



SUR FEUILLES VOLANTES

JOSEPH OLLIVIER

PIERRE LE ROUX

INTRODUCTION DE CHARLES CHASSÉ

ÉTUDES DU MÊME AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE DE LA LANGUE BRETONNE. —

Dictionnaires et grammaires. Dans la revue

Buhez Breiz n° 13, Janvier 1922, pages 23-26.

— n° 15, Mars 1922, pages 82-86.

— n° 16, Avril 1922, pages 120-122.

BIBLIOGRAPHIE DE LA MUSIQUE BRETONNE. —

Buhez Breiz n° 32, Août 1923, page 664.

— n° 33, Septembre 1923, pages 690-692.

BIBLIOGRAPHIE D'ANATOLE LE BRAZ. — 582 références,
Annales de Bretagne 1928.

(Un tirage à part avec une biographie de Georges DOTTIN a
paru à la Librairie LE GOAZIOU - Quimper.)

BIO-BIBLIOGRAPHIE de GABRIEL MILIN (1822-1895),
en préface à *Gwechall-Goz e oa...* (1924). LE GOAZIOU - Quimper.

BIO-BIBLIOGRAPHIE de l'abbé INISAN (1826-1891), en
préface à *Toull al Lakez* (1930). LE GOAZIOU - Quimper.

BIO-BIBLIOGRAPHIE de F.-M. LUZEL (1821-1895), en
préface à *Kontadennou ar Bobl e Breiz-Izel* (1939). LE GOAZIOU -
Quimper.

CATALOGUE BIBLIOGRAPHIQUE
DE LA CHANSON POPULAIRE BRETONNE
SUR FEUILLES VOLANTES

En dehors de la préface et de l'introduction, cet ouvrage, tiré à 400 exemplaires, est composé d'articles parus dans les Annales de Bretagne de 1938 à 1941, mais auxquels ont été apportées de nombreuses corrections et additions, spécialement aux notices sur les Imprimeurs et Editeurs (pages 352-449).

10 exemplaires ont été tirés sur papier pur fil Lafuma.

La couverture reproduit le dessin d'ERNEST BOYER qui illustre " *BARZAZ PE GANAOUENNOU BREIZ DASTUMET ENN ENOR D'AR VRO GANT ANN AOTROU THÉODORE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ,* " feuille volante très rare qui dut être publiée vers 1845 (voir page 298 à la notice sur La Villemarqué).

CANTIC

COMPOSET GANT EUR SERVIGEREZ Santel; Hanvet Bonne Armelle.

ME fel din gant po brema Jehoua
ar gyaou a palle tan
ho vejan d'an All Servigerez
evel Jesus en pad ma boue.

Ma Jesus, euz pignadur a dra fur
en deus quemer tan natur,
evit diquon imp ar feygn
da labourat d'hoi protection.

Agadon var, ma Jesus, pel amfer
febeet evel eur Servigere
da Vari, a de Dad maguer
dre obediens en tra c'haer.

Pequis doue da brome, pa fonzan
E ze Jesus amtan
an Auteurs dimes a natur
en deus serochet he grouader.

Laret en deus d'his euz a voeb
en he teillamant neve
dones an Ebeet ar brailan
a fereho ar litanen.

Var ar fondamant le bepret, me gred
herce m'en deus d'his a ser
e dean bean gter contou.
E pa ven merch eur Preilant.

Oh ober un suereten da bep Den,
dimes a lezen chrestien
e viden d'imp oïl, ma Jesus,
beza bouad, doue a teitan.
Soue am ho da brancan er bed man
ar pez a lar d'his man
da regin na actono
hae aquitun ar vertou.

Es pep tra e obediens ac e in
guelhama vo peññal d'ho
ar pez a laro Meda a Melrez
heb chigun na rouññiguez.

Pa ho guelen, e fonzan, meditan
e zeo Doue a kevichoi
da Vari a Joseph atambloz
en eum laran hervergez.

En timent a ma hulin, e servign
ma amter a implign
a layat ma c'houantamant
ous ho gredet bepret consant.
Obediens en adramant prontamant
bep digar retardamant



na laret, oep fure raisonio
evit ober ho ordonansio.
Ma humor a accomodis ac a Mlogun
o ronc d'ho eum foumetu
o vauqua ebas em c'naion
bepret ma goal opinion.

Mar dea bugde en thy, e leun
haeion ho guere, e fonzan
ma Jesus dre he carante
a fa her buguel evelé.

Regin ma bue a rin, pa hellin
ep zeon guer na l'hoion
rac an iné blentus
a velo bepret vertou.

Jam e us droac comin, na raportun
dimes an thy a kevichoi
da re all dimes ar ch'antre
ar pez a vo gredet en thy te.

Armadou ebas en thy conf'v'm
nerra da guil na lein
o exercin en pob amfer
guellan ma hulin ma amfer.

Pa preparan er guagna bep mntun
lehoia, penez, pe hincm
e luspan gur Vap Doue

da parifian ma int.
Pa litan hyer pe p'ontinet
e fonzan en Oan bluniguet
a fo maro en toumancho
evit prena ho teno.

Pa preparan ar pez gant feign bras
e fonzan ebas er c'hoas
a die bea en hoim me
avit recegnur Vap Doue.

Var an dol, pa serv chm e fonzan
en Eof, guellan ma hellan
hae ebas er Gommunion
a fo nouritur ar galon.

An tan a laran er hea furty mar
aro din eur guereel vad
evel te carante Doue
a diele devt ma int.

Pa comans tan crefqui, e lar din,
en d'hoi considern
un merrad a flamm
a deus huan an lein.

Ma goazio a crectan, ac a dougan
gantou ebas er lez man
pa bluzin e resper faulha
pe er Parquet andri.

Evit en eum recrean, e clasigan
cantonou c'ier da conan
da level bepret ma ue
dar bougnou eus a Doue.

Pa dremenan un doue icler, pe rivier
e lavatan ma Saviour
en deus d'his her he goazio
evit goal'hoi hon teno.

An nos an devalgen, ep k'lerigen
a gav ma fperet dan st'ern
da contampi an toumancho.
a fo pe prepet d'hoi pec hepo.

Pa d'hoi an ma fperet, da fellat
an Eof, a Lour, ac a Sieret
e fonzan ebas en Eno
e voe brantec'h hon teno.

A pleu d'hoi ma natur da dra fur
un nebeur d'hoi p'adur
e lavatan er Baradous
e velo eternel ma repos.

F. I. N.

En Landreguer en thy LA PORTE, Imprimer eus an Efcopy. 1760.

Mesurant 365 x 290, cette "feuille volante" se trouve à la Bibliothèque des Pères Jésuites de Quimper. Elle n'a pas été connue à temps pour figurer au Catalogue qui renferme (voir n° 198) une réédition de ce cantique à la gloire de la mystique bretonne "La bonne Armelle" (1606-1671).

Ce "Cantique" méritait d'être reproduit car, excessivement rares sont les impressions de Pierre La Porte (dit Leveil) dont on connaissait seulement trois ouvrages en langue française.

Cette édition de Tréguier doit être une adaptation d'un cantique en dialecte vannetais.

CATALOGUE BIBLIOGRAPHIQUE
DE LA
CHANSON
POPULAIRE BRETONNE
SUR FEUILLES VOLANTES

(LÉON - TRÉGUIER - CORNOUAILLE)

SUIVI DE NOTICES SUR LES AUTEURS ET LES IMPRIMEURS

Par JOSEPH OLLIVIER.

Préface de PIERRE LE ROUX
Professeur de Celtique à l'Université de Rennes.

Introduction de CHARLES CHASSÉ

LIBRAIRIE LE GOAZIOU
QUIMPER

—
1942

A Monsieur Pierre LE ROUX

Professeur de littérature celtique

à qui revient l'idée de ce travail

et à la mémoire de mon ami et cousin Louis LE GUENNEC

qui aimait tant les chansons bretonnes.

J. O.

PRÉFACE

Ce modeste titre de Catalogue que M. J. Ollivier a donné à son important travail sur la Chanson bretonne sur feuilles volantes pourrait tromper celui qui ne se donnerait pas la peine de le regarder de près : c'est en effet bien autre chose qu'une sèche énumération de titres de chansons : on y trouvera une foule de renseignements de toute sorte que le patient et sagace érudit a réunis sur les différentes éditions de ces chansons, leurs tirages, leurs auteurs quand ils sont connus, leurs imprimeurs, et encore sur bien d'autres points intéressant la littérature populaire bretonne : tableau d'une bonne part de l'activité intellectuelle du peuple breton au XIX^e et au commencement du XX^e siècle.

Les chansons bretonnes sur feuilles volantes n'ont pas été avant M. Ollivier l'objet de travaux spéciaux ; non que ceux qui s'intéressaient à la chanson bretonne les aient ignorées : les recueils consultés pour ce travail prouvent le contraire, et Luzel et Le Braz en particulier ont laissé une belle collection de ces chansons ; mais ceux qui s'intéressaient aux chants populaires préféraient recueillir ceux qui n'existaient que dans la tradition orale, non pas tant parce qu'ils risquaient de disparaître à tout jamais, qu'à cause de leur qualité différente ; parmi les chansons, sûrement innombrables, composées avant cette diffusion par l'imprimerie, il y avait eu une sorte de tri fait par le peuple ; celles qu'il avait retenues correspondaient le mieux à ses idées, à ses sentiments, et ce choix nous paraît généralement heureux.

Une première question se pose au sujet de ces chansons sur feuilles volantes : sont-ce des chansons populaires au même titre que celles transmises par la tradition orale ? Faites pour le peuple, oui ; mais populaires dans le sens donné à ce mot par les folkloristes ? Sans aucun doute, non. Et d'abord le mot chanson convient-il à toutes ces pièces ? Les paroles et l'air, dans la chanson traditionnelle, forment le plus souvent un tout : Si l'on nous parle de Sylves-

trik, War bont an Naoned, ou An hani goz, nous associons immédiatement les paroles aux airs bien connus. Peut-on par suite appeler Chansons ces « Dialog », « Disput », « Recit » qui souvent ou bien n'ont pas d'air indiqué, ou bien portent : « sur un air nouveau », « sur un air facile », « sur un air triste », « sur l'air que vous voudrez » ? Ordinairement cependant il y avait chant, ou vague mélodie, et non simple récitation ; n'insistons donc pas. Quant au mot « populaire », M. Ollivier l'a, bien entendu, pris dans le sens général de fait pour le peuple, et le plus souvent par les gens du peuple, et c'est parfaitement défendable ; mais pour les folkloristes la Chanson populaire est anonyme et impersonnelle ; elle nous est parvenue uniquement par la tradition orale, et ordinairement dans de nombreuses versions ; or les auteurs de nombre de nos chansons sur feuilles volantes sont connus ; le texte en est fixé par l'imprimerie, et les éditions successives montrent en général bien peu de modifications ; il n'y a plus collaboration de la foule ; il s'agit donc là plutôt d'une production littéraire, de qualité discutable si l'on veut, mais non populaire dans le sens folklorique du mot.

Sans doute ; mais même si l'on adopte l'expression « chanson populaire » dans ce sens restreint l'intérêt du travail de M. Ollivier reste très grand ; il donne des renseignements précis sur des œuvres faites pour le peuple, sur leurs auteurs, et dans une certaine mesure sur leur destin ; cela permet de poser diverses questions extrêmement intéressantes pour le folkloriste, et d'essayer de les résoudre. Je ne puis qu'en indiquer sommairement quelques-unes.

On a beaucoup discuté sur l'origine de la chanson populaire traditionnelle : création collective ou individuelle, œuvre de lettré ou d'illettré ? D'ingénieux spécialistes ont même cru pouvoir, au moyen des nombreuses versions d'une même chanson, rétablir un texte primitif, ce qui sans doute n'est qu'une illusion. Il est raisonnable d'admettre qu'il y a eu à un certain moment, dans un certain lieu, un individu qui a composé le prototype de la chanson, prototype que nous ne connaissons jamais pour la chanson purement orale ; ce prototype une fois adopté et mis en circulation dans le peuple a été constamment modifié, adapté à telle époque, à telle

région, à tel milieu; les innombrables versions d'une chanson universellement connue comme Ar c'hont Tudor, qui correspond à la Chanson de Renaud française, montrent bien le travail incessant qui s'est fait dans le peuple sur un thème donné, sans jamais aboutir à une forme définitive. Mais ce qui distingue encore plus la chanson traditionnelle, et ce qui fait son charme, ce sont ses qualités de simplicité, de naïveté; personne ne songera, par exemple, à mettre sur le même plan la plupart des productions des XIX^e et XX^e siècles et Ar c'hont Tudor, Ar bugel koar, ou Iannik Kokart.

On peut cependant se demander si certaines de ces chansons sur feuilles volantes dont l'auteur est connu ne sont pas devenues populaires au même titre que les chansons de pure tradition orale. A. Le Braz disait avoir pris longtemps la chanson Ar Roue Gralon ha Ker Is pour une chanson « venue du fond des âges ». On aurait donc là le cas curieux d'une chanson, œuvre littéraire, dont on connaît l'auteur, devenant populaire; pour la jouer elle était anonyme, son thème, simple et dramatique, son allure, sa langue rappelaient les chansons populaires traditionnelles; mais en réalité bien des traits l'en distinguaient; fixée par l'écriture, elle n'a pas subi les remaniements, les additions ou suppressions des chansons anciennes; le peuple ne l'a pas modelée à son goût; elle n'a ni la brièveté ni la naïve simplicité de l'ancienne chanson; certains développements, certain ton un peu prêcheur, et dans le vocabulaire même certains termes ne peuvent être dus qu'à un lettré ou demi-lettré, et auraient sûrement été éliminés par le peuple. D'ailleurs l'a-t-on jamais recueillie oralement? Il y aurait des remarques analogues et des recherches à faire sur les chansons de P. Proux qui ont été, en tout ou en partie, reproduites sur feuilles volantes; plusieurs de ces chansons, comme Kimiad ar Soudart, An Dogan, ont connu la vogue; dans quelle mesure ont-elles été remaniées ou altérées? Si l'imprimeur, à chaque nouveau tirage, reproduisait fidèlement l'original, il empêchait ainsi toute retouche populaire de parvenir jusqu'à nous. La chanson Ar Pillaouer a connu aussi un grand succès, et il est difficile de lui contester un caractère populaire. L'épreuve intéressante consisterait à voir combien de

ces nombreuses chansons du XIX^e siècle sont restées dans la mémoire du peuple; fort peu, sans doute, et si d'une part l'imprimerie ne les avait pas fixées, si d'autre part les collectionneurs n'en avaient pas constitué des recueils, la très grande majorité de ces chansons seraient, comme beaucoup de celles des siècles précédents, complètement perdues pour nous. L'enquête commencée en 1939 en Basse-Bretagne par la mission du Musée des Arts et Traditions populaires pourra donner des renseignements extrêmement intéressants à cet égard.

Le Catalogue permet encore des constatations intéressantes sur la diffusion des chansons. Luzel, de Penguern, ont cherché à recueillir uniquement des chansons de tradition orale; la présence dans leurs recueils de chansons qui, à leur insu, se trouvaient également sur feuilles volantes montre qu'un certain nombre de celles-ci avaient été retenues, au moins momentanément, par le peuple. Ainsi Ar Vaskaraden des Gwerziou de Luzel reproduit en partie le n^o 780 du Catalogue, Gwerz var sujet daou Zen yaouank masquet; le n^o 747, Recit composet a nevez var sujet ar patates a bien des analogies avec Son ar Patates des Soniou Breiz-Izel. De même la Collection Penguern renferme diverses chansons qui sont, à quelques détails ou omissions près, les mêmes que certaines pièces du Catalogue; par exemple Fantik Koant, Ar Person Barvek, Peder Malheur, An Trokerien groage du tome 89, Bonomik, Gwerz Judas, Ar Maro, Ar filouter fin du tome 90, Aliedig Lonjer du tome 91 sont représentés au Catalogue par les n^{os} 316, 75 A, 277 A, 430, 55, 586 A, 264 B, 480 A, 478 B. Il est assez piquant de voir l'auteur du Barzaz-Breiz lui-même faire des emprunts à l'humble et trop moderne chanson sur feuille volante; il est difficile de dire si, comme Luzel et de Penguern, il a ignoré que les pièces qu'il utilisait existaient sur feuilles volantes, et s'il a dû ces versions à des chanteurs populaires. Toujours est-il que le n^o 264 D du Catalogue, Recit composet a nevez var sujet un exempl erruet gant tri Maleurus, dont une partie est reproduite ici, a évidemment servi, comme l'a indiqué M. Ollivier, à composer le Carnaval de Rosporden du Barzaz-Breiz; mais la date de 1820 que l'on peut lire à la deuxième ligne de la reproduction est devenue

1486, et Boulen, Boulogne, est devenue Rosporden; à la pièce qui figure sous le n° 564 (page 132 de ce Catalogue), Chanson var sujet al Labourerien douar, La Villemarqué a emprunté au moins

8

En em roet d'andioleus a greizoc'halon.
 Er bloa mil eiz cant ugent, er guer.
 eus a Boulen,
 Evit rei sclêr da entent dirac ar gristenien,
 Qement deu em selaouo hac a zo badeet,
 O'h ober reflexion a vezo estonet.

En eizvet deiz varnuguent demeus a
 vis guener,
 En devezou molarje, evit explica sclêr,
 E voa an tri maleürus en eun hostaliri,
 Eus al liqeurion giella ouz en em zervichi.

Ha pa voe leun o c'horfou, o devez
 concluet
 Etreze qemer mascou evit mont da redet;
 Daou anê o deus laqet var o c'heinou cre-
 c'hen,
 Da c'holo o habijou, ha qermel var ofen.

An drivet eus aneze ê ar maleürussa :
 Pa voa e gamaradet o vonet digantâ,
 E sonjas mont d'ar garnel, hac en devezou
 fourret
 E benn en eur penn maro; eüzus voa
 da velet.

En toullou e zaoulagad ec'h alum flam-
 boezou
 Evit mont da redecc partout dre ar ruyou;
 Ar vugale a zaille partout aroc deân,

9

Nemet au dud résonabl a dec'he dirazân.
 Ober a rejonto zro hep en em rancontri,
 Var eur c'horn demeus a guer en em
 gajout o zri,
 Hac en o deus galvet ar zent hac an aele,
 Hac hor Zalver biniguet da rent a brezeldê.

Dre ar boez eus al langach o devezou
 pronocet
 A enep hor Mestr divin hac hor Mam
 biniguet,
 E seôas un tarz curun aziouc'h dè qer
 ponner,
 Qen a ra eur grenaden an oll ties e qêr.

Spouronet eo calonou an oll habitantet
 O sonjal e voa êru ar fin demeus ar bed ;
 Penevert m'o deus clêvet an declaration,
 E voant prest da berissa en spon't hac en
 estoñ.

Distrêi a ra'r maleürus da zigas d'ar
 garnel
 Ar penn maro voa gantan d'e blaç, an
 den cruel!
 Hac e teuas d'e bedi, o trei e guen dezân,
 Dont an deiz varlerc'h d'e di evit coania
 gantan.

Ac'hane e teu d'ar guer da guemeret
 repos,
 Hac e za en e vele ar rest demeus an nos ;

P. 8 et 9 du n° 264 D.

On trouvera ici les premiers couplets de la gwerz qui a servi à La Villemarqué pour composer son *Carnaval de Rosporden*.

(Voir page 60 la note 2.)

sept couplets, avec les changements de vocabulaire qu'exigeait son purisme; enfin la Vie de saint Efflam du Barzaz-Breiz semble bien à M. Ollivier inspirée des deux Vies de ce Saint, de l'abbé Naylor, qui figurent sous le n° 140.

Il est à remarquer que le peuple, si tel chanteur a ses préférences, ne s'intéresse pas aux auteurs, et les chansons dont l'auteur est connu et qui ont été recueillies oralement ont presque toujours été amputées de leur couplet-signature final.

Faut-il s'étonner de voir relativement peu de chansons survivre dans la mémoire populaire? Évidemment non; il en a toujours été ainsi; la nouveauté a toujours eu un attrait puissant; mais aussi certaines de ces productions étaient par leur nature même éphémères, celles surtout qui ne devaient leur intérêt qu'à l'actualité : les chansons étaient comme la gazette ambulante qui apportait des détails sur tel événement récent, guerre, naufrage, inondation, crime, fait divers plaisant, et elles ne pouvaient prétendre à plus de durée que les récits analogues de nos journaux; à moins de circonstances particulièrement propres à frapper l'imagination elles ne pouvaient non plus garder leur intérêt, et c'est ainsi que la tradition orale nous a transmis relativement peu des chansons des siècles précédents. D'autres chansons provenaient d'une source écrite, d'un récit tombé sous les yeux d'un auteur de chansons, qui y trouvait matière intéressante pour ses auditeurs : retenus pour leur intérêt, dramatique ou autre, ces sujets pouvaient avoir plus de chances de donner lieu à une chanson durable. Le Braz a bien indiqué l'influence du colportage français sur la littérature bretonne, savante ou populaire; il a montré, dans les Mélanges d'Arbois de Jubainville, l'origine d'une pièce des Gwerziou Breiz-Izel, Markizez Degange; elle remonte à une cause célèbre du XVII^e siècle; dans le Barzaz-Breiz, sous le titre Kloarek Rohan, La Villemarqué la fait remonter au XIII^e siècle. On peut y ajouter la pièce du même recueil de Luzel, An daou vanac'h hag ar plac'hik iaouank, tirée d'un récit du XVII^e siècle, et attribuée par La Villemarqué, sous le titre Ann tri manac'h ruz, au XIII^e ou au XIV^e siècle, les « Moines rouges » étant des Templiers. Bien des pièces mentionnées au Catalogue pourraient avoir une origine analogue.

Plus rarement les chanteurs populaires empruntent une pièce à un recueil littéraire. Dans la notice consacrée à La Villemarqué, M. Ollivier indique que l'auteur du Barzaz-Breiz avait songé à

diffuser les pièces de son recueil au moyen de feuilles volantes; au moins vingt-quatre pages ont été publiées ainsi; de même le n° 132 du Catalogue, Buez Lez-Breiz serait emprunté au Barzaz-Breiz. A propos du n° 492 A, Chanson Potret Plouillau, de Yan ar Gwen, M. Ollivier rappelle le reproche de plagiat exprimé par Brizeux dans sa « Lettre à un chanteur de Tréguier », et constate qu'il n'y a aucun rapport entre cette pièce et les Paotred Plô-Meur; je crois en effet que ce n'est nullement du plagiat ou du remaniement de cette dernière pièce que se plaint Brizeux quand il dit :

... Pour les jours qui vont suivre
Ce triste hiver, voici ma nouvelle chanson...
Qu'on redise après vous les Conscrits de Plô-Meur.

Le reproche concerne une pièce antérieure : Paotred Plô-Meur est daté d'avril 1839; en 1837 avait paru chez Duverger à Paris une brochure de 16 pages, Telen ann Arvor pe Kanaouennou, qui contenait Barzonek pe Kanaouenn ar Vretoned, ar Bleun Lann, Al Liorz, Ann Dero; c'est sans doute à l'une de ces pièces, probablement au Barzonek, que Brizeux fait allusion; dans son édition de Telen Arvor de 1844, dans une note finale, il rapporte qu'à son retour « dans un village souvent habité par lui » quelques amis se mirent à chanter le refrain d'une de ses chansons, « Nous sommes toujours Bretons, les Bretons race forte », ce qui est le refrain du Barzonek; un peu plus loin il ajoute : « Plusieurs de ces chansons bretonnes, imprimées sur des feuilles volantes, étaient, comme on l'a vu, depuis longtemps répandues dans nos campagnes ».

A la page 288 de ses Veillées bretonnes Luzel écrit :

« Nous terminerons cette cinquième et dernière veillée par la chanson suivante, qui donne une description assez exacte d'une veillée bretonne, et que j'ai recueillie en 1870 au bourg de Plounévez-du-Faou. Bien qu'elle m'ait été chantée par un paysan de cette commune de la Cornouaille, et que je n'en connaisse pas l'auteur, qui était également inconnu au chanteur, je ne la crois ni ancienne, ni bien populaire, et la langue et la rhétorique qui y sont employées me la font soupçonner d'être l'œuvre d'une personne relativement lettrée, peut-être un curé ou un vicaire de campagne. »

Suit la traduction littérale de la « chanson » : La Veillée. « Voici le soir venu et chacun — s'approche du foyer pour se chauffer au

feu. — *Les hommes fillent du chanvre, ou cousent des ruches (à abeilles) », etc. Cette chanson, si vraiment il y a eu chanson, et si la mémoire de Luzel ne l'a pas trompé, est tout simplement extraite du Chant I, vers 213 et suiv., de Livr el Labourer de l'abbé Guillome, édité en 1849 en dialecte de Vannes, où le passage en question n'est nullement une chanson; les quatre vers dont Luzel donne le texte en note sont une adaptation assez libre en breton de Léon-Tréguier.*

Ce n'est pas un des moindres intérêts de l'ouvrage de M. Ollivier de nous renseigner comme il le fait sur les auteurs connus de ces chansons; les couplets-signatures qu'il a cités dans le Catalogue, et les notices attachantes et souvent émouvantes qu'il a placées à la fin de son travail, peuvent jeter quelque lumière sur une question controversée : à qui sont dues les chansons populaires traditionnelles? A des lettrés ou à des gens incultes? En Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles, c'est toute la masse bretonne qui a participé à cette production destinée au peuple : nobles et roturiers, lettrés et illettrés, gens de toute classe et de toute condition : à côté de chanteurs ambulants professionnels nous trouvons des abbés assez nombreux, des pasteurs, des instituteurs, des cultivateurs, des tailleurs, des menuisiers, des tisserands, des horlogers, des concierges, un soldat, un cantonnier, un facteur, un sacristain, et même un agent de police. Il y a parmi eux plusieurs aveugles : l'un des plus connus et des plus féconds, Yan ar Guen, était illettré, comme aussi sans doute Ar Vaou, encore vivant en 1939 et qui aurait composé 129 chansons. Si nous ne pouvons encore savoir lesquelles de ces productions resteront dans la tradition orale, s'il en reste, il est permis de penser qu'aux siècles antérieurs c'étaient aussi des gens de tous les milieux qui s'intéressaient aux chansons et en composaient. Avant le XIX^e siècle les lettrés et les clercs bretons, le plus souvent d'origine paysanne, se sont intéressés, peut-être même en plus grand nombre encore aux productions en langue bretonne autres que les livres de piété. J'ai entre les mains quelques feuillets jaunis ayant appartenu à un notaire de Pleubian, Yvon Le Patezour; en 1632, au verso d'un commentaire en latin d'une églogue de Virgile, il transcrivait « er gouers neuez » dont le sujet, bien connu encore

au XIX^e siècle, est la rupture entre un « cloarec » et sa maîtresse; la nouveauté, on le voit était déjà l'une des qualités de la chanson, et l'épithète est restée courante jusqu'à nos jours. Les auteurs de « tragédies » ont le plus souvent, sinon toujours, été des clercs; et à la fin du XVIII^e siècle nous avons l'exemple d'un *Le Laé* versifiant aussi facilement en breton qu'en latin et en français; rien n'empêche de supposer que bien des pièces restées dans la tradition orale leur sont dues. Des chansons comme celle d'Olivier Souêtre, des pastiches comme les *Moines de l'Île Verte*, *La Vieille Ahès*, *Les Loups de Mer* de René Kerambrun auraient pu, si les circonstances avaient continué à être favorables à la chanson populaire, devenir avec le temps des chansons de tradition orale; mais une telle chanson est-elle encore possible aujourd'hui? C'est bien peu probable.

Comme je l'ai dit plus haut il est difficile de contester la supériorité au point de vue artistique de l'ensemble des chansons gardées uniquement par la tradition orale sur celles qui nous sont parvenues sur feuilles volantes, et qui, pour la plupart, sont plus récentes; on peut supposer que pour celles-ci le choix du peuple, qui n'aurait à la longue gardé, en les modifiant plus ou moins, que celles qui avaient pour lui quelque intérêt sentimental ou moral, n'a pas eu le temps de se faire; certaines pourtant mériteraient d'être retenues; dans beaucoup, même des plus humbles, brillent quelques traits, comme des paillettes dans un sable uniforme. Mais leur intérêt pour la connaissance du peuple breton reste certain. Elles ne nous montrent pas seulement comment naissent, se diffusent ou meurent les chansons dans un milieu populaire, elles aident aussi à pénétrer les idées, les sentiments de ce milieu, et c'est encore là un intérêt folklorique. Nous avons vu que ces chansons étaient dues à des gens de toutes conditions. Or dans les pièces qui traitent de sujets familiers, comme les *Dialogues* et les *Disputes* il est bien évident que l'exactitude des peintures était l'une des conditions du succès; aussi que de détails y trouve-t-on sur la vie morale ou matérielle du peuple : qu'on lise par exemple *Chanson var ar c'his ancien hac an ini so o rên*, *Disput etre eul Leonard hac eun Tregueriat*, *Disput entre ar C'hemener hac ar Guiader*. Le « triste hiver »

dont parle Brizeux dans sa « Lettre à un chanteur de Tréguier », citée plus haut, et qui semble être de 1839, rappelle la crainte de

— 8 —

Bennos, kenvrois, d'ar c'hanoer
 Neus roet eul leçon ken c'haer,
 Bennos dan den eo deus disk'ad
 Dar Breton brepij e spered.
 Mar tesrid gouzout penos
 E scrife Yan eo de en nos,
 E scrife Yan en nos eu die
 Pa n'eo guir berad ne vele.
 Merquet e var e chansonioù
 Betec ar pris deus e voutou,
 Betec ar pris deus ar sac'h ler
 E vije deus eboug ar c'hanoer.
 Bars en enchen ar chimioù
 E voa placed studi an dall;
 Var-con dean 'vije e vreg
 O cocha eur pen-has ateg.
 Eur c'hoch vije 'vid heb couplad
 A den ebod gand daou lagad,
 D'en 'med an dall n'el'e goeted
 Ar pes e vije composed.
 Mar de poet eun luvanter
 E voa poet Yan ar c'hanoer,
 A ma vije aour ar bursud
 Vije pinvea deus an dud.
 Lavared en deus Yan ar Guen
 En fin ospenn eur ganouru :
 • Auditorad, c'houl em galvo
 • Yan ar Guen betec va maro.
 Penn b'ha so dija ma zec ed
 E eue er mes deus ar bed,
 Ac an dud oll c'hoas a lavar :
 • Yan ar Guen ne gao ked e bar.
 Vit echui va c'hanoen
 Er leçon ma re Yan ar Guen,
 E vefe red din disclerya
 Hano ar c'homposer brema.
 Mes n'eus fors ebod d'ar c'hanoer
 Ac er gallec'h na Paul na Per,
 Goell e gantan caout ar spered
 A goelloc'h e hoas caout ar yec'hed.

Imprimé e ty V. GUILMÉR, e Montroulez.



AR C'HANER YAN AR GUEN.

Pell so e c'lassan dam fluenn
 Ar matier deus eur ganouenn,
 Mas guelec'h e ganen tevell
 Evit eoms dimeus ar vrezell.
 Ne fell quet din rei lecoulou
 Da dud savantoc'h evidoun;
 Ar sujet deus va c'hanoen
 E vo ar c'hanoer YAN AR GUEN.
 E parres Pleuyel e veler
 Diveza chomaj ar c'hanoer,
 Mas ty 'b'bars-se quen bruded
 N'eus eun apparanc trist meurbed.
 N'ea de quet an aour, an arc'haot
 A eferi d'an den squiant,
 Nen de quet an arc'hant, an aour
 Ve enabl d'ober plour ar paour.
 Goell oc'h eus bod eun deno dall
 Remercabi eteas ar re-all,
 Deus e eboug vije eur sac'h loe
 Pa gans ar guerzou a re.
 Aho vije gand e tried,
 Ar goella mad en dan er bed,
 Ar goella mad en dan er bed
 Goude tensor bras e spered.
 Pa n'em arrete Yan ar Guen
 En eur c'hoemie eus ar blaen
 E recke prest disprissa
 E creis eur foulet eus ar vrassa.
 D'ar gomz kenta er ganouen
 E c'hoars'er oll var boes ar peno,
 A ma vije ar matier trist
 E voeler e penn ar chabist.

Pages 5 et 8 du n° 531

(Voir page 124.)

la famine à laquelle fait allusion Yan ar Guen dans sa Chanson voar sujet ar patates, datée aussi de 1839; celui-ci y parle des dix-huit repas de pommes de terre que les Bretons font chaque semaine; mais je n'oserais rapporter ici la grossière facétie qu'il

y ajoute. Ces pièces faites pour les paysans, et souvent par eux renseigneraient sur l' « âme bretonne » plus exactement que certains écrits de lettrés, et feraient peut-être justice de quelques clichés.

Aucune autre province, je crois, ne pourrait offrir aux folkloristes une telle documentation sur la chanson et sur le peuple ; beaucoup de ceux qui ont discuté sur la définition, la genèse, la diffusion des poésies populaires, et sur le caractère breton, trouveraient ici des exemples précis qui illustreraient ou infirmeraient leurs thèses. On voit par là quelle est l'importance des recherches de M. Ollivier ; ajoutons qu'on trouverait difficilement ailleurs sur les gens et les choses de Bretagne une foule de renseignements qu'il a si exactement et si sobrement présentés dans les notes qu'il a ajoutées au Catalogue.

Je dois enfin signaler l'intérêt de ces chansons pour le phonéticien et le linguiste, qui y trouveront nombre de formes et d'expressions intéressantes. Il a été longtemps de bon ton, chez certains puristes, de traiter avec mépris ces humbles chansons populaires ; il est bien vrai que ce n'est pas toujours sans raison qu'on a reproché à bon nombre d'entre elles la langue dans laquelle elles sont écrites, toute farcie de mots français, au point qu'une traduction est souvent inutile ; mais il faut dire que leurs auteurs utilisaient le vocabulaire — littéraire, si l'on peut dire — dont leur avaient donné le modèle les traducteurs d'œuvres de piété depuis le XVI^e siècle, les Gilles de Keranpuill, les Charles Le Bris, les Marigo et autres ; c'était celui qu'ils trouvaient dans la Vie des Saints, le Catéchisme, les « Tragédies », celui qu'ils entendaient dans la Chaire ; on peut le déplorer et on a eu raison de réagir ; mais ces mots étaient en réalité familiers aux lecteurs et auditeurs ; leur intonation, leurs mutations, leurs finales les habillaient à la bretonne, en leur laissant un peu du prestige qu'ont souvent les mots d'origine étrangère ; la construction, la syntaxe, l'allure de la phrase restaient bien bretonnes, et les plus médiocres de ces compositions paraîtraient aujourd'hui encore à la masse des Bretons d'une langue meilleure, parce que plus familière, que certaines œuvres de puristes que le lecteur moyen lit péniblement, quand il ne les abandonne pas, découragé ; plus on élargit le fossé entre la langue parlée et la langue

Goers ar pevar Malheur

1.

En hosabe eus en sieges
Em em laqueas en dervez
Nag en dervez da zistruja
Er pimohe en doa o larda

2.

Ar vugalé voa o sellet
An tal, ne Jongè drouc ebèt
Ya daober el labour evell pepini
Ag ar vugaléa joume en ti

3.

Evel ma doa ar mab remerquet
Penaos e voa ar pimohe digoret
En deus Kemeret er gounjtel
Da laza e vreur Bian er e havel

4.

Evel ma Kleo e dat o tonet
E ya de rimquout da lavaret
Va zat va breur emeus lazet
Evel ar pimohe o peus honi grèt

5.

En ua nat e ne Galone
An tal a vel rus en un taol Kount
En deus roet deza er vazat
Ag er heuzet e ne hoat

6.

Dar mor de em veuzi e zeass
E n'ent e G'hrec a ranquontras
Petra zo ganeoh e em gavet
Kar mé o Kave goal gontristet

7.

Pa z eoh dar gear va maouez paour
C houï a vo ivi Kontristet
O velet leur o ti rucht
Gant ar goal eus an innocenté

8.

Hors é doa bet ar gourach
Da vonnet var lere e goas
Evit gouzout ar sujet
Perac voa tout e Bugalé Lazet

9.

E Bod ar morpa zeo e em gavet
E priet ne voa Ket hoas Beuzet
Ó Klasque saveteï aneza
E Bars e unan e choumass

10.

Setn azé en memez dervez
Distruja en tieges
An tal ar vame a zo beuzet
Ar vugalé a zo lazet



écrite et plus on détourne de celle-ci la presque totalité des Bretonnants ; la langue épurée mais artificielle qu'on leur offre leur paraît souvent étrangère et insipide ; elle n'est pas vivante ; les puristes pourraient méditer avec profit une page pleine d'humour et de bon sens de Tanguy Malmanche, dans son Introduction à La Vie de Salaun, où il parle des « mixtures qui sentent la pharmacie à plein nez » ; et aussi : « Le breton sera farci de mots français. Et après ? L'anglais, qui ne se forme pas autrement est-il pour cela un patois ? » En réalité tant qu'on ne pourra pas améliorer et enrichir progressivement par l'école le vocabulaire de l'enfant il est chimérique de prétendre changer celui des hommes faits ; la méconnaissance de cette vérité a fait que bien des publications pleines de mérite et d'intentions excellentes en soi ont manqué leur but, quand elles n'ont pas eu un effet contraire à celui qu'elles cherchaient. J'avoue pour ma part que je laisserais bien volontiers la lecture de telle poésie en breton ultra-moderne pour entendre encore quelque vieille gwerz aujourd'hui presque oubliée ; je regrette de ne plus trouver dans l'embrasure des fenêtres bretonnes ces pauvres feuilles, souvent dans un triste état, qui voisinaient avec Buez ar Sent et Ar Pevar Mab Emon ; un hebdomadaire ou un quotidien français les a parfois remplacées, et la langue, tout compte fait, y a beaucoup perdu. Et je comprends que M. Ollivier se rappelle avec émotion ce long commerce avec ces humbles compositions. J'ai pensé à lui en relisant le passage suivant dans le Folklore de Van Gennep : « Ils possédaient [Perrault, Dulaure, Walter Scott, Grimm] le caractère même du folkloriste par vocation, à savoir : une sympathie directe, immédiate, pour le peuple même auquel il appartient, pour la vie proprement populaire, sa simplicité, sa naïveté, sa rusticité aussi, certes ; sa grossièreté même, si l'on veut, mais qui est la rançon de sa puissance vitale. » Qu'il me permette d'exprimer ici le souhait qu'il nous donne un jour un travail analogue sur la chanson populaire de tradition orale ; je sais qu'il a déjà en mains presque tous les matériaux nécessaires, et lui seul peut mener à bien cette nouvelle tâche. Et enfin, puisqu'il espère qu'un chercheur mettra un jour à profit toute cette documentation pour écrire l'histoire de la chanson bretonne, n'est-il pas à désirer

que les possesseurs des collections qu'il a signalées en fassent un jour don à une Bibliothèque publique? Le vénéré M. François Vallée vient de remettre généreusement à la Bibliothèque Municipale de Rennes, déjà enrichie par les dons de M. Ollivier, les douze volumes de chansons qu'a consultés ce dernier. Puisse-t-il avoir des imitateurs!

Pierre LE ROUX.



Diplôme de barde, décerné à Luzel en 1862
par H. de la Villemarqué (voir page 324)
Ce diplôme mesure 370×150 mm.

INTRODUCTION

Quand Le Goaziou et Ollivier m'ont fait l'amitié de me demander une introduction à cet important ouvrage qui sera pour les érudits de Bretagne un précieux instrument de travail, ma première pensée a été de me récuser et je plaidai avec conviction mon incompetence en la matière. Si cependant j'ai fini par céder à la flatteuse invitation dont j'étais l'objet, c'est que Le Goaziou a trouvé pour me persuader un argument subtil et décisif. La compétence — me fit-il très habilement comprendre — serait très largement fournie dans le volume et par la science d'Ollivier et par celle du professeur Pierre Le Roux, qui voulait bien compléter de commentaires, que justifie une riche expérience de celtisant, le Catalogue si patiemment élaboré par Ollivier en hommage fervent à sa Bretagne.

Ce qu'on m'offrait, c'était d'être précisément, au seuil de ce livre, le non-spécialiste, l'incompétent se chargeant d'expliquer aux autres profanes du grand public et en un langage d'ignorant ce qu'une pareille entreprise avait de méritoire et de généralement utile. Ainsi, dans les ateliers de peintres, on fait quelquefois appel au témoignage de celui que, non sans un grain d'ironie, on décore du titre d'« œil frais », avec le bien vague espoir que ce paysan du Danube, parce qu'il n'a pas l'habitude de disserter des couleurs, pourra se permettre d'énoncer quelques banalités parfois utiles à rappeler, mais que les techniciens n'oseraient sans doute pas formuler (au cas imprévu où ils songeraient même à le faire).

Voilà donc qui me met fort à l'aise puisque, en ma qualité de prologue, j'ai pour rôle de parler à tort et à travers, indiquant, tout ingénument et à bâtons rompus, quelques réflexions venues à l'esprit d'un lecteur moyen après avoir feuilleté le Catalogue qu'on lui a donné à lire. Peut-être déciderai-je ainsi d'autres lecteurs moyens à parcourir aussi le Catalogue afin de voir si leurs conclusions coïncident avec les miennes. Quant aux spécialistes, ils auront tout intérêt, pour s'économiser des haussements d'épaules, à sauter hardiment mon introduction et à entrer de suite dans le vif du répertoire.

AN DISPUT CHOQUANT

SAVET ENTRE DIOU

PLAC'H YAOUANC.

Tosteet da chileo caman,
Pa meuz clevet sujet da rïman,
Ma clevfet an disput choquant,
Savet entre diou plac'h yaouanq
Evel eur ragest tréménet,
Ha sables bars neun nehadec.

Trégont plac'h ha voanq ho nezan,
Hac ho clevet an disput-man,
Ha tout ha léront hinq contaant,
Ha vo groët eur zou divertissant,
Ha bolemour d'ar homzo vaën
Ha neuz laret an eill d'he ben.

Bars ma bro ha voelan eur his,
Commun hen toez eur yaouanquis,
Nep ha ve he plac'h an nehadec,
Ha dac'h da gast dezi eur boquet,
Ha d'abardez hep lacat mar,
Hei eur pot da douguen eur c'har.

Pa voc sonnet creiste-anter,
He antreas eur plac'h gant eur baner,
Lech ma voa eur m'erc'het ho nezan,
Vid rein eur boquet da Annan,
Hac ive eur voutaillat vin,
Ha daou pe tri grapat rezin.

Eur plac'h-man gomz dre discourio,
Pe voa ho rein he fresancho.
Nez Izabel, pe deuz goelet
Pa biou ha roet eur boquet,
He sav eur jalousi hen he fen,
Me deuz bet laret evellen.

Min gret-din eo vit ober jill
Ha roer an treo-ze d'err pec vill,
Pe he deuz gret dies han neze aman,
Evit hon lacat d'a viscan,
Hac ober he ambarasso,
Evel pa de camarado

Annan pa deus bet intentet,
En he boutail he ze croguet,
D'evan d'a yehet Izabel,
Pa voa neumpgat mad an avel.
Evidon, he mezi, n'a nonquet couant,
Bepret he plijean excellent.

IZABEL.

Tout pez homp aman pa nomp c'houant
A momp eur sort-se gant hon arc'hant,
Quercouls ha c'hui faç piccotet,
Daoulagat-du, groac'h didantet.
N'onquet piou ha quemervé frejo
Da rein d'eur sort dac'h boquedo.

ANNAN.

Evidon na nonquet stiped,
Ha ran ma zremen dre eur bed,
Couls ha ma ra pompinello,
Crampoez pardon liboudenno,
C'houec'h miz goude ma vent dimet,
Ha ne mez an oll ouz ho goëlet.

IZABEL.

Te viquet vill goude dimin,
Hac na gavi den deuz eurejin,

P. 1 de la feuille n° 20 (voir page 13 du catalogue).

Cette « feuille volante », mesurant 230 mm. sur 85, fut imprimée par la
Veuve Le Goffic. L'auteur en est Pierre Raison (voir page 340).

Ceci dit, puisqu'on veut bien m'encourager à danser gauchement quelques pas devant l'arche et en son honneur, tout en laissant à de plus dignes le privilège d'y pénétrer de plain-pied, je voudrais d'abord me demander ce qu'il y a de nouveau dans le travail ardu auquel Ollivier a consacré tant de veilles, s'astreignant à beaucoup de copies fidèles et à des confrontations qui eussent semblé fastidieuses à de moins enthousiastes. Si je viens de me trouver naturellement conduit à emprunter mes images au vocabulaire religieux, c'est qu'il y a quelque chose de mystique dans le zèle avec lequel Ollivier s'est attaché à rassembler avarement les moindres bribes de complaints restées éparses dans des collections constituées sur tous les points de notre province par des fervents comme lui de la poésie primitive : ce mysticisme arrive même à être un peu janséniste dans sa forme, tant il est à base d'abnégation et tant Ollivier s'est imposé le devoir de s'effacer derrière la sèche énumération des documents assemblés par lui, cette énumération se suffisant, pense-t-il, à elle-même.

Ainsi s'était-il déjà effacé derrière Anatole Le Braz lorsque, pendant des années, il composa, paillette par paillette, sa bibliographie du maître de Port-Blanc, monument qui étonna Le Braz lui-même en lui permettant, à lui si généreux de sa belle prose et de ses beaux vers, de réapprendre à quel périodique, depuis lors disparu, il avait jadis confié quelques lignes sorties de sa plume. Je me souviens encore de la reconnaissance stupéfiée avec laquelle Le Braz, pourtant accoutumé à ce que son charme magique allumât tant de dévouements autour de lui, me parlait d'Ollivier comme d'un confrère en sorcellerie. « Imaginez-vous — me disait-il — qu'il existe un homme extraordinaire et délicieux, Ollivier, de Landerneau, qui a trouvé moyen, ce que je n'aurais jamais pu faire, de donner la chasse à tous mes articles et à tous mes vers ! Et non seulement il les a redécouverts, mais, mon cher, il les a calligraphiés, aussi superbement que s'il était un moine du moyen âge. » Un moine, Le Braz, lui aussi, pour parler d'Ollivier, était obligé de revenir aux métaphores religieuses. De sa connaissance parfaite de l'œuvre de Le Braz, connaissance telle que tous les commentateurs du poète ont dû consulter Ollivier quand ils rencontraient un point obscur, le bibliographe — et c'est là, je crois, un cas presque unique — n'a jamais tiré parti pour publier des études sur l'écrivain qui était devenu un autre lui-même. Avec tous les rensei-

gnements de première main qu'il avait accumulés sur la chanson bretonne, il lui aurait aussi été facile de publier un livre plus attrayant, plus « grand public » que le recueil sévère, le « Catalogue », comme il dit avec insistance, des chansons bretonnes imprimées sur feuilles volantes. Or, vous remarquerez tout à l'heure comment il salue d'avance et sans jalousie le futur érudit breton qui, profitant du dur labeur accompli, nous donnera un jour cette Histoire de la Chanson Bretonne qui reste encore à écrire. Ollivier s'est voué, quant à lui, à un travail obscur, mais primordial : l'établissement des invisibles assises de la cathédrale dont d'autres un jour cisèleront les tours et les flèches se dressant fièrement dans le ciel.

* * *

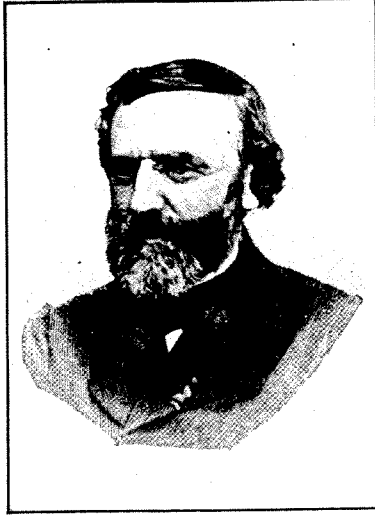
Le répertoire qu'il nous offre ici est strictement limité dans son but, mais que de savoir il lui a fallu et en des domaines variés pour grouper tant de notes précises se concentrant sur la personnalité d'un chanteur ou sur les variantes d'une chanson ! Car aux vastes plans panoramiques, Ollivier préfère la projection sur un point minuscule de toute une documentation amassée au cours d'une vie entière et inondant d'un flot de lumière des surfaces restreintes mais choisies.

L'originalité du recueil d'Ollivier, c'est qu'il ne s'agit point ici, comme dans les ouvrages d'autres auteurs ayant traité de la chanson, d'un livre se rapportant aux chansons orales, mais bien aux chansons imprimées et imprimées sur feuilles volantes, c'est-à-dire aux chansons que les autres livres se vantent tout justement d'exclure.

C'est, en effet, aux chansons dites « orales » que se limitaient et le Barzaz-Breiz de la Villemarqué et les recueils de Gwerziou et de Soniou par Luzel et Le Braz. C'est que, dans leur majorité, les chants oraux sont les plus anciens et quand il arrivait qu'un thème se présentât et sous la forme orale et sous la forme imprimée, La Villemarqué affirmait préférer la forme orale qu'à priori il considérait comme la plus ancienne et, conséquemment, comme la plus vénérable. De la chanson Le Paradis, La Villemarqué signale par exemple :

« Un curé de Plougonven, M. Kernau, la fit imprimer en 1816 pour y être distribuée. Mais je ne croirai jamais qu'on doive en chercher le modèle dans les collections imprimées. Outre qu'on en trouve autant de variantes qu'il y en a eu d'éditions, ces variantes

qui s'accordent plus ou moins, quant au fond, avec les versions orales, en diffèrent notablement par certains détails; elles ont perdu des strophes entières, des ornements pleins de grâce et de poésie que



Th. H. de la Villemarqué
(1815-1895)

celles-ci offrent encore; elles ont subi sous le rapport du langage des altérations nombreuses. Je n'ai donc pas hésité à suivre encore ici la version traditionnelle. »

Ce qui, dans les chansons orales, séduisait surtout La Villemarqué, c'est qu'il lui était possible de supposer, ces chansons ne portant ni date ni nom d'auteur, qu'elles lui étaient venues des temps les plus reculés et que, dans le cas particulier du Paradis, le poème non seulement remontait à Michel Le Nobletz, mais avait bien pu être inventé par saint Hervé en personne.

Quelles que fussent les divergences entre Luzel et La Villemarqué, c'étaient aussi les chansons les plus anciennes, tout au moins en apparence, que recherchait Luzel, car il était malgré tout imprégné des doctrines romantiques sur un génie collectif des races donnant spontanément naissance aux poésies populaires : « J'ai — disait-il — négligé à dessein des pièces imprimées sur des feuilles volantes que des chanteurs ambulants vendent aux pardons

et aux foires et vont colportant de porte en porte dans nos campagnes ». (Préface au tome II des Gwerziou.) L'excuse principale qu'il présente est que, pour publier le texte des feuilles volantes les plus caractéristiques, il lui aurait fallu au moins deux autres volumes. De son côté, Le Braz, dans son Introduction aux Soniou, se retranche derrière l'exclusive prononcée par Luzel contre les textes imprimés sur feuilles volantes pour ne pas faire état de la « Dispute du Laboureur et du Matelot », tout en reconnaissant que c'est un dialogue très répandu et très agréablement mené.

Luzel ne pouvait tout faire d'un coup; on n'en regrettera pas moins qu'il se soit trouvé contraint de chasser les feuilles volantes



Luzel (F.-M.) (1821-1895)
à l'âge de 48 ans

hors du champ de ses préoccupations. Il n'était pas en effet indifférent pour nous de savoir si, parmi les chansons recueillies par lui, il n'en était point qui eussent déjà été imprimées.

Si non seulement La Villemarqué, mais Luzel et Le Braz, qui n'avaient pourtant pas les mêmes préjugés que lui, se sont méfiés des feuilles volantes, c'est parce qu'ils ressentaient le goût de leur époque pour le mystère. Les antiquaires d'alors se complaisaient

à penser que, dans les périodes de grand art, architectes et verriers se seraient fait scrupule de signer leurs œuvres; la cathédrale, prétendait-on, était le résultat d'un labeur collectif et anonyme ne devant son unité qu'à une harmonie préétablie entre tous les artisans qui s'étaient associés pour édifier une œuvre commune. La chanson aussi enthousiasmait les chercheurs dans la mesure où elle apparaissait comme élaborée dans une demi-obscurité. Le fait d'imprimer des chansons et de les vendre était, à lui seul, un acte suspect, une manifestation d'industrialisme de la part de ceux qui se laissaient aller à pareilles tentations.

Et, de fait, beaucoup de ces feuilles volantes (était-ce parce qu'elles datent surtout du XIX^e siècle, était-ce parce que souvent un souci de lucre avait guidé les auteurs?) ont été jugées par plusieurs spécialistes comme de niveau assez bas. Voyez ce que Joseph Loth dit de la collection Penguern à propos du Combat de Saint-Cast qui y figure :

« Cette chanson est un assez triste spécimen des chansons plus ou moins populaires imprimées à Morlaix et à Lannion. Elle ne dépare pas la collection. Ces chansons sont populaires si, par populaire on entend inepte, mal composé, de langage hybride, et il suffit que l'auteur ait une instruction rudimentaire. » (Annales de Bretagne, Juillet 1897.)

Et l'abbé Batany, dans sa thèse sur Luzel (Rennes, Imprimerie Maurice Simon, 1941), de renchérir sur J. Loth quand il déclare :

« Les chansons imprimées du XIX^e siècle sont en général inférieures... Au XIX^e siècle, il y a eu un véritable débordement de chansons sur feuilles volantes, faites par n'importe qui, sur n'importe quoi. »

A ces chansons imprimées du XIX^e siècle, beaucoup de bretonnants reprochent encore d'être à la fois plus vulgaires que les chansons anciennes et plus influencées par les littératures extérieures, surtout celle de la France, tandis que les chansons plus lointaines dateraient d'une époque où la Bretagne était plus repliée sur elle-même (quoique la Bretagne ne fut peut-être pas tellement repliée sur elle-même quand elle servait de champ de bataille aux Anglais, aux Français et aux Espagnols). Il va de plus sans dire (et on se gardait bien d'ailleurs de le dire) qu'une chanson classée comme orale pouvait bien souvent n'être qu'une reminiscence d'une chanson précédemment imprimée ou dans un livre ou même sur simple feuille volante.

Il n'en reste pas moins que ces chansons de seconde zone ont leur intérêt pour l'historien qui, lorsqu'il examine un document imprimé, a l'impression de se trouver en terrain moins mouvant que lorsqu'il traite d'une chanson orale sans point de repère fixe. Ajoutez que l'existence d'une chanson imprimée peut singulièrement aider à supputer la date de telle chanson orale. C'est donc faire œuvre bien louable, même dans l'intérêt bien compris des chansons orales, que de vouloir déterminer l'état civil des chansons imprimées bretonnes, fussent-elles de date toute récente et de très pauvre qualité. Prises isolément, beaucoup de ces feuilles volantes ne sont pas très attirantes, mais, considérées dans leur ensemble et rapprochées les unes des autres, elles peuvent susciter chez le critique bien des idées curieuses.

* * *

*Le malheur est que nombre de ces chansons ont déjà disparu, beaucoup d'érudits estimant indigne d'eux de conserver dans leurs dossiers des productions aussi vulgaires et d'aussi faible valeur marchande. Il est cependant réconfortant de noter que quelques grands esprits ont, de bonne heure, attaché de l'importance à ces chiffons de papier. En 1805, Laënnec, désireux d'étudier la langue bretonne, écrivait à son père pour lui demander livres, dictionnaire, grammaire et poèmes, « sans oublier surtout les chansons populaires » (ROUXEAU, *Laënnec*, tome II, page 28 et suivantes), et Esnault, dans un article sur *Laënnec bretonnant* (Société Archéologique de Quimper, Bulletin 1919), indique que, dans la famille de Laënnec, on a conservé huit de ces chansons sur feuilles volantes qui avaient appartenu au père de l'auscultation. Il n'est pas jusqu'à Féli de Lamennais, rarement cité parmi les Pères de l'Église bretonnante, qui n'ait précautionneusement groupé ces pages méprisées. Le 31 octobre 1835, donc avant la publication du Barzaz-Breiz, Elie de Kertanguy exprimait ce vœu au fondateur des Frères Lamennais :*

*« M. de Kergariou, l'ancien conseiller d'État, a dit-on, une collection fort curieuse d'anciens airs bas-bretons. Vouddriez-vous lui écrire et lui demander s'il serait possible d'en avoir une copie. M. Féli a déjà un commencement de collection qu'il désire vivement compléter. » (ROUSSEL, *Lamennais*, d'après des documents inédits, p. 302.)*

Il est vrai que, dans ce cas particulier, Lamennais s'enquerrait peut-être plutôt de notations musicales que des chansons sur feuilles volantes qui d'ordinaire ne comportent pas d'indications proprement musicales. Nous ne possédons pas non plus de renseignements

très précis sur la nature de « chansons bretonnes » que La Tour d'Auvergne recueillit en 1791.

Dans la liste des collections particulières consultées par Ollivier, je relève la collection de Charles Le Goffic, lequel avait des raisons très personnelles d'aimer ces fragiles feuillets, puisque beaucoup avaient été imprimés par son propre père en sa boutique de Lannion.

Sur les autres collectionneurs qui s'ignoraient souvent les uns les autres, je n'ai pas le loisir de m'attarder; il en est un, cependant, le plus zélé de tous, auquel Ollivier rend un hommage particulier (page 262 en note) et sur qui j'aurais souhaité plus de détails encore : le juriste Le Hir, originaire de Saint-Pol-de-Léon et appartenant à la famille de l'abbé Le Hir, le professeur de Renan. C'est déjà bien méritoire de la part de Le Hir qu'il ait songé à classer avec un pareil soin de misérables imprimés d'aspect si lamentable; il fallait vraiment qu'il fût possédé d'une passion profonde pour tout ce qui tenait à la Bretagne. Mais, en dehors même de cela, Le Hir aurait droit à ce qu'on fouillât un peu plus qu'on n'a fait jusqu'ici et ses écrits et sa vie. Le Hir, en effet, a été un précurseur en bien d'autres domaines. Auteur d'un ouvrage De la Direction des aérostats, il avait publié, en 1867, une brochure Langue Auxiliaire Universelle. En 1857, le problème de Brest-Transatlantique l'avait attiré. Bien avant que le Métro fût projeté, il avait publié, de 1856 à 1872, une série de plaquettes traitant d'un futur « réseau de voies ferrées souterraines dans Paris ». De 1840 à 1870, il fonda et dirigea une dizaine de revues économiques, commerciales et artistiques. Mais Le Hir lui-même n'avait pas essayé d'ordonner les matériaux qu'il possédait et encore moins de les comparer aux matériaux assemblés par autrui. Il a fallu la patience d'Ollivier pour se livrer à la prospection de ces gisements épars, avant de faire sortir de cette poussière un Corpus méthodiquement organisé.

Je constate qu'il est cependant toute une catégorie de feuilles volantes qu'Ollivier s'est, pour le moment, interdit de cataloguer, car son travail aurait, sans cela, atteint des proportions gigantesques; je veux parler des feuilles de piété mises en vente lors des jubilés et des missions, Ollivier n'indiquant ces chants religieux qu'occasionnellement, quand le hasard les a joints à d'autres chants. Si, en dehors de cela, Ollivier a maintenu quelques « cantiques », c'est qu'au XVIII^e siècle le mot « cantique » s'employait encore pour désigner des poèmes tout profanes auxquels le

CANTIC NE'VOE'

VOAR SUJET PEVARZEC DEN A SO DÛT BEUET

Er memes Baq voant dar Goëmon. *V. 228* Cantic Mission Pleubian.

S Peret santel inspiret din
Ar moyeno da gomposin
Eve anons dar Vietonet ,
Eur maleur a fo c'hoerveet
Ar matier a fo d. solant ,
Ac a liqua cals mecnant
Pevarzec Den a oue beuet
E Henez Derh er Vazeoet
Vir dro teir heur goudé crespé
E coljont sivoas ho buté
An dé divoëan dimes ar bla
mil seis cantrei a daougent oa
Toitet aman Martolodet,
Mzestro Baq a naviganter ,
coz a yaouanc, me ho supli ,
Sur tout Parous ar Vin hy
A fo sur muan défolze
d'o c'herent , a d'o mignonet ,
Voe sivoas beuet dorn a dorn
Ebars en Baq Ervoan Dagorn.
Pa voant touchet aze ar garez
Ar Mzest pini voa an Daniec
A gri, hac a larad dé oll ,
Memeus aon neomp di gull.
Sa, ma ardeur iem gourajomp
Hac assablés yé pedomp ,
An Dreindet sac, a vant Ervoan
D'hon saureat fouden ahin.
Ar Mzest excité e c'quipul
Da bidin, non pas da grinil
Pep hini en eum sauveeet ,
vel m'hello, n'eu quiet a remed
Goerhès Vari Mam a biuté ,
Ho per trué ous hon Iné
Goerhès Vari mam binniguet,
Hac aman é veomp ni beuet.
Neufé ar sav Devoezerien ,
Martolodet . a Troherien ,
A bed Jesus, hac ar Voerhès ,
D'ho recev oll er Baradoés ,
O ma Doué ! ô ma Jesus !
A chui Goerhès oll gloriuz
Ber trué . a compassion
Ni ho supli a our galon.
Pa deuas ar mord'o fressan
Memeusamant evit ho lonquan

Neufé commantias an dud man,
Da guinnadin , a da ourlan.
Adieu hon Tadou hon Mame
hon mignonet a tud hon bro ,
Graz d'imp a dah d'en em voelet
Er Barados er joüfder..
Dianec'h era Tregueris
A chui yé Mimhiis
E quimiadomp ac é houllomp ,
Cb'r pidin Doue evidomp.
Hon inerrin en iliso
A laq tar laret offerno
Evit Roué a Rouané
Pidin da recev hon iné
A voir galon é commanjont,
Da c'houl pardon, ac é lertont ,
Pardon era ma breudeur ques ,
A diant an oll assablés.
Pardon, ma Doue ma C'hrouer
Pardon ma Jesus, ma Salvoer,
Ber trué ous ho crouader,
Abandon an dud dinatur..
Doué iust , acoll puissant
Pardonet da ré fo méchant ,
Ni ho phardon vés a galon
Ouximp beet compassion.
Queiment a glevo ar mars
A seu llo cals vés a dzero
Cri vijé sur nep na voeljsé
En Henez Deih nep a vigé.
O clevet ané o crial ,
en bec ar voern Guillo ar Moal
pini a offré é oll dauvé,
Da eur vaq all oa tost dé
Na dalfoa quer dé goul sicour
Na voa eno den do recour ,
Nac evit aour , nac evit mado ,
Bouzir oant ell ous ho c'h'lemo
Mzestro Baq . a Martolodet ,
Peré en plas voa d'o guelet,
D'osseour , a d'o sauveat
Eur c'h'raç vigé dirac hon Tad.
Sauveitein pevarzec den
Obliget voach en guit Christen
Sé a brocurge recompanfo
Dach er bed man, ac en Evo.



Cantique nouveau

au sujet de quatorze personnes qui ont été noyées
dans le même bateau en allant au goëmon. Sur l'air Cantique de la Mission de Pleubian.

(Voir le n° 228 de ce catalogue.)

Cette impression du XVIII^e siècle est une simple feuille imprimée
recto verso (180 x 265). (Biblioth. de Quimper Armoire I, est. Et I, n° 45).

XIX^e siècle appliquera le terme de « gwerz ». Ainsi, n^o 217 A et B, on voit apparaître une vie de Judas sous la désignation de Cantic Judas. A propos de l'imprécision des frontières séparant chansons profanes et chants religieux, il convient de rappeler, entre bien d'autres faits, la publication en 1848 de *Lyres Catholiques*, recueil de « cantiques religieux » orné de l'imprimatur épiscopal; l'auteur était le chanoine Corentin-Marie Le Guillou, né à Quimperlé en 1806 et mort Chanoine titulaire de Paris en 1890. Parmi ces cantiques dits religieux dont il avait composé la musique, on découvre des poèmes de Turquety, de Violeau, de Lefranc de Pompiann, de Corneille, de Racine, de J.-B. Rousseau, de Nodier, de Lamartine et de Victor-Hugo.

Au XVIII^e siècle, on employait aussi (voir A. Gastoué sur les « Cantiques français » dans le Dictionnaire des connaissances religieuses) le terme de « cantique spirituel » pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui « cantique » tout court. Mais presque à aucune époque, il ne semble avoir existé de barrière infranchissable entre chansons pieuses et chansons profanes. Au XIII^e siècle déjà, Gauthier de Coincy composait en l'honneur de la Vierge 80 chants s'inspirant à la fois des litanies et des chansons courtoises. Le Bienheureux Grignon de Montfort, pour ses hymnes, s'est permis de prendre comme thèmes un air de cabaret ou un refrain militaire. Au XVII^e siècle, beaucoup de recueils religieux indiquent négligemment « sur un air connu » à côté du titre de leurs cantiques. Après la Révolution, Gastoué note qu'il ne subsiste plus que les cantiques du genre Chanson; on va même jusqu'à dépouiller de leur support musical ancien certains textes religieux pour leur donner des airs empruntés à des opéras ou des opérettes en vogue.

« Souvent — dit Gastoué — les chants des vieux cantiques furent refaits à nouveau dans le plus mauvais style profane ou adaptés à des mélodies plus à la mode, romances, marches militaires, etc..., sans aucun discernement. On plaqua les belles paroles du Bienheureux de Montfort Reviens, pêcheur! sur Femme sensible, la romance de Méhul bien connue, parce qu'on trouvait que l'air traditionnel ressemblait trop à du plain-chant... L'Hélas! quelle douleur, nouveau venu, est tranquillement parodié sur le refrain des « grognards » de l'Empire que l'on catéchisait en leur offrant le démarquage facile de :

Ah! Ah! le beau malheur
D'être sapeur
Dans les voltigeurs.

* *
* *

Beaucoup de feuilles volantes enregistrées par Ollivier ne sont point revêtues de dates, ce qui rend très difficile l'attribution d'un âge exact à ces documents (sauf quand l'auteur a eu la bonne idée dans le dernier couplet ou de nous préciser la date ou de donner son âge exact au moment où il l'a composé). Les historiens du colportage nous font remarquer qu'une des raisons déterminant dans d'autres provinces les auteurs de plaintes à ne pas fournir la date d'un événement d'actualité qu'ils rapportaient était de faire durer cette actualité plus longtemps dans des régions où il n'était pas encore connu.

Parmi les documents aux dates les plus anciennes, je relève le n° 225 du catalogue qui est de 1607; le 214, de 1668; le 126, de 1732; le 228, de 1743.

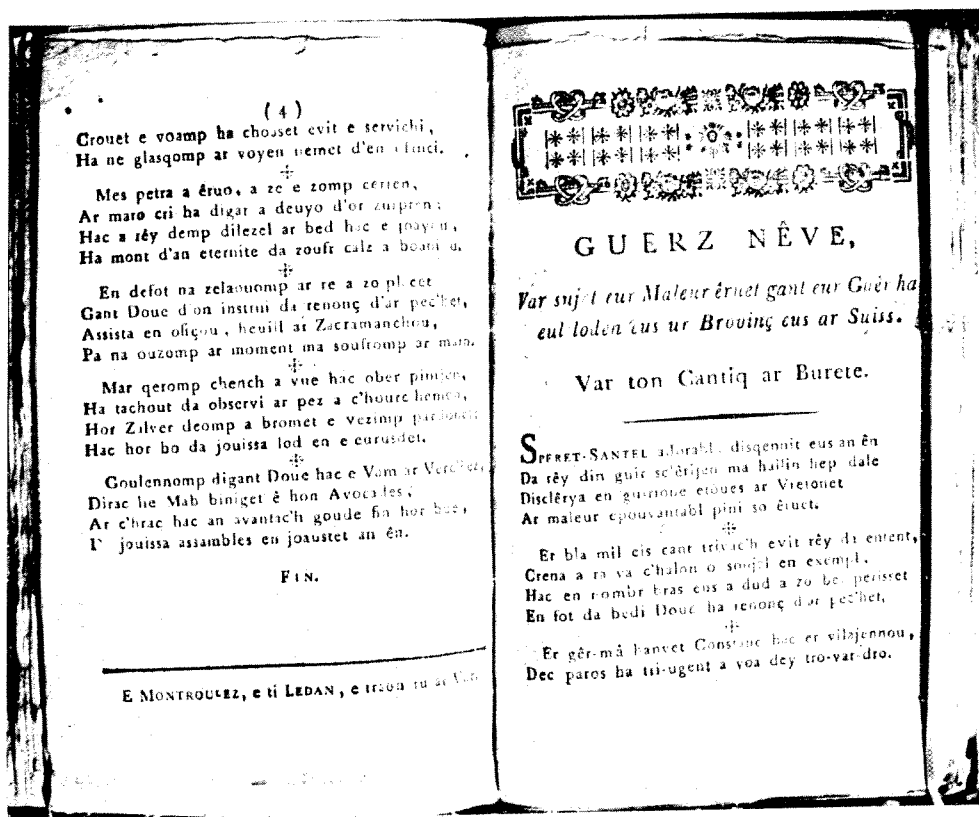
* * *

La grande masse des feuilles volantes date du XIX^e et du XX^e siècle. Quels sont les sujets dont traitent ces feuilles volantes? De tous les sujets possibles, tout comme les chansons de la littérature orale. Ces chansons orales, pour la commodité (un peu factice) de la répartition ont été, depuis Souvestre et La Villemarqué, distribuées en gwerziou et en soniou. Les gwerziou sont des chants épiques, fantastiques et tragiques, « racontant — dit Luzel — des apparitions surnaturelles, des infanticides, des duels à mort, des trahisons, des enlèvements et des violences de toutes sortes : mœurs féodales et à demi-barbares qui rappellent les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, et qui se sont continuées en Bretagne jusqu'au XVIII^e ». Les soniou sont des chants d'amour, des refrains et danses ou encore des rondes enfantines.

L'abbé Batany, dans sa thèse récente sur Luzel, a tenté d'énumérer les principales rubriques dans lesquelles gwerziou et soniou pourraient elles-mêmes être classées : chansons enfantines, chansons humoristiques, chansons amoureuses, récits de batailles, récits merveilleux surtout, car l'âme bretonne aime le fantastique. Mais, ainsi que le fait remarquer Batany, c'est la « petite chronique » qui constitue surtout le thème des chansons recueillies par Luzel. Cette « petite chronique » a pris, avec le temps, un aspect de poème historique, mais, au moment où elle avait été rimée, ce n'était que l'enregistrement de faits divers : exploits de voleurs de grands che-

mins, actes tyranniques de hobereaux violant et assassinant des jeunes filles qui leur résistaient.

Dans les feuilles volantes, plus proches de nous chronologiquement dans leur ensemble, ces faits divers prennent une importance de



P. 1 et 4 du n° 709, qui forme feuille volante avec le n° 664.

Impression de Lédan de 1818.

plus en plus grande, et un des résultats principaux du groupement de textes opéré par Ollivier est de nous faire comprendre très nettement que les auteurs de chansons populaires, lorsqu'ils offrent leurs productions dans les foires et les pardons, ont surtout pour but d'être des informateurs, initiant les campagnards aux événements

d'actualité. Il y a une cinquantaine ou une trentaine d'années, c'est-à-dire en un temps où les paysans lisaient très peu le journal, sauf quelquefois le dimanche, c'est en déchiffrant les chansons imprimées sur feuilles volantes que la paysannerie se renseignait sur ce qui se passait au delà des limites de la paroisse.

Ne pourrait-on pas considérer comme une forme un peu gauche du « magazine » d'aujourd'hui ces pages imprimées sur papier à chandelle et qui se présentaient comme plaintes en vers dans certaines régions, comme « canards » en prose dans d'autres pays, le « canard » ne rapportant qu'une seule nouvelle sensationnelle tandis que la « gazette » donnait toute une série d'informations? Il arrivait aussi que des publications de cette espèce fussent des organes intermédiaires entre le pamphlet en prose et la complainte; au XVII^e siècle des feuilles imprimées de ce genre s'appelaient « discours » et on y passait de la prose au vers comme dans le discours qui porte ce nom : « Discours de la guerre de Metz avec une chanson à la fin ». Notons que beaucoup de chansons figurant dans le Catalogue ci-dessous continuent à porter le titre ancien de « Disput » ou « Diviz ».

Quand Souvestre, dans les *Derniers Bretons*, dit que la chanson bretonne « est le journalisme sous ses formes variées », sa définition s'applique surtout aux chansons sur feuilles volantes. Mais redonnons le passage entier de Souvestre :

« [Chez les Bretons], la chanson forme toute la littérature. Ainsi revêt-elle tour à tour les diverses physionomies de l'art d'écrire : ode, roman, élégie, satire, morale, enseignement scientifique; il n'est rien qu'elle ne renferme; c'est le journalisme sous ses formes variées. Active, bavarde, changeante comme notre presse timbrée, la chanson court, flambe, crie de loin; elle porte toujours ses bottes de sept lieues et fait le tour d'un évêché en trois jours. »

Mais si elle se répand si vite, n'est-ce pas justement parce que les feuilles volantes sont les bottes de sept lieues dont parle Souvestre?

A quel point l'ubiquité des feuilles volantes pouvait être utilisée par diverses propagandes, Lédan l'a saisi quand en 1832 il composa 48 couplets sur « le Choléra Morbus et les moyens de s'en protéger autant qu'il est possible » (voir note 2 de la page 128).

De l'efficacité des chansons, dans une veine, cette fois satirique, Trévédy nous fournit un exemple inattendu dans une communication à la Société Archéologique de Quimper en décembre 1881 :

« Il y a vingt ans environ — dit-il — [ce serait donc vers 1860], le maire de Sein écrivit au procureur impérial pour se plaindre de la conduite des marins de Paimpol. Ceux-ci avaient amené à bord d'un de leurs bateaux une femme d'allures suspectes. Dans l'intérêt de ses administrés, le maire demandait au parquet l'autorisation d'expulser cette femme. On répondit par un refus. Mais, à peu de temps de là, le vertueux magistrat avertit le procureur qu'il avait trouvé le moyen de purger l'île de cette dangereuse sirène; sa vie avait été mise en chansons et les habitants autorisés à la chanter jusqu'au mardi-gras. »

Souvenons-nous que Brizeux fit imprimer sur des feuilles volantes plusieurs poèmes bretons de son Telen Arvor, ce qui lui valut le plaisir, lorsqu'il se rendit à Scaër en 1842, d'être accueilli sur la route par un défilé de paysans chantant les poèmes composés par lui. A l'aspect journalistique de la chanson, l'ami de La Ville-Marqué, Alfred de Courcy, a rendu hommage vers 1860 dans ses Esquisses. Hommage d'autant plus marquant qu'il est presque involontaire. Pour de Courcy, ainsi que pour Souvestre, la chanson est « notre seule littérature », « si toutefois — ajoute-t-il — on peut donner ce nom à des productions transmises de bouche en bouche sans le secours de l'écriture », car « la mémoire du Breton est opiniâtre comme sa volonté; il chante encore les derniers hymnes du druidisme et les ballades du moyen âge ». Dans la chanson, de Courcy ne veut voir qu'une improvisation, improvisation d'une nature, il est vrai, bien particulière, car « la chanson est, en Bretagne, la forme de la tradition; ...sans autre garantie de la durée que la transmission orale, elle traverse les siècles ». Cependant le même de Courcy, par une étrange contradiction et sans prononcer les termes de « feuilles volantes » qui aurait rompu le charme de ses incantations, a distingué tout ce qu'il y avait d'actualité dans la chanson.

« Parfois — dit-il — la chanson est une aumône qui en appellera beaucoup d'autres; une famille ruinée par un incendie ira quêter de ferme en ferme de quoi rebâtir sa chaumière en chantant ses propres infortunes charitablement rimées par un mendiant de profession .. Elle est plus persuasive que les sermons, les proclamations et les livres, parce que, seule, elle est séduisante et que, seule, elle a une véritable publicité. »

* * *

Dès qu'un grand crime se produisait, la nouvelle était immédiatement « colportée » par la chanson dans tous les recoins de la Bre-

tagne. La chanson 706 par exemple se rapporte à un assassinat commis à Landivisiau en 1844 et dont le coupable a été jugé aux assises de Quimper. La chanson 746 traite d'un autre crime qui a eu Saint-Thégonnec pour théâtre en 1843; la chanson 991, qui date de 1902, rapporte le forfait d'un parricide à Saint-Thégonnec. Un certain Combot qui fut guillotiné à Morlaix en 1893 est à lui seul l'objet de six chansons au moins. La gwerz n° 681, imprimée par Le Goffic le père, relate les méfaits d'Hélène Jégado, la célèbre empoisonneuse.

Mais les criminels, nés en Bretagne ou agissant en terre bretonne, ne sont pas les seuls à retenir l'attention des poètes de chez nous; les crimes commis au delà du Couesnon et de la Loire ont eu aussi leurs aèdes. Taldir-Jaffrennou, l'archidruide en personne, n'a pas dédaigné de composer une chanson sur feuille volante pour commémorer les horribles exploits des bandits en auto; Louis Le Brun stigmatise la lugubre carrière de Ravachol, en nous annonçant son poème comme un « récit terrible ».

Les grandes catastrophes font, comme on pense bien, les délices des chanteurs populaires et de leurs auditoires. Tantôt, c'est le naufrage de l'Hilda, près de Saint-Malo, tantôt celui du Titanic (quoique la Bretagne n'y fut pas directement intéressée) et en 1931 le naufrage du Saint-Philibert à l'embouchure de la Loire. En 1897, ç'avait été l'incendie du Bazar de la Charité qui eut les honneurs d'une complainte psalmodiée « sur un air triste », ainsi que dit brièvement une feuille volante. C'est aussi sur « airs tristes » qu'étaient détaillés la plupart des comptes rendus d'exécutions capitales. L'explosion du Liberté où périrent tant de marins bretons à Toulon en 1911 donne aussi à Charles Rolland l'occasion d'une rhapsodie. Une chanson de 1839 relate une éruption à la Martinique; une autre, de 1842, nous fait assister au premier accident de chemin de fer ou plus exactement aux « malheurs horribles occasionnés par les voitures à vapeur entre Bellevue et Meudon près de Paris ». Moins émouvant est le récit de l'inauguration de la route de Quimper à Morlaix, en 1844. Ailleurs, il s'agit des travaux de construction de la « grande route de fer » entre Brest et Saint-Brieuc. Grande route de fer, voilà ce que devient en breton la voie ferrée, ainsi dans la Grèce moderne, les gares portent à leur fronton le terme de « sidérodrome ».

La politique tient naturellement dans ces chansons une très grande place. Il ne semble pas qu'un seul événement important ait été passé sous silence par nos poètes granitiques, que ce soit la Révolution de 1789 ou la Séparation de l'Église et de l'État. Voici, dédié à Napoléon III, un résumé de la vie et des exploits de Napoléon I^{er} (n° 135). Une autre chanson sur Napoléon avait

[4]

Hac eus a galon bafet,
Amàn, e piasañ eun Doue,
Mervel, miñ guezh. mar be ret,
Evit difen Triou SANT-LOUIS,
E peb bro, e peb canton,
Dindan Banier ar Foudelüs ;
VIV AR FAMILL A VOURBON !!!

FIN.

Rac en deiz-se e'ch arruo penos an Nationou
a reclasso ar c'hrien a Isar d'ressedet evit ansign
d'ar bobl, hac e zimeurañ na vezo uemet gloar.

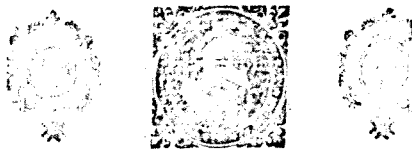
ISAÏ XI. C. XI. V. 10.

Montroulez, 30 Ebrél 1821.

Ar C'hemmisser Poliç,
LE COAT.



E MONTROULEZ, eus a Imprimeri LEDAN.



Desiderium peccatorum peribit. Psalm II

Rac ar struch a zortio eus ar c'hef a Isar, hac un ad-stri
var e c'hrien.

Speret an Eternel a reposo var ar struch-se ; speret ar furn
speret ar gusuil hac an nerz, speret ar sqiant hac
zoujanç d'an Eternel.

ISAÏ XI. C. XI. V. 1-

BADIZIANT AN DUC DE BORDEAUX,

AN DEIZ QENTA A VIS MAE 1821.

Var ton : *Adieu, Patrie.*

ME salud ! Prinç DOUE-ROET, (1)
Donezon a Brovidañç,
A zorn ar malheur diframmet

(1) DIEU-DONNÉ.

P. 1 et 4 du n° 103.

Feuille volante du format le plus fréquent (190×50).

pris pour prétexte le Retour des Cendres, en 1840. En 1820, l'assassinat du duc de Berry, puis la naissance de son fils le duc de Bordeaux, l'enfant du Miracle, avaient été salués, d'abord dans la tristesse, puis dans la joie, par un chanteur légitimiste. En 1830,

Lédan rédige et imprime à 2.000 exemplaires une traduction en vers bretons d'un exposé parisien sur les Trois Glorieuses. En 1831, chanson à la gloire du roi Louis-Philippe. La Révolution de 1848 provoque des appréhensions chez les uns, des cris de satisfaction chez les autres. Lorsque Napoléon III et l'Impératrice se rendent en Bretagne, un barde leur souhaite la bienvenue en Armorique. Des vers flétrissent la Commune; d'autres exaltent Mac-Mahon. Gambetta aussi fournit matière à cantate.

Quant aux attentats dirigés contre un chef d'État ou un prélat, ils retiennent naturellement l'intérêt des bardes puisqu'il s'y mêle de la gloire et du sang. En 1835, la machine infernale de Fieschi suscitait une complainte en Bretagne comme elle en avait fait tant surgir dans le reste de la France. En 1848, la mort héroïque de Mgr Affre ne pouvait manquer d'émouvoir l'imagination d'un poète comme en 1881 le meurtre du Czar par les terroristes et plus près de nous l'assassinat du président Paul Doumer par Gorguloff.

Les guerres ont de même été chantées par des Tyrtées campagnards. En feuilletant le Catalogue d'Ollivier, nous voyons défiler devant nous toutes les épopées d'hier et d'avant-hier : les combats d'Italie en 1859, la bataille de l'Alma, le siège de Sébastopol (sur l'air du cantique Itron Varia Rumengol), les combats du Mexique, ceux du Dahomey, de Tunisie, de Madagascar, les expéditions du Tonkin et de Chine, les batailles de la guerre de 70 et celles de la guerre 1914-18. Il n'est pas jusqu'à la guerre russo-japonaise et la guerre du Transvaal, quoique la Bretagne n'y ait point été mêlée, qui n'aient intéressé les auditeurs paysans.

Ce qui est particulièrement remarquable, c'est le nombre de chansons consacrées au départ des conscrits. L'une d'elles date de 1810.

Les grands Bretons n'ont pas été négligés par les aèdes. Charles Rolland, de Guerlesquin, qui était un Bleu de Bretagne, a exalté Renan, et La Tour d'Auvergne a inspiré trois poèmes.

Toute une histoire politique locale pourrait être rédigée, grâce à l'examen minutieux de certaines de ces chansons. Car, à l'occasion des élections municipales ou législatives, beaucoup de poèmes virent le jour, les uns satiriques contre des personnes, les autres se maintenant dans le domaine des doctrines. Il en est qui datent de 1849, d'autres de 1851 (contre les communistes et les socialistes), d'autres de 1871, de 1898, de 1906 par Charles Rolland en faveur

de la candidature socialiste de l'écrivain Yves Le Febvre), de 1908, de 1928, de 1929, de 1930 et de 1935, celui-ci lors des élections municipales au Huelgoat.



Le barde Ch. Rolland (1862-1940)

Mais on n'en finirait pas de mentionner les sujets de ces pièces, tant ils sont nombreux. Tantôt c'est une chanson sur le doryphore ou sur le « vélocipède ». Une chanson du XVIII^e siècle a été écrite en l'honneur du vieux jeu breton de la soule qui participait à la fois du rugby et du steeple-chase.

*
* *

Quelle forme prosodique et musicale a prise en Bretagne la chanson populaire? Une forme généralement très simple et presque indigente où, suivant un rythme approximatif, musique et paroles essayent tant bien que mal de se rejoindre. Comme dit Luzel, a propos de ses Gwerziou (I, p. 104) :

« Des mots de plusieurs syllabes glissent sur une note comme par enchantement. Un vers entier saute le pas s'il le faut et, en d'autres occasions, une phrase musicale de plusieurs mesures n'est pas trop

longue pour un mot. C'est une poésie impossible à régulariser... On se tromperait en croyant que ces irrégularités sont une grande difficulté pour nos chanteurs. Quelques syllabes de plus ou de moins dans un vers ne les embarrassent nullement. »

Ni non plus les exigences de la rime qui, lorsqu'il est nécessaire, se réduit à une simple assonance. Les vers les plus employés dans la chanson orale sont — dit Batany — (par ordre d'importance) les octosyllabes, puis les hexamètres, puis des vers de treize ou de quatorze syllabes, mais on trouve aussi des vers de neuf syllabes. Ce que Batany rapporte de la chanson orale semble aussi vrai de la chanson imprimée qui nous préoccupe présentement.

Quant à la musique, eh! bien, il nous faut avouer — dussions-nous contrister quelques obstinés — que c'est le moindre souci des fabricants de chansons qui, dans la plupart des cas, sont tout à fait ignorants du solfège. Presque toutes les chansons se déroulent sur des airs connus, soit sur des airs de cantiques, soit sur des airs profanes français très familiers aux auditeurs. Quellien, déjà, dans son rapport officiel de 1883 sur les mélodies populaires bretonnes, avait eu la franchise de reconnaître qu'un même poème apparaît sous des airs différents : « S'il arrive qu'un chanteur ne le sache pas ou ait oublié la mélodie originale, il en imagine une, séance tenante ». D'ailleurs aucune notation musicale ne figure sur les feuilles volantes, sauf parmi les dernières venues. Quelquefois, le chansonnier indique sommairement « Sur un air gai » ou « Sur un air triste ».

Pourquoi, lorsqu'il s'agit de complaintes bretonnes en serait-il autrement que des complaintes ou chansons du reste de la France? Je me souviens d'avoir assisté à la messe de minuit aux Baux en Provence (c'était vers 1912). Après la cérémonie, le poète populaire en langue provençale, Charloun Rieu, qui habitait le village tout voisin du Paradou, s'en alla chanter de café en café ses œuvrettes les plus récentes; il les chantait toutes sur les airs de music-hall les plus connus, tels que la Petite Tonkinoise. On sait comment Kousk Breiz-Izel n'a pas été, comme le pensent tant de gens, composé sur des rythmes autochtones venus du fond des âges, mais sur l'air en En revenant de Chandernagor, romance qui connut une grande vogue vers 1885, lors de la campagne du Tonkin. Quelquefois l'auteur, on ne peut être plus conciliant, porte sur sa feuille : « Sur un air au choix » ou « Sur un air nouveau ».

Que de chansons les pêcheurs de nos côtes sont arrivés à chanter sur l'air de la Marseillaise, glissant ainsi presque inconsciemment d'un air mal connu à un rythme qui leur était familier. Une nuit que je passais vers 1905 avec des marchands d'oignons rosco-vites qui rentraient avec moi par mer de Southampton à Saint-Malo, j'entendis presque sans arrêt des chansons en breton qui, portant sur les sujets les plus variés, s'appuyaient toutes sur l'air de la Marseillaise. Et l'un des chanteurs me disait fièrement : « Nous autres, les marchands d'oignons, nous avons inventé une chanson sur notre corporation. — Vous en avez aussi inventé la musique? » lui demandai-je. — Oh! oui. — Sur l'air de la Marseillaise? » dis-je à tout hasard. « Tiens, vous la connaissez? » me dit-il surpris. « Oui, c'était sur l'air de la Marseillaise! ».

Il arrive aussi que la chanson ne soit guère qu'un récitatif imitant d'assez loin la cadence d'un cantique. Il ne faut jamais oublier, en effet, surtout en Bretagne, les liens existant entre la musique religieuse et la musique profane, la musique d'église influant sur la musique profane, mais aussi dans certains cas, la musique profane passant dans la musique sacrée. Dans toute l'Europe, la plupart des Noël's sont d'inspiration profane. Mais le fait est extraordinairement remarquable en Bretagne où, au XVII^e siècle, le P. Maunoir s'est appliqué à enrôler au service de Dieu des airs fort mécréants, estimant ainsi qu'il jouait au démon un très mauvais tour. Un des airs dont, soit dit en passant, le P. Maunoir opéra ainsi la conversion était An hini Goz qui servait de support à des couplets licencieux, Dans un manuscrit du Père Maunoir que Luzel trouva à Brest dans le Bibliothèque de la Marine, figurait un cantique en breton avec cette indication « sur l'air d'An hini goz et adopté spécialement pour détruire la chanson maudite inventée par l'esprit malin et commune dans le peuple ». De même, en Angleterre, le général Booth, fondateur de l'Armée du Salut, a, sur les airs de chansons anglaises qu'il jugeait les plus frivoles, composé des cantiques que ses orchestres de cuivre allaient jouer sur les places publiques; ainsi le général Booth obligeait, disait-il, le diable à travailler pour le compte de Dieu.

Quel était le chiffre des tirages? Ollivier nous donne sur ce point des indications fort précieuses dont il est redevable aux recherches de son ami Daniel Bernard, fureteur aussi modeste et aussi érudit que lui-même. Ce tirage, en règle générale, était de 1.000 ou 1.500; moins souvent 2.000. Il y eut des tirages de 3.000; ce fut notamment le cas pour la chanson célébrant le voyage de Napoléon III en Bretagne. On a tiré d'un coup à 10.000 un poème sur les crimes de Troppman.

Il va sans dire que ces tirages furent, dans bien des circonstances, renouvelés. Ollivier, en comparant les divers exemplaires de certaines chansons qui lui sont passées sous les yeux, a réussi à déterminer qu'elles ont eu plusieurs rééditions. On imagine difficilement toute l'ingénieuse perspicacité qu'il lui a fallu pour arriver à d'aussi subtiles discriminations. Parfois c'est une légère différence dans la forme des caractères typographiques ou la présence de certaine vignette ou encore la suppression d'une coquille qui établissent la différence entre deux feuilles volantes identiques au premier aspect. Mais il reste, malgré tout, des rééditions qu'Ollivier n'a pas été en mesure de connaître et par suite de reconnaître; de plus, quand il lui arrivait, dans une bibliothèque, d'examiner un stock de chansons, il ne lui était pas possible de conserver dans l'œil le souvenir détaillé de tous les textes imprimés des mêmes chansons étudiées par lui dans les bibliothèques des autres villes. En dépit de tous ces obstacles, il est parvenu à déterminer que plusieurs chansons avaient été réimprimées au moins sept fois : ce sont presque toutes des « canticou ». La feuille 327 aux 100 couplets a été réimprimée au moins dix fois. C'est d'un cantique à sainte Anne qu'Ollivier a découvert le plus de réimpressions, à Morlaix, à Lannion, à Landerneau et à Quimper. Le fait que les feuilles volantes ont été aussi souvent réimprimées est un sûr garant de la vogue de ces poèmes. La liste des lieux où ces réimpressions ont été effectuées nous permet en outre d'établir un utile tableau des zones de diffusion les plus importantes : Morlaix et Lannion doivent venir ex æquo en tête du classement; puis arrive Quimper. Ensuite Guingamp, Landerneau et Quimperlé. Les éditions brestoises sont assez rares.

Qu'il ne se soit pas jusqu'ici rencontré de bretonnant capable de se livrer à des examens aussi minutieux, à des statistiques aussi précises, on le comprendra sans peine. Ce dont en revanche on pour-

rait être surpris, c'est qu'il ne se soit pas trouvé quelqu'un pour établir tout au moins un grossier répertoire de ces feuilles volantes. Mais c'est que pareil inventaire était, en soi, extraordinairement difficile à constituer. La feuille volante, considérée comme, de par sa nature, destinée à disparaître, n'est prise au sérieux ni par les délicats ni par les rustres; d'aucuns qui étaient tentés de conserver ces lambeaux de papier, les ont jugés d'un assemblage trop compliqué; ou s'il arrivait qu'une telle collection fût formée, les héritiers avaient vite fait de disperser les paperasses léguées par le collectionneur. Il est bien à craindre, dans ces conditions, que plus de la moitié des chansons imprimées en Bretagne ait déjà disparu sans laisser de traces. Qu'Ollivier ait réussi à identifier ici plus de 1.850 feuilles volantes, c'est là un exploit dont nous avons tout lieu de nous réjouir. Souvestre, je le sais, a prétendu que, de son temps, il courait 10.000 chansons populaires en Bretagne, et, depuis lors, la chanson n'a cessé de prospérer en Armorique : Ollivier, dans ces conditions et malgré tous ses inlassables efforts, n'aurait pu réussir à découvrir un dixième de toutes les feuilles volantes ayant circulé dans les campagnes. Mais Souvestre exagérerait volontiers et il avait cité le chiffre de 10.000 un peu au hasard et, sans doute, songeait-il aux chansons orales plus encore qu'aux chants imprimés.

Le Goffic aurait découragé Ollivier si celui-ci l'avait consulté avant d'entreprendre le travail; car il croyait la tâche absolument impossible. Dans la quatrième série de l'Ame Bretonne il a déploré l'inévitable disparition de cette littérature qu'il aimait. S'affligeant de ne pouvoir retrouver un poème de *Yan ar Gwenn*, il déclarait mélancoliquement :

« Le chant a eu le sort commun à la plupart des productions du barde, imprimées sur feuilles volantes et qui s'en sont allées où vont toutes les feuilles. Aucune bibliothèque publique n'a pris soin de recueillir cette littérature éphémère de nos rhapsodes nationaux. »

Si Le Goffic à la barbe fleurie était encore de ce monde, il s'excuserait avec bonhomie auprès des bibliothécaires bretons d'avoir douté de leurs mérites. Ollivier, en effet, a déniché des recueils de ces chansons dans les bibliothèques de Brest, de Quimper, de Morlaix, de Rennes et même à la Nationale de Paris. Il a de même découvert chez une vingtaine de particuliers des stocks de ces ballades soigneusement assemblées. Grâce à Ollivier, il sera désormais pos-

sible d'établir en quel lieu se trouve le texte de telle ou telle chanson. Toutes ces collections privées ou publiques, il leur a rendu visite; de son œil implacable il a inventorié leurs diverses variantes; tous les Bretons doivent un hommage de profonde reconnaissance à Ollivier (1).

Chemin faisant, Ollivier (ne vous ai-je pas dit qu'il avait accompli un travail de premier ordre tout nourri d'étonnantes recherches?) a apporté une très riche contribution à l'histoire de l'imprimerie en Bretagne. Jamais aucun autre historien n'avait projeté semblable lumière sur tous les petits imprimeurs qui se sont occupés de choses bretonnes. Que de figures disparues qui renaissent ainsi brusquement à la vie : le père de Charles Le Goffic ou ce Lédan que consulta Michelet lors de son voyage en Bretagne et tant d'autres maîtres de la lettre moulée.

Cette boutique de Lédan, en particulier, a dû être pour la Bretagne ce qu'on nommait au XVII^e siècle un « bureau d'esprit », un étonnant centre nerveux où venaient affluer et se congolmer toutes les rumeurs éparses à travers la péninsule; mais ce centre nerveux avait l'originalité d'être paysan par toutes ses fibres. Considérant l'édition comme un apostolat, Lédan rêvait de faire de sa maison une sorte d'institut de culture paysanne et de mettre en breton à la disposition du prolétariat agricole les textes les plus variés de la littérature française. Le plus grand succès remporté par sa firme fut une adaptation bretonne de la Vie des quatre fils Aymon; il avait entrepris aussi de traduire la comédie en cinq actes de Boursault : Esope à la Cour et la tragédie de De Belloy : Gabrielle de Vergy; il avait, de plus, traduit le Meunier de Sans Souci par Andrieux.

Un autre aspect de son activité bretonne fut le zèle avec lequel il collectionna un des premiers, et peut-être tout le premier, des chansons et des mystères. Ollivier est même convaincu (page 418) que c'est Lédan qui a documenté Souvestre, cet autre morlaisien, dans ses recherches sur la poésie populaire de notre province. Et voilà qui n'est pas une petite affaire, car c'est Souvestre qui, avant La Villemarqué en personne, révéla à la France des Soniou et des Gwerziou bretons. Lédan apparaît, après tout cela, comme, à l'époque

(1) Ajoutons, parmi toutes les preuves données par Ollivier de son dévouement à la cause bretonne, qu'il a copié toutes les chansons dont il donne les titres et qu'il a l'intention de léguer ces copies à la Bibliothèque de Rennes.

romantique, la première silhouette d'intermédiaire passionné se dressant aux confins de la Bretagne et de la France, les aidant toutes deux à se comprendre réciproquement et à s'aimer (1).

Sous la sécheresse voulue avec laquelle Ollivier nous présente la biographie de Lédan, comme d'ailleurs les biographies de Lescour, de Luzel, de Yann ar Guen, de Milin et de Charles Rolland, nous sentons vibrer toute la sympathie profonde qu'il éprouve pour leur dévouement à la cause bretonne et toute sa reconnaissance pour les résultats obtenus. Lédan, sans aucun doute, est un de ses préférés,



Lédan (Alexandre)

car il a accompli une tâche particulière que son double caractère d'éditeur et d'auteur ne permettait qu'à lui de mener à bien. On lira dans le texte d'Ollivier (pages 413-414) le passage du Gallois Thomas Price émerveillé de rencontrer un homme qui vit en contact aussi direct avec le génie populaire. Au témoignage de Price joignons celui de l'historien Michelet qui, lors de son rapide séjour à Morlaix en 1831, a rendu visite à Lédan. De la conversation entre ces deux enthousiastes pour qui le peuple était une divinité,

(1) L'activité de Lédan comme journaliste mériterait d'être étudiée. Il fonda, en effet, et dirigea, en 1830, le *Journal de Morlaix*, hebdomadaire, qui allait être le premier en date des journaux morlaisiens et même (Brest exclu) le premier des journaux imprimés dans le Finistère (le premier journal de Quimper datant de 1836; le premier journal de Quimper, de 1838; le premier journal de Châteaulin, de 1846). Kerviler le cite dans son *Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne* et il est frappant que, de tous les journaux cités par lui, ce soit le seul auquel Kerviler consacre une appréciation élogieuse : « C'est, dit-il, un journal très littéraire qui contient souvent des poésies et des articles sur la Bretagne. »

il reste par bonheur une trace, trop brève, dans les carnets de route encore partiellement inédits de Michelet qu'Auguste Dupouy a eu la bonne pensée de consulter en ce qui concernait le voyage en Bretagne de l'auteur du Tableau de la France.

« *Lundi 15 (Assomption) — dit Michelet — Morlaix-Brest. Avant le départ, M. Le Lédan (Les quatre fils Aymon, d'après des fragments bretons manuscrits). A Morlaix, M. de Blois. Lédan ne connaît rien hors du Finistère. A été enfant de chœur avec un Cacou qui est devenu prêtre à la Révolution pour cesser d'être méprisé. Jusqu'à cette époque les Cacous ne pouvaient pas entrer dans l'église plus loin que les cordes des cloches. Le poème du prêtre contre la révolution a été imprimé en partie à Saint-Brieuc. Des Gallois ont souvent visité Lédan. Ils l'engageaient à envoyer un de ses enfants chez eux. Je n'ai pas eu le temps de prendre toute la collection de ses chansons.* »

Cette note de Michelet, si courte soit-elle, pourrait mener à de bien curieuses recherches. D'abord en ce qui touche Lédan enfant de chœur; car on sait qu'Anne de Bretagne fit don, en 1505, à la Collégiale de Notre-Dame du Mur d'une somme pour l'entretien de deux enfants de chœur. Lédan et son camarade cacou seraient-ils des bénéficiaires de la dotation de la Duchesse?

Quant à l'ouvrage écrit par un prêtre contre la Révolution (ce prêtre n'étant pas d'ailleurs, comme on pourrait le croire, le prêtre cacou dont Michelet avait parlé dans la phrase précédente), il devient possible, grâce à cette ligne griffonnée par l'historien sur son agenda, de l'identifier aux Réflexions dont Lédan en 1836 a publié une édition complète et qui furent écrites par l'abbé Le Lay. Le plus extraordinaire encore, c'est que, toujours grâce à Michelet, il nous est maintenant permis d'éclairer Ollivier sur l'identité de l'imprimeur ayant publié la première édition (partielle) des Réflexions. Ollivier (page 419, note 3) déclare qu'il n'a pu déterminer qui était cet imprimeur. Or, une indication au crayon, relevée par Dupouy sur le manuscrit de Michelet, porte que « Prudhomme » a été l'imprimeur briochin ayant d'abord publié sous une forme fragmentaire cet ouvrage de l'abbé Le Lay.

Enfin une dernière déduction à tirer du paragraphe de Michelet, si gorgé de suc en sa concision, c'est que Michelet peut être retenu parmi les premiers collectionneurs de chansons bretonnes sur feuilles volantes puisque, s'il n'a pas pris « toute la collection » des chansons parues chez Lédan, il en a, du moins, emporté un certain nombre.

Dans les notes qu'a laissées Michelet et qui sont malheureusement décousues, car ce memento n'était destiné qu'à lui-même, il y aurait pour le sujet qui nous intéresse, d'autres informations précieuses à puiser : celle-ci par exemple sur le goût que les diverses régions de Bretagne éprouvaient plus particulièrement pour telle ou telle publication de Lédan : « Saint-Pol ne prend que des cantiques ; Tréguier, des chansons ». Et l'historien professionnel qu'est Michelet écrit, après un examen probablement très sommaire : « Rien d'historique dans ces chansons ». « Ces » s'applique probablement à un nombre très restreint de chansons qui lui sont passées sous les yeux.

D'une autre phrase, isolée, de Michelet, on dégage difficilement si, en l'écrivant, il avait songé aux Léonards en général ou à certains Léonards qu'il aurait entendus chanter : « Dans l'ampleur monotone de leur récitatif et de leurs vêtements noirs, il y a quelque chose d'espagnol ».

Je suis très reconnaissant à Dupouy de m'avoir permis de puiser ici et dans l'article qu'en 1933 il a publié dans la Revue de France touchant les notes de Michelet sur la Bretagne et dans son Michelet en Bretagne de la Dépêche de Brest (13 juin 1934) et même dans les références manuscrites qui lui restent de son dépouillement du carnet de route de Michelet, au Musée Carnavalet. Nous espérons que Dupouy continuera à approfondir ce dossier qui peut nous apporter bien des révélations. Le colloque de Michelet avec Lédan était demeuré dans l'esprit du visionnaire comme associé à la physionomie pittoresque de Morlaix dont il écrivait dans ses notes : « C'est la position d'Heidelberg ».

Il est aussi permis de se demander si Michelet n'avait pas déjà été en relations épistolaires avec Lédan et s'il ne l'est pas demeuré par la suite. En 1913, j'avais déjà été intrigué par les rapports entre Michelet et Lédan et j'avais signalé alors dans le Fureteur Breton que, traitant du bazvalan dans son Tableau de la France (voir sur les remaniements du Tableau de la France par Michelet une étude de Lanson publiée en 1910 dans les Mélanges réunis chez Champion en l'honneur du professeur Wilmotte) Michelet avait déclaré : « Ces faits et plusieurs autres m'ont été confirmés par M. Le Lédan, libraire et antiquaire distingué de Morlaix. Je dois d'autres détails de mœurs à divers personnages du pays. »

Ces divers personnages que Michelet se plaisait à interroger étaient souvent des libraires. Dans le carnet examiné par Dupouy, Michelet signale qu'il a vu un libraire à Vannes et qu'à Nantes il a rencontré l'éditeur Mellinet Malassis. Existerait-il aussi un journal de route de Chéruel qui accompagna Michelet dans son voyage en Bretagne?

Quand Michelet dit : « Nous », à propos de sa visite à Tréguier chez le père Système, c'est à Chéruel que — nous dit Dupouy — il fait allusion. Retenons en passant que le père Système leur « chante » une tragédie. Faudra-t-il qu'Ollivier fasse entrer le père Système dans sa liste des chanteurs bretons?

Au total, Lédan paraît avoir été une des principales sources d'information de Michelet sur la vie populaire bretonne. Lors de son séjour à Morlaix, c'est à deux personnes bien différentes qu'il rendra visite. L'une est l'autodidacte Lédan, l'autre est un savant : Aymar de Blois (ce de Blois aurait pu communiquer à Michelet de curieux souvenirs sur la période révolutionnaire : c'était lui qui se trouvait dans la diligence Quimper-Landerneau en même temps qu'Audreïn, quand l'évêque constitutionnel du Finistère fut assassiné par les Chouans). Mais c'est la conversation de Lédan qui à Michelet a semblé la plus attachante. Vraisemblablement la maison Lédan a été pour les Romantiques le centre d'information auquel ils recouraient le plus volontiers. Quand, beaucoup plus tard, en 1869, Alexandre Dumas père se cherchera en Bretagne un lieu de villégiature, c'est du fils Lédan qu'il sollicitera encore des renseignements.

* * *

Et quelle justice Ollivier rend aussi à nos imprimeurs d'aujourd'hui, toujours poursuivant le sillon creusé par leurs prédécesseurs! D'autant que, lorsqu'il a l'occasion de nous présenter un imprimeur de chansons, il en profite pour énumérer les livres en langue bretonne qui sont sortis de leurs ateliers, ainsi établissant solidement les bases de la Bibliographie des livres imprimés en langue bretonne dont le besoin se fait tellement sentir et qu'Ollivier est certainement le mieux qualifié et peut-être le seul qualifié pour nous offrir.

Pourquoi même limiterait-on cette bibliographie aux ouvrages en langue bretonne? Car nos imprimeurs ont souvent édité en français de précieuses publications sur la Bretagne. Pour ma part,

le nom de l'imprimeur morlaisien Chevalier, rencontré au hasard de ces pages, m'a plongé dans de longues rêveries. Ollivier note que, de 1883 à 1884, Chevalier dirige et imprime une revue *Le Breton*, ce qui est déjà une utile indication, mais il imprima aussi en 1887 une autre revue : les *Chroniques* dont Morlaix peut tirer un certain orgueil car, si les *Chroniques* ne durèrent qu'un an, elles ont compté dans l'histoire littéraire, tant au point de vue breton qu'au point de vue français. Non seulement les *Chroniques* naquirent et vécurent à Morlaix, mais ce fut à Morlaix qu'elles furent conçues au cours du voyage de découverte qu'en Bretagne Barrès entreprit en compagnie de Le Goffic. C'est à Morlaix en effet que les deux amis forment le projet de lancer la revue qui nous manque encore aujourd'hui : une revue où s'uniraient tous les régionalismes. Les *Chroniques* avaient cette particularité de contenir des études traitant des diverses parties de la France : ébauche de la publication qu'il nous faudra bien créer un jour : le miroir où l'activité de toutes les provinces françaises se reflèterait simultanément en un bouquet d'articles, si bien qu'à toutes les pages du fascicule éclaterait quelque aspect nouveau et charmant du visage aimé de la patrie. C'est dans les *Chroniques* que parurent pour la première fois des œuvres délicates de Jules Tellier et en particulier le Discours pour la bien-aimée; dans les *Chroniques* aussi que Barrès a publié certaine interview de Renan ou plutôt certain : « à la manière de Renan » qui devait plus tard s'épanouir en une brochure qui fit tant de bruit.

Durocher, Bellessort y collaborèrent; Le Goffic y donna le Duc Bébé; Tiercelin qui allait fonder l'*Hermine* donna dans les *Chroniques* un poème sur le Printemps et *Le Braz* sa Voix des Chênes. C'était la note bretonne qui dominait dans les *Chroniques*. Comment en être surpris puisque des deux créateurs de la revue, l'un, Le Goffic, était breton, l'autre, Barrès, était alors ensorcelé par la Bretagne ainsi qu'il devait l'être plus tard et définitivement par sa Lorraine. Comme, dans un des articles, le typographe avait remplacé *De la Harpe* par *De la Haye*, Barrès se consolait de la mésaventure en écrivant :

« Morlaix est une ville ravissante; notre imprimeur qui a l'heureuse fortune d'y vivre eut bien raison de négliger la correction des épreuves, s'il voulut flâner le long des beaux grands navires où j'aimerais tant être balancé du Havre jusqu'en Bretagne. »

*
* * *

Le prix de ces chansons fut longtemps d'un sou seulement, chiffre porté sur beaucoup de feuilles volantes; mais, dès avant la guerre de 1914, le prix était devenu 0,10. Comme toutes les œuvres d'inspiration populaire, ces poèmes sont d'une dangereuse prolifération. Il n'est pas rare que la chanson s'étire jusqu'à 70 et même cent couplets. La chanson de 1851 contre communistes et socialistes monte jusqu'à 120, le « cantic » n° 220 a 140 couplets, mais il faut tenir compte du fait que les chants d'inspiration religieuse sont d'ordinaire beaucoup plus longs que les chansons profanes. La Vie de Napoléon dont nous avons déjà parlé et qui est dédiée à Napoléon III compte 144 couplets. Une chanson de 1873 (n° 777) en a 185. Mais le record est détenu par la chanson de 317 couplets où Yann ar Minouz a célébré le sculpteur de calvaires Yves Hernot qui, lui aussi, composait des gwerziou. Ce sont — reconnaissons-le — les chansons les plus longues qui semblent avoir remporté le plus vif succès, la fécondité de l'auteur étant un des facteurs les plus notoires de sa réputation.

« Un jour — rapporte Souvestre dans les Derniers Bretons — en arrivant au pardon de Saint-Jean-du-Doigt près de Morlaix, j'entendis un aveugle qui chantait des vers bretons sur la naissance de Jésus-Christ; en repassant le soir, je le trouvais à la même place, continuant son sujet qu'il n'avait point achevé. Je m'approchai et il m'apprit qu'il lui fallait habituellement un jour pour chanter le poème entier; encore ne le savait-il pas complètement. »

*
* *
*

Quels sont les auteurs de ces chansons? Nous arrivons là à un chapitre très remarquable de l'étude d'Ollivier. Il me semble bien en effet qu'une des raisons inavouées de La Villemarqué pour refuser de s'intéresser aux feuilles volantes est qu'elles étaient pour lui dénuées de mystère, dues comme elles l'étaient à des auteurs assez facilement identifiables et dont les sources aussi pouvaient s'identifier, tandis qu'il était permis d'attribuer les chansons dites orales à une prolifération spontanée. Même s'il était indéniable que la chanson eût été composée à une date très récente, alors il demeurerait la ressource de transformer les auteurs en instruments passifs de forces invisibles si on les décrivait comme ayant composé ces œuvres à plusieurs et comme en se jouant. De Courcy ainsi que La Villemarqué laissent planer le doute sur l'individualité des

« mendiants » aveugles et des « tailleurs » qui, comme les troubadours, s'en vont improvisant de demeure en demeure.

« En automne — dit de Courcy — tout à coup, on entend la voix du vieil aveugle qui murmure une prière à la porte; on s'empresse de lui ouvrir, de le débarrasser de sa besace, de lui offrir un escabeau dans le foyer et, quand il a réchauffé ses mains et séché ses haillons, il acquitte en chantant la dette de sa reconnaissance. »

Mais le poème que chante ce mendiant, d'où vient-il si ce n'est de la nuit des âges? C'est tout juste si La Villemarqué, tenant à insérer dans le Barzaz-Breiz un poème à la gloire de sa propre mère, se voit contraint d'avouer que la chanson est l'œuvre du « bon et vénérable curé d'Eskibien, M. Stanguèzec », mais c'est une mendicante qui vient la chanter à la porte du manoir de Nizon.

Ce n'est pas que La Villemarqué nie l'apparition de chansons à notre époque, mais, même alors, il laisse entendre qu'elles sont presque inévitablement le résultat d'une création collective.

« Quelqu'un — dit-il (Introduction au Barzaz-Breiz) — arrive à la veillée et raconte un fait qui vient de se passer; on en cause; un second visiteur se présente avec de nouveaux détails, les esprits s'échauffent; survient un troisième qui porte l'émotion à son comble et tous de s'écrier : « Faisons une chanson ». Le poète en renom est naturellement engagé à donner le ton et à commencer; il se fait d'abord prier (c'est l'usage), puis il entonne; tous répètent après lui la strophe improvisée; son voisin continue la chanson; ... chacun des veilleurs à tour de rôle fait sa strophe; et la pièce, œuvre de tous, répétée par tous et aussitôt retenue que composée, vole, dès le lendemain, de paroisse en paroisse sur l'aile du refrain, de veillée en veillée. La plupart des ballades se composent ainsi en collaboration; j'ai assisté plus d'une fois à leur naissance. »

Dans le commentaire sur la chanson *Le Temps passé*, La Villemarqué dit avoir assisté à l'élaboration même de cette chanson « une de ces chansons de danse improvisées, véritables Ballades, malheureusement trop rares aujourd'hui ».

« Un maître meunier, qu'on me dit être le plus célèbre chanteur de noces des montagnes, menait le branle et la chanson; pour collaborateurs, il avait le premier valet de son moulin, sept laboureurs et trois Pillaouer ou chiffonniers ambulants. »

« Si — dit encore La Villemarqué — il arrive à un Kler de composer une chanson, en tout cas, il ne l'écrit point, car

« s'écrire et se faire imprimer serait pour ces poètes populaires renoncer à voir leurs chants appris par cœur et répétés de génération en génération. »

Suivant La Villemarqué, les auteurs de chansons orales modernes se recruteraient particulièrement parmi les tailleurs, les meuniers ou les marchands de chiffons, toutes personnes que leur métier aura amenées à se déplacer, ce qui se comprend assez aisément, mais qui,



Yan ar Guen (1774-1849).

(Reproduction d'un pastel de l'artisan morlaisien Jean-Louis Nicolas).

somme loule, va contre la thèse même soutenue par lui et d'après laquelle la chanson devrait jaillir de l'imagination des êtres les plus primitifs, les moins soumis aux influences extérieures. Il est aussi obligé de reconnaître plus ou moins clairement que certains auteurs étaient des prêtres ou des anciens élèves de petits séminaires, à moins, que ce ne soient des instituteurs. Quand à Luzel, il ne paraît pas s'être

beaucoup préoccupé de savoir, intéressé qu'il était par les inter-
prètes, quels étaient les milieux d'où provenaient les compositeurs.

En ce qui concerne les auteurs de chansons imprimées, le problème, pour Ollivier, se trouvait souvent simplifié par ce fait qu'au dernier couplet de la chanson sur feuilles volantes, le poète a pris soin d'indiquer son nom, son métier et son âge, parfois de façon extrêmement précise et à un mois près.

Certains sont des chanteurs professionnels et, tout au moins pendant la saison des pardons, vivent du débit de leurs feuilles volantes : les plus célèbres étant Yan ar Guen et Yan ar Minouz, dont Le Goffic nous avait déjà longuement entretenus dans le premier volume de son *Ame Bretonne*. Mais Ollivier est arrivé à nous donner sur tous deux des renseignements plus abondants encore et surtout plus précis en s'appuyant sur des actes d'état civil.

Yan ar Guen, pour les folkloristes intransigeants n'admettant comme poètes incontestablement populaires que des auteurs absolument illettrés, pourrait être tenu comme le poète primitif dans toute sa pureté, puisque, à l'âge de sept mois, il était déjà aveugle. On nous le montre, lorsqu'il fut arrivé à l'âge d'homme, composant ses chansons dans l'âtre de sa chaumière avec, en face de lui, sa femme qui coçait une baguette de saule, à la manière des boulangers d'autrefois. Chaque couplet comportait une entaille et plus tard, pendant les pardons, Yan ar Guen suivait du doigt les entailles de ses baguettes pour vérifier s'il n'avait rien oublié de son texte. Quand il avait fini de composer un de ses chants, Yan ar Guen s'en allait les dicter à un de ses voisins sachant écrire et c'est seulement quand il avait le manuscrit sous le bras qu'il se rendait chez l'imprimeur. M. P. Coirault, dans un gros volume très riche de précisions et d'hypothèses sur *La Chanson Folklorique* (Ed. A. Picard, Paris, 1942), nous rappelle qu'il y a eu à toute époque, et qu'il y a toujours dans certains pays des chanteurs populaires aveugles. Dans l'histoire de la chanson française — nous signale Coirault — « des chansonniers aveugles, à défaut d'une œuvre qui ait mérité de survivre par la tradition orale, ont laissé un nom à la petite histoire. Au XVII^e siècle, Philippot, le Savoyard du Pont-Neuf cité par Boileau et gratifié d'une anecdote par d'Assoucy, a été aveugle pendant la partie la plus « retentissante » de sa carrière. Au XVIII^e, on rencontre vers la fin de la période révolutionnaire, dans les petits recueils, des chansons de Duvernoy, autre

aveugle et autre chanteur des rues à la production abondante. Au XIX^e, Collombat, chanteur chansonnier exclusivement savoyard, a passé dans le noir une vie exclusivement provinciale. Et combien qui sont inconnus ou ignorés! Un « Recueil de chansons répu-



Yan ar Minouz (1827-1892)

Dessin de Théophile Salaun d'après une photo (cliché Le Flahec) reproduite à la page 14 de *l'Âme Bretonne*, 1^{re} série (7^e édition illustrée).

blicaines » (dans le n^o 18.149 de la bibliothèque de la Ville de Paris) *publié vers 1792 et nommant ses auteurs (Vidal et Jacquelin) donne à lire sous son titre un huitain qui finit par : « Nous égayons chaque jour ceux et celles qui nous entourent. Si la nature nous a « privé » de lumière, elle nous a « indemnisé » d'une autre manière. » Et voilà qui nous permet de désigner Yan ar Guen comme notre*

Homère breton, plus complètement Homère, pourrait-on dire, qu'Homère lui-même, puisque de la cécité d'Homère il est permis de douter, tandis que sur celle d'Yan ar Guen, les informations circonstanciées abondent.

Yan ar Minouz, dans les pardons, a atteint une popularité égale à celle de Yan ar Guen son prédécesseur immédiat (1). Mais les orthodoxes du folklore ne lui pardonnent pas de n'avoir point été aveugle lui aussi. Tout voyant qu'il fût, Yan ar Minouz était moins en contact que Yan ar Guen avec le monde extérieur, puisqu'il ne donnait pas à l'actualité une place importante dans ses chansons, alors que le répertoire de l'aveugle est consacré en grande partie à des développements sur les faits divers de son temps.

La tentation est grande pour moi de m'essayer à tracer leurs silhouettes de paysans bohèmes, deux termes qu'on s'étonne d'avoir à placer côte à côte, car on n'est pas accoutumé à rencontrer de pareils types de cultivateurs nomades. Mais je ne veux pas, dans cette préface déjà trop longue, délayer ce qu'Ollivier a rapporté avec une si patiente sobriété. Je me contenterai donc de citer à propos de Le Guen, puisqu'Ollivier a dédaigné de le faire, les vers où Brizeux nous montre Le Guen rentrant chez lui après avoir vagabondé de pardon en pardon :

*Jean Le Guen est assis au seuil de sa cabane ;
D'une longue tournée aux paroisses de Vannes
Il arrive, son sac dégarni de chansons,
Mais plein de beaux deniers jetant de joyeux sons.
Comme le mendiant qui vend ses patenôtres,
Lui va semant partout ses chants et ceux des autres ;
Il va, les yeux fermés et le front en avant,
Bardé aveugle appuyé sur le bras d'un enfant ;
Enfin, quand ses cahiers courent chaque commune,
Il rapporte au logis sa petite fortune.*

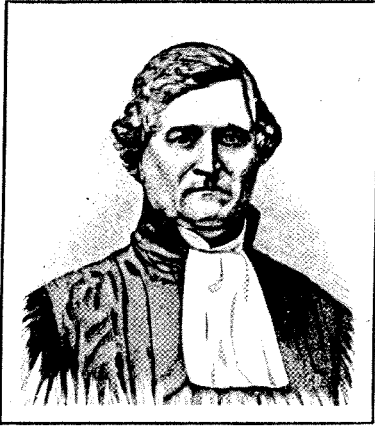
(Les Bretons. Chant XXII.)

(1) A propos de Yan ar Minouz, il est intéressant de noter que Le Braz ne le tenait pas en grande estime, comme il est prouvé par le compte rendu qu'en avril 1889 il donna dans les *Annales de Bretagne* du livre de Quellien : *Chansons et danse des Bretons*. Quellien, parlant des quelques bardes du Trégor les avait rapprochés d'Ossian et il disait : « Le plus fameux de tous est Jean Le Minoux de Pleumeur-Gautier ». Sur quoi Le Braz écrit : « Maigres illustrations, en vérité, dont la gloire, sauf celle peu recommandable de Iann ar Minous, n'est jamais sortie de leurs paroisses respectives. Il faut avoir l'imagination de M. Quellien pour évoquer à leur propos les héros de nos vieilles légendes. »

Interrogé par moi, Ollivier m'a dit n'avoir découvert même chez ces poètes illettrés, ni traces sérieuses de chansons composées à plusieurs, ni non plus traces de complète improvisation.

Après de ces professionnels de la chanson populaire, Le Goffic avait rangé dans une section à part les lettrés tels que les Gourvil, les Jaffrenou, les Berthou, la plupart ayant reçu une éducation secondaire et n'ayant pas, de plus, l'habitude de vendre leur production sur les placîtres.

Un de ces lettrés fut Lescour, en breton Ar Skour, qui, en 1837, avait reçu les ordres mineurs au Grand Séminaire de Quimper mais qui, rentré dans la vie civile, devint greffier à Morlaix, puis négociant en vins à la suite de son mariage. Les déplacements nécessités par sa dernière profession le mirent en relations avec plusieurs bardes désargentés dont il publia les gwerziou à ses frais, surtout quand les poèmes étaient consacrés à Notre-Dame de Rumengol qu'il tenait en fort profond respect. C'est lui qui, en 1869, allait



Lescour (J.-P.-M.) (1814-1870)



Le Jean (Jean-Marie) (1831-1876)

constituer une sorte d'Académie bretonne nommée Breuriez Breiz-Izel. Un des poètes auxquels Lescour s'intéressa le plus fut un instituteur de l'école primaire de Guingamp : Le Jean (Jean-Marie), lequel traduisit en breton le Paroissien Romain et qui aussi sauva de la destruction plusieurs manuscrits bretons de vieux mystères.

Nature inquiète et mystique, Le Jean, dont Jaffrennou a publié d'étranges lettres intimes, aurait probablement un nom plus marquant dans la littérature bretonne si la liqueur forte n'était pas devenue pour lui une Muse complémentaire et terriblement impérieuse; ainsi qu'écrivait Gaidoz en 1876, dans une lettre à Luzel : « Le pauvre homme a contre lui d'avoir l'air un peu fou, de ne pas sentir comme il se rend ridicule avec les histoires de sa troisième et intrigante épouse et puis d'avoir l'haleine alcoolique ».

Restent enfin un certain nombre d'autodidactes comme le facteur Charles Rolland et ce délicieux couturier Pipi Talon qui m'expliquait naguère avec jeu comment les pierres « poussent » dans la terre et qui regrettait le temps où les tailleurs avaient le droit de porter l'épée au côté.

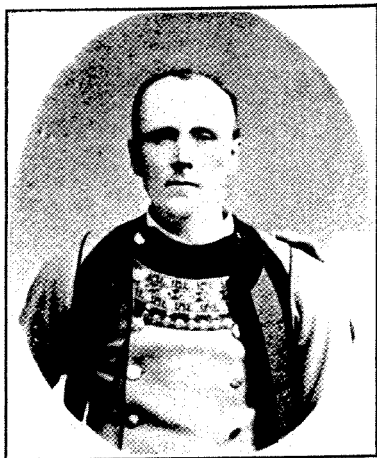
Dans la liste des autodidactes, insérons aussi le nom d'un maire de Spézet, François Ruppe, qui était certainement moins fier de son



Ruppe (François) (1851-1921)

titre de maire que de celui de sergent-major, auquel il était parvenu pendant son service militaire; aubergiste, puis receveur ruraliste, ce François Ruppe est mort à Spézet en 1921. Auprès de lui citons encore deux concierges quimpérois, fait d'autant plus frappant que Quimper ne regorge pas de concierges. Décidément, il doit

exister quelque affinité profonde entre la haute culture et les fonctions de concierge; le titre de concierge n'était-il pas d'ailleurs la désignation officielle jadis appliquée aux conservateurs de musée? Ces deux concierges-ci qui, suprême coïncidence, furent contemporains et durent se croiser souvent sur les bords de l'Odet, avaient chacun pour devoir de garder l'accès des deux maisons d'éducation les plus remarquables de la cité. Quéï nec, longtemps, défendit le seuil du Grand Séminaire de Quimper, puis, en 1898, il ouvrit rue Kéréon, un magasin de chapellerie; le travail de tête, disait-on, l'avait toujours attiré. Pennarun, concierge au Lycée La Tour-d'Auvergne, resta jusqu'au bout concierge et c'est comme tel qu'il mourut en 1919. Pennarun, à ce qu'on suppose, aurait fait corriger ses chansons par Anatole Le Braz quand celui-ci était professeur dans l'établissement; ainsi se serait opérée une fois de plus la jonction entre l'art lettré et l'art populaire.



Quéï nec (Michel) (1849-1909)



Pennarun (Hervé-Nicolas) (1871-1919)

Qu'on n'aille pas croire d'ailleurs qu'avec Quéï nec et Pennarun ait disparu à Quimper la saine tradition du concierge-homme de lettres. Il semble dorénavant bien prouvé que, dans cette ville tout au moins, une loge de concierge doit être presque nécessairement un lieu privilégié où souffle l'esprit, puisque, au moment même où nous écrivons, il faut, pour obtenir un billet d'introduction au musée

archéologique départemental, s'adresser aujourd'hui encore à un barde auteur de chansons bretonnes : Yves Le Bec, ex-cultivateur et ex-adjoint au maire de Poullaouen (voir ce que dit de lui Ollivier, page 300).

*
* *

Outre les biographies des auteurs-chanteurs, il serait intéressant aussi de posséder une documentation sur les chanteurs qui, ou bien escortaient les inventeurs de chansons ou bien s'en allaient seuls les répandre dans d'autres communes. Ce qu'Ollivier nous dit de ces modestes agents de diffusion nous donne envie d'être renseignés davantage sur leur compte. N'évoquent-ils pas en nous le souvenir d'un homme dont ils pourraient se réclamer comme d'un ancêtre glorieux en son humilité, ce Guillaume Yvonnec qui, pendant 15 ans, accompagna le Père Maunoir dans ses déplacements, tout en vendant cantiques et chapelets? Sur ces pittoresques crieurs, le mot étant souvent pris au sens littéral du terme, il serait possible de constituer toute une anthologie de textes littéraires nous les montrant dans le feu de l'action. Anthologie qui concernerait aussi bien d'ailleurs les compositeurs-chanteurs que les chanteurs tout court; car les textes, fréquemment, n'établissent pas de distinction bien nette entre les deux groupes, le barde ambulancier tantôt proférant les œuvres d'autrui, tantôt les vers qu'il a lui-même élaborés.

Tristan Corbière, dans son Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, a immortalisé la vieille femme qui, le jour du pardon, présente sur des cadences un peu rudes le chant dont elle a la garde :

*Une forme humaine qui beugle
Contre le Calvaire se tient;
C'est comme une moitié d'aveugle :
Elle est borgne et n'a pas de chien...*

*C'est une rapsode foraine
Qui donne aux gens pour un liard
L'histoire de la Magdalayne,
Du Juif-Errant ou d'Abaylar.*

*Elle hâle comme une plainte,
Comme une plainte de la faim,
Et, longue comme un jour sans pain,
Lamentablement, sa complainte...*

Portrait admirable dont je m'excuse de ne citer ici que le début.

De Brizeux, j'ai déjà donné le passage sur Yan ar Guen (chant XXII^e des Bretons). Mais au XIX^e chant, voici encore quelques vers sur un aède du marché de Quimper, compositeur aussi celui-là :

*Il était là, le barde, au port franc, à l'œil vif!
 Cet hiver au village il ne fut point oisif.
 Tandis que son moulin broyait l'orge ou le seigle,
 Lui, couché sur les sacs, suivant son goût pour règle,
 Tout en voyant tomber la farine et le son
 Et sa meule tourner, tournait une chanson;
 Et la foule, attirée aux airs de sa bombarde,
 Aujourd'hui répétait les cantiques du barde :
 Airs anciens et nouveaux. Quand s'arrêtaient les chants,
 Soudain recommençaient les appels des marchands.*

Au XX^e chant, voici encore un autre meunier poète :

*Au milieu de la place est Ban-Gor. Sa parole
 Assemble autour de lui la foule et la console.
 Le barde, dans un chant énergique et sans art,
 Des conscrits de Plo-Meur racontait le départ.*

*Cet éloquent meunier, debout près de l'église,
 Comme il chante avec feu, malgré sa barbe grise!
 Oui, tout autre chanteur, aveugle ou mendiant,
 Qui, mené par son chien, s'en va psalmodiant,
 Honteux, devrait se taire en face d'un tel barde
 Que tous ont surnommé le Roi de la bombarde!*

La cécité, souvent, est une des caractéristiques du chanteur ambulante, qu'il soit ou non créateur de l'œuvre. Cambry qui, au cours de son Voyage dans le Finistère, en l'an III de la République, nous donne la traduction d'une dizaine de fragments de chansons bretonnes sans nous dire s'ils sont empruntés ou non à des feuilles volantes, nous parle d'une chanteuse : « Barbe Derien, femme aveugle qui, de Scaër qu'elle habite, se fait conduire aux foires du voisinage pour y chanter de vieilles chansons ». C'est elle qui lui chante le Mari trompé, transcrit par Lédan dans ses manuscrits. ...

Dans Breiz-Izel ou Vie des Bretons de l'Armorique, publié en 1835, Bouet consacre un de ses chapitres au « Chanteur de plaintes » (ar c'haner).

« Le pèlerinage — dit Bouet — ne serait pas complet si, après les offices, la procession et les ablutions à la fontaine sacrée, on ne rendait visite au chanteur de cantiques et de Gwersiou, et à la boutique industrieusement placée par sa femme sous le patronage de la sainte Vierge. C'est là qu'on fait emplette pour soi et pour ceux du

logis qui n'ont pu venir au pardon, de jolis chapelets en verroterie et de longs rosaires en os dont les dizaines sont plus nombreuses qu'élegantes, de croix, d'amulettes, de Pennou, sortes de médailles grossières qui présentent en relief la tête du saint que l'on fête, ou enfin d'images colorisées à grands traits et encadrées de leur légende. Une chaise est l'humble théâtre sur lequel chante, en s'accompagnant d'un aigre violon, le successeur des bardes de l'Armorique. Adossé à une vaste enseigne où des pinceaux au rabais ont à peu près traduit quelques scènes de ces chants religieux et nationaux, il a presque toujours un auditoire attentif et des acheteurs nombreux. Ainsi que tous les peuples primitifs, les Bas-Bretons aiment avec passion le chant comme la danse; aussi toute leur littérature consiste-t-elle en chansons sévères ou piquantes. Mais elles sont innombrables, et, promptes à se répandre dans nos campagnes, semblent y avoir des ailes, comme la presse périodique dans nos villes. On en a conclu, et peut-être avec raison, que les Gwerziou seraient un des moyens les plus efficaces d'amener enfin la Bretagne au même niveau que le reste de la France. »

Et, dans le même volume, une gravure de Perrin nous montre le chanteur offrant sa chanson à un groupe de bragou-braz, tandis que quelques femmes achètent des chapelets. Une autre planche du même ouvrage est intitulée : « Les achats au bourg ». Le Guyader qui, en 1915 a ajouté des commentaires à la réédition du livre, explique la gravure par le paragraphe suivant :

« Le chanteur de complaintes, de Gwerziou est, de nos jours encore, un assidu des foires bretonnes. Celui dessiné ici par Perrin chante en râclant un violon. Souvent ces Homères errants sont des aveugles. A plus d'un demi-siècle de distance (1), j'ai encore devant les yeux la silhouette inoubliable d'un vieux colporteur aveugle qui nous chantait des airs anciens avec des poses de prophète. Coiffé d'un chapeau haut de forme à longs poils, cabossé et inusable, affublé d'une lévite noire rapiécée de partout, il portait sur son dos, à travers bourgades et villages, un sac de soldat, bourré de complaintes et d'images d'Épinal. A cette époque du Second Empire, où nos conscrits partaient pour une éternité de sept ans, la complainte à la mode était celle du « Soudard Yaouank. »

Dans sa Bretagne d'hier (Rennes, 1937), Léon Le Berre a tracé un très vivant portrait de Marie Kastellin que la carte postale a rendue célèbre et qui, à ce qu'on nous a assuré, s'appelait de son vrai nom Guillermou ou Guillermit. Nous sommes extrêmement obligés à Léon Le Berre de nous avoir autorisé à reproduire la page ci-après :

« Ils aperçoivent, [à Locronan], juchée sur un escabeau, lunettes au nez et couplets en main, la chanteuse populaire de Quimperlé, Mari Kastellin. Cette participante obligée de tous les pardons se nomme

(1) Donc, avant 1865.

ainsi parce que, de tous les costumes dont elle fait usage, celui de Châteaulin est son préféré. Elle revêt, d'ordinaire, les atours de la contrée où elle travaille et, aux portes de Châteaulin, aujourd'hui, elle en a arboré le coquet bonnet à anses. Demain, dans son logis de la rue Ellé, à Quimperlé, elle sera parée de la collerette...



Mari Kastellin

Véhicule dont elle se servait pour se rendre de bourg en bourg

« Près de l'escalier, est son petit cabriolet à chiens. Ceux-ci sont couchés entre les brancards, le chariot lui sert d'éventaire. Sur une planche, appesanties par des cailloux de toute grosseur, s'étalent les chansons. Autour de ce campement se pressent les gens. « Daou wenneg! » Deux sous! Pour deux sous vous aurez. » Le capitaine et Lanig se fauflent au premier rang. La vieille chante justement la complainte de Ker-Is, car l'histoire du roi Gradlon et de sa fille Dahut, ou Ahès, séduit encore l'imagination populaire, surtout depuis qu'Olier Souvestre la mit en « cadence » :

Petra zo neve e Ker Is
 Ma ze ken foll ar yaouankis
 Ma klevan-me ar biniou
 Ar vombard hag an delennou?

« Qu'y a-t-il de nouveau à Ker-Is? — Que tant s'affole la jeunesse — Que j'entends le biniou — La bombarde et les harpes? »

» La chanson est longue. Le capitaine en a pour quatre sous, mais il l'emportera là-bas, au pays provençal, et se promet de la produire dans les félibrées, pour « leur faire voir ce que c'est que les Bretons, Té. »

« *Mari Kastellin l'invite à acheter aussi Ar bewar element, compendium de tout savoir, et encore Skiant naturel. Mais le capitaine se juge satisfait de la Ville d'Is. Mari Kastellin, dépitée, remonte sur son escabeau, avec une malédiction pour les « chiens » de la ville (chass-kear)...*

« *Maintenant les lunettes chevauchent à nouveau le nez. La chanteuse semble lire. N'en croyez rien, car elle ignore toute « Croix de par Dieu ». Mais de la grandeur des lettres et du format, Mari Kastellin connaît ses chansons, et les petits imprimeurs de la région se garderaient bien d'y modifier quelque chose.*

« *Si elle chante, c'est pour enseigner le ton, prête d'ailleurs à s'interrompre dès que l'acheteur se décide. Alors la monnaie tressaille de joie, dans la poche de son tablier.*

« *Aujourd'hui, malgré la commande du capitaine, le commerce ne va guère. La clientèle est plus soucieuse de cantiques que de chansons. Heureusement, Mari Kastellin y a pensé. Elle tire de sa petite voiture des paquets de Peden da zant Ronan et de la fameuse Gwerz du saint. Et les sous de pleuvoir!*

« *Mais l'heure s'avance. Mari Kastellin s'en voudrait d'empiéter sur les droits de l'irritable thaumaturge... A chacun son lot, ici-bas et là-haut! Et bientôt l'attelage aux chiens emporte la chanteuse par les campagnes du Porzay. »*

Auguste Dupouy, dans ses Chants de la Traversée, recueil de poèmes qu'il vient, en 1942, de publier à Rennes aux Editions de la Table Ronde, a évoqué incidemment les silhouettes de quelques vendeurs de chansons rencontrés par lui au temps de sa jeunesse :

*Aux pardons de chez nous — ceux des champs, ceux de la mer,
Les chanteurs qui s'en vont de Tréguier à Quimper,
Sortant de leur bissac ou la Gwerz ou le Sone,
Avec leur fort accent, leur geste monotone,
Scandaient devant le même auditoire ingénu
Des récits d'un parler que tu n'as pas connu.
Et j'écoutais leurs voix rudement cadencées
Dérouler en nos bourgs de moindres odyssees.*

(Médaillon classique, où Dupouy, s'adressant à Homère, rapporte comment une familiarité d'enfance avec les chanteurs populaires de Bretagne lui a permis d'entrer sans effort dans l'intimité du poète grec.)

La traductrice en langue anglaise du Pays des Pardons de Le Braz, M^{me} F. Gosling qui a traversé la Bretagne en tous sens, a aussi dans son livre anglais : « The Bretons at Home » dont la première édition date de 1909, décrit une scène de pardon à laquelle elle a assisté en 1906 à Rumengol :

« *Au pardon, le dimanche de la Trinité, les bardes en guenilles s'assemblent à Rumengol où ils se sont rendus, de loin ou de près. Je*

me souviens d'un d'entre eux, tel qu'il était assis avec sa femme, derrière un étalage où s'entassaient des piles de chansons sur feuilles volantes. Et le couple chantait de toutes ses forces, au bénéfice d'un groupe de jeunes paysans qui, ayant acheté le texte des paroles, étaient là très occupés à apprendre les airs tels que, probablement, ils s'étaient traditionnellement transmis, depuis bien des générations. Peu importait aux disciples que le mari chantât sur un ton et son épouse sur un autre entièrement différent. Peu leur importait à ces élèves que les voix des maîtres fussent rauques et dures comme sont les notes du biniou, l'instrument préféré des Armoricains. Ces jeunes gens voulaient des airs, des airs qui leur permirent de chanter ces chansons dont les poches de leurs vestes bleu ciel étaient déjà toutes bourrées. »



Photo Jos Le Doare, Châteaulin

Vieux chanteur populaire, au pardon de Rumengol (Finistère)

*
* *

Tels sont quelques-uns des souvenirs et quelques-unes des réflexions qui se sont présentés à moi pendant que je feuilletais ce répertoire, sévère d'apparence, mais grâce auquel surgit du passé, un passé parfois fort récent, tout un peuple d'humbles poètes dont on ne découvrirait pas l'équivalent en d'autres provinces, pas plus qu'on n'y découvrirait l'équivalent de nos artisans du meuble et de la pierre ou de nos tailleurs et brodeurs campagnards. Toutes les œuvres produites ou diffusées par ces êtres simples peuvent-

elles être considérées comme des œuvres d'art? Je n'oserais l'affirmer encore qu'elles contiennent une intention d'art. Une tâche séculaire continue à se poursuivre par l'intermédiaire de tous ces mendiants, de tous ces séminaristes manqués; par eux des rites immémoriaux continuent à se transmettre. La Villemarqué avait tort de chercher à nous cacher leur individualité et à donner de l'élégance à leurs essais si gauches. La pauvreté matérielle de leurs personnes, l'indigence parfois de leurs élucubrations ne font que confirmer l'inéluctable nécessité de leur existence. Comment quand, au pied d'un calvaire, nous contemplons un aveugle déguenillé qui, accompagné de sa misérable femme, glapit d'une voix discordante des vers caillouteux qu'il a composés ou qu'il croit avoir composés à propos d'une catastrophe maritime ou d'un attentat, comment ne pas nous sentir émus à la pensée qu'il est le descendant indigne de ce Saint Hervé aveugle et mendiant lui-même, lequel naquit, suivant Albert Le Grand, d'un jongleur de la cour de Childebert, Hubernion, ainsi que de la vertueuse Rivanone?

Encore ce saint Hervé lui-même n'est-il qu'un chaînon nous rattachant aux traditions de tous les pays celtiques où le chant est l'habituel moyen de communication entre les âmes. Chacune des productions enregistrées par Ollivier n'est peut-être en soi qu'assez peu de chose, mais l'ensemble de ce millier de chansons constitue un tout impressionnant témoignant chez nous de la survivance des vieilles coutumes qu'ont illustrées les aèdes irlandais. Derrière ces pauvres chanteurs de pardons, débitant leur papier à chandelle, c'est tout le décor de l'Irlande que nous voyons apparaître, la terre demeurée celle entre tous les pays celtiques, parce que sa qualité d'île lui a permis de conserver plus longtemps son particularisme intégral et d'acquérir cette originalité qu'elle a été gouvernée par une aristocratie de poètes disposant auprès du peuple entier d'une autorité plus grande que les nobles, parce que ces poètes détenaient les secrets de l'invention, du récit et du chant. Ollivier nous a montré que de tels secrets gardent encore leur prestige en Bretagne, même lorsque les détenteurs de ces sortilèges n'en disposent, hélas! qu'à titre presque infinitésimal.

CHARLES CHASSÉ.

CATALOGUE BIBLIOGRAPHIQUE
DE LA
CHANSON POPULAIRE BRETONNE
SUR FEUILLES VOLANTES

(Léon, Tréguier, Cornouaille)

La chanson populaire bretonne nous est surtout connue par divers recueils, au nombre desquels on peut citer le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué, deux volumes de *Gwerziou* et deux volumes de *Soniou* de Luzel — ces deux derniers avec la collaboration d'A. Le Braz; — par les textes publiés dans les revues, textes recueillis par ceux qui les éditaient, ou extraits par eux de divers mss.; — par la collection Penguern (Bibl. Nat., t. 89-95 et 111-112 du fonds celtique).

A côté de cette chanson populaire d'origine « orale », et qui, dans l'ensemble, paraît bien la plus ancienne, — existe une autre chanson populaire, imprimée sur feuilles volantes, et c'est elle uniquement qui fait l'objet du présent catalogue. Cette chanson est en général plus moderne; elle est née du besoin de donner aux auditeurs quelque chose de nouveau : *Guerz nevez, Chanson nevez*, voilà ce qu'annonce fréquemment le titre des imprimés. Sauf les cantiques en l'honneur des saints dont il fréquentait les pardons, le chanteur ambulante n'avait aucune chance de vendre les vieilles chansons traditionnelles trop connues; des faits divers sensationnels, catastrophes, crimes, inspirent souvent les bardes populaires.

Quelle est l'importance numérique de cette chanson populaire « imprimée »? Il est bien difficile de le dire. Bien des feuilles volantes, au cours des années, ont pu et dû disparaître, déchirées

ou jetées au feu. Des collections particulières existent certainement, en dehors de celles que j'ai compulsées, qui en contiennent d'autres non mentionnées ici. Le présent catalogue, basé sur le dépouillement de collections publiques et d'une vingtaine de collections particulières, ne représente donc pas la totalité des chansons sorties des presses de nos imprimeurs bretons. Des lacunes existent, que certaines indications ou certains recouplements permettent de constater. Je n'en citerai qu'un exemple. Ch. Le Goffic, à propos des bardes bretons (*Ame bretonne*, 1^{re} série, p. 15), nous dit que Yann ar Minouz avait composé plus de 300 chansons. Tout en faisant la part d'une erreur ou d'une exagération possibles, je suis loin de compte avec les 20 chansons de lui que je signale, les seules que j'ai rencontrées au cours de mes recherches. Peut-être Ch. Le Goffic a-t-il mis au compte de Yann ar Minouz, auteur, toutes les réimpressions commandées par lui à l'imprimerie paternelle.

Le catalogue est établi par ordre alphabétique, en partant du titre de la chanson. Quand la feuille volante comporte 2, 3 chansons ou plus, les 2^e, 3^e chansons sont reportées à leur ordre alphabétique pour permettre de les retrouver plus facilement.

Chaque chanson porte un numéro qui lui est propre (1). Toutefois, quand je fais un renvoi, ce renvoi indique la première chanson de la feuille volante où l'on trouvera la chanson recherchée.

La première feuille volante indiquée est celle qui m'a paru être la plus ancienne, soit d'après la signature de l'imprimeur, soit d'après le papier employé. Il est difficile, la plupart du temps, de donner un ordre véritable aux éditions qui se sont succédées chez le même imprimeur ou éditeur : les formules qu'emploient les imprimeurs ne sont jamais les mêmes, et même elles sont différentes d'aspect et de texte quelquefois, quand il leur arrive d'apposer une signature au pied de chaque chanson formant la feuille volante.

C'est surtout d'après les signatures trouvées à la fin de la feuille volante que j'ai signalé les diverses éditions. Mais il y a des éditions qui ont la même signature et pourtant sont différentes. On ne peut s'en rendre compte qu'en les comparant, et la différence apparaît ou par les filets typographiques qui surmontent les chansons, ou qui les séparent, — ou par les culs-de-lampe, —

(1) Sauf 2 ou 3 erreurs, dont je me suis aperçu trop tard.

ou encore par les traits qui séparent les titres du texte de la chanson, — par les fautes typographiques qui varient d'une édition à l'autre, — par la justification du texte ou de la signature.

Ce serait un travail excessivement long que de comparer toutes les feuilles volantes, et il demanderait en outre d'avoir sous la main, en même temps, toutes ces feuilles volantes.

Donner tout au long les signatures des différentes éditions, — et en italiques, celles qui sont en italiques, — peut paraître inutile, mais je crois que c'est là un des moyens à notre disposition pour connaître le succès de telle ou telle chanson, ou de telle ou telle gwerz picuse que les bardes chantaient les jours de pardon, concurremment avec les autres chansons.

On remarquera le grand nombre de feuilles s. l. n. d. Il y a 17 ou 18 ans, je causais de cette particularité qui m'avait déjà frappé, avec M. Alexandre Le Goaziou, que sa santé avait obligé de prendre du repos assez prématurément. « Ne vous en étonnez pas trop, me répondit-il, moi-même j'en ai imprimé un certain nombre. Il m'est arrivé de recevoir la visite d'un chanteur ambulancier, venu me demander de lui imprimer telle ou telle chanson. — Mais est-elle de toi? — Non, mais je désirerais l'imprimer pour la vendre. — Devant son insistance, je finissais par accéder à son désir, mais je ne mettais pas le nom de mon imprimerie au pied de la chanson, pour éviter des poursuites possibles. » — Ces propos expliquent certaines impressions anonymes. Mais certaines autres s'expliquent différemment. Des firmes catholiques ne désirent pas mettre leurs noms au pied de productions qui ne sont pas religieuses : telle imprimerie de Quimper est dans ce cas, et je crois que les chansons signées F. Benoit, publiées s. l. n. d., ne doivent pas avoir une autre origine.

Les chansons bretonnes portent très souvent, à la fin, le mot *Propriété*. Ce terme est d'une explication assez complexe. Généralement le barde vendait, pour un prix assez minime, sa chanson à l'imprimeur-éditeur, et celui-ci, après avoir donné un certain nombre de feuilles à l'auteur, devenait libre d'exploiter la chanson et de la vendre à tous les colporteurs qui se présentaient. — D'autres fois, l'auteur gardait la propriété de sa chanson, et c'était à lui qu'incombait le soin de la vendre. Mais il arrivait aussi — et j'ai noté cette particularité chaque fois qu'elle était indiquée — que l'auteur vendait sa chanson soit à un particulier,

soit à un chanteur ambulant. On s'explique assez facilement la vente à un colporteur ou chanteur ambulant, moins bien à un particulier : tel, par exemple, ce G. Le Roux qui achète de G. Poher, instituteur à Ploudaniel (Fin.), deux chansons; l'une sur les Conscrits de Ploudaniel, l'autre sur la Victoire de l'Alma : ce particulier veut-il s'assurer les bénéfices d'un éditeur? — Il se peut aussi que le mot *Propriété* n'ait été imprimé sur des feuilles volantes s. l. n. d. — ou autres — que parce que le typographe le voyait maintenu sur le modèle qu'on lui donnait à composer de nouveau.

Les airs sur lesquels se chantent les chansons sont intéressants à relever. Non seulement ils permettent de savoir quels sont ceux d'entre eux qui sont les plus aimés du public, mais encore ils nous font connaître des titres de chansons antérieures ou perdues, ou peut-être enfouies dans des collections inexplorées. Un des airs dont on se sert fréquemment est « *Paotred Plouillau* ». Il semblerait que c'est un air original. Si l'on se reporte à la chanson, on constate que *Chanson Paotred Plouillau* se chante sur l'air : *Adieu Pontrëo, va c'her natal*. C'est là le début d'une chanson que je n'ai pas rencontrée. — D'autres fois, on trouve : *Var an ton gallek*. C'est l'indice, me semble-t-il, que la chanson a été, je ne dis pas traduite (quelquefois cependant), mais adaptée d'une chanson française contemporaine. — Les indications *Var un ton majestuous*, *Var an ton ordinal*, etc., impliquent surtout que l'auteur de la chanson, peu musicien, laisse aux acheteurs de la feuille le soin de chercher un air qui s'adapte à sa chanson.

Je ne suis pas musicien, et ne veux pas épiloguer sur la musique bretonne. Mais j'ai l'impression qu'un très grand nombre d'airs donnés comme « bretons » ne sont que des airs « français » que les gosiers bretons ont modifiés à leur façon, par suite du déplacement de l'accent tonique des mots, ou pour des raisons inconscientes.

Le nombre de couplets n'est pas indifférent à signaler : bien souvent les éditions ne concordent pas. — Le nombre de pieds indiqué est celui qui est le plus fréquemment employé dans la chanson, le barde populaire n'ayant pas toujours le scrupule du vers exact.

Les feuilles volantes sont rarement datées : j'ai donné la date, chaque fois qu'elle était indiquée. — Des renseignements précieux

sur la date de certaines éditions — et le chiffre du tirage de ces éditions — nous ont été fournis par M. Daniel Bernard qui a dépouillé les bulletins de déclarations faites par les imprimeurs, qu'il a pu retrouver dans les archives des Côtes-du-Nord et du Finistère. Je les ai utilisés dans mon Catalogue, ainsi que les indications du dépôt légal (n° d'ordre et année de dépôt) trouvées sur les feuilles volantes que possède la Bibliothèque Nationale (série Yn et série Yn pièce...). Malheureusement tous ces renseignements sont peu nombreux, et des recherches — dans les dossiers relatifs au colportage que possèdent les Archives départementales — permettraient sans doute de compléter ceux que je donne.

Les éditions pourraient être datées d'une façon approximative, d'après la période durant laquelle les imprimeurs exercèrent leur profession. A la fin du catalogue je donnerai certains renseignements biographiques sur les imprimeurs bretons du 19^e siècle — sur certains du moins — car si l'on est renseigné sur les imprimeurs bretons jusqu'à la Révolution, grâce à la *Gallia typographica* de Lepreux, par contre on ne sait rien ou presque rien sur ceux qui ont exercé après cette date, à laquelle s'est arrêté systématiquement cet auteur dans ses recherches.

Le peu de renseignements sur la date ou de composition ou de publication d'une chanson, ne m'a pas permis de dresser le catalogue d'après cette formule, qui aurait eu son intérêt : cela eût permis — en dehors des chansons relatives aux crimes et aux accidents — de connaître quels étaient les thèmes de chansons les plus en vogue à telle ou telle période.

Il était également difficile de classer les chansons par noms d'auteurs : la plupart sont anonymes. Si nous connaissons les noms des auteurs de certaines d'entre elles, c'est qu'ils ont pris, à un moment donné, l'habitude de signer leur production dans un ou plusieurs couplets — généralement le dernier. Cette particularité n'est pas de leur invention, puisqu'on cite des chansons françaises du xix^e siècle ainsi signées (Ch. Nisard, *Des chansons populaires*, p. 270-271; Paris, Dentu, 1867, 2 vol. in-12). Les signatures les plus anciennes de ce genre que j'ai rencontrées se trouvent dans les chansons de Yan ar Guen, et encore ne remontent-elles pas au delà de 1830. Chez nos bardes bretons, cette signature a pris un développement important; la formule est devenue bien bretonne, et elle nous rend de grands services,

puisqu'elle nous renseigne sur le barde lui-même, sur son âge — parfois décompté en mois — sur son lieu de naissance, l'endroit où il réside et la profession qu'il exerce. Sur le conseil de M. P. Le Roux, j'ai donné ces couplets généralement intéressants.

En appendice, je donnerai une liste des bardes ayant signé leurs productions, avec renvoi aux numéros où se trouvent leurs chansons. Je donnerai également quelques renseignements biographiques dont quelques-uns seront extraits de ces couplets-signatures, et j'en ajouterai d'autres glanés au cours de mes recherches ou communiqués par de bienveillants correspondants.

Dans le catalogue, chaque édition est suivie d'une indication abrégée, faisant connaître la collection où elle peut être retrouvée. Je ne mentionne qu'une collection, et de préférence une collection publique, bien que certaines éditions puissent être suivies de dix mentions ou davantage. Le numéro de la pièce dans le recueil n'est indiqué que pour les collections publiques, ainsi :

R, e 7 indique Bibl. mun. Rennes, vol. 88.881, pièce n° 7 du recueil.

J'aurais pu le faire également pour certaines collections particulières, mais généralement ces collections particulières sont composées de dossiers dont le classement peut être modifié et la cote donnée serait erronée.

COLLECTIONS PUBLIQUES

B *Brest*, 2 vol. cotés 3228.

- a) Vol. relié bleu foncé (33 pièces).
- b) Vol. relié rouge (35 pièces).

Ces 2 vol. contiennent un grand nombre de vieilles éditions de Lédan père, sur papier vergé; malheureusement le massicot du relieur a passé par là, et les marges ont presque entièrement disparu.

M *Morlaix*.

- a) 1064. Chants profanes (39 pièces : il y a parmi elles d'autres textes que des chansons).
- b) 13345. Chants religieux (24 pièces).
- c) 13361. Chants religieux (11 pièces : le n° 10 est un petit volume de *Collocou familial*).

Ces 3 vol. ne contiennent que des éditions Lédan père et fils.

Q *Quimper.*

- a) 5565. (40 pièces : éditeurs différents; milieu et fin du XIX^e siècle).
 - b) 5566. (22 pièces : éditions Lédan, Lanoë et de Kerangal; milieu et fin du XIX^e siècle).
 - c) 5568. (8 pièces, dont il ne faut retenir comme feuilles volantes que les nos 2, 6-7).
 - d) 5571. (25 pièces : des cantiques surtout, mais éditions début XIX^e siècle).
 - e) 5572. (13 pièces : des cantiques et gwerziou pieuses : éditions du début du XIX^e siècle).
 - f) 5897. (34 pièces : à retrancher le n° 34, *Mellezour ar C'halonou*; — le reste : cantiques et gwerziou pieuses : éditions du début du XIX^e siècle).
 - g) 5899. (14 pièces : des cantiques et gwerziou pieuses : éditions du début du XIX^e siècle).
 - h) 11232. (75 pièces, de formats in-12, in-8° ou in-4°; la plupart des pièces de ce dossier proviennent d'un don de M^{me} Lacaze de Kerguvelen; quelques-unes des pièces, à la fin, sont en français).
 - i) 12287. (75 pièces, de formats divers; chansons bretonnes, nos 1-66; le reste est composé ou de tracts en breton, ou de pièces en français. — Les pièces de date ancienne proviennent d'un don de M^{me} la marquise de Lescoat, de Lesquillou, en Pleyber-Christ; — la plupart des chansons récentes ont été achetées par le regretté Louis Le Guennec, alors bibliothécaire de Quimper).
 - j) 11253. Dossier où se trouvent quelques chansons.
- Il y a également à Quimper d'autres dossiers contenant des chansons. Je leur ai laissé le n° de leur cote.

R *Rennes.*

- a) 39009. Chansons bretonnes (44 pièces).
- b) 39787. Chansons bretonnes (12 pièces. — Ce volume provient de la bibliothèque de H. d'Arbois de Jubainville).
- c) 77755. Rimou, Gwerziou I (25 pièces : quelques-unes ne sont pas des chansons).
- d) 77756. Rimou, Gwerziou II (37 pièces : environ le tiers de brochures en breton; les deux autres tiers : chansons).
- e) 88881. Chansons et Cantiques bretons, recueil D (15 pièces).

BN *Bibliothèque Nationale.*

- Yn 1-512 : 2 boîtes contenant une très grande quantité de chansons provenant du dépôt légal et peut-être aussi d'un don fait par l'imprimeur Lédan, père, vers 1852, à l'époque où l'on commençait à faire une enquête en France pour recueillir les chansons populaires.
- a) 4° Yn 5. Chansons bretonnes (47 pièces. — Collection Vinet : des indications portées sur certaines feuilles — identiques à celles que j'ai rencontrées sur certaines autres de la coll. Jaffrenou et qui ont la même origine — me portent à croire que cette coll. provient d'une partie de la collection formée par le colonel Bourgeois, de Brest, qui s'est tant intéressé à la musique bretonne).
 - b) 8° Yn 90. Recueil de chansons (en breton) (37 pièces).
 - c) 8° Yn 98. 2 volumes : vol. I, pièces n° 1-96; vol. II, pièces n° 97-204 (collection Vinet. V. a).
 - d) 8° Yn Pièce 1 — (3 boîtes contenant des ouvrages en breton, et par ci par là quelques chansons. — Je n'ai compulsé que les deux premières boîtes).

Ms. — Ms. 3342. Nouvelles acquisitions françaises.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES (1)

- A M. Pierre Allier de Beurmann, à Quimper.
 BT abbé B...
 D M. Auguste Dupouy.
 DB M. Daniel Bernard, à Quimper.
 G Gaidoz. Cette collection, en mes mains, comprend
 5 volumes :
- a : Guerziou (59 pièces).
 b : Soniou (91 pièces).
 c : Canticou (63 pièces).
 d : War ar Zent (61 pièces).
 e : Poésies bretonnes, in-8° (69 pièces).
- GL M. Fanch Gourvil, à Morlaix.
 J M. Jaffrennou-Taldir, à Carhaix.
 K M. Kerlann, instituteur à Saint-Guérolé-Penmarc'h.
 KL M. Keravel, instituteur à Plounévez-Lochrist.
 D^r L. M. le Docteur Laurent, à Brest.
 Le B. M. Georges Le Bail, décédé sénateur du Finistère.
 Le BZ Coll. d'Anatole Le Braz — dont une partie lui venait
 de Luzel — communiquée par M^{me} Robert-Le Braz,
 sa fille.
- D^r Le G. M. le Docteur Le Goffic, à Lannion.
 Le R. M. Pierre Le Roux, à Rennes.
 O. M. Ollivier, à Landerneau.
 P M. le chanoine Pérennès, à Quimper.
 Roz. Coll. des Pères Jésuites, Rozavel, à Quimper.
 S M. l'abbé Saout, à Saint-Goazec.
 V. M. F. Vallée, à Saint-Brieuc.

Sur les 12 volumes qui m'ont été confiés avant d'être remis à Rennes, je n'ai retenu pour mon travail que les vol. 7 à 12 portant ces n^{os} sur le plat de la reliure.

- a) Volume 7 (22 pièces).
 b) Volume 8 (50 pièces).
 c) Volume 9 (68 pièces).
 d) Volume 10 (46 pièces).
 e) Volume 11 petit in-12 (20 pièces).
 f) Volume 12 (49 pièces).

(1) Pour les coll. particulières je ne donne pas le n^o de la pièce, même si cette pièce se trouve dans un volume. — Je ne fais d'exception que pour les collections Vallée et Gaidoz qui seront versées à la Bibl. mun. de Rennes.

- VT. M^{me} de Villiers-Terrage. — Cette collection, une des plus importantes que je connaisse, comprend : 2 vol. reliés contenant des éditions anciennes de chansons et de cantiques ou gwerziou pieuses sortant de chez Lédan; — 4 boîtes de chansons, classées par ordre alphabétique des titres: en plus des feuilles volantes, il y a des coupures de journaux contenant des chansons politiques dont je n'ai pas tenu compte.

J'ai utilisé également :

- Catalogue Lédan, in-12; 9 p. ch. et 3 p. bl.; s. l. n. d., mais d'après les indications de deux titres de chansons, peut se placer entre 1832 et 1834. (B, a 21).
- Catalogue Lédan, in-12; 10 p. ch. et 2 p. bl.; s. l. n. d., postérieur au précédent. (VT).
- Canaouennou Brezonec, composet gant Alexandr-Louis-Mari Lédan, Impr.-Libr. e Montroulez.* in-4^o; 4 p.; Morlaix, Imprimerie de Lédan. — Juin 1842. (V, e 64).
- A la suite de 42 *canaouenn* composées par lui, Lédan indique quelques-unes de ses « autres Productions Bretonnes ».
- Catalogue Le Goffic, in-fol^o; 2 p.; Lannion, imp. Le Goffic. Sur le recto, liste de Chants bretons; sur le verso, liste de Cantiques bretons. (D^r Le G.).
- Catalogue des Chants bretons [chansons et cantiques sont mélangés dans la liste] qui se trouvent à la librairie Veuve Le Goffic, à Lannion, — in-8^o; 4 p.; *Lannion, imprimerie Veuve Le Goffic, libraire.* (G, e 69). — Gaidoz a reproduit ce Catalogue *Revue Celtique*, V, 334-337.
- D. Bernard. Contribution à la bibliographie bretonne. (*Annales de Bretagne*, XXXII, octobre 1917, p. 489-508; principalement les p. 497-508.)

Si j'ai pu donner à ce travail, bien incomplet, une ampleur que j'étais loin de soupçonner quand je l'ai entrepris, je le dois à l'amabilité de MM. les Bibliothécaires qui m'ont donné toutes facilités pour faire mes recherches. La confiance que m'ont témoignée les propriétaires des collections en me les communiquant tout le temps qui m'était nécessaire, m'a permis de faire certaines comparaisons entre les éditions différentes, et de compléter ma

liste déjà importante et la partie bibliographique. Que tous trouvent ici l'expression de ma vive reconnaissance.

Dans ces remerciements je désire également faire une part à mon ami M. Le Goaziou, libraire à Quimper, qui, après m'avoir mis en rapport avec les possesseurs de quelques collections, n'a cessé de s'intéresser à mes recherches, et m'a fourni des renseignements nombreux et utiles dont profiteront les lecteurs de ce catalogue-essai.

Je remercie également M. P. Le Roux d'avoir eu l'idée première de ce travail. Il savait que, depuis assez longtemps déjà je m'intéressais à la chanson populaire pour plusieurs raisons, dont l'une était mon désir de connaître l'activité de certains de nos imprimeurs bretons de Morlaix, les Guilmer et les Lédan. Après de longues hésitations, j'ai fini par accepter sa proposition : ma tâche a été facilitée grâce à ses conseils judicieux, et si mon travail n'a pas la perfection désirée, la faute en incombe à moi seul.

En ouvrant les *Annales* à mon modeste travail de fouilleur, avec une bienveillance dont je ne saurais assez dire combien j'ai été touché, M. le doyen Rébillon a voulu continuer l'œuvre « bretonne » de ses illustres devanciers, MM. Loth, Dottin et Galletier; les Bretons lui en seront reconnaissants.

Je voudrais, avant de terminer, exprimer un souhait, c'est qu'un de mes jeunes compatriotes, utilisant mon travail malgré ses défauts, nous donne un jour une « Histoire de la chanson populaire bretonne ». Il ne perdra pas sa peine, et j'aime à espérer qu'il trouvera autant de satisfaction à la composer que j'ai eu à lire et à compulser ces modestes chansons écrites le plus souvent par d'humbles gens, et dans lesquelles ils ont exprimé simplement leur âme naïve de Bretons.

1. — **Abrege deus ar Varn general pe ar jugeamant diveza.** 1825. Voar an Ton : *Separation an ine deus ar c'horf*, pe un *xer sermon*. 116 c. de 4 v. de 12 p. — in-8°; 12 p.; Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer. (VT).

- a) Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez. (Le BZ).
 b) in-12; 12 p. En ty ar Goffik, enn Lan-huon. (R, e 7).
 c) Lanhuon, e ti Ar Goffic, Mouler-Levrer. (G, b 32).
 d) Lanhuon, intañvez Ar Goffik, levrer. (G, c 33).
 e) Lannion, imprimerie Henry Mauger. (VT).
 f) in-4°; 4 p.; Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (Q, h 32).

2. — **Abrege deus buez Fanch an Tromper.** 32 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Louis Le Brun, suivi de : Propriété de l'auteur Guillerme (1). — in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

3. — **Act ha reonnaissanç groet enn honer da Vari, deuz tout enn holl Victorio a neus goneet Napoleon, a boes ma man voar ann Tron.** (par Yann ar Minouz). V. n° 1016 A.

4. — **Adieu bergère chérie!** V. n° 149 A.

5. — **Alanik Begifern pe ar gwal-deodou.** Var don : *An hini goz ê ma dous, etc.* 43 c. de 2 v. de 8 p. et un refrain de 2 v. de 7 et 8 p., suivis de 3 c. de 4 v. de 8 p. [édit. non signée]. — in-12; 8 p.; Kemperle. — Moullet e ty Th. Clairet. (O).

- a) (à la fin du texte :) F.-M. An Huel (2). — Montroulez, Moullet e ty J. Haslé. (O).

6. — **Al Laouenan.** V. n° 794 D.

7. — **Ali ar roue Salomon** (p. 1). 12 c. de 4 v. de 8 p.
 — **Chanson an Efer gouin.** (2-3). Ton : *Santez Anna*. 15 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : F. Le Quéré.
 — **Ar Skritur santel.** (p. 4). Ton : *Maman, Maman chérie*. 7 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.; à la fin : F. Le Quéré.
 in-8°; 4 p.; s. l. n. d. (GL).

(1) Cette formule finale est assez singulière. Louis Le Brun est l'auteur de très nombreuses chansons qu'il chantait lui-même dans les foires et les marchés, et les dimanches, à la sortie de la grand'messe. Il est très vraisemblablement l'auteur de cette chanson. Pourquoi ce nom de Guillerme? Peut-être indique-t-il simplement qu'il était l'éditeur à ses frais de la feuille volante?

(2) « Morlaix, les 16, 17, 18 et 19 [mars 1864] — ... Cédé à Haslé Alanig Beg-Ifern pour une édition de 6.000 exemplaires... » (*Journal de route de Luzel* publié par A. Le Braz, *Annales de Bretagne*, novembre 1910, p. 137).

8. — **Alio ar merc'hed yaouank.** War don : *Avant d'être Capitaine.* 8 c. et diskan de 4 v. de 15 p.; à la fin : Hyacinthe Ar Vaou, deus Priel [Plouguiel]. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1935]. (O).

9. — **Amzer an drapo guen ha meulodi ar Republik.** (par Le Brun). V. nos 387 et 1095 A.

10. — **An A, B, K, Breizek.** V. n° 891 A.

11. — **An Æl hac ar buguel.** (par Pierre Derrien). V. n° 142 B.

12. — **An Aotrou Kloarec depute de votanted, aben miz Mae kenta 1910.** (1-2) (War don : *Mari beg araog*) 33 c. de 5 v. de 15 p.; à la fin : Vu pour copie conforme : Ch. Rolland, Facteur démissionnaire, Conseiller municipal [de Guerlesquin]. — Aux p. 3-4 : chants politiques du barde Rolland, [en français] : Lyre de malheur; — Les trois Temps. — in-4°; 4 p.; Brest, Imp. Populaire (Assoc. Ouvr.), 51, rue Louis-Pasteur. (K).

13. — **An Aotrou Per Kerloc'h, person Hanvec, maro ar 17 a vis guenver 1860.** (par Lescour). V. n° 641 A.

14. — **An daou laer madelezes.** (par P. Derrien). V. n° 1092.

15. — **An daou Vinor.** (par F. Guernisson). V. n. 822

16. — **An Dasprener (1).** Ton *Kelven*; pe : *Va c'haloun a zo fraillet.* 22 c. de 4 v. de 13 p. — in-8°; 4 p.; Brest. — Imp. de J. B. Lefournier aîné.

(BN, Yn 277 : cachet dépôt légal, n° 71, année 1875).

a) V. n° 898 B.

(1) Cette gwerz, d'inspiration légitimiste, est de l'abbé Jean Guillou, né à Cléder le 2 décembre 1830, auteur de nombreux cantiques bretons très appréciés et de *Buez sant Theodot, patron an Ostisien* (1872), réédité en 1922 sous le titre de *Christo*. Depuis le 30 mai 1870, il était recteur de Locmaria-Quimper, quand l'abbé de Lézeleuc, vicaire-général (mort évêque d'Autun) lui demanda de composer une gwerz sur les malheurs du temps. L'abbé Guillou se mit à l'œuvre et, le 8 septembre 1871, *An Dasprener* parut dans le journal *l'Océan*, de Brest. L'abbé de Lézeleuc en fut émerveillé et en parla à Mgr. Sergent, évêque de Quimper. « Un des prêtres les mieux doués de votre diocèse est assurément l'abbé Guillou, recteur de Locmaria; cette paroisse est bien petite pour un homme de son mérite. » Quelques mois plus tard, le 21 mars 1872, l'abbé Guillou était nommé recteur de Penmarc'h, où il mourut le 1^{er} septembre 1887. (V. *Feiz ha Breiz*, 1922, p. 263 et Vie de l'abbé Guillou par l'abbé J.-M. Perrot, en tête de *Christo*, p. IX. — V. également *Mgr. de Lézeleuc*, par M. le Chanoine Le Roy, p. 240 — Quimper, 1930.)

17. — **An Depute 'gresk e baë deuz tremen pemb skoet bemde.** (p. 2). Ton : *Ar Pillaouer*. 30 c. de 4 v. de 8 p., et 2 refrains (dont 1 final) de 2 v. de 8 et 7 p.

— **Kan broaduz Breiz.** (p. 2). (*Ton neve deud deuz Breiz-Veur*). 6 c. V. n° 806 B.

Ces deux pièces sont de Ch. Rolland. — A la p. 1, chanson française du même auteur sur « l'Indemnité parlementaire ».

in-folio; 2 p.; Imprimerie M^{me} A. Chevalier, 29, rue des Fontaines, Morlaix. (J)

18. — **An diaoul teod-fall.** (p. 1). 35 c. de 4 v. de 7 p.

— **Lez-Breiz.** (p. 2). War don : *Pa oa paotr Lez-Breiz...* XII er *Barzaz-Breiz*. 44 c. de 2 v. de 9 p.

Ce texte correspond à celui publié par Luzel, *Gwerziou*, I, 290-294 : Lézobré 2^e version.

in-4°; 2 p.; Imp. Le Goffic, à Lannion.

(BN, Yn 46; cachet dépôt légal, n° 53, année 1855).

19. — **Ann dislounk-tan. — Distruj Sant-Per ar Martinik. Daou-ugent mil den maro.** 38 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kolaik P. [Pennarun]. — in-4°; 2 p.; Quimper, imp. 18, rue des Boucheries. [de Kerangal]. (Q, h 38).

20. — **An disput choquant savet entre diou plac'h yaouanc.** 24 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Pierre Raison. — in-4°; 2 p.; Lannion, *Veuve Le Goffic, éditeur*. (Q, h 25) et (O).

Deux éditions portent la même signature : elles se différencient par les ornements typographiques et les fautes d'impression.

An Disput etre an den dimet hag ar maro. V. n° 22 B.

21. — **An Dogan.** [par P. Proux]. V. n° 176 et n° 401.

22 A. — **An Doue arc'hant.** Var an ton *Olifernez*. 60 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (A).

22 B. — **An Doue arc'hant.** (1-7). V. n° 22 A.

— **An Disput etre an den dimet hag ar maro.** (8-12). 37 c. de 4 v. de 12 p. (le c. 17 n'a que 2 v.); signé dans le c. 37 :

Setu aman er fin hanno ar c'hopier (1),
 An Naour Nicolas, e etat so guiader,
 A ra deomp eun avis quen evit finissan,
 Da gaout sonj a Jesus queit a huim er bed-man.

à la fin : Naour, Nicolas.

in-12; 12 p.; Lannion, imprimerie V^e Le Goffic, libraire.

(G, b 69).

a) L., librairie V^e Le Goffic.

(J).

23. — **An Doue arc'hant hac ar Veleven.** (1-5). *Var an ton joaus.* 51 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 8 n'a que 2 v.); à la fin : (Propriété).

— **Chanson souben alleas.** (6-8). 21 c. de 4 v. de 12-14 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus an imprimeri *Journal de Morlaix.*

(BN, c 112).

24 A. — **Ann Durznel baour hag ar Sparfel Fistoulik.** (2-6).
 War don : *Penn-heréz Keroulas.* 20 c. de 4 v. de 8 p. (trad. franç., p. 3-7); à la fin : I.-P.-M. Ar Skour, Barz I.-V. Remengol. — in-8°; 7 p.; (au bas de la p. 6 :) Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé. — 1864. (GL).

a) (au bas de la p. 7 :) Quimperlé, Imp. Th. Clairet.

(Le R).

b) Moulet gant A. Anger, e Lannion.

(O).

24 B. — **Ann Durznel baour hag ar Sparfel Fistoulik.**
 V. n° 608 B.

25. — **An Eostik Dall.** 5 c. et diskan de 4 v. de 10 p.; à la fin : François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1936]. (K).

26. — **An(n) hini a garan.** (par Lescour). V. nos 119 et 848 A.

27. — **Ann hini goz.** 28 c. de 2 v. de 8 p. et diskan de 2 v. de 7 et 8 p.; à la fin : (*Propriété.*) Recueilli par G. Milin. — in-12; 4 p.; Brest. — Imp. J.-B. Lefournier aîné. (V, d 1).

a) **Ann hini goz hag ann hini iaouank pe Breiz ha Bro-C'hall.** 28 c., et diskan disposé sur 4 lignes. — in-8°; 3 p.; Quimperlé, Imp. Th. Clairet. (O).
 C'est, sauf variantes orthographiques, le texte publié par G. Milin. — Cette publication, comme b) doit avoir été faite par l'abbé Henry.

b) in-8°; 7 p., texte breton (2-6) et trad. franc. (3-7); (au bas de la p. 7 :) Quimperlé, Imp. Th. Clairet. (O).

c) **Ann hini goz.** 28 c. et diskan de 2 v. — in-4°; 1 p.; Desmoulins, Imp.-Relieur. Landerneau. (O).

(1) Le mot « kopier » est exact. Le texte, sauf le c. 37, n'est autre, sauf les modifications orthographiques, que celui de *Disput etre ar Maro hac an Den dimezet*, paru chez Lédan. V. n° 584 B.

28. — **Ann innocañ anavezet, pe delivranç person Val-Sant-Viçant, accuset faussamant da veza bet assassinet Benead Redon, adjoent ar Mear.** (par A. Lédan). V. n° 710.
29. — **An tan-goall. — Kant tregont den maro, — tri-c'hant den devet.** [Incendie du Bazar de la Charité, à Paris]. 58 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kolaik P. [Pennarun]. — in-4°; 2 p.; Quimper, imp. 18, rue des Boucheries [Ar. de Kerangal]. (VT).
30. — **An tempest e Montroulez ha vardro, deiz gouel ar Chandelour 1835.** (par A. Lédan). V. n° 705.
31. — **An torfed Pantin commettet e kichen Paris e creis ar mis guengolo gant eur muntretter iffam var eur groeg douguerez heuliet gant pemp buguel hac enterret er memez parc.** [affaire Troppmann]. 40 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : Auguste L'Allour, (Euz Quimper, Finistère) Kelenner Saoznec e c'huezec heur, da bep hini a oar ar c'hallek hag ar brezonnec, e Montroulez, rue Callac, n° 19. — in-12; 11 p.; (au bas de la p. 12 :) *Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, rue a Aiguillon, 8.* — 1869. (V, c 67).
32. — **An triomphlou eus a Voreau, guinidic eus a Vontroulez, general (sic) arme ar Rhen, hac unan eus ar re vella a guement a zo e Franç. — D'ar Bautret-vad eus a Vreiz, var eriou** [des airs] *brezonec stanc, ec'his ar bal Guerne-man.* (1-5). 21 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 21 se trouve à la p. 16); à la fin signature manuscrite : d'Erm. — p. 6-16, notes explicatives sur certains termes employés; à la fin, autre signature manuscrite : d'Erm. — in-8°; 16 p.; Quimper, de l'Imp. d'Y. J. L. Derrien, le 7 Messidor an 8 de la République française. (A).
- a) Triomphou ar General Moreau... Var ton : Divar va scaon, en toul va dor.* 21 c.; à la fin : Composit gant ar citoyen D'Erm, oberour butun en Qemper. (Mss. Lédan, VII, 355-359).
33. — **Angoni Jesus er Jardin Olivet.** V. n° 742 B.
34. — **Anter c'hallek ag anter Vreizounek.** (Je vous supplie Mademoiselle Da lakaat attention...) 15 c. de 2 v. de 15 p. (la 1^{re} partie du v. en français, la seconde en breton; — les c. sont disposés sur 4 lignes; seules les parties en breton riment ensemble); à la fin : Nevezet pen da ben gant an aotrou Bars... — in-4°; 1 p.; Imp. L. Huguen, 21, rue J.-Jaurès. — Brest; s. d. [1934]. (K).

35. — **Antretien a Joa entre daou zen yaouanc ha separ a c'hlac'har goude eur guir Amitie.** (1-5). 31 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 31 :

Nep en deus gret ar zon-man a so eun den yaouanq;
Neubeut a speret en deus da vea eloquant :
G^m-M^o Dilasser e zeo partout hanvet,
O chom e commun ar C'hlastr a baoue ma se ganet.

daté : 24 janvier 1859.

— **Chanson neve.** — **Mizer ar Chareter.** (6-8). Air : *Poanius eo ar vicher.* 12 c. de 6 v. de 8 p.; — à la fin : F. D****

in-12; 8 p. — (au bas de la p. 5 :) *Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez;* (au bas de la p. 8 :) *Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez.* (BN, Yn 365 : dépôt légal, n° 14, année 1859).

36 A. — **Antretien etre daou zen yaouanq var (e)ur Separation volonter.** V. n° 404 A.

36 B. — **Antretien etre daou zen yaouanq var eur Separation volonter.** (p. 1). *Var eun ton nevez.* 21 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson nevez compozet var sujet ar Guemenerien.** (p. 2). *Var eun ton divertissant.* 26 c. de 4 v. de 13 p.; ainsi signé dans le c. 26 :

An hini en deuz e c'homposet, zo eur potr sans souci.
N'eo ket bed pell er skolach o poursuiw e studi,
E zemeurang a ra er gommun a Plougouven,
E fantazi en deus laket ober eur ganaouen.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(Q, h 42 et 43).

37. — **Antretien entre ur sorser hac un den yaouanc var sujet ar sort.** (par G. Poher). V. n° 102.

38. — **Apparition ar Verc'hez da bemp bugel en parous Sant Ellier, canton Landivy (departamant Mayen), Laquet en rimm gant Iann ar Minous.** Voar don : *Goers ann Itron Varia Sclerder.* 93 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 89-93 :

Mar fell dec'h clasq ma hano quefet-han oll er fin,
Bepred voar m' oll ouvrajo me a laqua ma zin,
Nonpas, vuit gouir, dre lorc'hac'h, ive dre vanite,
Maes vit rentan testeni deus ma c'hapacite.

Chetu me eta aman ouz en em disclerian,
Ma breudeur, Yann Ar Minouz, vit guir en em c'halvan,
P'he guentoc'h e z'on hanvet gant ma zad ha ma mam,
Ma faëron, ma maëronnes, da betra mui ho blamm.

Ar lec'h deus ma domicil, ma breudeur c'hoas a zo,
 En parous Pleumeur-Gautier eno c'houi em c'havo,
 Eur veach a bep eiz de ia p'he a bep pemzec,
 Rac vit gonit ma baro [lg. bara], dre oll me renq redec.

Herrie e z'on en Treguer hac arc'hoas en Goelo,
 Ann de voar-lerc'h en Querneo, en Leon a voejo,
 Maes ral e z'eo ar veach e z'an d'ar Mor-bian,
 Ma c'haffen di da ganan a c'hoersfe peb-unan.

Mar zentan deus ma spored biquen na finissin,
 Couscoude e z'on contant, da dont gant ma c'hredin,
 Da lezel c'hoas en repos ma liou ha ma fluen,
 Breman e c'hellant cousquet : fin zo d'am c'hanaouen.

à la fin : Iann ar Minous. — in-12; 12 p.; Lannion, Imprimerie
 Veuve Le Goffic, Libraire. (O).

a) Lanhuon, en ty intanvez Ar Goffic, levrer.

(BN, Yn 430 : dépôt légal, n° 79, année 1873).

Une trad. en vers français par Vincent Coat, a paru à Morlaix, chez Haslé.
 (BN, Yn 431).

39. — **Apparition miraculus ar Vere'hez glorius Vari da zaou
 messaer yaouanc en Escopti Grenobl, ar 19 eus a vis Güengolo
 1846.** Var ton : *Güerc'hes glorius Vari, Patronez Montroulez.*
 45 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impri-
 meri Lédan.

(BN, Yn 278 : signature autographe A. Lédan,
 à la fin de la pièce).

40. — **Ar Bal.** (par Chef Braban). V. n° 1067 A.

Ar Baradoz. V. nos 891 A et 190.

41. — **Ar Barisianes.** 7 c. de 6 v. de 9 et 8 p., et refr. de 4 v.
 de 5 ou 7 ou 11 p. — in-8°; 2 p.; S -Brieuc, Imprimerie de Guyon
 aîné. (VT).

Adaptation de la pièce de C. Delavigne?

42. — **Ar Bempouezen.** (tr. bret. par Ch. Rolland). V. n° 43.

43. — Chants populaires bretons par Ch. Rolland, de Guer-
 lesquin. — **Ar Biniou en brezounek.** (p. 1). (*War ar memes ton
 cvel en Gallek*). 4 c. de 8 v. de 8 et 7 p. altern., et diskan de
 4 v. de 8, 10 ou 9 p.; daté : *Gwerliskin, en daou a Veurz* 1897.

Adaptation de la chanson française *Le Biniou*.

— **Ar Bempoulezenn.** Traduction littéraire bretonne de la
 « Paimpolaise » du célèbre chansonnier breton Théodore Botrel.

(p. 2). (*War ar memes ton evel en gallek*). 6 c. de 10 v. de 8 ou 5 p.; à la fin : Ch. Rolland. *Gwerliskin*, 14 *Gwengolo* 1897. in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (J).

44. — **Ar Boutou koat**. V. n° 828 A.

45. — **Ar Bragou moan**. (Ies Kerné). (1) War don : 'Nn hani zimizo d'i-mé. 18 c. de 6 v. de 7 ou 6 p. — in-12; 4 p.; Moulet gand ann itron de Koat Sant Haouen, euz ann Orient. (VT).

Ar Brezel rû-vraz Beteg lec'h omp erru (par Ch. Rolland). V. n° 1077.

(1) « Plusieurs [idées indiquées dans *Ni zo bépred*, de Brizeux] lui avaient été empruntées par l'auteur de la chanson des *Bragou moan* « les pantalons », cette farce qui a mis aux prises, dans une foire, les culottes longues et les *bragou braz*, au point de rendre nécessaire l'intervention des gendarmes. » (*Revue de l'Armorique*, 15 septembre 1843, art. de La Villemarqué rendant compte de *Telenn Arvor* par A. Brizeux).

« Je voulais charger... Loïs Olikaou, du Faouët, de vous porter de ma part en attendant le *Barzas-Breiz* ma chansonnette sur les *longues culottes*... » (Lettre de La Vill. à P. Proux, 18 mai 1843, citée par F. Jaffrennou dans sa thèse sur P. Proux, p. 54).

« Ce que tu [me] dis de l'efficacité de ta chanson sur les longues culottes, mon cher Druide, me fait plaisir et me donne grande envie de la connaître... » (Lettre d'A. de Courcy à La Villem., 13 mai 1840, citée p. 84-85 *La Villemarqué, sa vie, ses œuvres*, édit. publique: le mot *me*, mis entre crochets, ne se trouve que dans l'édit. familiale). L'édition familiale, p. 108, ajoute : « Il paraît que la chanson était drôle et spirituelle, car dans sa lettre suivante A. de Courcy insiste : « Ta chanson » sur les culottes m'a bien amusé, j'en ai donné des exemplaires à Brizeux. »

Ces textes semblent donc désigner La Villemarqué comme l'auteur de *Ar Bragou moan*. Ma note déjà bien longue s'arrêterait là si, dans le catalogue qu'a dressé l'abbé Guillerm de sa collection de chansons et cantiques sur feuilles volantes, — catalogue que m'a si obligeamment communiqué M. le chanoine Pérennés, — je n'avais trouvé une autre attribution, également intéressante. Dans la colonne « auteur », en face du titre *Ar bragou moan*, l'abbé Guillerm a écrit : « Henry beleg », mais sans aucune référence. On peut supposer que l'auteur du catalogue a trouvé cette indication, écrite à la main, sur la feuille volante qu'il possédait, ou bien que ce renseignement lui vient de quelqu'un de ses confrères. alors qu'il recueillait des chansons populaires en Cornouaille. L'attribution à l'abbé Henry est très plausible : M. Léon Le Berre, le barde Abalor, dans un article consacré à l'abbé Henry (*la Volonté bretonne*, octobre-novembre 1930) cite de lui deux chansons satiriques : *An tri fersoun*, et *Merc'hod Pont-Aven* : *ar bordegou* (où il raille l'amour immodéré de la toilette). Ces deux attributions — à La Villemarqué et à l'abbé Henry — ne me paraissent pas inconciliables, si l'on admet que l'idée de la chanson appartient à La Villemarqué, et que l'abbé Henry, appelé à corriger la première rédaction, sut lui donner son aspect définitif. Cette hypothèse en permet une autre : c'est peut-être *ar bragou moan* — elle date de 1840, voir la lettre d'A. de Courcy — la première étape de la collaboration, si féconde pour La Villemarqué, que lui donna l'abbé Henry jusqu'à sa mort (1880), et en l'exprimant j'écarte résolument toute idée de collaboration de l'abbé Henry à la 1^{re} édition du *Barzas Breiz* (juillet 1839); jamais l'abbé n'eût laissé passer les nombreuses fautes de mutations qui émaillent chaque page de cette édition, et puis, pour diverses raisons, je crois que leur connaissance ne se fit qu'après la publication de cet ouvrage.

46 A. — **Ar Brezel vraz — Emgann spontus Verdun!** (p. 1). Var don : » *Paotret Plouillo* ». 36 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Ch. Rolland — Kenta ebrel 1916. [A la p. 2, chansons françaises du même auteur]. — in-4°; 2 p.; Morlaix — Imp. A. Lajat. (GL).

46 B. — **Emgann spontus Verdun!** (p. 1). Var don : » *Paotret Ploumillio* ». 40 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Ch. Rolland. (à la p. 2, deux ch. franç. du même auteur). — double in-4°; 2 p.; Morlaix — Imp. A. Lajat. (O).

47. — **Ar Bris-Diod — Kanaouen neve gret gant eur C'hernevot ha kiniget gant-han da gement Mevier, Mevrierez, Rouler, Rouleriez, Riboter, Riboterez, Lonker, Lonkerez a zo e Breiz.** — **Allaz! beza zo enni meur a hini a bep stad hag e pep renk, siouaz! siouaz!** — Var don *Fistoulik*. 52 c. de 2 v. de 8 p. et diskan de 2 v. de 7 et 6 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour. — in-8°; 8 p.; Imprimet e Montroulez, e ty J. Haslé. (O).

a) Une autre édition, après la signature imprimée, porte : Propriété, suivi de la griffe autogr. typograph. de Lescour. (O).

48. — **Ar buguel hag ar c'hi dilezet var ar mor (Quezlou mor nevez).** (par Auguste Lallour). V. n° 177.

49. — **Ar Butun marmouz.** (p. 1). *War ann tòn a garer.* 12 c. de 4 v. de 8 p.

— **Mouez eur galon vrevet.** (1-2). Var dôn : *Paotret Plouillo*. 11 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Beza mezo.** (p. 2). Var [*eun*] *tòn nevez.* 9 c. de 6 v. de 8 ou 4 p. à la fin : H. Pennarun. — in-4°; 2 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (O).

50. — **Ar chanson nevez savet gant eur den yaouank Evit ober honor d'e vestress koant.** 27 c. de 4 v. de 12 p. — gd in-4°; 1 p.; Quimper. — Imprimerie M^{me} J. Bargain. (J).

Ar Chass. [par Le Hir]. V. n° 629.

Ar Chevalier Rolland d'he bried Isabell. V. nos 590 et 816 B.

51. — **Ar c'haboter Breis-Izellis.** (par Aug. Lallour). V. n° 177.

52. — **Ar c'haner Yan ar Guen.** V. n° 531.

53. — **Ar c'hemener.** (Eur C'hemener ne deo qet den...) V. n° 564.

54. — **Ar c'his ancienna hac ar c'his a so brema.** (1-5). *Var an ton gallec : C'était la vieille méthode.* — 13 c. de 8 v. de 8 p. — **Chanson nevez.** (Va speret zo genet, n'oun qet petra zo cos,...). (6-8). 10 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : *Gret gant Yvon Feutren ha Guillou Homo scolaerien en rhetoriq, e scolach Sant-Briec, en ur eva boutailad, en hostaliri hanvet Ar Vreg hep penn, var Marc'had an Ed.* — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 282).

- a) (pap. blanc) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (M., a 11).
 b) **Ar c'his ancien...** (Mss. Lédan, IV, 53-58).
 Chanson neve. (*ik*, II, 101-103).

55. — **Ar C'hleuz alaouret, hac an tour dantelezet.** (1-4). *Var an ton Gallec.* 12 c. de 8 v. de p. diff. [non signé, seulement dans cette édit.; de A. Lédan (1).]

— **Chanson ar Bonomic.** (5-8). 13 c. de 7 v. de p. diff. in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(G, a 17).

- a) Montroulez, Impr. Lédan, traon ru ar Vur. (BN, Yn 280).
 b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, b 55).
 c) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (M, a 5).
 d) **Ar C'hleuziou bruguet hac an Tour...** (Mss Lédan, VI, 333-336); à la fin : A. Lédan. 1841. « Er c'hopi quenta em boa laqet : ar c'hleuz alaouret, mes guelloc'h cavan ar c'hleuziou bruguet. Choazit ».
 — **Chanson ar Bonomic.** (Mss. Lédan, II, 460-465).
 e) Montroulez, Impr. P. Lanoé, e traon ru ar Vur. (fiche Le Guennec).
 f) **Ar C'hleuz alaouret...** (1-4). in-8°; 4 p.; Morlaix, imp. Lanoé. (VT).

Ar C'horf hac an Ene. V. n° 551 C.

56. — **Ar c'hoz der yaouank.** air noté, 14 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Leinad.* — in-8°; 4 p.; s. l. n. d. (texte lithographié). (J).

- a) air noté; à la fin : Daniel (Tredaner). — in-f°; 1 p.; Imprimerie St-Guillaume. — St-Brieuc. (VT).

(1) Dans *Canaouennou Brezonnec, composet gant Alexandr-Louis-Mari Lédan, Impr.-Libr., e Montroulez*, catalogue d'une partie de ses œuvres publié en juin 1842, Lédan met la note suivante à propos de cette chanson : « M. le C. de L. m'ayant donné un seul couplet breton de la jolie chanson du Clocher à Jour, quelque temps après j'en reçus trois ou quatre autres d'une Demoiselle, mais sans ordre ni mesure. Le sujet en valait la peine; je me servis de ces matériaux; j'entrepris une traduction à pouvoir être chantée, et je la rendis telle quelle dans mon Almanach Breton de 1841. — Le dernier couplet est entièrement de moi. » Dans cet Almanach de 1841, la chanson n'a que 7 couplets qui correspondent aux C. 1-7 de la feuille volante.

57. — **Ar Franç hac ar Russi.** — Recit detaillet var ar pez en deus roet lec'h d'ar brezel etre an diou buissañ. Var ton : *Santez Mari, Mam Doue*. 49 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : P. Derrien. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traôn ru ar Vur. (BN, Yn 366 : cachet dépôt légal, n° 19, année 1854).

a) Mss. Lédan, VIII, 351-361.

58. — **Ar goal Deotou.** 38 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 38 :

An hini neus gret houma gant eur spered dister,
A scriv ato e hano : Ronan Ollivier,
Guinidic eur (*sic*) a Scaër, hac a chom e quichen
Eur barrezic hanvec (*sic*) Tourc'h, var bordic eur stanquen.

in-12; 4 p.; Lannion en ty ar Goffic, Imprimer. — 1851.

(G, b 81).

a) Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (G, b 82).
b) 41 c. (en plus ici les c. 34, 39 et 40); — in-4°; 2 p.; Moulet gant ar Goffik, e Lannhuon. — 1856. (J).
c) **Son nevez, var sujet ar goal deotou.** 38 c. — in-12; 8 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (G, b 83).

59. — **Ar Gonid kenta.** (par F.-M. Luzel). V. n° 88 B.

60. — **Ar Gorsedd en Rosko 1934.** (p. 1). D'am daou Bearon (*sic*) Drouiz. Ton : *Eskop Penn-ar-Stanq*. 16 c. de 4 v. de 9 et 10 p. altern.; à la fin : Ch. Rolland, *Kuzulier Ti-kear*.

— **Gwerz yez Breiz.** (p. 2). *D'an Doctor Yann ar C'hamm Stourmer, nerzuz ha kalonec*. War ton : *Kloarec Pempoul*. 20 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Ch. Rolland.

in-4°; 2 p.; Imp. F. Saillour, 2, place Cornic, Morlaix. s. d. (1934). (O).

61. — **Ar guir garantez.** (par Kolaik Pennarun). V. n° 447 B.

62. — **Ar Gwengampez.** air noté. 8 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Leinad (= Daniel) — in-8°; 2 p.; s. l. n. d. (texte lithographié). (VT).

63 A. — **Ar Gwennili a martolod Breiz-Izel (Prisonnier en Afriq e touez ar Morianed).** V. nos 253 B et 117 A.

63 B. — **Ar Gwennili a martolod Breiz-Izel. (Prisonnier en Afriq [e] touez ar Morianed).** Var ton : *Hirondelles gentilles*.

16 c. de 6 v. ($2 \times 6 + 4 + 2 \times 6 + 4$ p.) avec tr. en vers. — in-8°; 2 p.; Lannuon, en ti intanvez Ar Goffic, levrer.

(BN, Yn 503 : cachet dépôt légal, n° 78, année 1873).

a) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.

(VT).

b) Desmoullins, Imp.-Relieur. Landerneau.

(O).

64. — **Ar Gwin-ardant gant Yan Droniou.** — (*Ar son-man eo bet kurunet ha moulet gant arc'hant roët da* Geyredigez Bro-Vreiz [Union Régionaliste bretonne] *gant hor c'henroad* Theodor Botrel, *ar barz brudet*). 33 c. de 4 v. de 7 p. — in-4°; 1 p.; Quimper. — Imp. Cottonec, Leprince succ^r. (J).

65. — **Ar Jusverez konvertisset gant he mignon.** (par Kolaik Pennarun). V. n° 447 A.

66. — **Ar lazer diouallerien denvet. Daouzek krim amzavet, deuz a zeiz voarnugent tamallet.** [sur Vacher]. 60 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kolaik P., et Da c'heullia (1). — in-4°; 2 p.; Quimper, imp., rue des Boucheries, 18. (GL).

67. — **Ar Marseillaise.** [par Vincent Coat?]. V. n° 657 bis.

68. — **Ar Marseillaise en Brezonek.** (*Var ar memes ton evel en Gallek*). 7 c. de 8 v. de p. diff. et 2 diskan à choisir. (avec trad. franç.). [par Ch. Rolland]. — in-4°; 2 p.; E Montroulez, e ty P. Lanoé, mouler, Ru Vras, n° 2. (J).

69. — **Ar memez tra.** [par P. Proux]. V. nos 492 C et 675 A.

70. — **Ar memoar horrupl ha spouronnus deus a gapitulation infamm ann treitour lach Bazaine ebars enn Metz, Laquet enn rimm gant Iann Ar Minous a Pleuveur-Gautier, canton Lezardren.** 18 c. de 8 v. de 9 et 8 p. altern.; signé dans le c. 28 :

Ha piou bennag a dezir clevet. — Piou e zeo ar c'hompositer. — Deus ar recit-man a meus canet. — Diraroc'h (*sic*) aman, ma breudeur : — Me a responto buan dean, — Vel ma raten da bep human. — Hen deus ann heur herie da vean, — Hanvet, dre-oll, Ar Minous, Iann.

in-4°; 2 p.; Lannion, imprimerie Veuve Le Goffic, libraire. (O).

Ar Merc'hetaer. [par P. Proux]. V. n° 176.

(1) Je n'ai pas trouvé cette suite.

71. — **Ar Messer evruz.** Var ton : *An Irvoudou.* 4 c. de 9 v. de 9, 8, 5, 7 et 10 p.; à la fin : François Poher, Gwerlesquin. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. [1932-33]. (KL).

72 A. — **Mez ann Dud.** — **Ar Milioner, fals pinvidik.** (2-6). War don : *Gourc'hemennou Doue.* 28 c. et refr. de 2 v. de 8 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour, *Barz I.-V. Remengol.* (tr. fr., p. 3-7). — in-8°; 7 p.; (à la p. 7 :) Quimperlé, Imp. Th. Clairet. s. d. [1864]. (Le R.).

Cette édit. doit être un tirage à part, la chanson ayant paru le 2 juillet 1864, dans le *Publicateur du Finistère*, qu'imprimait Clairet.

a) Morlaix, Typographie de J. Haslé. — 1864. (O).

72 B. — **Mez ann dud.** — **Ar Milioner fals pinvidik.** V. n° 608 B.

73. — **Ar paour hag al lapoussedigou.** (par F. Guernisson). V. n° 822.

74. — **Ar peoc'h general, sinet, er gaer a Baris, entre puis-sançon bras an Europ, e fin mis meurs 1856.** Var ton : *Pebeus kélou, ô va Doue!* 34 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Pierre Derrien, *Eus a gar Montroules.* — in-4°; 2 p.; Lannion, en ty Ar Goffic, imprimer. — 1856. (BN, a 39).

75 A. — **Ar Person Barvec, Victorius var e Escop.** Var ton : *Monsieur de Catinat.* 57 c. de 4 v. de 12 p. (qq. c. ont 6 v.). — in-12; 8 p.; s. l. n. d. (début XIX^e s.; presque sûrement Lédan). (Q, d 23).

a) E Montroulez, e ty Lédan, e trañn ru ar Vur. (BN, Yn 281).

b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (VT).

c) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (M, a 31).

d) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (G, a 29).

e) Mss. Lédan, VIII, 5-8.

f) Quemper, eus an Imprimeri E. Blot, mab. (Le R).

g) g^e in-4°; 2 p. Brest, Imp. Le Bozec, à Kergorju. (J).

75 B. — **Ar Person Barvec, Victorius var e Escop.** V. n° 459 C.

76. — **Ar pevar dotu.** (p. 1). 10 c. de 4 v. de p. diff.

— **Son Pipi Talon.** (p. 2). *Var eun ton nevez.* 15 c. de 2 v. de 8 et 7 p.

à la fin des deux chansons : Pipi Jaouan (Pipi Talon) — in-4°; 2 p.; Moullerez Ar Gwaziou, Montroulez. (O).

77. — **Ar pezh a zo c'hoarveet e Paris epad ma eo bet ar Republikaned-ru mistri er guer-ze.** (1-6) (récit en prose).

— **Reusiou Paris.** (6-8). Var ton : *Guerz Santez Anna.* 19 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, rue ar Pavé. (O).

78 A. — **Ar Pillaouer.** (1-3). *Ton anavezet.* 13 c. de 4 v. de 8 p., et diskan de 2 v. de 8 et 7 p.

— **Guenole ar Fur.** (4-5). Var don : *Luizaouic ar Rouz.* 7 c. de 8 v. de 5 p., et Askan de 4 v. de 5 p.; à la fin : Visant Coat.

— **Kaourintin ar Foll.** (6-7). Var don : *Louizaic ar Rouz.* 7 c. de 8 v. de 5 p., et Askan de 4 v. de 5 p.; à la fin : Visant Coat.

— **Ar Vam Michel.** (7-8). *Var ann ton : Tra la dira.* 4 c. de 4 v. de 12 p. et refr. ritourn.; à la fin : Laqet deus Gallec e Brezonnec gant, Visant Coat.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lanoé, Impr., e traon ru ar Vur. (R, c 3).

a) E M., e ty Lanoé, Impr., e traon ru ar Vur. (O, a 22).

78 B. — **Ar Pillaouer.** (1-3). V. n° 78 A.

— **Merc'hed Lokenole.** (4-6). *Var un ton anavezet.* 26 c. de 2 v. de 13 p.; à la fin : *Dastumet gant* Visant Coat.

— Saint Yves Héloiry nouveau cantique (en français), par Visant Coat (6-8).

in-12; 8 p.; Moulet e Montroulez, e ty Pipi Lanoe. (V, c 52).

a) Landerneau, imp. Desmoulins. (O).

b) Desmoulins, Imp.-Relieur. Landerneau. (KL).

78 C. — **Ar Pillaouer.** (1, 4, 5). V. n° 78 A.

— **Ar Zouben-laez-gwin-ardant.** (3, 2). 26 c. de 2 v. de 12 p.; à la fin : Leneindre.

— **Merc'hed Lekenole.** (6-8). V. n° 78 B, p. 4-6.

in-12; 8 p. (mauv. mise en page); Morlaix. — Typ. et Lith. A. Lajat, 31, rue des Fontaines. (O).

78 D. — **Ar Pillaouer.** V. n° 78 A.

— **Kousk Breiz-Izel.** (en breton de Léon). 7 c. de 2 v. de 12 p. et refr. de 4 v. (par J. Maréchal).

— **Bro goz ma Zadou** (Kan broadel).

— **Gwechall ha breman.** War don : *An Durznel*. 7 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Louis Morice (Penn-Dero).

in-4°; 1 p.; Guingamp, Imprimerie Anger-Rouquette. (GL).

78 E. — **Ar Pillaouer.** V. nos 409 et 620 A.

78 F. — **Son ar Pillaouer.** (p. 1). 11 c. V. n° 78 A.

— **Kanaouen an Durznel** (p. 2). 7 c. V. n° 149 A.

in-4°; 2 p.; Imprimerie du Peuple — Carhaix. (Le R).

79. — **Ar Plach' daoulagad zu** (1). 2 c. et diskan de 8 v. de 8 à 4 p. — in-4°; 1 p.; s. l.; (au bas de la p. :) 4195-26-2-38.

(J).

80. — **Ar plac'h diez da gountanti.** Son nevez. 12 c. de 4 v. de 9 p.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; Moullet e ti Fransez Ar Manac'h e Kastel-Paol. [1930-31].

(KL).

Ar plac'h libertin. V. n° 613 A g.

81. — **Ar Republik gaouiad.** 29 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Ervoan Hernot. — in-8°; 3 p.; Lannion, imprimerie A. Anger, libraire.

(J).

82. — **Ar retred.** V. n° 891 A.

83. — **Ar Rouantelez imaginer, pe va uvre.** [par A. Lédan]. V. n° 383 C.

84. — **Ar roue Grallon.** Var an ton : *Soudard Kastel-Paol* pe e gallek : *Je suis natif du Finistère*. 8 c. de 4 v. de 9 p., et refr. de 6 v. de 8, 7 et 6 p.; à la fin : Offert au Congrès breton tenu à Quimper, le 3 octobre 1858. J. Favé, *Avocat*. — in-12; 3 p.; Quimper, typographie et lithographie Blot. (Le R).

**Ar roue Gralon, Kaer Is ac ilis miraculus an Itron varia Remen-
gol.** V. n° 649 A.

(1) En me communiquant cette feuille, mon ami Jaffrennou m'écrivait que cette chanson, très mauvaise d'ailleurs, se chantait sur la place, à Carhaix, avec accompagnement de jazz!

85. — **Ar seiz pec'het marvel, malheur dan neb ho c'haro.**
Air : *Peguer spontus eo ar Pec'het*. 48 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 48 :

Mar fel dec'h clevet piou e deus-y graet,
Nen de quet bastard, besa eo perc'hanet,
Den yaouancq e zeo, en bordie Sant-Aler,
François an Dizes, mab eul labourer.

in-8°; 8 p.; *Imprimet e Montroulez e ty V^r Guilmer*. (J).

a) in 12; 8 p.; *Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer*. (O.)
L'édition parue en 1857 (déclaration de l'imprimeur du 6 septembre) a été tirée à 2000 ex. (Comm. de M. D. BERNARD).

86. — **Ar Skritur Santel.** (par F. Le Quéré). V. n° 7.

87. — **Ar sota Yannik a zo bet o redek dre ar bed.** (par A. Bars).
V. n° 512.

Ar zouben-laez-gwin-ardant. V. n° 78 C.

88 A. — **Ar Zoudard iaouank.** Ton : *Chetu me digouet, ma mignon*. 22 c. de 4 v. de 8 p. et 67 v. de 8 p. divisés en c. de 5 ou 6 v.; à la fin : F.-M. Ann Huel [Luzel], Plouaret, 22 gouere 1870. — in-fol°; 1 p.; Quimperlé, imp. de Th. Clairret. (VT).

a) in-8°; 4 p.; Lannion, imp. veuve Le Goffic. (G, e 4).

88 B. — **Ar Zoudard iaouank.** (1-6). V. n° 88 A.

— **Bugale Breis-Izell.** (6-10). *War don gallek ar Marseillaise*. 12 c. de 8 v. de 8 p. et refr. de 5 v. de p. différ.; à la fin : Vincent Coat.

— **Ar gonid kenta.** (11-12). 8 c. de 4 v. de 8 p. et refr. de 2 v. de 8 p.; à la fin : Fanch Ar Moal [F.-M. Luzel], Ann dri a viz Eost 1870.

in-8°; 12 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8.

(BN, Yn 428 : cachet dépôt légal, n° 36, année 1871).

89 A. — **Ar Spillen.** (3-8). 20 c. de 6 v. de 8 et 7 p. alt. — in-8°; 8 p.; E Montroulez, Eus a imprimeri V. Guilmer.

(Q, i 40).

a) **Canaouen ar Spillen.** à la fin : « An autrou Roux, person Plougourvest ». (Mss. Lédan, IV, 235-243).

b) trad. en vers français, par O. Pradère, *La Bretagne poétique*, 228-229.

- 89 B. — **Ar Spillen.** (1-2). V. n° 89 A.
 — **Chanson nevez, composet var sujet daou Den yaouanc.** (p. 2).
 V. n° 425.
 in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lann-Huon. (BN, c 198).
90. — **Ar Vam Michel.** (par Vincent Coat). V. n° 78 A.
91. — **Ar Vartolodet.** 3 c. de 12 v. de 6 ou 7 p., et diskan de 11 v. de 8, 7 et 9 p.; à la fin : François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (K).
92. — **Ar Veleien — Petra int, ar pezh a vijent bet er bed.** [par Mikeal Quéineej]. V. nos 733 et 756.
- Ar Vesventi.** V. n° 653 B-C.
93. — **Ar vot e Poullaouen.** 21 c. et diskan de 4 v. de 8 p. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle (soc. coop.), 18, rue de Paris, Morlaix. (K).
94. — **Ar voul rond demeus ar bed.** 10 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Benoit François. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1935]. (J).
95. — **Ar Vran hac al Louarn.** V. n° 563 B.
96. — **Ar Vreiziadeg savet en enor Gard mobil ar Finister.** Var an toun hanvet e gallec : *La Parisienne*. 6 c. de 4 v. de 9 et 8 p. alt., et refr. de 7 v. de p. diff.; à la fin : Eur Breziad. (tr. franç., col. de dr.) — in-4°; 1 p.; Quimper, typ. Ar. de Kerangal. (BT).
97. — **Ar Wirionez.** 11 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : A. Raison du Cleuziou; Kenta a vae 1870. — in-8°; 4 p.; Imp. Guyon Francisque. (VT).
98. — **Araok ann Electionou.** V. n° 181.
99. — **Araok ar Votadek.** (Campagne électorale 1928). 14 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Corentin Tossier, Brennilis (Finistère). — in-8°; 2 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. [1928] — V. n° 1099. (J).
100. — **Auto gaer Jakou.** (par A. Bars). V. n° 512.
- Autrou Lochrist an Izelvet.** V. n° 220.

101 A. — **Aventuriou daou den yaouank deus a ganton Callac. Ar plac'h marvet gant ran-galon.** (par L. Le Brun). V. n^{os} 526. 582 A et 988.

101 B. — **Aventuriou Daou den yaouank eus a ganton Callac. — Ar plac'h marvet gant ran galon.** *Ton Anavezet.* 31 c. — à la fin, note dans laquelle Guyader, Jean-Marie, à Plouaret (C.-du-N.) énumère un certain nombre de chansons (probablement éditées par lui) qu'il peut vendre. — in-8^o; 4 p.; Moullerez Hamon a Kervellec, 36, rue Brest, Montroulez. (K).

102. — **Avisou a henep an Duel.** (1-4). Var ton : *Adieu, Pontrëo*, etc. 16 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **D'ar soudardet yaouanq ha d'ar re pere a elfe arruout gante mont d'an arme.** (4-7). [suite de : *Avisou*]. 16 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Chanson nevez — Antretien entre ur sorser hac un den yaouanc var sujet ar sort.** (8-12). *Var an ton ordinal.* 38 c. de 4 v. de 13 p.

à la fin : *Ploudaniel, le 6 Septembre 1834.* G. Poher, Instituteur. — in-8^o; 12 p.; E Montroulez, eus a Imprimiri V^r Guilmer. (VT).

103. — **Badiziant an Duc de Bordeaux, an deiz quenta a vis mae 1821.** Var ton : *Adieu, Pontrëo*; à la fin : Montroulez, 30 Ebrél 1821. *Ar C'homisser Poliç* Le Coat. — in-12; 4 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (O).

104. — **Bal ar Vélociped.** 11 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 2 v. de 5 p.

— **Histor neve.** 15 c. de 2 v. de 8 p.

A la fin : Josefín Brabant, doc'h Gourin. — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. [Moullerez ar Bobl — Keraez]. (J).

105. — **Bal nevez** (par Naour Nicolas). V. n^{os} 319 A et 485 B.

106. — **Banked Maner ann Nezardou. Ar c'houec'h a viz gouere, 1857.** 12 c. de 4 v. de 12 p. [par Ian Carrer] — in-8^o; 2 p.; Lorient. — Imp. d'Ed. Corfmat, rue du Port, 76. (O).

107. — **Barnedigues ar Mevier dirag Tribunal Doue.** V. n^o 1094.

108. — **Barzonek en enor da La Tour-d'Auvergne, qenta grenadier a Franç, evit beza canet e Carahes, deiz lid statu an haros, ar 27 a even 1841, daou-uguent vloas just goude e varo.** Var ton : *Deomp oll, bugale genvrois* (1). 8 c. de 8 v. de 8 et 9 p., et diskan de 2 v.; à la fin : A. Lédan. — in-12; 4 p.; E Montroulez, e ty Lédan, Imprimer ha Librer, e traon ru ar Vur. (VT).

a) E M., e ty Lédan, Imprimer ha Librer.

(V, c 53).

b) Mss.Lédan, VI, 375-378.

c) Copie Lédan (BN, ms. 3342, p. 274-275).

109. — **Barzonek pe Kanaouen ar Vretoned** (Ni zo bépred, Brétoned...). War don : *Ann hani gôz*. 10 c. de 2 v. de 8 p., et ref. de 3 v. de 4, 3 et 6 p.; à la fin : Gret gand A. Brizeux, *Euz a gher ann Oriant*. — in-12; 4 p.; E Kemper, laket e gwas-kerez gan[t] E .Blot, mab. (B, b 4, et a 17).

110. — **Bassion hor salver Jesus-Christ, hervez ann Aviel.** (Catal. Le Goffic, p. 2; Catal. V^e Le Goffic, p. 1).

111. — **Beach o Majeste an Impalaer hac an Impalaeres en Breiz** [1858]. Var ton : *Kloarek Rumengol* (Air noté en plain chant) 77 c. de 4 v. de 13 p. (avec tr. fr., col. de dr.); à la fin : Pierre Derrien. — in-4^o; 7 p.; Lannion — Imprimerie de J.-F. Le Goffic, libraire, rue des Capucins, 3.

(BN, Yn 41 : cachet dép. leg., n^o 2, année 1859).

Cette éd. a été tirée à 3.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 507.)

a) in-4^o; 4 p. (pas d'air noté, ni de tr. fr.); Moulet gant ar Goffik, e Lanhuon, perc'hen ar Ganouen. (O).

112. — **Bennoz ann Eskop.** — Kiniget d'ann Aotrou Augustin David, Eskop Augustin David, Eskop Sant-Briek ha Landreger. War don : *O filii et filiae*. 13 c. de 4 v. (et diskan de 2 v.) de 8 ou 4 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour, *Barz I.-V. Remengol*. — Ar Werz-mâ zo bet kanet gant eun niver braz a bobl hag a belc'rinet, e kear Rostren, d'ar zùl 28 a viz mae, er bloavez 1865, enn devez kaer, ma teuaz ann Aotrou Augustin David, Eskop Sant-Briek ha Landreger, da Rostren, evit ober prosesion Relegou Sant Valantin ha relegou kalz a zent all, roet da Ilis

(1) C'est l'air de la Marseillaise (March Marseillis, trad. de A. Lédan.)

ann Itron Varia Rostren, gant hon Tad Santel ar Pap Pii IX.
— in-12; 4 p.; Saint-Brieuc. — F. Hillion, Imp. (V, a 15).

a) (texte breton, p. 2-10; tr. fr., p. 3-11). — in-12; 11 p.; Saint-Brieuc.
— F. Hillion, Imp. (Roz.)
b) Morlaix. — Typographie de Haslé. (O).

113. — **Beza mezo.** (par Kolaik Pennarun). V. n° 49.

114 A. — **Boket ar yaouankis — Rimet er blaves 1894.** (1-3)
50 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 50 :

Sinet gant ar homposer, Corentin ar Bouard
Gant chagrin a plujadur, emä var an douar
Ebars en Collorec, emä o chom brema
Neur vourhadennic vian, tost dar Hastel Nevez.

— **Chanson composet var sujet an Dançou hac an Tenedegou.**
(3-4). V. n° 364 A.

— La feuille pousse (p. 4). chanson française.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 44).

114 B. — **Boket ar yaouankiz Rimet ar blavez 1894.** 46 c.
(les 4 dern. c. de 114 A manquent ici). — in-4°; 2 p.; s. l. n. d.
(O).

115. — **Bombardamant Tanger ha Mogador, Gant an A. Prinç
a Joinvil. Ha Victor Isly, Gounezet gant ar Marichal Bugeaud,
Var ar Maroquinet.** (1-7). Var ton : *Potret Loguivy*. 29 c. de 6 v.
de 8, 6 ou 5 p. (note en prose bret., p. 7-8). — in-12; 8 p.; E Mont-
roulez, eus a Imprimeri Lédan, e traôn ru ar Vur. s. d. (fin 1844
ou début 1845). (V, d 39).

a) Mss. Lédan, VII, 270-279. à la fin : A. Lédan.

116. — **Brezel ann Dahomey, e 1892, e deuz padet pemp pe
c'huec'h miz.** (par Mikeal Quéinec). V. n° 1091.

117 A. — **Brezel ann Itali. 1859.** (1-6). Var ton : *Santez Mari,
Mam Doue*, etc. 56 c. de 4 v. de 13 p.; suivi d'une : *Peden d'an
Itron Varia Remengol*, 4 v. de 13 p.; à la fin : *Kenniguet gant
Barz Itron Varia Remengol [Lescour] d'he Vignon ker Kloarek
Koat-ann-noz [J.-M. Le Jean]. E Remengol, an naontek a viz
Even 1859, da zul an Drindet, devez Pardon Bras an Itron
Varia Remed-oll.*

— **Ar Gwennili ha Martolod Breiz-Izel (Prisonnier en Afrique E-touez ar Morianet).** (6-8). V. n° 63 B.

in-8°; 8 p.; En ti Ar Goffik, e Lanhuon. (J).

117 B. — **Brezel an Itali.** 1859. (1-6). V. n° 117 A.

— **Intaon al lochen.** (7-8). V. n° 794 A-C.

in-8°; 8 p.; (aux p. 6 et 8 :) *Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.* (G, e 66).

a) *Lanhuon, e ti Intanvez Ar Goffic, levrer.* (Le R).

118. — **Brezel an Tonkin hag ar Chin.** (1-3). 18 c. de 4 v. de 13 p. [non signé, mais par Mikeal Quéinec]. V. n° 120.

— **Triouec'h den beuzet etre Douarnenez ha Treboul, D'an naontek a viz Du 1883.** (4-8). 32 c. de 4 v. de 8 p. [non signé, mais par Mikeal Quéinec].

in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti Ar. de Kerangal. (Q, a 38).

119. — **Brezel ar Chinn.** Kenniget gant Barz Itron Varia Remengol, d'he vignon ker, ann Aoutrou Y. Fouillard, Barner a beoc'h e Daoulas. (1-3). Var kan : *Kurunen Mari Kerbrat.* 26 c. de 4 v. de 13 p.

— **An hini a garan.** (p. 4). *Var eun ton neve.* Gret gant I.-P.-M. Ar Scour, barz Itron Varia Remengol ha kenniget gant-han d'he Vignon ker, an aotrou Olier Souvestre, barz Méné Hom. 9 c. et un diskan de 2 v. de 12 p. (le 4^e c. est différé. du 4^e c. des édit. postér., p. ex. a) et nos 119 et 848 A); à la fin : Lescour, Barz Itron-Varia Remengol. Membre de la Société académique de Brest.

in-12; 4 p.; E ty Ar Goffic, e Lannuon. (V, a 16).

a) **Brezel ar Chinn.** (1-3). — **An hini a garan.** (p. 4)... Dédié : A Madame Angéline Lescour. 9 c. Recueilli dans *Telenn Remengol*, p. 86-88. — in-12; 4 p.; E ty Ar Goffic, e Lannuon. (G, a 58).

120. — **Brezel ar Chin hag ann Tonkin.** (1-4). Ton : *Guerz an Tunisi*, pe : *Ar Sergent major.* 27 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

Cette gwerz est différente du n° 118, bien qu'elle ait à peu près le même titre.

— **Triouec'h den beuzet etre Douarnenez ha Treboul D'ann naoutek a viz du 1883.** (4-8). V. n° 118.

in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (VT).

121. — **Brezel ar Pruss ha Trahisonou ar Franç.** (1-6). 65 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 61 :

Min laquo dac'h ma hano ive, ma mignonet,
Pronevel e ma fares, Quiec (Yves), hon hanveet;
Arog monet d'an appel ve d'unec heur anter,
E ar chanson composet bars en div heur amser.

— **Chanson nevez groët 'vit beza kanet en eured eur Mobilizet.** (6-8). Ton : *Je suis natif du Finistère*. 12 c. de 10 v. de p. diff.; à la fin : G. L.

in-8°; 8 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8.
(BN, Yn 288 : cach. dép. lég., n° 62, année 1871).

122. — **Brezel 1914-1915.** — **Son var sujet an aour.** Ton : *Er Finister ez on bet ganet*. 9 c. de 10 v. de p. diff.; à la fin : Pôtr Montroulez [F. Gourvil]. — in-4°; 1 p.; Morlaix — Imp. A. Lajat. s. d. (octobre 1915). (GL).

123. — **Bro goz ma Zadou.** (par F. Jaffrennou-Taldir). V. n^{os} 813 et 1083.

124. — **Buez an Aotrou Sant Goulc'hen, Escop bet e Leon, ha patron eus a bares Goulc'hen, er memes escopti.**

Cantic. (1-10). Var ton *Guers sant Guillerm*. 58 c. de 4 v. de 8 p.

— **Sant Goulc'hen en dezert.** (10-14). Var ton *Guers sant Yan*. 31 c. de 4 v. de 8 p.

— **Burzudou sant Goulc'hen.** (14-20). Var ton *Guerz santez Genovefa*. 47 c. de 4 v. de 8 p.

— **Sant Goulc'hen e pelerinach** [e Rom]. (21-29). Var ton : *Prezantomp oll*. 64 c. de 4 v. de 8 p.

— **Sant Goulc'hen, Escob a Leon.** (29-35). Var ton *Guerz Coadri*. 50 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 35 p.; (sur la page de titre :) E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. s. d. (la date 1817 est inscrite à la main sur la 1^{re} p. de l'ex.). (Q, g 3).

125. — **Buez an aotrou St. Guillerm, Duc a Guienne, Comt a Poitiers, ha Patron ar Benitantet.** Var ton *Guerz ar Gernez*. 60 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 16 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, f 17).

L'auteur de cette Buez est G. de Boishardy.

126. — **Buez an Otrou Sant Melar, Patron eus a Ilis Lanneur. Trôet a c'hallec en brezonec er bla 1732.** Var ton : *Guerz an Otrou Sant Jan ar Biz*. 96 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 16 p. (p. vergé); E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 298).

a) 15 p. (p. blanc); E M., eus a Imprimeri Lédan. (M, b 12).

b) **Buez sant Melar**. 44 c. (éd. très abrégée, extraite du texte précédent) — in-8°; 4 p.; Landerneau. — Imprimerie de p. B. Desmoulin Fils.
(BN, Yn 295 : cach. dép. lég., n° 38, année 1861).

127. — **Buez an den santel Job, lequeat e guerz gant ur Bêleg demeus a Gastel-Paul.** Var ton : *Va Doue, leun a drugarez*. 60 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, Imp.-Libr. (V, 46).

a) E M., e ty Lédan, Impr.-Libr. (O).

b) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, b 17).

128. — **Bue ar Lonker.** air noté. 14 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Daniel (Tredaner). — in-fol°; 1 p.; Imprimerie St-Guillaume. — St-Brieuc. (VT).

Buez eur payanès en em groet belec, hac evit punition a zo bet devet e Rom. V. n° 1012 B-D.

129. — **Buez ha maro an Autrou Jegou, Vikel-Vraz e Kemper.** [par Mikeal Quéinec]. V. n° 622.

130. — **Buez Joseph, map da Jacob, Lequeat e guerz gant ur Bellec deus ar Ker a Castel-Paul.** Var ton : *Va Doue, leun a drugarez*. 245 c. de 4 v. de 13 p. — in-8°; 2 p. n. ch. — 32 p.; (sur la p. de titre :) E Montroules, E ty Guilmer, Imprimer ha Librer. — An XIV. (Q, e 1).

a) in-12; 2 p. n. ch. — 32 p.; E Montroulez, E ti Lédan, Imprimer ha Librer. (VT).

b) E M., E ty Lédan, Imprimer, e traon ru ar Vur. (mauv. mise en page, à partir de la p. 16). (BN, Yn 296).

c) E M., E ty Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (Q, b 22).

d) E Landerne, e ty Desmoulin Mab, Imprimer ha Librer, er ru Pont. (O).

Buez Judas an den maleurus. V. n° 217 C.

131. — **Buez La Tour-d'Auvergne qenta grenadier a Franç, ganet e Kaer-Ahès an 23 qerzu 1743, Maro er c'hamp-a-enor ar 27 a even 1800.** Var ton : *Canomp adare, va broïs, victoriou*

Napoleon. 55 c. de 4 v. de 15 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).

a) Mss. Lédan, VII, 174-185 : la pièce est signée : A Lédan.

b) Copie Lédan, avec signature à la fin : BN, ms. 3342, p. 210-216.

132. — **Buez Lez Breiz**. 19 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 1 a 7 v.; les c. 2 et 9 ont 5 v.); à la fin : Piriou, Jean-Marie. [semble pris au *Barzaz-Breiz*]. — in-4°; 1 p.; Brest, imprimiri J.-P. Gadreau, ru Siam, 99. (BN, a 1).

133. — **Bue Mari**. War ton : *Oh! me a gar ma Breiz-Izel!* 30 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt. (le 8^e v. a 10 p.); signée dans le c. 30 :

Ar Minous ar hompositer — Deus a hantiquo brezonnec, — A neus bet laquet he amzer — Da studian a da brezec — Ar vue excelant à Vari...

in-12; 8 p.; Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.

(R, e 2).

a) Lanhuon, intanvez Ar Goffic, levrer.

(G, c 50).

Dans cette éd., au 1^{er} v. du c. 30, il y avait d'abord le nom : Olier ar Bollo (?), barré à l'encre d'imprimerie et remplacé dans la marge de gauche, par : Ar Minous.

b) E Landreguer. — E Ti Ar Flem, Mouller-Levrer.

(Le BZ).

134. — **Buez Mari-Amiç Picart ganet e Guiclan, badezet e Guimiliau hac enterret en ilis Cathedral Castel, tost da auter an Itron Varia a Vouir Sicour, er bloas 1652**. Var ton *Cantic Genovefa*. 82 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; p.; (Lédan, à Morlaix).

publiée en 1836 et tirée à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 500).

a) Mss. Lédan, VI, 408-425; à la fin : A. Lédan.

135. — **Buez Napoleon Bonapart kenta, Impalaer, e Exploajou, e Vaillantistou hac e Dalanchou huel, abaoue e vugaleach betec e vomanchou diveza en enezen Santes-Helena, dediet d'he Vajeste Napoleon III, Impalaer ar Francischen, gant he zervicher humbl Fanch ar Marrec, guiader en Guengamp, ganet an 19 a viz Floreal 1804**. 144 c. de 4 v. de 12 p. — in-8°; 12 p.; Moulet e Montroulez e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8. (G, e 33).

136. — **Buez nevez Sant Raymond-Nonnat, Patrom eus a ilis Goayen**. Var ton *ho calon*. 42 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Le Bars (Jean-Michel) ancien Marin d'Audierne. — in-8°; 7 p.; E Quemper, moulet gand E. Blot.

(BN, Yn 438 : cach. dép. lég., n° 25, année 1855)

137. — **Buez pe wers Santez Barba, Gwerc'hez ha merzerez, gret gand J.-P.-M. L., beleg.** — Moulet e Lannuon, Enn ti Ar Goffic, mouler ha levrier. — 1858.

Gwers Zantez Barba. (4-16). *Oar eunn ton anaveet.* 86 c. de 4 v. de 13 p.

— **Kantik enn enor da Zantez Barba, Gwerc'hez ha Merzerez.** (17-18). Var don : *Euz a Vari gand Melodi.* 9 c. et diskan de 6 v. de p. diff.

in-12; 18 p. (au bas de la p. 18 :) Imprimerie de J.-F. Le Goffic, libraire à Lannion. (G, d 12).

138. — **Buez pe Gwers Santez Ujenia, gwerc'hez ha merzerez ; Mui anaveet dre ann hano a Santez Thouin ar mor.** *Ann hano-ze, hervez ma lerer, a deu d'ezhi euz ann otro Thouin, meurbed devot d'ar Zantez, pehini a zikouras orni ar chapel a zo bet zavet e Plouha, enn enor d'ar Zantez.* Gret gand J.-P.-M. L. — Moulet e Lannuon, Enn ti Ar Goffic, mouler ha levrier. — 1857.

Buez pe gwers Santez Ujenia, Gwerc'hez ha merzerez. (3-16). Var don : *Gwers Zantez Jenoveja.* 85 c. de 4 v. de 8 p.

— **Kantik enn enor da Zantez Ujenia, Gwerc'hez ha merzerez.** (16-18). Var don : *Euz a Vari, gant melodi.* 7 c. et un diskan de 6 v. de p. diff.

in-12; 18 p. (G, d 58).

139. — **Buez Sant Adrien, Patron eus a ilis Santec.** Tennet eus a e[ul] levr anvet : *Boqued buez ar Zent,* a laqueat e güerz gant an Autrou 'n Abad Leon eus a Barres Cleder. Var ton : *Santez Agnez.* 64 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 12 p.; E Landerne, E ty Desmoulin, Imprimêr-Librêr Ru ar Pont. 1850.

(BN, Yn 426).

140. — **Buez Sant Efflam, Prinç a Hiberni ha Patron Plestin ; ha Buez santez Henori, e bried.** E Montroulez. Lédan. 1819. — in-18 cart. (Catal. Bibliothèque Burgaud des Marets, rec. n° 1950, avec d'autres chansons bretonnes).

a) **Buez Sant Efflam, Prinç a Hiberni ha Patron Plestin.** Var ton *Guez Sant Julian.* 121 c. de 4 v. de 8 p. — au bas de la p. 137, cette note de Lédan : » Ar voerz-man a meus bet digant an A. Nayrot, Person Plestin, er bloavez 1819, da ampoent ar mission. » (*Mss. Lédan, VIII, 137-162*).

b) **Buez Santes Henori Pried da Sant Efflam. Pehini e deus eur chapel en paros Plestin.** *Var ar memes lon.* 49 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin, cette note de Lédan : « An diou vuez-mâ a voe imprimet evit mission Plestin, 27 Even 1819. » (*id.* VIII, 162-172).

L'auteur de ces deux *Buez* pourrait bien être l'abbé Nayrot. — La plus grande partie de ces deux « *Buez* » a été insérée par de Kerdanet dans les notes (p. 696-707) de son édit. de la *Vie des Saints* d'Albert Le Grand. (Brest, E. Anner, 1837).

141. — **Buez sant Gildas, abbad.** (Catal. Le Goffic, p. 2).

Buez sant Melar. V. n° 126 b.

142 A. — **Buez santes Genovefa, Voar un Ton neve.** 109 c. de 4 v. de 8 p. (10 c. ont 6 v., et 2 ont 5 v.). — in-12; 16 p.; s. l. n. d. (Derrien, à Quimper). (Q, e 8).

- a) **Buez Santez Genovefa a Vrabant.** *Var an lon ordinal.* 100 c. (qqs. ont 6 v.) — in-12; 24 p.; E Montroulez, e ty Lédan. (Q, g 10).
 b) E M., e ty Lédan. (VT).
 c) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BT).
 d) E M., E ty Lédan, ru ar Pave. (M, c 4).
 e) E M., E ty Lanoé, rue ar Pave. (VT).
 f) E M., E ty Lanoé, 2, ru Vras. (R, c 22).
 g) in-4°; 4 p.; Landerne, Moulerez J. Desmoulin. (O).
 h) Desmoulin, Imp.-Relieur. Landerneau. (D^r L).

142 B. — **Buez Santez Genovefa a Vrabant.** (1-4). V. n° 142 A. — **An Æl hac ar Buguel.** (p. 4). *Var ton : Me meus choazet eur vestres eus escopti Treguer.* 7 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.; à la fin : P. Derrien.

in-4°; 4 p.; Lannuon, enn ty Ar Goffic, imprimer ha levrer. (Le R).

- a) *Lanhuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.* (O).
 b) *Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.* (Le R).
 c) **Buez...** 117 c. — La signature de P. Derrien a disparu à la fin de la 2^e pièce, ainsi que dans les éditions qui suivent. — s. l. n. d. (O).
 d) s. l. n. d. (Q, h 45).
 e) s. l. n. d. (J).
 f) Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (KL).

143. — **Bue santez Triphina ha sant Tremeur hi bugel.** (par l'abbé R...) V. n° 718.

144. — **Bugale Breis-Izell.** (par Vincent Coat). V. nos 88 B et 402 B.

145. — **Bulliou an Autrou Christ, composet e Carmou brezonec.** *Var un Ton neve.* 88 c. de 4 v. de 8 p. (11 c. ont 6 v.; le c. 80 a 5 v.). — petit in-12; 12 p.; s. l. n. d. (Derrien, à Quimper). (Q, f 5).

- a) Montroulez, Imprimeri Lédan. (BN, Yn 300).
 b) E M., Imprimeri Lédan. (Q, b 19).
 c) M., Imprimeri Lédan. (M, c 3).
 d) E M., Imprimeri Lanoé. (VT).
 e) g^d in-4°; 2 p.; Imprimeri Lanoé. (BT).
 f) in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (O).

146. — **Burzudou Visant**. 13 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Ewanik (chanson politique) — in-4°; 1 p.; Morlaix — Imp. Hamon et Kervellec. (GL).

Le « Visant » est M. Vincent Larher, candidat malheureux aux élections législatives contre le député sortant M. Cloarec. — La chanson, sur la demande d'un certain nombre de lecteurs, fut reproduite dans *l'Éclaircur du Finistère* (Morlaix) n° du 2 mai 1914.

147. — **Buy British!!!** (Prenit traou Saoz!!!) (Achetez Anglais!!!). Savet ton ha son gant ar Barz Fanch Stéphan (Eostik Kreisker). 11 c. de 4 v. de 12 p. — in-4°; 1 p.; Imp. Dulac, Saint-Pol-de-Léon. (K).

148. — **Campagnou an Ampereur Napoleon a meuleudiou e fillor, an Ampereur ar Francisien**. 33 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 33 :

An ini an eus recitet campagnon Napoleon
 A meledi an Ampereur tri, a gommand an nation,
 Zo e hano Allan ar Yaouanc, e chomp e Pen-ar-Quinquis,
 E commun Pleyber-Christ, feurmeur è d'eur marquis.

Après le mot FIN : « Ar proprietour a zifen an impression, nemert elec'h ma eo bet imprimet. » — in-12; 4 p.; Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez.

(BN, Yn 301 : cach. dép. lég., n° 14, année 1854)

149 A. — **Kanaouen ann Durzunel** (1). (Kalz amzer am eus kollet, o furchal ar c'hoajou;...). (1-2). 7 c. de 4 v. de 13 p.

— **Kanaouen Estella**. (2-4). 6 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.

— **Adieu bergère chérie!** (p. 4) chanson en breton. 2 c. de 4 v. de 8 et 7 p. alt.

in-8°; 4 p.; Impr. de Guffanti-Breton à Quimperlé.

(BN, Yn 448 : cach. dép. lég., n° 45, année 1851).

(1) D'après F. Gourvil (*Mouez ar Vro*, 25 décembre 1920), cette chanson aurait été faite par un cloarec vers la fin du 18^e siècle, sur une chanson française inspirée, peut-être, du sonnet XCIV de Ronsard (*Amours*, livre II). — Th. Guyomarc'h, de Morlaix, l'avait entendu chanter de quatre manières différentes (au point de vue de l'air).

- 149 B. — **Kanaouen an Durznel.** (p. 1). Texte de 149 A.
 — **Chanson ar Bonomic. Chanson nevez.** (Bonjour deoc'h, Jannedic...). (p. 2). V. n° 55. — (au bas de cette p. 2 :) Landerneau. — Imprimerie de Desmoulins.
 — **Chanson ar Souben Les-Guin-Ardant.** (1-2). Signé : Leneindre. [V. n° 78 C]. — (au bas de cette p. 2 :) Landerneau. — imp. Desmoulins.
 in-8°; 4 p. (O).

149 C. — **Kanaouen an Durznel.** Texte de 149 A. — V. n°s 411 B, 485 C, 563 D et 78 F.

150. — **Kanaouen an Otrou Bail.** Var don : *Soubenn al leaz.* 22 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Eur C'hernevot. — in-4°; 1 p.; Moullet e ty de Kerangal. (O).

151. — **Kanaouen ar Grandeurio foz o prepari ar Baourentedre ar brazoni.** 38 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Tilly. — in-4°, 2 p.; s. l. n. d. [Moullerez ar Bobl — Keraez]. (J);

152. — **Kanaouen ar guez avalou, hag ar cidr.** Var don : *Potre: Briec.* 14 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : *Propriété de l'auteur* H. Labory. Clohars-Fouesnant, août 1886. — in-12; 2 p.; Quimper, imp. de Kerangal. (Q. 10723).

153. — **Kanaouen ar guiziou neve.** Tôt : *Les Gars de la Marine.* 8 c. de 12 v. de 7 et 6 p., et 2 diskan (dont l'un final) de 11 v. de p. différ.; à la fin : Hyacinthe Ar Vaou. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (O).

Canaouen ar merc'hed. V. n° 399 A.

154. — **Canaouen ar pevar laer bras, crouguet e Roazon evit ho torfajjou.** (1-6). 16 c. de 9 v. de 8 p.

— **Ordrenançz a disparty ar Gonscrivet yaouancq 1834-1835 eus a Guemper, an dec a vis Querzu 1840.** (6-8). Var an ton gallec : *La Parisienne.* 9 c. de 6 v. de 8 p. et refr. de 4 v. de p. différ.; à la fin : « Great e Guemper gant J. C. G., eus a C'hastel-

Nevez, soudard yaouanc, e Roazon, hac August Lallour, maestr-scol, e ru vian ar C'higueres ».

in-12; 8 p.; Quimper, eus an Imprimeri E. Blot, mab.
(G, a 43)

Kanaouen ar seiz skient naturel. V. n° 331 k).

Canouen ar Spillen. V. n° 89 A.

155. — **Kanaouen ar Velosiped groet gant Iann ar Minouz.** V. n° 809.

156. — **Canaouen ar Wirioneou.** [par Lédan]. V. n° 291.

Canaouen d'ar Merc'hed. V. n° 399 B.

157. — **Kanaouen dediet da Bleuvianis evit o eurstet hac eurstet an oll dud.** 4 c. de 6 v. de 12 p., suivis de 6 v. de 8 ou 7 p. — à la fin : Longeard, Pierre. — in-8°; 1 p.; Guingamp, Imp. de Y. Tanguy.

(BN, Yn 458 : à la p. 1, date de 1849 en chiffres rouges mobiles.)

Tirée à 4.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 505).

158. — **Kanaouen Estella.** V. n° 149 A.

159. — **Canaouen evit rejouissañ ginidigez Roue Rom Dre F. Guenveur, Mêr Plouegat-Guerand.** Var an ton gallec : *Monsieur de Crac*. 8 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.; à la fin : Vu bon à être imprin. (sic) *Le Sous-Préfet de Morlaix*, Duquesne. — in-12; 4 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (A).

160. — **Kanaouen Gard mobil Lannhuon.** V. n° 836.

161. — **Kanaouen Great evit deiz ann Aradek e Kemperle.** 1863. 15 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Iann-Mari Carer, labourer. — in-8°; 2 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairet. (Le R).

162. — **Kanaouen Ianik Apolater o vonet da Zoudard.** (p. 1). 17 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. (v. impairs en breton; v. pairs en français); à la fin : Hervé Tilly.

— **Son ar mevier diroll.** (p. 2). 15 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. (v. impairs en breton; v. pairs en franç.); à la fin : Hervé Tilly, de Kergloff.
in-4^o; 2 p.; Moullérez ar Bobl-Keraez. (J).

163. — **Canaouen neve gret en honor da beder dimezel yaouanc.**
V. n^{os} 567 A et 936 C.

164. — **Kanaouen neve groet gant Iann ar Minouz diwarben ar Ridelaër hag ar Piker-men.** *War eun ton joüis.* 40 c. de 6 v. de 8 p.; signé dans le c. 50 :

Kari, zo-ken, na gredan ket — Laret d'ac'h piou ez hon hanvet, — Gant doan rag ar ridelaërien, — Ha gant doan deuz ar bikerien : — Rag ma klevfent e venn Minouz, — E teufent buan d'am gourdrouz.

à la fin : « Savet gant Iann ar Minouz, gwersaer, demeurez a Sant-Adrien, en Pleuveur-Gautier. » — in-12; 8 p.; Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (G, b 74).

a) Lanhuon, e ty intanvez Ar Goffic, mouler.

(O).

165. — **Kanaouen nevez savet evit ar soudardet yaouanc o vont da bartial.** (p. 1). *War eun ton gallek.* 17 c. de 6 v. de 6 p., et refr. de 4 v. de 6 p.

— **Gwerz savet en memor d'an dud beuzet war al lestr Sant-Philibert, d'ar 14^{ved} a viz Even 1931.** (p. 2). V. n^o 719 A.

A la fin des deux pièces : Emile Gallic, kaner brezonek, Plougonven. — in-4^o; 2 p.; Imp. Louis Boclé, Morlaix. (GL).

166. — **Canaouen nevez var an Hent-ouarn.** (par Le Hir).
V. n^o 629.

167 et 168. — **Kanouen nevez war sujet eunn Den iaouank o vond da guerc'had e guingn digand e Vestrez.** (1-4). 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

Hennes voa ket ma c'hano pa voan bet badezet
Me a zo Ervoan Michel, deuz a barous Plouec,
Zo brema a [lire : e] Zant Cleve a zo eur barouz vad.
Me a lar foei d'ar merc'het pa n'hellan ket o c'haad.

— **Kanouen nevez war sujet eunn Den iaouank o vond da voeled e Vestrez.** (1-4). 25 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 19 n'a que 2 v.); à la fin : E. Michel.

in-12; 8 p. (1-4; 1-4); Gwengamp, e ti P. Ar Goffic, mouler. —
1866. (Roz).

169. — **Kanaouenn nevez war sujet torfed Roazon, 7^{et} a viz Eost 1932.** War don : *Emzivadez Lannuon (Barzaz-Breiz)*. (Doanuis meurbet). 13 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Unan Doaniet. — in-8°; 2 p.; Moulerez Boclé, Montroulez — 1932. (J).

170. — **Kanaouen nevez war sujet votadek an tri a vis Mae 1908.** 34 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : M. D. — in-4°; 2 p.; Guingamp, imprimerie Anger-Rouquette. — 1908. (J).

171. — **Kanaouen savet evid Gouel an Eosterien, en Montroulez, ar sul 6 a viz Here 1907.** Ton : *Mar mije bet eun tam paper gwen*. 8 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Taldir Jaffrennou. — in-8°; 1 p.; Keraez, Moulerez ar Bobl. (KL).

172. — **Kanaouen war ar votadeier.** Ton : *Gwerz ar Stang* (1), pe *Pen Gwerz sant Izidor*. 19 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Juluan Godest eus Kallak. — in-4°; 1 p.; Moulet gant *Kroaz ar Vretoned*; ti Moulerez Sant-Gwilherm. Sant-Briek. (J).

173. — **Kanouen var eur bêlevad erruet gant daou den yaouank, er gaer a Vontroules, da verc'her al ludu.** (par P. Derrien). V. n° 311 B.

174. — **Canouen var sujet ar brezel savet etre ar Franç hac ar Russi, gant ar c'hêlaou ous (sic) ar victoriou goneet betec hirie gant an Durquianet hac ar Fransichen var ar Russiannet.** Var ton : *Guers an Itron Varia Rumengol*. 50 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : P. Derrien. — in-4°; 2 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion.

(BN, Yn 42 : cach. dép. lég., n° 50, année 1855).

Tiré à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 506).

175. — **Canaouen var zujed ar Gommunistet ac ar zocialistet.** (3-23). Var ton : *Güerz Sant Paol Ermit*. 120 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : V^t Leon. — petit in-12; 23 p. (sous couv. impr.); Montroulez, E ty V. Guilmer, Imprimêr ha Librêr, ru a Aiguillon. (BN, Yn 425 : cach. dép. lég., n° 13, année 1851).

176. — **Canaouennou. — Ar Merc'hetaer, Grêt gant un den eus ar vicher.** (1-2). Var ton : *Pebeus quélou o va Doue*. 14 c. de 4 v. de 15 p.

(1) Cette indication d'air représente la *Gwerz Estop Penarstank*, dont Luzel a publié deux versions dans *Gwerziou Breiz-Izel*, I, p. 424-432.

— **An Dogan.** (2-4). Var ton : *Ar plac'h ma zavas dar guener*, pe var ton : *Merc'het Kerhaes à lamp en aer.* 14 c. de 4 v. de 8 p. (le 1^{er} c. a 6 v. dont les deux dern. servent de refrain).

Ces deux chansons sont reproduites de *Canaouennou gret gant eur C'hernewok.* (p. 3-5 et 14-16), ouvrage de P. Proux paru anonyme (Sant-Briec. Guyon Enan. 1838). in-8°. (O).

in-8°; 4 p.; Imp. B. Jollivet. (O).

177. — **Canaouennou ar Martolod Breiz-Izelis.** — **Disparti ar Gonscriet yaouanq evit ar bloaz present.** (2-6). 7 c. de 11 v. de 7 ou 6 p.

— **Ar buguel hag ar c'hi dilezet var ar mor.** (**Quezlou mor nevez**). (6-8). 6 c. de 8 v. de 7 et 6 p.

— **Ar c'haboter Breis-Izellis.** (p. 10). 5 c. de 5 v. de 8 ou 10-11 p. à la fin : Auguste Lallour, *instituteur privé.* — in-12; 11 p.; Quimper, imprimerie de E. Blot.

(BN, Yn 441 : cachet dépôt légal, n° 39, année 1851).

178. — **Kanaouennou diverruz, divoar-ben eur C'habiten a lonkour hag he ekipach oc'h erruout oar gwel ann douar a Breiz goude eur veack (sic) hir.** Var ton : *Kabiten Ar Meur.* 79 c. de 8 v. de 8 p. (le capitaine, le 1^{er}, le 2^e matelot, le novice, le capitaine chantent à tour de rôle); à la fin : Great gant Per Raison. — in-4°; 4 p.; *Lannion, Veuve Le Goffic, libraire.*

(Le R).

179. — **Kanaouennou great gant Ar Bihannic, deuz Laz.** — **Mar da ar Yaouankiz kuit.** 30 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 30 :

An hira rimodellou a zo bet lavaret
Gant hon tad hag hor mam goz a zo bet echuet,
Me finis ive ma zon neur les ar repertoire,
Rak-se 'ta tud iaouank, me lavar doc'h bonsoir.

à la fin : J. Ar Bihannic. — in-4°; 2 p.; Moullérez ar Bobl. — Keraez. (J).

180. — **Kanaouennou neve.** — **Son ar Merc'hed faro.** (p. 1). 19 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Hervé Tilly, deuz bourg Kergloff. — **Son ar Vevierez hag ar c'horn butun kouëffet.** (p. 2). 15 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. (v. impairs en breton; v. pairs en français); à la fin : Hervé Tilly, *Kergloff.*

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (Moullérez ar Bobl. — Keraez). (J).

181. — **Kanaouennou republiken.** — **Kan ar republikaned euz Breiz-Izel.** (1-2). Var ton : *Ar Marseillaise*. Diskan de 2 v. et 5 c. de 8 p.

— **Gwel Herry Pemp.** (2-3). Var ton : *An hini goz*. 14 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 4 v. de p. diff.

— **Araok ann Electionnou.** (3-4). Var ton : *Ar Pap e Breiz a zo kared. Ar Veleien hag an noblañç*. 8 c. et diskan de 4 v. de 8 p. à la fin : Herlibus. — in-8°; 4 p.; Quimper, imp. Cottonnec. (DB).

182. — **Canaouenno Tud iaouanq Canaouenno brao ha charmant.** *Voar eun ton joatüs.*

Quenta Canaouen. (De zul ar C'hasimodo, Treglonno gle goud-ze,...). (1-2). 10 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 4 a 6 v.).

Eil Canaouen. (Tre parous Peder nec ha Milin-dro-Ieodi,...). (2-4). 10 c. de 4 v. de 13 p. (les c. 1-3 et 6 ont 6 v.).

Après le mot FIN : Evit eur guennec ar pez. — Ha gras da galz da vont er maez.

in-12; 4 p.; Lanhuon intanvez Ar Goffic, levrier. (Le BZ).

a) Lannion, imprimerie J. Mauger-Le Goffic. (O).

183. — **Cantic a Action a c'hraç.** V. n° 198.

184. — **Cantic a veuleudi d'an Itron Santes Anna Enoret e parres Plounevez-Porsay, e chapel ar Palud, a dost d'ar mor.** V. n° 248 A-B.

185. — **Cantic an Autrou sant Budoc.** — recto seulement avec une gravure sur bois représentant saint Goueznou; vieille impression du 17^e ou 18^e siècle, sans nom d'imprimeur; semble être une épreuve d'imprimerie. (indic. Luzel, *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, 1891, p. 91).

186. — **Cantic an otro Sant Roch.** *Voar ton Sant Tanguy a Santès Eodette*. 23 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : R. P. — in-12; 4 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (V, c 34).

a) Lanhuon, intanvez Ar Goffik, mouler. (O)

187. — **Cantic an Itron Varia a Drue Sant Care. Lanvellec, n'oc'h quet ar vro nac an douar reputet, pa man ennoc'h ar fleuren divin mistiguet, a ren en pevoar c'horn ar bet ar c'hoes a silvoudigues. Voar an ton convenapl.** 21 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 4 p.; Lannion, en ty Ar Goffic, imprimer. — 1856.
(V, c 24).

188. — **Cantic an Itron Varia a Vulat.** Pehini e devez un Ilis gaër e pares Pestivien, *var un ton neve.* 65 c. de 4 v. de 8 p. — petit in-12; 12 p.; E Montroules, e ty Lédan, e ru ar Vur.
(Q, d 2).

a) 66 c. — in-12; 4 p.; Lannhuon, enn ty Ar Goffic, imprimer ha levrer.
(G, e 39).

b) Lannhuon, enn ty Intanvez Ar Goffic, imprimer ha levrer. (G, c 56).

c) une éd. de ce cantique, parue chez Tanguy à Guingamp, a été tirée à 1.000 ex. en 1854. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 506).

189. — **Cantiq an Oferen.** V. n° 551 C.

Cantiq an Otrou Branellec Cure a Gastel. V. n° 1022.

190. — **Cantic ar Barados.** *Var un ton anavezet.* 39 c. de 4 v. de 6 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impr. Lédan.
(VT) (1).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (R, d 6).

b) E M., eus a Imprimiri Lédan. (Q, b 13).

c) E M., eus a Imprimeri d'A. Lédan. (V, b 15).

d) in-12; 16 p. (3-16). (au bas de la p. 1 :) E Brest, e ty Lefournier ha Deperriers. Libreryen, ru royal, n° 86; (au bas de la p. 16 :) E Brest, eus a Imprimery J. B. Lefournier. (BN, Yn 497).

Si cette éd. est celle parue en 1829, elle a été tirée à 2.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 501).

e) trad. par E. Souvestre (*Les Derniers Bretons*, I, p. 168).

Cantic ar Buguel prodig. V. n° 281.

191. — **Cantic ar Burete.** V. n° 773 B.

192. — **Cantic ar Folgoët.** Var don : *Guers Lo-Christ an Izelvet.* 37 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 12 p.; (à la p. 1 :) Brest Imprimery J. B. Lefournier hena, Rû Vras, 86. — 1858. (G, d 21).

(1) Sur cet ex., sous le titre, se trouve écrite à la main, cette indication : « par M. Carnouet, ancien recteur de Plougouven ». V. aux *Corrigenda*.

- a) **Cantic Itron Varia ar Folgoët** (1). — in-8°; 4 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, Imprimerie a Lebrer. — 1864. (G, e 53).
 b) **Morlaix, imprimerie J. Letrégilly, rue de Brest**, 36. (VT).
 c) Moulet e M., e ty J. Letrégilly, 31, ru Feunteun. (GL).

Cantic ar Gananeen. V. n° 242.

193. — **Cantic ar Garnel.** V. n° 257.

Kantik ar Goz-Yéodet. V. n° 251 B.

194. — **Cantic ar Jubile.** Var ton : *Unan eus a zeveriou principal.* 53 c. de 4 v. de 13 p. [sur la mission donnée à Morlaix.] — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).

195. — **Cantiq Bretonnet.** (par de Goesbriand). V. n° 363.

196. — **Kantik Breuriez Sant-Frances-a-Sal.** [par Mikeal Quéinec]. V. n° 672.

197. — **Cantiq Christ bras an Itron Varia ar Vur, bremâ en Ilis Sant-Vaze, e Montroulez.** (1-5). Var ton *Guerz ar Burete.* 24 c. de 4 v. de 13 p. [Christ trouvé en mer et rapporté à Morlaix]. — **Gwerz var Bassion Jesus-Christ.** (5-8). *Var an ton ancien.* 17 c. de 4 v. de 8 p. (2).

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(B, b 22).

a) *E Goengamp, eus a imprimeri B. Jollivet.*

(V, b 43).

b) **Cantic Christ bras...** 29 c. (Mss. Lédan, VIII, 172-178).

198. — **Cantic composet gant eur Servigerez santel, hanvet Bonne Armelle.** (1-4). 30 c. de 4 v. de 10, 7 ou 9 p.

— **Dialog etre ar C'horf hac an ene, touchant ar retreat.** (4-7). 27 c. V. n° 551 C.

— **Cantic a Action a c'hraç.** (7-8). Voar an ceir (*sic*) : *Bénissons à jamais.* 9 c. de 4 v. (et refr. de 2 v.) de 6 ou 7 p.

in-12; 8 p.; *Imprimet e ty V^r Guilmer.*

(VT).

(1) Généralement ce cantique forme f. vol. avec « Cantic spir. en enor d'an I.-V. a Porzou... » V. n° 252, mais à cause de leur pagination à part, on les trouve parfois séparément.

(2) Sous le titre de la *Gwerz* (coll. VT) se trouve cette indication manuscrite : « par M^r le Jeune, curé de Plougoulm, chef-d'œuvre ».

199. — **Kantik da enebi euz an Ivanteriou en Ilizou.** V. n° 745.
200. — **Cantic da vis sant Yan Badezour.** (1-5). Var an ton : *Santes Mari, Mam Doue, en pep amser Guerc'hes.* 54 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Leneindre, Jean-Marie.
— **Recit daou valheur c'hoarvezet var ar mor.** (6-8). Var ton : *Santes Mari, Mam Doue,...* 27 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Leneindre, Jean-Marie.
in-8°; 8 p.; 1871. — Moulet e Montroulez, e ty J. Hasle.
(BN, Yn 427).
201. — **Kantik d'ann Itron-Varia-Rumengoll.** Ton : *Ar Roue Gralon ha kear Iz.* 40 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : G. Milin. 18 Gouere 1869. — Gouel Itron-Varia-Karmez. — in-12; 7 p.; *Lannhuon, intanvez Ar Goffic, levrer.*
(BN, Yn 467 : cachet dép. lég., n° 19, année 1869).
éd. tirée à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 507).
202. — **Cantic en honor an Itron Varia-a-Guir-Sicour, deus a guer a Guengamp.** Var an ton nevez : *Santes Anna ar Pallud.* 18 c. de 4 v. de 13 p. [D'après le c. 17, ce cantique a été composé en 1815]. — in-8°; 4 p.; E Montroulez, eus a imprimiri V^r Guilmer. (O).
203. — **Kantik en honor da Itroun-Varia ar Porzou kurunet e Kastel-Nevez ar Faou 26 a viz Eost 1894.** V. n° 481 B.
204. — **Cantik en enor d'an Itron Varia ar Sclerder.** Voar ton : *Santes Anna.* 54 c. de 4 v. de 13 p. — in-4°; 2 p.; Lanhuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (O).
a) L., intanvez Ar Goffic, levrer. (Le R).
205. — **Cantic en enor an Itron Varia Guelven he deveus ur Plaç santel e Parres Guern en Escopty Guened.** V. n° 249.
206. — **Cantic en honor dan Introun Varia Trezian.** (1-11). 26 c. de 8 v. de 8 et 7 p. altern.
— **Le Veuf de la chaumière.** (12 et 14). sur l'air : *Gralon, roi de l'Armorique.* 6 c. de 8 v. de 8 p.

— **Intaon al lochen.** (13 et 15). Var ton : *Gralon, roue Brei Izel.* 6 c. de 8 v. de 8 p.; à la fin : J. P. M. S. (1).

Le texte breton est la trad. du texte français. V. n° 794.

in-12; 15 p.; E Quemper, eus an Imprimiri E. Blot, mab.
(V, b 48)

207. — **Cantic en honor d'an Itron-Varia-ar-Victoriou en parous Plouriou, ac en honor d'an Itron-Varia-Keranrous en enez Briad, patronez ar Vartolodet.** 16 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 4 p.; *Lannion, imprimerie Veuve Le Goffic.* (R, e 4).

208. — **Kantik enn enor d'ann Itron Varia Wir-Zikour.** (2-14).
Ton : (sic). 45 c. et diskan de 4 v. de 8 p. (tr. fr., p. 3-15); à la fin : I.-P.-M. Ar Skour, Barz Itron Varia Remengol.

Reproduit dans *Telenn Gwengamp*, p. 10-28.

in-12; 16 p.; Gwengamp, e ti P. Ar Goffik, mouler. — 1868.
(VT).

209. — **Cantic en honor da sant Milliau, Roue a Patron a Baros Plouilliau enn Treguer, ac a Baros Guic-Milliau en Leon, composet gant eur Belec a Escopti Treguer, er bloa 1809.** Var ton : *Guers Sant Yan Vadezour.* 44 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; E ty Ar Goffic, e Lannuon. (G, d 43).

210. — **Cantic en enor da Zant Weltas.** Var don *Quelven* pe var hini *Zantes Anna.* 58 c. de 8 v. de 7 et 6 p. altern.; à la fin : Jh Le Guennec, Person en Carnoet. — petit in-12; 15 p.; Guingamp, Imp. de P. Tanguy. (J).

211. — **Cantiq en honor da Zant Yan-ar-Bis.** Var an ton *neve.* 48 c. de 4 v. de 13 p. (les c. 28 et 38 ont 6 v.). — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (B, a 19 et 32).

212. — **Kantik enn enor da Zantez Barba.** V. n° 137.

213. — **Kantik enn enor da Zantez Ujenia, Gwerc'hez ha Merzerez.** V. n° 138.

(1) Ces initiales sont celles de Jean-Pierre-Marie Lescour, l'auteur de *Telenn Remengol.* — V. note du n° 794.

214. — **Cantic Evit supplia ar Verc'hez glorius Vari d'ober ar c'hraç d'ar Roue a Franç da vea victorius var e oll enemiet, ha da obteni ar peoc'h entre ar Brincet christen.** 27 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : « E Montroulez, a imprimeri Plusquellec, er ✠ aour, en ty corn dôr Bourret — 1668. » (Mss. Lédan, VIII, 106-112).

215. — **Cantiq Itron Varia ar Folgoat, Var ar malheur [incendie] eruet er bevare sul a vis Meurs 1708.** Var ton *Santez Anna ar Palud.* (1-3). 20 c. de 4 v. de 13 p.

— **Discours evit goulen eur plac'h da eureuji.** (4-8). *Var un ton Comedi.* 29 c. de 4 v. de 12 p. (1e c. 29 a 6 v.).

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (B, b 23).

Cantic Itron Varia ar Folgoët. V. n° 192 a.

216. — **Kantik Itron Varia Rumengol.** V. n° 649 B.

217 A. — **Cantic Judas.** V. n° 586 A.

217 B. — **Cantic Judas.** (1-2). V. n° 586 A.

— **Disput hac antretien entre ar Juif-Errant hac ar Bonom Mizer...** (p. 2). V. n° 586 A.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(Q, h 46).

217 C. — **Buez Judas an den maleurus.** (p. 1). 28 c.

— **Relation veritabl a profitabl evit an oll da ober reparation da Zoue demeus ar sacrilejou ha profanationou a gometer a enep ar vajeste abalamour d'ar c'hrimou coumetet er bloa-ma gant pevar den maleurus e pares Sant-Georch, tost d'ar gear a Livourn, en eskopti Bourdel.** (p. 2). V. n° 1014.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(S).

Cantiq Lochrist an Izelvet. V. n° 220.

218 A. — **Cantic nevez, composet var Buez an Abostol Sant Pêr, Prinç an Ebestel; Var ton Sant Alexis.** 56 c. de 4 v. de 13 p.

— in-12; 8 p.; s. l. n. d. (Derrien, à Quimper).

(Q, g 6 et 7).

a) E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(G, d 45).

b) E M., e ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia.

(G, d 46).

c) E M., e ty Lédan, Imprimer, ru ar Pave.

(M, b 11).

d) 50 c. — in-fol°; 1 p.; s. l. n. d.

(O).

218 B. — **Cantic nevez Composet var Buez an Abostol sant Pêr, Prinç an Ebestel.** V. n^{os} 367 B et 218 A.

Cantic neve, Composet var buez Judas, guinidic eus ar Judee, pehini en deus lazet e Dat ha Map ar Roue, hac eureuget e Vam, ha trahisset hor Salver. V. n^o 586 A.

219. — **Kantik neve da Zant-Ervoan.** V. n^o 689.

220. — **Cantic nevez En enor d'an Autrou Christ benniguet en deus ur plaç santel e guinivelez (1) en Escopty Leon e Lochrist an Iselvet.** Voar Ton nevez *Quadri*. 140 c. de 4 v. de 8 p. (les c. 60 et 64 ont 6 v.). — in-12; 16 p.; s. l. n. d. (probablement Derrien, à Quimper). (Q, d 11).

a) *Cantiq Lochrist an Izelvet*. (3-24). À la p. 2, dans cette édit. seulement, une Peden evit ar C'honscriet (en prose). — petit in-12; 24 p.: E Montroulez e ty Lédan. (Q, g 13).

b) (2-24). — E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).

c) E M., E ty Lédan, ru Itron-Varia (*sic*). (R, d 4).

d) E M., E ty Lédan, ru ar Pave. (O).

e) E M., E ty Lédan, ru ar Pave. (M, c 2).

f) E M., E ty P. Lanoé, ru ar Vur. (fiche Le Guennec).

g) E M., e ty Lanoé, ru ar Pave, 7. (R, e 7).

Une trad. faite d'après l'une de ces édit. parues chez Lanoé, se trouve dans A. Le Braz, *Légende de la mer*, édit. 1922, II, 259-269 : La pénitente de Lochrist-ann-Izelvet.

h) E Landerne, e ty J. Desmoulins, ru Lafayette. — (au bas de la p. 24 :) Landerneau. — Imp. Desmoulins. (O).

i) E Landerne, e ty J. Desmoulins, ru Lafayette. — (au bas de la p. 24 :) Desmoulins, Imp.-Relieur. Landerneau.

(BN, d 70 : cachet dépôt légal, n^o 26, année 1905).

221. — **Cantic nevez En enor d'an Itron Varia a Vouir-Sicour, Patrones Guengamp.** (1-5). *Var ton ar C'hantic ancien*. 29 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

— **Peden ar Vartolodet d'an Itron Varia a Vouir-Sicour.** (5-6). 7 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

— **Var ar malheuriou horruubl Êruet bremâ diveza dre ar Gurunou, ar Gourventennou avel foll ha dre ar Grizill.** (6-8). 16 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (R, d 7).

a) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (M, b 15).

(1) Lire : Guinevez, c'est-à-dire Plouñvez-Lochrist.

222. — **Cantic neve an enor d'an Itron Varia an Aerch patrones Kerbors.** (2 p. n. ch.). Voar don : *Ar Gos-Yeodet.* 35 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 35 :

Guion ar Gillard neus rimmet — Ar hantic-man en bresonec — An enor dar Voerc'hes Vari; — E ol esperans so ennin.

— **Chanson nevez groet voar sujet Doou (sic) den ioan (sic) Persecutet gant eur goel deod.** (Breman eu fel din composi Pe meus pouar eur chanson nevez...). (2 p. n. ch.) 21 c. de 8 v. de 8 p.; signé dans le c. 21 :

Eu auteur du meus eur chanson — Eu zo breman bars en Plouezec, — Domestiq eo en Pont-Huon; — Guyon eur Guillard eu eo hanvet. — Ac eu zo promettet dean — Recompenç du meus hy labouriou : — Recompanset oe my goar erfat — Deus eu beurs tud quen enorabl.

in-4°; 4 p. n. ch.; Lanhuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (VT) (1).

223. — **Cantik névez enn hénor da Sant Philibert parrez Molenn.** (p. 1). 12 c. de 4 v. (et diskan de 2 v.) de 13 p.

— **Chanson nevez Var sujet ur Bassurejerez (sic) hac un Den Yaouanq.** (p. 2). V. n° 305.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (GL).

224. — **Cantic nevez Hac exempl a so bet arruet gant Daou Zen yaouanc maleürus, pere o devoa insultet ar Sacramant adorabl eus an Auter.** (1-7). *Var un ton nevez.* 18 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Cantic spirituel composet a nevez en enor d'an Itron Santes Barba, ha var ur maleur arruet e Roazon ar 26 a vis Gouere er bloaz 1765, troet a C'halec e Brezonnec; Var ton Santes Rade-gonda.** (7-12). 33 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 12 p.; s. l. n. d. [début 19^e s., ou antérieure]. (O).

a) in-4°; 2 p.; E ty Ar Goffic, e Lannion. (D^r Le G.).
b) Lannion. — Imp. Le Goffic. (O).
c) Lanhuon, intanvez Ar Goffic, levrer. (O).

225. — **Cantic nevez voar un exempl daou croüadur, daou mab a voa desobeissant, à pares Locquirec, é quichen Goengamp (?).** — s. l. n. d.

Cette pièce, imprimée d'un seul côté, est datée par l'auteur lui-même, de 1607.

(indic. Luzel, *Bull. Soc. Arch. Fin.*, XVIII, 1891, p. 91).

(1) D'après le Catal. Vve Le Goffic, je réunis sur la même f. vol. ces 2 pièces du même auteur, séparées dans la coll. VT.

226. — **Cantic nevez Var maleuriou en deus gret an tan goal hac ar gurun er blaves mil seiz cant pevarzec ha tri-uguent, en Leon, hac en cals a blaçou all.** V. n^o 254.

227. — **Cantic nevez Voar sujet ar Juif Errant.** *Var un Ton neve.* 30 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 8 a 6 v., le c. 30 a 2 v.) — in-12; 7 p.; s. l. n. d. [probablem^t Derrien, à Quimper]. (Q, e 12).

228. — **Cantic Ne'voe' Voar sujet pevarzec den a so bet beuet Er memés Baq, o vont dar Goemon.** Voar ton *Cantic Mission Pleubian.* 47 c. de 4 v. de 8 p. — in-4^o; 2 p. sur 2 col.; s. l. n. d. [impression du 18^e s., le pap. et l'impression l'indiquent].

(GL).

229. — **Cantic sant Guenole, quenta Abbat a gouent Landevenec, Laquet e guers brezonec gant J.-M.-P. Le Scour.** V. n^o 238.

230. — **Cantic Sant Paol Ermit.** 114 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 16 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e ru ar Vur. (Q, g 14).

a) E M., e ty Lédan, rue ar Pave.

(Q, b 21).

231. — **Cantic sant Tenenan escop Leon, Patron parrez Plabennec ha parrez ar Forest.** Ton : *Lochrist ann Izelved.* — *Pa zaoulinomp evit kovez.* 50 c. de 4 v. de 8 p. — petit in-12; 11 p.; Landerneau, Imp. de P.-B. Desmoulins. (J).

232. — **Cantiq Sant Yan-Badezour.** *Var eun ton nevez.* 52 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, d 10).

a) *Cantic spirituel en enor da Sant Ian Badezour.* — in-4^o; 2 p.; En ti Ar Goffik, e Lanhuon. (D^r Le G.).

b) E ty intanvez ar Goffic, e Lanhuon. [Le G de Goffic, imprimé de travers]. (Le R).

c) E ty intanvez ar Goffic, e Lanhuon. (DB).

233 A. — **Cantiq Santez Agnes, Patrones ar merc'hed yaouanq.** Voar ton : *Sacris solemnitis.* 35 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur.

(Q, g 8 : à la p. 1, la date 1819 écrite à l'encre).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 318).

b) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer.

(O).

c) E M., e ty Lédan, Impr. ru ar Pave.

(O).

d) E M., e ty Lédan, ru ar Pave.

(G, d 1).

e) E M., e ty Lédan, rue ar Pave.

(O).

f) E M., e ty Lédan, ru Pont-an-Ittron-Varia.

(Le BZ).

233 B. — **Cantic santes Agnes, Patronez ar Merc'hed yaouank.**
V. n° 288.

Cantic santez Anna [Vened]. V. n° 245.

234. — **Kantik Santez Anna enn iliz Sant-Paol e penn Enez-Vaz.** Var don : *Santez Mari, Mamm Doue*. 15 c. et diskan de 4 v. de 13 p.; à la fin : G. Milin. — in-8°; 4 p.; Brest. — Moullet e ti J. B. Lefournier hena, ru Vraz, 86. (O).

235. — **Kantik Santes Anna Prat-ar-Raz e parres Ploneis.**
V. n° 1054.

236. — **Cantic santez Barban grêt gant Ian Carer.** 6 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 1 p.; Quimperlé, imp. de Th. Clairet. (G, d 11).

237. — **Cantic santez Genovefa a Baris pehini ve canet pa ve laquet ar relegou d'an dut.** (2 p. n. ch.). 39 c. de 4 v. de 8 p.
— **Cantic santez Thecla Pehini e deus eur Chapel en douar Lannuon, en parous Plouber.** (2 p. n. ch.). 52 c. de 4 v. de 11 p.
in-4°; 4 p.; (au bas de la p. 2 de chaque Cantic :) Lannion, imprimerie J.-F. Le Goffic, libraire, rue des Capucins, 3 (1). (D^r Le G.).

238 A. — **Cantic santes Philomen, Guere'hes ha merzeres, Peini so enoret e ilis Landevenec, tost d'ar Faou, laquet e brezonec gant J.-P.-M. Le Scour** (2). (1-4). *Var ton hymn ar Verc'hes Quam pulchre graditur*. 19 c. de 4 v. de 13, 12, 7 et 8 p.
— **Cantic sant Guenole, quenta Abbat a gouent Landevenec, Laquet e guers brezonec gant J.-P.-M. Le Scour.** (5-8). *Var ton ar Regina : En em gonsolit evit mad*. Diskan et 8 c. de 6 v. de 8 et 7 p. altern.

(1) Ces deux *Cantic* peuvent se rencontrer séparément.

(2) Ce cantique et le suivant sont d'un abbé Le Scour. Assez longtemps j'ai cru qu'ils étaient l'œuvre du barde J.-P.-M. Lescour, l'auteur de *Telenn Remengol* et de *Telenn Gwengamp*. Ayant lu l'indication que je signale à la note du n° 238 B, j'avais écrit à mon ami Jaffrenou pour lui demander si Lescour, — dont il avait pu compiler la plus grande partie des papiers, — avait été quelque temps au séminaire de Quimper. Il me répondit que Lescour n'avait pas été séminariste et que ces cantiques étaient l'œuvre d'un abbé Le Scour qui avait les mêmes prénoms. Il ajoutait que le barde se laissait très volontiers passer pour l'auteur des dits cantiques.

in-8°; 8 p.; E Montroulez, e ty V. Guilmer, Imprimer ha Librer. (Guech-all plaç ar Pesquet, breman ru a Aiguillon).
(G, e 37).

a) in-12; 8 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion.
(V, b 30).

Cette édit. Le Goffic, parue en 1853, a été tirée à 1.500 ex. (D. Bern., *Ann.*, 1917, p. 506).

238 B. — **Cantic Santes Philomen, guerc'hes a merzeres, Pehini zo enoret en Ilis Landevenec, tost d'ar Faou.** (1-3) V. n° 238 A. — A la suite du Cantic, note en prose bret. sur l'église de Landevenec, et une « Peden da sant Guenole »; à la fin : J. P. M. S. — in-8°; 4 p.; E Quemper, eus an imprimiri E. Blot, mab.
(G, e 38).

a) in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impr. Lédan. (1) (B, b 16)

239. — **Cantic Santes Philomen, Guerc'hes ha Merzerez, Embannet Santez gant hon Tadou Santel ar Pabet Léon XII ha Gregor XVI, o veza abaoe nebeut amzer beniguet unan demeus e imachou er guær a Rom, penn-lec'h eus ar bed christen.** (1-7). Var ton : *Recit Montroulez*. 46 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — à la suite (7-8) notes en prose bret. sur St^e Philomène, les Catacombes et les « Arèn » de Rome. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.
(BN, Yn 320 : à la fin du Cantic, signature autographe : A. Lédan).

a) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (M, b 2).

240 A. — **Cantic santez Thecla pehini en deus eur chapel en douar Lannuon, en parous Plouber.** V. n° 237. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.
(B, b 35).

240 B. — V. n° 237.

241. — **Cantic spirituel composet a nevez en enor d'an Itron Santes Barba, ha var eur maleur arruet e Roazon ar 26 a vis Gouere 1765.** V. n° 224.

242. — **Cantic spirituel composet a nevez var Histor ar Ganaanee, o requeti hor Salver da rei soulageamant d'he Merc'h a**

(1) Sur un exemplaire de la coll. VT, j'ai trouvé cette indication manuscrite : « par M. Le Scour, du séminaire de Quimper ».

voa possedet gant an Drouc-Speret. 23 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.
— in-12; 7 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, e 11).

- a) *Cantic ar Gananeen* (1). — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e ru ar Vur. (Q, d 15).
b) E M., eus a Impr. Lédan. (VT).
c) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (R, c 11).
d) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (Q, h 4).
e) Lannion, imp. J.-F. Le Goffic. (O).

243. — **Cantic spir. composet e gloar an Autrou sant Ugen, en deus ur plaç santel e parres Prevel en Escopty Querne...**
V. n° 249.

244. — **Cantic spir. E gloar Doue hac an Itron Varia Kdevot (sic) pehini he deus ur Chapel caër e Parres Ergue-Vras equichen Quimper Caurintin, e pehini e ra bemdez Miraclou bras. Voar ton : Santes Mari, etc.** (1-7). 56 c. de 4 v. de 13 p.

— **Addition, var ar memes ton.** (p. 7). 6 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.

— **Addition, var ton Santes Genovefa.** (7-8). 7 c. de 4 v. de 8 p., suivis de 2 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début 19^e siècle]. (Roz.).

- a) in-8°; 7 p.; Lannion, J.-F. Le Goffic, imprimeur-libraire. (G, e 57).
b) 54 c. — [D'après la note en breton qui suit le cantique, cette réédition a été faite par Mikeal Quéinec.] — in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti Ar. de Kérangal. (VT).

245. — **Cantic spirituel en enor an Itron Santes Anna** (2), *voar un Ton nevez.* (1-7). 37 c. de 4 v. de 13 p. — suivi de « *Peden-nou hac Orcesonou* » en breton et en latin. — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, d, 7, 8 et 17).

(1) Sur un exemplaire de ce Cantic (Roz., Gwerz, t. III, p. n° 45), j'ai relevé cette mention : « Traduit du français ».

(2) Dans la coll. Allier, j'ai trouvé un *Cantique de Sainte Anne d'Auray*, en français, imprimé chez le fils Lédan (in-12; 8 p.), formé de 43 c. de 4 v. de 13 p., se chantant sur l'air de *Damon et Henriette*. Les textes des deux cantiques, breton et français, se suivent de très près, comme en témoigne le c. 19, pris au hasard, que je transcris :

Mari ar Peuziou hanvet eus ar guër a Alre,
Er spaç eus a c'hoec'h devez e poan a vugale,
Gant e fried voe goestlet dirac Santez Anna,
Neuze souden e c'henas eur mab ar vaillanta.

Marie-Anne Le Peuziou, dans Auray demeurant,
Malade depuis six jours, en grand travail d'enfant,
Par son mari vouée à Sainte-Anne qu'il aime
D'un garçon gros et gras accouche le jour même.

Je crois le cantique breton antérieur au cantique français.

- a) **Cantiq Santez Anna.** (1-7). 39 c. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (J).
- b) **Cantic Santez Anna Vened.** 43 c. (par rapport à a), en plus ici les c. 4-6 et 43) — E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 319).
- c) E M., e ti Lédan, Impr.-Librer. (VT).
- d) E M., et ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (R, d 11).
- e) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (M, b 7).
- f) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (V, b 28).
- g) E M., et ty Lédan, ru ar Pave. (G, d 6).
- h) Montroulez, imprimiri P. Lanoé, ru ar Vur. (Q, b 3).
- i) in-4°; 2 p.; Lanhuon, e ty intanvez Ar Goffic mouler-levrer. (O).
- j) L., e ty Intanvez Ar Goffic, levrer. (VT).
- k) Lannion, Librairie M^{lle} C. Duchemin. (Le R).
- l) Lannion, Librairie M^{lle} C. Duchemin. (GL).
- m) Desmoulins, Impr.-Relieur, Landerneau. (O).
- n) s. l. n. d. (Q, h 48).

246. — **Cantic spirituel en enor d'an Autrou Sant Julian.** — s. l. n. d. (vieille impression du 17^e ou 18^e s.) (indic. de Luzel, *Bull. Soc. Arch. Fin.*, VIII, 1891, p. 91).

247. — **Cantic spirituel En honor d'an Autrou sant Tudal, Patron deus a barres Combrit...** Var an ton : *Santes Mari, Mam Doue*. 20 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Composit gant an Autrou T : cure eus a barres Combrit, gant autorisation an Autrou Escop eus a Guemper. — in-12; 4 p.; E Quimper, Eus an imprimeri S. Blot, Imprimer an Autrou Escop. (B, a 20).

248 A. — **Cantic spirituel En enor (d')an Itron Santez Anna ar Palud, ur Plaç Santel a so en escopti Qerne, e parres Plonevez-Porzay, a dost d'ar môr.** (1-6). Var ton : *Santez Mari, Mam Doue*. 40 c. de 4 v. de 13 p.

— **Cantic a veuleudi d'an Itron Santez Anna, enoret e parres Plonevez-Porzay, e Chapel ar Palud, a dost d'ar môr.** (6-8). *Var un ton nevez*. 10 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 328).

- a) une édit. de ces cantiques a paru chez Blot, à Quimper en 1822 et a été tirée à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, 1917, p. 503).
- b) Lannion, en ty ar Goffic, Imprimer. — 1851. (V, c 38).
- c) Lanhuon, en ty Ar Goffic, imprimer. — 1857. (G, d 7).
- d) L., *intanvez ar Goffic, imprimer.* (G, d 8).
- e) Lannion, imp. J. Mauger-Le Goffic. (O).
- f) L., imp. J. Mauger-Le Goffi. (*sic*) (Roz.)
- g) L., imprimerie Henry Mauger. (Le R).

248 B. — **Cantic spir. en enor d'an Itron Santez-Anna ar Palud...** (1-2). V. n° 248 A.

— **Torfet Guingamp. Guerz var varo kri Louiza Perret oajet a eiz vloas Commetet gant Pierre Omnès d'an 21 a vis guenver 1901.** (3-4). 23 c. de 4 v. de 13 p.

— **Cantic a veuleudi d'an Itron Santes Anna Enoret e parres Plounévez-Porsay...** (p. 4). V. n° 248 A.
in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (GL).

249. — **Cantic spirituel en enor d'an Itron Santes Anna Venet,** var Ton *Garnilis*. (1-2). 16 c. de 4 v. de 12 p.

— **Cantic spir. composet e gloar an Autrou Sant Ugen, en deus ur plaç santel e parres Prevel en Escopty Querne, eleac'h ma ra nombr bras a viraclou en andret ar re er ped gant carantez...** var ton *Genovefa*, pe var ton *Quadry*. (3-5). 32 c. de 4 v. de 8 p. (le plus souvent les c. sont imprimés comme de la prose, mais sont séparés).

— **Cantic en enor an Itron Varia Guelven, he deveus ur Plaç santel e Parres Guern, en Escopty Guenet,** var ton *Sant-Servais*. (5-8). 27 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 26 a 6 v.).

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, f 13).

250. — **Cantic spirituel en enor d'an Itron Vari a Kerellon, En deveus eur Chapel devot en parres Plouenan, tost da Gastel-Paol, en eskopty Leon.** Var ton : *Guers Santes Barba, pe var eun ton all*. 56 c. de 4 v. de 8 p. — in-8°; 8 p.; Moulet è Montroulez è ty J^s Haslé. — 1865. (J).

a) — in-3°; 7 p.; Morlaix, imprimerie Le Goaziou. [vers 1900]. (Le R).

251 A. — **Cantic spirituel en honor d'an Itron Vari ar Goz-Ieaudet.** (1-6). Var ton : *Noel Pastoret*. En pep couplet e renquer repeti : *Gloar d'ar Verc'hes &c.* 42 c. de 4 v. (et refr. de 2 v.) de 8 p.; à la fin : « *Imprimet a nevez, dre eurz ar citoyen Grimault, Avocat e guichen Tribunal civil, membr Conseil ar Sou-Prefectur e Lannion, Adjudicatour chapel ar Ieaudet, commun Ploulech, Arrondissamant Lannion.* »

— **Hymne à Notre-Dame du Ieaudet.** (7-8). 7 c. de 8 v. de 8 p. (en français).

in-12; 8 p. [Derrien, à Quimper, très probablement].

(Q, d 5).

251 B. — **Cantiq spir., En honor d'an Itron Vari ar Goz-Yeaudet.** (1-8). Texte de A. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, b 2).

a) — **Cantiq spir., Reformet er blavez 1857, en honor d'an...** 50 c. — in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (Le R.)

b) — **Kantic ar Goz-Yeodet. — Histor Léxobi, kenta kær èscopti Bro-Tréger.** (1-6) 37 c. — à la suite (7-8), notes historiques en breton. [Cette éd. fut mise en vente pour aider à reconstruire la chapelle.] — in-12; 8 p.; Moulet e Lannuon, en ti A. Anger, mouler-librer. (G. d. 37)

252. — **Cantic spir. en enor d'an Itron Varia a Porzou, Pehini a ra cals a Viraclou er Castel-Nevez.** Var ton : *O Tad, ô Mab, ô Spered Glan.* 39 c. de 4 v. de 8 p. — in-8°; 4 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8. — 1864 (1).

(G, e 54).

a) *Morlaix, imprimerie J. Letreguilly.* (VT).

b) Moulet e Montroelez (*sic*), e ty J. Letreguilly, ru Feunteun, 31. (GL).

253 A. — **Cantic Spir. En enor d'an Itron Varia a Rumengol, ur plaç santel a so en Escopty Querne, e Pares [Hanvec] tost d'ar Faou.** Var an ton *Glac'har ar Verc'hes.* (1-7). 44 c. de 4 v. de 13 p.

— **Oréson devot d'ar Verc'hes Pehini a aller da gana var an ton :** *un desir bras em eus hivisiquen, etc.* (7-8). 6 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, d 3).

253 B. — **Cantic Spir. En enor d'an Itron Varia Remengol, ur plaç santel a so en escopty Kerne, e pares Hanvec, tost d'ar Faou.** (1-6). 46 c. V. n° 253 A.

— **Ar Gwennili a Martolod Breiz-Izel. (Prisonnier en Afriq e touez ar Morianet).** (6-8). avec tr. fr. en vers. V. n° 63 B.

in-8°; 8 p. (pap. vergé); *E Montroulez, eus a Imprimeri V^r Guilmer.* (G, e 60).

a) (pap. blanc) E M., eus a Imprimeri V^r Guilmer. (GL).

b) in-12; 8 p.; Imp. Le Goffic, à Lannion. (G, e 59).

253 C. — **Cantic spir. en honor d'an Itron Varia Remengol, patrones Breiz-Izel, ur plaç santel meurbet a so en escopty**

(1) Ce *Cantic* forme f. vol. avec le n° 192 a, tout au moins chez Haslé, mais on peut les trouver aussi séparés.

Kerne, e pares Hanvec, tost d'ar Faou. (3-9). Var an ton *Glac'har ar Verc'hes*. 51 c. de 4 v. de 13 p.

Aux pages 1-2, texte breton en prose, ayant pour titre : *Ilis miraculus an Itron Varia Remengol savet gant ar roue Gralon goude ma oa beuzet kaer Is.*
V. *Telenn Remengol*, 170-178.

— **Peden ar Roue Gralon d'an Itron Varia Remengol.** (p. 9). 2 c. de 4 v. de 8 p. [par Lescour].

Aux p. 10-12, quelques textes bretons en prose. — in-12; 12 p. Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (O).

253 D. — **Kantik spir. en enor d'an Itron Varia Remengol, patronez Breiz-Izel, Kurunet dre urz hac en hano hon tad santel ar Pab Pii Nao, an 30 a vis mae 1858, gand an aotrou R.-N. Sergeant, Escop Kemper a Leon.** (3-9). 53 c. V. n° 253 C.

Aux p. 1-2, même titre et même texte que dans l'édition précédente.

— **Peden ar Roue Gralon d'an Itron Varia Remengol.** (p. 9). V. n° 253 C.

Aux p. 10-12, mêmes textes bretons que dans l'édition précédente.

— in-12; 12 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (O).

- | | |
|--|------------|
| a) Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffic, levrer. | (R, b 5). |
| b) Lannion, librairie M ^l ^e C. Duchemin. | (Le R). |
| c) L., librairie Mademoiselle Duchemin. | (O). |
| d) Imprimet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8. | (V, b 49). |

Cantic spir. en enor da sant Ian Badezour. V. n° 232.

254. — **Cantic spir. en enor da sant Laurans, var ton : Mission Cavan.** (1-5). 35 c. de 4 v. de 13 p.

— **Cantic nevez Var maleuriou en deus gret an tan goal hac ar gurun er blaves mil seiz cant pevarzec ha tri-uguent, en Leon, hac en cals a blaçou all, var un ton nevez.** (5-8). 23 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [très probablement Lédan père]. (Roz.).

255. — **Cantiq spir. en enor da Sant Leonard** [près Guingamp]. Voar ton *Santez Eodet*. 55 c. de 4 v. de 12 p.; A la fin : *Ar c'hanticman so gret gant Fanch ar Marec deux a lomikel Goengamp; traduiset divoar an hini gallec en brezonec, ha divoar renseigna-*

mancho clevet gant an dud ancien ha divoar buez ar sant biniguet. — in-12; 7 p.; Goengamp, eus a imprimeri Y. Tanguy. (Roz.).

256 A. — **Cantic spir., En honor da Sant Leyer, Var sujet ar miracloù en deus great hac a ra bemdeiz dre an Autrou Doue en e Chapel, situet er Barres demeus a Riec. Var un Ton Nevez.** 50 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [probablement Derrien, à Quimper]. (B, b 17).

a) 48 c. — in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (GL).

256 B. — **Cantic spir. en honor da Sant Leyer,...** (1-3). V. n° 256 A.

— **Litaniou ar Maro mad Laqet e brezonec gant J. P. M. Le Scour.** (3-4). prose.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

257. — **Cantic spir. en honor da Sant Neventer.** (1-11). Var ton *Guerz Lochrist-an-Izelvet*. 65 c. de 4 v. de 8 p.

— **Cantic ar Garnel.** (Deomp d'ar garnel, Christenien,...) (11-16). *Var ton ar Miserere mei e brezonnec*. 19 c. de 4 v. de 13 p. — V. aussi 647 A-B.

in-12; 16 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, g 2).

258. — **Cantic spir. eus an Eternite.** (1-6). *Voar un Ton nevez*. 33 c. de 4 v. de 13 p. (1e c. 1 a 6 v.).

— **Cantic spir. Hac un Exempl abalamour da ur Femelen yaouanc Danseres, a voe daunet en defot beza sentet ous e Dat hac e Vam.** (6-8). 16 c. de 4 v. de 12 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [fin 18^e s. ou début 19^e]. (P).

259. — **Cantic spir. evit an Anaon Retardet er Purcator.** V. n° 779 A.

260. — **Cantic spir. Evit ar Mission, eleac'h ma zeus Reflexionou var...** V. n° 276.

261. — **Cantic spir. Evit desqui ober Meditation var Bassion hor Salver epad an oferen.** V. n° 551 A.

262. — **Cantic spir. Hac un Exempl abalamour da ur Femelen yaouanc Danseres, a voe daunet en defot beza sentet ous e Dat hac e Vam.** V. n° 258.

Cantic spir. Reformet er blavez 1857, en honor d'an Itron Varia deus ar Goz-Yeaudet. V. n° 251 B.

263. — **Cantic spir. Var an abrege eus a vuez Sant Paol, Escop a Leon, renouelet a nevez er bloas presant.** Var ton : *Célébrons la Naissance, etc.* 61 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (B, b 20).

264 A. — **Cantic spirituel var an Disput. Entre ar Maro hac ar Iaoüanctis, ar Maro var ton pec'her vil pell bras obstinet, hac ar Iaoüanctis var ton dan deiz diveza eus ar bet.** 27 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 27 a 6 v.) — in-fol° (325 × 240 millim.); recto seulem^t; s. l. n. d. [impression du 18^e s.; Perier à Quimper?] (Q, h 1).

264 B. — **Disput etre ar Maro hac an Den yaouanc.** (1-5). 32 c. de 4 v. de 8 p.

— **Chanson nevez var sujet ar goal Teodou.** (5-8). 13 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début 19^e siècle; Derrien, à Quimper]. (Q, f 27).

264 C. — **Disput etre ar Maro hac an Den yaouanq.** V. n° 264 B. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, f 2).

- | | |
|---|------------|
| a) in-12; 4 p.; E ty Ar Goffic e Lannuon (1). | (G, e 14). |
| b) E ty intanvez Ar Goffic, e Lanhuon. | (G, c 34). |
| c) Lanhuon, e ty intanvez Ar Goffic. | (G, a 27). |
| d) L., en ty intanvez Ar Goffic. | (R, e 8). |
| e) Lanhuon moulez H. Mauger. | (Le BZ). |
| f) Lannion, librairie M ^{lle} C. Duchemin. | (Q, h 14). |

264 D. — **Disput etre ar Maro hac an Den yaouanc.** (1-8). V. n° 264 B.

— **Recit composet a nevez var sujet un exempl erruet gant tri Maleurus** (2). (8-12). Var ton : *An Uzuiller*. 22 c. de 4 v. de 13 p.

(1) Les 4 p. de cette Disput, éditée par Le Goffic, se trouvent souvent séparément. En réalité forment feuille volante avec le n° 749 B.

(2) Ce *Recit* (dont l'auteur pourrait bien être Yan ar Guen) est le texte qui a servi à La Villemarqué pour composer la ballade « historique » intitulée *Le Carnaval de Rosporden* (*Barzaz Breiz* édit. de 1867, p. 262) : seuls les c. 2-15 du *Recit* ont été utilisés. L'événement, — qui y est rapporté et que La Villemarqué fait remonter au 15^e siècle, en l'accompagnant d'un commentaire très romantique, — s'est passé en 1820, « er guerc eus a Boulen ».

petit in-12; 12 p.; E Quemper, Eus Imprimeri S. Blot, e ty
pehini e gaver bep Canticou a levryou all bresonec. (J).

- a) Quemper, Imprimiri E. Blot, mab.
(DB : à cet ex. manquent les p. 5-8).
b) (1-7; 7-12). E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 378).
c) (pap. blanc). E M., eus a Impr. Lédan. (G, c 4).
d) E M., eus a Impr. Lédan. (M, c 8).
e) E M., eus a impr. P. Lanoé. (Q, b 7).
f) E. Souvestre, Poésies populaires de la Basse-Bretagne (*Revue des
Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1834, p. 511-512) : La tête de mort. Texte repro-
duit, seulement dans la 1^{re} édit. des *Derniers Bretons*, 1836, I, p. 215-220.

265. — **Cantic spir. var an Histor eus ar Brinces Judith, pehini
a zibennas Holofernes, roue an Egypt, dirac ar Guear a Vetuly ;
var ton Guers Santes Genovefa.** 98 c. de 4 v. de 8 p. — in-12;
16 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, e 4).

- a) **Cantic spir. var sujet ar Brinces...** Var ton *Santes Genovefa*. — in-12;
16 p.; E Montroulez, e ti Lédan. (VT).
b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 324).
c) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (M, c 5).
d) in-4^e; 4 p.; Imp. Le Goffic, à Lannion. (O).

266. — **Cantic spir. voar ar Buhez Mari Ægyptianes. Voar un
ær nevez.** 60 c. de 4 v. de 8 p. (3 c. ont 6 v.). — in-12; 8 p.; s. l. n. d.
[probablement Derrien, à Quimper]. (Q, f 15).

- a) **Cantic spirituel Var Bues...** [Comme dans l'édit. précédente les c. 58-60
sont imprimés comme de la prose. mais avec initiales au début de chaque
vers. — in 12; 8 p.; s. l. n. d. [très probablement édition Lédan.
(Q. f 22 et 23).

267. — **Cantic spir. voar ar seiz Pec'het Marvel.** 51 c. de 4 v.
de 8 p. (1e c. 13 a 6 v.) — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à
Quimper]. (Q, d 14).

- a) E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).

268 A. — **Cantic spir. var ar separation eus an Ene eürus
hac e Gorf.** (1-5). 30 c. de 4 v. de 12 p. (1e c. 30 a 6 v.); à la fin :
Composé par M. Allin, Recteur de Bény.

— **Guers an ene daounet.** (5-8). 20 c. de 4 v. de 12 p.
in-12; 8 p.; E Quemper, eus an Imprimeri E. Blot, mab.
(G, c 17).

- a) in-12; 8 p.; s. l. n. d. (coll. A. Le Braz. notes P. Le R).
b) in-4^e; 2 p.; Lannion, imprimerie de M^{me} V^e Le Goffic, libraire. (O).
c) L., imprimerie V^e Le Goffic, libraire. (Q, h 26).

268 B. — **Recit var sujet an disparti entre ar Corfl Aha ine var ton an ele Gabriel.** (1-2). division en 6 c. (?) de 4 lignes, mais rien de cela ne rime. V. texte de A plus correct.

— **Chanson ar Gemererjent autronne.** (3-6). Var ton *Chanson ar chafe*. D'abord 6 paragr. (?) où les v. (?) sont séparés, puis 6 autres écrits comme de la prose.

Un texte plus correct de cette chanson se trouve dans Mss Lédan, II, 415-419 : *Son var ar Gemenerien Otronez*. (18 c. de 4 v. de 13 p.).

— **Ur recit demeure ur malheur neve ariet etre François an Ansien a Jamari Jegou er bla 1836.** (7-9). Var ton *gwers garant ar bris*. 11 paragr. sans indication de v.

Yan ar Guen a composé une gwerz sur le même sujet. V. n° 936 B — Certains détails ne se trouvant pas dans le Récit de Y. ar Guen, permettent de croire que l'éditeur devait suivre un autre texte.

— **Chanson ar hommerezet.** (10-12). *Var un ton neve*. 13 paragr. sans indic. de vers.

[Il y a une mauvaise mise en pages pour les 4 dern. pages, dont le chiffrage est exact : les pages sont ainsi placées : 1-8, 10, 9, 12, 11.]

in-12; 12 p.; s, l. n. d. [le caractère employé rappelle celui de Blot, à Quimper]. (VT).

269. — **Cantikou spir. var buhez Dom Mikeal Nobletz, ha Vuhez an Tad Julian Maner, kenta missionerien en Escopti Kerne.**

— **Vuez (sic) Dom Mikel Nobletz ganet en maner Kerodern, e parez Plougherne, an 29 a viz guengolo 1577, a maro e Lochrist-Conk, ar 5 a vis mae 1652.** (1-11). Var ton : *Mikel Nobletz*. 80 c. de 4 v. de 13 p.

— **Cantic spir. voar buhez ha maro an Tad Julian Maner, Religiüs a Missioner a gompagnunez Jesus, maro e Plevin a[n] 28 a viz guenver 1683.** (12-16). 30 c. de 4 v. de 13 p.

— **Peden evit anezezi promessaou ar vadezian, compozet gant an Tad Maner.** (p. 16). 4 v. de 8 p.

in-8°; 16 p.; Imp. de V. Guilmer, à Morlaix. (Le R).

a) *Cantic spir. voar buhez ha maro an Tad Julian Maner...* (1-4). 30 c. — *Peden evit anezezi ar promessaou...* (p. 4). — in-12; p.; *Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez.* (G. d 36).

270. — **Cantic spir. Voar buhez ha maro heurus an autrou Sant Gouënou, abbat bet e Gouënou ha goude Escop e Leon**

pevar bloas voar nuguent : voar un ton ordinal. 50 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Troet devoar al Leur e buhes, ha lequeet e brezonec e rim gant Tugdual Briand a chom e Quemper-Corintin. — in-8°; 8 p.; s. l. n. d. (VT).

a) Gwerz an aoutrou sant Gouenou, Tennet divar eul levr, ha lakeat a goz e gwerz brezonek gant Tugdual Briand.... ha skrivet brema dioc'h doare ar brezonek neat. 49 c. — in-12; 8 p.; Landerneau. Imprimerie de J. Desmoulin.

(BN, Yn 289 : à la p. 1, date 1847 en chiffres rouges mobiles).

271. — **Cæntic spir. var Buez Mac'harit an Nobletz, Demezel santel ha vertuzus, ha c'hoar d'an den venerabl ha santel meurbet Mikel an Nobletz, beleg, ghinidic eus a barres Plouguerne, en Escopti Leon.** (3-22). Var ton : *Evit esperout en Doue*. 111 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 22 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (Q, b 10).

Cantic spir. var Bues Mary Ægyptianes. V. n° 266.

272. — **Cantiq spir., var buez Santez Angela, fondatorez an Ursulinezed, Canonizet e Montroulez, gant ur solanite ar gaera, an 3 a viz Even 1818.** Var an ton gallec : *Tendre mélancolie*. 44 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (Q, b 1).

a) E M., e ty Lédan, rue ar Pave.

(Q, b 11).

b) Var ton : *Speret Santel, Oteur ar Retrejou*; pe var an ton gallec : *Charmante Gabrielle*. — in-12; 8 p.; à Quimper, chez Simon Blot.

(fiche Le Guennec).

273. — **Cantic spir., Var buez Santes Brigida, Pehini e devez un Ilis devot e parres Lanvilin.** Var ton : *Guers Santes Tecla*. 45 c. de 4 v. de 11 p. — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; peut-être Derrien, à Quimper]. (B, b 18).

a) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.

(VT)

b) E M., e ti Lédan, e traon ru ar Vur.

(BN, Yn 325).

c) (pap. blanc). E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(M, b 13).

274. — **Cantic spir. Var buez Santez Eodet, G'inidic a Escopti Leon.** Var ton *Guers Theophilus*. 64 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (B, a 12 et 30).

a) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(B, a 5).

b) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(Q, i 14).

c) E M., e ty [y est en ital.] Lédan, ru ar Pavé.

(Q, a 2).

d) E M., e ty Lédan, ru ar Pave.

(G, d 18).

e) E M., e ty Lédan, ru ar Pave.

(O).

f) E M., e ty Lanoé, ru Vras.

(Le R).

275. — **Cantic spir. Var Glac'har eus ar Verc'hes, Voar Ton, Michel Nobletz.** 74 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 16 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; peut-être Derrien, à Quimper]. (Q, d 6).

- a) Cantic spir., Var Glac'har ar Verc'hes. 75 c. — in-12; 15 p.; E Montroulez, E ty Lédan, Imprimer ha Librer. (Q, de 1).
 b) E Montroulez, E ty Lédan, e traon ru ar Vur. (G, c 51).
 c) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (M, b 4).

276. — **Cantic spir. var Jugeamant an den er Varn general, troet a Latin e Brezonec : var Ton Separation an Ene eus ar c'horf.** (1-5). 35 c. de 4 v. de 12 p.

— **Cantic spir. Evit ar Mission, eleac'h ma zeus Reflexionou var ar pevar Fin diveza en egard an Eternite, evit ober deomp en em resoldi da lacat hor poan da c'hounit an Euruset eternal eus ar bed-hont, ha renonç d'ar pec'het ha d'ar plijadurezou ar bed-mâ : Var ton Biron.** (6-8). 15 c. de 4 v. de 12 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, e 9).

- a) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).
 b) E M., e ti Lédan, ru pont-an-Itron-Varia. (O).
 c) E M., e ty Lédan, rue ar Pavé. (M, b 21).
 d) E Quimper, eus an Imprimiri E. Blot, mab. (V, b 3).
 e) Lannuon, enn ty Ar Goffic, imprimer ha levrer. (G, c 31).
 f) le 1^{er} canticque seulement (3-4) — in-4°; 4 p. n. ch. (les p. 1-2 manquent); s. l. n. d. (VT).

277 A. — **Cantic spir. Var sujet apparition ar Verc'hes en Escopty a Artois, an devez quenta a vis Even er bloaz 1768, var ton Guers Sant Ugen.** (1-4). 38 c. de 6 v. de 8 et 7 p. alt. (2 v. par ligne).

— **Cantic truesus, evit rei squer d'an Tadou ha d'ar Mamou da instrui o Bugale deus ar maleuriou arruet en ur Vilagen entre an Naonet ha Painbeuf : Voar ton Santes Genovefa.** (5-8) 27 c. de 4 v. de 8 p. (1).

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, f 32).

277 B. — **Cantic spir. var sujet Apparition ar Verc'hes en Escopti a Artois,...** V. n° 1014.

Cantic spirituel var sujet ar Brinces Judith, pehini a zibennas Holofernes, Roue an Egypt, dirac kær Bethuli. V. n° 265.

(1) Ce « Cantic truesus » se retrouve dans la coll. Penguern (t. 89, f^{os} 177-180) sous le titre : **Peder malheur**. Cette version de Penguern a été publiée par M. P. Le Roux, avec une trad. franç., dans les *Annales*, XV, 130-136. — V. plus loin 278 C.

278 A. — **Cantic truesus, evit rei squer d'an Tadou ha d'ar Mamou da instrui o Bugale deus ar maleuriou arruet en ur Vilagen entre an Naonet ha Painbeuf.** V. n° 277 A.

278 B. — **Cantic truezus, evit rei squer d'an tadou ha d'ar vamou... etre Naonet ha Painbeuf. — Avertissamant da bep den da sonjal e pep moment eus e vuez er maro, etc...** [publication Lédan]. (Catal. Lédan, I, p. 6; II, p. 7).

278 C. — **Goers ar pevar Maleur.** 10 c. de 4 v. de 8 p. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (K).

Texte qu'un illettré a dicté et fait imprimer : c'est tout ce qu'il avait retenu du *Cantic*.

279 A. — **Cantic var ar Berejou.** Var ton *guerz Sant Cado*. 69 c. de 4 v. de 8 p. (10 c. ont 6 v.). — in-8°; 8 p.; Quimper, imprimerie de E. Blot. (J).

a) in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lann-Huon. (J).

b) *Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffic, mouler.* (VT).

c) L., en ti intanvez Ar Goffik, levrer.

(BN, Yn 53 : cachet dép. lég., n° 77, année 1873).

Cette édit. de 1873 a été tirée à 2.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, 1917, p. 507).

d) L., e ty intanvez Ar Goffic, levrer. (O).

e) L., H. Mauger, mouler-levrer. (Le BZ).

f) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (VT).

279 B. — **Cantic var ar Berejou.** (1-2). Var ton : *Sunt (sic) Cado*. V. n° 279 A.

— **Recit deus ar Maleuriou erruet en departamant ar Var an dro da Sant-Etienne occasionnet gant an orach ar 14 hac ar 15 a vis ehev (sic) dremenet.** (p. 3). 36 c. (manque le c. 37 où Yan ar Guen avait signé). V. n° 970.

— **Recit composet a nevez Var un Tol Vaillantis erruet a dost da Paris an 3 a vis meurs dremenet.** (p. 4). 18 c. (manque le c. 19 où Yan ar Guen avait signé). V. n° 947.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (DB).

280. — **Cantic voar vue an outro sant Gonery, Pehini en deus e Chapel hac e Relegou en parons (sic) Plougrescant.** (1-2). *Voar un ton nevez.* 51 c. de 4 v. de 8 p.

— **Missioun an tad Rot** (Ebrel 1856). (p. 2). Var ton : *Santez Mari*. 17 c. de 8 v. de 7 et 6 p. altern.; à la fin : I.-M.-I. — in-4°; 2 p.; E ty Ar Goffic, e Lanhuon. (D^r Le G.).

281. — **Cantic Var buhez ar Map prodic, pehini so meurbet spirituel ha profitabl da discuez d'an dut yaouanc da divoal diouz ar guin hac ar merc'het**; voar ton ar *fals Pinvidic*. 46 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Derrien, à Quimper]. (Q, f 10).

- a) E Quimper gant Gaultier Buitingh, imprimer ha librer eus an Escoptry. [entre 1677 et 1715]. (indic. de Luzel, *Bull. soc. arch. Fin.*, XVIII, 1891 p. 91). (V, b 17).
 b) E Quemper, Imprimeri E. Blot, mab. (VT).
 c) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (G, d 14).
 d) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (G, d 15).
 e) E M., e ti Lédan, ru pont-an-Itron-Varia. (M, b 18).
 f) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (Q, b 18).
 g) E M., e ty Lédan, rue ar Pave.
 h) **Chanson nevez. L'enfant prodigue**. 48 c., suivis des deux vers suivants :
 Cetu aman hano ar composeur (1) Jean-Louis Guyadert
 A ves cavet e lerc'h all pas ne vest quet ar guer.
 in-8°; 4 p. n. ch.; le bas de la page coupé ne permet pas de connaître le nom de l'imprimeur, s'il y en avait un. (J).

282. — **Cantic voar buhez ha maro an Autrou sant Ronan, patron eus a Locronan Coat-Nevet**. Voar ton : *Guers Olofernes*. 48 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : *Composet ha tennet eus a vuez ar Sant hac eus an Archivou an Ilis gant ur Belec*, Chapalan, *guidic eus a Locronan*. Imprimatur daté du 17 juin 1857. — in-12; 8 p.; Brest, Imp. J. B. Lefournier aîné. (O).

283. — **Cantiq voar buez Sant Ervoan**. (Selaouet oll quiti-bunan...). 52 c. de 4 v. de 8 p. — in-4°; 2 p.; E ty Ar Goffic, e Lanhuon. (O).

- a) Lanhuon, Moulerez Henry Mauger. (Le R).

284. — **Cantiq var buez Sant Isidor, Patron al Labourerien**. (1-14). *Var an ton ancien*. 87 c. de 4 v. de 13 p.
 — **Guerz Var ur Plac'h a veprisas he Zad hac he Mam**. (14-16).
 Var ton *Guerz an Danserez*. 12 c. de 4 v. de 12 p.
 in-12; 16 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (B, b 21).

- a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).
 b) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (Q, b 12; les p. 3-6 et 11-14 manquent à l'ex.). (M, b 20).
 c) E M., e ty Lédan, rue ar Pave.

(1) Le mot « copier » serait plus exact.

285. — **Cantic Var Bueziou Sant Florant, abad, a Sant Laurang, merzer, Patronet à Barres Lambezellec.** (2-16). Var ton an Nouël : *Clevit Nobl a Partabl*; pe : *Selaouit gat joa*. 49 c. de 8 v. de 6 et 7 p. alt. — in-12; 20 p.; s. l. n. d. [probablem^t Derrien, à Quimper]. (B, b 33).

D'après une note manuscrite qui accompagne ce cantique, l'auteur serait l'abbé Le Jeune, ancien recteur de Landéda, décédé en 1807, recteur de Plougoulm.

286. — **Cantiq var Creasion ar Bed, Tennet eus an Testamant ancien ha neve.** Var un ton *majestuus*. 39 c. de 6 v. de p. diff. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (B, a 2).

287. — **Cantiq var hano Jesus.** V. n° 523 A.

288. — **Cantic var sujet ar Burete.** (1-5). Var eun *Ton neve*. 38 c. de 4 v. de 13 p.

— **Cantic santes Agnes, patronez ar Merc'hed yaouanq.** (5-8). V. n° 233 A.

in-12; 8 p.; Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (Q, h 5).

289. — **Chanson a neve composet en enor da Louis-Philip I^a, roue ar Francisien.** (1-4). 19 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 19 :

Selaouit hac ententit gent evit finissa
 Piou en deveus composet ar chanson neve ma :
 Yan ar Goen eo e ano, privet a sclêrijen,
 Ar charite da veva e zeo e oll voyen.

à la fin : Permis d'imprimer. Morlaix, le 4 mars 1831. *Le Commissaire de Police*, P^T Jaquelin.

— **Chanson composet a nevez entre an den interesset hac an den feneant.** (5-8). Var un ton *nevez*. 14 c. de 4 v. de 15 p.

[Sous le titre de cette chanson, celui qui a constitué le recueil (très probablement Le Hir, avocat à Paris, originaire de Saint-Pol-de-Léon) a écrit : « par l'aveugle Leguen ». — Cette chanson se trouve encore avec une autre, signée par lui. V. n° 957.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impr. Lédan. (VT).

290. — **Chanson a nevez composet voar sujet ar groagues pere gar lipet.** (1-5). 35 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson voar sujet ar mecanikou.** (6-8). 14 c. de 4 v. de p.

— **Kimiad ar chevalier Roland de bried Izabel.** (8-12). 10 c. de 6 v. de 8 p.

in-12; 12 p.; Moulet è Montroulez, ru Brest, 36, è ty an Itron J. Haslé, e leac'h e caver bep seurt levriou gallec a brezouneec.
(A. Le Braz, vol. rel. violet).

291. — **Chanson al Leviten.** (1-4). *Var un ton distinguet.* 18 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

— **Canaouen ar Wirioneou.** (5-8). *Var un ton anavezet.* 19 c. de 4 v. de 15 p.; [par A. Lédan], ainsi signé dans le c. 19 :

Ar zonic-mâ zo composet evit tremen an amzer,
Ne meus-hi qet bet grêt re hir dre ma e meus-hi grêt ber.
Mad pe fall e vezo cavet gant an hini e c'hano :
An hini en deveus-hi grêt n'en deo qet Stris e hano (1).

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(Q, i 12 et 13).

292. — **Chanson an amitié sincère composet gant un den yaouanq deus canton Boulvriac.** *Voar un ton divertissant.* 51 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 51 :

Ar son man so copiet evit rei da entent,
An tric'houec'hvet a vis mae er bla pevar ha daou ugent
Hac a so bet composet gant Matelin Simon.
Canet-hi, tudo yaouanq, en he intantion.

— in-12; 8 p.; Moulet e Quemper gant E. Blot. (G, b 79).

a) 36 c. — in-8°; 4 p.; Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffic, mouler. (Q, h 27).

293. — **Chanson an Amourouset.** V. n^{os} 1012 D, 332 A, 333 et 417 B.

294. — **Chanson an Amseriou nevez composet gant eur soudard yaouanq a barres Commana, aroc mont de regimant er bloavez 1894.** (1-7). 50 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson nevez Pot Commana ac e Gontre.** (7-8). 64 v. de 13 p. (les c. ne sont pas marqués).

à la fin de chaque chanson : Hervé-Marie Maguet.

in-12; 8 p.; Morlaix Imp. Lanoe.

(R, c 14).

(1) Il y a un jeu de mots fait sur le nom de l'auteur : *lédan* signifie large, *stris*, étroit.

295. — **Chanson an Dançou.** *Var un ton nevez.* 28 c. de 5 v. de 15 p. — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [presque sûrement Lédan : c'est bien son « caractère »]. (B, b 10).

- a) E Montroulez, e ty Lédan, Impr.-Librer. (BN, Yn 337).
 b) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (M, a 29).
 c) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (R, d 15).
 d) E M., e ty Lanoé, Impr.-Librer. (J).
 e) in-12; 4 p.; Lannion, imp. Le Goffic. (G, b 11).
 f) in-8°; 4 p.; Lannion, imp. veuve Le Goffic. (Le BZ).
 g) sous le titre *La Danse*, E. Souvestre (*Les Derniers Bretons* 1836, II, 298-303) a donné la trad. un peu embellie des c. 2-3, 5-9, 11-14 et 20 de cette chanson. — Cette trad. a été supprimée dans l'édit. de 1843 et les édit. postérieures.

296 A. — **Chanson an Diaoul arc'hantet.** (1-4). *Var un ton gallec.* 12 c. de 8 v. de 9 et 8 p.

— **Exempl eus a un den a Jugon, Peini a versas e Jubile.** *Var ton S. Hervé* (1). (4-6). 22 c. de 4 v. de 8 p.

— **Chanson nevez var sujet ur Boulanger a voe foetet gant plac'het.** (7-8). *Var an ton gallec.* 11 c. de 5 v. de 8 p., et refr. rit. de 2 v.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (R, a 11).

- a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (M, a 12).
 b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (Q, a 16).
 c) **Exempl eus eun den a Jugon...** (Mss. Lédan, VII, 389-394). — **Chanson v. s. eur Boulanger...** (*id.*, VII, 394-397).

296 B. — **Chanson an Diaoul arc'hantet.** V. n° 824 B.

297. — **Chanson ann Dirobe Karlantez ha zon ann trebe.** (1-5). *Voar don : Ar C'hoq.* 31 c. de 6 v. de 8 p.; signé dans le c. 31 :

Nep a neus rimet ar chanson — A zo hanvet Pier Raison, — Ganet hon en Pleuveur-Gotier, — En lojen eur paour labourer, — Na nefoa nag aour nag arc'hant, — Ha meus renket chom ignorant.

puis, les initiales : P. R.

— **Chanson nevez voar sujet eur c'hloarek hag he vestrez.** (Ma mije eur c'hreion, pluen, liou ha paper,...). (5-7). *Var eun ton anaveet.* 68 v. de 12 p. (c. non marqués). à la fin : P. R.

— **Chanson Pipi ha Michel Vakon, kindirvi.** (7-8). *Var eun ton anavezet.* 18 c. de 4 v. de 13 p. à la fin : P. R. [Pierre Raison]. in-12; 8 p.; Lannhuon, Intanvez Ar Goffic, Levrer. (Le R).

(1) C'est la seule édition où le ton est indiqué.

298. — **Chanson an Doryphora.** (p. 1). War ton : *Ren ar werenn.* 8 c. de 6 v. de 8 p. — à la fin : Potr Plougonven.
— **Mari Beg Arok.** (p. 2). 8 c. de 5 v. de 15 p. [par P. Proux].
in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (K).

299. — **Chanson an Efer gouin.** (par F. Le Quéré). V. n° 7.

300. — **Chanson ann Ezec'h.** V. n° 431.

301. — **Chanson an Hosteleri.** (1-6). 44 c. de 4 v. de 13 p.;
à la fin : Leneindre.

— **Chanson ma fillores.** (7-12). 44 c. de 4 v. de 12-13 p.; à la fin :
Leneindre.

in-12; 12 p.; 1883. — Moulet e ty ann itroun R. Haslé, e
Montroulez. (BN, c 49).

302. — **Chanson an Infirmierien.** (par Taoc). V. n° 945.

303. — **Chanson an Noblans.** *Airs variés* (sic). 63 c. de 4 v. de
8 p.; à la fin : Eostic-Kerneo. [chanson politique]. — in-4°;
2 p.; Châteaulin, Imprimerie Ch. Le Goff. (O).

304. — **Chanson an teir vestres coant.** *Voar un ton neve.*
99 c. de 4 v. de 13 p. (chaque v. écrit sur 2 lignes). signé dans
les c. 96 et 98 :

Eun amenuser yeouanq, — E traversi ar vro, — Goude stigma eur palanq
— Em bourg Lanneanou, — Var e son en eus scifet — En fin ar c'houl-
pladou, — Olier Merçer anvet — Partout en e signou.

Eun amenuser yeouanq, — E redeç ar vro, — Bed eur pennad e chom
— En bourg Lanneanou; — Pa sino e zonio, — Pe neus fors petra, — E
Olier Merçer — A renqo da scrifa.

in-8°; 8 p.; *E Montroulez, e ty V^{er} Guilmer, Impr. ha Librer,*
ru a Aiguillon, hac e traon ru St.-Malani. (R, b 2 et 8).

a) 40 c. — in-8°; 4 p.; *Imprimet e Montroulez, e ty V^{er} Guilmer.* (O)

305. — **Chanson an trivac'h planeden.** (1-6). Var ton *Cloarec*
Pempoul. 41 c. de 4 v. de 12 p.

— **Chanson nevez Var sujet ur Bassajerez hac un Den yaouanq.**
(6-8). *Var un ton neve.* 15 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Quemper, Imprimeri E. Blot, mab. (G, b 28).

a) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (B, b 1).

b) E M., e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (G, b 25).

c) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 338).

- d) E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, b 26).
 e) E M., et ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (Le R).
 f) E M., et ty Lédan, rue Pont-an-Itron-Varia. (V, d 16).
 g) E M., e ty Lédan, impr.-Libr., ru ar Pave. (Q, a 10).
 h) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (M, a 24).
 i) in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 50).
 j) An trivac'h Planeden. (Mss. Lédan, VII, 419-427); — Chanson v.
 s. eur B... (id, VII, 427-430).

306. — **Chanson ar baelen losquet composet oar sujet ar Separasion etre daou zen yaouanc, a d'an dud Demezet enep o santimant.** Var ton : *Va flaneden zo caled.* 48 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Groet gant Charles Sinquin, goude besa resevet an declarasion. E Scaër, 22 ebrel 1882. — in-8^o; 8 p.; Kemperle. — Moulet e ty Th. Clairret. (VT).

a) seulement les 39 premiers c. de l'édit Clairret — in-8^o; 4 p.; Morlaix imp. Lanoé.

307. — **Chanson ar Big.** V. n^o 429.

Chanson ar Bigouddened (par Mikeal Quéinec). V. n^o 1033 B.

308 A. — **Chanson ar Bonomic.** (Debonjour deoc'h, Jan-
 nedic,...). V. n^o 55.

308 B. — **Chanson ar Bonomic. Chanson Nevez.** (1-2). V. n^o 55.
 — **Chanson ar Vesventi. Chanson nevez.** (Abenn neubeut bloa-
 veziou, var douar Breiz-Izel...). (3-4). 16 c. de 4 v. de 13 p.,
 et 4 v. de 8 ou 7 p.

in-8^o; 4 p.; s. l. n. d. [probablement Jourand, à Brest].

(Q, h 7).

309. — **Chanson ar Botret delicat.** Ton : *Ar benistoup.* 3 c.
 de 8 v. de 7 à 10 p. ou plus, et refr. de 12 v. de 10 et 9 p. —
 à la fin : François Benoit. — in-4^o; 1 p.; Quimper. Imp. Cor-
 nouaillaise. (K).

Chanson ar C'hafe. V. n^o 461 A a-g.

310. — **Chanson ar C'hi Moustach.** V. n^o 585.

311 A. — **Chanson ar C'homereset.** (1-6). Var ton : *Chanson
 ar c'haffe.* 40 c. de 4 v. de 13 p.

— **Erustet (sic) pautr ar guin.** (7-8). Var ton : *Ma commère,
 quand je danse.* 6 c. de 8 v. de p. diff.

in-12; 8 p.; Lannion, en ty ar Goffic, Imprimer. — 1851.

(G, b 80).

311 B. — **Chanson ar C'homereset.** (1-6). V. n° 311 A.

— **Kanouen var eur bêlevad** (1) **erruet gant daou den yaouank, er gær a Vontroules, da Verc'her al ludu.** (6-8). Var ton : *Kanouen an Deuil*. 22 c. de 6 v. de 7 p. (le 4^e v. n'a que 4 p.). — à la fin : P. Derrien.

in-12; 8 p.; Moulet gant Ar Goffik e Lanhuon. (O).

312 C. — **Chanson ar hommerezet.** V. n° 268 B.

313. — **Chanson ar c'horn bras populou, composet a nevez gant eun den a Bleuueur-C'hautier, hanvet Yan Ar Minous.** 58 c. de 4 v. de 8 p. signé dans le c. 58 :

Ar zon-man neuz ewit auteur — Eun den deus a Bleuueur-C'hautier, — Pehini hanvet en peb canton, — Yan ar Minous ar poët breton.

in-4^o; 2 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (BN, Yn 45 : cachet dép. lég., n° 52, année 1855).

Cette édit. a été tirée à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann*, 1917, p. 506).

a) Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (O).

314 A. — **Chanson ar corn butun.** *Var un ton nevez.* 9 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. — in-12; 4 p.; E Montroulez, e ty V^r Guilmer. (VT).

314 B. — **Ch. ar c'horn butun.** V. n° 480 A.

315. — **Chanson ar facteur.** V. n° 427 C.

316. — **Chanson ar Fumerezet.** (1-7). Var ton *ar Parlamant*. 18 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Chanson ar Plac'hic paour ha fur.** (7-12). Var ton *Fantic Coant*. 22 c. de 6 v. de 6 p. (le c. 22 a 8 v.). (par F. Guenveur]. petit in-12; 12 p.; E Montroulez, e ti Lédan. (BN, Yn 340).

a) E Quemper, eus an Imprimeri E. Blot, mab. (G, b 2).

b) **Ch. ar Fumerezet.** (Mss Lédan, I, 302-308); — **Ch. ar Plac'hic paour ha fur.** (id, III, 378-385; à la fin : F. Guenveur).

317. — **Chanson ar Gemerejent autronne.** V. n° 268 B.

(1) D'après le texte de la chanson on peut traduire *bêlevad* — mot rare et probablement localisé à la région de Morlaix — par « aventure amusante, qui prête à rire ». J'ai rencontré encore ce mot dans *Chanson ar Big* (v. n° 429), au v. 3 du c. 6, mais le contexte ne permet pas de lui donner un sens précis quelconque.

318. — **Chanson ar gragues yaouanc.** (par Dominique Joncour). V. n° 400.

319 A. — **Chanson ar Guimpou.** (1-7). Var ton : *Ar pevar Elemant*. 60 c. de 4 v. de 13 p. ; signé dans le c. 54 :

Nep aneus groët ar zon man ne mui guiader,
E hano dre e scritur zo Nicolas Naouer.

à la fin : Naour Nicolas.

— **Bal nevez.** (Ne quet oalc'h dim gout an dansal,...). (p. 7). 16 v. de 8 p. (les c. ne sont pas marqués). [par Naour Nicolas].

— **Contredans Ar Petit Stoup.** (p. 8). 24 v. ou lignes de 15 p. (peut-être faut-il lire 2 v. par ligne ?) ; signé dans les v. 19 et 20 :

Ar c'hontre [dans] -ma, neuz eiz coublet formet deus a bemp linen,
Gret gant an Naour Nicolas, o fourgagnal guis me voa.

in-12; 8 p.; Moulet e Montroulez, e ty an Itron Hasle. (VT).

319 B. — **Chanson ar Guimpou.** (1-3). Texte de A.

— **Quentel composet a neve, evit goulenn a rei eur Plac'h da eureuji.** (3-4). V. n° 935 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 51).

319 C. — **Chanson ar Guimpou.** V. n° 485 B; texte de A.

320. — **Chanson ar Guin-ardant, pe ar Jigoden.** V. n° 1093.

321. — **Chanson ar guisiou neve, pe chanson ar c'hrvatennou.** (1-5). Var an ton : *Va Mestres, me ho car*. 27 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 27 :

Homan so bet composet en huelen Sant Aler,
Gant François An Dizès, mab da eur labourer,
A n'eus laquet en e speret donet d'he c'homposi
Hac ho ped, ma c'henvrois, da zonet d'e disqui.

— **Quinviad ar Chass.** (6-8). *Var un ton Eloquant*. 13 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 13 :

Ma no c'heus c'hoant da glevet pelec'h e man ar c'homposer,
Eman e Runagavet, en bordic Sant Aler,
A neus-i e c'homposet, n'eur laquet eur c'hornedat,
Goude e gouan, aroc mont da gousquet.

in-8°; 8 p.; *E Montroulez, e ty V^r Guilmer*. (G, e 25).

322. — **Chanson ar Jalousi.** V. n° 991.

323. — **Chanson ar gist.** 28 c. de 4 v. de 12 p. (le c. 28 n'a que 2 v.); à la fin : Yvon. — in-12; 8 p.; Montroulez. — Imprimiri P. Lamoé (*sic*) ru ar Pave 7. (V, c 21).

324. — **Chanson ar Marichal.** V. n° 383 A.

325. — **Chanson ar pider c'hompliment composet en enor da drugares ar vajeste eternal. Discour prononset var joaustet daou zen yaouanc, pere a n'em gare, hac o zristidigues bars ar separasion groet gant ar goal deodou. Var ton potret Brieç.** 71 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 68 et 69 :

Nep a neus groet ar son-man, ma i vecher labourer,
E hanô, Trevarin, he lès-hanô Pierre,
E vrasa plujadur, eô plijout doh fantasi,
Men ô ped d'en excusi, mar neus groet doh annui.

Ebars Pares a Scaër, eô ganet ha maget,
Hac ô chom bars Kervelegan var bordik trêô Dreôlet,
Ar c'hoste demeure sao heol dirac trêô Lannou,
Kreistre Kerscoff ha Kerlan, Roscadeç, a Kerrou.

à la fin : Pierre Trévarin. — in-8°; 11 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairet.

(BN, Yn 493 : cachet dép. lég., n° 47, année 1873).

326 A. — **Chanson ar peder Vestrez. Var un ton neve.** 39 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impr. Lédan, e traon ru ar Vur. (R, a 39).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 341).

b) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(VT).

c) E M., eus a Imprimerie (*sic*) Lédan.

(B, b 27).

d) (pap. blanc) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(M, a 9).

e) E M., e ty Lédan, Impr., ru ar Pave.

(O).

326 B. — **Chanson ar Beder Vestrez.** (1-2). texte de A. — **Meuleudi Itron Varia Breiz.** (p. 2). *Kan 29 euz tonio Dom Herry.* 21 c. de 4 v. de 8 p.

in-4°; 2 p.; E ty Ar Goffic, e Lannuon.

(O).

a) Lanhuon, intanvez Ar Goffic, levrer.

(Le R).

b) Lanhuon, intanvez Ar Goffic, levrer.

(O).

327. — **Chanson ar Pevar Elemant.** *Voar un ton charmant.*
100 c. de 4 v. de 13 p. ; signé dans le c. 99 :

Ar son-man zo composet gant eur c'hloarec yaouanq,
A zo natif hag e chom 'bars en canton Guengamp,
En parous Ploumagoar eo ganet hac elevet,
He hano zo dre scritur *Voan-Mari Mazevel.*

in-12; 12 p.; Moulet gand E. Blot, mab.

(BN, Yn 342 : cachet dép. légal, n° 10, année 1851).

Édition tirée à 2.000 ex. pour le compte de Jacqueline Le Cor, marchande de chansons, d'après la déclaration de l'imprimeur E. Blot, datée du 11 janvier 1851. (Comm. de M. D. Bernard).

- | | |
|--|-------------------------|
| a) Guengamp, Tanguy, Traon al leveen. | (J). |
| b) Lanhuon, e ty Ar Goffik. | (D ^r Le G.). |
| c) Lanhuon, e ty Ar Goffik. | (O). |
| d) <i>Lanhuon, en ti intanvez Ar Goffic, mouler-levrier.</i> | (G, b 90). |
| e) Lannion, imprimerie M ^{lle} C. Duchemin. | (Le BZ). |
| f) in-4°; 4 p.; s. l. n. d. | (Q, h 52). |
| g) s. l. n. d. | (KL). |
| h) Mss Lédan, VIII, 224-244. | |

328. — **Chanson ar Plac'h figus.** *Var ton : A bell e oa Tibull, Ovid hac Orphée, etc.; pe Chanson Cupidon.* 38 c. de 4 v. de 12 p.
— in-12; 8 p.; E Quemper, eus an Imprimeri E. Blot, mab.
(G, b 20).

- | | |
|---|------------|
| a) in-4°; 2 p.; Moulet gand Ar Goffic, e Lanhuon. | (O)* |
| b) <i>Lannion, imprimerie Henry Mauger.</i> | (VT). |
| c) <i>Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.</i> | (Q, h 33). |

329. — **Chanson ar Plac'hic paour ha fur.** [par F. Guenveur].
V. n^{os} 316, 407 B.

330 A. — **Chanson ar seiz Filouter fin.** *Ton : Ar C'hontredans.*
21 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Propriété de l'auteur : L. B.
[Le Brun]. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, Rue de Paris,
Morlaix. (O).

330 B. — **Chanson ar seiz filouter fin.** V. n° 687.

331. — **Chanson ar seiz sqient naturel.** *Voar un ton agreab(l).*
82 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 80-82 :

Homan so eur zon neve rimet ha composet
Gant eur scrivagner yaouanq dimeus a Lanrodec.
.....
Ebars en canton Plouagat eo ganet ha maguet
Hag e hano scrivet mad eo Gilles Mordellet.

in-12; 11 p.; (au bas de la p. 11 :) Guengamp, e ty Tanguy, traou al Leveen. (BN, c 59).

a) Gwengamp, moulet gant P. Tanguy. (VT).

b) Lannion, Imp. de J.-F. Le Goffic, libraire. (Le R).

c) Lannhuon, *intanvez Ar Goffic, Imprimer ha Levrer.* (G, b 89).

d) Lannuhon (sic), *Intanvez Ar Goffic, Imprimer ha Levrer.* (O).

e) in-4°; 4 p.; — Lanhuon, en ti intanvez Ar Goffic, levrer.

(BN, Yn 48 : cachet dép. lég., n° 80, année 1875).

Cette édit. a été tirée à 2.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, 1917, p. 507).

f) Lonhuon (sic), *Intanvez Ar Goffic, levrer.* (DB).

g) Lannion, *Librairie M^{lle} C. Duchemin.* (Le R).

h) s. l. n. d. (J).

i) g^d in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 53).

j) Mss. Lédan, VII, 281-297; et VIII, 244-261.

k) Kanaouen ar seiz skient naturel. 82 c. — in-4°; 4 p.; Imprimerie Nouvelle (société coopérative), 18 rue de Paris, Morlaix. (S).

332 A. — **Chanson ar Souben ar Leas-guin-ardant.** (1-2). V. n° 78 C.

— **Plac'h manket.** (3-4). V. n° 843 B.

— **Chanson an Amourousted.** (5-6). V. n° 1012 D.

— **Son ar Martolod.** (7-8). [sur l'air de *La Paimpolaise*, de Th. Botrel]. 8 c. de 10 v. de 8, 5 et 9 p.; à la fin : Ar Yeodet. in-12; 8 p.; s. l. n. d. [probablement A. Lajat, à Morlaix]. (O).

332 B. — **Chanson ar souben les-guin-ardant.** V. nos 149 B, 961 B et 1012 D.

333. — **Chanson ar souben lez nevez.** (p. 1). *Var un ton divertissant.* 13 c. de 4 v. de 12 p. (les c. 4 et 13 ont 6 v.).

— **Jujamant ar mesvier a tristediguez e dud composet er bloavez 1905.** (p. 2). V. n° 800 A.

— **Chanson an Amourousted.** (p. 3). V. n° 1012 D.

— **Chanson nevez composet var sujet an daou Bichon yoanc.** (p. 4). V. n° 417 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (J).

a) in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (J).

334. — **Chanson ar zouben ar laez nevez composet er blavis (sic)** 1906. V. n° 653 C.

335. — **Chanson ar Velladec.** (par René Le Bars). V. 747 n° B.

Chanson ar Velosypedou. (par Le Brun). V. n° 986.

336. — **Chanson ar Verionez.** 12 c. de 4 v. de 12-15 p.; à la fin : François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1930 ou début 1931]. (VT).

337. — **Chanson ar Vesventi.** (Abenn neubout bloaveziou, var douar Breiz-Izel...). V. n° 308 B.

Chanson ar Vesventi. (signée François Benoît). V. n° 653 F.

338. — **Chanson ar Vezventi var sujet ar Merc'het.** V. n° 340 A.

339. — **Chanson ar Vesvierez.** 18 c. de 4 v. de 8 et 9 p. alt.; à la fin : Propriété de l'auteur ; H. Labory. — in-12; 2 p.; Quimper, typ. de Kerangal. (DB).

340 A. — **Chanson ar vugale dinatur.** (1-3). 37 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson ar Vezventi var sujet ar Merc'het.** (p. 4). 14 c. de 4 v. de 7 p.

in-8°; 4 p.; Moulet e Brest, e ty E. Jourand, rue Baris, 91. (Q, h 8).

a) s. l. n. d. [presque sûrement Jourand]. (J).

340 B. — **Chanson ar vugale dinatur.** (1-2). Texte de A.

— **Pot Leuhan composet er blavez 1895 Var sujet eun Orolacher yaouank.** (3-4). V. n° 930 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. [Jourand, à Brest (?)]. (GL).

340 C. — **Chanson ar vugale dinatur pe ar vugale deu da veprisa ar (sic) zud.** (1-4). *Var eun ton charmant.* Texte de A.

— **Chanson nevez composet var sujet al laeron.** (p. 4). *Var eun ton anavezet.* 10 c. de 4 v. de 13 p.

in-8°; 4 p.; s. l. n. d. [Jourand, à Brest]. (VT).

341 A. — **Chanson Baccus.** V. n° 578 B.

341 B. — **Chanson Baccus.** (1-4). V. n° 578 B.

— **Chanson Potret Plouillau.** (5-7). V. n° 492 A.

in-12; 7 p.; Montroulez, e ty P. Lanoé, ru ar Pave. (O).

342. — **Chanson canet e Banquet Goel cantonal ar Ponthou En eured ar Zoudard choazet gant an Otoriteou eus ar C'hanton, e vertu an decret imperial eus ar 25 a vis meurs 1810.** Dre Simon-Marie Le Coat. Var an ton gallec : *Malgré toute la tendresse*. 8 c. de 8 v. de 8 p. — L'initiale de chacun des 64 vers forme l'acrostiche suivant : Goel cantonal ar Ponthou ar seis voarnu-gent a vis mae er bloas mil eis cant deg. — à la fin : Imprimet dre urz Otoriteou ar c'hanton. Vu bon à être imprimé : Le Sous-Préfet de Morlaix, Duquesne. — in-12; 2 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e ru ar Vur. (fiche Le Guennec).

343 A. — **Chanson Cloarec Pempoul.** (1-5). *Var un ton superb.* 23 c. de 4 v. de 12 p.

— **Chanson nevez var sujet un Ozac'h a zo bet fouetet gant e Vreg.** (5-8). Var ton : *Bretonet d'en em divertissa*. 19 c. de 4 v. de 9 p. (Je 4^e v. a 8 p.).

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (B, a 1).

- a) E M., e ti Lédan, e ru ar Vur. (B, b 15 et a 25).
- b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 343).
- c) E M., eus a Imprimeri Lédan. (VT).
- d) E M., eus a Imprimeri Lédan. (R, a 32).
- e) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (G, a 11).
- f) E M., Imprimeri A. Lédan. (Q, a 5).
- h) **Chanson Cloarec P...** (Mss. Lédan, VII, 414-419); — **Ch. var sujet un ozac'h.** (*id.*, I, 381-386).
- i) **Chanson Kloarek Pempoul.** 26 c. de 4 v. de 12 p. (avec un dénouement tout à fait différent). (Penguern, t. 91, f^{os} 74-76).
- j) **Le clerc de Pempol.** (E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, I, 200 : tr. fr. de 15 c. seulement).

343 B. — **Chanson Cloarec Pempoul.** (p. 1). Texte de A.

— **Son ar Butun.** (p. 2). Var ton : *Michel Noblet pe chanson ar gommerzset*. 22 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.; signé dans le c. 22 :

..Mar oc'h eus c'hoant da glevet — Piou a ve an ini — En deus grêt ar ganouen? — N'e quet divar ar maes; — E hano zo Pèr Derrien — Eus a gaer Montroules.

à la fin : P. Derrien.

in-4^o; 2 p.; Lannuon, intanvez Ar Goffic, levrer. (GL).

344. — **Chanson composet a nevez entre an den interesset hac an den feneant.** [par Yan ar Guen]. V. n^{os} 289, 457 A et 957.

345. — **Chanson composet a neve entre daou den yaouanc.** (Me ho ped, assi[s]tantet a bep sort qualite,...). *Voar un don neve.* 16 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 16 :

An hini n'eus espliqet ha rimet ar chanson
En deveus gret qement-man cazi en donezon,
Evit caout ur son neve da lacat var paper,
Yan ar Goen e hano, var ar mes hac en qer.

in-8°; 4 p.; E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer, Imprimer ha Librer,
(Guech-all plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon.) (O).

346. — **Chanson composet a nevez evit elogin ar patates.** (Ma c'halgen gout ar feçon, e mije composet...). (1-4). Var ton : *Chanson ar Café.* 15 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 15 :

An ini a n'eus rimet ar chanson a neve
Mui evit na rei quen bete fin e vuez,
Ian Ar Goen eo e ano, a pa ve decedet
Na houl nemet eur beden digant e vignonet.

— **Disput entre an Han hac ar Gouan.** (5-8). Var ton : *An Dour hac an Tan.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 :

An ini n'eus composet an Disput a neve,
Etre ma tenno e alan e pado e vue :
Pa clefot e vo maro, lavarit eur beden
En delivranç da ene ar C'haner *Yan ar Guen.*

in-8°; 8 p.; (à la p. 4 seulement :) *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer, Imprimer ha Librer.* Guech all plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon, hac e traon ru Sant-Malani. (O).

347. — **Chanson composet a nevez Great er blavez 1885 Var sujet eur soudard hac e Vestres.** (1-2). *Var un ton nevez.* 15 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Kerloc'h, Charles, *propriétour.* — **Chanson etre daou zen iaouank.** (Qement tra so er bed, Tout a zezirout d'oc'h,...). (p. 2). 9 c. de 8 v. de 6 p. (le c. 1 a 11 v.). in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (P).

348. — **Chanson composet a neve var ar c'his ancien hac an ini a so o rên.** (1-2). Var ton *Chanson ar C'hafe.* 15 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 15 :

Er bla pevar ha tregont, en dreizec a c'henver
Eo composet ar chanson, en tri c'hardeur amser
Gant un den bas a speret, ha quement e lenno
A velo en fin ar guentel : Yan ar Goen e hano.

— **Recit composet a neve var sujet eur maleurus deus a Avranch.** (3-4). *Var un ton neve.* 16 c. de 4 v. de 13 p. [peut-être de Yan ar Guen].
in-8°; 4 p.; s. l. n. d. [vers 1834 ou 1835]. (Le R).

349. — **Chanson composet a neve voar sujet ar Jardinerien hac ar patates.** (2 p. n. ch.). *Voar un ton neve.* 18 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 18 :

An de divezan a mis eost, er bla nao a tregont,
Da eiz eur deus ar mintin, hep mancan var e gont,
Yan ar Goen a compose hac e vreg a scribe (1) :
En cuchen ar forniguel e gret ar son neve.

— **Chanson composet a neve voar sujet Daou den yaouanc.** (Mar gallan gout ar feçon e rancquan composi...). (2 p. n. ch.).
Voar eun don neve. 21 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 21 :

An ini en eus rimet ar ganoen neve
En eus gret meur a hini hac en nos hac en de :
Yan ar Goen eo e hano, er fin deus ar guentel,
Ha pa vanco e halan e teuyo da vervel.

in-8°; 4 p. n. ch.; (à la fin de chaque chanson :) *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer, Imprimer-Librer.* (Guech-all plaç ar pesq'et, breman ru a Aiguillon, hac e traon ru Sant-Malani). (O).

350. — **Chanson composet a neve voar sujet ar paraplujo.** (2 p. n. ch.). *Var don : An disput etre an dour hac an tan.* 15 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les 2 dern. v. du c. 15 :

An ini na blijo qet dean ar ganouen
A lavar eo eur gaouyat ar c'haner *Yan* ar Goen.

— **Chanson composet a nevez, voar sujet eur Soudard hac e Vestres.** (2 p. n. ch.). *Var un Ton Nevez.* 15 c. de 4 v. de 13 p. [pourrait être de Yan ar Guen].

in-8°; 4 p. n. ch.; (à la fin de chaque chanson :) *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer, ru a Aiguillon, hac e traon ru St.-Malani, taust da blacen Audiern.* (O).

(1) Cette indication : « e vreg a scribe » est assez inattendue. La femme de Yan ar Guen, Marguerite Petibon (née à Plouguiel, le 1^{er} juillet 1779) était illettrée comme son mari. — A François Le Ruzic, de Kerlouc'h en Plouguiel qui servait de secrétaire à Y. ar Guen, moyennant 2 sous par chanson (Ch. Le Goffic, *L'Âme Bretonne*, 4^e série, p. 115), il faut ajouter Le Manchec, maire de Plouguiel. Voici comment le correspondant de Penguern (coll. Penguern, t. 93, f^o 96 recto) termine la notice sur le barde aveugle : « Je dois une grande partie de ces renseignements aux visites que j'ai faites à l'aveugle, et à l'obligeance de M. Le Manchec, maire de Plouguiel, grand amateur de notre poète, qu'il a souvent secouru de son aumône, et dont il a été bien des fois le secrétaire ».

351. — **Chanson composet a nevez voar sujet ar patates.** (Ma vijen evit scrifan aboe m'ho composen,...). Voar an ton *Chanson ar c'hafe*. 19 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 19 :

Nep en deus gret ar zon-man eo eur baleer-bro,
Deus a goste Landreguer, Yan ar Guen e hano,
Natit a barres Pleuyel, a gontre Kerotret,
En deus savet eul logen en traon ar c'hreic'h Sulliet.

in-8°; 2 p.; s. l. n. d.

(VT).

a) *E Quemper, eus an Imprimiri S. Blot.*

(Le R).

352. — **Chanson composet a nevez var sujet ar Vesventi.** (1-5). 34 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 34 :

M'ar c'heus c'hoant da housout piou n'eus ar sôn-mâ gret,
E hano var baper zo Maze Beux hanvet,
Eus a baros Sant-Thurien, hac a chom en eur lec'h,
Ebars eur guearic vian, e c'hano Roskemec'h.

à la fin : Le 3 février 1864.

— **Son nevez var sujet Bro ann aour, hanvet ar C'haliforni.** (6-8). Var ton : *An Douc arc'hant*. 42 c. de 4 v. de 8 p., suivis de 8 v. de 12 p.; à la fin : C. V.

in-8°; 8 p.; Moulet è Montroulez, è ty J. Haslé. (G, e 16).

a) Imprimet e Montroulez, e ty J. Haslé.

(R, b 9).

b) Moulet e M, e ty J. Letreguilly, rue Paris, 12.

(VT).

353. — **Chanson composet a neve var sujet c'hoec'h miliner, en bemp a vis querdur, er bloa c'hoec'h ha tregont.** [Probablement par Yan ar Guen]. V. n° 959.

354. — **Chanson composet a neve voar sujet daou den yaouancq.** (Dibab a rin, mar gallan, ur moyen excellent...). (par Yan ar Guen). V. n° 663.

355 A. — **Chanson composet a neve voar sujet Daou den Yaouanc.** (Mar gallan gout ar feçon e rancquan composi...). (par Yan ar Guen). V. n° 349, 820 et 446 (titre un peu différent).

355 B. — **Chanson composet a neve voar sujet daou den yaouanc.** (Mar gallan...). (1-4). 20 c. Texte de A.

— **Chanson Baccus.** (1-4). 40 c. V. n° 578 B.

in-12; 8 p. (1-4; 1-4); (à la p. 4 de Chanson Baccus :) E Montroulez, eus a Imprimeri P. Lanoé. (BN, b 65).

356. — **Chanson composet a neve voar sujet daou zen yaouanc.** (Pa meus eur pennat amser ep caout vacation,...). (par Yan ar Guen). V. n° 956.

357. — **Chanson composet a nevez var sujet daou den yaouanc pere n'em guere fidel.** (Occupi ran va spered un nebeudic amzer Da gomposin ur chanson...). 19 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 19 :

An hini a ra un nombr a chansonou neve
Hac o digac, var baper, da guenta da vale,
Yan ar Guen eo [e] c'hano, a goste Landreguer,
Ha pa ve en qu'er Autret ema tost d'ar gær.

in-4°; 1 p.; Imprimerie nouvelle (société coopérative), 18, rue de Paris, Morlaix. [réédition]. (O).

358. — **Chanson composet a neve voar sujet daou zen yaouanc, separet gant ar goel deod ha marvet an eil gant cûn d'eguile.** (par Yan ar Guen). V. n° 359.

359. — **Chanson composet a neve voar sujet ur plac'h yaouanc.** (2 p. n. ch.). Voar don *an disput entre an douar* (lire : dour) *hac an tan*. 15 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Composet gant Yan ar Goen.

— **Chanson composet a neve voar sujet daou zen yaouanc separet gant ar goel deod ha marvet an eil gant cûn d'eguile.** (2 p. n.ch.). Voar ton *ar garante barfet*. 15 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 15 :

An hini n'eus gret ar zon-ma, goude ma co composet,
Ha laca! he c'hopia vit ma vo distribuet;
Q'ement a deui d'he frena en devo plijadur d'he lenn,
Ha voar ar fin deus ar chanson e vo hano Yan ar Goen.

in-8°; 4 p. n. ch.; (à la fin de chaque chanson :) *E Montroulez, e ty V. Guilmer, Imprimer ha Librer*. Guech-all plaç ar pesq'et, breman ru a Aiguillon, hac e traon ru Sant-Malani. (O).

360. — **Chanson composet a nevez var sujet eur Soudard hac e Vestres.** [par Yan ar Guen?] V. nos 350 et 953.

361. — **Chanson composet a nevez voar sujet pevar Soudard partiet a Blouyan, En bloa unan ha tregont.** (1-4). Voar ton : *Bretonet a Vreiz izel*. 14 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 14 :

An ini en deus rimet ar chanson a neve
 Q'ent m'en deus-i composet a oa pedet gante,
 Hac en deus gret en faveur ar peder feumelen :
 Yan ar Goen eo e hano, privet a sclerigen.

— **Guers nevez var ar muntr a Laou Michel, ha var ar jugeamant eus ar personachou accuset da veza bet e assassinerien.** — **Composet gant L^t Cornec, Instituteur public.** (1-4). Var ton *Guers Abad ar Gall* pe *Cantic Jubile Montroulez*. 29 c. de 4 v. de 13 p. in-8°; 8 p. (au bas de chaque p. 4 :) Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer. (O).

362. — **Chanson komposet er bloas mil eis kant tri ha pevar-ugent.** Var don : *C'hui potret ar gard mobil, etc.* 22 c. de 4 v. de 12-13 p.; à la fin : J.-M. Héléouet. — in-12; 4 p.; 1883 — Moulet e Montroulez, et ty an itron Haslé. (GL).

363. — **Chanson composet gant mæer commun Lannusvan (sic), er bloas 1814.** (1-4). Var an ton *gallec : Que ne suis-je la jougère.* 11 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Cantiq Bretonnet.** (Diouallit or Roué...). (5-6). Var an ton *Saux.* 4 c. de 8 v. de p. diff.; à la fin : Composet gant ar memes hini er Bloas, 1816.

— **Chanson Herri Pevare : En e amser Roue eus a Franç ag unan eus a tadou-coz ar Roue a so o ren hirio présant.** (7-8). Var an ton *gallec : Vive Henri Quatre.* 6 c. de 6 v. de 5 et 6 p. alt.

[Ces 3 chansons sont de P.-D. de Goës Briand, qui était maire de Saint-Urbain, en breton Lannurvan].

in-12; 8 p.; Brest E Gauchlet. [on devine plutôt le nom, cette indication ayant été coupée par le massicot du relieur.] (B, a 18).

a) Chanson composet gant mæer commun Lannurvan er bloas 1814. Forme les p. 3-6 d'une f. volante in-8°. Ce n'est pas l'impression Gauchlet : la pagination et le papier sont différents. (BN, Yn 344).

b) Pour la 1^{re} chanson. V. Cuez ar Franç delivret. Var an ton *gallec : Malgré toute la tendresse.* 9 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : M. Goës Briand. 1814. (Mss. Lédan, II, 411-415); — *Son Herri Pèvar, roue Franç.* (*id.*, II, 408-410).

364 A. — **Chanson composet var sujet an Dançou hag an Tenedegou.** Var ton : *Ar c'hafe.* 38 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 37 :

... Er bla c'hoec'h ha tri-uguent, goude trivare'h cant vla,
E bet composit or recit gant eur speret dister
Guinidic a Plouigneau, n'en dé quet scrifannier.

in-12; 8 p.; Montroulez, Impr. Lédan, E traôn, ru ar Vur.
(Q, a 28).

a) M., Impr. Lédan, e traôn, ru ar Vur. (M, a 38).
b) E M., e ty Lédan, e traôn ru ar Vur. (G, b 57).

364 B. — **Chanson composit v. s. an Dansou hac an Tenna-
degou.** (1-2). 36 c. Texte de A.

— **Chanson nevez composit var sujet daou Den yaouanc.** (Mar-
plich guenec'h selaouet hac e cleofet cana Eur son... Zo gret da
eur plac'h yaouanq deus a paros Ploubezr,...). (p. 2). 13 c.
de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 13 :

Ar canaouen zo rimet en bordic eun dourel
Savet var pevar pilier, exposet d'an avel,
Gant eun artisan yaouane divalo a speret,
Evit rei lod anezi, goude, d'e vignonet.

in-4°; 2 p.; *Lanhuon, imp. intanvez Ar Goffic, levrer.* (VT).

364 C. — **Chanson composit v. s. an Dançou hac an Tenne-
degou.** V. n° 114 A.

365. — **Chanson composit war sujet eun adieu ra eur pot
iaouank d'e Vestrez.** (par Ch. Rolland). V. n° 829.

366. — **Chanson composit var sujet eun Den yaouank ag
e Vam ag e beder Mestres er bloavez mil nao c'hant tri.** (1-2).
(*Var eun ton nevez*). 55 c. de 2 v. de 13 p. (chaque v. écrit sur
2 lignes); signé dans les c. 46 et 47 :

Neb a neus e c'homposit — So e ano Jean Louis — A zo gannet e Ples-
tin — Kichen Toul-ar-Hiry.
E ano pen da ben — E Jean-Louis Guyader — A ra e zemeuranç fix
— En paros Treduder.

— **Disput evit eun nosvez souben al les.** (2-4). Var Don : *Souben
al Les Guinardant.* 94 v. de 13 p. (chaque v. écrit sur 2 lignes;
couplets de longueur variable); signé dans les v. 91-94 :

Mes pa po c'hoant ma mignon — Da ziski rimou kaer, — Po kemet n'em
adressi — Da Jean-Louis Guyader, — Ag en's a zisko did, — Ia, rimou
c'hir a moan (*bis*) — Pa deuio c'hir an nos — Er goan goude koan.

à la fin : Guyader Jean-Louis ganet e Plestin e kichen Toul-
ar-Hiry.

in-4°; 4 p. n. ch.; le bas des pages a été coupé : on ne peut
savoir s'il y avait ou non une signature d'imprimeur. (J).

367 A. — **Chanson Cupidon.** V. n° 575.

367 B. — **Chanson Cupidon.** (p. 1). V. n° 575.

— **Cantic nevez composet var Buez an Abostol sant Pêr, Pring an Ebestel.** (p. 2). V. n° 218 B.

gd in-fol° (550 × 385 millim.); 2 p.; E Montroulez, e ty Lanoé, ru ar Pave. (Q, h 21 et 22).

Chanson daou den yaouank. (Mar gallan gout ar feçon e ranquan composit...). (par Yan ar Guen). V. n° 446, et (avec titre donné par l'auteur) nos 349 et 820.

368. — **Chanson Etre daou zen ac o defe an amitié barfet an eil evit eguile, a pa defe ar maleur da veza dispartiet, e ven[+] chagrinet bras.** V. n° 411 A.

369. — **Chanson etre daou den iaouank.** V. n° 347.

370. — **Chanson eun den yaouank bed e ober tro Franç e clasq eur Vestrez.** (1-2). Var ton : *Gwerz Yan ar Gall.* 27 c. de 2 v. de 8 p. avec un rit. après le 1^{er} v.

— **Chanson war sujet pewar Den yaouank partiet d'ar regimant.** (1-2). Var eun ton nevez. 25 c. de 2 v. de 13 p.

à la fin de chaque chanson : René Le Coz. (*Propriété de l'auteur*).
— in-4°; 4 p.; (au bas de chaque p. 2 :) Lannion, imprimerie Henry Mauger. (BN, a 11 et 15).

371. — **Chanson eur Gos Blousen.** (catal. Le Gollie, p. 1).

372. — **Chanson eur meliner yaouank d'he vestrez.** (1-2). 30 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Kolaik P. [Pennarun].

— **Klemmou ar Bennerez.** (p. 2). 15 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Kolaik P.

in-4°; 2 p.; Quimper, imp. rue des Boucheries, 18. [= de Kerangal]. (Q, h 39).

373. — **Chanson eur pemb amourouz.** *Voar an ton divertissant.* 28 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 28 :

Nep a zo bet n'em abuzet da rimman ar chanson-man
 An henor d'ac'h merc'het yaouanq, a zo ar pautr ar zartan :
 He hano zo Yann ar Minous, breman, p'ha n'ouzoc'h piou hé,
 Na sonjan-quet, ouz en clêvet, penos guenac'h a vo fâi.

au-dessous :

Difenn a ran imprimman deus a c'homan hep ma c'honje,
 N'a goerzan diouthi d'ar re all hep ma bolonte.

Propriété de Jean Le Minous, chansonnier. — in-8°; 4 p.; Landre-
 guer. — E ti Ar Flem, Mouller-Levrer. (BN, c 68).

Chanson eur plac'h manket. (par Louis Le Brun). V. n° 403 A.

374. — **Chanson eur Roric-Vian.** 12 c. de 2 v. de 11 et 8 p.
 avec refr. ritournelle; à la fin : François Benoit. — in-4°; 1 p.;
 s. l. n. d. (K).

375. — **Chanson eus an amitié da gomparagi eus ar pêvar
 sêzon.** *Var un ton convenabl.* d'abord 6 v. de 8 p. pour annoncer
 la chanson; 37 c. de 4 v. de 15 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez,
 eus a Impr. Lédan. (B, a 9).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 345).

376. — **Chanson goz, Var sujet peder Vreg.** (1-3). *Var un ton
 divertissant.* 19 c. de 4 v. de 13 p. ainsi signé dans le c. 19 :

Nep en deus grêt ar chanson a guelen ar re all
 Ha gouscoude e-unan en deus lec'h da zivoal :
 E mâ e qer bras danger ha ma ve den ebet,
 Gant aon na deufe deân attrap ur Gougoul-Greg.

— **Disput etre Molarge hag ar C'horaz.** (4-8). *Var ton Chanson
 ar Brezel.* 30 c. de 4 v. de 15 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.
 (Q, a 20).

377. — **Chanson gret gant eur Caporal deuz an 248^e Var
 sujet ar Brezel 1914 a 1915.** 36 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin :
 Jean Le Bris caporal à la 23^e Cie du 248^e Rég^t d'Inf^e. — in-4°;
 2 p.; Guingamp, imp.-lib. Breban-Eveillard, 13 et 29, Place du
 Centre. (GL).

378. — **Chanson groet voar sujet avaristed ar Veleien chantée
 au banquet de Renan à Tréguier le 2 août 1884.** 20 c. de 4 v.
 de 13 p. [à la fin, une main — celle de M. L. Hémon, anc. député

de Quimper? — a écrit : Chantée par son auteur Guillaume Job Guyomarc'h, maire de Trédarzec.] — in-8°; 2 p.; *Lannion*, imprimerie *Henry Mauger*. (Q, j).

379. — **Chanson Herri Pevare : En e amser Roue eus a Franç ag unan eus a tadou-coz ar Roue a so o ren hirio présent.** [par P.-D. de Goës Briand]. V. n° 363.

380. — **Chanson ma fillores.** (par Leneindre). V. n° 301.

381. — **Chanson ma merc'hic paouer.** 10 c. de 3 v. de 14, 13 ou 12 p.; à la fin : François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1932]. (VT).

382. — **Chanson Marie, ar Plac'h Friant.** 53 c. de 4 v. de 7 et 6 p. alt. (plutôt de 2 v. de 13 p., les v. 1 et 3 des c. de l'imprimé rimant très rarement). — in-fol°; 2 p.; s. l. n. d. [1930]. (VT).

383 A. — **Chanson Mari-Louis.** (1-7). Var ton : *Debonjour, Fantic Coant.* 41 c. de 4 v. de 13 p. (les c. 15 et 21 ont 6 v.).

— **Chanson ar Marichal** (1). (7-8). *Var an ton gallec.* 5 c. de 6 v. (et refr. de 2 v.) de 8 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).

- a) Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 347).
- b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (R, a 41).
- c) E M., e ti Lédan, Impr.-Libr. (B, b 8).
- d) (pap. blanc). E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, b 53).
- e) E M., e ty A. Lédan, Imp.-Lib. (G, b 54).
- f) s. l. n. d. [probablement Letreguilly]. (O).
- g) Moulet e ty A. Lajat. — Montroulez. (GL).
- h) E Landerne, moulet e ty V° J. Desmoulins. (O).
- i) **Chanson Marie-Louise.** (Mss. Lédan, I, 250-252 et suite 33-341); — Ch. ar Marichal. (id., I, 218-220).

383 B. — **Chanson Mari-Louis.** (1-7). Var ton : *Fantic Coant.* Texte de A.

— **Son Herri Pêvar, roue Franç.** (7-8). *Var an êr gallec.* V. n° 363. in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri A. Lédan. (O).

- a) E M., eus a imprimiri P. Lanoé. (R, c 10).

(1) On trouve un texte assez incorrect de cette chanson dans la coll. Penguern (t. 112, f° 150 r° et v°), à la fin duquel se trouve cette mention : « Par M. Testar qui demeure près de Daoulas ».

383 C. — **Chanson Mari-Louis.** (1-7). Texte de A.
— **Ar Rouantelez imaginer, pe va uvre.** (7-8). *Var un ton nevez.*
6 c. de 7 v. de 10 p. (le 7^e v. a 4 p. et est répété dans tous les c.).
[par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, rue ar Pave. (G, a 12).

a) *Ar Rouantelez imaginer, pe va uvre.* (Mss. Lédan, III, 369-371).

b) *Ar Rouelez imaginer...* (copie Lédan BN mss., f^o 217).

383 D. — **Chanson Mari-Louis.** 168 v. (mauvaise disposition
des c. : le plus souvent 4 v., mais certains ont 12, 10, 8 et même
6 v.) — in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (J).

383 E. — **Chanson Mari-Louis.** (1-5). Texte de A.

— **Chom en Breiz-Izel.** (5-7). *War don : Er Finister ez on bet
ganet.* 12 c. de 7 v. de p. diff., et diskan de 2 v. de 7 et 6 p.;
à la fin : *Ar Yeodet.*

in-8^o; 7 p.; s. l. n. d. [ou Letreguilly, ou Lajat, à Morlaix].
(GL).

383 F. — **Chanson Mari-Louis.** V. n^o 635.

383 bis. — **Chanson Merc'hed Kerne** (1). 10 c. de 4 v. de 13 p.;
signé dans le c. 10 :

Ma he peus c'houan da c'houzout piou neus hi c'hromposet
He hano zo Fanch Benoit, he Coray he ma ganet
Ha neus galouped kals, ha bed kallez privationnou
Evit gounit han tamic bara de vugaligou.

à la fin : *Fanch Benoit* [le même que François Benoit].

in-4^o; 1 p.; s. l. (au bas et à dr. de la page) : 1909-7-12-38.
(O).

384. — **Chanson Merc'het Langolen.** 11 c. de 4 v. de 13-15 p.
— à la fin : *François Benoit.* — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. [1931].
(Q, i 60).

(1) En me communiquant cette chanson achetée à Quimper le jour de la foire
Saint-Corentin, M. Le Goaziou m'écrivait : « Benoit était en casquette, sa femme
en costume et sa fille en « giz kear ». Benoit, ayant à la main le bâton blanc des
aveugles, s'était installé auprès d'une chanteuse qui, s'aidant d'un porte-voix et
soutenue par trois accordéons, chantait des romances insipides en français. Et
Benoit tenait le coup ! Sa voix était dominée par les accordéons, mais il continuait
et il vendait ! »

385. — **Chanson nevez.** (Apollon tad eloquant, me a invoq da bouar...). (2 p. n. ch.). 14 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : F. Lecavalier. — (au bas de la p. 2 :) E ty Ar Goffic, e Lanhuon.

— **Mari Beg a rog ha fri partout.** (2 p. n. ch.). Var ton : *Son an dançou.* 10 c. de 5 v. de 15 p. [attribuée à P. Proux; a été recueillie dans les œuvres de cet auteur publiées par F. Jaffrenou. *V. P. Proux*, p. 193-194, où la division par c. est différente]. — (au bas de la p. 2 :) En ty Ar Goffic, en Lanhuon. (G, b 70).
in-12; 4 p.

a) (au bas de la 1^e chanson :) En ti intanvez ar Goffic, enu Lanhuon;
— (au bas de la 2^e :) En ty intanvez Ar Goffic, en Lanhuon. (G, b 71).

386. — **Chanson nevez.** (Cousquet out ma speret, mes poent eo difuni...). 21 c. de 4 v. de 12 p. — à la fin : F. Lecavalier. — in-12; 4 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (J).

387. — **Chanson nevez.** (Habitantet paros Plouigno,...) (1-2). 46 c. de 4 v. de 8 p. [quelques renseignements sur l'auteur dans les c. 4, 16-18]; à la fin : Louis Le Brun.

— **Amzer an Drapo guen a meuleudi ar Republic.** (3-4). 23 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun. in-4^o; 4 p.; Imprimerie A. Chevalier, 29, rue des Fontaines, Morlaix. (K).

388. — **Chanson nevez.** (Me ho ped, tud yaouank, chilaoued, Chilaoued eur sanson (*sic*) a zo nevez composet...). 12 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : François Benoit. — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. [1934]. (Q, i 64).

389. — **Chanson nevez.** (Me meus choaset eur vestrez a Escopti Treguer...). V. n^o 461.

390. — **Chanson neve.** (Pa em beus cavet matier e teuan da implija An neubeut speret am beus evit allout rima,...). Ton : *Tostait oll tud yaouanc. tostait da glevet.* 45 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 41 :

E hano evel m'er skriv, zo Renan Olier,
Zo guinidie hac a chom e barz perez Scaer;
En eur doma en tal an tan dre eun nosvez goal yen
En deus savet ar zon-mâ tre e goan hac e leign.

in-4^o; 2 p.; Moulet gant Ar Goffic, e Lanhuon.

(Le R).

a) Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, levrer.

(VT).

391. — **Chanson neve.** (Ped e couls e mo ma repos elec'h caout glac'har...). V. n° 936 A.

392 A. — **Chanson nevez.** (Silaouet oll bretonnet a houi glevo canna Eur zon nevez composet er bloa-ma...). 29 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 29 :

Ar zon-man a zo savet gant eun nezere[z] glan
Evit caouet ber a namser pa ve outi et hunan
Mar fot dorc'h gout a cleveu piou a deuz e savet
Eo Marie Anna Héméry demeurez a Plonevez.

in-4°; 1 p.; Montroulez, imprimiri A. Le Goaziou. (Le R).

392 B. — V. n° 427 C. (Chanson nevez. Eur martolod yoanc trahisset gant e bried) autre titre de la même chanson.

Chanson nevez. (Tostaït koz ha yaouank, tud a bep kalite...) V. n° 1067 B.

393. — **Chanson nevez.** (Tud yaouanc deus ma faros, d'on a ran do pedi...). (1-3). *War eun ton agil ha charmant.* Ar c'homposer zo en Brest, eur martolod yaouanc. 16 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 15 et 16 :

Bretonnet a vir galon, quent evit finissa,
C'hui a dui dam excusi, he zan da siscleria
Me a zo ganet a maguet, e barros a Blistin
Rejouisset va c'halon, oh quittat ar marine.

Mar oh peus c'hoant da gleveu, goud ano ar c'homposer,
Ezeo Louisic ar Bellec, maguet bars er Penquer,
Neus laquet e ne speret eur sulves d'eus ar mintin
Composi eur son nevez, gant eun taul taboulin.

à la fin : Bellec, Louis.

— **Sclerijenn ar loar.** (p. 4). *Var an ton gallek : Au clair de la lune.* 4 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Laket [Au clair de la lune, mon ami Pierrot] deus gallek he brezounek gant Visant Coat. in-12; 4 p. ch. i-iv.; s. l. n. d. (V, c 49).

394. — **Chanson nevez.** (Va speret zo genet, n'oun qet petra zo cos,...). V. n° 54.

395. — **Chanson nevez An eostit** (*sic*) **cuz composet 1904** (*sic*). V. n° 421.

396. — **Chanson nevez.** — **Antretien entre ur sorser hac un den yaouanc var sujet ar sort.** (par G. Poher). V. n° 102.

397. — **Chanson nevez — Ar Sperejou avantur.** 40 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 39 et 40 :

Mar fot doc'h goud ha klevet e hano e natur
Peuz met lena tout ar zon (sperejou avantur)
E hano a zo bihan ha james na teuo braz
Zo bet ganet hag maget ebarz en parrez Laz.

Hag en devez bet sonjet ober eur zon neve
Eun devez e plas e gousk eur zulvez da greiz-te
Hag a d'he verza dre an holl bardoniou
Vit kaout e venefis o rima e gomzou.

à la fin : Jean Bihannic. — in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [Moullerez ar Bobl. — Keraez]. (J).

398. — **Chanson nevez. Boked an euret.** V. n° 620 B.

399 A. — **Chanson nevez. Canaouen ar merc'het** (1-3). 30 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : J.-M. Guillerm.

— **Chanson nevez composet gant eur soudard yaouank eus kanton Pleyben.** (3-4). 16 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 16 :

Ar zon ma zo rimet gant eur soudard yaouank
A zo nevez cruwet ebarz ene regiment
Demeus eur moment annui an neus profitet da ober
Envel ma caf breman alies pa deu da sonjal er guer.

in-8°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

399 B. — **Canaouen d'ar Merc'hed.** (1-5). 30 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Yves Le Clech, père (1).

— **Maro truezuz eun den iaouank ganet e Kemper. (19 a viz ebrel 1885).** Ton : *Ar Bugel, al Laourek, Gwerziou Breiz-Izel, levr kenta.* 34 c. de 2 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec, mevel.
in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti A. de Kerangal.

(BN, c 13).

Chanson nevez. Eur martolod yoanc trahisset gand e bried.
V. n° 427 B-C, et pour le texte n° 392.

Chanson nevez. L'enfant prodigue. V. n° 281 h.

Chanson nevez. — Mizer ar Chareter. V. n° 35.

Chanson nevez an dogan contant. V. n° 401.

(1) Même chanson que A. Quel est le véritable auteur ?

400. — **Chanson nevez an dud yaouanc da Nedelec.** (p. 1). 4 c. de 4 v. (et refrain de 2 v.) de p. différ.

— **Chanson ar gragues yaouanc.** (p. 1). 7 c. de 4, 6 ou 5 v. de p. différ.

— **Chanson nevez Jalousi etre diou plac'h yaouanc eun den yaouank tistro deus Madagascar.** (2-4). 57 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans les c. 56 et 57 :

An hini en deus hi composet — Neus et great gant nebeut a speret —
An hini en deus great ar recit — Zo hanvet Joncour Dominique.
Ezeo ganet et Pont abbad — Etouez an dud delicat — Diou all en deus
hoaz composet — A zo var ar memez paper s[c]rivet.

in-8°; 4 p.; s. l. n. d. [Jourand, à Brest]. (A).

401. — **Chanson nevez ar merhetaer groet gant eun den deus ar vicher.** (p. 1). Var ton : *Pebeus Quelou o va Doue*. 14 c. de 4 v. de 15 p. [par P. Proux].

— **Chanson nevez an dogan content.** (p. 2). Var an ton : *d'Hober ar Bal*. 14 c. de 6 v. de 8 p. [par P. Proux]. V. n° 176.

— **Regiment ar Merc'het yaouank.** (p. 3). Var eun ton *Gallec*. 12 c. de 8 v. (et Diskan de 4 v.) de 6 p.

— **Chanson nevez daou Den yaouank deus a gaer (sic) Montroulez.** (3-4). Var eun ton *Gallec*. 9 c. de 6 v. de 8 p.

— **Eun demezi gret gant ar Vam.** (p. 4). Var ton : *Rosette*. 14 c. de 6 v. de 6 p.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (1). (DB).

402 A. — **Chanson nevoe kompozet da voerset canton Lanmeur.** 35 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Guillaume Merer. — in-4°; 2 p.; Lannion, imprimerie Veuve Le Goffic, libraire. (O).

402 B. — **Chanson nevez composet d'ar goarset yaouanc canton Lanmeur.** (1-4). Var eun ton *Gallec*. 43 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 43 :

Entrezoc'h azistantet ho p'eus c'hoant da glevet
Piou n'eus chanson ar c'himiad-man composet,
Eur paysant yaouank, guinidic a baros Locquirec,
E hano Guillaume Merer, 'zo dister a speret.

(1) Les deux feuillets peuvent se trouver séparés, p. ex. Q h, n° 54 et 80.

— **Bugale Breis-Izell.** (5-8). V. n° 88 B.

in-8°; 8 p. (au bas des p. 4 et 8 :) *Moulet e Montroulez, e ty*
J. Haslé, *ru a Aiguillon*, 8. (O).

403 A. — **Chanson nevez composet entre daou den yaouank.**
(Didostait kos a yaouank, Didostait da glevet,...). (1-2). *Var eun ton distinguet.* 40 c. de 2 v. de 13 p. (chaque v. écrit sur 2 lignes); signé dans les c. 37-40 :

An hini deus ar son ma — A nevez komposet, — Meur a hini a lavar —
Ez eo eur ginawek.

A me a lavar ive — Eo valabl ho c'homzou, — Neubeut a du[d] zo krouet
— Er bed heb ho guinou.

E hano Jean-Marie Fustec, — Deus a Tremel-Plestin, — Brema ra he
residans — En parros Sant-Martin.

Goude eur repas eured, — Hen deus ho silaouet — Hag en deus sonjet
resita — Kement hen deus klevet.

— **Chanson eur plac'h manket.** (p. 2). (par Louis Le Brun).
V. n° 843 B.

gd in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(VT).

403 B. — **Chanson nevez composet entre daou den yaouank.**
V. n° 490.

404 A. — **Chanson nevez, composet etre daou Zen yaouanq,**
desolet gant an displijadur dre valiç ar goal-deodou. (1-4). *Var un ton agreabl.* 24 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 24 :

Nep en deus grèt ar zon-mâ, zo ur speret dister,
Deus a Barros Plouzelambr, en bordic Loc-Miçel;
Hac en deus-hi composet da dremen e amzer,
Dezân ha d'e vestrezic a chom en Treduder.

— **Antretien etre daou zen yaouanq var ur separation volonter.**
(5-8). *Var un ton charmant.* 21 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(R, a 8).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(G, b 35).

b) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(G, b 36).

c) (pap. blanc) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(G, b 37).

d) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(O).

e) E M., e ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia.

(M, a 35).

f) in-8°; 8 p.; s. l. n. d.

(VT).

404 B. — **Ch. n. composet etre daou Zen yaouanq, desolet**
gant an displijadur dre valis ar goal deotou. V. n° 480 B.

405. — **Chanson neve composet entre daou zen yaouanc, dispartiet gant an numero tri hac anter cant.** Var ton : *Potret Plouigneau* (1). 30 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; signé dans le c. 28 :

Ar reglen-man so verriet — Gant un amunuser — Ollier Mercer hanvet,
— E zin var ar paper, — Reglet en qer Montroules — Var blacen Sant-
Martin, — Da c'hortos ar mintinvez — Poent an ofiç divin.

in-8°; 4 p.; *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer*. [la date 1838 se lit au c. 29]. (Le R).

406. — **Chanson nevez Composet etre daou den yaouank var sujet eun dimezi.** (1-4). 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

An hini en deus gret ar zon zo eur spered dister
Zo ganet ha maguet e paros Sant Salver
Hag en deus e c'homposet 'vit n'em divertissa
En eur divoal ar zaout 'vit ampech ar c'houkad.

— **Chanson nevez composet var sujet eun den yaouank.** (1-4). 16 c. de 4 v. de 12, 13 et 14 p.; signé dans le c. 16 :

Ha n'ho peus c'hoant da glevet hano ar c'homposer
E zeo Herve Boniou, ganet e Sant Salver
Er bloavez mil eis kant trizek a pévar uguent
D'an nao var-n-uguent a vis guenver 'vit rei da entent.

in-12; 8 p.; (au bas de chaque p. 4 :) *Montroulez*. — Imprimiri P. Lanoe. (R, c 13).

Chanson nevez composet er blavez 1895 var sujet eun Oro-lacher yaouank. V. n° 930 A-B. — in-8°; 4 p.; Brest, imprimerie Jourand, rue de Paris, 91. (J).

407 A. — **Chanson neve, Composet gant ar Cloarec, evit disqueuz ar vantr-calon en eus santet eus a zemezi e Vestrez.** Var ton : *Malgré toute la tendresse*. 23 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; signé dans le c. 22 :

Ma tesirfac'h ma mignonet — Goût hano ar c'homposer. — Guinidic e a Locquirec, — Mab ena eur guiader; — A so n'em laqet er studi — Bars er g'er a Vontroules, — Hac a so breman disourci, — P'e dimeset e vestres.

[Guillaume Merrer?] — in-12; 8 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libr. à Lannion. (G, b 86).

(1) Lire plutôt : Plouillo.

407 B. — **Chanson n. composet gant ar Cloarec, evit disquez ar vantr-calon en eus santet eus a zemezi e Vestres.** (p. 1). Texte de A.

— **Chanson ar plac'hic paour ha fur.** (p. 2). V. n° 316.
in-4°; 2 p.; Lanhuon, intanvez Ar Goffic, levrer. (GL).

407 C. — **Chanson neve, composet gant ar Cloarec, evit disquez ar vantr-calon en eus santet eus a zemezi e Vestrez.** (p. 1). Texte de A.

— **Son ar Butun.** (p. 2). par P. Derrien. V. n° 343 B.
in-4°; 2 p.; E ty Ar Goffic, e Lannuon. (VT).

a) Lanhuon, Intanvez ar Goffic, levrer.

(J).

b) s. l. n. d.

(O).

408. — **Chanson nevez Composet gant daou sen yaouank er blavez mil eis cant seitec a pêvar ugent, deus a barez Landeleau.** V. n° 467.

409. — **Chanson nevez Composet gant eun den yaouank er bloavez 1895.** (1-5). *Var eun ton anavezet.* 35 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les deux premiers vers du c. 35 :

Me ya da lavaret dec'h e fin ar ganaouen,
Hano ar homposer eo Jean-Marie Seven.

à la fin : Séven.

— **Ar Pillaouer.** (6-8). V. n° 78 A.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lanoe, 7, rue Carnot.
(V, c 47).

410. — **Chanson nevez composet gant eun den yaouane er bloavez 1902, goude beza great e gonje.** (p. 1). *Var eun ton anavezet.* 35 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 35 :

Me ya da lavaret d'eoc'h e fin ar ganaouen,
Hano ar c'homposer eo Yvon ar Guen,
Hag a souet ar bonheur de oll gamaradet
Da ober qument all 'n'eur zioual ho loenet.

— **Guerz an daou griminal. Torfed Plougastel.** (p. 2). *Ton anavezet.* 18 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Visant Coat.

au bas de chaque page : Propriété Le Gall. — in-4°; 2 p.;
Landerneau, imprimerie Desmoulins. (S).

411 A. — **Chanson nevez composet gant un Den yaouanc eus a bares Briec, voar sujet e Vestres pehini e c'har gant un amitie barfet.** (1-4). *Voar un ton nevez.* 33 c. de 4 v. de 12 p. — **Chanson nevez Composet var sujet an dud yaouanc pere o defe ur garante barfet hac ar goal deotou miliguet pere a falfe de e ven separet.** (5-6). 14 c. (pas de séparation entre les vers; la seule séparation est celle des c., comme à la chanson suivante). — **Chanson etre daou zen ac o defe an amitie barfet an eil evit eguile, a pa defe ar maleur da veza dispartiet, e ven chagrinet bras.** (7-8). 9 c.

in-12; 8 p.; E Quemper, eus an Imprimiri S. Blot. (B, b 29).

411 B. — **Ch. n. composet gant eun den yaouanc, eus a bares Briec, voar sujet e Vestrez, pehini e c'har gant eun amitie barfet.** (1-2). Texte de A.

— **Kanaouen an durzunel.** (p. 2). V. n° 149 A.

in-4°; 2 p.; Lanhuon, enn ty intanvez ar Goffic, mouler ha levrer. (Le B).

- a) Lanhuon, en ty intanvez ar Goffic, levrer. (J).
 b) L., Moulerez Henry Mauger. (Le R).
 c) L., Moulerez Henry Mauger. (J).
 d) s. l. n. d. (VT).
 e) s. l. n. d. (BT).

411. C — **Ch. n. composet gant eun den yaouanc, eus a bares Briec, var sujet e Vestrez pehini e c'har gant eun amitie barfet.** V. n° 563 C.

412. — **Chanson nevez Composet gant un Den yaouanq eus a baros Coray Pehini zo bet trahisset gand e Vestres.** 92 c. de 2 v. de 13 p. (chaque v. écrit sur deux lignes); à la fin : J. T. — in-4°; 2 p.; Quimper, impr. rue des Boucheries, 18 [de Kerangal]. (BT).

413. — **Chanson nevez composet gant eun den yaouanc eus Barès Elliant en enor de Vestres. Var ton ar : Sergeant major.** 62 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Guillermic, Yves. — in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 55).

- a) à la fin : Champic Garver. — gd in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

414. — **Chanson nevez Composet gant eur pôtr yaouank var sujet he Vestres.** (1-4). War ton : *Cloarec ar Guillous*. 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 19 et 20 :

... ar c'homposer yaouanq zo eur speret dister,
Domicil a Guerlesquin, mab ena 'r c'hantonier.

Neus composet anezhi bars ar bloavez present
Unan a pevar-ughent goude an trivac'h kant,
Evit expliqua ervad da guemend he lenno,
C'houec'h mil eis kant pevarzec demeus he zervejo.

à la fin : Ch. Rolland.

— **Chanson nevez var sujet ann dekorationou demeus an Dud yaouank.** (1-4). *Var an ton a zizirjoc'h*. 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 19 et 20 :

... Na deut ket, men ho ped, da guemer fachiri,
Deus eun horolager yaouank, 'tistrei deus ar studi
Hag ha neus e c'hompozet non pas dre jalousi,

Mes vit n'om divertissa, rekrei he speret,
'Rok mont da woel'd he vestres da bardon Bolazec.
En commun Guerlesquin, ve goelet alliessan;
Tost da sec millions munut, zo boe man er bed man.

à la fin : Ch. Rolland.

in-12; 8 p.; 1883. — Moulet e Montroulez, e ty an Itron
Hasle. (GL).

a) 1887. — Morlaix, typ. J. Letreguilly. (V, c 60).
b) 1893. — Morlaix, typ. J. Letreguilly. (J).
c) Morlaix — Imp. A. Lajat. (O).
Ces deux chansons, paginées à part, peuvent se rencontrer séparément.

415. — **Chanson nevez Composet gant eur soudard yaouank eus kanton Pleyben.** V. n° 399 A.

416. — **Chanson nevez composet var sujet al laeron.** V. n° 340 C.

417 A. — **Chanson nevez composet var sujet an daou Bichon yoanc.** *Voar eun ton nevez*. 36 c. de 2 v. de 13 p. (chaque v. est écrit sur 2 lignes).; à la fin : Guillermic Yves. — in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 56).

417 B. — **Ch. n. composet v. s. an daou Bichon yoanc.** (p. 1).
Texte de A.

— **Chanson an Amouroustet.** (p. 2). V. n° 1012 D.
in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (DB).

417 C. — **Ch. n. composet v. s. an daou Bichon yoanc.**
V. n° 333.

418. — **Chanson nevez composet var sujet an dud yaouanc, pere o defe ur garante barfet hac ar goal deotou miliguet pere a falfe de e ven separet.** V. n° 411 A.

Chanson nevez composet voar sujet ar haffe. V. nos 461 B et 478 C.

419. — **Chanson nevez composet var sujet ar Guemenerien.**
V. nos 36 B et 980 A.

420. — **Chanson nevez, Composet var sujet ar peoc'h hac an union entre an oll Puissançou ac ar Republiq a Franç, evit honor ha gloar ar c'henta consul Bonaparte.** (1-5). 32 c. de 4 v. de 8 p. (les c. 2 et 32 ont 6 v.) — [Pourrait être de D'Erm, « oberour butun e Kemper »].

— **Chanson nevez, composet var sujet an usurerien pere a ra goab eus ar beorien, var an ton nevez.** (6-8). 11 ou 12 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt., ou plutôt c. de 4 v. de 13 p., chaque v. étant écrit sur 2 lignes; — dans toute la p. 8, il n'y a aucune séparation de v.; à peine séparation pour les c.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début du 19^e siècle]. (Q, i 4).

421. — **Chanson nevez Composet voar sujet ar réunion ar Russi hac ar France er bloavez 1904.** (1-3). *Voar ton : Ar Serjant major.* 50 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Guillermic.

— **Chanson nevez An eostit (sic) cuz composet [er blavez] 1904.** (p. 4). *Voar ton : D'ober ar bal.* 18 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Guillermic.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

422. — **Chanson nevez Composet voar sujet ar velocipettou.** (Canomp ol ebars er hontrai Braima eur ganouen naivai...). *Voar ton ar verventi (sic).* 19 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Louis Le Brun. — in-4°; 2 p.; Kemperle, moulet e ty Th. Clairet, Ru Vras. — V. n° 986. (VT).

423. — **Chanson nevez Composet var sujet ar votadek d'an 8 a viz Mae 1898.** (1-6). 41 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Le Brun.

— **Evurustet ar veleien.** (7-8). 8 c. de 5 v. de 7 ou 8 p.; à la fin : Le Brun.

in-12; 8 p.; Montroulez. — Imprimeri A. Chevalier, 29, ru ar Feunteuniou. (GL).

424. — **Chanson nevoe composet var sujet daou den iaouanq.** *Var don ar seiz [s]quiant naturel.* 36 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 36 :

Nep neus ar zon-man composet na war na scrivan, na len;
He hano, Guillaume Merrer, neus neubet a squient,
Ha zo ganet ha maguet en perez Loquirec,
He hano, en Breiz-Izel, dre-oll zo publiet.

in-8°; 4 p.; Lannion, Imprimerie veuve Le Goffic, Libraire. (Le R).

425. — **Chanson nevez composet var sujet daou Den yaouanc.** (Mar plich guenec'h silaouet hac e cleofet cana Eur son... Zo gret da eur plac'h yaouanq deus a paros Ploubezr,...). V. n^{os} 364 B et 89 B.

426. — **Chanson nevez composet war sujet daou den yaouank er bloas 1883.** *War ton Ar pevar elemant.* 52 c. de 4 v. 12-13 p. — in-12; 8 p.; 1883. — Morlaix, typ. R. Haslé. (V, c 46).

427 A. — **Chanson nevez composet voar sujet Disput en Eurejou.** 19 c. de 6 v. de 8 ou 9 p. (le c. 11 a 8 v.); à la fin : Guillemic. — in-4°; 2 p.; Lannion, imprimerie Henry Mauger. (VT).

427 B. — **Ch. n. composet v. s. disput an eurejou.** (p. 1). *Voar un ton divertissant.* Texte de A.

— **Discours Etre daou den yaouank deuz canton Kallak.** (2-3). *Voar un ton charmant.* 31 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson nevez Eur martolod yaouanc trahisset gand e bried.** (3-4). *Var un ton : Joaus* (sic). 29 c. V. n° 392 A et B. in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

427 C. — **Ch. n. composet v. s. Disput en Eurejou.** (1-2). Texte de A.

— **Chanson ar facteur.** (2-3). *Var ton : Ar Pillaouër.* 20 c. de 4 v. de 8 p., et 2 refr. (dont un final) de 4 v.

— **Chanson nevez. Eur Martolod yoanc trahisset gand e bried.**
(3-4). V. n° 392 A et B.
in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 59).

427 D. — **Ch. n. composet v. s. Disput en Eurejou.** (1-2).
Texte de A.

— **Quentel composet a neve, evit goulen a rei eur Plac'h da eureuji.** (p. 2). 21 c. — V. n° 935 A.
gd in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

428. — **Chanson nevez comp oset var sujet eun den yaouank**
V. n° 406.

429. — **Chanson nevez composet var sujet ur C'himiad etre daou zen yaouanq a Escopti Treguer.** (1-6). *Var un ton divertissant.* 36 c. de 4 v. de 12 p. (en forme de dialogue).

— **Chanson ar Big.** (7-8). *Var un ton ancien.* 6 c. de 6 v. de p. diff.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, Impr. - Librer.
(BN, Yn 354).

a) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (R, d 16).
b) (pap. blanc) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (M, a 20).

430. — **Chanson nevez, Composet var sujet eur Meliner hac eur C'hemener o devoa troquet a vragues (1) evit molarges.**
Var un ton divertissant. 11 c. de 4 v. de 8 ou 9 p. (4 c. ont 6 v.)
— in-12; 4 p.; s. l. n. d. [début du 19^e siècle; peut-être impression Guilmer, à Morlaix]. (Q, i 5).

431. — **Chanson nevez composet voar sujet eur plac'h yaouanq.**
(2 p. n. ch.). *Voar eun ton nevez.* 16 c. de 4 v. de 15 p.

aventure d'une jeune fille à la recherche d'un mari : énumération d'un très grand nombre de paroisses du Tréguier.

— **Chanson ann Ezezh.** (2 p. n. ch.). *Voar eun ton divertissant.*
20 c. de 4 v. de 15-13 p.

in-8°; 4 p.; (au pied de chaque p. 2 :) En ty Ar Goffic,
e Lannuon. (G, e 11).

(1) Il s'agit de femmes.

- a) Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (R, e 14).
 b) **Chanson ann Ezezh.** seulement; 2 p. in-8°; (au bas de la p. 2 :) Lannion, J.-F. Le Goffic. (R, b 12)
 c) **Chanson nevez** (Selaouit ur chanson blesant [plaisante] pini zo gr da ur plac'h...): 1^{re} ch. de la f. vol. 26 c. (Mss. Lédan, III, 390-397). — Cette copie par Lédan semble indiquer une édit. antérieure à celle parue chez Le Goffic : peut-être chez Lédan.

432. — **Chanson nevez Composit var sujet Merc'hed ar Lassou pe Merc'het ar Rubanou eus ar barros ar (sic) Sizun.** *Var an toniou ar (sic) zezirof.* 36 c. de 4 v. de 12-13 p. — in-12; 7 p.; Morlaix. — Imprimerie du Commerce. (GL).

433. — **Chanson nevez composit var sujet Plougastelliz.** 23 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 22 et 23 :

Hag ann neb n'heus he skrivet var un tamic paper,
 Zo nevez conjediet hag he oa fusulier.

 Ha va hano zo ive c'hoas Gloea (sic) Cariou.

in-12; 4 p.; E Montroulez, e ty Lanoë, suc. e ty Lédan. (R, c 16).

434. — **Chanson nevez daou zen yaouank deus a gaër (sic) Montroulez.** V. n^{os} 401 et 1006 A.

435. — **Chanson nevez divarbenn a[r] goall deodou.** 21 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

Nep an deus zavet ar zon a zo peus dizoursi
 Ha n'en deus ket hi savet vit cavout facheri
 He vecher zo munuzer ha marc'hadour coajou
 Guinidic eo a Guerrien, Iann Boudic he hano.

à la fin : Iann Boudic. — in-8°; 4 p.; Quimperlé, imp. de Th. Clairet. (Le R).

436. — **Chanson neve entre daou den yeouanq.** *Var ton : Rancont a joa, pe Coas Volantin.* 43 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. — in-12; 12 p.; Moulet e ty Gadreau, e Brest, ru a Ramp, 55. (BN, Yn 357 : cachet dép. lég., n° 9, année 1871).

437. — **Chanson nevez Gret dre Simon Le Coat, Secretour an Autrou Sous-Préfet deus a Montroulez, evit exhorti ar bopl da zioual eus an inventerien cogeou fos, hac d'enn eur rei d'an urz vad.** *Var ton : Adieu Pontreo, va her natal.* 14 c. de 8 v.

de 8 et 7 p. alt.; à la fin : Vu et permis d'imprimer et de vendre
Le 22 février 1816. Le Sous-Préfet de Morlaix De Martillat.
— in-12; 7 p.; s. l. n. d. (B, a 15).

a) Mss. Lédan, VII, 348-351.

438 A. — **Chanson nevez great gant eur labourer er porz.**
(1-3). 36 c. de 4 v. de 13 p. (la 1^{re} partie du v. est en français,
la 2^e partie en breton).

— Chanson nouvelle au sujet du retour d'un soldat dans son
pays. (3-4). en français. 8 c. de 4 v. de 10 p.

— **Chanson nevez gret var sujet ur c'haor.** (p. 4). 9 c. de 2 v.
de 13 à 15 p.

in-8°; 4 p.; Brest, Imp. E. Jourand, rue de Paris, 91. (J).

a) — in-8° : 4 p.; s. l. n. d. [*id.* à la précédente, sauf signature]. J.

438 B. — **Ch. n. great gant eur labourer er porz.** (1-3). Texte
de A.

— Chanson nouvelle au sujet du retour d'un soldat dans son
pays. (3-4).

à la fin de la 2^e chanson : Propriété Nicolas. — in-8°; 4 p.;
s. l. n. d. [Jourand, Brest.]. (J).

a) — in-8° : 4 p.; s. l. n. d. [*id.* à la précédente, sauf la particularité :
Propriété Nicolas, qui manque ici]. (VT).

439. — **Chanson nevez groët 'vit beza kanet en eured eur
Mobilizet.** V. n° 121.

440. — **Chanson nevez groet voar sujet ar chimiq.** V. n° 566 A.

441. — **Chanson nevez groet voar sujet Doou (sic) den iooan (sic)
persecutet gant eur goel deod.** V. n° 222.

442. — **Chanson nevez Great var sujet un den yaouank deus
ar Roc'h e canton Plouziri, pehini a garre re e Vestres.** V. n° 482.

443. — **Chanson nevez great var sujet eur c'haor.** V. n° 438 A.

444. — **Chanson nevez Jalousi etre diou plac'h yaouanc
Eun den yaouank tistro deus Madagascar.** [par Dominique
Joncour]. V. n° 400.

445. — **Chanson nevez Pot Commana ac e Gontre.** V. n° 294.

446. — **Chanson nevez Potret an Arc'hant.** (1-3). *Var eun ton charmant.* 29 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson daou den yaouank.** (Mar gallan gout ar feçon...). (3-4). V. n° 349.

in-8°; 4 p.; Moulet e Brest, ty Jourand, rue Paris, 91.

(Q, h 10).

a) Moulet e Brest, e ty, E. Jourand rue Paris 91.

(J).

447 A. — **Chanson nevez savet gant eun den yaouank d'he vestrez.** (1-3). *Var don : Ar seiz skiant naturel.* 48 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Nicolas P. [Pennarun].

— **Ar Jusverez konvertisset gant he mignon.** (p. 4). *Var eun ton anavezet.* 12 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Nicolas P.

in-8°; 4 p.; Moulet e ti de Kerangal.

(VT).

447 B. — **Son nevez savet gant eunn den yaouank d'he vestrez araok mont da zoudard.** (1-2). 32 c.; à la fin : Kolaik P. [c'est la même chanson que la précédente, sauf 16 c. en moins].

— **Ar guir garantez.** (p. 2). 14 c. de 4 v. de 8 p. (le 2^e v. n'a que 6 ou 7 p.); à la fin : Kolaik P.

in-4°; 2 p.; Quimper, impr. 18, rue des Boucheries. [de Kerangal.]

(Q, h 41).

a) pas de signature d'auteur à la fin de chaque chanson. — in-4°; 2 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris. Morlaix.

(O).

448. — **Chanson nevez savet gant eun Den yaouank trahisset gant e Vestres.** *Var Don : Melodius Orphee.* 34 c. de 4 v. de 12 à 15 p.; signé dans les c. 32-34 :

Ma fell deoc'h gouzout breman piou neuz he komposet
Mont ha rann desplika deorc'h ha sur ha komprenfet
Rosporden ma c'hanton Elliant ma faress
Ma fell deorc'h gouzout ma c'hano me zo *Bencil Frances.*

Me a zo ganet d'ar bemp varn'ugen
Deuz ar blavez mil heiz kant huezec ha pevar-ugen
Demeuz an er c'hristen an hini verk an histoar
Dibaouet c'huerc'h mil vloa zo eo fonded an douar

Leignoc'h ac menez bris Boisdaniel Keraudren
Renez zo en dro diman evel eur gurunen
He pelerc'h vesign bel sul paseal ma amzer
Samblez gant friponnet all deuz ar memez ka[r]ter.

in-fol°; 1 p.; s. l. n. d.

(Le R).

449. — **Chanson neve savet gant eur serjant deuz an eil regimant lign e garnison e Granville.** *Var eun ton a bedir linen.* 50 c. de 4 v. de 13 p. [Au c. 45, l'auteur indique qu'il est du canton de Briec]. — in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (P).

450. — **Chanson nevez var eur Rencontr a joa goude separasion a glac'har entre daou zen yaouank.** (1-4). *Var don : Sergeant-Major.* 29 c. de 4 v. de 13-14 p.; à la fin : Guillaume Méreer. *Propriété.*

— **Guerz ha condaounation Jean-François Keramon Evit beza mouget e vreg an 12 a vis c'huevrer 1889.** (1-4). *Ton ar plac'h libertin.* 31 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p. (1-4; 1-4); (au bas de chaque p. 4 :) Morlaix, imp. Lanoé. (BN, d 9 et 11).

451. — **Chanson nevez Var sujet au Arc'hant (1).** *Var un ton ancien.* 55 c. de 4 v. de 15 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (B, a 9)^a

a) Mss. Lédan, IV, 416-427. à la fin de la pièce : A. Lédan.

452. — **Chanson nevez var sujet ann dekorationou demeus an Dud yaouank.** (par Ch. Rolland). V. n° 414.

453. — **Chanson neve var sujet an disquen en deus gret ar Sozon, en Cancale, en quchen Sant Malo.** V. n° 454.

454. — **Chanson neve Var sujet an disquen o deus groet ar Sozon en Sain-Cast an 11 a mis Guengolo 1758.** *Var uon (sic) Chanson an Oriant.* (1-3). 17 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson neve' Car (sic) sujet an disquen en deus gret ar Sozon, en Cancale, en quchen Sant Malo, Var ton Chanson Loguivi.** (3-6). 18 c. de 4 v. de 7 ou 12 p.

— **Chanson neve' Var sujet tud an détachamanchou, peré o deus tennet d'ar billet.** *Voar ton Cloarec ar Morvan.* (6-8). 16 c. de 4 v. de 8 p.

(1) Dans *Canaouennou Brezonec, composet gant Alexandr-Louis-Mari Lédan, Impr.-Libr. e Montroulez* (catal. incomplet de ses œuvres qu'il publia en juin 1842), cette chanson figure ainsi sous le n° 15 : « Chanson nevez, var sujet an Arc'hant. Oct. 1834. (Démonétisation.) » — Sur un exemplaire de cette chanson, de la coll. P. Allier de Beurmann, se lit la date manuscrite : « 8^{bre} 1833 ».

in-12; 8 p.; le bas des p. étant en très mauvais état, on ne peut savoir s'il y avait ou non une signature d'imprimeur au bas de la p. 8.

(BN. fonds celt., Coll. Peng., t. 111, f^{os} 127-130).

455 A. — **Chanson nevez var sujet an Eferrien.** (1-6). 30 c. de 4 v. de 12 p.

— **E[ur]rustet Pautr ar guin.** (6-8). Var ton : *Ma commère, quand je danse.* 6 c. de 8 v. de p. diff.

in-12; 8 p.; E Quemper, e ty E. Blot, mab. (V, d 12).

a) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. B, a 24.

b) E M., e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 353).

c) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (M, a 15).

k) **Chanson n. v. s. an Eferrien.** (Mss. Lédan, VIII, 200-206); — **Evrusde. Paotr ar guin.** (id., II, 35-37).]

455 B. — **Ch. neve, war sujet an Eferrien.** 30 c.; à la fin : F. Lecavalier. — in-12; 4 p.; Lannion, en ty ar Goffic, Imprimer. — 1851. (G, g 23).

a) L., en ty Ar Goffic, imprimer. — 1856. (G, e 13).

b) Lanhuon, en ty intanzez Ar Goffic, mouler.

(BN, Yn 437 : cachet dép. lég., n^o 82, année 1873).

édit. tirée à 2.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 507).

456 A. — **Chanson nevez var sujet an Eferrien Principalamant war sujet an Tocquou.** 25 c. de 6 v. de 8 p.; signé dans les c. 24 et 25 :

An neb en deus [grêt] ar son-ma — a so dibourve a bep tra, — so eur paour ques mar deus nicun — a lies a fot a vutun. — Natif eo eus a dreguer — A c'hui en haffo en Quimper.

Noa quet deut anter ar sisun — oa manquet desan e vutun, — ac en plaç donnet da fumi — eon so deut da gomposi, — a da rima eur ganaouen — var sujet an efferrien.

in-12; 4 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libr. à Lannion. (G, b 25).

456 B. — **Chanson nevez var sujet an Efferrien Principalamant var sujet an tocquou.** (p. 1). 25 c. Texte de A.

— **Chanson var sujet ar Livitennou.** (p. 2). 18 c. de 4 v. de 13 p. in-4^o; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (BN, a 18).

457 A. — **Chanson nevez. Var sujet ann Everezet.** (1-3). 31 c. de 4 v. de 14 p.; signé dans le c. 30 :

Evidon me d'ho quelen me zo ive bambocher
Demeus ha barez Gourin, hac he chom en *Kerguicher*, ...

— **Chanson composet a nevez Etre an den interesset hac an den feneant.** (3-4). V. n^o 289.

in-8^o; 4 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (J).

- a) E ty Ar Goffic, e Lannuon. (G, e 7).
 b) Et y (*sic*) Ar Goffic, e Lannuon. (J).
 c) E ty intanvez Ar Goffic, o (*sic*) Lannuon. (G, e 8).
 d) E ty intanvez Ar Goffic, e Lannuon. (VT).

457 B. — **Chanson nevez Var sujet an everezet.** (1-3). Texte de A.

— **Mari Beg a rog a fri partout.** (3-4). V. n^o 385.

in-8^o; 4 p.; En ty ar Goffik, enn Lannuon. (Le G).

- a) En ty intanvez ar Goffic, en Lanhuon. (Le R).

458. — **Chanson nevez var sujet ar bla 1870.** (1-3). 28 c. de 4 v. de 12-14 p.; signé dans les c. 27 et 28 :

Mar fell deoc'h gout ar suit demeure ar c'homposer
 Ganet eo e Loqueffret, ha mab d'eur miliner,
 E ano François Rolland, var cayerou e vrô,
 Ha pa sin e-hunan, Rolland eo e ano.

A zo bet er studi e Ploermel ive,
 En amzer-ze voa ar Franç bars en tranquillite,
 Ha pa zeo distroet, n'eus disket eur vicher,
 Anezan e-hunan beza horolacher.

à la fin : Rolland, François.

— **Tristidiguez ar vro.** (4-6). 26 c. de 4 v. de 12 p.; Du même auteur, comme le montre le c. 26 :

Ar recit ma neve a zo bet composet
 Gant eun horolacher demeure a Loqueffret,
 Commançamant ar bla, an dri a vis guenver,
 P'oa an nerc'h var an douar e voa yen an amzer.

— **Chanson nevez var sujet ar brezel [1870].** (7-8). 30 c. de 2 v. de 12-13 p. (chaque v. est bissé). signé dans les c. 29 et 30 :

Rimet e zeo ar bloa-ma ar zeitec a vis guenver
 Gant eur guemeneres gos, ho c'hober eun tavancher.

Pemp ploas a zo tremenet e zeo maro e friet
 Hac e man ho chom e Fouesnan, er bares ma e ganet.

in-8^o; 8 p.; (au pied de chaque chanson :) *Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8.*

(BN, Yn 483 : cachet dép. lég., n^o 43, année 1871).

459 A. — **Chanson nevez var sujet ar brezel.** V. n^o 458.

- 459 B. — **Chanson nevez var sujet ar brezel.** (1-2). V. n° 458.
 — **Chanson nouvelle (sic) var sujet ar bla 1870.** (2-4). V. n° 458.
 in-8°; 4 p.; s. l. n. d. [Jourand, à Brest]. (VT).

a) — Ch. n. v. s. ar brezel. (1-2). — Ch. nevez var s. ar bla 1870. (2-4 —
 in-8°; s. l. n. d. [Jourand, à Brest]. (VT).

- 459 C. — **Ch. n. var sujet ar brezel.** (p. 1). V. n° 458.
 — **Ch. n. var sujet ar bla 1870.** (1-2). V. n° 458.
 — **Ar Person barvec Victoriüs var e Eskop.** (2-4). 57 c. de 4 v.
 de 12 p. (qq. c. ont 6 v.). V. n° 75 A.
 in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 58).

460. — **Chanson nevez var sujet ar brezel** (imprimé :
 BREZ AL). (1-3). Var ton : *Quimiad ar Gard mobil eus a barres
 Tregromm*. 35 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 35 :

Ar hini en d'eus gret ar sonn ma a zo brema decedet,
 Pempsec de roc e voa maro en devoa e c'homposet;
 Rac-se ta, me o supli, quemeromp ar volonte
 Da laret ped (sic) a *De profundis* vit repos de ine.

à la fin : Louis ar Pouenot, *Eus a baros Gourin*.

- **Quimiad Goasset yaouanc paros Roudoualec Eus an eil class
 ar Gard mobil.** (p. 4). Var ton : *An Disput familier*. 21 c. de 4 v.
 de 7, 6, 11 et 12 p.; signé dans le c. 18 :

Ar c'himiad-ma zo composet — Gant an hini eo scrivet, — Gant eun
 artisan eus a guer a Vouster, — He c'hano scrivet mat zo Colas Naouer.

à la fin : Nicolas Naour.

- in-8°; 4 p.; pas de signature; mais au pied de chaque chanson
 (p. 3 et 4) : *Propriété de l'éditeur*, J. H. [Haslé].
 (BN, Yn 424 : cachet dép. lég. n° 57, année 1871).

- 461 A. — **Chanson nevez voar sujet ar C'hafe** (1), *voar un
 ton nevez.* (1-4). 24 c. de 4 v. de 13 p.
 — **Chanson nevez.** (Me m'eus choaset ur Vestres a Escopty
 Treguer,...). (4-6). 12 c. de 4 v. de 13 p.
 — **Chanson nevez. Discours etre ur Goas hac e Vestres.** (Bonjour
 dac'h, ma douç Jannet, an dazrou em daoulagat,...). (6-8).

(1) Dans les éditions parues chez Lédan père et fils, et leur successeur P. Lanoé,
 cette chanson a pour titre : *Chanson ar C'hafe*.

Ton ar *Miliner*. 16 c. de 4 v. de 15 p. [dans cette édition les vers ne sont pas séparés].

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.] (P).

- a) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (R, a 14).
 b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 339).
 c) E M., e ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (G, b 18).
 d) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (G, b 17).
 e) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, a 34).
 f) E M., e ty Lanoé, ru ar Pave. (Q, a 18).
 g) **Ch. ar C'hafe.** (Mss. Lédan, I, 386-392); — **Ch. n.** (Me meus choaset...).
 (*id.*, I, 235-237); — **Ch. n.** (Debonjour dèc'h, ...). (*id.*, VII, 374-378).

461 B. — **Chanson nevez composet voar sujet ar haffe.** (1-2).
 — Texte de A.

— **Chanson nevez var sujet ur Bassajerez hac un Den yaouanq.**
 (p. 2). V. n^o 305.

gd in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

462 C. — **Chanson n. composet v. s. ar haffé.** V. n^o 478 C.

463. — **Chanson nevez Voar sujet ar c'hebest roet gant pre-sanchou pardon ar C'halvar.** Voar ton : *Mari-Louis*. 32 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : P. R. [Pierre Raison]. — in-4^o; 2 p.; Lanhuon, en ti itannvez (*sic*) Ar Goffic, levrier. (Le R).

464. — **Chanson nevez var sujet ar goal deotou.** V. n^o 264 B.

465. — **Chanson nevez, Var sujet ar Gonscriet partiet a Lannion er blavez 13, en 8 a vis c'huevrer.** V. n^o 492 A.

466. — **Chanson nevez Voar sujet ar gonscriet yaouank demeus ar blaves mil eis cant unec a tri-uguen** [1871]. V. n^o 485 A-B.

467. — **Chanson nevez Var sujet ar Jalousi hac an Amitie foll.** (1-5). 44 c. de 4 v. de 12-13 p.; signé dans le c. 44 :

Lakat a ran breman ma signatur
 Pa meus finisset ma chanson gant kals plijadur.
 Louis ar Moigne ve laket en brezonnec
 An hini an eus he skrivet hag he c'homposet.

— **Chanson nevez Composet gant daou sen yaouank er blavez mil eis cant seitec a pêvar ugent, deus a barez Landeleau.** (6-8).
 19 c. de 4 v. de 13 p.

(à la fin de chaque chanson :) *Tous droits réservés* : Guillermic Yves. — in-8°; 8 p.; Montroulez e ty Lanoe, e Ru Vras, n° 2. (Q, h 11).

a) s. l. n. d.

(KL).

468. — **Chanson nevez var sujet ar super[s]titionou.** Var don : *Güers ar plac'h libertin.* 43 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 43 :

An hini neus savet ar zon zo menuser,
Ne tam supertitius, na ket nebeut sorcer :
A zo hanvet Labory, ganet e borc'h Plogastel,
E chom e Clohars-Fouesnant, kichen eur C'hoos Castel.

à la fin : Juillet 1886. (Propriété de l'auteur) H. Labory. — in-8°; 4 p.; Quimper, imp. de Kerangal. (Q. 10.723).

469. — **Chanson nevez, Var sujet ar Vaguerezet (1).** (1-4). *Var un ton nevez.* 15 c. de 6 v. de 8 p.

— **Chanson nevez, var sujet coler ar Graguez.** (5-8). Var ton : *Guers Catel an Dar.* 16 c. de 6 v. de 8 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (M, a 16).

a) Ch. v. s. ar Vaguerezet. (Mss. Lédan, VII, 397-401); — Ch. var sujet Coler ar Graguez. (*id.*, VII, 401-403).

470. — **Chanson n., var sujet Coler ar Graguez.** V. n° 469.

471. — **Chanson nevez var sujet daou zen yaouanc pere en em garie gant fidelite.** *Var un ton nevez.* 61 c. de 4 v. de 13 p.

— in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (R, a 13).

a) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (Q, a 13).
b) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, a 25).
c) E M., et ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (G, b 44).
d) in-4°; 2 p.; Moulé gant Ar Goffik, e Lanhuon. (D^r Le G).
e) Imprimerie Nouvelle (société coopérative), 18, rue de Paris, Morlaix. (J).

(1) Cette chanson est peut-être celle dont il est question dans le volume de l'abbé Durand, *Ar feiz hag ar vro* (Vannes, de Lamarzelle, 1849; in-12; 397 p.), p. 79 : « An aotrou ar C'herrek (Guillerm) en deuz c'hoaz savet meur a ganaouen all evel : *Son ar Magerezed*, ha Danevel ar merc'hed hag ar Groagez ».

472. — **Chanson neve Var sujet eun antretien etre daou den iaouanq.** *Var eun ton agreabl.* 106 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans les c. 105 et 106 :

...Mar fel dec'h clevet piou a neus gret ar chanson
E chom bars en bourg Kerien, hanvet Jacques Simon.

En ti he dad hag he vam, lec'h ma eo ganet
Da ze Circonsion deus a Zalver ar bed,
Er blaves mil eis kant seiz ha daou-uguent,
Da guentan de ar bla vit rei scler da intent.

in-4^o; 4 p.; Lanhuon, J. Mauger-Ar Goffic, Mouler. (Q, h 31).

473. — **Chanson nevez var sujet eun discussion entre Per a Paul evit ar gouarnamant En mis Mai er bloavez 1892.** 61 c. de 4 v. de 12-13 p.; signé dans le c. 30 avec un jeu de mots sur le nom de l'auteur :

A nep en deus rimet an disput a neve
A oa eno present o silaou aneze :
Evit hini anezo neus ket eun tam egard
Nen deus gret met o c'hievet couskoude zeo (Bouard).

à la fin : C. B. [Corentin Bouard]. — gd in-4^o; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 60).

a) — in-fol^o (375x275 millim.) : 2 p.; s. l. n. d. (KL).

474. — **Chanson nevez, var sujet un Ozac'h zo bet fouetet gant e vreg.** V. n^o 343 A.

475. — **Chanson nevez, var sujet ur Bassajerez hac un Den yaouanq.** V. nos 305, 461 B et 223.

476. — **Chanson nevez Var sujet ur Boulanger a voe foettet gant plac'het.** V. n^o 296 A.

477. — **Chanson neve var sujet ur bromese fervant hac eur separasion etre daou den iaouank.** *Var don ar Fauz Promese.* 34 c. de 8 v. de 7 et 6 p.; à la suite, 4 v. où l'auteur a signé :

Groet gant Pierr Rézon. — Goude bean resevet an declaration — Digant eun den iaouank dezolet — Gant glac'har d'he vuan-karet.

in-4^o; 2 p.; Lanhuon, en ti intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (O).

a) L., en ti intanvez ar Goffic, mouler-levrer. (VT).
b) L., en ti intanvez Ar Goffic, levrer. (O).
c) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (Q, h 34).
d) L., librairie M^{lle} C. Duchemin. (Le R).
e) L., librairie M^{lle} C. Duchemin. (VT).

478 A. — **Chanson neve var sujet eur c'hloarec hac e Vestrez.** (Tad ar sperejou mad, a galon me o ped...). (1-4). *Var un ton neve.* 19 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 19 :

Ar Chanson a zo grêt gant eur speret dister,
Natif ha domicile a goste Landreguer;
Demeus ar vis guenveur, ar bevar varnuguent,
Ebars er bla c'hoezec, evit rei da entent. (1).

— **Discours Etre daou Zen-Yaouanq.** (5-8). *Var un ton neve.* 19 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; (au bas des p. 4 et 8 :) E Montroulez, e ti Lédan,
e traon ru ar Vur. (B, b 30).

478 B. — **Chanson neve var sujet ur C'hloarec hac e Vestrez.** (1-4). Texte de A.

— **Guerz Santez Alied Longeart** (5-8). 28 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 15 a 6 v.).

Il s'agit d'une jeune fille, Aliette Longeart, qui a tué (ou dont la mère a tué) un enfant, et qui est condamnée à être brûlée vive à Pontrioux. La tradition populaire en a fait une sainte.

in-12; 8 p.; (dans presque toutes les édit., signature au bas des p. 4 et 8 :) E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 348).

- a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (P, d 13).
b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).
c) (p. 4 :) E M., e ty Lédan, Impr. - Libr., ru ar pave; — (p. 8 :) E M., eus a Imprimeri Lédan. (Q, a 15).
d) E M., eus a imprimeri P. Lanoe. (R, c 4).

478 C. — **Chanson nevez Var sujet eur C'hloarec hac e Vestrez.** (p. 1). Texte de A.

— **Chanson nevez Composet voar sujet ar Haffé.** (p. 2). V. n° 461 A; à la fin : *Tous droits réservés* : Guillermic.

— **Chanson Yanic Fripon.** (p. 3). Voar ton : *Je vous supplie, Mesdemoiselles.* 22 c. V. n° 511 A.

— **Klemou eur Plah manket.** (p. 4). *Var un ton trist.* V. n° 843 B.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (J).

478 D. — **Ch. n., var sujet eur C'hloarec hac e Vestrez.** V. n° 935 A.

(1) J'attribuerais volontiers cette chanson à Yan ar Guen.

479. — **Chanson nevez voar sujet eur C'hloarek hac he vestrez.** (Ma mije eur c'hreion, pluen, liou ha paper,...). (par Pierre Raison). V. n° 297.

480 A. — **Chanson neve var sujet ur Filouter en deus tromplet e Hostis.** (1-5). *Var un ton nevez.* 25 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson ar c'horn butun.** (5-8). 11 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. V. n° 314 A.

in-12; 8 p.; E Montroulez eus a Imprimeri Lédan. (J).

- a) (1-4; 5-8). E M., eus a Imprimeri Lédan. (R, a 5).
 b) (pap. blanc). E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, b 50).
 c) E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).
 d) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, a 32).
 e) E M., e ty Lanoé, Ru ar Pave. (fiche Le Guennec).
 f) **Ch, v. s. ar Filouter.** (Mss. Lédan, I, 374-380); — **Son ar c'horn butun** (id., II, 468-472); **Ch, ar c'horn butun** (id., VIII, 206-210).

480 B. — **Ch. nevez var sujet ur filouter en deus tromplet e Hostis.** (p. 1). V. n° 480 A.

— **Chanson nevez Composet etre daou zen yaouanq, desolet gant an displijadur dre valis ar goal deodou.** (p. 2). V. n° 404 A.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 61).

480 C. — **Ch. n. var sujet ur Filouter en deus tromplet e Hostis.** (1-2). V. n° 480 A.

— **Chanson Roland.** (p. 2). 17 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 17 n'a que 2 v.). V. n° 816 B.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (GL).

480 D. — **Ch. n. var sujet ur Filouter en deus tromplet e Hostis.** V. n° 480 A. — gd in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

480 E. — **Ch. n. var sujet ur Filouter en deus tromplet e Hostis.** V. nos 588 B et 480 A.

481 A. — **Chanson nevez var sujet eur Martolod ag e Vestres.** (1-2). *Var don : Ma petite Jeannette.* 26 c. de 6 v. de 9-6 p.

— **Disput nevez entre Yan a Jannet divar ben an demei.** (2-3). *Var un ton joais.* 26 c. de 4 v. de 13 p.

— **Guerz Fanchiq ma mignon.** (p. 4). *Var ton : Va Flaneden zo caled.* 31 c. de 4 v. de 13 p.

Sous un titre différent, c'est : **Gwerz var sujet distro eun den yaouanq partiet gant ar guenta recision.** V. n° 492 B.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 70 : les f^{ts} sont séparés).

481 B. — **Ch. n. var sujet eur Martolod ag e Vestres.** (p. 1). V. n° 481 A.

— **Cantic Santez Anna Vened.** (p. 1). V. n° 245 B.

— **Son ar c'hizou neve — Iaouankiz Kemper ha tro var dro.** (p. 2). [par Mikeal Quéinec]. V. n° 1045 A.

— **Son ar Bigouddened.** (p. 2). [par Mikeal Quéinec]. V. n° 1033 A.

— **Kantik en honor da Itroun Varia ar Porzou kurunet e Kastel-Nevez-ar-Faou, 26 a viz Eost 1894.** (p. 2). Ton : *Unis aux concerts des Anges*. 21 c. et un diskan de 4 v. de 8 p.

— **Éveillez-vous.** (p. 2). Chanson française. 10 c.

gd in-f°; 2 p. formant 15 p. de texte; s. l. n. d. (BT).

482. — **Chanson nevez Var sujet eur martolod yaouank pehini a guita e vestres evit mont da ober eur c'hampagn d'ar Russi.** (1-2). 15 c. de 4 v. (1^{er} c. de 15, 14 ou 11 p.; les autres de 8, 7 ou 6 p.).

— **Ma petite Jeannette.** (p. 3). Chanson franç. 6 c.

— **Chanson nevez Great var sujet un den yaouank deus ar Roc'h e canton Plouziri, pehini a garre re e Vestres.** (p. 4). 9 c. de 4 v. de 8-10 p.; signé dans le c. 1 :

Guinidic on deus bourg ar Roc'h, — Va anno zo Yvon ar Bloc'h, — Tud honnest e voa va mam a va zad. — Me a zo denn fall eus a lignez vad.

in-8°; 4 p.; s. l. n. d. [très probablement : Jourand, à Brest.]
(Q, h 12).

483. — **Chanson nevez var sujet eur zoudard yaouank hag he vestrez.** 57 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 57 :

M'ar o peuz c'hoant da glevet hano ar c'homposer,
Deuz Plouneour eo guinidic, Yves-Marie Messenger,
Ac a ra he zemeuranç, en eur gueur var ar meaz,
A peu près peder leo, diouz a gueur Montroulez.

à la fin : Messenger, Yves, tambour; et au-dessous : Crom, Jean-Yves (1). Propriété réservée. — in-12; 8 p.; Montroulez, imprimi P. Lanoé.
(BN, c 46).

(1) Le nom de Crom Yves-Marie se rencontre encore avec la même indication « Propriété réservée », à la fin d'une autre chanson (V. n° 490). On peut supposer qu'il avait acheté à l'auteur la propriété de la chanson, tout comme le faisaient parfois les imprimeurs.

484. — **Chanson nevez var sujet eur soudard yaouank Marvet gant Rann Galon gant aon da vont d'ar Brezel.** (par Taoc). V. n° 992.

485 A. — **Chanson nevez var sujet glac'har ha tristidiguez daou den yaouan(c)k, demeus a baroz Speyet, prest da vervel gant ran-galon.** (1-6). 51 c. de 4 v. de 13 p. (qqs. c. ont 6 v.); à la fin : François Ruppe.

— **Chanson nevez voar sujet ar gonscrivet yaouank demeus ar blaves mil eis cant unec a tri-uguen.** (6-8). 23 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 19 a 6 v.; le c. 23 n'a que 2 v.); signé dans le c. 22 :

Mar moc'h clasq gout a clevet, piou neus gret ar chanson,
Ma bars ar guer a Paris, rannet e galon,
Sergent-major e zeo, demeus ar blaves unec
E hano zo François Ruppe, demeus bourg Speyet.

à la fin : François Ruppe.

in-8°; 8 p.; Moulet e Montroulez, e ty an Itron Haslé. (O).

- a) 1881. Moulet e M., e ty an Itron Haslé. (J).
b) 6 87. Imp. Haslé, Letreguilly, succ. Morlaix. (VT).
c) 6 87. — Imp. Haslé, Letreguilly, Morlaix. (V, c 48).
d) Morlaix. — Imp. Letreguilly, 12, rue de Paris. (Q, h 13).
e) Morlaix, Imprimerie J. Letreguilly, 41, rue des Fontaines. (GL).
f) gr. in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

485 B. — **Ch. n. var sujet glac'har ha tristidiguez daou den yaouank demeus a baros Speyet, prest da vervel gant ran-galon.** (1-8). V. n° 485 A. — à la fin : François Ruppe, Ex Sergent-Major.

— **Ch. n., Var sujet ar Gonskrivet yaouank, demeus ar blaves mil eis kant unek ha tri-uguent.** (9-12). V. n° 485 A. — à la fin : François Ruppe, Sergent-Major.

— **Chanson ar Guimpou.** (13-21). V. n° 319 A.

— **Bal nevez.** (p. 22). V. n° 319 A.

— **Contredanç ar petit Stoup.** (p. 23). V. n° 319 A.

in-12; 23 p.; 1878. — Moulet e Montroulez, e ty an Itron J. Haslé. (O).

485 C. — **Ch. n. var sujet glac'har ha tristidiguez daou den yaouank demeuz a barroz Spéyet prest da vervel gant ran-galon.** (1-6). V. n° 485 A.; à la fin : François Ruppe.

— **Kanaouen an Durznel.** (7-8). V. n° 149 A.

in-8°; 8 p.; s. l. n. d. [ou Letreguilly, ou Lajat, à Morlaix.]
(GL).

486. — **Chanson nevez voar sujet Huenadou eun den yaouank a Treguer a fourdelisen ar yaouankis Rimet gant bars ar Preskil.** Var eun ton gallec : *Le jeune Marin et Adèle.* 42 c. de 4 v. de 12-13 p.; à la fin : Pierre Raison. — in-8°; 8 p.; *Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.* (Le R).

487. — **Chanson neve' Var sujet tud an détachamanchou, peré o deus tennet d'ar billet.** V. n° 454.

Chanson nouvelle (sic) var sujet ar bla 1870. V. n° 459 B.

488. — **Chanson Pipi ha Michel Vakon, kindirvi.** [par Pierre Raison]. V. n° 297.

489. — **Chanson Paot coz Pont-Nabat.** 11 c. (chaque c. a un nombre de v. différents; les v., d'inégales longueurs, sont écrits tantôt sur une ligne, tantôt sur deux); à la fin : Jean Dervé. Propriété de l'Auteur. — in-4°; 2 p.; Brest. — Imp. Griesheim, 29, Grand'Rue. (BN, a 17).

490. — **Chanson Potret ar c'hlass seiz ha pèvar-ugnent (sic) deus ar Finister, Gret er bloavez 1894.** (1-5). 31 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Propriété réservée.* Crom Jean-Yves (1).

— **Chanson nevez composet etre daou den yaouank.** (5-8). (par Jean-Marie Fustec). V. n° 403 A.

in-12; 8 p.; Montroulez, imp. Lanoé. (BN, c 86).

491. — **Chanson Pautret Pleyben.** 51 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans les c. 50 et 51 :

Ar zon mâ zo composet digant daou veun gleuier,
An ini en deus e scrivet a zo eur Bolanger,
An daou meun gleuier ma zo pautret disourci
Ag en deus qet a queus da vej[a] gred anezi.

Ar blavez mil eis cant un a pevar ugment
A voa scrivet ar zon mâ bars en guer Pleyben,...

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a imprimeri P. Lanoé. (Q, a 27).

(1) V. note du n° 483.

492 A. — **Chanson Potret Plouillau.** (1) (1-5). Var ton : *Adieu, Pontreö.* 16 c. de 4 v. de 15 p.

— **Chanson nevez, Var sujet ar Gonscriet partiet a Lannion er blavez 13, en 8 a vis c'huevrer.** (5-8). 15 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).

a) E Quemper, eus an Imprimiri E. Blot, mab. (G, b 62).

492 B. — **Chanson Potret Plouillau.** (1-4). V. n^o 492 A.

— **Gwerz var sujet distro un den yaouanq partiet gant ar guenta requisition.** (4-8). Var ton : *Va Flaneden zo caled.* 31 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (R, a 19).

a) (1-4; 5-8). E M., e ty Lédan, Imprimer, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 355).

b) (pap. blanc). E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).

c) E M., e ty A. Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (G, b 64).

(1) « Pièce anonyme, composée en 1806, attribuée par F. Jaffrennou-Taldir (*Barzaz Taldir*, I, 1904, p. 416) à Gwil-Ian ar Meledar, l'un des quatre conscrits dont il est question ici [dans la chanson], mais qu'il faut attribuer plutôt à son camarade Erwanik Jacob ». (Le Mercier d'Erm, « Le barde Jacobin, Jean-François d'Erm », *Consortium breton*, juin 1928, p. 505). Ces attributions sont plausibles, mais rien dans le texte ne permet de considérer comme auteur de la chanson plutôt l'un que l'autre des quatre conscrits nommés. — L. Le Guennec approchait davantage de la vérité dans son article sur « les Chansons de Yann ar Gwenn », publié dans le *Petit breton* 5 octobre 1924, sous le pseudonyme de Jos Kervigou (cet article a été recueilli dans *Vieux Souvenirs bas-bretons*, 3^e vol. des œuvres de Le Guennec publiées par la Société « Les Amis de Louis Le Guennec »; Quimper, 1938; in-8^o carré, 276 p.) Dans cet article il écrit que Brizeux « accuse en vers le pauvre Yann ar Gwenn, qu'il nomme Yannik koz, d'avoir falsifié ses *Conscrits de Plomeur* pour en tirer ses *Potred Plouillau* ». Je crois que Yan ar Guen est bien l'auteur de *Chanson Potret Plouillau* et que c'est une des quelques chansons qu'il a composées sur commande. Si elle n'est pas signée par lui, c'est qu'elle appartient à la période où il n'avait pas encore pris cette habitude : les chansons que j'ai rencontrées, signées par lui dans le dernier couplet, ne remontent guère au delà de 1830. — Mais est-ce bien à *Chanson Potret Plouillau* et non à une autre chanson que nous ne connaissons pas, — que fait allusion Brizeux dans la « Lettre à un chanteur de Tréguier » (dernière pièce du III^e livre des *Ternaires* ou *la Fleur d'Or*), dont L. Le Guennec citait quelques vers dans son article. Si c'est bien à elle, on se heurte à des difficultés. Les *Conscrits de Plomeur* sont datés « E miz Ebrel 1839 » et *Chanson Potret Plouillau* a été composée en 1806, et en 1806 Yan ar Guen n'était pas encore le « Iannic Cöz » dont parle Brizeux (v. 2 de la 1^{re} str.), puisqu'il n'était âgé que de 32 ans, étant né le 24 décembre 1774. A moins que le texte primitif de *Chanson Potret Plouillau* (que nous n'avons pas) ait été entièrement remanié par Lédan d'après les *Conscrits de Plomeur*. Cela expliquerait-il les deux vers de Brizeux (v. 1-2 de la 5^e str.)?

Certain libraire intrus sous sa presse maudite
A repétri pour vous et travaillé mon grain.

Mon hypothèse est bien hasardée et je crois plutôt à une autre chanson de Yan ar Guen, arrangée par Lédan. Mais laquelle? Aucune de celles que je signale n'offre de rapports avec les *Conscrits de Plomeur*.

- d) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (G, b 63).
 e) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, a 33).
 f) E M., e ty A. Lédan, ru ar Pave. (G, a 14).
 g) E M., e ty A. Lédan, ru ar Pave. (J).
 h) Gwerz var sujet distro... (Mss. Lédan, VIII, 41-47).

- 492 C. — **Chanson Potret Plouillau.** (1-2). V. n° 492 A.
 — **Gwerz Garen ar Bris.** (3-4). V. n° 675 A.
 — **Ar memez tra.** (p. 4). [par P. Proux]. V. n° 675 A.
 petit in-4°; 4 p. (au bas des p. 2 et 4 :) *Lannion, librairie*
M^{lle} C. Duchemin. (Le R).
 492 D. — **Chanson Potret Plouillau.** (p. 1). V. n° 492 A.
 — **Merc'het Lokenole.** (p. 2). V. n° 78 B.
 in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [Letreguilly, à Morlaix?] (Q, h 62).
 492 E. — **Chanson Potret Plouillau.** V. n° 492 A. — gd in-4°;
 1 p.; s. l. n. d. (VT).
 492 F. — **Chanson Potret Plouillau.** V. n° 341 B, 800 A et
 838 B-C.

Chanson Rolland. V. nos 480 C, 588 B et 816 B.

493. — **Chanson Roue ar glac'har.** (p. 1). Var ton : *Ar pempzek*
den beuet en Pleuveur. 17 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : F. Le Quéré.
 — **Chanson « Unvès (1) an Ostisès ».** (p. 2). War ton : *Petra*
zo newès en kear Is. 20 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : F. L. Q.
 [F. Le Quéré].

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (J).

494. — **Chanson sérius vit hon exortin d'ar mad ha dilezel**
an drouc (2). Voar an ton gallec : *Habitant de tout âge...* 30 c.
 de 10 v. de 7 et 6 p. alt. — in-4°; 2 p.; Lanhuon, e ti Intanvez
 Ar Goffic, mouler-levrer. (O).

495. — **Chanson souben alleas.** V. n° 23.

496. — **Chançon Thalia pe design ar garantez Composit**
gant un den yaouanc, d'ezha ha d'he vestrez koant : pere a

(1) Le texte indique que ce mot *unvès* signifie rêve.

(2) D'après le Catalogue V° Le Goffic, cette chanson formerait feuille volante avec *Chanson [var sujet] an Danserez.* V. n° 502.

zeu da 'n em ren dre amitié fervant, er bloavez 1873. Var un ton ravissant. 74 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 71 et 73 :

An re ho defe dezir, da c'houzout an hano;
Euz an hini en deveus, composet ar c'harmou :
Hen zo ganet ha maguet; ebars e parez Scaër;
So Louis-Marie Berthelot, mab d'ar mestr Boutaouer.

... Evit esplica va oad, abaoue m'oun er bed,
Eis mil nao c'hant tregont deiz, so boa ma 'zoun ganet
Pe pevar bloas var n-uguent, pemp miz ha trizec dezves,
Vit lavaret scleramant, bars ar gompaignunes.

à la fin : Scaër, d'ar 24 a viz Even 1873. Louis-Marie Berthelot.
— in-8°; 11 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairet. (Le R).

497. — **Chanson « Unvès an Ostisès ».** V. n° 493.

498 A. — **Chanson var ar c'hizou nevez.** 46 c. de 6 v. de 8 p.;
signé dans le c. 46 :

An nep en deus ar zon-ma græt, — A zo bepret bas a speret, — Hag hi
Iacas evar baper, — Eun devez, e ker Guicher, — An de-ze voa d'ar lun
vintin — Quen[t] monet da varc'hat Gourin.

à la fin : le 13 avril 1863. *Propriété de Guillaume Plessan.* —
in-12; 8 p.; Lannion, imprimerie J.-F. Le Goffic. (O).

- a) Lannion, imprimerie V° Le Goffic. (O).
b) sans indication de Propriété. — Lannion, imp. J. Mauger-Le Goffic. (O).
c) Lannion, imp. H. Mauger. (Le BZ).
d) Montroulez, e ty J. Haslé, Imprimer à Librer. (O).

498 B. — **Chanson var sujet ar C'hizou nevez.** 16 c. de 6 v.
de 8 p. généralement.

Les 13 premiers c. appartiennent à 498 A; les c. 14 et 16 sont de F. Benoit
ainsi que les 4 v. qui finissent, où il a ainsi signé :

Ani en deuz he c'hompozet — En deuz avoalc'h a spered, — Mez he
sklerijen a vank dezan — He hano zo François Benoit.

gd in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (VT).

499. — **Chanson war guiscamanchou ar iaouankis.** (1-3).
Var eun ton nevez. 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

Etrezoc'h iaouankisou pere deus c'hoant clevet,
Piou e deus ar chanson-ma adare composet,
Guillou Merer eo hanvet e ker ha var ar mez
Rac-se, mar plich, tud iaouanc prenit he zon nevez.

à la fin : Rimet gant Guillaume Merer.

— **Eur C'himiad E tre eur Zoudard iaouank hag e Vestres, er
bloavez 1882, e n'em separi da vont d'ar brezel d'ann Tunisi.**
(4-6). Var ton : *Ar Sergent Major.* 23 c. de 4 v. de 13 p.; signé
dans les deux derniers v. du c. 23 :

An auter deus ar c'himiad, a zo eur guinaouek,
Guillaume Merrer he hano, ganet en Locquirec.

à la fin : Guillaume Merrer.

— **Rancontr a joa etre eur zoudard hag he vestres Er bloavez mil eiz kant tri ha pevar-ugent. (7-8).** Var don : *Ar pevar elemant.* 15 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les deux derniers v. du c. 15 :

Nep an deus gret ar chanson so a speret dister,
Habitant a Vontroulez, hanvet Guillou Merrer.

à la fin : Guillaume Merrer.

in-12; 8 p.; 1883. — Moulet e Montroulez e ty itroun Haslé.
(V, c 43 et 59).

500. — **Chanson var sujet al labourerien douar.** V. n° 564.

501. — **Chanson var sujet an Audivi.** Var don : *Ar guichou nevez.* 35 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 35 :

Pierre ar Yan deus a Dreguer — Ennes ebet ar homposer — Natif a bares
Plouerin — E chom e Quemper-Corentin.

in-12; 4 p.; Lannion, en ty ar Goffic, Imprimer. — 1851. (VT).

a) Lannuon, en ty ar Goffic, imprimer. (R, e 10).

502. — **Chanson var sujet an Danserez (1).** Ton gallec : *Tu veux danser, tu danseras...* 16 c. de 4 v. de 8 p., et diskan de 2 v. de 9 et 8 p. — in-4°; 2 p.; *Lanhuon, e ti Intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.* (O).

503. — **Chanson var sujet an hostis liper. (1-5).** Var tòn : *Ar Filouter fin.* 38 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Composit gant Rene Ar Bars, guinidic a Landreguer.

— **Sôn eun Dên yaouank a zo bet trahisset gant he vrasa mignon. (6-8).** Var tòn : *Me m'eus choaset eur Vestres.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 (v. 3-4) :

Mar fot d'hoc'h gout ha klevet piou n'eus græt ar zôn-men :
He hano zo Iann Boudik, euz a barres Kerrien.

in-8°; 8 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé. (Q, h 3).

504. — **Chanson var sujet ar C'hisiou neve.** Var ton : *Cete me êru, va mignon.* 50 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (R, d 14).

(1) D'après le Catal. V° Le Goffic, p. 2, formerait feuille volante avec le n° 494.

a) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(G, b 59).

b) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer.

(M, a 14).

Chanson var sujet ar c'hizou nevez. V. n° 498 B.

505. — **Chanson var sujet ar Livitennou.** V. n° 456 B.

506. — **Chanson voar sujet ar mecanikou.** V. n° 290.

507. — **Chanson var sujet ur soudard yaouane hac e Vestres, dispartiet er bloa 1833.** (1) (par Yan ar Guen). V. n° 963.

508. — **Chanson var sujet ur Zoudard yaouanq hac e Vestres, dispartiet er bloa 1832** (2). (1-3). *Var un ton nevez.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 :

An hini 'n deus composet ar chanson nevez-mà,

A zo supplet gante da zont d'e explica

Dirac an asistantet, ha qement he selaou

Hac he lenno var baper : *Yan ar Guen* e hano.

— **Guerz composet a nevez Var sujet ar c'hlévet bras.** (4-8). *Var un ton nevez.* 23 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 23 :

An hini en deus composet — Ar Voerz var sujet ar c'hlévet, — A zo *Yan ar Guen* e hano, — Douguet var an neventizo.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 356).

509. — **Chanson war sujet pewar Den yaouank partiet d'ar regimant.** (par René Le Coz). V. n° 370.

510. — **Chanson Yan ar Marichal.** *Var eun ton nevez.* 93 c. de 4 v. de 13 p. — in-8°; 8 p.; Imp. Lanoé. (VT).

511 A. — **Chanson Yanik Fripon.** 28 c. de 4 v. de 8 ou 9 p. (v. 1 et 3 en français, v. 2 et 4, en breton); à la fin : Tilly Hervé. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, Morlaix. (O).

511 B. — **Chanson Yanic Fripon.** V. nos 478 C et 843 C.

512. — **Chansoniou Brezounek — Soniou Breiz.**

— **Ar sota Yannik a zo bet o redek dre ar bed.** Peut se chanter sur l'air du *Voile qui volait.* 8 c. de 4 v. de 7 et 6 p. alt., et diskan de 2 v. de 8 p.

(1) A remarquer la différence de date dans les deux éditions.

— **O Breiz, va Bro!** Paroles de A. Bars, chanteur breton. Peut se chanter sur l'air de *Ville d'amour*. 4 c. de 4 v. de 10 ou 11 p. et diskan de 8 v. de p. diff.

— **Auto gaer Jakou.** 11 c. de 2 v. de 12-13 p.

— **Les jolies filles de Bretagne.** (en français).

à la fin de chaque chanson : Paotr Plouguerne [= A. Bars]. — in-f^o, recto seulement (560 × 450 millim.); s. l. n. d. [très probablement Boclé, Morlaix]. (K).

Chansonnou Brezounek — Soniou Breiz. V. n^o 872 B.

513. — **Chom en Breiz-Izel.** (par Ar Yeodet). V. n^{os} 383 E et 843 D.

514. — **C'hoant e doa mont da Bariz!** *Son ha ton nevez.* 12 c. de 4 v. de 8 ou 9 p. — à la fin : Francis Moal. — in-4^o; 1 p.; Moullet e ti Fransez Ar Manac'h e Kastel-Paol. s. d. [1931]. (Dr L).

515. — (Paris ha Rom. —) **Combat Entre Soudarded yaouanc ar Republic hac an Demagouet.** *Var ton Quinviad Potret Plounevez.* 32 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 32 :

Hano ar pèvar soudard a ra ar verz nevez :
Yvon Cren, a Bodilis, ha Jacques Helies,
A Landivicho, Yan Cabel, ha Nicolas ar Bloc'h :
Pa vezo fin d'o c'honje er c'hano ganeoc'h.

[en réalité l'auteur est A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. — 1849. (G, a 54).

516. — **Complimand great gant eur mignoun d'eur person deiz he c'houel.** V. n^o 889.

517. — **Condaonation Youen Le Bon.** *Var ton : Merzerenti Louise Pendu.* 18 c. de 4 v. de 12 p.; le dernier c. est assez inattendu :

Brema ken finissa e fin va c'hanaouen
Souhetan d'ar Prefet ar bonheur souveren
A da guement hini a zo bet azistans
Consoli verzered soulaji e souffrans.

à la fin : Gret e Tourc'h dan eiz a vis gouere mil nao c'hant. Tous droits réservés : René Besnard. — placard gd in-f^o; 1 p.; s. l. n. d. (VT).

518. — **Constanç daou C'halant separet.** V. n^o 892.

519. — **Continuacion Oberiou caer Napoléon, A guichen bataill vras Eylau, an 8 a c'huëvrer 1807, bete ar peoc'h sinet er gær a Dilsit, entre an daou Impalaër a Franç hac a Russi hac ar roue Pruss, an 9 a vis guere, memes blaves.** Dre F. Guenveur. Var ton : *Près des bois, des prés, des rivières.* 28 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt. — in-12; 8 p.; E Montroules, e ty Lédan, e rù ar Vur. (BN, Yn 412).

a) Mss. Lédan, VII, 328-339.

520. — **Continuation Oberyou caer Napoleon-vras, Abaoue an 8 a vis dû 1806, bete an 8 a c'hoerver 1807, devez memorabl eus a vataill Eylau.** Dre F. Guenveur. Var ton *Chanson Potret Plounevez.* 49 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroules, e ty Lédan, e rù ar Vur. (BN, Yn 413).

a) 60 c. (Mss. Lédan, VII, 315-327).

521. — **Contredans ar Petit Stoup.** V. n^{os} 319 A et 485 B.

522. — **Conversion Mari-Madalen.** Var ton *Guers ar Gananeen.* 76 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt. — petit in-12; 24 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; probablement Derrien, à Quimper]. (Q, e 10).

- | | |
|---|------------|
| a) E Montroules, e ty Lédan. | (Q, c 2). |
| b) E Montroulez, eus a Impr. Lédan. | (VT). |
| c) Montroulez, Imprimeri A. Lédan. | (O). |
| d) Montroulez, Imprimeri A. Lédan. | (M, c 5). |
| e) M., Imprimeri P. Lanoé. | (Q, b 14). |
| f) in-8 ^e ; 8 p.; Lannion, imp. J.-F. Le Goffic. | (Le R). |
| g) L., imp. Veuve Le Goffic, libraire. | (O). |
| h) L., Veuve Le Goffic, libraire. | (Le BZ). |

523 A. — **Conversion Sant Augustin. (1-6).** Var an ton ancien. 25 c. de 6 v. de p. diff.

— **Cantiq var hano Jesus. (7-8).** Var un ton anavezet. 10 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).

523 B. — **Conversion Sant Augustin.** V. n^o 523 A. — in-12; 4 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (G, d 9).

a) Lanhuon, e ti Ar Goffik, levrer. (R, e 6).

524. — **Coublénou dre 'n ini en eus troet ar chart constitutionnel e brezonnee.** Var ton : *Français, le bal va, etc.* 10 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : F. Guenveur, et la mention : « en Brest, imp. p. Anner ». (Mss. Lédan, VIII, 308-312).

525. — **Covision Iann-Grennard — Laquet en rim gant Yan ar Minous.** Voar ton *Kerneo.* 42 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 42 :

Piou benag a desir goud piou eo ar c'homposer
 Deus ar ganouen ver-man breman voar ma flender
 Me a lavaro d'ean ez on hanvet Minous.
 Neubeudic euz ma nissan 'vit guir ez on jalous.

à la fin : Yan Ar Minous. *Roet en profit ann oll ganerien.* (Propriété). — in-8°; 4 p.; Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffik, mouler. (K).

a) in-4°; 2 p.; Lannion, imprimerie Henry Mauger. (BN, a 20).

Krim al Len-du. V. n° 1087 B.

526. — **Crim braz Maël-Pestivien — Gwerz Pierre Thomas.** (1-4). War don : *Kenteillou ar Verred.* 35 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Jean Keravis.

— **Aventuriou Daou den yaouank eus a ganton Callac. — Ar plac'h marvet gant ran galon.** (5-8). *Ton Anavezet.* 31 c. de 4 v. de 13 p. [par Louis Le Brun].

in-8°; 8 p.; Gwengamp, e ti Ar Goaziou, mouler-levrer. (O).

527. — **Crim Plerin. Eun den troc'het a damou gant e vreg, dan nao a vis c'huerver 1883.** (1-4). War don : *Henriet Longeart* (1). 26 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Taoc.

— **Recit nevevez (sic = nevez) var sujet crimou terrubl erruet en kichen Roazon er bloavez 1883.** (5-8). *Var eun ton trist.* 22 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Taoc.

in-12; 8 p.; (p. 4 :) 11. 83. Morlaix, Imp. A. Chevalier, Rue de Brest; — (p. 8 :) Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11. (GL).

528. — **Crim terrubl Melin Len-du en qichen Quemper. — Fên condaonet d'ar maro d'ar bevarzeg a viz Ebrel 1888, guillotinet e Quemper dan daou a vis Even 1888.** (1-4). War don :

(1) Il faut lire : *Aliet Longeart.* V. n° 478 B.

Ar Garnel. 29 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Taoc. — (au bas de la p. 4 :) Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11. — **Le Crime de Len-du**. Complainte en français. (1-4); à la fin : Vincent Coat. (Propriété réservée de Jean Taoc). — (au bas de la p. 4 :) 6-88. — Morlaix, imp. A. Chevalier, rue de Brest, 11. in-12; 8 p. (1-4; 1-4). (GL).

529. — **Crimou spontus commetet gant Rolland e paros Plouha D'an uneg a vis Du 1894. Barnet d'ar maro da bevar var-n'hugent a vis Guenveur 1895 gant cour d'assis Sant-Briec a laked en pad e vuez gant President ar Republik.** (1-4). *Var eun ton anveet*. 24 c. de 4 v. de 13 p.

Dans cette pièce, et celle qui suit, la 1^{re} lettre de chaque v. du dern. c. forme le nom de TAOC.

— **Recit trist var sujet ar gouan miserab deus ar blaves pemzek a pevar hugent.** (5-8). *Var don : Ar preçidant Carnot*. 28 c. de 4 v. de 15 p.

in-12; 8 p.; (au bas des p. 4 et 8 :) Imprimiri A. Chevalier, Montroulez. (GL).

530. — **Curunamant ann Itron Varia-Guir-Sicour. e Gouengamp.** 60 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Guillermic (Placid-Mari) Chaloni ha Person en Bear (1). — in-8^o; 4 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lann-Huon. (G, e 52).

531. — **D'al labourerien.** (1-4). 24 c. de 4 v. de 12 p.

— **Ar c'haner Yan ar Guen** (2). (5-8). 40 c. de 4 v. de 8 p.

— **Penaus ec'h êchuo an oll Draou.** (9-12). 15 c. de 4 v. de 12 p., alternant avec 15 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 12 p.; (au bas des p. 4, 8 et 12 :) Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez. (DB).

Pour la chanson *Ar C'haner Yan ar Guen*, la déclaration de Guilmer du 11 juillet 1856 indique que c'est pour le compte de l'auteur; malheureusement il ne le nomme pas; aucune mention de tirage.

Les chansons 1 et 3 (déclaration du 22 sept. 1856) sont au compte de l'imprimeur; aucune mention de tirage.

(Comm. de M. D. Bernard).

Il se pourrait que primitivement (déclarations de dates différentes) l'éditeur ait songé à faire deux feuilles volantes, l'une de 4 pages, l'autre de 8 pages, et qu'il se soit décidé à n'en faire qu'une : on expliquerait ainsi les signatures au pied de chaque chanson.

(1) Ce recteur de Bégard, l'abbé Guillermic, est le « Tadic coz », dont parle Le Braz dans la *Légende de la Mort*, I, 332-335, II, 308-319.

(2) Cette « canaouen », écrite cinq ans après la mort de Yan ar Guen (29 déc. 1849), donne d'intéressants détails sur lui et sur la popularité qui l'entourait.

532. — **D'an Aotrou Lancien.** Var an ton gallec : *Mes « Boutou »*. 9 c. de 12 v. de 5 p. (le c. 9 a 16 v.); à la fin : Paotr ar Parc. — in-4^o; 1 p.; Morlaix. — Imp. A. Lajat. (J).

533. — **Da Roue France Philippe Seiz.** Chanson Bretonne par Adrien Raison du Cleuziou. 11 c. de 6 v. de 12 p. (le c. 11 a 8 v.); à la fin : Adrien Raison du Cleuziou. 1^{er} Mai 1885. — in-fol^o; 1 p.; le feuillet a été coupé pour ne garder que le texte de la chanson; la signature de l'imprimeur a pu disparaître. (J).

534 A. — **Da Zoudarded côz Napoleon, Pere a zanto o c'halou-nou o tridal gant ar joa dener, o c'houzout e zear da guerc'hat Relegou an Harros da enezen Santez-Helena, tri mil leo a Franç, e pelec'h e zeo bet chomet captif epad c'hoec'h vloas, qent mervel, hac a zeu anfln da veza digasset da entêri da Baris, e pelec'h e vezo savet dezàn ur bez caer meu[r]bet.** (1-6). Var ton : *Canomp adare, va broïs, victoriou Napoleon.* 37 c. de 4 v. de 15 p. [par A. Lédan].

— **Goelit an daou Napoleon.** (7-8). Var ton : *Si de tous les maux de l'absence.* 6 c. de 8 v. de 9 et 8 p. altern. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(R, a 42).

a) E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(A)

534 B. — **Da Zoudarded côz Napoleon...** (1-5). 33 c. de 4 v. de 15 p. [ont été supprimés les c. 32, 33, 35 et 37 de l'édit. précédente].

— **Enterrament an Impalaer Napoleon, ar 15 eus a vis querzu 1840.** (6-8). Var ton : *Sonjit den abuset, sonjit en eternite!* 22 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(R, a 43).

a) (pap. vergé). — E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. — 1840. (M, a 10).

b) (pap. blanc). — E M., eus a Imprimeri Lédan. — 1840.

(BN, Yn 363 : sur cet ex., signature autogr. A. Lédan, à la fin de chaque pièce).

c) E M., eus a imprimeri P. Lanoë.

(Q, a 37).

535. — **Da Zoue, Evit supplia e Vajeste divin da zont da laqat fin d'ar glao pehini na baouez da güea abaoue pell amzer zo, ha da accordi deomp un amzer favorapl evit ober an Eost.** [par A. Lédan]. V. n° 704 B.

536 A. — **Damon ha Heriet. Chanson moral.** Voar ton : *Ton humeur est, Catherine.* 32 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. — in-4°; 2 p.; Lanhuon, enn ty Ar Goffic, imprimer ha levrer. (Le R).

- a) Lanhuon, imprimiri intanvez ar Goffic. (O).
 b) L., en ty intanvez Ar Goffic, levrer. (J).
 c) Lannion, Librairie Mlle C. Duchemin. (VT).

536 B. — **Damon ha Heriet. Chanson moral.** V. n° 588 C.

537. — **Dao d'ean. Eur zon zavet da De Monzie d'ar c'houlz ma oa Ministr « Instruction Publique ».** 6 c. de 8 v. de p. diff.; à la fin : Pen-dero. — in-4°; 1 p.; Guingamp. imp. Toullec. (J).

538. — **Daou Vignoun braz. — Ann Ankou hag ann Diaoul [o] c'hober ann evac'h.** (par Kolaik Pennarun). V. n° 1086.

539. — **Darvoudou ar Brezel ar blaveziou 14-15-16.** *Ton a zezirfet.* 49 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 49 :

Nep a n'euze groet ar recit, zo dister a speret
 Deuz e fragiliteou, houl bezan iskuzet
 Mar kafet fot en enni, mi o pedi horrijan
 A mar meuz choket hini, pardon a houlennan.

à la fin : Duault, le 20 Juillet 1916. (Propriété réservée à M. D.).
 — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (GL).

- a) Guingamp, imp.-lib. Bréban-Eveillard, 13 et 29, place du Centre. (J).

540. — **Dastumad Soniou skanv ha naturel great gant Prosper Proux (Barz Guerliskin) Klasket ha moulet a nevez gant eur c'hoz Potr Iaouank.** Feillen I.

Kovesion ar Pitaouer. (1-3). [Var ton : *C'est à vos genoux mon père*]. 9 c. de 8 v. de 8 et 7 p. altern.

— **Diviz etre eur c'hliant iaouank hag eur riskerez koz.** (3-4).
 War don : *Paotred Plouillo.* 7 c. de 4 v. de 15 p.

gd in-8°; 4 p.; Moullet en koat ar C'herno (1). (J).

(1) « Moullet en Koat ar C'herno » représente l'imprimerie *Ar Bobl* à Carhaix, que dirigeait alors Taldir-Jaffremou. — Cette feuille I fut la seule à paraître; des réclamations contre ces « soniou skanv ha naturel » se produisirent, dont quelques-unes émanaient du clergé.

541. — **David guillotinet e Sant-Nazer d'ann 21 a viz Meurs 1892, maro evel eur guir gristen.** (1-7). 42 c. de 4 v. de 8 p., suivis (7-8) d'une note sur ce même David; à la fin : Mikeal Quéinec. — in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal.

(VT).

542. — **Demezi mad ha fin fall.** V. n° 837 B.

543. — **Description dimeus en antiquite evurus pe Chanson composet voar sujet er guir blijadur dimeus er vuhez privet. Comparaison e tre er roue hac er messaer.** 63 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 63 :

Pa gleofet a vin maro deut na refuset quet
Ho taërou d'eur guir vignon a nevous ho caret.
Scrivet neuse voar ma bez (hac se rei ma oll gloar)
« Guillou er Graët a vevo bepret en hon memoar. »

— in-12; 12 p.; Guingamp. Imp. B. Jollivet. (G, b 41).

544. — **Destination an den var an douar ar Chanç ag ar Blaneden.** (1-8). 27 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la suite « Lavariou guiriou (*sic*) a Peden » 11 v. de 8 et 7 p. alt., dont la 1^{re} lettre de chaque v. forme le nom : Louis Ar Brun; à la fin : Propriété de l'auteur. Tous droits réservés. Louis Le Brun. — Une trad. fr. en vers par Visant Coat se trouve dans la col. de dr. aux mêmes pages. — in-8°; 8 p.; Montroulez, imprimiri A. Chevalier, rue Vrest. (BN, c. 99)

545. — **Detaill demeus an torfet euzus coumettet e Paris, an 28 a vis gouere 1835.** [attentat Fieschi]. Var ton : *Du grand Montmorency*. 42 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 371).

L'édit. parue en 1835 a été tirée à 1000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 499).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 370 : à la fin du texte, signature autogr. de A. Lédan. — Yn 370 et Yn 371 diffèrent par le caractère employé; en outre, Yn 371 porte le cachet de la Bibl. Nat. R. F., tandis que Yn 370 celui de la Bibl. Royale).

b) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (V, c 61).

c) Mss. Lédan, VII, 185-194.

546. — **Detail ha circonstançoù remercabl, var an impar Campagn a dri mis, eus a Napoleon-Vras, Impalaer a Franç, pehini a deu da broculi demp ur Peoc'h mat, padus hac honorus. Laquêt en brezonnec gant F. Guenveur, habitant a S.-Doming,**

bremâ e Montroulès. (Quenta c'huevreur 1806). Var ton : *Pa deuan da sonjeal em amser dremenet.* 30 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; E Montroulès, e ty Lédan, Impr. ha Libr., e ru ar Vur. (BN, Yn 369).

a) Mss. Lédan, VII, 298-304.

547. — **Detail Var ar C'holera-Morbus, ha var ar voyenou d'en em goarantissa eus anezàn, e qement ha ma zeo possubl.** Var ton : *Ar Plac'h libertin* (1). 48 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (Q, f 9)

Tiré à 1000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 498).

a) Mss. Lédan, VI, 299-309 : à la fin : Ebrél 1832, A. Lédan (?).

548. — **Detaillo brezel Trivouac'h cant dec hac eunec ha tri-ugent.** Var an ton *Kerne.* 106 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans les c. 104 et 105 :

Ma residans a so bars en parous Kerien,
Breman ben goël Miquël he c'hiz da Lariven,
Souhaiti ran yec'het da guement e c'hlevo
Graç d'imp de nem velet assembles en envo.

An Nent he zon hanvet gant an dud dre aman,
Leneindre, Jean-Marie, ordinal pe zinan;
Dister a zon ha gorf ha dister a speret,
C'hoas he ze goassoc'h d'in, ne meus quet a yec'het.

Une « Peden » en vers (8 v. de 12 p.) suivie des initiales C. V., se trouve seulement dans cette édit., après le texte. — in-8°; 12 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé. (O).

(1) Cette indication d'air, que l'on rencontre quelquefois, doit se rapporter au n° 613 A : *Exempl ha Punition eus a eur Plac'h yaouanq pehini e deus bet ar grueldel da laza e fevar C'hrouadur...*

(2) Dans la note 1 de *Canaouennou Brezonec, composez gant Alexandre-Louis-Mari Lédan, Impr.-Libr. e Montroulez.* (Catalogue de ses œuvres paru en juin 1842), voici comment s'exprime A. Lédan :

« Trois Bretons d'un grand mérite se sont trompés en parlant de ce chant :

M. Em. Souvestre, dans les *Derniers Bretons*, dit que l'autorité s'opposa à la publication de cette production. — Aucune autorité ne s'y opposa.

M. De La Villemarqué, page lxxj des Chants populaires [*Barzaz Breiz*], ligne 1^{re} de l'Introduction, dit : « On sait qu'à l'époque où le choléra désolait la Bretagne, les médecins et l'autorité n'obtenant aucun résultat par des circulaires imprimées, firent mettre en *Chanson* l'exposé des remèdes propres à *guérir* la maladie. » — Je n'ai pas dit *yac'hâl*. Aucun médecin, aucune autorité ne fit mettre en chant l'Instruction officielle que je reçus de M. le Préfet. Je crus devoir la propager par tous les moyens possibles. On sait si elle a été d'un bon effet.

M. A. De Courcy, dans *Les Français*, art., le Breton, 4^e livraison, page 39, ligne 22, dit : « On l'a même vue (*la Chanson*), rimée par un mendiant de profession, quand le choléra désolait nos campagnes, etc. » — Grâce à Dieu, je ne suis pas mendiant. »

- a) (c. numérotés) — Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé.
 (BN, Yn 372 : cachet dép. lég., n° 45, année 1871).
 b) in-12; 16 p.; *Moulet e M., e ty J. Haslé, Lelreguilly.* (V, c 62)

549. — **Deuet zo skiant d'ar Merc'het.** (par Paotr Plouguerne = A. Bars). V. n° 872 B et C.

550. — **Dezolation eur plac'h hep goaz, a c'hoant dei da gaout unan. Laquet enn rimm gant Yann ar Minous.** V. n° 1016 B.

551 A. — **Dialog etre ar C'horf hac an Ene touchant ar Retret.** (1-4). 27 c. de 4 v. de 8 p.

— **Cantic spirituel Evit desqui ober meditation voar Bassion hor Salver epad an Oferen.** (4-8). 36 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; Derrien, à Quimper].
 (Q, f 26).

551 B. — **Dialog etre ar C'horf hac an Ene, touchant ar retret.** V. n° 198.

551 C. — **Ar C'horf hac an Ene.** (1-4). 27 c. V. n° 551 A.

— **Cantiq an oferen.** (4-8). 36 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.
 (VT).

a) E M., e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (M, a 14)

552. — **Dialog entre eur Person campagn ag ar Paysan, var sujet all Libera.** Var don : *Ar vran hag all louarn.* 22 c. de 4 v. de 12 p., et diskan de 2 v. de 14 p.; à la fin : *Propriété réservée de l'Auteur, Taoc* (1). — in-4^o; 2 p.; *Lannion, imp. Henry Mauger.* (O).

(1) En signant ce **Dialog** de son nom de famille, en le chantant et le vendant sur les marchés de Lannion et des environs, Taoc ne pouvait se douter que son œuvre, dans les mois qui allaient suivre, mettrait aux prises deux personnages assez notoires de la région. C'est, d'une part, Yves Hernot, le sculpteur de tant de calvaires bretons, auteur de nombreuses poésies et cantiques bretons qu'il signait parfois « Eur c'hoz Vasoner », en souvenir de son premier métier, — et, d'autre part, le petit-fils par sa mère du fabuliste Ricou, G. Le Coat, pasteur protestant à Trémel. Le **Dialog**, dans lequel le clergé était assez malmené, souleva une certaine émotion dans les milieux catholiques de la région. Qui était ce Taoc dont le nom figurait à la fin du **Dialog**. Le nom de famille TAOC est peu répandu dans cette partie du Tréguier; il en est différemment d'un autre nom de famille COAT, son anagramme. Un Coat était connu dans cette région pour ses sentiments peu favorables au clergé catholique avec lequel il avait eu d'assez fréquents démêlés. Ce ne pouvait donc être que lui l'auteur du **Dialog**. Et c'est sans doute pour cette raison qu'Y. Hernot publia sous

553. — **Dimezi zo mad.** 17 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 2 v. de 5 p.; à la fin : J. K. — in-4°; 1 p.; Moullet e Kastel-Paol e ti Fransez Ar Manac'h, ru ar Pont-Nevez, n° 1. (KL).

554. — **Diskour etre daou den yaouank.** (Tud yaouank a Vreiz-Izel, tostaït d'am zelaou, Ha c'houi a glevo kano ebars en ber koumzou...). (1-6). *Var eun ton charmant.* 35 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Louis Le Brun.

— **Klemmou eur plac'h manket.** (7-8). V. n° 843 B; à la fin : Louis Le Brun.

in-8°; 8 p.; Brest, imp. Le Bozec, à Coat-ar-Guéven. (J.)

555. — **Discours Etre daou Zen-Yaouanq.** (Me a bed an amour Cupidon...). V. n° 478 A.

556. — **Discours Etre daou den yaouank deus canton Kallak.** V. n° 427 B.

le pseudonyme « Eur C'hoz Vasoner » une pièce de vers bretons (15 c. de 4 v. de 12 p.) intitulée **Ar Brotestanted enn hon bro** (in-8°; 2 p. — Saint-Brieuc. — Imprimerie de L. Prud'homme s. d. [janvier 1882]) dans laquelle, tout en réfutant les assertions du **Dialog**, il accusa G. Le Coat de l'avoir composé (c. 9) :

E traou he zon lennet, ha c'houi gavo *Tao* [c]
 Mar goc'h eunn tamm begek, e trofet ann hano,
 Ha mar zeo mad ho fri, hastet redek ar c'had,
 Vit gallout, he zapout, rog ma ielo er *C'hoat*.

Ainsi mis en cause, G. Le Coat répliqua en termes assez vifs par **Respont d'ar « C'hoz Vasoner »**, également en vers (15 c. de 4 v. de 12 p.), et en face de son texte l'imprima celui de son contradicteur. C'est dans une note qu'il répondit à l'accusation d'avoir composé le **Dialog** :

Eur wech all, « Masoner », pa ri da chansoniou,
 Neta mad da bluen, ha lak da lunedou
 Rag ar *C'hoat* a Dremel, na zoursi ket agreñ
 Ac'hanout den zantel, nag euz da veleien.

An *Tao* a Lambezellec, Merrer a Locquirec
 A neuz groet ar zoniou a lerez den begeg
 N'henor d'az beleien; red buhan an diou c'hat
 Et int skan el lec'h all, deus ket redet er *C'hoat*.

La méprise — réelle ou voulue — d'Y. Hernot ne m'a pas surpris. J'ai cru pendant longtemps que ce nom de Taoc était un pseudonyme utilisé, non par G. Le Coat, mais par le Morlaisien Vincent Coat, auteur de gwerziou aussi médiocres d'ailleurs que celles qu'a signées Taoc. Une particularité cependant m'étonnait : Taoc et Vincent Coat n'ont pas la même façon d'écrire certains mots. — C'est F. Gourvil, de Morlaix, devant qui je m'étonnais que V. Coat ait songé à prendre un pseudonyme, — qui m'apprit l'existence de Taoc, auteur de chansons · Pierre Jaouan, plus connu sous le nom de Pipi Talon, lui avait parlé plusieurs fois de ce Taoc qui était infirmier à l'hospice de Morlaix, à l'époque où lui, Pipi Talon, y était élevé aux enfants assistés.

557. — **Discours evit goulen eur plac'h da eureuji.** V. n° 215.
558. — **Diskour Pipi d'he vignonet dre ma neus bet eur sonj tromplet.** (par Le Brun). V. n° 996.
559. — **Disfoeltradur Roazon 7 a viz eost 1932.** 24 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Savet ha moulet gant Tanguy Malmanche, 4 *bis* ru Adelaide e Courbevoie (Seine). — in-4°; 1 p. (J).
560. — **Disparti ar gonscried yaouanq evit ar bloaz presant** (par Aug. Lallour). V. n° 177.
561. — **Disput choquant savet entre diou Vreg divarbenn o ezec'h.** (par Le Gall). V. n° 582 B.
- Disput composet a nevez entre an Dour hac an Avel.** (par Yan ar Guen). V. n° 970 B.
562. — **Disput composet a neve entre ar C'hemener hac ar Guiader.** (par Yan ar Guen). V. n° 825 A.
- 563 A. — **Disput composet a nevez entre ar C'here, hac ar Botoer coat.** (par Yan ar Guen). V. n° 948.
- 563 B. — **Disput composet a nevez entre ur C'hereer hac ur Botoer coat.** (1-2). V. n° 948.
- **Ar Vran hac ar Louarn.** (3-4). Voar an ton : *Tra deri dera, tra la la.* 8 c. de 4 v. de 12 p., et refr. rit. de 2 v.
- **Parc ar Vingleuz.** (p. 4). *Voar eun ton da ober.* 4 c. de 6 v. de p. diff.
- in-8°; 4 p.; E ty Ar Goffik, e Lanhuon. (G, e 10).
- a) E ty Ar Goffik, e Lanhuon. (D^r Le G).
- 563 C. — **Disput entre eur C'here hac eur Botoer coat.** (p. 1). V. n° 948.
- **Chanson nevez Composet gant eun den yaouanc eus a Briec, var sujet e Vestrez, pehini e c'har gant eun amitie barfet.** (p. 2). V. n° 411 A.
- in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

563 D. — **Disput entre eur C'here hac eur Botoer coat.** (1-2).
V. n° 948.

— **Chanson n. composet gant eun den yaouanc eus a Briec, var sujet e Vestrez, pehini e c'har gant eun amitié barfet.** (2-3).
V. n° 411 A.

— **Kanaouën an Durzunel.** (p. 4). V. n° 149 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 64).

563 E. — **Disput composet etre eur C'here hac eur Botoer coat.** V. nos 848 B et 948.

564. — **Disput composet a nevez etre ul Leonard hac ur C'hernevot.** (1-5). 26 c. de 4 v. de 13 p.

— **Ar C'hemener.** (Eur C'hemener ne deo qet den...). (5-6).
Var ton : *Calz a amzer ameus collet.* 9 c. de 4 v. de 8 p.

— **Chanson var sujet al Labourerien douar** (1). (7-8). 13 c. de 4 v. de 12 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (R, a 36).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (M, a 26)

b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).

c) *Disput...* (Mss. Lédan, VIII, 118-124); — *Ar C'hemener* (id., I, 435-437, et VIII, 117-118); — *Ch. v. s. al labourerien douar.* (id., I, 370-373).

565. — **Disput etre an An (ou : Han) hac ar Gouan.** (par Yan ar Guen). V. nos 346 et 573.

Disput etre an aotrou hac al labourer douar. V. n° 569 B.

(1) C'est à cette *Chanson* que La Villemarqué a emprunté au moins 7 couplets sur 10 de la pièce du *Barzaz-Breiz*, intitulée : *Al Labourerien* (édit. de 1867, p. 363). Tantôt il remplace les mots bretons trop rapprochés du français, tantôt il bouleverse les couplets et rectifie les vers faux de la version populaire. Voici p. ex. le c. 3 de la *Chanson* correspondant au c. 3 du texte de La Villemarqué :

Eul Labourer zo habillet e lien,
Ne ve qet brao bemdez evel ma ve ar vourc'hizien;
E habit zo struillennec, gant an douar labeet,
Calz a dud a renq e gaout, hac a granch ous e velet.

Texte du *Barzaz-Breiz*:

Al labourer zo gwisket peurvuia gant lien;
Na vez ket treset bemdeiz, evel ar vourc'hisien,
He zillat zo truillennet, gand ann douar saotret,
Re ker a renk he gavout, a skop ouz he velet.

566 A. — **Disput entre an Dour hac an Tan.** (1-4). *Var un ton nevez.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 19 et 20 :

An hini en deus rymet ar guerzou - mâ neve,
E dicto d'eur scrivagner hac o lenno goude.
Manand eo eus Bleuyel, e hano Yan ar Guen,
En traounien c'hrec'h Suliet emedi e logen.

Cetu amân ur resoun roet gant ur gaouyad,
Penaus a ouffe-èn lenn, ha serret e zaoulagat!
A boe an oad seiz mis n'en deus guelet netra,
Divertissa ra an dud, e quement plaç ma ia.

(au bas de la p. 4 :) Lannion, J.-F. Le Goffic.

— **Chanson nevez groet var sujet ar chimiç.** (1-4). Voar don *ar Mecaniço.* 28 c. de 4 v. de 13 p. — (au bas de la p. 4 :) E ty Ar Goffic, e Lannuon.

in-12; 8 p.

(R, e 11 et 12).

Ces deux pièces, paginées à part, et signées différemment, peuvent se rencontrer séparément.

566 B. — **Disput entre an Dour hac an Tan.** (1-4). V. n° 566 A.

— **Quimniat Composit a nevez var sujet daou den iaouanc.** (5-8). *Var un ton nevez.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

An inin a neus rimet cals a ganaouenno,
Ac a neus goneet e voed o vale bro,
Yan ar Guen deus a Plouguiel a traouien crec'h suillet,
A Maharit Petibon a rer deus e pried.

à la fin : Vive le poète breton Jean LE GUEN, de Plouguiel (1).
in-12; 8 p.; Impr. de J.-F. Le Goffic, Libr. à Lannion.

(G, b 78).

567 A. — **Disput entre an Ini goz hac an Den Yaouanc.** (p. 1). 32 c. de 4 v. de 12-13 p., suivis d'un c. de 4 v. où l'auteur a signé :

Ma fel dac'h clewet breman — Piou neus composit ar chanson man, —
Eun dennek divalo a speret, — Evoan Souriman he hanzet (sic = hanvet).

— **Canvou ar paour mousik bian d'ar Werc'hez.** (2) (p. 2). War don : *Potred Plouilliau.* Kan 75. 9 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Canaouen neve gret en honor da beder dimezel yaouanc.** (p. 2). 7 c. de 8 v. de 8 et 6 p. altern.; ch. mi-bretonne mi-française dont voici le dern. c. :

(1) V. Note du n° 939.

(2) Ce texte est l'adaptation en breton de Léon de la pièce en breton de Vannes, *Er Mousik bihan*, par l'abbé Le Joubioux. V. p. 28-32 du vol. *Doué ha men bro* (Vannes, Galles, 1844; in-8°, 92 p.).

An hini neveys gret ar son, — N'a point de rhétorique, — Aliès e rim ep raison — Il brave la critique. — Mes ma nije bet studiet — Un peu dans les sciences — Marteze nije composet — Avec bien plus d'aisance.

in-4°; 2 p.; Lannion, J.-F. Le Goffic. (O).
a) Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffic, levrer. (Le R).

567 B. — **Disput entre a nini goz hac an Den yaouanc.** (1-2).
V. n° 567 A.

— **Canvou ar paour mousik bian d'ar Werc'hez.** (p. 2). V. n° 567 A.
in-4°; 2 p.; Lanhuon, e ti intanvez Ar Goffic, levrer.
(D^r Le G.).

568. — **Disput etre an noblanç hag ar republic.** (1-5). *Var un Ton excellent.* 32 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 32 :

Hano ar homposer a ro deoc'h anoudeguez [de la Disput]
A zo Guillaume Merrer, anvet e chom e Montroulez.

à la fin : Propriété reservet a rimet gant Guillaume Merrer. —
V. n° 653 C. — P. 5-8 : La vérité sur la religion que conduisent
les prêtres. Sur l'air : Reviens Pêcheur ou un autre. 33 c. de 4 v.
de 12 p. A la fin : Propriété réservée de l'auteur Guillaume Merrer.

in-12; 8 p.; Lannion, Imprimerie Henry Mauger.

(BN, d 29 : cachet dépôt légal, n° 2, année 1883).

569 A. — **Disput entre an Otrou hac ar Paysant.** (par P. Derrien).
V. nos 693 et 980 B.

569 B. — **Disput etre an aotrou hag al labourer-douar.** 26 c. de
4 v. de 8 p. [C'est le texte de 569 A., modifié, dont on a retranché
quelques couplets, et auxquels on en a ajouté d'autres.] — in-12;
4 p.; Moullet e Kastel-Paol e ti F. Ar Manach. (KL)

570. — **Disput etre ar hemener koz ag an ini yaouank.** (par
Hervé Tilly). V. n° 1061.

Disput etre ar Maro hac an Den yaouanc. V. n° 264 B-D.

571. — **Disput 'tre ar mevel bras hag ar vates tyeges laquet
he rimm gant Yann ar Minouz.** Var ton : *ar chasseur.* 35 c. de 4 v.
de 13 p. [dialogue entre Charlic et Fantic]; signé dans le c. 35 :

Eur piou bennag a dezir gouzout p'he glêvet piou
 A zo bet n'em imppliet gant plu, paper ha liou,
 Da scriman [lire : scrivan] eur sort recit vuit he c'hass d'ar mouleur,
 E zéo me, Yan ar Mi[n]ous, barzic-bian Treguer.

à la fin : Yann ar Minouz. (Propriété de l'auteur). — in-4°; 2 p.;
Lannion, imprimerie Henry Mauger. (BN, a 27).

572. — **Disput Entre er paysant hac er bourc'his.** *Voar an ton ancien.* 40 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (G, b 87).

573. — **Disput etre ar Paperer hac ar Pillaouer.** (1-5). *Var eun ton nevez.* 21 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 21 :

An ini vo curius a deuyo da c'houlen
 Piou en eus grêt ar chanson var ar Bapererien :
Yan ar Guen eus a Dreguer, natif a Blougrescant,
 E chom e paros Plouguiel abaoa (*sic*) ma voa yaouanq.

— **Disput an An hac ar Gouan.** (5-8). *Var ton : An Dour hac an Tan.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 :

An ini n'eus composet an Disput a neve,
 Etre ma tenno e alan e pado e vue :
 Pa clefot e vo maro, lavarit ur beden
 En delivranç da ene ar c'haner *Yan ar Guen.*

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (B, b 12).

574. — **Disput entre ar vamm hag ar verc'h Divoar-benn ann doalleten hag ober clacho d'ar bauttret Laquet enn rimm gant Yann ar Minouz.** *Var eun ton Nevez.* 35 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 35. [même texte, mais plus correct, que dans le n° 571, où il est transcrit.]; à la fin : Yann ar Minouz. (Propriété de l'auteur). — in-4°; 2 p.; *Lannion, imprimerie Henry Mauger.* (BN, a 25)

575. — **Disput etre eul Leonard hac eun Tregueriat.** (1-4). *Var un ton ancien.* 24 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson Cupidon.** (4-8). *Var un ton anavezet.* 25 c. de 4 v. de 12 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.
 (R, a 23).

- a) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 379).
 b) (pap. bl.) Montroulez, Imprimeri A. Lédan. (G, b 40).
 c) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (G, b 39).
 d) *Disput...* (Mss. Lédan, I, 312-316, et fin 269); — *Chanson...* (id., I, 397-403).

- e) E M., eus a Imprimeri Lanoé. (Q, a 7).
 f) E M., e ty Lanoë, imprimer, ru ar Pave. (R, c 5).
 g) **Disput...** (p. 1). — **Chanson...** (p. 2). — in-4°; 2 p.; E Landerne,
 moulet e ty J. Desmoulin, ru Lafayette. (O).

576. — **Disput etre eun Den dimezet hac eun Den yaouank.** 15 c. de 8 v. de 8 p. (les c. 13-15 ont 10 v.) — in-12; 4 p.; Moullet e Kastel-Paol e ti Fransez Ar Manac'h. (KL).

Disput entre eur C'here hac eur Botoer coat. (par Yan ar Guen). V. n° 563 C-E.

577. — **Disput Etre ur Vam hac he Merc'h, Pehini a falie dez dimezi da eur Zoudard pe da eur Martolod.** (1-5). *Var un ton joais.* 14 c. de 7 v. de 13, 6 et 7 p.

— **Son Herri-Pêvar, Roue a Franç.** (6-8). *Var ton : Vive Henri-Quatre!* [par de Goësbriand]. V. n° 363.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.

(R, a 13).

a) **Disput etre...** (Mss. Lédan, I, 229-234, et VII, 407-412).

578 A. — **Disput, Entre Malargez hac ar C'hoarais.** (Me ho supli compaignon deus a bep sort calités,...). 23 c. de 4 v. de 15 p. — in-8°; 4 p.; s. l. n. d. [fin 18^e ou début 19^e s.] (VT).

578 B. — **Disput entre Molarge hac ar C'horaiz.** (1-3). 23 c. [texte amendé par Lédan].

— **Chanson Baccus.** (6-8). 10 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 374 et 375 : l'ex. 375 a le cachet du dép. légal, n° 1, année 1852.)

Une édit. parue en 1838 chez Lédan, a été tirée à 500 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 500).

579. — **Disput etre Molarjes ac ar C'horais.** (Me a garre gout, Corais du,...). 313 v. de 8 p. en général. — in-12; 12 p.; *Imprimet var ar scrit-dorn*, E ty V^{or} Guilmer, Imprimer-Librer, e Montroulez, Guech-all plaç ar pesqet, *bremant ru a Aiguillon, taust da blacen Audiern, hac e traon ru St.Malani.* — 1837 —. (Q, i 43).

580. — **Disput etre Molarge hac ar C'horaiz.** (Bonjour dèc'h-u, va Mignonet, joa ameus ouz ho cuelet,...). V. n° 376.

581. — **Disput entre Pipi a Fanchik divarben ar Republik.** (1-5). 44 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : (*Propriété de l'auteur*). Le Brun Louis.

— **Ingratiri ag injustis ar veleien.** (6-8). 23 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : (*Propriété de l'auteur*) Le Brun Louis.

in-8°; 8 p.; Moulerez, imprimiri A. Chevalier. (VT).

582 A. — **Disput entre Yan an Tregueriad a Loïs ar C'hernevad.** (1-5). *Ton charmant*. 41 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.

— **Aventuriou daou den yaouank deus a ganton Callac. Ar plac'h marvet gant ran galon.** (5-8). *Ton Anavezet*. 31 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun Louis.

in-8°; 8 p.; Montroulez e ty Chevalier, mouler. (J).

582 B. — **Disput entre Yan an tregueriad a Loïs ar c'hernevad.** (1-5). 35 c. [texte de A, duquel on a supprimé les c. 28-29 et 36-41. — 2 c. nouveaux ont été ajoutés à la fin.]; à la fin : *Propriété Keryvin*.

— **Disput choquant savet entre diou vreg divarbenn o ezec'h.** (6-8). *Var un ton charmant*. 18 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Propriété réservée de l'auteur*, Le Gall.

in-8°; 8 p.; Desmoulins, Imp.-Relieur, Landerneau.
(BN, d 66 : cachet dépôt légal, n° 13, année 1905).

583. — **Disput evit eun nosvez souben al les.** (par Guyader, Jean-Louis). V. n° 366.

584 A. — **Disput ha Cantic Entre ar Maro hac an Den dimeet,** voar Ton : *Christenien, abalamour da Zoue*. 40 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; s. l. n. d. [début 19^e s., ou fin 18^e s.; probablement Derrien, à Quimper]. (Q, f 1, 6 et 29).

584 B. — **Disput etre ar Maro hac an Den demezet.** V. n° 584 A. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, f 25).

a) E M., e ty Lédan, e ru ar vur. (VT).

585. — **Disput ha Qentelliou Evit goulen ha rei plac'het da eureuji, pehini a eller da gana evit enem divertissa.** (1-8). *Var ton : Il nous faut pour nous divertir*. 30 c. de 6 v. de 8, 7 et 6 p.

— **Chanson ar c'hi Moustach.** (1-4). *Var un ton caer.* 6 c. de 13 v. de p. diff.

petit in-12; 12 p.; (au pied de chaque chanson :) E Montroulez, e ti Lédan. (R, a 3).

Peuvent se rencontrer séparément à cause de leur pagination à part.

586 A. — **Disput hac Antretien etre ar Juif errant hac ar Bonom Misere pere so en em rancontret tost da Orlean, ha pere so nos-de o vale ac'houdeves assambles.** *Var ton Guers ar Burete.* (1-4). 25 c. de 4 v. de 13 p.

— **Cantic Neve, composet var buez Judas, guinidic eus ar Judee, pehini en deus lazet e Dat ha Map ar Roue, hac eureuget e Vam, ha trahisset hor Salver :** *var ton al Labourer Sul ha Gouel.* (4-8). 30 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; s. l. n. d. [dėbut 19^e siėcle.] (Q, f 31).

- a) E Montroules, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, f 3).
- b) E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, d 24).
- c) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (V, f 11).
- d) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (O).
- e) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. (M, a 6).
- f) E M., e ty P. Lanoė, impr., ru ar Pave. (Q, a 3).
- g) *Disput...* (p. 1); — *Cantic...* (p. 2). — in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

586 B. — **Disput hac Antretien entre ar Juif-Errant hac ar Bonom Mizer Pere zo en em rencontret tos[t] da Orleans ha pere zo noz-de o vale ac'houdevez o daou assambles.** V. n^o 217 B.

Disput nevez etre an Noblanc hac ar Republic evit mis mai 1906. [par G. Merrer]. V. n^{os} 653 C et 568.

587. — **Disput nevez entre Yan a Jannet divar ben an demei.** V. n^o 481 A.

588 A. — **Disput nevez savet etre daou zen iaouank divoar benn eun dimezi.** *Oar eun ton anaveet.* 34 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Pierre Raison. — in-8^o; 4 p.; Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, levrer. (J).

- a) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (Le R).
- b) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (BT).
- c) gd in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 65).

588 B. — **Disput nevez savet etre daou zen iaouank divoar ben eun dimezi.** (1-2). V. n^o 588 A.

— **Chanson nevez var sujet ur Filouter en deus tromplet e Hostis.** (3-4). V. n° 480 A.

— **Chanson Roland.** (p. 4). V. n° 480 C.

in-4°; 4 p. *Quimperlé.* — *Impr. Moderne.* (J).

588 C. — **Disput nevez savet etre daou zen iaouank Divoar benn eun Dimezi.** (1-4). V. n° 588 A.

— **Damon ha Heriet. Chanson moral.** (2 p. n. ch., format in-4°). V. n° 536 A.

gd. placard in-fol°; 4 p. ch. pour la Disput; 2 p. n. ch. pour la 2^e chanson; (au pied de chaque chanson :) Brest. Imp. Le Bozec, à Coat ar Guéven. (J).

589. — **Distro ar Martolod.** V. n° 843 D.

590. — **Distro eur zoudard da di e dud goude seitec vloa servich.** (1-2). (Var don *intaon all lochen*). 7 c. de 8 v. de 8 et 9 p. alt.; à la fin : Taoc. — (au bas de la p. 2 :) Montroulez, imprimiri A. Chevalier, Ru Vrest, 11.

— **Ar Chevalier Rolland d'he bried Isabell.** (1-2). (Var un *ton arveet*). 9 c. de 8 v. de 8 p. (le c. 9 n'a que 6 v.); à la fin : Taoc (1). V. n° 816 B.

— **Guerz truezus var sujet eur vreg devet en beo gant e bugale. Daou guillotinét d'ar bevar varn'hugent a viz genveur 1887.** (1-4). (Var eun *ton meurbet trist*). 28 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 28 :

An ini a neus gret, a[r] reçit a neve,
Var sujet eur famill tud fall a milliguet,
Yan an Taoc e e ano, en lec'h ma renq sina,
A deu d'ho saludi, n'eur dont da finissa.

à la fin : (*Propriété de l'auteur*) Taoc. — (au bas de la p. 4 :) Montroulez, imprimiri A. Chevalier, Ru Vrest, 11.

in-12; 8 p.

(Q, h 15).

591. — **Distro Per eus an arme.** V. n° 795.

592. — **Distruj Lagoubran! — Eur bouldrierenn hag eur ger oll strinket enn œr e kichen Toulon, d'ar 5 a vis Meurz 1899.**

(1) C'est bien à tort que le nom de Taoc figure comme nom d'auteur à la fin de cette chanson. Elle lui est bien antérieure. V. n° 816 B.

71 den maro. — 150 den blesset. 38 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kolaik P. [Pennarun]. — in-4°; 2 p.; Quimper, impr. 18, rue des Boucheries. [de Kerangal]. (Q, h 40).

593. — **Divis etre an Electourien hac an itroun Republiq, gand hanvou ar Gannaded eus a zepartamant Finisterr, da bere, pep kristen mad katholiq a dle rei he voëez evid mont d'an Assamble National a Paris.** (1-2). Var ton *Paotred Pontréo*. 10 c. de 4 v. de 15 p. [p. 3 : liste des candidats]. — in-8°; 3 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan, e traon ru ar Vur. (O).

594. — **Diviz etre eur c'hliant iaouank hag eur riskerez koz.** (par P. Proux). V. n° 540.

595. — **Diwallit, Diwallit Merc'hed !** Son nevez. 10 c. de 4 v. de 9 p.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; St-Pol, imp. Manac'h. — G. Dulac, Successeur. (K).

596. — **Diwoallomp ouz Hitler.** « Savet gant ar barz Francis Moal » (Alc'houéder Leon). 16 c. de 4 v. de 7 et 6 p. alt.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (J).

597. — **Donediguez hep dale an autrou an dug hac an itron an dugues a Nemours e Montroulez.** Var ton : *Chantons l'Hymen, chantons l'Amour*. 11 c. de 8 v. de 9, 6, 7 ou 8 p. [non signé, mais par A. Lédan. — Cette chanson, qui paraît avoir été composée avant l'arrivée à Morlaix du duc et de la duchesse de Nemours, ne présente aucun intérêt local.] — in-8°; 4 p.; E Montroulez, eus Imprimeri Lédan. — Eost 1843. (VT).

a) **Donediguez an autrou...** (sans : hep dale)... — E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. — Eost 1843. (V, d 40).

Emgann spontus Verdun ! (par Ch. Rolland). V. n° 46 B.

598. — **En ker ha var ar mès.** V. n° 795.

599. — **Enterramant an Impalaer Napoleon ar 15 eus a vis querzu 1840.** [par A. Lédan]. V. n° 534 B.

600. — **E tall iliz Sant-Joseph, e Kemper 1881.** 35 c. et diskan de 4 v. de 10 p.; à la fin : Barzer Kerdevot. E Gouel Immacule Conception ar Vere'hez, 1880. [sur l'expulsion des Jésuites à Quimper]. — in-12; 8 p.; Quimper, typ. de Kerangal.

(Q, 10.924).

601. — **Eun demezi gret gant ar vam.** V. n^{os} 401 et 1006 A.

602. — **Eun Histor hirvoudus gret var sujet ar Brezel** [1914]. Ton *Ar Marseillaise*. 11 c. de 8 v. et refr. différ. pour chaque c.; à la fin : Le Reste F. — in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

603. — **Eur Chanson nevez savet var sujet Merch'et Elliant.** 26 c. de 2 v. de 13 p. (chaque v. écrit sur 2 lignes); signé dans le c. 24 :

Mar fell deorch gout merchet yaouank — Piou neus savet ar son — Eun denn a zo dija dall — Malherus evitant.

[par François Benoît?] — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. [1932]. (VT).

604. — **Eur C'himiad E tre eur Zoudard iaouank hag e Vestres, er bloavez 1882, e n'em separi da vont d'ar brezel d'ann Tunisi.** (par Guillaume Merrer). V. n^o 499.

605. — **Eur Gatolikez yaouank taolet kuit eus an Iliz Romen an 10 a vis ebrel diveza, gant Person Trémel, marvet ar 25 a vis gweren en ti eur Protestant.** 2 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : (G. A. C.).

— **Histoar gwirion.** (3-17). Ton : *Gant goad pur eun Doue skuliet.* 59 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Cantik kanet er veret.** (p. 19); à la fin : Trémel, an 8 a vis eost 1879. G. Lecoat.

petit in-12; 19 p.; Montroulez ty J. Mauger, ru e Brest.

(BN, Yn 436 : cachet dép. lég., n^o 50, année 1879).

a) Trede mouladur. — Lanhuon, moulet ty H. Mauger, ru ar Annod. (Q, 10.922).

b) Pederved edition. — Lanhuon, moulet ty H. Mauger, ru an Augustined. (Q, 10.922).

606. — **Ur recit demeus ur malheur neve ariet entre François an Ansien a Jamari Jegou er bla 1836.** V. n^o 268 B.

607. — **Eur Zon nevez savet gallec a brezon nec.** (Var ar ton *Biron, Biron*). 21 c. de 4 v. de 8 p. (les v. 1 et 3, en breton, riment entre eux; les v. 2 et 4, en français, également). — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. (BT)

608 A. — **Eur Vam hag he buguel.** (2-6). War don : *Ni ho salud, Stereden vôr.* 14 c. de 4 v. de 8 p. (tr. fr., p. 3-7); à la fin : J.-P.-M. Ar Skour. — in-8°; 7 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairet (1).
(O).

a) à la fin : I.-P.-M. Ar Scour, *Barz I.-V- Remengol.* — Morlaix, Typographie de J. Haslé. — 1864. (GL).

608 B. — **Eur Vam hag he bugel.** (1-2). V. n° 608 A.

— **Ann durzunel baour hag ar Sparfel Fistoulík.** (3-5). V. n° 24 A.

— **Mez ann dud. — Ar Milioner fals pinvidik.** (6-8). V. n° 72 A.

A la fin de chaque pièce : I.-P.-M. Ar Skour, *Barz I.-V. Remengol.*
— in-8°; 8 p.; *Moulet e Montroulez, e ty J. Hasle.* — 1864. (O).

609. — **Eurustet Pautr ar guin.** V. n° 455 A et 311 A.

610. — **Evurustet ar Veleien.** (par Le Brun). V. n° 423.

611. — **Exempl erruet gant un Den nevez demezet. Var un ton trist.** 49 c. de 6 v. de 8 p. — petit in-12; 12 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.
(V, f 15).

On retrouve cet **Exempl** dans la coll. Penguern, t. 90, f°s 11-21, sous le titre : *Gwers ar Gwign.* M. P. Le Roux l'a publié dans les *Annales de Bretagne*, XV, p. 144-160, avec une trad. franç. — Le texte de la publication Lédan permet de corriger les passages que n'avait pas compris ou qu'avait mal retenus la chanteuse de Penguern, Jannton ar Charlez, filandière de Taulé.

612. — **Exempl eus a un den a Jugon, pehini a verzas e Jubile.**
V. n° 296 A.

613 A. — **Exempl ha Puniton Eus a eur Plac'h yaouanq, pehini e deus bet ar grueldet da laza e fêvar C'hrouadur, condaonet da veza crouguet ha dêvet er guêr a Roazon. Var eun ton nevez.** 30 c. de 4 v. de 12 p. (dont les 9 dern. c. de Reflexion). — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.
(VT).

- | | |
|---|------------|
| a) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. | (G, b 7). |
| b) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave. | (G, a 6). |
| c) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. | (M, a 27). |
| d) E M., e ty A. Lédan, ru ar Pave. | (V, d 45). |
| e) E M., e ty Lanoé, imprimer, rue ar Pave. | (Q, a 12). |
| f) E M., e ty Lanoé, ru ar Pave. | (J). |

(1) Probablement tirage à part, la pièce ayant paru dans le journal imprimé par Th. Clairet, *le Publicateur du Finistère*, n° du 21 mars 1863.

g) **Ar Plac'h libertin. Exempl ha...** — in-8°; 4 p.; s.l.n.d. [Jourand, à Brest.]. (VT).

h) Souvestre, *Les Derniers Bretons*, édit. 1836, II, 260-264 : **l'infanticide**. qqs. c. seulem. — Ce texte a été supprimé dans les éditions postérieures, de 1843 (en un vol.), de 1854 (en deux vol.).

613 B. — **Exempl a punition deus eur Plac'h yaouanc libertin pehini en deus bet ar grueldet da laza e fêvar grouadur condaonet da veza crouguet a dêvet ar (sic) guer a Roazon.** V. n° 750 B.

614. — **Exempl ha Punition nevez arruet gant eur pec'her mechant peini en devoa entreprenet hada canap ha pis deis ar Iaou Basq, hep caout aon rac punition Doue, arruet en Meaux, en Brie, troet a hallec en brezonec.** Var don *ar plac'h yaouanc a Escopti Roason*. 44 c. de 4 v. de 13 p. — in-8°; 4 p.; *Imprimet e Montroulez, e ty J. Haslé.* (Roz).

615. — **Expiation torfedjou Yan Combot Guillotinet e Montroulez an 28 a vis Ebrel 1893.** (p. 1). 28 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Yvon. — **Guerz muntrezerez Francesa Jaffres, intanves Tanguy, ac e merc'h Jeanny. Yan Combot Barnet d'ar Maro gant Lesvarn Kemper an 2 a Chœrver 1893.** (p. 2). 49 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Yvon. (*Propriété de l'Éditeur*).

in-fol°; 2 p.; à la p. 2, trois gravures sur bois; — Montroulez, eus an Imprimiri P. Lanoé, 7, ru ar Pave, ha 38, ru ar Vur. (BN, a 28).

616. — **Explication deus a vizerrio Paris enn pad he sieg laquet enn rim gant Iann ar Minous.** Voar don *Trahison Bazaine*. 39 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.; signé dans le c. 39 :

Ha piou bennag a dezir clevet — Piou e zeo ar c'hompositer — Deus ar recit-man a meus canet, — Diraroc'h (sic) aman, ma breudeur; — Me a responto buan dean, — Vel ma rafen da bep hunan — Hen deus ann heur herie da vean, — Hanvet, dre-oll, Ar Minous, Iann.

in-4°; 2 p.; Lannion, Veuve Le Goffic, imprimeur-libraire. (O).

617. — **Fallagries ar Gommun ru en Paris** (par Jean-Marie Leneindre). V. n° 1079.

618. — **Fanch ar Potr koant.** Son ha Ton nevez. 16 c. de 4 v. de 6 p. (vers 1 et 3 en breton, 2 et 4 en français); à la fin : Charlez Mercier. — in-4°; 1 p.; Imp. G. Dulac, Saint-Pol. (K).

619. — **Fistoulik.** — Kanaouen neve great gant eur C'hernevot ha kinniguet gant-han da gement **Fistoul, Fistoulez, Fistouler, Fistouleréz, Fistoulik, Fistoulikez** a zo en Breiz, mar deus, siouas, en-hi ouспен unan !... (1) Var ton : *An hini goz eo ma dous.* 42 c. de 2 v. de 8 p., et refr. rit. de 2 v. (pour les c. 40-42, le refr. est emprunté à Brizeux); à la fin : J.-P.-M. Ar Scour. — in-12; 8 p.; Morlaix, Impr. de V. Guilmer. (O).

a) 45 c. (les c. 30, 31, 40 ont été ajoutés). — Lannion, Imp. de J.-F. Le Goffic, libraire. (O).

b) 47 c. (les c. 14 et 25 ont été ajoutés). — Guingamp, Le Goffic, Imprimeur-Libraire.

(BN, Yn 385 : cachet dép. lég., n° 86, année 1863).

c) 52 c. (les c. 7, 35-37, 46-48 ont été ajoutés; mais les c. 22 et 53 de l'édition b) ont été supprimés). — Morlaix, Typ. de J. Haslé. (O).

620 A. — **Frajilite an dud yaouanc.** (p. 1). *Var eun ton rigolo.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Corentin Bouard.

— **Ar Pillaouer.** (p. 2). V. n° 78 A.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(Q, h 66)

620 B. — **Fragilite an dud iaouank.** (p. 1). V. n° 620 A; à la fin : Corentin Buard (*sic*), et *Tous droits réservés* : Nicolas Rouzaut.

— **Chanson nevez — Boked an eured.** (p. 2). (*War eun ton anavezet*). 12 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Guillermic.

in-4°; 2 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix.

(O).

a) s. l. n. d.

(O).

b) s. l. n. d.

(K).

620 C. — **Fragilité an dud yaouank.** V. n° 800 A.

621. — **Galloud ar Paizant.** 37 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Ar « Gwir gok ». — in-8°; 4 p.; Carhaix. — Imp. du Peuple.

(DB).

622. — **Gambetta — He varo.** (1-5). 34 c. de 4 v. de 8 p. [par Mikeal Quéinec].

(1) Sur la querelle qui mit aux prises J.-P.-M. Lescour et l'abbé Quey nec, recteur du Ponthou, voir l'art. de Jaffrennou, « La Presbytéro-bardomachie » ou la guerre en chansons entre un prêtre et un barde il y a 68 ans. (*Consortium breton*, mars 1928, p. 234-240). — Jaffrennou, dans son article, a publié une autre pièce, également intitulée *Fistoulik*, différente de celle-ci : « *Fistoulik. Kanaouen savet var Botr ar Ponthou, teod fall ha divez* » (17 c. et un refr. de 4 v. de 8 p.).

— **Buez ha maro an Aotrou Jegou, Vikel-Vraz e Kemper.** (5-8).
Ton : *Eun Doue ebken adori*. 22 c. de 4 v. de 8 p. [par Mikeal Quéinec].

in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti Ar de Kerangal. (VT).

623. — **Gavoten Matelin ann Dall.** 10 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Iann Karer Labourer-douar. A la suite 2 tercets de 8 p., signés : Kermarker, Barz Breiz [H. de la Villemarqué], et datés : E Keransker, 1 a viz du 1865. — in-4^o; 1 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairet [1865]. (Le R).

Genovefa ha Benoni. V. n^o 142.

624. — **Giniveles ar prinç Napoleon, mab hon impalaer.** (1-2).
Var ton *Cantik Sant Ervoan*. 35 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Pierre Derrien.

— **Kimmiad Soudardet yaouanek Montroules d'ho zud, arok partial.** (2-4). Var ton : *Adieu, Pontreo*. 25 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; signé dans le c. 25 :

Bréman m'oc'h eus c'hoant da glévet — Piou eze zur han hini — En deveus var ar plaç rimet — Comzou caër an disparti, — Yan Boupon eze hano — Deus a ganton Montroules — En deveus rimet anezo — Goude e goan eun nosves.

à la fin : Yan Poupon.

in-4^o; 4 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (BN, c 117).

625. — **Glac'har un intanv yaouanq, deus Mael-Keraès, en occasion deus maro he bried, aruet en 19 a Ebrel er bloa 1842.**
Var don *Son Cloarec Moguérou*, ou autre. 14 c. de 4 v. de 12-13 p.; à la fin : Kervourou, Mael-Keraès, an 30 a vis Maë, 1842. Louis Héry. — in-12; 4 p.; E Montroulez, e ty Lédan, Imprimer-Librer, e traon ru ar Vur. (VT).

626. — **Glac'har-gun.** — **Grég ar Merdéad. Kan glac'harus.**
19 c. de 4 v. de 8 p. (avec tr. fr.); à la fin : Rannow (Rannou). — in-4^o; 2 p.; Moulet gant Ar Goffic, e Lanhuon. (GL).

627. — **Gouel ar Republik.** Var don : *Gwerz ann otro Lay* pe ton : *Kelven*. 41 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Eur barzik kos soudard. — in-8^o; 7 p.; (au bas de la p. 7 :) 782 — Saint-Brieuc. Imprimerie L. Prud'homme. (O).

628. — **Gwel Herry Pemp**. V. n° 181.

629. — **Gouel Sant Barthelemy ar chass. — Kimmiad var ar sort a reserv dezo lezen an daou a viz mae 1855**. (1-4). Var ton : *Noël, Noël, da Nedelec*. 15 c. de 8 v. (4 v. de 12-13 p., et 4 v. de 6 p.); à la fin : Le Hir, soldat au 91^e de ligne.

— **Canaouen nevez var an Hent-ouarn**. (5-8). Var an tòn gallec : *Tu veux danser, tu danseras Foi de Français, papa Nicolas*. 26 c. de 6 v. de 8 p. env.; signé dans le c. 26 :

An hini an d'eus ar zoun-mâ gret, — A zo bepret has a speret, — Eur Zoudard en devoa re amzer, — Claon var e vele en hospital Quemper — Ne c'hortos nemert caout diou-askel Icar — Evit ober concuranç da Nadar (1).

à la fin : Le Hir, Soldat au 91^{me} de ligne.

in-8°; 8 p.; Moulet è Montroulez, è ty J^s. Haslé, Imprimer ha Levrier, ru a Aiguillon, 8. — 1866. (R, b 3).

a) *Ar Chass*. (1-4). — *Canaouen...* (5-8). — (au bas de la p. 4 :) Moulet e Landerne, e ty Desmoulins, rù Lafayette, 7. — 1914 — (au bas de la p. 8 :) Landerneau Imp. Desmoulins. (KL).

630. — **Goelit an daou Napoleon**. [par A. Lédan]. V. n° 534 A.

631. — **Gourenadek Kemperlé d'an eil zul a viz Eost 1928**. (par Ch. Rolland). V. n° 806 B.

632. — **Groeg ar Cheminod**. (par F.-M. An Huel = Luzel). V. n° 828 A.

633. — **Guenole ar Fur**. (par Visant Coat). V. n° 78 A.

634. — **Guerz**. (Tostaït, calonou sansibl, silaouit gant silanç,...). V. n° 692.

635. — **Guerz a Merzerinti eur Plah yoane pinvidic deuz Poitiers pehini zo bed delhet gant e zud pad pemp vloas varnuguent neur hovarn ema braima en hospital**. (1-2). Ton *Guers Catherine*. 23 c. de 4 v. de 8 p.

[avant cette Guers se trouve, à la même p. 1 : Complainte sur la Martyre de Poitiers — 25 années de captivité par sa mère — en français, 5 c. et 5 refr.]

(1) Nadar, célèbre photographe parisien, avait fait plusieurs ascensions en ballon

— **Chanson Mari-Louis.** (3-4). Var don *Fantic Coant.* 167 v. (mauvaise disposition des c., quelquefois 12, 10, 8 ou 6 v. par c.). V. n° 383 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 63).

636. — **Guerz a nevez composit var ar varn a goudaon Yvon Renaot a Louise Egon dar maro.** Var ton : *Habitantet a Vreiz.* 26 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 4 p.; Typ. d'A. Proux et Comp., rue Neptune, 10, à Brest. (A).

Gwerz an aotrou sant Gouenou... V. n° 278 a.

637. — **Guerz an daou griminal. Torfed Plougastel.** (par Visant Coat). V. n° 410.

638. — **Güerz an Demezel La Faill Pehini a voa bet diveziet.** Var ton : *Va Flaneden zo caled.* 52 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez e ty Lédan e traòn ru ar Vur. (M, a 23).

639. — **Guerz ann dud krougued Pe ar re en em laz ho-unan ker stank hirio.** (par Mikeal Quéinec). V. n° 729.

640. — **Guerz an Ene daounet.** V. nos 268 A et 749 C.

641 A. — **Guerz ann Eskop gwenn, An Aotrou Joseph-Mari Gravran, maro e Kemper, ann deiz kenta a viz C'houevrer 1855, d'ann hoad a eur bloaz ha tri-ugent.** (1-5). War don : *Gwerz Santez Anna Wenet.* 49 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour.

V. *Telenn Remengol*, p. 16-36.

— **Ann Aotrou Per Kerloc'h, person Hanvec, maro ar 17 a vis guenver 1860.** (p. 8). Var don : *Eun Doue ebken a adori.* 6 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour.

V. *Telenn Remengol*, p. 52-54.

in-8°; 8 p.; pas de signature, mais au bas de la page 5 : Propriété de l'Éditeur : J. Haslé. (O).

- a) Imprimet e Montroulez, e ty J. Haslé. (O).
 b) Montroulez, enn ty J. Haslé, Imprimer ha Levrer. (Le R.).
 c) (1-7; 7-8); M., enn ty J. Haslé, Imprimer ha Levrer. (V, a 14).
 d) (1-7; 8); Brest, Imp. F. Halégouët. (BN, c 121).

641 B. — **Gwerz ann Eskop gwenn, an Aotrou Joseph-Mari Gravran, maro en Kemper, ann deiz kenta a viz c'houevrer 1855, d'ann hoad a eur bloas ha tri-ugent.** (1-6). V. n° 641 A.

— **Recit composet a nevez var sujet un evenamant arruet gant eur Cure santel eus a Escopti Milan.** (6-8). 23 c. (par Yan ar Guen). V. n° 952 A-B.

in-8°; 8 p.; Landerneau. — Desmoulins, Impr.-Libr.-Rel. (O).

642. — **Guerz an Hilda. — C'huec'h ugent den beuzet e kichen Sant-Malo, En ho mesk pevar ugent Breton deuz Leon.** 41 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kolaik P. [Pennarun]. — in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [très probablement : Quimper, imp. 18, rue des Boucheries [= de Kerangal]. (O).

643. — **Guerz an Itron Varia an Enez a baros Goudelin.** (1-7). 55 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 55 :

Adgret ha copiet er bla seiz ha tri-ugent,
An de quantan 'vis mae, evit rei da entent,
Gant Pierr ar Bars, eun den fur ha prudent,
Vit espliq miraclou hon Mam oll buissant.

in-12; 7 p.; Lanhuon, intanvez *Ar Goffik, levrer.* (R, e 3).

644. — **Gwerz ann Otrou Zant Lubin, patron Illiz Moëlou.** 30 c. de 4 v. de 13 p. Imprimatur daté : 22 a viz even 1885. — in-12; 4 p.; 685. — Saint-Brieuc, Imp. L. Prud'homme [juin 1885]. (J).

645. — **Guerz an Titanic — Pemzek kant den beuzet d'an noz etre ar bevarzek hag ar bemzek a vis Ebrel 1912.** 36 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kolaik P. [Pennarun]. — in-4°; 2 p.; Quimper, imp. 18, rue des Boucheries [de Kerangal]. (GL).

646. — **Gwerz ar Brezel vraz (1914-1918) Gant Ywan Ar Bek, bourg Poullaouen.** Ton : *Ker-Is* (Souvestr). 45 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Ywan Ar Bek, *bourg Poullaouën (Kerne-Uhel)*. Poul-laouën, miz Even 1926. — in-4°; 2 p.; Quimperlé, impr. Léon Le Berre. (J).

Gwerz couronnée au Concours de la Fédération régionaliste bretonne (1926).

647 A. — **Guerz ar Garnel.** (Demp d'ar garnel...). V. n° 750 A, et également n° 257.

647 B. — **Guerz ar Garnel**. V. n° 750 A. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (Q, h 67).

Goers ar pevar Malheur. V. n° 278.

648. — **Gwerz ar President Doumer lazet a daoliou revolver gant eur Russ hanvet Gorguloff**. — Son nevez savet gant ar barz Francis Moal ha François Stephan, an daou ganer kastellad. 14 c. de 4 v. de 7 et 6 p. alt. — in-4°; 1 p.; St-Pol, imp. Manac'h — G. Dulac, Successeur. (J).

649 A. — **Gwerz ar Roue Gralon ha kær Is**. (3-8). Var ton *Judic ac Holofernez*; pe var ton *Bocen Elliant*. 62 c. de 4 v. de 8 p.

Aux p. 1-2 : Ar Roue Gralon, kær Is ac ilis miraculus an Itron Varia Remengol. Texte en prose. V. Lescour, *Telenn Remengol*, p. 170-178 : Note et Eclaircissements.

— **Peden ar Roue Gralon d'an Itron Varia Remengol**. (p. 8). 2 c. de 4 v. de 8 p. [par Lescour. V. *Telenn Remengol*, p. 130].

in-8°; 8 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion (DB).

Cette édit., parue en 1853 a été tirée à 2000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917 p. 506).

- a) Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (O).
- b) *Lanhuon, intanvez ar Goffic, imprimer.* (G, e 65).
- c) Lannion, impr. J. Mauger-Le Goffic. (O).
- d) *Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.* (Le BZ).
- e) Mss. Lédan, VIII, 335-338.
- f) gd in-fol. (560×320 millim.); 1 p.; A. Lajat, Mouler, Montroulez [1909]. (Q, i 66).
- g) gd in-fol. (585×365 millim.); 1 p.; s. l. n. d. (K).
- f) et g) reproduisent, au milieu du texte en prose qui précède la gwerz, un dessin à la plume de L. Le Guennec, daté de 1909, représentant S^r Guénolé et Gralon fuyant à cheval devant les flots, et Gralon y précipitant sa fille Dahut.
- h) *Montroulez, Imprimet e ty J. Haslé (1).* (O).
- i) *Montroulez, Imprimet e ty M^{me} Haslé.* (J).
- j) 1887. Morlaix, typographie J. Letreguilly. (VT).
- k) Morlaix. — Imprimerie J. Letreguilly. (Q, h 19).
- l) Sous le titre : *Ker Is hag ar Roué Grallon*. Olivier Souvestre a publié cette gwerz (60 c.) avec tr. fr., p. 57-71 du vol. *Mikael, Kloarek breton* (Paris, Poulet-Malassis, 1862; in-12; 225 p.)

649 B. — **Gwerz ar roue Gralon ha kear Is**. (1-3). V. n° 649 A.

— **Kantik Itron Varia Remengol**. (p. 4). *Var an ton komun*. 15 c. et diskan de 4 v. de 8 p.

in-4°; 4 p.; Moullérez ar Bobl — Keræz. (O).

(1) Les édit. qui suivent ont pour titre, à la p. 1 : *Kear Is, ar Roue Gralon, hag ilis miraculus ann Itron Varia Remengol*. Mais le texte en prose reste le même.

650. — **Guerz ar Seiz Sant, en parous Plouaret.** *Var an ton ordinal.* 54 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (G, d 53).

- a) **Guerz ar... en parous ar C'hos-Varc'hat** (1). — Lanhuon, e ty Ar Goffic, Mouler-Levrer. (G, d 54).
 b) Lanhuon, en ty Ar Goffic, Mouler-Levrer. (D^r Le G).
 c) E ty Ar Goffic, e Lannuon. (V, b 23).

651. — **Guers ar seiz torfed cometet gant Ian Harmant, er memes nosvez, ha barnet d'ar maro e Lez-ar-Lez-Varnou.** (par Guillaume Merrer). V. n° 713.

652. — **Gwerz ar sous-marin « Prométhée »** savet gant ar Barz Kastellad Francis Moal (Alc'houeder Leon). 3 c. de 11 v. de 8-7 p., et diskan (8 v. de 8 p.) différ. pour chaque c. — in-8°; 1 p.; Imprimerie G. Dulac, Saint-Pol-de-Léon. (J).

653 A. — **Guerz ar Vesventi.** (1-3). Ton : *Araok ann Taolennou.* 44 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

— **Mari-Lois Treguer, lazet gant he goaz, Iann-Fanch Couchouron, e Pen-ar-Pont, en Irvillac, ar bevar a viz kerzu 1886.** (p. 4). 19 c. de 4 v. de 8 p.

in-4°; 4 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (VT).

653 B. — **Ar Vesventi.** (1-2). *Var eun ton nevez.* 42 c. (manquent les c. 43 et 44 de l'édit. A).

— **Gwerz Combot.** (3-4). 22 c. de 4 v. de 8 p. (les 21 premiers c. appartiennent à **Torfet Taulé**, par Mikeal Quéinec. V. n° 1091).

in-8°; 4 p.; s. l. n. d. (J).

653 C. — **Ar Vesventi.** (1-2). V. n° 653 B.

— **Disput nevez etre an Noblanc hac ar Republic evit mis mai 1906.** (3-4). *Var eun ton excellent.* 31 c. de 4 v. de 13 p. [Manque le c. 32, où Guillaume Merrer avait signé. V. n° 568].

(1) Ar C'hos-Varc'hat (Le Vieux-Marché) maintenant commune, faisait partie de Plouaret comme paroisse jusqu'en 1860, et comme quartier ou lieu-dit jusqu'en 1866.

— **Chanson ar zouben ar laez nevez composet er blavis** (sic) 1906. (p. 4). *Voar un ton divertissant*. 20 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin : Guillermic.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (DB).

653 D. — **Ar Vesventi**. *Var eun ton nenez* (sic). 42 c. — in-4°; 2 p.; Desmoulins, Imp.-Relieur. Landerneau. (O).

653 E. — **Goers ar Vesventi**. 8 c. de 4 v. de 8 p. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (K).

Impression, faite par un illettré, qui avait seulement retenu ces 8 c. de la gwerz de Mikeal Quéinec.

653 F. — **Chanson ar Vesventi**. 12 c. de 8 v. de 8 p. — à la fin François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1933].

Ces 12 c. de 8 v. sont un démarquage de la gwerz de Mikeal Quéinec.

654. — **Gwe[r]z ar Vrezel**. *Var ton : ar Roue Gralon*. 27 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Perrine Corre. — in-8°; 4 p.; Imp. Desmoulins Landerneau. (KL).

655. — **Guerz Brezell Madagascar**. (1-4). *Var eun ton anavezet*. 18 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Vissant Coat.

— **Guerz Jannet d'Arc Guerc'hes ha Merzeres**. (5-8). *Var eun ton anavezet*. 18 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Vissant Coat.

in-12; 8 p.; Morlaix — Imp. Lanoé, 7, rue Carnot. (R, c 17).

656. — **Gwerz Brezel 1914**. — **Ar Vretoned d'an tan**. *Var don kaer An Alarc'h* (Barzaz Breiz), air noté. 27 c. de 2 v. de 8 p.; le diskan est celui d'*An Alarc'h*; à la fin : Pierre Jaouan. (1) — in-4°; 1 p.; Moullet e ty Lajat, 31, ru ar Feunteun, Morlaix. (GL).

657. — **Guerz Buez eur plac'h yaouank zo bet condaounet teir guech d'ar prison vit muntra he bugale**. (par Guillaume Merrer). V. n° 711.

Gwerz Combat. [par Mikeal Quéinec]. V. n° 653 B.

657 bis. — **Gwerz Caserio Santo Munttrer ar Presidant Carnot Dstrujet en kear Lyon, ar 16 a viz Eost 1894**. (1-2). *Var eun ton anavezet*. 19 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Vissant Coat.

(1) En réalité l'auteur est F. Gourvil.

— **Merc'hed Lokenole.** (p. 2). à la fin : Dastumet gant Visant Coat. V. n° 78 B.

— **Ar Marseillaise** [en breton]. (p. 2). Var ton : *Allons, enfants de la patrie...* 7 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt. et refr. de 2 v. de 12 p. gd in-fol°; 2 p.; *Moulet e Mo[n]troulez, e ty Pipi Lanoë*, 7, ru Carnot, hag 41, ru ar C'hastel. (O).

658. — **Guerz Composet a neve d'an Itron Varia Guir-Sicour, a Voengamp Bars er bloas 1859.** Voar don : *Vexila Regis.* 87 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans les c. 83-85 :

An hini neus ar c'hantic-man gred — Allas a neus neubet a speret; — Na voar na scrifan na len — Dre se neus neubet a sqient.

Fanch ruinet eo hanvet — En traou Zreo-Vian bet ganet — Hac en Ilis Goengamp badezet — En Gras ra breman e retret.

En quichen Kerranno, medi e dy — Eur marc'hadour patissiry — Ha mar neus netra drouq composet — A c'houlenn iscus ous an asistantet.

in-4°; 2 p.; En ty Ar Goffic, e Lannuon. (O).

a) in-4°; 4 p.: *Lanhuon, intanvez Ar Goffic, imprimer.* (VT).

659. — **Gouertz Composet a neve voar sujet an Tourmancho a so bet er bloa 1836.** (par Yan ar Guen). V. n° 1000.

660. — **Guerz composet a nevez var sujet ar c'hlévet bras.** (par Yan ar Guen). V. n° 508.

661. — **Guers composet a nevez var sujet ar malheur erruet e Montrouès, gant Tour an Itron Vari ar Vur o couea** [l'événement s'est produit le 28 mars 1806]. Var ton : *Disput etre ar Maro hac an den demezet.* 30 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 8 p.; E Montrouès [c'est tout ce qu'il est possible de lire de la signature de l'imprimeur, les marges des feuillets sont en mauvais état et arrangées.] (Roz).

a) Mss. Lédan, VII, 112-118 : à la fin, le nom de : Yan ar Guen.

Guerz composet a neve var sujet un evenamant êruet gant ur c'hure santel a Escopti Milan. (par Yan ar Guen). V. n° 752 A, et aussi 952 A.

662. — **Guers composet a nêve var sujet ur Maleur êruet en bourg Plestin, er 17 a viz Du 1817.** V. n° 697.

663. — **Guerz composet a nevez var sujet ur malheur erruet en Naonet, er bloa 1822, Imprimet er bla 1838.** (1-6). *Var un ton nevez.* 42 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 42 :

Quement-mâ assistantet, n'e dint qet fablennou,
 An histor-mâ so tennet divar ar c'hêloyou,
 Un den o clêvet o lenn, en deveus o rimet,
 Evit dont d'e fublia etouez ar vretonet.

— **Chanson composet a neve voar sujet daou den yaouanc.** (Dibab a rin, mar gallan, ur moyen excellent Da composi ur chanson...). (7-11). *Voar un ton neve.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 :

An hini en deus composet ar ganaouen neve
 En deus gret meur a hini, hac en nos hac en de,
 Hac a so breman oajet tri bla ha tri-uguent;
 Yan ar Goen eo e hano, hac er parc hac en end.

in-8°; 11 p.; (au bas de la p. 11 :) *E Montroulez, eus a Imprimiri*
 Vor *Guilmer.* (O).

664. — **Guerz Composet a nêve, var sujet ur marichal maleurus.** (1-4). *Var eun ton neve.* 19 c. de 4 v. de 13 p.

Le maréchal voulait fondre un crucifix. Châtiment, torture.

— **Guerz Nêve, Var sujet eur Maleur êruet gant eur Guêr hac eul loden eus ur Broving eus ar Suiss.** [1818]. (1-4). *Var ton Cantig ar Burete.* 19 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; (au bas de chaque p. 4 :) *E Montroulez, e ti Lédan,*
e traon ru ar Vur. (Le BZ).

665. — **Gouers composet a neve voar sujet eur plac'h yaouanq, noadet a seitec vla, hanvet Mari-Oliv Rouxel, pehini a so bet assassinet gant Job ar Poullen, ebars en Milin ar Pont, en Plouisy-Gouengamp, ar zeisvet a vis ebrel 1850, en pad an ofern bred.** *Voar don Negociant an Naonet.* 38 c. de 4 v. de 13 p. — in-8°; 4 p.; *Gouengamp, Ervoan Tanguy, Mouler.*

(BN, Yn 389 : à la p. 1, la date 1850 en chiffres rouges mobiles).

Edit. tirée à 2000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 505).

a) in-8°; 4 p.; *E Quemper, moulet gant E. Blot, mab.*

(BN, Yn 390 : cachet dép. lég., n° 11, année 1851).

Edition tirée à 2000 ex. pour le compte de Jacqueline Le Cor, marchande de chansons : déclaration de l'imprimeur Blot, le 11 janvier 1851. (Comm. M. D. Bernard).

666. — **Guerz Composet var sujet an daou vreur infan, Fanch ha Mathias Lhereec, unan oajet a bévar bloas vernuguent hac eguile eus a drivac'h, pere o deus bet ar grueldet da laza o zad,**

d'ar zadorn arauc Foar an Nec'h Montroulez, an 12 eus a vis Here 1839. Var ton *Güerz Marsaud*. 63 c. de 4 v. de 12 p. (dont 13 c. de Reflexionou). [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (R, a 33).

a) Var ton ar *Plac'h libertin*. A la fin : A. Lédan. (Mss. Lédan, VII, 203-216).

667. — Guers, Composet a nevez, var sujet tri den hanvet Jan Guilchin, Maharit Riou, e bried, ha Susanna Riou, o nisez, eus a baros Plouguiel, a so bet assassinet gant Jan ha Laurans Tregoat, demeus ar memes paros, er blavez 1798. 42 c. de 4 v. de 13 p. (manque le 3^e v. du c. 31). — in-8^o; 8 p.; s. l. n. d. [peut-être Guilmer, à Morlaix]. (VT).

Une autre (?) Gwerz sur le même sujet a paru chez Lédan. Luzel en a donné la traduction (38 c.). V. ms. 3342 de la Bibl. Nat., Nouv. acq. franc., f^os 448-450.

V. également E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, I, 185-187 : Les Trégoat.,

Gwerz Diwar-benn Disparti an Iliz hag ar Gouarnamant.
V. n^o 745 A.

668. — Gwerz Edouard Brière neus bet ar galon da lac'ha e bemp buguel. Barnet d'ar maro gant Kour d'Assis Chartr' en 23 a viz Kerdu 1901. (1-2). *Ton trist*. 39 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.

— Complainte de Brière assassin de ses cinq enfants. (3-4) en français; signé : Jean-Marie Kerahès.

in-4^o; 4 p.; Morlaix. — Imprimerie A. Chevalier, 29, rue des Fontaines. — Morlaix. [1902]. (J).

669. — Gwerz en honor d'an Autrou Sant Maudez, ermit, patron deus a baros Lanmodez ha deus paros Coatascorn. (p. 1).
Var ton : *Glac'har ar Verc'hes*. 25 c. de 4 v. de 13 p.

— Gwerz war sujet ar C'horf hac an ene. (p. 2). 24 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 24 :

Mar peus c'hoant da glewet brema — Piu a neus rimet ar wers-ma :
— Eun den divalo a speret — En Lanhuon domicillet.

in-4^o; 2 p. (au bas de chaque p. :) Imprimerie de J.-F. Le Goffic,
Libraire à Lannion. (O).

a) (au bas de la p. 2 :) Lanhuon, intanvez Ar Goffic, mouler. (O).

670. — **Guerz en honor da Sant Cado, Escop ha Merser, Composit gant Efflam l'Hostis, a bares Plestin, ha roet da imprima gant unan eus e vugale.** Var ton : *Guers Sant Efflam*. 50 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; E Quemper, eus a Imprimiri S. Blot.

(V, b 25).

a) E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan [fils].

(R, c 2)

671. — **Gwerz Ernest Renan a Landreger — gant Kan broaduz Breiz.**

War Renan. (3-13). (*Neuz forz pe seurt ton hir, vel hini « Ma c'halon a zo fraillet » de Proux*). 80 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Ch. Rolland. Gwerliskin, 23 Eost 1903.

Kan broaduz Breiz. (14-15). (*Ton neve deud deuz Breiz-Veur*). 10 c. de 4 v. de 11 et 8 p., et diskan différ. pour chaque c.

in-8°; 15 p.; Imprimerie M^{me} Chevalier, 29, rue des Fontaines — Morlaix. (O).

672. — **Guerz eur Belek dal Hed 27 vloaz An Aotrou de Ségur.** (1-5). Ton : *Guerz an Aotrou Graveran*. 32 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Eur Glazic [Mikeal Quéinec].

— **Kantik Breuriez Sant-Frances-a-Sal.** (5-7). Ton : *O Kalon sakr*. 15 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Eur Glazic.

in-12; 8 p.; Quimper, typ. de Kerangal. (Q, a 40).

673 A. — **Gwers eur bugel so bet merzeriet a mouguet gant he lestad Pipi Yvinec.** (1-4). 25 c. de 4 v. de 13 p.

— **Recit terrubl var sujet eun den a deus bet laeret ag akuzet deus beza laket an tan ha lac'het.** (5-8). 25 c. de 4 v. de 13 p.

A la fin de la « Gwers » et du « Recit » : Propriété de l'auteur et tout droit réservé, Louis Le Brun. — in-8°; 8 p.; Moulet en ti A. Chevalier, 11, ru Vrest, e Montroulez. (Q, 10.723).

673 B. — **Gwerz eur bugel so bet merzeriet a mouguet gant he lestad Youen Yvinec.** (1-2). 25 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Eun troc'her moc'h.

— **Gwerz Yvon Terrec En em grouget e prison Quimper, ar 6 a vis Eost 1891, gant aon rag he jujamant.** (3-4). 24 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Eun troc'her moc'h.

C'est, sous un autre titre, le *Recit terrubl....* p. 5-8 de 673 A : le c. 25 a été supprimé.

in-8°; 4 p.; Brest. Imp. E. Jourand, 91, rue de Paris. (GL).

A. — **Guerz Fanchiq ma mignon.** (1-2). Var ton : *Va flanden zo caled.* 31 c.

Sous un titre différent c'est la *Gwerz var sujet distro eun den yaouanq partiet gant ar guenta requisition.* V. n° 749.

— **Eveillez-vous.** (p. 2). Chanson française. 10 c. de 4 v. de 8 p. gd in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).

B. — **Guerz Fanchiq ma mignon.** V. n° 481 A.

674. — **Guerz Gabriella a Vergy.** *Var an ton Gallec.* 22 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt. [par A. Lédan]. — à la fin, cette note : « An torfet horrupl-mâ en devoa lec'h er bloa 1191, dindan rën *Philip-August*, Roue a Franç. » — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (R, a 37).

C'est une imitation d'une chanson française.

L'édition parue en 1830 a été tirée à 2000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917 p. 498).

a) Mss. Lédan, III, 459-469. à la fin : A. Lédan.

675 A. — **Gwerz Garen ar Bris.** (1-2). *Var eun ton trist.* 12 c. de 10 v. de 8 p. ou plus.

— **Ar Memez tra.** (p. 2). 8 c. de 4 v. de 13 p.

Ces 8 c. sont pris dans la chanson de P. Proux : *An amzer guech all ac an amzer breman (Canaouennou gret gant eur C'hernevod.* V. réédition par Jaffrennou, p. 143-145), dont on a retranché les couplets un peu risqués. Par rapport au texte complet, les couplets reproduits ici sont : 1-5, 8, 10 et 14.

in-4°; 2 p.; *Lanhuon, en ti intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.* (G, e 22).

675 B. — **Gwerz Garen ar Bris.** V. n° 492 C.

676. — **Guerz Gathel-gollet. An dra-mâ zo erruet er guær a Itara, en Indes-sav-eol, er bla 1560** (1). 40 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 401).

(1) On trouve cette gwerz, sous le titre : « Melezour d'an dut yaouanc, tennet en ul Lev'r composet gant an Tat Melrio » (40 c.), p. 44-48 de *Canticou spirituel da zisqui an hent da vont d'ar Barados.* Composet gant an Tat Julian Maner,... (in 12; 120 p.; E Quemper, E ty Y. J. L. Derrien, Imprimer ha Librær d'ar Roue ha d'an Escop'ty; s. d.).

- a) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (Q, a 1 et 6).
 b) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (O).
 c) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (O).
 d) Montroulez — e ty Lanoe, ru Vras. (R, c 15).
 e) gd in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (VT).
 f) Exempl ha Puniton Eruet en eur guêr, en Indes, er bloavez 1743. (Mss. Lédan, VIII, 68-76).

677. — **Guers græt a neve en henor da Sant Mauriç.** (Catal. V^e Le Goffic, p. 1).

678 A. — **Guers Græt gant Per ar Yan, var eur Maleur arruet e Quemper Corantin, da sul ar Baçzion.** Var ton : *Pevar Den a barrès Pluffur*. 37 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 4 p.; Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez. (VT).

678 B. — **Guerz Græt gant Per ar Yan, var eur Maleur arruet e Quemper-Corantin da zul ar Baçzion.** (1-2). V. n^o 678 A.

— **Recit Composet a nevez var sujet ar Maleurus an eus tennet var ar Grucifi, en departamant a l'Oorn.** (p. 2). *Var un ton trist*. 21 c. de 4 v. de 13 p.

in-4°; 2 p.; *Lanhuon, en ti intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.* (O).

- a) Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, levrer. (Le R.).
 b) Lannion, Librairie M^l^e C. Duchemin. (GL).

679. — **Guerz ha condaounation Jean-François Keramon evit beza mouget e vreg an 12 a vis c'huevrer 1889.** V. n^o 450.

680. — **Guerz ha condaounation Jean-Marie Hamon tamallet da veza mouget e dad an 18 a vis Gouere 1887.** (*Ton ar Plac'h libertin*). 30 c. de 4 v. de 12-13 p. — in-12; 4 p.; Morlaix, imp. Lano[é]. (BN, c 145).

681. — **Guerz Helena Jegado, condaonet d'ar maro gant Assiso Raon, en mis querzu 1851, a dibennet er guer-ze an 21 a vis c'huevrer 1852, evit bezan ampoesonet d'an neubeutan seis a daou ugent a dud.** Var ton : *Potret Plouillo*. 46 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : P. R. [Pierre Raison?] — in-4°; 2 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (O).

682. — **Gwerz Itroun-Varia ar Relek.** War don : *Ar Roue Grallon a Ker Is*. 98 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Visant Coat. — in-12 obl.; 12 p.; Montroulez, imp. P. Lanoe. (R, d 26).

683. — **Guerz Itron-Varia-ar-Vur Patrones Montroules.** (1-6).
Var don : *Ar Labourer*. 55 c. de 4 v. de 13 p.

— **Peden da Itron-Varia-ar-Vur.** (7-8). Var don : *Va Doue, me gred fermamant*. 12 c. de 4 v. de 8 p.

à la fin : Visant Coat. — in-12; 8 p.; Montroules, imprimeri
P. Lanoë, succ. deus Lédan. (A).

684. — **Gwers Itron Varia Liskorno.** Ar wers-man a oa bet rimet
er bla 1705, abalamour d'ann tan-gwall pehini dre aksidant, a
devas chapel Liskorno, evit he lakaat muioc'h skler, ez eo bet
adreizet, er bla 1859, gant J.-P.-M. L., [Lucas] vikêl e Plouha.
Moulet e Lannuon Enn ti Ar Goffik, Mouler ha levrier. 1859.

— **Chapel Itron Varia Liskorno.** Skleridigez. (7-8). texte en prose.

— **Gwers Itron Varia Liskorno.** (9-15). Oar don : *Ann tad Maner, Sant Alexi*, pe oar don : *Santez Mari mamm Doue e peb amzer Guerc'hez*. 30 c. de 4 v. de 13 p.

— **Peden pe Kantik d'ar Werc'hez.** (15-16). Oar don : *Euz a Vari, gant melodi...* 4 c. et diskan de 6 v. de p. diff.

— Peden da Sant Joseb (p. 17). prose.

in-12; 17 p.; (au bas de la p. 17 :) Moulet, gant Ar Goffik, enn
Lannuon. (G, c 15).

685. — **Guerz Jannet d'Arc, Guerc'hes ha Merzeres.** (par Visant Coat). V. n° 655.

686. — **Guers Jean-Marie Caer Torfédour ar Vilin Soul, e Lanhouarnô, ann dregont ha viz ebrel, 1899.** (p. 1). Ton : *Grallon ha ker Is*. 33 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Visant Coat. — (au pied de la 1^{re} col. :) Desmoulins Imp. Landerneau.

— La complainte de Jean-Marie Caer le meurtrier du Moulin Soul, en Lanhouarneau, le 30 du mois d'avril 1899. (p. 2) — en français, du même Vincent Coat. — (au bas de cette p. 2 :) Landerneau, imp. J. Desmoulins.

in-fol°; 2 p. (J).

687. — **Gwerz Jean-Marie Caër Lac'het pevar den ganthan Laket an tan gwall var tri anezho, a gret laeronsiou bras e parosiou Lanhouarneau a Plouneventer.** (1-3). *Var eun ton trist*. 37 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Propriété de l'auteur*, Louis Le Brun.

— **Chanson ar seiz flouter fin.** (3-4). Ton : *ar C'hontredans*. 21 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Propriété de l'auteur : L. B. [Le Brun].

in-4^o; 4 p.; Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru ar Feunteuniou, 29. (P).

688. — **Gwerz Jean-Marie Caer Lac'het pevar den ganthan, Laket an tan var tri anezho, a gret laeronsiou bras e parosiou Lanhouarneau a Plouneventer Barnet d'ar maro en Kemper, d'ar bemp a viz du 1899.** (1-3). *Var eun ton trist*. 49 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Louis Le Brun.

— **Klemmou eur plac'h market.** (p. 4). *Var eun ton trist*. 16 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Louis Le Brun.

in-4^o; 4 p.; 12-99 — Montroulez, Imprimiri A. Chevalier, 29, rue ar Feunteuniou. (J).

689. — **Gwerz koz Zant Ervoan.** (1-8). air noté en plain-chant. 52 c. et diskan de 4 v. de 8 p.

— **Kantik neve da Zant Ervoan.** (Otro Zant Ervoan klevet hon fedenn,...). (8-11). air noté en plain-chant. 31 c. et diskan de 2 v. de 10 p.; à la fin : Barzik Kervarzin [abbé Le Pon?] — l'Impri-matur est daté du 9 avril 1894.

in-12; 11 p.; 494 — *Imp. R. Prud'homme*. (VT).

690. — **Gwerz Ledru-Rollin.** Var ton : *Ker-Is*. 15 c. de 4 v. de 8 p. — in- ; p.; Montroulez, Imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11.

(fiche Le Guennec qui ajoute cette note : « Pour se plaindre de l'ingratitude des paysans bretons qui n'ont pas élu Ledru-Rollin, lequel avait pourtant tout fait pour leur venir en aide ».)

691. — **Guerz Muntrezerez Francesa Jaffres, intanves Tanguy, ac e merc'h Jeanny. Yan Combot Barnet d'ar maro gant Lesvarn Kemper An 2 a Choerver 1893.** (par Yvon). V. n^o 615.

692. — **Guerz nevez.** (M'am be aoüalc'h a studi, a speret da rima,...). (1-7). *Var un ton nevez*. 40 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

— **Guerz.** (Tostait, calonou sansibl, selaouit gant silanç...). (7-8). *Var un ton meurbet trist*. 4 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(R, a 7).

- a) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (BN, Yn 402) (1).
 b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, b 47).
 c) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar pave. (M, a 30).
 d) E Montroulez e ty Lédan, Imp.-Libr., ru ar pave. (A).
 e) E Montroulez e ty Lédan, Impr.-Libr., ru ar Pave. (A).
 f) E M., e ty Lanoé, imprimer, rue ar Pavé. (R, c 6).
 g) **Chanson nevez.** (M'am be avoalc'h a studi, ha speret da rima, ...).
 Var ton, (sic). 58 c. de 4 v. de 13 p. (les c. 4, 9, 50 et 56 ont 6 v.), non signé
 (Mss. Lédan, II, 196-211). — **Clemvan** (Tostait, colonou sansibl...) (id., II,
 503-504).
 h) **Guerz nevez** (1-2). — **Guerz** (p. 2). — in-4°; 2 p.; *Lanhuon, e li intanvez*
Ar Goffic, levrer. (Le R.).
 i) *L., en ti intanvez Ar Goffic, levrer.* (O).
 j) *Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.* (VT).
 k) *Souvestre, Les Derniers Bretons*, I, 198-199 : Sône (Comme j'étais dans
 mon jardin...) : quelques c. seulement.

693. — **Guers nevez.** (Speret-Santel, me o suppli, Roet ho crasso ha lumier din...) (1-2). *Var un Ton Nevez.* 47 c. de 4 v. de 8 p.

— **Disput entre an Otrou hac ar Paysant.** (p. 2). *Var ton : ar Roue Gralon.* 30 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : P. Derrien.

in-4°; 2 p.; Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (O).

- a) *L., en ti intanvez Ar Goffic, levrer.*
 (BN, Yn 43 : cachet dép. lég., n° 81, année 1878).
 b) *L., en ti intanvez Ar Goffic, levrer.* (DB).
 c) *Lannion, librairie M^{lle} Duchemin.* (Le R).

694. — **Guerz nevez — Un Italien Capocci Antonio disheoret e lezverc'h e kær Montroulez Condaonet d'ar galeou pad he vuez en 24 a vis du 1892.** (1-4). 23 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : *Propriété de l'Auteur.* Le Brun Louis.

— **Recit terrubl — Ravachol guillotinet e Montbrison en uneg a vis gwere diveza.** (5-8). 25 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Propriété de l'Auteur,* Le Brun Louis.

in-12; 8 p.; Montroulez, imprimiri A. Chevalier, 11, rue Brest.
 (BN, c 127 et 190 : la Guerz et le Recit sont séparés).

695 A. — **Guerz nevez. — Torfet Youen Le Bon Merzerenti Louise Pendu.** *Var an ton nevez.* 46 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : *Gret he Tourc'h ar seiz deuz a vis mai nao c'hant. Tous droits réservés :* R. Bernard. — in-fol°; 2 p.; s. l. n. d. — V. n° 987.
 (VT).

(1) Dans cet exemplaire, à la fin de la 1^{re} gwerz, signature autographe de :
 A Lédan.

695 B. — **Guerz nevez — Torfet Youen Le Bon — Merzerenti Louise Pendu.** (1-2). 46 c. [non signé].

— La Danse des Anglais. (p. 2). chanson française.
in-fol°; 2 p.; s. l. n. d.

(DB).

696. — **Guerz neve Adam hac Eva.** Var an ton Gallec : *Dans un jardin couvert de fleurs*, 18 c. de 6 v. de 9 et 4 p. alt. — in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lann-Huon. (BN, a 34).

697. — **Guerz Nêve, Composet var sujet eur Monstr cruel, lazet en eur forest e qichen ar Guêr a Rouan, an eil de avis Guenveur divea.** (1-2). *Var un ton nêve*. 17 c. de 4 v. de 12 p.

— **Guerz Composet a nêve var sujet ur Maleur êruet en bourg Plestin, er 17 a viz Du 1817.** (5-8). *Var ton ar Seis Maleur*. 21 c. de 4 v. de 13 p. (1).

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur.
(B, a 10).

698. — **Guerz nevez, en enor ha gloar an A. Cozanet. eus a Lezardreo, tost da Landreguer, Pehini en deus bet ar bonheur, dre e gourach vras, da savetai o bue da 198 passager Sauz en eur vatimant e pehini e voa croguet an tan.** *Var ton Guerz Santez Anna Vened*. 39 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impr. Lédan. [1841]. (B, a 7).

(1) Une version, assez défectueuse d'ailleurs, de cette gwerz, se trouve dans la Coll. Penguern (t. 90, f°s 262-264) sous le titre : *Gwerz Plistin*, que Peng. a recueillie à Taulé, le 13 juillet 1851 : elle comprend 68 v. de 13-14 p. — M. P. Le Roux l'a publiée, avec une trad. franç., dans les *Annales de Bretagne*, XV, 140-144.

Il y a dans cette gwerz un emploi du mot *sebelia* qui mérite d'être signalé. Le sens de ce mot est « enterrer, ensevelir (un mort) ». Ici (c. 11) il signifie « envelopper de couvertures la femme blessée pour la réchauffer et la faire revenir à elle » :

Sebeliet ê ar Vreg-màn, laqet en he guele
Hac e deus bet ar bonheur, a drugare Doue,
Da goves ha da receo he oll Zacramanchou.

Ce mot *sebelia* se retrouvant avec le même sens particulier dans la gwerz (n° 974, c. 19), signée par Yan ar Guen dans le dernier couplet : *Recit eus a un Exempl êruet a neve*, je crois que l'on peut attribuer au même auteur la gwerz sur l'assassinat de Plestin. Dans le n° 974, il est question non d'un homme ayant reçu des coups de couteau, mais ayant été terrassé ou par une attaque d'apoplexie ou par une commotion cérébrale violente, qu'on transporte chez lui :

Laqet e voe 'n e vele, gant e dud sebeliet,
Ha peder heur varnugent goude zeo decedet.

Un 3° exemple de cet emploi de *sebelia* se retrouve dans *Recit composet var Maro an Duc de Berri*. A la raison que j'ai donnée dans la note du n° 965 pour attribuer ce *Recit* à Yan ar Guen, je crois qu'on peut ajouter celle-ci.

a) Mss. Lédan, VI, 310-318. A la fin : A. Lédan. — à la p. 309 se trouve la note : « An Autrou Maout, eus a Sant-Briec, en deus attribuet faussamant da Yan ar Guen va gêrz var ar c'habiten Cozanet, en dislavaret à meus, e mis mae 1842 ».

699. — **Guers nevez santez Catherin.** V. n° 1046 B.

700. — **Guers nevez var ar muntr a Laou Michel, ha var jugeamant eus ar personachou accuset da veza bet e assassinerien.** — **Composet gant L^t Cornec, Instituteur public.** V. n° 361.

701. — **Guers nevez var ar muntr a Per Gueguen, ha var ar jugeamant a Job al Lann, accuset da veza bet e assassin ; composet gant A. Olier, Instituteur publiq.** Var ton an *Disput etre ar maro hac an Den demezet.* 51 c. de 4 v. de 12 p. — in-8°; 8 p.; *E Montroulez, eus a Imprimeri V. Guilmer, ha ne gabeur da brena nemet e Loc-Eguiner, Plouneour-Menez, hac er bourgou ma ze placet depojou.* (VT).

a) *E M., eus a Imprimeri V. Guilmer.*

b) 1878. — Montroulez, imprimiri Itron J. Haslé.

(G, e 21).

(VT).

702. — **Guerz nevez var ben ar brezel [1870].** Var don : *Mar-godik pe Santez Mari, mam Doue.* 52 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 50 et 51 :

Tregont bloa zo e paroz Sant Urien oan ganet
Ha var vrec'h va magerez d'he iliz digaset;
Guiader eo ma mecher var zouarou Mellek,
Eno meuz gret ar verz man en eur voela dourek.

An neb en deuz he sinet dre zinatour he zorn
A zo bet e kamp Konli pa oa goansan ar zorn,... (1)

in-8°; 7 p.; Kemperle. — Moulet gant Th. Clairet. (Le R).

703. — **Gwerz nevez war sujed ar Bandiou enn Auto hag o zorfejou horruhl.** — **Pevar kondaonet d'ar maro ; daou d'ar galeou ; dek d'ar prizon.** [affaire Bonnot, Garnier et C^{te}]. *War don Fualdès.* 24 c. (dont 1 de Kentel, à la fin) de 6 v. de 8 et 7 p. [par Taldir-Jaffrennou] — in-fol°; 2 p.; [Moullérez ar Bobl]. [1913]. (J).

(1) L'abbé Henry, à la table des matières du recueil factice que possède M. Le Roux, indique le nom de *Bonneur*, comme étant l'auteur de cette *gwerz*.

704 A. — **Guerz nevez, Var sujet ar maleur horrupl êruet er rad eus a Vontroulez, tost da Gastel-an-Taro, ar sul 17 eus a vis Eost 1845, deiz Pardon an Itron-Varia a Gallot.** (1-4). Var ton *Christ Bras ar Vur*. 29 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — Effejou terrubl demeus a eur gorventen avel tost da Rouan. — Maleuriou êruet en Naonet. — Tan-goall e New-York, er C'hroazic. — Tan-goall Québec. — Tan-goall en Bourdel. (5-8). prose bret.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 404 : à la fin de la Guerz et des textes en prose, signature autographe de : A. Lédan.)

a) *Guerz* (Mss. Lédan, VII, 256-262; à la fin : A. Lédan).

704 B. — **Guerz nevez, Var sujet ar maleur horrupl êruet er rad eus a Vontroulez, tost da Gastel-an-Taro, ar sul 17 eus a vis Eost 1845, deiz Pardon an Itron Varia a Gallot.** (1-4). V. n° 704 A.

— **Da Zoue, Evit supplia e Vajeste Divin da zont da laqat fin d'ar glao pehini na baouez da güea abaoue pell-amzer zo, ha da accordi deomp un amzer favorapl evit ober an Eost.** (5-8). Var ton *Guerz ar Guernez*. 23 c. de 4 v. de 8 p. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (V, d 44).

a) *Da Zoue...* (Mss. Lédan, VII, 262-267).

705. — **Guerz nevez Var sujet ar maleuriou eüzus arruet dre an glaoeyer horrupl cuezet e pêvarzec departamant eus ar c'hreiz-deiz a Franç, ar 27, 28, 29, 30 ha 31 eus a vis Here, 1 ha 2 eus a vis Dû 1840, hac en deveus distrujet nombr kœriou ha bourguiou, millierou tyez, beuzet un niver bras a dud, ha goloet pêvarzec léo douar tro var dro gant an doureyer spouronus.** (1-7). Var ton : *Guerc'hes glorius Vari*. 44 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

— **An Tempest e Montroulez ha vardro Deiz gouel ar Chandelour 1835.** (7-8). *Var ar memes ton*. 10 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur.

(R, a 6 et 12).

- a) **Guerz...** (Mss. Lédan, VII, 225-234; à la fin : A. Lédan); — (BN, ms. 3342, f^os 218-221; à la fin : A. Lédan).
Var an Tempest... (Mss. Lédan, IV, 303-305); — (BN, ms. 3342, f^os 248-249)

706. — **Guerz nevez, Var sujet ar muntr coumetet var Yoen Grall, hostis e Landivisiau, en nosvez an 30 d'an 31 eus a vis guenveur 1844, gant Louisa Ego, e vreg, ha Youen Renaot, pere zo condaonet d'ar maro, en tribunal Quemper, ar 4 eus a vis eost 1844.** (1-6). Var ton *Guerz Theophilus*. 38 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan].

— Copi eus a lizer Renaot d'e dad,... (6-7). prose bret.

— **Recit Eus an darvoud meurbet horrubl digüezet e Montbouton, tost da Bedford, en nosvez an 10 d'an 11 eus a vis gouere diveza, 1844.** (7-8). Var ton : *Deomp-ni oll brema*. 11 c. de 4 v. de 8 p. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 405).

- a) **Guerz nevez...** (Mss. Lédan, VII, 244-251; à la fin : A. Lédan).
Recit eus an darvoud... (Mss. Lédan, VII, 254-256; à la fin : A. Lédan); — (BN, ms. 3342, f^o 222; à la fin : A. Lédan).

707. — **Guerz nevez, voar sujet eun Den charitabl. Voar ton : Santez Barba.** 32 c. de 4 v. de 8 p. — in-4^o; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (VT).

a) *Lanhuon, intanvez Ar Goffik, levrer.*

(Le BZ).

708. — **Guerz nevez, var sujet un den yaouanc condaonet d'ar maro d'an oad a ugent vloas. Var ton An tri maleürus a Bouloñn.** 41 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Par G. Poher, Instit. de Ploudaniel. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. [1829 ou 1830]. (VT).

709. — **Guerz Nêve, var sujet eur Maleur êruet gant eur Guêr hac eul loden eus ur Broving eus ar Suiss.** V. n^o 664.

710. — **Guerz nevez Var sujet eur Zoudard eus a arme an Afriq, assassinet a doliou countel gant e dud.** (1-4). Var ton : *Guerz ar Plac'h libertin*. 24 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : A. L. [A. Lédan].

— **An Innoçanç anavezet, Pe delivranç Person Val-Sant-Viçant, accuset faussamant da veza bet assassinet Benead Redon, Adjoent ar Mear.** (5-8). Var ton : *Guerz an Autrou Homo*. 22 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : A. L. [A. Lédan].

in-12; 8 p.; Montroulez, Impr. Lédan. — Gouere 1842. (O).

a) *Guerz...* (Mss. Lédan, VI, 379-384; à la fin : A. Lédan). — *An innoçanç...* Mss. Lédan, VI, 384-389; à la fin : A. Lédan).

711. — **Guerz pemp bugel devet en tan gwal en Plestin.** (1-4). *Var eun ton trist*. 33 c. de 4 v. de 8 p.

— **Guerz Buez eur plac'h yaouank zo bet condaounet teir guech d'ar prison vit muntra he bugale.** (1-4). Var ton : *Roue Grallon*. 30 c. de 4 v. de 8 p.

A la fin de chaque guerz : *Propriété de l'Auteur*. Rimet gant Guillou Merrer. — in-12; 8 p. (1-4; 1-4); (au bas de chaque p. 4 :) Morlaix, imp. P. Lanoé. (BN, d 7).

712. — **Gwerz Perrinan ar Mignon.** *War eun ton trist*. 17 c. de 4 v. de 13, 12, 14 ou 15 p. — in-4^o; 2 p.; Lannion, imp. J. Mauger-Le Goffic. (J).

Doit être vraisemblablement une réédition. — Texte différent des versions publiées par Luzel, *Gwerziou*, II, p. 146-148 et par La Villemarqué, *Barzaz-Breiz* : L'orpheline de Lannion.

713. — **Guerz sant Alar ha sant Herbot.** (1-3). Var don : *Ar Roue Gralon ha kear ha Is*. 42 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Visant Coat.

— **Guerz war sujet ar re zo bet beuzet enn Perros-Guirec, hag ar re zo bet devet enn ty kear Crozon, bloavez 1882.** (3-4). *War eunn ton anavezet*. 34 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 34 :

Breman e teuan da finissa — Ar wers-ma deus an truesussa — Guillaume Merrer, en deus hi gret — A souhet dech bara dous lipet.

— **Guers ar seiz torfed Cometet gant Ian Harmant, er memes nosvez, ha barnet d'ar maro e Lez-ar-Lez-Varnou.** (5-8). Var don : *Guerz Anna Baol*. 31 c. de 4 v. de 13 p. ; signé dans le c. 31 :

Entrezoc'h holl kristenien mar oc'h eus c'hoant klevet
Piou e deveus ar verz-man er bloaz-man composet,
Eur baleour dre ar vro hanvet Guillou Merrer,
Ha ve cavet elec'h all pa ne chom ket er ger.

in-12; 8 p.; Moulet e Montroulez, e ty ann itroun Haslé. (O).

a) 1883. — Moulet e M. e ty ann itroun Haslé. (V, c 35).

714. — **Guers sant Coulm, Patron eus a barres Plougoulm.**
Var ton ar *Cananen*. 60 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt. — in-12;
16 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; Derrien, à Quimper?] (B, a 14).

715. — **Gwerz sant Edern. Tennet divar eur werz all irroc'h.**
35 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 4 p.; Landerneau. Imprimerie de
Desmoulins.

(BN, Yn 393 : date 1850 en chiffres rouges mobiles).

716. — **Guerz S. Paol, hon patron** [patron Enez-Vas].
V. n^o 890.

717. — **Guerz santez Alied Longeard.** V. n^o 478 B.

718. — **Gwerz santez Triphina ha sant Trémeur, Patroüned
deuz eur Barouz, enn Breiz-Izel.**

— **Pedenn d'ann daou sant.** (1-4). Voar ann ton : *Gwerz Genovefa*.
20 c. de 4 v. de 8 p.

— **Bue santez Triphina ha sant Tremeur hi bugel.** (5-15). *Voar
don ar c'hantik*. 64 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin : Jⁿ-L^{is} R... Belec.

— in-12; 15 p.; (au bas de la p. 15 :) *Lanhuon, intanvez
Ar Goffic, mouler.* (G, d 56).

a) *Lanhuon, intanvez Ar Goffic, mouler.* (O).

719 A. — **Gwerz savet en memor d'an dud beuzet war al
lestr Sant-Philibert d'ar 14^{ved} a viz Even 1931.** Ton : *Ker Is*.
30 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin : Emil Gallic, kaner brezonek,
Plougouven. — in-4^o; 1 p.; Imp. Louis Boclé, Morlaix. (GL).

719 B. — **Gwerz savet...** V. n^o 165.

720. — **Gwers torfet ar Pors-Gwenn** (par G. Merrer). V. n^o 721.

721. — **Guerz tri buguel devet enn tan-gwall Plouégat-Guerrand,
miz Even 1885.** (1-4). 32 c. de 4 v. de 8 p. [non signé, mais le
nom de G. Merrer est donné dans le v. 3 du c. 32].

— **Gwers torfet ar Pors-Gwen.** (4-6). 24 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 24 :

Breman ma peuc'h c'hoant clevet piou e deus composet
Ar vers man pini laka stravillet va speret,
Guillou Merrer hon hanvet e Lokirec ganet,
Hag er baros Blouian e zon he chom bepred.

à la fin : Guillou Merrer. *Propriété de l'Auteur.*

— **Crime du Port-Blanc.** (7-8). Complainte en français par Vincent Coat.

in-12; 8 p.; 586. — Morlaix, imp. P. Le Goaziou. (Le BZ).

722. — **Gwerz tri vuguel devet gant an tan-goall an 20 a viz even 1885.** Ton : *ar Guer a Is.* 34 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Louis Sidanner. — in-12; 8 p.; Montroulez, imprimiri P. Lanoé, ru ar Pavé. (Q, a 34).

723 A. — **Gwerz trist Iliz Plougonven dêvet d'an noz kanta (sic) 'viz Mâe 1930.** (par Émile Gallic). V. n° 973.

723 B. — **Gwerz trist Iliz Plougonven dêvet d'an noz kenta 'viz Mâe 1930.** (1-2). (Deuxième et dernière Édition). War ton : *Petra zo neve en kear Iz.* 30 c.; à la fin : Emil Gallic, Paotr ar C'hleyer, Kaner yez Treger.

— **Kan Gwenn-dud Breiz.** (p. 2). Ton : *Kymraek* (sic). 6 c. V. n° 806 B.; à la fin : Ch. Rolland.

in-4°; 2 p.; Imprimerie F. Saillour, 6, rue Gambetta, Morlaix. (J).

724. — **Guerz truezuz Santiago Var sujed an Drouc-eüriou c'hoarveet an eiz a viz querzu er bla 1833 en eun iliz deuz ar Chili.** (1-3). Var don : *Sur les bords de la Gironde.* 26 c. de 6 v. de 8 ou 7 p.

— **Kantik sant Ervoan.** (Dimeus an otro zant Ervoan...). (p. 4). Ton : *Goude bean communit, pe, Zantez Anna.* 10 c. et un diskan de 4 v. de 8 p.

in-12; 4 p.; Lanhuon, e ty Ar Goffic, Moulér-Levrer.

(G, e 26).

725. — **Guers truezus var sujet an doureyer pere o deus goloet daouzec departamant eus a Franç, epad mis even 1856.** Var ton : *Glac'har ar Verc'hes*. 28 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt. — in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lannhuon. — 1856. (O).

726. — **Guerz truezus var sujet eur buguel yaouanc a zo bet tri bloas dindan ar pazennou. 1881.** Var eun ton trist. 35 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 34 et 35 :

An ini a neveys gret ar recit a nevez
Na var ar ve[r]zerinti demeus ar buguel-ze
A oa bars en ker Raon pa e bet an affer
Ag e neveys er rimet pe neur gavet er guer.

E ano vel m'er gouzoc'h ne ket dishanveet
Rag me a gred e partout dre ar vro oll brudet
Eur baleour dre ar vro Yan an Taoc e ano
A zo[u]jet dec'h ar Barados goude eur ar maro.

à la fin : Propriété de Taoc et Merrer. — in-12; 4 p.; Montroulez, imp. A. Chevalier.

— **Complainte du petit martyr de Saint-M'Hervé.** (1-4) en français. 25 c. de 6 v. de 7 ou 8 p.; à la fin : Propriété de Taoc et M[e]rrer. — in-12; 4 p.; Morlaix, imp. A. Chevalier. (DB).

727. — **Guerz truezus var sujet eur plac'h yaouanc bet c'huec'h vloa dindan an douar.** (1-4). (*Var un ton trist*). 26 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : (Propriété de l'auteur) Taoc.

— **Recit trist var sujet eur martolod a Breiz-Izel ag an inoçanç dizoloëd.** (1-4). (*Var un ton trist*). 28 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 28 :

An hini n'euz ar recit, anevez composet,
Un den ep studi, ep sqiant, a dister a speret,
Yan an Taoc é e ano, en lec'h ma renq sina,
Ag a deu d'ho saludi, n'eur dont da finissa.

à la fin : (*Propriété de l'auteur*) Taoc.

in-12; 8 p.; (au bas de chaque p. 4 :) Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11. (Le BZ).

728. — **Gwerz truezus var sujet eur vreg devet en beo gant e bugale.** [par Taoc]. V. n° 590.

729. — **Gwerz var ann dud beuset e kear Johnstown, en Amirik. Etro pemzek hag ugent mil a oa beuzet ennhi d'ann devez diveza a viz mae 1889, euz a greizde da eunn heur.** (1-4). 23 c. de 4 v. de 8 p. [par Mikeal Quéinec].

— **Guerz ann dud krouget Pe ar re en em laz ho-unan ker stank hirio.** (5-8). 24 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Mikeal Quéinec. in-12; 8 p.; Quimper, typ. de Kerangal.
(VT, où les deux gwerz sont séparées).

730. — **Guerz var an horrubl Crên-douar erruet e Coloni ar Martiniq, d'ar Güener, 11 demeus a vis Guenveur 1839, da 6 heur eus ar mintin.** (1-7). Var ton *Guers an A. Homo.* 42 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]; à la suite : Orêson da Santez Barba... (en prose). — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.
(BN, Yn 407).

a) *Guerz...* (Mss. Lédan, VII, 194-203).

731. — **Guerz var ar brezel gret d'ar Jesuisted e Kemper an 30 a viz Even 1880.** [expulsion des Jésuites de leur maison]. Var ton : *Guers kear Is*, pe eun all henvel outhan. 52 c. de 4 v. de 8 p. [par Mikeal Quéinec]. — in-12; 8 p.; Kemper, moulet gant Ar. de Kerangal.
(V, C 63).

732. — **Guerz var Bassion Jesus-Christ.** V. n° 197.

733. — **Gwerz var brezel an Tunisi hag an Algeri.** (1-4). Var ton : *Va c'haloun a zo fraillet, pe eunn all.* 23 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 23 n'a que 2 v.). [par Mikeal Quéinec].
— **Ar Veleien — Petra int, ar pezh a vijent bet er bed.** (5-8). *Klaskit eun ton brao.* 20 c. de 4 v. de 13 p. [par Mikeal Quéinec].
in-12; 8 p.; Kemper, moulet gant Ar. de Kerangal. (A).

734. — **Gwerz var buez sant Roc, Evit e bedi da implori graç Doue da deurel ur zell a visericord varnomp, ha d'hon dilivra diouc'h ar Vocen maleurus pehini a zistruch hon bro baour en ur fêçon horrubl meurbed.** (1-4). Var ton *Christ bras ar Vur.* 23 c. de 4 v. de 13 p.
— Reflexion et différentes « Peden » à des saints et saintes. (4-5). v. de 13 p. — Litanion en amzer ar Vocen. (5-6). 5 c. de 4 v. de 13 p.

— **Reflexionou.** (6-8). 19 c. de 4 v. de 13 p. [renseignements intéressants sur cette épidémie à Morlaix].

[Le tout est d'A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. — 1832. (B, a 34).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan. — Qerzu 1849.
(BN, Yn 409 : la date 1850, inscrite en chiffres rouges mobiles)

735. — **Gwerz war dismantr spontuz Toulon en 1911 war Listri ar « Gloar » ag al « Liberte ».** (p. 1). (Ton *Paotred Plouillo*). 32 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Charlez Rolland, *Martolod koz*.

— **Fêtes de Rennes 28-29 octobre 1911. — Union de la Bretagne à la France. — Da Anna, diveza Dukez Breiz. (Stag Breiz deuz Franz).** (p. 2). poème breton de 118 v. de 12 p.; à la fin : Charlez Rolland. — Ce poème fut « couronné au Pardon de Montfort-l'Amaury et au Congrès de l'U. R. B. de Quimperlé ».

in-fol°; 2 p.; Moullerez ar Bobl — Keraez. [1911]. (J).

a) Moullérez ar Bobl — Keraez. (J.)

736. — **Guerz var ur Plac'h a veprisas he Zad hac he Mam.** V. n° 284.

737. — **Guers var guinivelez Herri, duc-a-Vourdell, map d'an Duc a Verri, ganet e Paris, d'an 29 a vis Guengolo er bloas 1820 ; Composet gant Mær commun Lannurvan [de Goesbriand].** 23 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. — in-12; 8 p.; E Brest, e ty Michel, Imprimer ar Roue, ha Librer. (O).

738. — **Gwerz war Lazerez Sant-Thegonnek (Pevar bugel vihan troc'het ho gouzouk gant eur vatez).** War Don : *Petra zo 'nevez e ker Is.* 8 c. de 6 v. de 8 p. — in-4°; 1 p.; Moullet e ti Fransez Ar Manac'h e Kastel-Paol. (Le R).

L'auteur de cette *Gwerz* est l'imprimeur lui-même: la *gwerz* fut tirée à 4.000 ex., et vendue par l'intermédiaire d'un colporteur.

739. — **Gwerz var maro an Autrou August-Denes Affre, arc'heskop eus a Baris, Lazet ar 26 a viz even 1848, o c'hessaat laquat ar peoc'h entre e guenvrois.** (1-6). Var ton : *Potret Plouillo*. 38 c. de 4 v. de 15 p.

— **Peden d'ar Werc'hes.** (7-8). 8 c. de 4 v. de 9 p.

in-8°; 8 p.; Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer.

(BN, Yn 394 : cachet dép. lég., n° 33, année 1853).

740. — **Guerz var pemp beuzet gant eun tad digaloun.** (par Mikeal Quéinec). V. n° 1033 A.

Gwerz war skwer fall skôl gristen Begard. (par Ch. Rolland). V. n° 755.

Guerz var sujet an distro eus un Den yaouanq partiet gant ar Reqizision genta. V. n° 965.

741. — **Guerz var sujet ar Brezel ha Miraklou Itron Varia ar Relek.** (1-4). Var ton : *Gralon a Kaer a Is.* 32 c. de 4 v. de 8 p. [par Jean Fustec].

— **Guerz var sujet miraklou an Itron Varia ar Relek.** (5-8). Var don : *Kantik Breuriez ar Feiz.* 30 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Jean Fustec, Saint-Martin, Morlaix.

in-12; 8 p.; Montroulez, e ty Pierre Mari Lanoé. (V, c 23).

742 A. — **Gwers war sujet ar C'horf hac an ene.** V. n° 669.

742 B. — **Gwers war sujet ar c'horf hac an ene.** (p. 1). 24 c. V. n° 669.

— **Angoni Jesus er Jardin Olivet.** (p. 2). Var an ton : *Gant ar goad scuill va Zalver.* 12 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 68).

743. — **Guerz var zujet ar malheuriou arruet epad ar bloaz prezant.** (1-5). *Ton nevez.* 36 c. de 4 v. de 12 p. — seule indication (v. 1, c. 31) :

Ar recit-ma zo gret ebars e perez Scaër...

— **Recit composet a nevez var ar bla so o ren.** (6-8). *Var un ton nevez.* 19 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 19 :

An hini ra ar recit var ar bloa so o ren
A lar so extremite cals en mesq ar beorien,
Ian ar Guen eo e hano deus a parros Ploaguiel (*sic*),
Hep sellet ous ar paper e voar res e quantel.

in-12; 8 p.; E Quemper, eus a Imprimeri E. Blot, mab. (G, a 31).

744. — **Guerz var sujet ar re zo bet beuzet enn Perros-Guirec, hag ar re zo bet devet enn ty kear Crozon, bloavez 1882.** (par Guillaume Merrer). V. n° 713.

745. — **Gwerz war sujet ar Separation deuz an Iliz hag ar Gouarnamant.** (p. 1). Ton : *Ker-Iz*. 35 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : *Rimet gant Juluan Godest, ha lakeat e iez Leon gant Ar Gall.*

— **Kantik da enebi euz an Ivanteriou en Ilizou.** (p. 2). Diskan : *Ho komjou ar bobl. Ton diez war beder linen.* (sic). 17 c. de 4 v. de 8 p.

in-4°; 2 p.; Moullerez dre-dan Ar Gwaziou-Jaffrennou, e Keraez (Penn-ar-Bed). (J).

a) **Gwerz diwar-benn Dispartî an Iliz hag ar Gouarnamant** (p. 1). Ton : *Ker-Iz*. 32 c.; à la fin : Ar Gall.

— **Kantik...** (p. 2). Ton : *Ton anavezet war beder linen* (sic) diskant et 16 c. de 4 v. de 8 p.

in-4°; 2 p.; Moullerez dre dan Ar Gwaziou-Jaffrennou, Keraez (Penn-ar-Bed). (J).

746. — **Gwerz var sujet Barba Ropars, eus a Keraffrez, en Sant-Thegonnec, pehini e deus lazet he merc'h, oajet eus a 12 vloas, d'al lun vintin, 13 eus a vis Dû 1843, tost d'ar Gabucinet, e Montroulez.** Var ton *ar Plac'h Libertin*. 58 c. de 4 v. de 12 p. (dont 5 c. de Reflexionou). [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. 1844. (V, f 13).

a) Mss. Lédan, VII, 7-18; à la fin : A. Lédan.

747 A. — **Guers var sujet daou briet a num guéré fidell.** (1-2). Var an ton : *Santes Genefa* (sic). 35 c. de 4 v. de 8 p. environ (2 vers par lignes); à la fin : Composit gant René ar Bars, natif a Landreguer.

— **Recit composit a nevez var sujet ar patates.** (Bretonet a Vreiz-Izel, tosteet da glevet...). (3-4). *Var un ton ancien*. 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

An inin neus rimet ar recit a nevez,
A so un den ancien a pare e vuez.
A chomp en parros Plouguiel, Yan ar Guen e ano,
Ac e pried ous e ren eur bla a daou ugent so.

in-4°; 4 p.; E Montroulez, e ty V. Guilmer, Imprimeri ha Librer, ru a Aiguillon. (Q, i 44).

747 B. — **Guers var sujet daou briet a num guéré fidell.** (1-3). V. n° 747 A.

— **Chanson ar Velladec.** (3-4). *Var un ton névè*. 14 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 14 :

C'hoas o pe c'hoent da glevet ano ar c'homposer,
 René ar Bars é c'hano, natif a Landreguer,
 Pa po un dra benaquet da gomposin vel-sé,
 Æd da gad da Landreguer var ar pavé névé.

[Chanson sur une partie de soule ou foot-ball entre les gens de Trédarzec et de Pleumeur-Gautier.]

in-8°; 4 p.; Guingamp, imprimerie de B. Jollivet. (Q, i 38).

748. — **Guerz var sujet daou Zen-Yaouanq masqet.** V. n° 780.

749 A. — **Guerz var sujet distro un den yaouanq partiet gant ar guenta reqisition.** V. n° 492 B.

749 B. — **Guerz var sujet distro un den yaouanq partiet gant ar guenta reqisition.** (1-4). Var ton : *Va Flaneden zo caled.* 31 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 4 p.; En ty Ar Goffic, e Lannuon (1).

(R, b 1).

a) Lanhuon, intanvez ar Goffic, mouler-levrer.

(G, a 33).

b) L., intanvez Ar Goffic, mouler.

(G, a 32).

c) L., intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.

(O).

749 C. — **Guerz var sujet distro un den yaouanq partiet gant ar guenta reqisition.** (1-2). V. n° 749 B.

— **Guerz an ene daounet.** (p. 2). 20 c. de 4 v. de 12 p. V. n 268 A. in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (O).

750 A. — **Guerz var sujet un Den Yaouanc a voa deut da baea pêvar scoet goude e varo.** (1-4). 23 c. de 4 v. de 12 p. (les c. 9 et 22 ont 6 v.).

— **Guerz ar Garnel.** (5-8). 21 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Impr. Lédan. (B, b 3).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (VT).

b) (pap. blanc). E M., e ty Lédan, e traôn ru ar Vur. (BN, Yn 408).

c) E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, a 10).

d) E M., eus a Imprimeri Lédan. (M, b 23).

e) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (R, d 25).

f) E M., eus a Imprimeri A. Lédan. (O).

g) Mss. Lédan. VIII, 51-58 : **Cantic var eun exempl hac eur bunion eus an ene êruet gant eun den maleürus en devoa drouc comzet eus an Anaon, var behini e tleomp ober reflexion, ha pedi Doue da receo eneoù an dud varo, ha nonpas drouc-prezeg; troet a c'hallec en brezonec. Var ton ar *Plac'h yaouanc a Escopli Reason.* 38 c. de 4 v. de 12 p. — à la fin : Copiet eus ar c'hantic cos.**

(1) Cette Gwerz forme feuille volante (chez Le Goffic) avec **Disput etre ar Maro hac an Den yaouanq** (V. n° 264). Chiffrées à part, la Gwerz et la Disput se rencontrent le plus souvent séparées.

- h) L. Dufflhol, *Guionvac'h*, 301-305 (trad), 378-382 (texte).
 i) E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, I, 175-178 : L'homme qui ne mange pas.

750 B. — **Guerz var sujet eun den yaouanq a voa deut da baea pèvar sqoët goude e varo.** (p. 1). 23 c. V. n° 750 A.

— **Exempl a punition deuz eur Plac'h yaouanc libertin pehini en deus bet ar grueldet da laza e fevar grouadur. Condaonet da vèza crouguet a devèt ar (sic) guer a Roazon.** (2-3). V. n° 613 A.

— **Recit gret var sujet ar Religion arc'hant a gundu ar Veleien.** (3-4). V. n° 980 A.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 69).

751. — **Gouez voar sujet eur feumelen hanvet Lutherianes, condaonet d'ar maro, ô vezan bet belec hac assassineres.** 30 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 30 :

Ar chanson nevez-man a so traduiset
 Dimeus ar gallec, e bars en brezonec,
 Gant un hostis deus a goste Goengamp
 Ebars er bla trivoac'h cant daou a hanter cant.

in-12; 4 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (G, a 42).

752 A. — **Guerz var sujet ur femelen manet intanvez gant pèvar buguel.** (1-5). Var ton : *Cantic ar Burete*. 38 c. de 4 v. de 13 p. (chaque v. des 2 premiers c. est écrit sur 2 lignes); à la fin : Composit gant Rene ar Bars, a Landreguer.

— **Guerz composet a neve var sujet un evenamant èruet gant eur C'hure santel a Escopti Milan.** (6-8). (par Yan ar Guen). V. n° 952 A.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).

- a) E M., eus a Imprimeri Lédan. (A).
 b) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (O).
 c) E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, a 8).
 d) E M., a imprimeri P. Lanoé, rue ar Pave. (Q, a 33).
 e) in-8°; 8 p.; Landerneau, imprimerie Desmoulin. (VT).
 f) Landerneau. — Imprimerie de Desmoulin. (O).

752 B. — **Guerz var sujet eur femelen erruet (1) intanvez gant pevar Bugel.** (1-6). V. n° 752 A.

(1) Le mot *erruet* a été substitué au mot *manet*, dans cette édition, et dans les éditions e) et f) de A, parce que le mot *manet*, participe de *menel*, était incompris de l'éditeur J. Desmoulin.

— **Nouel.** (Me o supli, braz ha bian...). (7-8). 6 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

in-8°; 8 p.; Landerneau. — Imprimerie de Desmoulins.
(D^r L),

753. — **Guerz var sujet miraklou an Itron Varia ar Relek.** (par Jean Fustec). V. n° 741.

754. — **Guerz var sujet Yoen Grall, labourer-douar, oajet eus a 47 vloas, ganet en Castel-Paul, hac o chom en pares Mespaul, condaonet d'ar maro, evit beza essêt laza greg Postic, en Montroulez, ar 15 eus avis Guengolo 1846, ha pehini en deveus recevet hirio 10 dimeus a vis ebrel 1847 ar boan demeus e dorfet, var blacen Saint-Nicolas.** Var ton : *Güerz Barba Ropars*. 29 c. de 4 v. de 12 p. (dont les 4 dern. c. de Reflexionou). [par A. Lédan]; à la fin : An anter eus a briz ar werz-màn a zo en profit ar beorien. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, 10 Ebrel 1847.
(BN, Yn 406).

755. — **Gwerz war taol louz Begard.** (Ton a gerfot). 30 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : « *Roll-Diroll* ». — g^d in-8°; 4 p.; Imprimerie Nouvelle, Rue de Paris, Morlaix. (J).

a) *Gwerz war Skwer fall Skôl gristen Begard*. 3^e édition. 34 c. (les c. ajoutés ici sont : 13, 14, 33 et 34); à la fin ; Ch. Rolland, Conseiller municipal, Délégué cantonal, à Guerlesquin (Finistère). — in-8°; 4 p.; Imprimerie Nouvelle, rue de Paris, Morlaix. (O).

756. — **Guerz var tud beuzet, pardon Sant-Iann [Plougastel], ar 24 a viz even 1890.** (Seiz beuzet, diou maro abaoue, tregont pe zaou-ugent den pistiget, lod kollet ho fenn gant ar spount ho devoa bet. C'houec'h metr dioc'h ar pont torret). (1-4). 31 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

— **Ar Veleien — Petra int, ar pezh a vijent bet er bed.** (5-7). *Klaskit eun ton brao*. 20 c. de 4 v. de 13 p. [non signé, mais de Mikeal Quéinec].

in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal.

(VT, où les 2 chansons sont séparées).

757. — **Guerz Yan Combobarnet d'ar maro en Kemper d'an 2 a vis c'huerveur 1893.** (p. 1). *Var eun ton trist*. 24 c. de 4 v. de 13 p.

— **Jujamant Yan Combot interrogé gant President an Tribunal e Kemper.** (p. 2). prose bret.

g^d in-fol^o; 2 p.; Morlaix, Imprimerie Letreguilly, 12, rue de Paris. (GL).

758. — **Gwerz Yan Combot Cuillotinet (sic) e Montroulez d'ar 28 a vis ebrel 1893.** (1-4). *Var un ton trist.* 32 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Propriété de l'auteur et tout droit réservé.* Le Brun.

— **Kimiad ar c'hriminal Araog mont d'ar Maro.** (5-8). *Ton ar Roue Gralon.* 16 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : *Propriété de l'auteur et tout droit réservé.* Le Brun.

in-8^o; 8 p.; Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11. (V, c 14).

759. — **Gwerz Yez Breiz.** (par Ch. Rolland). V. n^o 60.

Gwerz Yvon Terrec en em grouget e prison Quimper, ar 6 a vis Eost 1891, gant aon rag he jujamant. V. n^o 673 B, et 1087 B.

760. — **Guerziou græt d'an enor ar c'henta greunader eus ar Françz, Theophil-Malo Corret de Latour d'Auvergne.** — Traduction française par Auguste Lallour, à la mémoire du premier grenadier de France, Par le même Auteur. texte breton, p. 2-4 : *Var an ton ar Gourc'hemennou Doue.* 68 c. de 4 v. de 8 p. (tr. fr. en v. de 12 p., pages 3-15); à la fin : Auguste Lallour, Instituteur primaire privé. — in-12; 16 p.; s. l. n. d. [mais Blot, à Quimper].

(BN, Yn 442 : cachet dép. légal, n^o 38, année 1851).

a) in-12; 12 p.; E Castellin, eus an Imprimiri L. Martin. (G, a 45).

761. — **Guillemet al Loudouren.** [par P. Proux], V. n^o 1012 B.

762. — **Guir Bortret ar Merc'het hac ar Grag'ez.** (1-5). *Var ton Portret an Intanvezet.* 36 c. de 4 v. de 12 p.

— **Imperfectionou ar Grag'ez.** (5-8). *Var un ton grignous.* 25 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(B, a 28 et b 33).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 397).

b) E M., e ty A. Lédan, Imprimer, ru ar Pave.

(Q, a 19).

763. — **Gwazoniez d'ann Impalaer.** 7 c. de 4 v. de 8 p. et refr. de 2 v. de 8 p.; à la fin : I. Carer *Labourer*. — in-8°; 2 p.; Lorient, Imp. de Corfmat, rue du Port. [1858]. (Le R).
764. — **Gwechall ha breman.** (par Louis Morice). V. n° 78 D
765. — **Gwengamp gant ar pardoun.** V. n° 852.
766. — **Gwenole ha Gwenoli.** Var don : *Kloarek Plunet*. 66 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Kiniguet, dre anaoudeguez, da Varz Itron Varia Remengol [Lescour] gant he vignon mad Bars Keravel [F. Guernisson]. — in-12; 8 p.; Lannion, imp. J.-F. Le Goffic. (G, a 38).
767. — **Harz al laer pe Kanaouen var kement noter ha banker laer a zo bet hag a vezo !!!** Ton : *Kisiou neve Kemper*, pe *Kear Is*. 65 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec. — in-4°; 4 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (VT).
768. — **Hirreat o deuz ho lostennou.** Son ha ton nevez .10 c. de 4 v. de 9 et 8 p. alt.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; St-Pol, imp. Manac'h — G. Dulac, Successeur. (J).
769. — **Hirvoudou eur paour-quez mevieur goude he gofat boesson.** Var eun ton trist. 36 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 36. [même texte, mais plus correct, que dans le n° 571, où il est transcrit.]; à la fin : (*Propriété de l'Auteur*). Yan ar Minous. — in-4°; 2 p.; Lannion, imprimerie Henry Mauger. (BN, a 38).
770. — **Irvoudou eur zoudard yaouanq separet eus pes a garie e Guerent, et (sic) Vignonet ac e Ameseyen.** Var an ton a zezirof. 45 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 45 a 6 v.); signé dans le c. 45 :
 ... Brema ma peus c'hoant da hout e pelec'h on ganet
 Ebars canton Pleyben en barros Loqueffret
 E quichen menez are a tost dan daranou
 En disanger deus ar mor a deus e ol darchou.
 à la fin : (*Propriété réservée*). Guillerme, Jean-Marie. — in-12; 8 p.; Morlaix, imp. Lanoé. (Q, h 17).
771. — **Hirvoudou var maro Molarjez.** Var ton : *Demp-ni oll brémàn*. 15 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 4 p.; E Montroulez, eus a imprimeri Lédan. (BN, Yn 416).

a) Mss. Lédan, VII, 76-79; à la fin : Lédan.

b) *Journal de Morlaix*, 16 février 1850.

772 A. — **Histoar admirabl demeus ar Boudedeo, Pehini abaouez maro hor Salver ne ra nemert bale nos ha deiz, ac'han d'ar fin ar bet, abalamour d'an affrontery en devoa bet en andret hor Salver, pehini, pa voa o vont d'ar maro, e fellas dezàn, disquisa var e stal, hac e teuas d'er rebuty evel eur scelerat. Var don : Guers Santes Anna. 45 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 7 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; probablement Derrien, à Quimper].**

(Q, g 9).

- a) E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (VT).
- b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 417).
- c) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, a 21).
- d) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (G, a 4).
- e) E M., et ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (Le BZ).
- f) E M., eus a imprimeri P. Lanoé. (Q, a 4).
- g) E M., eus a imprimeri Lanoé, 7, ru ar Pave. (J).
- h) E Landerne, moulet e ti J. Desmoulins, ru Lafayette, 7. (J).
- i) Landerneau. — Imp. Desmoulins. (D^r L.).
- j) in-4^o; 2 p.; Quimperlé. — Imprimerie Moderne. (VT).

772 B. — **Histor admirabl demeus ar Boudedeo. — Pehini, abaoe... V. n^o 848 C-D.**

773 A. — **Histoar admirabl (eus) a vuhez Santes Helena. Voar ton Yan Guerin, pe un ton nevez. C. G. R. M. [Composet gant R. M.]. 85 c, de 4 v. de 8 p. (le c. 83 a 6 v.). — in-12; 14 p., et 2 p. bl.; s. l. n. d. [début 19^e s.; Derrien, à Quimper].**

(Q, c 6).

- a) édit. parue chez Blot, en 1823. (Coll. A. Le Braz vol. relié violet).
- b) 16 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru a r Vur (sic). (Q, f 7 et 8).
- c) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 418).
- d) 15 p.; E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).
- e) E M., e ty Lédan, ru ar Pave. (G, d 24).

773 B. — **Histor admirabl eus a vuez Santez Helena. (1-6). V. n^o 773 A.**

— **Cantic ar Burete. (7-8). Voar eun ton nevez. 15 c. de 4 v. de 12 p.**

in-12; 8 p.; Lannion, J.-F. Le Goffic. (G, d 25).

- a) L., imp. veuve Le Goffic. (G, d 26).
- b) L., veuve Le Goffic. (J).
- c) Lanhuon, en ty intanvez Ar Goffic. (O).
- d) L., en ty intanvez Ar Goffic. (GL).
- e) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (Le R).

774. — **Histor an ermit Yan Guerin. 88 c. de 4 v. de 8 p. — petit in-12; 12 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; le caractère semble être celui de Lédan; mais peut-être Derrien].**

(Q, e 6).

Une édit. a paru chez Lédan, en 1810. C'est peut-être la précédente).
(D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 497).

- a) E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. BN Yn 419).
b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (Le R).
c) E M., et ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia (M, c 6).
d) E M., et ty Lédan, ru ar Pave. G d 61).
e) E M., et ty Lédan, ru ar Pave. (BT).

775. — **Histor ar Brézel [1914]**. 50 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin :
Tourc'h le 6 Janvier 1916. F. Le Reste. — in-4°; 3 p.; s. l. n. d.
(VT).

776 A. — **Istor ar C'had. Ton an Nouël**. 22 c. de 4 v. de 8 p.
— in-8°; 4 p.; Moulet e Brest, e ty Gadreau, rù ar Ramp, 55.
(BN, Yn 505 : cachet dép. lég., n° 44, année 1874).

a) 23 c.; à la fin : Ian Nemo. — Moulet e Brest, e ty. E. Jourand. (VT)

776 B. — **Istor ar C'had. (2-4)**. V. n° 776 A.

A la p. 1 : **Iannie Toul-ar-Bic**. chanson franç. (7 c. de 10 v. de p. diff.)
signée P. P.

— in-8°; 4 p.; Moulet e Brest, e ty, E. Jourand. (Q, h 16).

777. — **Histoar ar yaouanquis pé Chançon neves composet
gant an den yaouanc d'eus a barres Bannalec var sujet he vestres
Er bloaves 1873. Var an ton neves**. 185 c. de 4 v. de 12 p.; à la
fin : Bannalec, d'ar 14 a vis Meurs, 1873. Allain ar Guiffant.
— in-8°; 24 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairret.

(BN, Yn 433 : cachet dép. lég., année 1873).

778. — **Histor demeus a zizougadur miraculus Bis sant Yan-
Badezour Demeus an Normandi da Ilis Sant-Yan-ar-Bis, en
traounien Meriadec**. Var ton *Güerz Montroulez*. 61 c. de 4 v.
de 13 p.; à la fin : 1851. A.-L.-M. L. [Lédan]. — in-12; 8 p.;
E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 420).

a) E M., e ty A. Lédan, ru ar Pave. (Q, c 8).

779 A. — **Histor eus a vuez santes Barba, Pehini so mat da
veza reclamet oc'h ar maro subit. (1-9)**. 62 c. de 4 v. de 8 p.

— **Cantic spirituel evit an Anaon retardet er Purcator ; voar un
Ton nevez. (10-16)**. 42 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 31 a 6 v.).

in-12; 16 p.; s. l. n. d. [début 19^e s.; Derrien, à Quimper].

(Q, g 5).

779 B. — **Histor eus a Vuez santez Barba, Pehini zo mad da veza reclamet oc'h ar gurun hag oc'h ar maro subit.** *Var an ton ordinal.* 65 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 16 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur. (Q, g 11).

- a) E M., e ti Lédan, a traon ru ar Vur. (V, f 10).
 b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 421).
 c) (pap. blanc) E M., eus a Imprimeri Lédan. (G, d 10).
 d) E M., e ty Lédan, rue ar Pave. (M, b 22).
 e) E M., e ty Lédan, Impr.-Libr., ru ar pave. (A).
 f) E M., e ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (V, b 29).
 g) in-8°; 8 p.: Morlaix. — Imprimerie P. Lanoé, 2, Grand'Rue. (O)

780. — **Histor Eus ar Malheur erruet gant un Den-Yaouanq, pehini a voa cri eus e Dad hac e Vam.** (1-5). *Var ton Cantic ar Blasfêmatour.* 22 c. de 4 v. de 13 p.

— **Guerz Var sujet daou Zen-Yaouanq masqet.** (6-8). *Var an ton ancien.* 11 c. de 4 v. de 15 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).

781. — **Histor gweledigez ar Werc'hes e Lourd d'ur Baotrez yaouank e mis chuerveur 1858.** (3-11). *Var ton Kimiad ar Zou-dard Yaouank.* 74 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Visant Coat.

— **Peden d'ann Itroun Varia a Lourd.** (p. 12). 5 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Visant Coat.

in-8°; 12 p.; 1875. — *Moulet e Montroulez, e ty J. Hasle.*

(BN, Yn 360 : cachet dép. lég. : n° 41, année 1875)

782. — **Histoar nevez.** (Me meus laket ma speret da formi on histoar...). 21 c. de 4 v. de 12-13 p.; à la fin : Jef Brabant deuz Gourin. — in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [Moullerez Ar Bobl — Keraez].

(J).

783. — **Histor neve.** (Didosteit a c'houi a glevo...). (par Josefin Brabant). V. n° 104.

784. — **Histoar veritabl deus a Vue ha Vaillantiso ar C'hont bras Mac-Mahon, Duc deus a Vagenta ha Marechal a Frans, rimet gant Iann ar Minous, a barous Pleumeur-Gautier, canton Lezardren.** (1-3). 27 c. de 4 v. de 14-16 p.; signé dans le c. 27 :

A piou bennac a dezir cleuet piou ez eo ar c'hompositeur
 Deus ar ganaouen a meus caned, dirazoc'h, aman, ma breudeur.
 Me a responto buan dean ez eo hanvet Iann Ar Minous.
 Ann hano-ze n'en gav inscrivet deja en lies a barous.

à la fin : Iann Ar Minous.

— **Melezour scler ha pattant deus ar gourach crenv hag ar dant
 eus ar Gard national laquet en rimm gant Iann Ar Minous.**
 (3-4). 11 c. de 4 v. de 14-16 p.; signé dans les c. 10 et 11 :

Ar (*sic*) piou benag a dezir kleuet piou ez eo ar c'hompositeur,
 Deus ar ganaouen-man a ganen dirazoc'h aman ma breudeur,
 Me a responto buan dean, kouls evel ma rafen d'eunn all,
 Penos ez-eo, kouls ha peb-unan, membr deus ar Gard national.

Ar lec'h commun deuz he domisil, pe guentoc'h deuz he residans,
 A zo, 'vit gouir, barz enn eur barous hag a zo leun a importants,
 Rak eno a tivoan ar rimo, kredet n'hen d'hon mui o farsal,
 Enn ti Iann Ar Minous chansonnier, membr deus ar Gard national.

à la fin : Iann Ar Minous, A barous Pleumeur-Gautier, canton
 Lezardren.

in-8°; 4 p.; Lannhuon, Intanvez Ar Goffic, Mouler-Levrer.
 (BN, Yn 506 : cachet dép. lég., n° 41, année 1874).

La déclaration d'impression de cette feuille vol. tirée à 2.000 ex., fut faite
 par Mauger, le gendre de M^{me} Le Goffic, qui à cette époque devait s'occuper
 de l'imprimerie. V. D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 508.

785. — **Huelder eunn Doue hag izelder ann den.** 30 c. de 4 v.
 de 13 p. (le c. 30 a 6 v.); à la fin : (*Propriété de l'éditeur*). Leneindre.
 — in-12; 4 p.; 1883. — Moulet e ti an itroun R. Haslé e Mon-
 troulez. (BN, c 146).

786. — **Hun ar Barz.** War don : *Stourm ann Tregont* (Barzaz
 Breiz). 31 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : I. A. G. [abbé Le Gall].
 Dédié à Monsieur le V^{te} Hersart de la Villemarqué, Membre de
 l'Institut. — in-12; 4 p.; Imp. Francisque Guyon. [1894]. (J).

787. — **Iannig ann Aferiou — 1848.** (3-8). War toun : *Santez
 Mari*, pe *Henriette et Damon*. 41 c. de 4 v. de 13 p. — in-8°;
 8 p.; (au milieu de la p. 2 :) Kemper, moulet gant E. Blot, mab.
 (BN, Yn 451).

788. — **Iliz ma Farroz. — Plac'hik Eussa. — Telen Rumengol.**
 [ces pièces sont de J.-P.-M. Lescour et ont été recueillies dans
Telenn Remengol.] (Catal. V^{ve} Le Goffic, p. 3).

Ilis miraculus an Itron Varia Remengol savet gant ar Roue Gralon goude ma oa beuzet kær Is. (titre de f. vol.). V. n° 253 C.

789 A. — **Impalaer ar Russi lazet d'an drizec a viz meurs 1881.** Ton : *Va c'halon a zo fraillet*, pe eun all. 25 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Great gant eur Glazic. [Mikeal Quéinec]. — in-8°; 4 p.; Moulet e ti F. Halégouet, ru Kleber, 11. (VT).

789 B. — **Impalaer ar Russi lazet d'an drizec a viz meurs 1881.** (par Mikeal Q*** [Queinec]). V. n° 1045 A.

790. — **Imperfectionou ar Grag'ez (Graguez).** V. n° 762.

791. — **Inauguration an hent-bras nevez Eus a Guemper da Vontroulez. An 8 eus a vis Ebrel 1844.** Var ton : *Français, le Bal va se rouvrir*. 8 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : *Lun 8 Ebrel 1844*. A. Lédan. — petit in-12; 4 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (V, e 2).

a) Mss. Lédan, VII, 19-22.

792. — **Ingratiri ag injustis ar Veleien.** (par Le Brun Louis). V. n° 581.

793, — **Instruction var an Electionou, laqueat e rim, ac e guis marvailhou.** (3-18). Var ton : *Guerz Santez Agnez*. 92 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 18 p.; (au bas de la p. 1 :) E Landerne, E ty Desmoulins : Ru ar Pont. — 1849. (au bas de la p. 18 :) Landerneau, Imprimerie de Desmoulins. (BN, Yn 511).

794 A. — **Intaon al lochen (1) (1-2).** 6 c. de 8 v. de 8 et 9 p. alt.

(1) Cette chanson, de l'abbé Clec'h, parut d'abord dans l'*Echo de Morlaix* — journal de l'imprimeur V. Guilmer — n° du 17 août 1839; elle était précédée des quelques lignes suivantes : « Nous offrons à nos lecteurs bretons la traduction d'un ancien chant français intitulé *Le Veuf de la Chaumière*. Ce morceau est empreint d'un sentiment de sensibilité que la langue celtique si riche de poésie reproduit avec avantage. » Le ton indiqué était : « De tous les riches d'à présent »; la poésie était signée ***. — De nombreux articles signés « Le Glaneur Celtomane » ont paru dans l'*Echo de Morlaix* et ce pseudonyme cachait l'abbé Clec'h, recteur de Plougasnou.

Intaon al lochen a été souvent attribué au barde Lescour, et il semble ne pas avoir été étranger à cette attribution. V. note de 794 C. — Dans la rubrique « Kaniri Breiz-Izel » (*Le Petit Breton*, 7 novembre 1926), Tonton Phile (Théophile Guyomarc'h) a publié, en la donnant « en toute certitude » comme l'œuvre de Lescour, une version de *Intaon al lochen* composée de 12 couplets : tout d'abord les 7 couplets de l'édition 794 C, auxquels sont adjoints les c. 1-2 et 4-6 de *Intaon al lochen* en goule ar maro (n° 795).

— **Kolladenn he vam, pe moumoun he vam** (1). (2-4). 106 v. de 8 p. en c. d'inégales longueurs.

— **Kiniad entre daou Bastor eus a bere unan a rank mont er mès ar vro, hak un all a hell chom er ghèr goude eur brezel entre kenvrois** (1) (4-8). Tityr ha Melibee. [Imitation en vers (v. de 12 p.) de la 1^{re} églogue de Virgile.]

in-8°; 8 p.; Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer.

(R, b 6).

a) *Intaon al lochen*. Var ton : *De tous les riches d'à présent*. 6 c.; à la fin : « Attribué à M. Clec'h prêtre » (Mss. Lédan, IV, 345-348).

794 B. — **Intaon al lochen**. (14-16). 6 c.

[— p. 1-8 : **Kiniad entre daou bastor...**; — p. 9-13 : **Kolladen he vam...**]; à la fin des textes (p. 16) : *Le Glaneur Celtomane*.

in-8°; 16 p.; Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer (2).

(O).

794 C. — **Intaon al lochen**. (2 p. n. ch.). Var ton : *Sant Kaou-rintin, sant Guenolé*. 7 c. de 8 v. de 8 et 9 p. alt. (3).

— **Le veuf de la chaumière**. (2 p. n. ch.). 7 c. de 8 v. de 8 et 9 p. alt.

in-12; 4 p.; (au bas des p. 2 et 4 :) Lanhuon, e ty Ar Goffik.

(D^r Le G).

794 D. — **Intanv al lochen**. (p. 1). 12 c. de 4 v. de 8 et 9 p. alt. [disposition en c., différente des autres éditions.]

— **Al Laouenan**. (Me zisplunfe d'oc'h eul laouenanik...). (p. 2); à la fin : Michel Flatres.

in-4°; 2 p.; Moullérez ar Bobl — Kerac.

(J).

794 E. — **Intaon al lochen**. V. n^{os} 117 B, 206 et 872 B.

(1) Ces deux pièces n'étant pas des chansons ne sont pas relevées à leur ordre alphabétique.

(2) Au haut de la p. 1 de mon exemplaire se lit l'inscription manuscrite : « Souvenir de l'auteur à M. Le Scour ».

(3) Le 7^e couplet, ajouté dans cette édition, se retrouve à quelques mots près (fin du v. 6, et tout le v. 8) dans *Telenn Remengol* par Lescour (in-12; 179 p. + 14 p. de musique; Brest, Lefournier, 1867) sous le titre : *Huanadenn diveza ar Barz*, p. 148. Il ne serait donc pas étonnant qu'à l'époque où parut cette édition 794 C., Lescour avait déjà songé à se faire passer comme l'auteur de cette poésie. — Une raison de plus de le croire, c'est que les 4 pages de 794 C forment feuille volante de 8 p. avec *Stereden ar Mor*, de Lescour (V. n^o 1078).

795. — **Intaon al lochenn en gouëlé ar maro.** (Kontet he 'm boa var hir-buêz...). (1-3). 6 c. de 8 v. de 8 et 9 p. alt.

— **Pélérinès Rumengol.** (4-7). V. n° 849.

— **En kêr ha var ar mès.** (8-10). 5 c. de 8 v. de 7, 8 et 9 p.

— **Ankenn Jannedik.** (11-13). 9 c. de 4 v. de 11 et 10 p. alt.

— **Distro Per eus an armé.** (14-15). 4 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.

— **Mabik bian ar paour dall.** (p. 16). 3 c. de 4 v. de 10 p.

à la fin des textes : *Le Glaneur Celtomane.* — in-8°; 16 p.;
Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer. (O).

796. — **Invocation en interest an dud maleurus revinet gant an Doureyer bras.** (p. 4). 5 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

P. 1-4 : Inondation euzus eus ar rivierou bras al Loir, ar Rhôn, ar Mên, an Adour, ar Vâr ha re all. Texte en prose bret.; Lédan y énumère les principaux événements qui se sont passés.

— in-8°; 4 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traôn ru ar Vur.
(BN, Ms. n° 3342, f^{os} 291-292).

a) *Invocation... doureyer bras, er bloa 1843.* 5 c. — à la fin : Lédan; puis vient une note qui se termine ainsi : « An dra-ze [cette feuille volante] a voerzen, hac e roen an anter eus ar pris en faveur victimou an doureyer bras. A. Lédan. » (Mss. Lédan, VII, 118-119).

797. — **Jakez al Lez, Esquévienn.** (par Lannic Le Men).
V. n° 1063.

798. — **Janned enn ker.** War don : *Ar ger Is, pe eunn all benag.* 35 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : *Eur Breizad.* — in-8°; 4 p.; Landreger, e ty intanvez Ar Flem, Moulér. (BN, c 150).

799. — **Joa ver eun Hounnerig.** 33 c. de 4 v. de 6 p. — à la fin : C. B. (1). — in-8°; 2 p.; Quimperlé, imp. Th. Claret.

(Le R).

800 A. — **Jujamant ar mesvier a tristidiguez e dud composet er blavez 1897.** (p. 1). *Var eun ton trist.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Corentin Bouard, deus Collorec.

— **Frajilite an dud yaouanc.** (p. 2). V. n° 620 A.

— **Chanson Potret Plouillau.** (p. 3). V. n° 492 A.

in-4°; 3 p.; s. l. n. d.

(J).

(1) A la table des matières du recueil de chansons constitué par l'abbé Henry que possède M. P. Le Roux, l'abbé Henry a ajouté après le titre : « Ch. Bourc'his pers[on] Kerrien ». — La chanson avait paru dans le *Publicateur du Finistère* du 24 février 1866 (journal imprimé par Th. Claret).

800 B. — **Jujamant ar mesvier a tristidiguez e dud, composit er bloavez 1905** (1). V. n° 333.

801. — **Jujammant ar mêvier dirac tribunal Doue**. Voar ton : *Santez Mari mamm Doue, etc.* 32 c. de 4 v. de 13 p. — à la fin : Iann ar Minouz. — in-8°; 4 p.; Lannhuon, enn ty intanvez Ar Goffik, levrer.

(BN, Yn 429 : cachet dép. lég., n° 46, année 1879) (2).

Edition tirée à 2.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 508).

802. — **Kan an alhoueder en miz mae**. (par François Poher). V. n° 1043.

803. — **Kan ar beorien — D'ho Zad an Aotrou Moelo koz, chaloni euz a Gemper**. Var ton *Kelven*. 20 c. (et diskan) de 8 v. de 6 et 7 p. alt.; à la fin : Barz Kerdevot. — in-4°; 2 p.; Quimper, typ. Ar. de Kerangal. (P).

Kan ar republikaned euz Breiz-Izel. V. n° 181.

804. — **Kan-bale Unvaniez Iaouankiz Breiz**. (par Taldir-Jaffrennou). V. n° 1083.

805. — **Kan-bale Yaouankiz kristen Breiz-Izel**. Var *eun ton kaer iverzonek*. [air noté]. 6 c. de 8 v. de 7 p. (le 8^e v. a 8 p.); à la fin : Klaoda [ar Prat?] — in-8°; 2 p.; s. l. n. d. [me paraît être une impression de *Kroaz ar Vretoned*]. (Q, h 18).

Kan broaduz Breiz. (par Ch. Rolland). V. nos 17, 671 et 806 B.

806 A. — **Kan Gwenn-dud Breiz**. V. n° 723 B.

806 — B. **Kan Gwenn-dud Breiz**. (p. 1). Ton : *Kymraek*. 6 c. de 4 v. de 12 et 8 p., et diskan (différ. pour chaque c.) de 4 v. de p. diff.; à la fin : Ch. Rolland.

— **Gourenadek Kemperle d'an eil zul a viz Eost 1928**. (p. 2). (Ton : *Danz Kerne*). 12 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Ch. Rolland. in-4°; 2 p.; Moullerez an Abbati, Leon ar Berr, Kemperle. (J).

(1) Malgré la différence de date au titre, c'est la même chanson que A. — Le même fait s'est reproduit pour une autre chanson du même Corentin Bouard. V. 838 A-E.

(2) Une trad. franç. accompagne le texte breton. Le Catalogue des Imprimés la donne comme étant écrite par l'auteur, Yann ar Minous. A mon avis, c'est plutôt une écriture féminine.

807. — **Kaniri Breiz-Izel.** 11 feuilles parues; in-8°; 3 p. avec airs notés. Éditions Tonton Phile (1). Imprimerie Louis Boclé, 40, Place Thiers, Morlaix.

- a) *Bro goz ma Zadou* (par Taldir).
- b) *Dalc'h sonj, o Breiz-Izel* (par Taldir).
- c) *Lenn Killarney.* 4 c. de 4 v. de 12 et 9 p. alt. (par Taldir).
- d) *Son nevez var eun danvez koz.* 9 c. de 3 v. de 11 p. (par Charles Le Bras).
- e) *Hirvoudou.* 2 c. de 8 v. de 8 p. (par Pôtr Tréouré, pseudonyme de M. l'abbé Conq).
- f) *Va zi bihan.* 2 c. de 12 v. de p. diff., et diskan de 4 v. de 8 et 9 p. alt (par Pôtr Tréouré).
- g) *Ar Jikoloden.* 11 c. de 6 v. de 6 et 5 p. (par l'abbé J. Quéré).
- h) *Matilin an Dall.* 6 c. de 8 v. de 8 p., et diskan de 8 v. de 7 et 6 p. (par l'abbé J. Quéré).
- i) *Kousk Breiz-Izel* (par l'abbé J. Maréchal).
- j) *Ar Meliner.* 21 c. de 2 v. de 8 p., et refr. rit. de 2 v.
- k) *Dousik koant.* 3 c. de 5 v. de 6 et 7 p. (par le V^{te} E. d'Herbais).

808. — **Canvou ar paour mousik bian d'ar Werc'hez.** V. n° 567 A-B.

809. — **Kanvo ar Gist laquet enn guerz gant Iann Ar Minouz, mab da Iann da ha Vari ar Morvan, domisiliet enn parous Pleumeur-Gautier, enn bilajen Zant-Adrien.** (1-5). *Voar eun ton gae.* 40 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 39 et 40 :

Ar piou benag a dezir goud piou eo ann auteur,
Deus ar ganouen ver-man, barz en Pleumeur-C'hauteur,
Hen a gavo anean hep bean well n'ha voaz,
Ho chomm en eunn ti-milin a zo hanvet Crec'h-Loaz.

He hano 'vel ann ordinal a zo hanvet Minouz,
Yan ar Minouz a laran dissimul ha didrouz.
Na c'houlennan quet krial o laret ann dra-ze,
Nep zo diouzin jalouz marteze a fach-fe.

— **Kanaouen ar Velosiped groet gant Iann ar Minouz deuz Pleumeur-Gautier, bilajen Zant-Adrien.** (5-8). *Voar eun ton agreabl.* 31 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 31 :

(1) Tonton Phile était le pseudonyme que choisit Théophile Guyomarc'h, quand il inaugura dans le *Petit Breton* (hebdomadaire finistérien de l'*Ouest-Eclair*) la rubrique «Kaniri Breiz-Izel». Outre les chansons nouvelles que lui adressaient les bardes, il y publia de temps en temps de vieilles chansons extraites des recueils de Luzel ou des feuilles volantes jaunies imprimées au siècle dernier chez Lédan, Guilmer, Le Goffic, etc. Cornouaillais des monts, — il était né à Berrien, — à l'âme ardente et d'une sensibilité délicieuse, Th. Guyomarc'h connaissait à merveille les aspirations intimes de ses compatriotes. Nul, plus que lui, n'était mieux préparé pour tenir cette rubrique. Aussi, à peine ouverte — fin février 1925 — obtint-elle auprès des lecteurs bretons de l'hebdomadaire un succès inespéré, mais non inattendu par le bon Théo. — Pour compléter son œuvre et la rendre moins éphémère, il voulut publier en tirages à part les chansons les meilleures et les plus caractéristiques qui avaient paru dans les colonnes du *Petit Breton*. Les 11 feuilles que je signale ici sont les seules publiées. — La mort de Th. Guyomarc'h, survenue à Morlaix le 13 décembre 1929, le lendemain d'un accident tragique d'auto, a arrêté en plein essor une œuvre qui promettait beaucoup.

C'homan zo eur ganaouen pinin vit laret guir
 Ma talc'hfen pell d'he c'hasten, 'n em gafe kals re c'hir,
 Poent eo dezi finissan : chetu dezi 'ta fin,
 Gortozomp Iann Ar Minouz da laqat c'hoaz he zin.

à la fin : Iann Ar Minouz.

in-8°; 8 p.; Lannion, Imprimerie veuve Le Goffic, Libraire.
 (G, e 17).

810. — **Kaourintin ar Foll.** (par Visant Coat). V. n° 78 A.

811. — **Karante ar Vretoned evid ho Bro.** Ton : *Ann hini goz.*
 14 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 3 v. de p. diff. — in-8°; 1 p.;
 Moulet gand Ar Goffik, e Lannhuon. (G, e 3).

L'édit. parue en 1854, a été tirée à 500 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917,
 p. 506).

812. — **Kéméner Gall.** (Kéménerien hon bro n'int ket evel-se).
 10 c. de 4 v. (et refr. rit. de 2 v.) de 8 p. [Chanson différente
 de Ar C'hemenner. V. n° 564, bien que le 1^{er} v. soit le même.]
 — in-12; 3 p.; (au bas de la p. 3 :) Vannes. — Imp.
 Eugène Lafolye. (BN, c 154).

813. — **Kendalc'h Kastell-Paol-a-Leon, 1905.** [à la p. 1,
 portraits d'un certain nombre de bardes].

Bokejou ar Gan. (p. 2) :

- a) *Bro goz ma Zadou.* par Taldir (4 c. et diskan).
- b) *Sao Breiz-Izel,* par Taldir (6 c. de 5 v. et refr. d'un v.).
- c) *Dalc'h sonj o Breiz-Izel,* par Taldir (4 c. de 8 v.).
- d) *Kousk Breiz-Izel!* (en breton du Léon) par Blei Lannvau (7 c. et refr.).
- e) *Deut e-leiz.* Var don *An Dukas Anna* 6 c. de 8 v. de p. diff.; par Erwan Berthou.
- f) *Paotr Breiz* (Ton *Kastell-Paol*) par Ch. Rolland. 8 c. de 8 v.
- g) *Damb arnehe* (en vannetais). 16 c. de 2 v. de 12 p.; par Loeiz Herriou, Er barh Labourer.

g^d in-fol°; 2 p.; Moullerez dre dan Ar Gwaziou-Jaffrennou
 en Keraez. [1895]. (VT).

814. — **Kentel ar Vugale.** [extrait du *Barzaz-Breiz*]. V.
 n° 891 A.

815. — **Quinviad ar Chass.** [par François Le Dizès]. V. n° 321.

816 A. — **Kimriad ar Chevallier Roland de bried Izabel.**
 V. n° 290, et aussi 590 (titre différent).

816 B. — **Quimiad a Rolland gand e bried Izabel.** 10 c. de 8 v. de 8 p.

Cette chanson est la trad. presque mot pour mot d'une chanson française intitulée : Alonzo et Himogine.

— in-12; 4 p.; Montroulez, e ty J. Haslé, Imprimer a Librer. (O).

a) Alonzo hac Himogina. pe Rolland hac Izabel. *Var an ton gallec.* (Mss Lédan, II, 480-485).

817. — **Kimiad ar C'hriminal [Yan Combot] araog mont d'ar maro.** (par Le Brun). V. n° 758.

818. — **Kimiad ar C'hriminal [Kerhamon] goude bea barnet.** (par Le Brun). V. n° 985 A.

819. — **Kimiad ar C'hriminal [Youen Le Bon] goude beza barnet.** (par Guillermic?). V. n° 987.

820. — **Kimmiad ar merc'hed yaouank d'ho amourouchen soudardet o partial evit brezel an Itali, er bloas 1859.** (1-5). *Var ton : Adieu Pontrêo, va bro quirion, etc.* 25 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : Pierre Derrien, *eus a gær Montroulez.*

— **Chanson composet a neve voar sujet daou den yaouanq.** (Mar gallan gout ar feçon...). (6-8). par Y. ar Guen. V. n° 349.

in-8°; 8 p.; Imprimet e ty V. Guilmer e Montroulez.

(BN, Yn 368 : cachet dép. lég., n° 27, année 1859).

Kimiad ar zoudard yaouank gant Prosper Proux. — V. n° 828 B.

821. — **Quimiad ar zoudardet iaouanc eus ar barrès Plouzeniel (Departamant Finister), Pere ho deus tennet d'ar zort, e Lesneven, d'ar meurs 23 a vis Guenver 1855, ha dalc'het, an 13 a vis meurs varlerc'h, evit formi ar c'hontenjanct eus ar c'hlass 1854.** *Var ton : Quimiad Potret Plouillau, pe : Adieu Pontreo, etc.* 42 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : *Composé le 30 Mars 1855 par G. Poher, ancien Instituteur de Ploudaniel.* puis vient la note suivante : « Yves Le Roux, propriétaire, défend l'impression de cette Complainte, excepté chez M. Blot, son imprimeur. » — in-4°; 4 p.; Quemper, moulet gant E. Blot.

(BN, Yn 49 : cachet dép. lég., n° 22, année 1855).

D'après une indication parue en chronique locale de Ploudaniel (*Courrier du Finistère*, 30 mars 1935), ce *Quimiad* a été tiré à 1.000 ex. — La déclaration de l'imprimeur, en date du 18 mai 1855, indique que l'édition sera tirée à 1.000 ex., pour le compte d'Yves Le Roux. (Couv. de M. D. Bernard).

822. — **Kimiaid ar Vaguerez.** (1-3). Kiniguet da Varz Itron Varia Remengol [Lescour]. 6 c. de 10 v. de 8 p., et refr. de 4 v. de 7 et 8 p. alt.

Une note de la p. 1 indique que c'est une traduction de la ballade d'H. Violeau, *les Adieux de la Nourrice*, qui a été couronnée à l'Académie des Jeux floraux.

— **An daou Vinor.** (4-6). Gwerz kiniguet d'an aoutrou Milin, Barz Laouenan Breiz. 14 c. de 4 v. de 12 p.

— **Ar paour hag al lapoussedigou.** (6-8). Kanouen var don *Pen-heréz Keroulaz*, kiniguet d'an aoutrou Rannou, Barz Roc'hellaz. 14 c. de 4 v. de 8 p.

à la fin : F. Guernisson (1). — in-12; 8 p.; Morlaix, Imp. d'A. Lédan, rue du Pont-Notre-Dame.

(BN, Yn 391 : cachet dép. lég., n° 15, année 1861).

a) E Montroulez, e ty A. Lédan, ru ar Pave.

(coll. A. Le Braz, vol. rel. violet, note. Le R. .

823. — **Quimniat composet a nevez var sujet daou den iaouanc.** (Implian ran ma speret, da riman eur quimniat,...). (par Yan ar Guen). V. n° 566 B.

824 A. — **Quimniad etre daou zen yaouanc.** (Occupi a ran va spered eun nebeudic aman...). 17 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 17 a 6 v.); signé dans le c. 17 :

An hini en deuz great ar son-mâ ne quet c'hoas savant,
Oajet eo a bevarzec mis en tu all a bevar c'hant,
Hanvet Guillom ar Guyader, dre ar scrid e peb sin,
A zo ganet ha maguet e quær Plestin;
Hac en deus he c'huitet evit en em avanç,
Ha bremâ ez e residant er guær a Recouvrans.

— in-12; 4 p.; E Quemper, moulet gant E. Blot.

(BN, Yn 432 : cachet dép. lég., n° 12, année 1854).

824 B. — **Kimniad etre daou zen yaouanc.** (p. 1). V. n° 824 A.
— **Chanson an Diaoul arc'hantet.** (p. 2). V. n° 296 A.

in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (D^r Le G).

a) Lanhuon, enn ty Ar Goffik, Levrer.

(O).

b) L., enn ty Ar Goffik, Levrer.

(O).

c) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.

(Q, h 35).

(1) A la p. 1 d'un ex. de VT, se trouve cette note manuscrite : « Le Guernisson, auteur de ces chansons, était ouvrier à la manufacture de tabac de Morlaix. — Il s'est pendu quelques jours après la publication. C'était un père de famille; il n'était pas dans le besoin. »

825 A. — **Quimmiad entre daou den yaouanc ous en em separi.** (Arretet, va mignonet hac e cleffet cana Eur c'henviad so composit,...). (1-4). *Var un don trist.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

An hini en deus rimet ar c'hinviad a neve
N'en deus-hi get composit na oa pedet gante,
Hac en deus truez ounte, o clevet ho c'hlemmo
Ous en em dispartia; *Yan ar Goen* e hano.

— **Disput composit a neve entre ar C'hemener hac ar Guiader.** (5-8). *Voar don Chanson ar c'haje.* 19 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 19 :

Yan ar Goen en deus formet a neve an disput,
Hac a deui d'e c'hispligan dirac un nomb a dud;
A lar ec'h impriman evit divertissamant
Hac e rei da bep-hini da lenn, evit arc'hant.

in-8°; 8 p.; *Imprimet e Montroulez. e ty V^r Guilmer.*

(Q, i 51 et 52).

825 B. — **Kimiad etre daou den yaouanc ous en em separi.** (Me zo eur minor yaouanc, na meus na mam, na tad,...). (1-3). 20 c. de 4 v. de 13 p.

Semble une gwerz nouvelle. En réalité, c'est le *Quimmiad* de Yan ar Guen (825 A), dont on a supprimé les c. 1 et 20, et auquel on a ajouté deux nouveaux couplets au début.

— **Kimiad Paotred Montroulez.** (4-6). *Var ton : Bretonet ar (sic) Vreiz-Izel.* 17 c. de 4 v. de 13 p.

— Le conscrit de Saint-Pol-de-Léon. (6-7). 7 c. en français.

— Ne pleurez pas ma chère. (p. 8). 10 c. en français.

in-12; 8 p.; Morlaix, Imp. Letreguilly.

(J).

a) (au bas de la p. 7 :) Morlaix, imp. Letreguilly, 12, rue de Paris; —
— (au bas de la p. 8 :) Morlaix, imp. Letreguilly. (VT).

b) (au bas de la p. 7 :) Morlaix, Imprimerie A. Lajat, 31, rue des Fontaines;
— (au bas de la p. 8 :) Morlaix. — Typ. et Lith. A. Lajat, 31, rue des Fontaines. (O).

825 C. — **Kimiad etre daou den yaouanc ous en em separi.** (p. 1). Reproduction du texte du n° 825 B.

— **Kimiad Paotred Montroulez.** (p. 2). Reproduction du texte de 825 B.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [peut-être Letreguilly].

(O).

826. — **Kimiad eun den iaouank euz a barous Tregrom.** *Ton : Kimiadou ar Gard Mobil.* 27 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 27 :

Ar c'himiad-man zo gret, gant kals a nec'hamant,
 En eun amzer a drubuil, gant eur miliner iaouank,
 A neus hi kompozet, ken[t] mont er mez deus he vro,
 Hag a c'houlen diganech eun neubeut a bedenou.

— in-8°; 4 p.; Lannhuon, e ti intanvez Ar Goffik, mouler-levrer.
 [1870 ou 1871]. (O).

Kimiad eur C'honscrit. [par P. Proux]. V. n° 837 A.

827. — **Kimiad eur Pelerin.** *Var eun ton ankenius.* 28 c. de
 4 v. de 13 p. — in-12; 4 p.; Lannion, en ty Ar Goffic, imprimer.
 — 1856. (G, c 61).

828 A. — **Kimiad eur Soudard yaouank.** (1-3). *Var ton : Al
 Labourer.* 16 c. de 4 v. de 13 p. [par Prosper Proux].

— **Ar Boutou koat.** (p. 4). *Var ton gallek : Les Sabots.* 3 c.
 de 8 v. de 8 p.

— **Groeg ar Cheminod.** (5-8). 17 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin :
 F.-M. An Huel [Luzel]. — V. *Bepred Breizad*, p. 36-44.

A la fin de chaque chanson : Propriété de l'Éditeur : J. H.
 — in-8°; 8 p.; Moulet è Montroulez, è ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8.
 (BN, c 119).

828 B. — **Kimiad ar zoudard yaouank gant Prosper Proux.**
War an tón ordinal pe war an tón neve-man (suit cet air noté).
 16 c. — in-8°; 3 p.; s. J. n. d. (GL).

a) **Quimiad eur Zoudard yaouanc.** *Var ton : Eveus ar promeseou a ran
 dec'h.* 16 c.; à la fin : Proux. (Mss. Lédan, VIII, 348-351).

b) V. n° 831, et *Canaouennou grêt gant eur C'hernewod* (Sant-Brieg, Guyon
 Enan, 1838), p. 18-20.

829. — **Kimiad eur Zoudard iaouank Partied er bloavez 1881.**
 (1-4). *War don : Ma c'halon zo frailled.* 23 c. de 4 v. de 12 p. (1) :
 les premières lettres des vers des deux dern. couplets forment
 le nom de : Ch. Rolland.

— **Chanson composet war sujet eun adieu ra eur pot iaouank
 d'e Vestrez.** (4-8). *War don : Ma flanaden* (sic) *zo kaled.* 33 c.
 de 4 v. de 13 p. : les premières lettres des 7 premiers vers des

(1) Le Kimiad de Ch. Rolland (v. de 12 p.) se chante sur l'air du Kimiad de
 P. Proux (n° 828) dont le 1^{er} vers est : *Va c'halon a zo fraillet dre nerz va ancquenio*
 (v. de 13 p.). C'est au chanteur qu'il appartiendra d'adapter l'air aux vers : cette
 particularité est d'ailleurs assez fréquente dans les chansons bretonnes, et les
 chanteurs s'en tirent très bien.

deux dern. couplets forment le nom de : Suzanna; à la fin :
Ch. Rolland.

in-12; 8 p.; 1882. — Morlaix, typ. R. Haslé, rue de Brest, 36.
(V, c 12).

830. — **Quimiad Goasset yaouanc paros Roudoualec eus an
eïl class ar Gard mobil.** (par Nicolas Naour). V. n° 460.

831. — **Kimiad Potret Lanarvily a barti da Conlie da rejoigni
o c'hommandant, an otrou de Vincelles.** (1-6). Var ton : *Jeunesse
trop coquette*. 55 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 55 :

Mar oc'h eus c'hoant da c'houzout ac ivez da gievet
Gant piou e zeo ar c'himiad a neves composet :
Gant unan a Landivisiau, o choum e Lanarvily,
Ac araoc finissa a zeu d' o saludi.

à la fin : Marie-Françoise Guéguen.

— **Kimiad eur Zoudard yaouank.** (7-8). Var ton : *Al labourer*.
16 c. de 4 v. de 13 p. [par P. Proux].

in-8°; 8 p.; (au bas des p. 6 et 8 :) Moulet e Montroulez, e ty
J. Haslé, ru a Aiguillon, 8. (O).

832. — **Kimiad Paotred Montroulez.** V. n° 825 B-C.

833. — **Kimmiad Soudardet yaouanck Montroules d'ho zud,
arok partial.** (par Yan Poupon). V. n° 624.

834. — **Kinviad Yvon Denez Kondaonet d'ar maro en Kemper,
guillotinet en Montroulez goude lac'ha he dintin gant eur pikant
peul kar.** Var ton : *Ar Plac'h libertin*. 34 c. de 4 v. de 13 p.;
à la fin : (*Propriété de l'Auteur*). Guillaume Merrer. — in-8°; 4 p.;
Morlaix. — Imp. P. Lanoé. (BN, c 165).

835. — **Kimiadou an den iaouank a Vreiz, o partial Gard
mobilizet, er blavez 1870, en amzer a Vrezel.** (1-6). 37 c. de 4 v.
de 13 p.; signé dans le c. 37 :

Nep an d'euz composet [ar] c'himiad-ma pen-da-ben
Zo oajet a dri c'hant miz ha pevar var-n-uguen
He hano Charles Sinquin, mab d'ar labourer douar
Zo ganet e perez Scaër, barz ar guer hanvet Moustouar.

à la fin : E Scaër, ar 31 a viz Meurs 1873. Charles Sinquin.
— in-8°; 6 p., 2 p. bl.; Quimperlé, imp. Th. Clairet.

(BN, Yn 491 : cachet dép. lég., n° 26, année 1873).

836. — **Kimiadou ar Gard Mobil.** (1-2). War don : *Ar seiz skiant naturel.* 18 c. de 4 v. de 13 p.

— **Kanaouen Gard mobil Lanhuon.** (3-4). War ann ton gallek : *Je suis natif du Finistère, etc.* 14 c. de 4 v. de 9 et 8 p. alt. et 2 refr. (un pour les c. 1-8; un autre pour les c. 9-14).

in-8°; 4 p.; (au bas de chaque chanson :) Lannion, Imprimerie Veuve Le Goffic, libraire. (O).

837 A. — **Kimiadou eur Martolod a Vreiz. Chanson nevez** (1). (1-4). Var ton : *An drouc-hirnes*, (le mal du pays). *Cetu ar flik a flok.* 41 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 41 :

Neb a neus composet ar son ma pen da ben
So ganet a maguet en paros Trabrien,
A neuz he c'homposet oar an ton di c'hana,
Canet-hi ta Bretonet, 'vit n'em divertissa.

— in-12; 4 p.; Lanhuon, e ty Ar Goffic, Mouler-Levrer.

(G, a 36).

a) Lanhuon, intanvez ar Goffic, mouler-levrer.

(G. b 72-73).

b) Lanhuon, M^{lle} Duchemin, levrer.

(Le R).

— **Kimiad eur c'honscrit.** (1-2). *War eun ton nevez.* 16 c. de 4 v. de 13 p. [par P. Proux]. — in-12; 2 p.; Moulet gant Ar Goffic, en Lanhuon.

(G, a 34).

a) Lanhuon, intanvez ar Goffic, mouler-levrer.

(G. a 35)

b) Moulet e ti intanvez Ar Goffic, e Lanhuon.

(G, a 37).

c) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.

(Le R).

— **Peden ar Mousik bian d'ar Werc'hez** (2). (1-2). War don : *Potred Plouillau.* Kan 75. 7 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. — in-12; 2 p.; Lannion, J.-F. Le Goffic.

(G, a 34).

a) Lanhuon, intanvez Ar Goffic.

(G, b 72)

b) Lannion, V^{re} Le Goffic.

(O).

c) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.

(Le R).

(1) L'indication de l'air : *An drouc hirnes* (le mal du pays). *Cetu ar flik a flok*, est empruntée au titre et au 1^{er} vers de la pièce du *Barzaz Breiz*, p. 460 : Ann droug-hirnez. L'auteur serait un lettré. J'ai retrouvé les 34 premiers couplets dans le vol. Œuvres posthumes de J.-M. Coutellec (in-12; 31 p.; Moullerez ar Bobl. 1911).

(2) Cette *Peden* n'est autre qu' *Canvou ar paour mousik bian d'ar Werc'hez* (v. n° 567 A-B), dont on a retranché les deux derniers couplets. Avec la signature Yvenik Coutellec, elle est reproduite p. 27-28 du vol. *Œuvres posthumes de J.-M. Coutellec* (in-12, 31 p.; Moullerez ar Bobl. 1911). Au lieu de considérer J.-M. Coutellec comme l'auteur de la pièce — ce qui n'est pas, v. la note du n° 567 A — on peut supposer qu'il a adapté en dialecte KLT la pièce écrite en dialecte de Vannes. Cela permettrait d'expliquer qu'elle ait été imprimée avec d'autres poésies bretonnes écrites par cet auteur.

837 B. — **Kimiadou eur Martolod a Vreiz. Chanson nevez** (1-2). V. n° 837 A.

— **La Marseillaise.** (p. 3). en français.

— **Son ar souben leaz nevé.** (3-4). 20 c. de 4 v. de 8 p.

— **Demezi mad ha fin fall.** (p. 4). 23 c. de 4 v. de 8 p.

in-4°; 4 p. n. ch.; s. l. n. d.

(Q, h 72 et 77 : les 2 feuillets sont séparés).

837 C. — **Kimiadou eur Martolod a Vreiz.** V. n° 995 B.

837 D. — **Kimiadou eur Martolod a Vreiz.** V. n° 837 A. — in-4°; 2 p.; Imprimerie nouvelle (société coopérative) 18, rue de Paris, Morlaix. (O).

838 A. — **Kimiadou eur zoudart yaouanc — Composet er blavez 1892.** (1-3). *Var an ton a zezirjet.* 44 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 43 et 44 :

Gout hano ar homposer matreze a zeziret
Corentin ar Bouard dre oll ezeo hanvet
Pen devoa e homposet e oa en Algeri
Neur guer a zo en Afrik ac e hano Bougi.

Breman en illis ven a ra e zemeuranc
Ebars en Bannalec neur hornic deus ar Franc
Eno ema brema sables gant [e] bried
Grac dezo de nem garet keit a vont var ar bed.

— **Secrejou ar Merc'hed.** (3-4). 11 c. de 4 v. de 8 p.; l'auteur se nomme dans le c. 1 :

Nep a zisclerio an histor — E hano Corentin Bouard — Ac en deus
clevet ar Secret — Ve avechou tre ar merhet.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d.

(VT).

a) s. l. n. d. (édit. id. à la précédente, mais au titre de la 1^{re} ch. : *composet*).
(VT).

838 B. — **Kimiadou eur zoudart yaouanc Evit Brézel ar Japonais composet er blavez 1904.** (1-3). *Var an tan* (sic) *a zezirjet.* 44 c.

Avec un titre différent, même chanson que A.

— **Chanson Potret Plouillau.** (p. 4). V. n° 492 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d.

(VT).

838 C. — **Kimiadou Eur zoudart yaouanc o kuitad e guerent hac e Vig[n]onet Composit er blavez 1906.** (1-3) *Var an ton a zezirfet.* 44 c.

Avec un titre différent, même chanson que A.

— **Chanson Potret Plouillau.** (p. 4). V. n° 492 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d.

(J).

838 D. — **Kimiadou eur zoudart yaouanc Partiet evit Madagascar Composit er bloavez 1896.** (1-3). *Var an ton a zezirfet.* 44 c.

Avec un titre différent, même chanson que A.

— **Secrejou ar Merc'hed.** (3-4). V. n° 838 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d.

(VT).

a) s. l. n. d.

(Q, h 73).

838 E. — **Kimiadou eur zoudart yaouanc Partiet evit Madagascar composit er blavez 1896.** (*Var an ton a zezirfet.*) 44 c. V. n° 838 A. — in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(O).

Avec un titre différent, même chanson que A.

839. — **Klanw gant ar c'hoant dimezi.** (par A. Bars). V. n° 872 B et C.

840. — **Klemmou ar Bennerez.** (par Kolaik Pennarun). V. n° 372.

841. — **Klemmou ar Brezel.** 12 c. de 4 v. de 13-12 p., et diskan de 2 v. de 9 et 12 p.; à la fin : Corentin Vorch, Rosporden. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Leprince — Quimper. [1915 : après l'entrée en guerre de l'Italie].

(VT).

842. — **Clemmo eun den yaouanq. Chanson nevez Composit voar sujet an Amouroustet.** (Pegouls mo ma repos, goude caet glac'har?...). 26 c. de 4 v. de 13 p. — in-12; 4 p.; En ty Ar Goffik, e Lannuon.

(BN, c 94).

843 A. — **Klemmou eur plac'h manket.** V. nos 688, 403 A, 478 C et 554.

843 B. — **Klemou eur plah manket.** *Voar eun ton trist.* 16 c. de 4 v. de 13 p. — à la fin : *Tous droits réservés* : Guillermic, Yves (1) — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (Q, h 75 et 76).

843 C. — **Klemou eur plah manket.** (p. 1). V. n° 843 B.
— **Chanson Yanic Fripon.** (p. 2). *Voar ton : Je vous supplie Mesdemoiselles.* V. n° 511 B.
in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (DB).

843 D. — **Klemmou eur plac'h manket.** (1-3). V. n° 843 B.
— **Chom en Breiz-Izel.** (3-7) (par Ar Yeodet). V. n° 383 E.
— **Distro ar Martolod.** (7-8). *War don : ar Bempouezen.* 8 c. de 10 v. de p. diff. — à la fin : Ar Yeodet.
in-12; 8 p.; Montroulez, imprimiri A. Lajat, 31, ru ar Feunteuniou. (O).

844. — **Klemmou ha Tristidiguez al labourien (sic) war ar Mêziou.** *War an ton a gerfoc'h.* 24 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Emile Gallic, *Kaner Brezounek, Plougonven.* — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (K).

845. — **Klemvan eur Zoudard yaouank maro oc'h ober brezel en Tunisie, en 1881.** (1-7). *Var ton : Lez-Breis.* 61 c. de 2 v. de 8 p.; à la fin : Bars Kerdevot. — in-12; 7 p.; 1882. — Morlaix typ. R. Haslé. (Q, a 30)

846. — **Klenved ar merc'hed e moa !** *War ton nevez : Tout le pays l'a su !* 8 c. de 4 v. de 11 et 10 p. alt.; à la fin : Eur C'hastellad. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (BT).

847. — **Kloarek Koat-ann-Noz.** 33 c. de 4 v. de 13 p., suivis de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kloarek Koat-ann-Noz [J.-M. Le Jean]. — in-12; 4 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (G, a 39).

(1) Dans les autres éditions, la chanson est signée : Louis Le Brun. — *Tous droits réservés*, suivi du nom de Guillermic me semble indiquer que Guillermic est non l'auteur, mais plutôt l'éditeur de la feuille. V. également note du n° 2.

848 A. — **Kloarek Koat ar Rannou ha Penn-heres Kerzanton.** (1-7). Var ton : *Kurunen aour ha perlez an Itron Varia Remengol* pe var ton : *Kloarek Remengol*. 47 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour, *Barz Itron Varia Remengol*.

— **An hini a garan.** (p. 8). *Var eun ton neve*. 9 c. et diskan de 2 v. de 12 p.; à la fin : I.-P.-M. Ar Skour, *Barz Itron Varia Remengol*.

V. *Telenn Remengol*, p. 86-88.

in-12; 8 p.; Lannuon, enn ty Ar Goffic, imprimer ha levrer. (G, a 22).

- a) *Lann-Huon, en ti an intanvez Ar Goffic, levrer.* (O).
- b) *Lann-Huon, enn ti intanvez Ar Goffic, levrer.* (G, a 23).
- c) *Lann-Huon, en ti intanvez Ar Goffic, levrer.* (G, a 24).
- d) *Lann-Huon, en ti intanvez Ar Goffic, levrer.* (O).
- e) *Lannhuon, H. Mauger, mouler-levrer.* (Le R.).
- f) *Lannion, Librairie M^{lle} C. Duchemin.* (V, c 4).
- g) *Montroulez, enn ty J. Haslé, Imprimer ha Levrer. — 1865.* (G, a 25).
- h) *M., enn ty J. Haslé, Imprimer ha Levrer.* (G, a 26).
- i) *Morlaix. — Imp. A. Lajat.* (G L).
- j) *Landerneau. — Desmoulins, Impr-Libr-Rel.* (O).
- k) *Kroaz ar Vretoned, 5 août 1906.*

848 B. — **Kloarek Koat ar Rannou ha Penn-heres Kerzanton.** (1-6). [auteur non indiqué]. V. n° 848 A.

— **Disput etre eur C'here hag eur Botoer koat.** (7-8). 16 c. V. n° 948.

in-8°; 8 p.; s. l. n. d. [ou Letreguilly, ou Lajat, à Morlaix.] (GL).

848 C. — **Kloarec Koat ar Rannou a Penn-heres Kerzanton.** (1-2). [auteur non indiqué]. V. n° 848 A.

— **Histor admirabl demeus ar Boudedeo. Pehini, abaoe maro hor Zalver,...** (3-4). 45 c. V. n° 772 A.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 74).

848 D. — **Son Metik ha Kloarek Koat ar Rannou.** (1-2); à la fin : Yan Ar Skour. V. n° 848 A.

Même texte que A.-C., avec un titre légèrement modifié.

— **Histor admirabl demeuz ar Boudedeo — Pehini...** (3-4).

in-4°; 4 p.; Moullèrez ar Bobl — Keraez. (KL).

849. — **Cloarec Rumengol.** (1-6). Var ton : *Me meus choaset eur vestres a Escopti Treguer*, pe var hini *Glac'har ar Verc'hes*. 54 c. de 4 v. de 13 p.

— **Pélélines Rumengol.** (7-8). 12 c. de 6 v. de 12 p. (les v. 3 et 6 ont 8 p.). [par l'abbé Clec'h].

in-8°; 8 p.; Imprimet e ty V. Guilmer e Montroulez.

(G, e 60).

a) Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez.

(BN, Yn 359 : 2 ex., dont l'un porte le cachet dép. lég., n° 31, année 1851).

b) (pap. blanc) Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez. (GL).

c) **Cloarec Rumengol.** 51 c. (1-6). — in-12; 8 p.; E. Montroulez, e ty Lédan, Imprimer-Librer.

(BN, Yn 358 : cachet dép. lég., n° 17, année 1851).

Edition tirée à 2.000 ex.; déclaration de l'imprimeur Lédan, 2 mai 1851. (comm. M. D. Bernard).

d) Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (V, c 5).

Une édit. parue en 1853, chez Le Goffic, à Lannion, a été tirée à 1.500 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 506).

e) **Cloarec Rumengol.** 51 c. à la fin : An A. ar S. [Scour]. (Mss. Lédan, VIII, 261-271). — **Pelerines Remengol.** à la fin : An A. C. [Clec'h] bel [eg]. (id., id., 271-275).

f) **Pelerines Remengol.** (*Bleuniou-Breiz*, Th. Clairet, édit. à Quimperlé, édit. de 1862, p. 2-10; — édit. de 1888, p. 4-8; le nom de Clec'h est donné à la table des matières.)

850. — **Kola-Koka ! Zôn neve, war stad eun evaj yec'heduz.** (2-4). (Ton *Person Plourin*). Paroles et Musique (*sic*) du Barde Ch. Rolland du Guerlesquin. air noté avec accomp^t de piano. 22 c. de 6 v. de p. diff. — in-8°; 4 p.; Crevel, grav. imp. Fg St-Denis, 18. Paris. (O).

851. — **Konsolation Pipi goude bea debret he vadou so deut da nem gontanti.** (par Le Brun). V. n° 996.

Kovesion ar Pitaouer. (par P. Proux). V. n° 540.

852. — **Kurunen aour ann Itroun Varia Vir-Sikour** (1-6). War don : *Gwerz Santez Anna...* pe : *Glac'har ar Werc'hez...* 35 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : I. M. Ar Iann.

— **Peden d'ann Itroun Varia Wir-Zikour.** (p. 7). 9 v. de 8 p.

— **Gwengamp gant ar Pardoun.** (7-8). War don : *Gwerz santez Anna*, 11 c. de 4 v. de 13 p. — à la fin, les initiales : I. V.

in-12; 8 p.; Enn ti Le Goffic, e Lannuon. (G, c 47).

853. — **Kurunen aour ha perlez ann Itroun Varia Remengol, kurunet ann 30 a viz mae 1858, enn hano hon Tad Santel ar Pab Pii nao.** (1-7). War don : *Kloarek Remengoll.* 39 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Great gant I.-M. Ar Ian, kloarek Koat ann noz, ha kiniget gan[t]-han d'he vignon ker I.-P.-M. Ar Scour, kloarek ha Barz Itron-Varia Remengol. — in-12; 8 p.; Moulet gant Ar Goffic, e Lanhuon. (G, e 63).

a) Lannhuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.

(R, e 5).

b) Moulet é Montroulez, é ty J. Haslé.

(V, c 2).

854. — **Kurunen aour ha perlez Itroun-Varia ar Folgoat Kurunet ann 8 a viz guengolo 1888 E hano hon Tad Santel ar Pab Leon XIII Gand ann Aotrou Place, arc'heskop Roazon.** Ton : *Kurunen Introun-Varia Rumengol.* 45 c. de 4 v. de 13 p.; à la suite note en prose bretonne (p. 6-7), à la fin de laquelle se trouve le nom de Mikael Quéinec. — in-8°; 7 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (Q, 10924).

855. — **Kurunen Mari Kerbrad marwed enn Brest, d'ann oad a bemzek vloaz.** (1-7). War ton ar *Garnel.* 63 c. de 4 v. de 13 p. — **Peden d'an Itron-Varia Remengol, pehini a vo kurunet, devez ar pardon bras, gant eur gurunen aour ha perlès, roet dezi gant hon tad santel ar Pab Pii nao.** (p. 8). 6 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 8 p.; Imp. Le Goffic, à Lannion.

(V, c 8).

856. — **Kurunidigez ann Itron Varia Remengol an 30 a vis Mae 1858.** (1-4). Ton : *Ni ho salud, stereden vor.* 18 c. de 4 v. de 8 p.

— **Patrones Remengol kurunet en hano hon Tad santel ar Pab Pii IX, gant Eskop Kemper, an dregont a vis Mae 1858.** (5-8). 20 c. de 4 v. de 12 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty A. Lédan, ru ar Pave.

(BN, Yn 443 : cachet dép. lég., n° 5, année 1858).

a) E M., e ty Lédan, rue ar Pave.

(M, b 19).

b) E M., e ty Lédan, ru ar Pave.

(G, c 42).

857. — **La Guerlesquinaise.** Ton Proux er zon : *Ma mije, speret Apolon.* 12 c. de 8 v. de 8 et 6 p. alt. (v. impairs en breton, v. pairs en français); à la fin : [Guer]*Liskin*, 20 *Dû* 1901. [par Ch. Rolland]. — in-4°; 1 p.; la signature, si elle existait, a disparu, le bas de la p. ayant été coupé par le relieur. (J).

858 A. — **La Marseillaise des Bretons à la guerre européenne de 1914** (p. 1). 6 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt., et 2 diskan différ. (tr. fr. rimée dans la col. de dr.); à la fin : Ch. Rolland, Prest da vont d'ar brezel (Ch. R., Engagé volontaire). Gwerliskin, 3 Eost 1914.

— **Dernière heure. — A Berlin !** (p. 2). 2 c. de 4 v. de 9 et 8 p. alt., et diskan. (tr. fr. rimée dans la col. de dr.)

in-4°; 2 p.; Imp. Chevalier. Morlaix. (GL).

858 B. — **La Mars. bretonne de 1914 et celle de Rouget de Lisle.** (p. 1). Deuxième édition. Texte de A.; à la fin : Ch. Rolland A c'houlen mont ive (Ch. R., Engagé volontaire).

— **Dernière heure. — A Berlin !** (p. 2). V. édit. A.

— **Traduction bretonne du même auteur de la Marseillaise nationale.** (p. 2). 7 c. (texte fr., col. de g., texte bret., col. de dr.); à la fin : En Noumea 1885, vagmestr war an « Dives ».

in-4°; 2 p.; Imprimerie Chevalier, 29, rue des Fontaines, Morlaix. (O, h 23).

858 C. — **La Marseillaise de 1914 du Barde Rolland.** (p. 1). 3^e édition. Texte de A.

— **A Berlin.** (p. 1). Texte de A.

— **Les Deux Marseillaises.** (p. 2). Texte de B.

in-fol°; 2 p.; Imprimerie Chevalier, 29, rue des Fontaines, Morlaix. (GL).

859. — **Le Marin de Plougastel pe an den-a-vor eus Plougastel.** Sur l'air de : *Mon clocher à jour*. 4 c. de 8 v. de 8 p.

Adaptation d'une ch. franç. signée Paul Feillet, dont le texte est donné dans la col. de g.

à la fin : Flower's Bruk Breiz-Izel [pseudonyme de Jules Desmoulins, imprimeur]; daté : S^t Yan, 24 Even 1908. — in-4°; 1 p.; Desmoulins, Imp.- Relieur. Landerneau. (GL).

860. — **Lein ar Bouc'het er Ponthou.** [par Ch. Rolland]. V. n° 865.

861. — **Lez-Breiz.** V. n° 18.

862. — **Lezen voti ar merc'hed.** War ton : *Les fraises et les framboises*. 7 c. de 8 v. de 6 p., et 2 diskan (dont 1 final) de 4 v. de 6 et 7 p. alt.; à la fin : A. B. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. [1932]. (BT).

863. — **Ma Baz dero.** air noté. 11 c. de 5 v. de 8, 3 ou 7 p. — à la fin : Daniel (Tredaner). — in-fol°; 1 p.; Imprimerie St-Guillaume. — St-Brieuc. (VT).

864. — **Ma Botou koat.** 9 c. de 8 v. de p. diff.; à la fin : Yan ar C'haroff.

— **Yannik ar paotr-faro.** 8 c. de 2 v. de 13-15 p., et refr. rit. de 2 v.; à la fin : Yan ar C'haroff.

in-4°; 1 p.; Moulerez, A. Lajat, Montroulez. [avant 1914]. (O).

865. — **Ma c'hlêmou a beurz ar votadec.** (1-2) 2^e édition. Ton : « *Kroaz Marig* » en *Plounêrin*. 40 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 40 :

Martreze 'c'hoantefet goud piou 'neuz gret al liser
 Heb kemer *loupén* ebed, c'hwi 'hello gwelet sklaer!
 E m'an barz en traon ar zon he hano skrivet mad;
 Rag daoust m'ê dister neuz ked a riou d'he zaoulagad!

à la fin : Pierric an Ty-Nevez, 'zo trec'h d'ar Follentez. [par Ch. Rolland, comme les deux qui suivent].

— **War lerc'h votadec miz Mae 1929.** (p. 2). *Bouc'het ar Maër* (Ton yê). 10 c. de 4 v. de 12 p.

— **Lein ar Bouc'het er Ponthou.** (p. 2). (*Ton kontredanz*). 6 c. de 8 v. de 8 p.; à la fin : Pierric.

gv in-4°; 2 p.; Imprimerie Nouvelle, Morlaix, rue de Paris. (J).

866. — **Mabik bian ar paour d'ell.** V. n° 795.

867. — **Maer brudet Gwerliskin d'ar Votanted, araok miz Maê 1908** (p. 1). War don : *Mari beg araok*. 24 c. de 5 v. de 15 p.; à la fin : François-Marie Quéré, Maire. Vu : Pour copie conforme, Ch. Rolland.

— La « Fantaisie » (p. 2). chanson française du même Ch. Rolland. in-4°; 2 p.; Imp. A. Chevalier, Morlaix. (KL).

868. — **Malheuriou ar bobl a Franç hag ho ingrateri e quenver Doue.** Var ton *Quelben*, pe ton : *Santez Mari*. 59 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Yan Guiffant. Bannalec, an 28 Mae 1871. — in-8°; 8 p.; Quimperlé, imp. Th. Clairet. (O).

869. — **March Marseillis.** Var ton : *March Marseillis*. 8 c. de 8 v. de 8 et 9 p. et refr. de 2 v.; à la fin : *Eur serjant-major côs eus ar Republic qenta* [A. Lédan]. — in-8°; 4 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 435 : sign. autogr. de : A. Lédan).

a) **March Breiz.** — in-8°; 4 p.; E M., eus a Imprimeri Lédan. (V, c 55).

b) **March Breiz.** (Mss. Lédan, VII, 130-134; à la fin : *Eur serjant-major.* A. Lédan).

870 A. — **Mari Beg a rog a fri partout.** [par P. Proux,; mais voir B]. V. n^{os} 385, 457 A et 298.

870 B. — **Mari Beg araog.** 10 c. de 5 v. de 15 p.; à la fin : V. P. C. C. signé : Ch. Rolland. Suit cette note : « L'auteur de cette vieille chanson populaire reste inconnu; mais ce qui est certain c'est qu'elle est antérieure à l'âge de Prosper [Proux]. » (1) et un « couplet complémentaire » par Ch. Rolland, 5 v. de 15 p. — in-8° obl.; 1 p.; s. l. n. d. (J).

870 C. — **Mari Beg araog.** (p. 1). « L'auteur de cette vieille chanson (style léonard) reste inconnu; mais ce qui est certain c'est qu'elle est antérieure à Prosper Proux. » 10 c. de 5 v. de 15 p. et « Da êchui » 1 c. de 5 v. de 15 p., signé Ch. Rolland.

— **Sôn Gouel Roc'h Karlez** (Pardon du Grand Rocher). — Breman 'zeuz dek vloa-so, ha kanet ganen er Pred a enor, war dôn « *Eskop Penn-ar-Stang* » (p. 2). 20 c. de 4 v. de 9 et 10 p. alt.; à la fin : Charles Rolland.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (J).

(1) Ch. Rolland que j'ai interrogé sur cette note m'a dit que sa mère, à peu près du même âge que P. Proux, avait appris de sa mère à elle cette chanson. — C'est parce que Mari Beg araog était dans le genre de P. Proux qu'elle a été insérée dans les « Oberou distag pe diembann » (p. 193-194 de la réédition des œuvres de cet auteur à la suite de la thèse de F. Jaffrenou-Taldir sur *Prosper Proux*; in-12; 252 p.; — Keraez, Moullerez » Ar Bobl », 1913).

871. — **Mari-Jeann e Pariz.** War ton ar *Vesventi* pe war ton : *Noël, Noël da Nedelek.* 29 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Flour-Bruk. R. de K. [pseudonyme de Jules Desmoulins, imprimeur].

C'est la trad. d'une chanson franç. : Marie-Jeanne à Paris.

— in-fol°; 2 p.; Desmoulins, Imp.-Relieur, Landerneau. (O).

a) à la fin : Jules Desmoulins (de Landerneau). — in-fol°; 1 p.; Imprimeries réunies A. Bouteloup et Fils aîné. Redon (Bretagne). (O).

872 A. — **Mari-Janig Vrao. Son gavet (sic = savet) d'ezi gant hec'h amourouz.** War eun ton *brudet ha nevez.* 12 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 4 v. de 5 p.; à la fin : Y. Kerlannig [pseudonyme de M. Delalande, instituteur]. — in-4°; 1 p.; Moulerez Boclé, Montroulez — 1931. (K).

872 B. — **Chansonniou Brezounek — Soniou Breiz.**

— **Mari-Janig Vrao. Son gavet (sic = savet) d'ezi gant hec'h amourouz.** V. n° 872 A.

— **Deuet zo skiant d'ar Merc'het.** Son ton nevez. 20 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 2 v. de 7 p.

— **Son ar boesoun.** 10 c. de 4 v. de 8 p. [Le texte de *Gwerz ar Vesventi.* (V. n° 653 A) par Mikeal Quéinec, a été utilisé.]

— **Klanw gant ar c'hoant dimezi.** Var don : *Les fraises et les framboises.* 10 c. de 4 v. de 6 p., et diskan de 4 v. de 7 p.

A la fin des 4 chansons : Paoir Plouguerne [A. Bars], mais à tort pour la 1^{re} chanson (V. n° 872 A). — in-fol° (565 × 450 millim.); 1 p.; Imp. Boclé. Morlaix. (K).

872 C. — **Ar Chansonniou Brezounek — Soniou Breiz.**

— **Mari-Jannig Vrao. Son savet d'ezi gant hec'h amourouz.** V. n° 872 A.

— **Tenzor Marianna. Son nevez war eun ton brudet savet gant Bastian B.** [Bastien Breton]. V. n° 1084 A.

— **Son ar Goulenn-Eured. Eur c'han-bale a wechall nevezet pen-da-ben gant P. T.** V. n° 1084 A.

— **Klanw gant ar c'hoant dimezi.** V. n° 872 B.

— **Deuet zo skiant d'ar Merc'hed.** V. n° 872 B.

— **Me zo bet e Pariz.** — à la fin : Eur C'hastellad. V. n° 878.

— **Son ar gizioù koz hag ar gizioù nevez.** *War eun ton anavezet mad.* 14 c. de 4 v. de 13, 9 et 11 p.

— **Intanv al lochenn.** V. n° 794 A.

— **Le Veuf de la chaumière.** en français.

grand placard (hauteur 555 millim., largeur 855 millim.), 1 p.; s. l. n. d. [1932, d'après une indic. de L. Le Guennec, au h^t du placard]. (Q, i 55).

873. — **Mari-Lois Treguer, lazet gant he goaz, Iann-Fanch Couchouron, e Penn-ar-Pont, en Irvillac, ar bevar a viz kerzu 1886.** [par Mikeal Quéinec]. V. n° 653 A.

874. — **Maro ar c'hi rouz E presbital Plougwin.** *War don eur werz koz.* 14 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Great gant Paotr Tréouré [abbé Conq]...* — in-8°; 2 p.; *Moullerez Ar Gwaziou, e Montroulez.* (KL).

875. — **Maro truezuz eun den iaouank ganet e Kemper. (19 a viz ebrel 1885).** (par Mikeal Quéinec, mevel). V. n° 399 B.

876. — **Martolodet Breiz.** *War an ton : Hag e chikoloden.* 7 c. de 6 v. de 8, 7 et 5 p.; à la fin : *Eur C'hastellad.* — in-4°; 1 p.; *Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix.* [1932]. (BT).

877. — **Massacr ar Syrie.** (Catal. Le Goffic, p. 1).

878. — **Me zo bet e Pariz.** *Ton anavezet.* 10 c. de 4 v. de 6 p. (vers impairs en bret.; v. pairs en français); à la fin : *Eur C'hastellad.* — in-4°; 1 p.; *Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix.* [1932]. — V. n° 872 C. (BT).

879. — **Melezour sclezh ha pattant deus ar gourach crenev hag ardant eus ar Gard national laquet en rimm gant Iann Ar Minous.** V. n° 784.

880. — **Merc'hed Kastel.** *Son nevez savet gant ar Barz Kastellad Francis Moal, « Alc'houeder Leon ».* 9 c. de 4 v. de 9 p.; à la fin, cette note : « Pour vos Noces si vous désirez un chanteur breton, adressez-vous au Barde Francis Moal, Rue du Pont-Neuf, St-Pol. » — in-4°; 1 p.; *Imprimerie G. Dulac, Saint-Pol-de-Léon.* (K).

881. — **Merc'hed Lokenole.** (recueilli par Visant Coat). V. nos 78 B, 492 D et 657 bis.

882. — **Merc'hed Mountroulez. Son nevez.** 10 c. de 4 v. de 9 p.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; Moullet e ti Fransez Ar Manac'h e Kastel-Paol. (K).

883. — **Merc'hed Plouescat. Son nevez.** War don : *Merc'hed Karantek.* 8 c. de 4 v. de 9 p.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; Moullet e ti Fransez Ar Manac'h e Kastel-Paol. [1930]. (KL).

Les nos 880, 882, 883 sont à peu près identiques : les modifications apportées dans les textes sont dues aux localités dont le chanteur célébrait les filles. — Le n° 883 me semble antérieur aux deux autres numéros; peut-être procède-t-il d'une autre chanson sur les « Merc'hed Karantek » du même auteur?

884. — **Merc'hed va Bro.** Paroles du Barde Saint-Politaïn Ifik Moal. 11 c. de 2 v. de 8 p.; à la fin : Pabour Kastel. Ific Moal. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [probablement 1936]. (BT).

885. — **Merc'hed yaouank Boulvriag.** air noté. 10 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Leinad [Daniel (Trédaner)]. — in-8°; 2 p.; texte lithographié; s. l. n. d. (VT).

886. — **Merzerinti Sant Lorans.** War don : *Ele ann env, deut d'ann douar, pe sonio 9, 25 ha 27 Dom Herry.* (1) 25 c. de 4 v. de 8 p. — petit in-12; 7 p.; Moulet e Gwengamp, gant Tanguy. (G, d 39).

a) Landreger. — Ti Ar Flem, Mouler-Levrer. [1865].

(G, d 38).

887. — **Meuleudi al Labourer.** Var ton *Guerz Sant Isidor* pe ar *Bennerez a Geroulaz, etc.* 56 c. de 4 v. de 8 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, Impr. ru ar Pave. (M, a 37).

a) Var ton *Guers Sant Isidor* pe *Santez Jenovefa.* — E M., e ty Lédan, Impr. ru ar Pave. (G, a 9).

b) E M., e ty Lédan, Impr. - Librer.

(BN, Yn 461 : cachet dép. lég., n° 7, année 1860).

c) E M., e ty A. Lédan, ru ar Pave.

(V, b 21).

d) E M., e ty P. Lanoé, impr., ru ar Pave.

(Q, a 24).

(1) Cette indication assez fréquente de Dom Herry renvoie à la musique notée à la fin du recueil de *Kanaouennou santel* publié par l'abbé Henry (in-12, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1842).

888. — **Meuleudi ar C'hi.** War don *gwers Fualdès*. 16 c. de 6 v. de 8 ou 7 p.; à la fin : Ann Aotrou A. [Alexandre]. — in-8°; 4 p.; Kemper, Moulet gant E. Blot, mab. (VT).

889. — **Meuleudi ar vignounach.** (2-9). Var ton : *Exilet a Babylon pe Zoun Peric an Neri*. 62 c. de 4 v. de 13 p.

— **Complimand great gant eur mignoun d'eur person deiz he c'houël.** (9-12). Var un ton *anavezet*, 22 c. de 4 v. de 8 p. à la fin : V.....!!

in-12; 12 p.; (au bas de la p. 1 :) E Landerne, E ty Desmoulin, Imprimêr ha Librêr Ru ar Pont. 1850; (au bas de la p. 12 :) Landerne. Imprimeri Desmoulin. (BN, Yn 460).

890. — **Meuleudi Enez-Vas.** (1-5). Var ton : *Guerz Santez Anna*. 21 c. de 4 v. de 13 p.

— **Guerz S. Paol, hon patron.** (6-8). *Memes ton*. 14 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon Ru ar Vur. (V, f 37).

891 A. — **Meuleudi Itron Varia Breiz.** (1-3). *Kan 29 euz tonio Dom Herry*. 21 c. de 4 v. de 8 p.

— **Ar Retred.** War don : *Plaisirs inouis*. 10 c. de 6 v. de 5, 6 et 7 p.

— **Ar Baradoz.** (5-8). *Kan 40 Dom Herry*. 29 c. de 4 v. de 6 p.

V. *Cantic ar Baradoz* (n° 190). — Ce texte présente des variantes par rapport au texte du *Barzaz-Breiz*.

— **An A, B, K, Breizek.** (9-11). *Kan 1. Dom Herry*. 24 c. de 4 v. de 8 p. (chaque c. commence par une lettre différ. de l'alphabet, de A à Z).

— **Peden ar Moussik bian d'ar Werc'hez.** (12-13). War don : *Potred Plouillio. Kan 75*. 7 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Kentel ar Vugale.** (p. 14). *Kan 15. Dom Herry*. 5 c. de 4 v. de 8 p. [Extrait du *Barzaz-Breiz*].

— Tournures bretonnes (avec tr. fr. dans la col. de dr.). (15-16)

in-8°; 16 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (Le R).

891 B. — **Meuleudi Itron Varia Breiz**. V. n° 326 B.

892. — **Meuleudiguez ar Merc'het hac ar Graguez, pe Respont da chanson Poltret ar Merc'het hac Imperfecion ar Graguez** [V. n° 762], **Composet evit renta justiç d'ar virionez**. (1-6). Var ton *Chanson an Arc'hant*. 35 c. de 4 v. de 15 p. [par A. Lédan].

— **Constañ daou c'halant separet**. (6-8). *Var un ton anavezet*. 9 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur.
(B, a 3).

a) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Var.

(R, a 34).

b) *Meuleudiguez...* (Mss. Lédan, VI, 337-345); — *Constans...* (id., II, 38-42).

893. — **Mez e barouz. — Eur Vardel a dro vel ar Viel**. *Voar an ton dansal*. 11 c. de 4 v. de 12 p. [chanson politique]; à la fin : *Eur Masoner koz*. [Ervoan Hernot]. — in-8°; 2 p.; Lannion, imp. Anger, libraire.
(J).

894. — **Missionn an Tad Rot (ebrel 1856)**. V. n° 280.

895. — **Mizer ar chareter**. (par F. D***). V. n° 35.

896. — **Mouez eur galon vrevet**. (par H. Pennarun). V. n° 49.

897. — **Na zimezit ket d'an Arc'hant — Son nevez**. 13 c. de 4 v. de 8 ou 9 p.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; Moullet e ti Fransez Ar Manac'h e Kastel-Paol.
(J).

898 A. — **Nao den devet ebarz en tan-goal, en ti-scol e Crozon**. **Da noz ar 15 hag ar 16 a viz Du 1882**. (1-4). *Var eun ton glac'harus*. 25 c. de 4 v. de 8 p. [par Mikeal Quéinec.]

— **Son ann hini goz**. (5-8). 39 c. de 2 v. de 8 p.,

Chanson différente de *An hini goz*; toutefois le refrain est le même.

in-12; 8 p.; Kemper, moullet e ti Ar. de Kerangal.

(Q, a 39).

898 B. — **Nao den devet ebarz en tan-goal, en ti-skol e Crozon D'a noz ar 15 hag ar 16 a viz Du 1882.** (1-4). (*Var eun ton glac'harus*). 25 c. [par Mikeal Quéinec.]

— **An Dasprener.** (5-7). V. n° 15.

in-12; 8 p.; Kemper, moulet gant Ar. de Kerangal. (P).

899. — **Nevez oberiou caër Napoleon, Adal an 8 a vis Here bete an 8 a vis Dû 1806; dre bere e contraigno hon oll adverboursien da ober ur Peoc'h profitabl evidomp. Laqêt dre rym gant F^s Guenveur, e Montroulès.** Var ton : *Adieu, Pontrêo, va bro natal*. 49 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. — in-12; 12 p.; E Montroulès, e ty Lédan, e rû ar Vur. (BN, Yn 414).

a) Mss. Lédan, VII, 305-315.

900. — **Nonnik Plogonnek mestr en he neiz.** Ton : *Ar gonselourien nevez*. 20 c. et diskan de 4 v. de 8 p.; à la fin : Kanet gant merc'het ar C'hroezou da Botr Ru Lean. Vu : Les Candidats. — in-8°; 2 p.; Kemper, moullerez ru an Dudchentil. [de Kerangal]. (Q. 10.723).

901. — **Nouel.** (Me o supli, braz ha bian...). V. n° 752 B.

902. — **Nouel ar C'hristen.** *Memeuz ton evel en gallek*. 3 c. de 9 v. de 11 et 10 p. alt.; à la fin : Roll-Diroll. [Ch. Rolland].

Trad. en vers bret. du « Minuit, chrétiens », dont le texte est donné à droite du placard.

placard in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (GL).

903 A. — **Noel nevez Composet en enor d'an Nativite hor Salver Jesus-Christ.** (3-15). *Voar un ær gallec*. 44 c. de 8 v. de 8 p. — in-12; 15 p.; s. l. n. d. [fin 18^e, ou début du 19^e s.]. (Q, f 24).

a) in-12; 12 p. [V. Guillmer, à Morlaix].

(coll. A. Le Braz, vol. relié violet)

b) in-12; 11 p.; E ty Ar Goffic, e Lannuon.

(D^r Le G).

c) Lannuon, enn ty Ar Goffic, imprimer ha levrer.

(G, c 53)

903 B. — **Nouelennik névez en énor d'ar Mabic Jesus.** (3-12).
Ton anavezet. 67 c. de 4 v. de 8 p.

Texte de A. abrégé et corrigé.

— in-12; 12 p.; (au bas de la p. 1 :) Lanhuon, E ti intanvez
Ar Goffic, mouler-levrer, 1886; (au bas de la p. 12 :) Lanhuon,
Intanvez Ar Goffic, Mouler-Levrer. (R, e 1).

904. — **Nouel nevez ha cantic, Var an election a eure Doue
eternel eus an Æl Gabriel evit anonç d'ar Verc'hes Vari an Incar-
nation eus an eil Person an Dreindet, evit Redemption an natur
humen, en form a Dialog :** voar ton, *Canomp oll assambles
gant cals a veulody.* 33 c. de 4 v. de 12 p. — in-12; 4 p.; s. l. n. d.
[début 19^e s.; Derrien, à Quimper?]. (Q, d 20).

905. — **O Breiz, va Bro !** (par A. Bars). V. n^o 512.

906. — **Oh ! ar goazed ar falla tud !** War ton : *Viens Poupoule.*
5 c. de 6 v. de 8, 6 et 7 p., et diskan de 4 v. de 7 et 6 p.; à la
fin : Eur C'hastellad. — in-4^o; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue
de Paris, Morlaix. (K).

907. — **Oræson devot d'ar Verc'hes.** V. n^o 253 A.

908. — **Ordrenançz a disparty ar Gonscrived yaouancq
1834-1835 eus a Guemper, an dec a vis querzu 1840.** (par J. C. G.
et Auguste Lallour). V. n^o 154.

909. — **Pa nemp garomp mad tre on daou.** 2 c. de 11 v. de
8 p. (les v. 9 et 10 n'ont que 5 p.), et diskan de 8 v. de 8 et 7 p.
[pourrait être de François Benoit]. — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. (K).

Paotr Breiz. (par Ch. Rolland). V. nos 813 et 927.

910 A. — **Paotr he c'hallek plad.** (p. 1). *Ton ar Pillaouer.*
16 c. de 4 v. de 8 p. et diskan différ. après les c. 8, 13 et 16;
à la fin : Monik Koat-Freo. Pour copie conforme : Ch. R. [Rolland].

— **L'Armistice en Bretagne — Zon an Trec'h.** (p. 2). *Ton danz
Kerne.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Ch. R. [Rolland].
in-4^o; 2 p.; s. l. n. d. (GL).

910 B. — **Paotr ar gallek plad.** Ton : *ar Pillaouer*. 13 c. de 4 v. de 8 p., et refrain de 4 v. de 8 p. [C'est la chanson précédente, avec quelques petites modifications, et 3 c. en moins.]. — in-4°; 1 p.; Imp. L. Huguen, 21, rue J.-Jaurès. — Brest. (KL).

911. — **Paotr Breiz Laouem** (*sic*) **deuz he stad.** (par Ch. Rolland). V. n° 927.

912. — **Paotr yaouank Breiz o font d'an tan en 1917.** (p. 1). Ton *an Alarc'h* « Din din daon, d'an emgann ». 26 c. de 3 v. de 8 p., et 2 diskan (dont un final) de 2 v. [par Ch. Rolland]. — Ils n'passeront pas! (Noël des Poilus, 1917). (p. 2). chanson franç. de Ch. Rolland.

in-4°; 2 p.; Impr. A. Lajat. (O).

913. — **Parc ar Vingleuz.** V. n° 563 B.

914. — **Patrones Remengol kurunet en hano hon Tad santel ar Pab Pii IX, gant Eskop Kemper, an dregont a vis Mae 1858.** V. n° 856.

915. — **Peden ar Mousik bian d'ar Werc'hes.** V. nos 837 A, 891 A et 936 C.

916. — **Peden ar Vartolodet d'an Itron-Varia a Vouir Sicour.** V. n° 221.

917. — **Peden da Itron-Varia ar Vur.** (par Visant Coat). V. n° 683.

918. — **Pedenn d'ann daou sant (santez Triphina ha sant Tremeur).** (par l'abbé Jⁿ-L^{is} R...). V. n° 718.

919. — **Peden d'an Itron Varia Remengol.** V. nos 855 et 923.

920. — **Pedenn d'an Itroun-Varia Wir-Zikour.** V. n° 852.

921. — **Peden d'ar Werc'hes.** V. n° 739.

922. — **Pellerin Runmengoll.** War don : *Santez Mari, mamm Doue*, pe : *Eled eus ar Baradoz...* 37 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Kinniget, gant Barz Mene Bre (1), d'he garantez. Barz Itron-Varia Runmengoll [Lescour]. — in-8°; 4 p.; Moulet enn ti Ar Goffik, e Lanhuon. (G, c 62).

923. — **Pelerinach Soudardet Breis en Ilis Remengol, devez ar Pardon bras, da zul an Drindet, er bloavez 1856.** (6-15). Var ton : *Cantic ar Burete*. 36 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.

Aux p. 1-6 : Soudardet Breiz. — Brezel ar Russi (prose bret.).

— **Peden d'an Itron-Varia Remengol.** (p. 16). Var ton : *Gourc'hemennou Doue*. 5 c. de 4 v. de 8 p.

in-12; 16 p.; E Montroulez, Imprimeri A. Lédan, ru Ar Pave. (G, c 57).

a) Montroulez, Imprimeri A. Lédan, ru Pont an Itron-Varia. (O).

Une déclaration de Lédan, du 27 novembre 1856, indique un tirage de 1.000 ex. mais pour laquelle de ces deux éditions? (comm. M. D. Bernard).

924. — **Péléirinès Rumengol.** [par l'abbé Clec'h]. V. n^{os} 849 et 795.

925. — **Penos e cressk an niver deus ar guenan, ha penos a vez tennet ar mel, heb ho laza.** Var ton : *Paotr Brieç*. 11 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Traduit des *Géorgiques* de Virgile par H. Labory, menuisier à Clohars-Fouesnant. — in-12; 2 p.; Quimper, impr. de Kerangal. (DB).

926. — **Penaus ec'h êchuo an oll draou.** V. n^o 531.

927. — **Plac'h Breiz a Paotr Breiz gant Ch. Rolland a Werliskin.**

— « **Da Verc'het Breiz-Izel** ». (p. 1). War ton : « *An Durzunel* ». 16 c. de 4 v. de 14 p. (8+6); à la fin : Da Varzez Ninoc'h euz ar Garrek [M^{me} L. Durocher].

(1) Deux prêtres ont utilisé ce nom de Barz Mene Bre : 1^o abbé Caris, l'auteur de cette gwerz, et plus tard : 2^o l'abbé Héry.

— **Paotr Breiz Laouem (sic) deuz he stad.** (p. 2). *Ton Kastel-Paol*. 20 c. de 8 v. de p. diff.; à la fin : D'am c'henvreur ker, Barz ar Bôd-dour, Skolaër en Calanhel.

in-4^o; 2 p.; Morlaix, Imp. Hamon. (J).

a) 2^e édition. — Imprimerie A. Chevalier, 29, rue des Fontaines, Morlaix. (J).

Plac'h manket. (par Louis Le Brun). V. n^o 332 A.

928. — **Pleder ar Verc'hez gloriüs Vari, dirac he mab. Evit ar bec'herien.** Var ton : *O Calon sacr eus va Jesus!* 45 c. de 4 v. de 8 p. (qqs. c. ont 2, 5 ou 6 v.). [dialogue entre Ar Verc'hez, Jésus, ar Bec'herien], — petit in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, Impr.-Librer. — 1847. (G, c 10).

929. — **Polardic a Mari Gabesen, deus a Kerever-Breton.** V. n^o 1009 A.

930 A. — **Pot Leuhan composet er blavez 1895 var sujet eun Orolacher yaouanq.** 32 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 24 et 25 :

... Mar fel deoch gout a clevet piou a neus ar zon man gret
E hano var ar paper zo Alexandre Louet.

Ac evit discleria e oad dan oll dud ignorant
E ma ren e unec mis an tu all da tri c'hant
Aman e teuan da lavaret ar fin eus va adress
Ben vin et scuis den yaouank me choaso eur vestres.

— in-8^o; 4 p.; Brest, imprimerie Jourand, rue de Paris, 91. (D).

930 B. — **Pot Leuhan composet er blavez 1895 var sujet eun Orolacher yaouank.** V. n^o 930 A; et : Chanson nevez composet er blavez 1895 var sujet eun Orolacher yaouank (autre titre de la même chanson).

931. — **Potred canton Rosporden. Beved ar Frans hag an Armee.** 23 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Rosporden, le 24 Mars 1915.* C. Vorc'h. *Tous droits réservés.* — in-4^o; 1 p.; s. l. n. d. (S).

932. — **Quéméiad an Ezac'h.** 70 c. de 4 v. de 12 p. [sur la guerre de 1870-71]; signé dans les c. 69 et 70 :

... Nep é neus gret er zon é réqué partis,
E nem recommandi é ra do pedenno.

Ober é ra parti dimeus an eil banden,
 He hano Jean-Marie Nent, deus a barous Kerien;
 Dizrei é rai d'ar yer, goudé i boan, i fatiq,
 Gant lôret ar victoar, *vive la république!*

— in-12; 8 p.; Lannion, Imp. veuve Le Goffic. (O).

933 et 934. — **Qemeridiguez Constantin, Qær grén meurbet eus an Afriq, gant ar Francisien vaillant, an 13 demeus a vis Du 1837.** (1-6). Var ton : *Deut eo Napoleon hep drouc eus an arme, En e zorn ur balmes, curunet a lore.* 42 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan].

— **Qemeridiguez Fort Sant-Yan d'Ulloa, er Mexiq.** (6-8). Var ton *Chanson an Arc'hant.* 14 c. de 4 v. de 15 p. [par A. Lédan].
 in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur.
 (R, a 20).

a) **Q. Constantin...** (Mss. Lédan, VIII, 178-187); — **Q. Fort...** Var ton *Debonjour déc'h, va douz Janned.* (id., VIII, 187-190).

935 A. — **Quentel composet a neve, evit goulenn a rei eur Plac'h da eureuji.** (1-4). 21 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson neve, var sujet eur c'hloarec hac e Vestrez.** (5-8). V. n° 478 A.

in-12; 8 p.; E Quemper, eus an Imprimeri S. Blot. (G, b 6).

935 B. — **Quentel Composet a nevez evit goulenn a rei eur Plac'h da eureuji.** V. n° 319 B et 427 D.

Quim(m)iad, quimniad. V. à Kimiad.

936 A. — **Rancontr a Joa entre daou den yaouanc en Naonet, ha separ a c'hlac'har en ker Lavalette.** (1-6). *Var un ton nevez.* 44 c. de 4 v. de 12 à 16 p.; signé dans le c. 43 :

Ar zon-man, en guirione, francq a voa un de copiet
 Gant un amenezur yaouanc, ebars en quer a Naonet;
 Anvet e Olier Mercer, dre scritur en peb sin,
 Hac ar plac'h yaouanc a anver Mari-François Volantin.

— **Chanson neve.** (Ped e couls e mo ma repos elec'h caout glac'har...). (7-8). 11 c. de 4 v. de 13 p.

in-8°; 8 p.; (au bas des p. 6 et 8 :) *E Montroulez, E ty V^r Guilmer, Imprimer-librer,* Guech-all plac ar pesq'et, breman ru a Aiguillon, hac e traon ru Sant-Malani. (Q, i 41).

936 B. — **Rancontr a joa entre daou den yaouancq, en Naonet, ha separ a ch'lac'har (sic), en ker Lavalette.** (1-5). 44 c. V. n° 936 A.

— **Recit composit a neve var sujet ur c'hrim Commettet gant Berd An Ancien.** (6-8). Voar ton *Santez Anna*. 21 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 21 :

An ini en deus recitet un nombr bras a grimmo
Na c'houlen qet isplican nemet guirioneo ;
Yan ar Goen e c'hano, eus a barres Pleuyel;
E gopi var un ibil a ra gant e gontel.

in-8°; 8 p.; *Imprimet e Montroulez, e ty V. Cuilmer (sic).* (VT).

936 C. — **Rancontr a joa etre daou den yaouanc en Naonet ha separ a ch'lac'har en ker Lavalette.** (1-2) V. n° 936 A.

— **Peden ar Mousik bian d'ar Werc'hez.** (p. 2). V. n° 837 A.

— **Canaouen neve gret en henor da beder dimezelle (sic) yaouanc.** (p. 2). 7 c. de 8 v. de 8 et 6 p. alt. (v. impairs en breton, v. pairs en franç.).

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [Le Goffic, à Lannion]. (VT).

a) Lannion, J.-F. Le Goffic.

b) L., Veuve Le Goffic.

c) L., Veuve Le Goffic.

(O).

(GL).

Q, h 28 et 29).

937. — **Rancontr a joa etre eur zoudard hag he vestres Er bloavez mil eiz kant tri ha pevar-ugent.** (par Guillaume Merrer). V. n° 499.

938. — **Recit circonstanciet var sujet ar maleuriou occasionet gant ar Gurun, e Taule, e Brest, e Loc-Maria-Plabennec, e Pen-cran, e Qemperle, e Scaer, hac e qichen Montroulez, vardro fin mis qerzu, er bloa 1833.** Var ton : *Deomp-ni oll bremd, va breudeur*. 82 c. de 4 v. de 8 p. [par A. Lédan] (1). — petit in-12; 12 p.; E Montroulez, e ty Lédan. (R, a 2).

Une édit., parue en 1834, a été tirée à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 499).

a) Mss. Lédan, VII, 136-152; à la fin : A. Lédan.

(1) Au sujet de ce « Récit », voici la note mise par Lédan, p. 2 de *Canaouennou Brezonec composit gant Alexandr-Louis-Mari Lédan, Impr.-Libr. e Montroulez*. « Le 67° couplet est rapporté dans les *Vies des Saints de Bretagne*, éditées par M. de Kerdanet, page 505, au bas de la 2° colonne, et porte la lettre K ».

939. — **Recit composet a nevez, en honor da Louis-Napoleon, ha d'ar Republic a Franç.** 18 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 18 :

An ini a neus recitet un nombr bras a valeurio,
A neus bet an anoudigues en cals a trahisono,
Yan ar Guen eo e ano var paper da finissa,
Ac e priet Got Petibon, a so obliget dean.

à la fin : Vive le Poète breton Jean Le Guen! — in-12; 4 p.;
Quemper, moulet gant E. Blot, mab.

(BN, Yn 434 : à la p. 1, date 1849 en caract. mobiles rouges).

a) à la fin : Groët gand ar poète breton Yan Ar Guen. — Imprimerie de
J.-F. Le Goffic, Libraire à Lannion. (G, a 59).

940. — **Recit Composet a neve evit explica ar maleur erruet tost da Paris.** (1-5). *Var un ton neve.* 23 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 23 :

Yan ar Guen eus a Blouescant — Croc en ur bla hac anter-cant, — En deus distroet a c'hallec — Ar c'hopi-mâ en brezonec.

— **Recit Composet a neve var sujet tri maleurus.** (6-8). *Var ton an Uzulier.* 13 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 13 :

An ini a ra implich gant darn eus e speret
Da recita exemplou etouez ar Vretonet,
Yan ar Guen è e hano, a goste Landreguer,
E di e pares Plouyel, var bordic ar rivier.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur.

(BN, c 183).

941. — **Recit composet a nevez gant Yan an Taoc var sujet an dorfetourien vras ag ar guerzerien kig tud dizoloet er blaves 1882.** (*Var un ton trist*). 24 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Propriété de l'auteur. Taoc. — in-12; 4 p.; Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11. (BN, c 184).

942. — **Recit composet a nevez gant Yan an Taoc var sujet crimou terrubl Eruet en Eskopti Roazon.** *Var eun ton anavezet.* 26 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 26 :

An hini a neus gret ar recit a nevez
Var sujet an den man cruel a milighet
Eur ba eour dre ar vro Yan an Taoc e ano
A zoet d'ech ar barados goude eur ar maro.

à la fin : Taoc. (*Interdiction de retirer le nom de l'auteur.*) —
in-12; 4 p.; 4-83. Morlaix, typ. A. Chevalier, rue de Brest, 11.

(BN, c 185).

943. — **Recit composet a nevez gant Yan an Taoc var sujet daou grim terrubl erruet er guer a Baris er bloavez pevar-uguent.** Var don : *Ar pevar Den malheurus*. 24 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 24 :

An hini a neuz gret ar recit a nevez
 Var ar vuez drist deus ar c'hriminel-se
 Eur baleour dre ar vro Yan an Taoc e ano
 A zoet dec'h ar barados goude eur [ar] maro.

à la fin : L'auteur, Taoc. — in-12; 4 p.; Montroulez, imprimeri A. Chevalier, ru Vrest, 11. (BN, c 186).

944. — **Recit composet a nevez gant Yan an Taoc var sujet un den n'eus bet ar grueldet da laza e vam a d'he hacha a damou.** (*Var eun ton trist*). 28 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : (Propriété de l'auteur), Taoc. — in-12; 4 p.; Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru Vrest, 11. — V. n° 1002. (BN, c 187).

945. — **Recit komposet a nevez gant Iann an Taoc var zuget eun Torfet kometet gant Yvon Denez hag e za[o]u vevel an dregont a viz Meurz 1878. Commun Plougonven — Arrond. Montroulez.** (1-6). War don : *Ar Plac'h libertin*. 63 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Taoc.

— **Chanson an Infirmerien.** (7-8). War don : *An Eferien*. 8 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Taoc.

in-12; 8 p.; Morlaix, Imp. J. Mauger, rue de Brest, 11. (A).

946 A. — **Recit composet a nevez var ar bla so o ren.** *Var un ton nevez*. 19 c.; signé dans le c. 19 (V. n° 743); — (au haut de la p. 1 :) Vive le poète breton Jean Le Guen, de Plouguiel; (à la fin du texte :) Jean Le Guen, *Chansonnier breton de premier ordre*, et : Vive le poète breton! (1). — in-8°; 4 p.; Guingamp. — Imprim. B. Jolivet. (Q, i 53).

946 B. — **Recit composet a nevez var ar bla so o ren.** (par Yan ar Guen). V. n°s 743 et 966 B.

(1) Sur ces mentions, j'extraits ces quelques lignes de la « Notice sur Jean Le Guen, poète bas-breton... », par un correspondant de Penguern. (Coll. Penguern, t. 93, f° 95 verso) : « Dall Le Guen, qui était modeste, est bien sûr étranger aux épithètes de grand poète ou chansonnier du 1^{er} ordre, qui se trouvent à la fin de ses compositions. Si dans la dernière strophe de chacune, il rappelle son nom, son infirmité, et quelquefois le nom de sa femme, il avait trouvé ce précédent chez ses prédécesseurs. »

947 A. — **Recit composet a neve voar un tol vaillantis erruet a dost da Paris, Er bla 1839, an 3 a vis Meurz. Voar un ton neve.** 19 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 19 (deux dern. v.) :

An hini en deus invantet distrei ar ganouen
A chom en parros Pleuyel; e hano Yan Ar Guen.

— in-8°; 4 p.; *E Montroulez, e ty Vor Guilmer, Imprimer ha Librer* (Guech-all plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon). (O).

947 B. — **Recit composet a nevez var un tol vaillantis erruet a dost da Paris an 3 a vis meurs dremenet.** [texte de A, sauf le c. 19 supprimé]. V. nos 970 C et 279 B.

948. — **Recit composet a nevez voar eur c'hrim commetet gant potret an Herec, juget d'ar maro an 13 a vis ebrel 1840.** (1-4). 25 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 25 :

An hini n'eus recitet un nombr a valeurio,
O clevet comz anez erruet en peb bro,
Yan ar Goen e c'hano, c'hoec'h bla ha tri-uguent,
En q'ait a ma vo lezet e valeo en end.

— **Disput composet a nevez entre ur C'here hac ur Botoer coat.** (5-8). *Var un ton nevez.* 16 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 16 :

An hini en eus rimet an disput dilicat,
Savet entre ur C'here hac ur Botoer coat,
En eus gret meur a hini, e hano *Yan ar Goen*,
Hac a veler ordinal en fin ar ganouen.

in-8°; 8 p.; *E Montroulez, e ty Vor Guilmer, Imprimer-Librer.* Guech-all plaç ar pesq'et, breman ru a Aiguillon, hac e traon ru Sant Malani. (Q, i 50).

a) **Recit composet var eur c'hrim...** (1-4). — (au bas de la p. 4 :) Moulet è Montroulez, è ty J. Haslé, ru a Aiguillon, S.

— **Disput etre eur...** (5-8). — (au bas de la p. 8 :) Moulet è Montroulez, ty J. Haslé, ru a Aiguillon, S. E pelec'h e caver... (O).

b) (1-4; 1-4) — (à la p. 4 du Récit :) Moulet è Montroulez, e ty J. Haslé, ru a Aiguillon. — 1869; — (à la p. 4 de la Disput :) Moulet è M., e ty J. Haslé, ru a Aiguillon, S. E pe leac'h e caver... (J).

c) (1-4; 1-4) — (au bas de la dern. page :) Morlaix, Imprimerie J. Letre-guilly, 16 et 31, rue des Fontaines. (J).

949. — **Recit Composet a nevez var sujet ar malheuriou arruet gant an dourayer vras, epad an tri mis tremened, er blas**

1852. *Var un ton nevez.* 25 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 21 a 6 v.), signé dans le c. 25 :

An hini en devez recitet — Ar c'hopi a voa gred en gallec — A zo sur ur baleer bro; — Alan Ar Yaouanc e e hano (1).

à la fin : Ar Proprietour a ziven ne vo quéd imprimet nemet elec'h ma zeo bed imprimet. — in-8°; 4 p.; E Montroulez, e ty V^r Guilmer. (Roz.).

950. — **Recit composet a nevez var sujet ar Maleurus an eus tennet var ar Grucifi, en departamant a l'Oorn.** V. n° 678 B.

951. — **Recit composet a nevez var sujet ar patates.** (Bretonet a Vreis-Izel, tosteet da glevet...). (par Yan ar Guen). V. n° 747 A.

952 A. — **Recit composet a nevez var sujet un evenamant arruet gant eur Cure santel eus a Escopti Milan.** Var ton : *Santes Anna Palud.* 23 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 23 :

An inin neus recitet ebars en Bresonec
Tout an explication a so groet en Gallec,
A so a parros Plouguiel, Yan Ar Guen e ano,
Ac e priet ous e ren eis bla a tregont so.

— in-8°; 4 p.; E Montroulez, e ty V. Guilmer, Imprimer ha Librer, ru a Aiguillon. (O).

952 B. — **Recit composet a neve var sujet un evenamant arruet gant eur Cure santel eus a escopti Milan.** (par Yan ar Guen). V. n° 641 B et n° 752 A.

953. — **Recit composet a nevez Voar sujet un Exempl a so o ren er Rivier ar Poulosquet.** (1-3). Voar ton *an Usullier.* 18 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson composet a nevez voar sujet eur Soudard hac e Vestres.** (3-4). [par Yan ar Guen?]. V. n° 350.

in-12; 4 p.; E Quemper, eus a Imprimiri S. Blot. (G, b 8).

954. — **Recit composet a nevez var sujet eun exempl erruet gant tri Maleurus.** V. n° 264 D.

(1) Les deux premiers vers des c. 1 et 2, les c. 4-12, les deux dern. vers du c. 19, les c. 20-23 ont été pris par Allain Le Jeune (en breton Ar Yaouanc) au *Récit* composé par Yan ar Guen V. n° 940, dans lequel ce dernier racontait des évènements survenus aux environs de Paris, en décembre 1824, pendant un cyclone.

955. — **Recit composet a neve var sujet ur c'hrim commettet gant Berd An Ancien.** (par Yan ar Guen). V. n° 936 B.

956. — **Recit composet a neve voar sujet eur maleur erruet e Landreguer, er bla pevar ha tregont, ar seitec a viz even.** (1-4). Voar don *Yan Gouilchin*. 19 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 19 :

An ini en deus recitet un nombr a valeurio
Hac a lâr continui en quit a ma vevo,
Yan ar Goen è e hano, a goste Landreguer,
A draouien ar c'hrec'h Suliet, un anter leo deus ker.

— **Chanson composet a neve voar sujet daou zen yaouanc.** (Pa meus eur pennat amser ep caout vacation...) (1). (5-8). Voar un ton neve. 15 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 15 :

Silaouet, Asistantet, an divean couplat.
Piou en deus gret ar chanson seder ac agreabl?
Yan ar Goen e hano, voar an eventio;
Pedet Doue evitan goude ma vo maro.

in-8°; 8 p.; (au bas des p. 4 et 8 :) E Montroulez, eus a imprimeri V^r Guilmer. (O).

(1) C'est de cette chanson — couplets 2, 4 et 6 — qu'est extrait le texte que La Villemarqué a inséré dans le *Barzaz Breiz* (édit. 1839, II, p. 218; édit. de 1845, II, p. 316: ce texte a été supprimé dans l'édit. de 1867 et les suivantes) sous le titre: *So(u)n ann dud paour*. En comparant le texte de Yan ar Guen et celui de La Villemarqué, on pourra se rendre compte des modifications que ce dernier fait subir aux textes qu'il utilise. Voici le texte des c. 2, 4 et 6 de la chanson de Yan ar Guen :

Me meus choaset eur vestres, ne garan nemerti;
Ne gemeran plijadur nemert pa ven ganti;
O parlant en he fresañ ma oll gontantamant;
Hi e zeo ma oll deseign, nemert dei ne meus c'hoant.

Ma mestrezic a so coant, carguet a dalancho,
Ar vraovan crouadurez a varche en e bro;
Hac en tuont ma ze coant e zeo ive mignon,
Ha dre ze eo deut a-benn da c'honit va c'halon.

He zreit a zo degajet hac he c'horf qer galant
He doulagat vel glizin, he bisach qer contant;
Pa ven muian hirvoudet, en desolation,
Vel m'he c'hlevan o parlant e teu joa em c'halon.

Je doute fort, ainsi que l'écrit La Villemarqué dans l'argument qui précède la pièce, que Yan ar Guen ait composé « il y a longtemps » cette chanson « pour sa maîtresse, maintenant sa femme ». Il est étonnant que Yan ar Guen ait attendu l'année 1835 pour publier cette chanson (voir le titre de la 1^{re} chanson de la feuille volante). Yan ar Guen composait des poésies de circonstances pour ceux ou celles qui le lui demandaient, et celle-ci en est un exemple.

957. — **Recit composet a nevez var sujet eur malheur arruet en not Pleumeur-Boudou.** (1-5). *Var un ton nevez.* 20 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 20 :

An inin neus recitet un nombr a malheurio
 En mor ac en douar arruet en e vro
 A chom en parros Plouguiel e hano Ian ar Guen
 Boe an noad a seis mis privet a sclerigen.

à la fin : Ian ar Guen, chansonnier Breton. 1844.

— **Chanson composet a nevez entre an den interesset hac an den feneant.** (6-8). (1). *Var un ton nevez.* 14 c. de 4 v. de 15 p. in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (Q, i 29).

958. — **Recit Composet a neve var sujet eur Malheur erruet en parouz Pleuveur-Bodou, e miz c'houerver 1844.** *Var eun ton anavezet.* 48 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 48 :

Daou den deus a barous Pleuveur, — Ho daou e chom en Enez-Veur, —
 A deuz ar malheur recitet — Evel maz e bet arruet.

— in-4°; 2 p.; Lanhuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.

(VT).

L'époque à laquelle a paru cette édition (entre 1865 et 1873) semble indiquer que M^{me} Le Goffic a fait réimprimer une édit. parue, sous la firme de son mari, à l'époque où eut lieu l'événement.

959. — **Recit composet a nevez var sujet eur malheur arruet en Plouguiel, er bla c'hoec'h ha tregont, an de divezan a vis goelen.** (1-5). *Var ton an Usuiller.* 25 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 25 :

An inin en deus recitet un nombr a valheurio,
 A chom en parros Plouguiel, seis cant ha dec mis so,
 Hac a so anaveet var ar mæs hac en quer :
 Yan ar Guen eo e ano dre oll e pep quartier.

— **Chanson composet a neve voar sujet c'hoec'h miliner, en bemp a vis querdu, ep (sic=er) bloa c'hoec'h ha tregont.** (6-8). *Voar don Chanson Mari vian.* 14 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 14 :

An hini en deus rimet ar chanson a neve,
 Pa gavo condition a rayo adarre,
 Hac a so a Dredarzec pe deus ur barres all :
 E speret a so lijer hac e benn a so dail.

[de Yan ar Guen? très probablement].

in-8°; 8 p.; Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer. (O).

(1) Cette chanson, pas très longue comme la plupart des chansons de Yan ar Guen, pourrait bien être de lui. Se trouve encore (V. n° 350) avec une autre chanson signée de lui.

960. — **Recit composet a neve var sujet eur maleurus deus a Avranch.** V. n° 348.

961 A. — **Recit composet a nevez var sujet eur Soudard.**
Var un ton nevez. 30 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 30 :

An inin en eus rimet ar recit a nevez
 A lar eo tremen[ejt ar pen bras e vuez
 Ian ar Guen deus a Plouguiel, a draou a crich salliet (1),
 A Marharit petibon a rer deus e priets (2).

au haut de la p. 1 : Vive le poète breton Jean Le Guen, *de Plouguiel*. — in-8°; 4 p.; E Landerne eus a Imprimeri Desmoulins.
 (BN, Yn 494 : cachet dép. lég., n° 26, année 1851).

L'imprimeur, dans sa déclaration du 20 juin 1851, indique un tirage de 2.000 ex. (commun. de M. D. Bernard).

C'est vraisemblablement une réédition : l'événement relaté dans le Récit s'est passé « er bla seis a daou[-]jgent ar pevar a vis mai » (1847). — L'édit. primitive a dû paraître ou chez V. Guilmer ou chez Le Goffic; on peut écarter Lédan, car il publia une gwerz sur le même sujet, composée par lui : *Guerz nevez var sujet eur Zoudard eus a arme an Afriq, assassinet a doliou countel gant e dud.* (V. n° 710).

961 B. — **Recit composet a nevez var sujet eur soudard.**
 (1-2). 29 c. (le c. 30 a été supprimé). V. n° 961 A.

— **Chanson ar souben les-guin-ardant.** (p. 2). 12 c. à la fin :
 Leneindre. V. n° 78 C.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (Q, h 79).

a) in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (la 2° ch. n'est pas signée). (J).

962. — **Recit composet a neve var sujet tri maleurus.** (par
 Yan ar Guen). V. n° 940.

963. — **Recit Composet er blaves mil eis cant pemb ha tregont,**
var sujet eur malheur erruet e parres Guiclan, dar 25 a vis even,
dre sujet ar gurun. (1-5). *Var ton Guers Catel gollet.* 35 c. de 4 v.
 de 8 p.; signé dans le c. 34 :

Composet eo e Sant Euzen, — Gant unan eus an Implierien, — Gant
 peb-ini anavezet — Da veza ber eus a speret.

— **Chanson var sujet ur soudard yaouanq hac e Vestres, dispartiet er bloa 1833.** (6-8). *Var un ton nevez.* 18 c. de 4 v. de 13 p.;
 signé dans le c. 18 par Yan ar Guen (V. n° 508).

in-8°; 8 p.; *E Montroulez, eus a Imprimeri V^r Guilmer.* (O).

(1) Lire : Crec'h-Sulliet.

(2) Lire : priet (plus correctement : bried).

Recit composet gant Ian an Taoc var sujet eun den iaouanc a neus bet ar grueldet da lazan e vam ha d'e hacha a dammou. (par Taoc). V. n^{os} 1002 et 944.

964. — **Recit Composet var ar maleur erruet en quichen Tredarzec, en quartier Treguer (1).** Var ton : *Santes Catel*. 23 c. de 6 v. de 8 p. — in-8^o; 8 p.; E Montroulez eus a imprimeri, Guilmer. (VT).

A rapprocher n^o 1046 B, autre version de ce *Recit*.

Recit composet var eur c'hrim commetet gant potret an Herec jujet d'ar maro an 13 a viz ebrel 1840. (par Yan ar Guen). V. n^o 948.

965. — **Recit Composet var Maro an Duc de Berri (2).** (1-4). Var ton : *Testament Louis XVI*. 20 c. de 4 v. de 13 p.

— **Guerz Var sujet an distro eus un Den yaouanq partiet gant gant ar Reqizicion genta.** (4-8). 30 c. V. n^o 492 B.

— in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (B, a 16).

a) *Recit var maro an duc de Berri.* (Mss. Lédan, VIII, 36-40 : n'est pas signé).

966 A. — **Recit var sujet malherio terrupl distroet divar ar c'hopi gallec (3).** [crimes commis par Laurent Bardet, en Eure-et-Loir]. (1-2). Var ton *guers Laur Michel, assassiné er Ponthou*. 17 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt. [par Olier Mercer, comme la suivante].

— [Recit des crimes commis par Auguste Renot, jardinier, originaire de Fécamp]. **Scritur guirion Olier Mercer, pini ne laquéé quet e bluen da ober usag fos deus ar c'hraç en deus digant Doue ; a rei preven dar re incredur.** (3-4). 18 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.

in-8^o; 4 p.; Guingamp, imprimerie de B. Jollivet. (Q, i 36).

(1) Une main malhabile, à la suite du titre, a ajouté à l'encre : « er bloas 1798 ».

(2) Ce « Recit » est-il celui dont il est question dans ce passage d'une « Notice sur Jean Le Guen, poète bas-breton... », composée par un correspondant de J.-M. de Penguern, et qui se trouve au t. 93, f^{os} 95-96 de la Coll. Peng. ? « On m'a assuré qu'il avait composé une ode sur la mort du Duc de Berry, œuvre dans laquelle ses idées s'élevaient à une grande hauteur... » (f^o 95 r^o) — V. note du n^o 697.

(3) La copie française dont Olier Mercer s'est inspiré pour composer ses deux Recits, pourrait bien être une publication faite par Guyon frères à Saint-Brieuc (in-4^o; 4 p.), dont j'ai trouvé un exemplaire dans le dossier n^o 11480 de la Bibl. de Quimper.

966 B. — **Recit compozet var sujet malheuriou terrubl, distroet divar ar c'hopi gallec.** [crimes commis par Laurent Bardet, en Eure-et-Loir]. (1-3).

— [Récit des crimes commis par Auguste Renot, originaire de Fécamp]. **Scratur guirion Olier Mercer, pehini ne lake kêt e bluen da ober usach faos d'eus ar c'hraç en d'eus digant Doue da rei preuven d'ar re incredul.** (4-6). 18 c.

— **Recit compozet a nevez var ar bloa zo o rên.** (7-8). (par Yan ar Guen). V. n° 743.

in-8°; 8 p.; Moulet ê Montroulez, ê ty J. Haslé. (G, e 31).

967. — **Recit curius Eus ar pez so bet êruet e Montroulez var sujet ar Relijion, adalec ar bloa 72, goude Guinivelez hor Zalver, betec fin 1820.** Var ton *Christ Bras ar Vur*. 63 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan. — Qerzu 1820. (B, a 13 et 31).

a) **Recit curius Eus ar pez... Zalver, betec an 8 a vis Guengolo, deiz Goue ar Verc'hes, er bloa 1834** (1) 66 c. — Montroulez, Imprimiri Lédan. — Mae 1835. (G, a 44).

b) texte de a). (Mss. Lédan, VII, 94-107; à la fin : A. Lédan.)

968. — **Recit daou valheur c'hoarvezet var ar mor.** (par Leneindre, Jean-Marie). V. n° 200.

969. — [Récit des crimes commis par Auguste Renot]. (par Olier Mercer). V. n° 966.

970 A. — **Recit deus ar maleurio arruet en departamant ar Var en dro da Sant Etienne, occasionet gant an orach, ar 14 hac ar 15 dimeus a vis even 1835.** Var an ton trist : *Judith hac Holophernes*. 37 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 37 :

An inin n'eus recitet — Nomb a vale[ur]io arruet, — *Yan ar Guen*, en fin ar guentel, — O c'hortos e heur da vervel.

— in-8°; 4 p.; E Montroulez, et ty V^{or} Guilmer, Imprimer ha Librer. (Guech-all plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon). (O).

(1) En citant ce Récit (édition a) dans *Canaouennou Brezonec compozet gant Alexandr-Louis-Mari Lédan, Impr.-Libr. e Montroulez* (catalogue incomplet de ses œuvres publié par lui en juin 1842), Lédan met cette note : « Jour de l'Inauguration de la chapelle de N.-D. du Mur, Patronne de Morlaix ». — Lédan avait été enfant de chœur à l'église du Mur, démolie pendant la Révolution, et dont la tour subsista jusqu'en 1806 date à laquelle elle s'écroula. Cette prédilection pour l'église collégiale du Mur explique pourquoi il a transcrit dans ses Manuscrits la gwerz composée par Yan ar Guen (V. n° 661).

970 B. — **Recit deus ar maleurio arruet en departamant ar Var, en dro da Sant-Etien, occasionnet gant an orach, ar 14 hac ar 15 dimeus a vis even.** (1-5). V. n° 970 A.

— Récapitulation (5-6). récits des principaux événements (prose bret.).

— **Disput composet a nevez entre an Dour hac an Avel.** (6-8). *Voar un ton nevez.* 14 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 14 :

An hini en deus composet an disput a neve,
Er blavez pemp ha tregont, an dri a vis ere,
So *Yan ar Goen* e hano, a guichen Landreguer,
O c'hortos menel cousqet, en eur c'hard-eur amzer.

in-8°; 8 p.; E Montroulez, eus a imprimiri V. Guilmer.

(Q, i 47).

970 C. — **Recit deus ar maleuriou arruet en departamant ar Var en dro da Sant-[E]tienne occasionnet gant an orach, ar 14 hac ar 15 a vis even dremenet.** (p. 1). 36 c. (le c. 37 a été supprimé, comme dans toutes les édit. qui suivent). V. n° 970 A.

— **Recit composet a neve var un tol vaillantis erruet a dost da Paris an 3 a vis meurs dremenet.** (p. 2). 18 c. (le c. 19 a été supprimé, comme dans toutes les édit. qui suivent). V. n° 947 A.

in-4°; 2 p.; *Lanhuon, en ti intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.*

(O).

a) *Lanhuon, Intanvez Ar Goffic, levrer.*

(J).

b) *Lanhuon e ti intanvez Ar Goffic, levrer.*

(Q, dossier 10.723.

c) *Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin.*

(Q, h 36).

d) *Landerneau, imprimerie J. Desmoullins.*

(O).

970 D. — **Recit deus ar malheuriou arruet en departamant ar Var an dro da Sant-Etienne occasionnet gant an orach ar 14 hac ar 15 a vis evev (sic) dremenet.** V. n° 279 B.

971. — **Recit deus eur miracl burzudus c'hoarvezet gant eun itron vras dre brotection Itron-Varia ar Follgoat. Voar eun ton trist.** 169 v. de 8 p. env. en c. de 4, 5 ou 6 v. — in-8°; 2 p.; Lannion, imprimerie J. Mauger-Le Goffic. (Le R).

972. — **Recit deus eur vag a zo bet chaviret o retorn deus a Loguivy bet en pardon an Dreindet hac a voa arri ar ganoul an esper dont da Bleuian. Ar maleur-man a zo ariet ar bemp varn-ugent a vis ebrel 1858.** (Catal. Le Goffic, p. 1).

973. — **Recit deuz Malheuriou braz Douarnenez ha Concarno d'an 18 a 19 a viz Gwengolo 1930.** (p. 1). An diou werz trist ma a vez kanet var ar meumeuz ton : *Petra zo neve en kear Is.* 23 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Emil Gallic. Kaner brezonek.
- **Gwerz trist iliz Plougonven dêvet d'an noz kanta (sic) 'viz Mâe 1930.** (p. 2). (Deuxième et dernière édition). War ton : *Petra zo neve en kear Iz.* 30 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Emil Gallic. Kaner brezonek. V. n° 723 B.
in-4°; 2 p.; Imp. L. Hamon. — Morlaix. (J).
974. — **Recit Eus a un Exempl êruet a neve.** (1-6). *Var un ton anavezet.* 26 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 26 :
An ini en deus formet ar gomposition
Divar ar c'hopi gallec ebars langach breton;
Yan ar Guenn eo e hano, pemp bloas hac anter-cant,
O chom e paros Plouyel, natif a Blougrescant.
- Copi eus al lizer miraculus (7-8). prose bretonne.
in-12; 8 p.; s. l. n. d. [Lédan, père, à Morlaix; 1829]. (VT).
975. — **Recit euz a labouriou Ervoan Hernot Sculpter enn Lannhuon deus 1844 d'ha 1869. Laqueet enn guerz gant Iann Ar Minouz, mab da Iann ha da Vari ar Morvan, domisiliet enn Pleumeur-Gautier, bilajen Zant-Adrien.** (1-30). *War eunn tòn ezet da gana.* 317 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Iann Ar Minouz.
— in-8°; 30 p.; et 2 p. n. ch.; (au bas de la p. 30 :) Lannion, imprimerie veuve Le Goffic, libraire. (O).
976. — **Recit eus an darvoud meurbet horrubl digüezet e Montbouton, tost da Bedford, en nosvez an 10 d'an 11 eus a vis gouere diveza 1844.** [par A. Lédan]. V. n° 706.
977. — **Recit eus an darvoudou horrubl c'hoarvezet en Paris, an 23, 24 ha 25 demeus a vis even 1848.** *Var ton Güerz Santez Eodel.* 55 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan, qui donne quelques détails curieux sur le départ du détachement de Morlaix pour Paris.] — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).
a) Mss. Lédan, VII, 378-389; à la fin : A. Lédan.
978. — **Recit eus ar maleur horrubl digüezet gant an drivet bataillon eus an unnecvet regimant leger o tremen pont orjal**

Anger, vardro unnec heur anter eus ar mintin, ar meurs 16 eus a vis ebrel 1850. Var ton *Christ bras ar Vur*. 37 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, Impr.-Librer.

(BN, Yn 475 : date de 1850 en caract. mobiles rouges).

a) *Recit... ebrel 1850. (Cals a Vretoned a voa en o zoues).* — E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (BN, Yn 476).

b) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer. (G, a 55).

c) Mss. Lédan, VIII, 211-218.

979. — **Recit eus ar revolution derrubl c'hoarvezet e Paris ar 26, 27, 28 ha 29 a vis gouere 1830.** Var ton : *Adieu, Pontrëo*. 47 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Pour autorisation de l'Impression. *Morlaix*, le 30 *Août* 1830. Le S.-Préfet, Rivoallan. *Propriété de l'Auteur*. [A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. [1830]. (V, d 36).

Cette trad. en vers bretons d'un ouvrage paru à Paris, a été tirée à 2.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 498).

a) 48 c.; à la fin : 30 *Eaust* 1830. (Mss. Lédan, IV, 37-50).

980 A. — **Recit gret var sujet ar Religion arc'hant a gundu ar Veleien.** (1-5). Var an ton a *zeziret*. 36 c. de 4 v. de 13 p. — à la fin : (*Propriété de l'Auteur*)

— **Chanson nevez compozet var sujet ar guemenerien.** (5-8). V. n° 36 B.

in-12; 8 p.; Lannion, imprimerie Henry Mauger.

(BN, c 188).

980 B. — **Recit gret var sujet ar Religion arc'hant a gundu ar Veleien.** (1-2). V. n° 980 A.

— **Disput etre an Otrou hag ar Paysant.** (p. 2). (par Pierre Derrien). 30 c. V. n° 693.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d.

(VT).

980 C. — **Recit gret var sujet ar Religion arc'hant a gundu ar Veleien.** V. n° 750 B.

981. — **Recit guirion Demeus ar maleuriou horrupl c'hoarvezet an 8 eus a vis c'houevrer diveza 1843, er Guadeloup, dre ur Grenamant-douar hac un Tân-goall ar spouronussa, pere**

o deveus distrujet ha pulluc'het oll ar guær a Point-a-Pitr. (1-7). Var ton : *Ar Maro hac an Den demezet.* 40 c. de 4 v. de 12 p. — à la suite (7-8) qqs. renseignements sur certains événements qui se sont produits (prose bret.). [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (R, d 35).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(VT).

b) E M., eus a Imprimeri Lédan.

(G, a 50).

c) Mss. Lédan, VI, 442-453; à la fin du Récit : A. Lédan.

d) Copie Lédan. (BN, Ms. 3342, f^{os} 231-234).

982. — **Recit guirion Demeus ar maleuriou horruabl occasionet dre ar Voiturion a vapeur, etre Belvu ha Meudon, tost da Paris, vardro 6 heur ha qart eus an abardæz, d'ar sul 8 demeus a vis mae presant 1842.** (1-5). Var ton : *Speret-Santel, m'ho ped.* 27 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan].

— **Tan-goall horruabl Hambourg, Kær gaer eus an Allamagn, c'hoarvezet en nosvez ar 5 d'ar 6 eus a vis mae presant 1842, hac en deus distrujet an darn-vuia eus ar guær maleurus-se.** (5-8). Var ton : *Guerc'hes glorius Vari.* 20 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

— **Tan-goall eur vatimant a vapeur.** (p. 8). 4 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan].

in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. — 1842.

(BN, Yn 477).

a) **Recit guirion...** (Mss. Lédan, VI, 362-369); — **Tan-goall... Hambourg.** (id., 369-373); — **Tan-goall eur vatimant...** (id., p. 374). à la fin des trois textes A. Lédan.

983. — **Recit nevez [sic=nevez] var sujet crimou terrubl erruet en kichen Roazon er bloavez 1883.** (par Taoc). V. n^o 527.

984. — **Recit terrubl — Ravachol guillotinet e Montbrison En uneg a vis gwere diveza.** (par Louis Le Brun). V. n^o 694.

985 A. — **Recit terrubl Composet var sujet un torfet bras commetet en paros Poullaouen. ar c'hrim bet cuzet ha dizoloet.** (1-4). *Var un ton trist.* 26 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 26 :

Au nep a neus ar wers man en neve composet,
So he hano Louis ar Brun, var ar paper scrivet,
A reket chans a bonheur d'an oll var an douar,
A gras goude da vea curunet bars er gloar.

à la fin : (*Propriété de l'auteur et tout droit réservé*) Louis Le Brun.

— **Kimiad ar C'hriminal goude bea barnet.** (1-4). Var ton *ar Roue Gralon*. 21 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin : propriété L. B. in-8°; 8 p.; (au bas des deux p. 4 :) 4-92. — Montroulez, imprimiri A. Chevalier. (VT).

985 B. — **Recit truezus Composet var sujet un torfet commettet en paros Poullaouen bet cuzet ha disoloet.** (1-3). Var un *ton trist*. 23 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Propriété de l'Auteur* : L. B.

— **Reglen var sujet conduijou fall ar bed maleur d'an nep ho heuillo.** (3-6). 30 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : (*Propriété réservée*). Louis Le Brun.

— **Kimiad ar C'hriminal.** (6-8). Var ton *ar Roue Gralon*. 15 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : *Propriété de l'Auteur*. L. B. in-8°; 8 p.; Montroulez, Imprimiri A. Chevalier. (BN, c 191).

986. — **Recit terrubl daou torfet bras commetet e paros Sisun entre ar seis ag an eïs a vis eost diveza.** (1-4). 22 c. de 4 v. de 13 p. — à la fin : *Propriété de l'auteur et tout droit réservé* : Louis Le Brun.

— **Chanson ar Velosypedou.** (5-8). 21 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin : Brun Louis. V. n° 422.

in-12; 8 p. (au bas des p. 4 et 8 :) Imprimiri A. Chevalier. Montroulez. (J).

987. — **Recit terrub deus crim Youen ar Bon deus Coray commetet dan eunec a vis meurs er blavez 1900, condaonet gant Cour d'Asisse Quimper dar bévar a vis goéren ha euguent vloa travo forcet.** (1-3). 38 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : *Propriété de l'auteur* : Guillermic Yves.

*Ce Recit a de nombreux c. identiques à ceux du n° 695 A.

— **Kimiad ar C'hriminal goude beza barnet.** (p. 4). 10 c. de 4 v. de 8 p. — à la fin : Guillermic.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

988. — **Recit terrubl diou plac'h so met [lire : bet] merzeriet ebars en pares Taulé e mis maé diveza.** [1892]. (1-3). Var un *ton trist*. 19 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : Louis Le Brun.

— **Aventuriou daou den yaouank eus a ganton Callac, ar plac'h ma[r]vet gant ran galon.** (4-8). *Ton anavezet.* 31 c. de 4 v. de 13 p. — à la fin : Le Brun Louis.

in-8°; 8 p.; (au bas de la p. 3 :) Montroulez, Imprimiri A. Chevalier, 11, Rue Vrest; — (au bas de la p. 8 :) M., imprimiri A. Chevalier. (J).

989. — **Recit terrubl var sujet eun den a deus bet laeret ag akuzet deus beza laket an tan ha lac'het.** (par Louis Le Brun). V. n° 673 A.

990. — **Recit Torfejou terubl eruet er bloavez mil eiz cant pevar ugent, en Escopti Bourdel, gant daou den malheurus.** 42 c. de 4 v. de 12 p. (dont 9 c. de Réflexions); signé dans le c. 42 :

Mar oc'h eur [lire : eus] c'hoant da c'houzout da glevet e ano,
Baleour var ar mez qercoulz ag er c'heriou
Taoc et Merer e zeo partout elec'h ma renq sina,
Ag a deu do saludi en eur dont da finissa.

— in-12; 8 p. (texte tout en italiques); s. l. n. d. [Lanoé, à Morlaix?] (Q, a 26).

991. — **Recit trist. — Eur c'hrim bras kometet en pares St-Thegonnec en 19 a viz even diveza** [1902]. (1-2). 25 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.

— Le parricide de Saint-Thégonnec. (p. 2). Air de Fualdès; en français; à la fin : Vincent Coat. — Propriété Le Brun.

— **Chanson ar Jalousi.** (3-4). Var ton *ar Guisiou nevez.* 32 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Le Brun.

in-4°; 4 p.; Imprimerie Chevalier, 29, rue des Fontaines. — Morlaix. (J).

992. — **Recit trist var sujet an tan en Bazar ar Charite en Paris D'ar bevar a vis Mañ 1897. — 127 Maro.** (1-2). *Var eun ton trist.* 30 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Taoc. Propriété de l'Auteur.

— **Chanson nevez var sujet eur soudard yaouanc Marvet gant Rann Galon gant an aon da vont d'ar Brezel.** (1-2). *Var eun ton gallec.* 21 c. de 6 v. de 8, 7 et 6 p.; à la fin : Taoc. Propriété de l'Auteur.

in-4°; 4 p.; (au bas de chaque page 2 :) Lannion, imprimerie Henry Mauger. (O).

993. — **Recit trist var sujet ar gouan miserab deus ar blaves pemzek a pevar hugent.** (par Taoc). V. n° 529.

994. — **Recit trist var sujet eur martolod a Breiz-Izel ag an Inoçanç dizoloëd.** (par Taoc). V. n° 727.

Recit truezus Composit var sujet un torfet commettet en paros Poullaouen bet cuzet ha disoloet. (par Le Brun). V. n° 985 B.

995 A. — **Recit truezus Var ar Maleur horruhl erruet e Passach ar Pors-Nevez, entre Riec ha Moëlan, arrondissamant Qemperle, canton Pont-Aven, ar 14 a vis gouere 1833. Var ton *Christ bras ar Vur*. 31 c. de 4 v. de 13 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 478).**

Cette édit., parue en 1833, a été tirée à 1.000 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 499).

a) Mss. Lédan, VII, 153-159; à la fin : A. Lédan.

995 B. — **Recit truezus var ar Maleur horruhl erruet e Passach ar Pors-Nevez, entre Riec ha Moëlan, arrondissamant Qemperle, canton Pont-Aven, ar 14 a vis Gouere. (1-4). 31 c. V. n° 995 A.**

— **Chanson nevez. Quimiadou eur Martolod a Vreiz. (1-4). 41 c. V. n° 837 A.**

in-12; 8 p. (1-4; 1-4). (au bas de la 2^e page 4 :) E ty Ar Goffic, imprimer-levrer, e Lannuon. (V, c 66).

996. — **Recit truezus var sujet eur c'hrim bras grêt e paros Kermoroc'h. (p. 1). *Ton trist*. 28 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.**

— **Diskour Pipi d'he vignonet, dre ma neus bet eur sonj tromplet (p. 2). *Ton charmant*. 22 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.**

— **Konsolation Pipi goude bea debret he vadou so deut da nem gontanti. (p. 2). 8 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.**

in-fol^o; 2 p.; Morlaix. — Imp. A. Chevalier, 29, rue des Fontaines. (BT).

997. — **Recit var an distrujou bras gred gant doureyer Al Loire, ar Rhone hac ar Saone, debordet pen da ben e mis even 1856. Var ton *Guers Pêr Gueguen, eus Landirichau*. 32 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : Pierre Derrien; puis cette note : « Propriété**

exclusive de Jean Le Roux, chanteur breton, qui fait défense expresse de l'imprimer autre part que chez qui il fait l'imprimer et de la donner à vendre à qui que ce soit. P. Derrien. — in-8°; 4 p.; Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez. (DB).

Le bulletin de dépôt de l'imprimeur, 11 juillet 1856, indique que le tirage est fait pour le compte de l'auteur, non nommé : le nombre d'ex. n'est pas mentionné (comm. de M. Daniel Bernard).

998. — **Recit Var ar victor glorius gounezet gant ar Bobl a Baris e mis c'hoevrer 1848, evit souten hon liberte hac hor guirion** [lire : guiriou] legitim. (1-4). Var don : *Guerz potret plouilleau, pe Adieu, Pontreo, etc.* 21 c. de 4 v. de 15 p.

— Lizer scrivet gant ambassadeur ar Pap d'ar memprou eus ar c'hoarnamant provizouar. (p. 4). lettre trad. en breton datée : Paris, ar 27 a vis c'hoevrer 1848.

in-8°; 4 p.; E Montroulez, e ty V. Guilmer, Imprimer ha Librer, ru a Aiguillon. (BN, Yn 479).

999. — **Recit var Buez an Ampereur Napoleon, var e gampagnou glorius a henep an oll Buissançou eus an Europ.** Var ton : *Adieu, Pontreo, etc.* 65 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Plouzeniel, an 2 a vis Guengolo 1831. G. Poher, Instituteur. Permis d'imprimer. Morlaix, le 20 Décembre 1831. Rivoallan, Maire. — in-12; 16 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).

a) Var ton : *Canomp adare, va Brois.* Mss. Lédan, VII, 160-173).

1000. — **Recit voar eur malheur erruet en Sant-Cleve, gant an tan, en deio Mollarge** [1836]. (1-3). Var don *ar burete.* 14 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 14 :

An hini n'eus recitet an nompr a valeurio
Hac a lavar e rayo geit a ma valeo,
Goude ma vo decedet, a c'houlen eur beden
Digant e oll vignonet;... *ar c'haner Yan ar Goen.*

— **Guerz composet a neve voar sujet an Tourmancho a so bet er bloa 1836.** (4-7). *Voar un ton trist.* 19 c. de 4 v. de 8 p.; signé dans le c. 19 :

An hini a rim cantico — Guerzio neve ha chansonio — A gommanç bea ancien; — E hano a so *Yan ar Goen.*

in-8°; 7 p.; *Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer.*
(Q, i 48 et 49).

Recit var sujet an disparti entre ar Corfl Aha ine var ton ele Gabriel. V. n° 268 B.

1001. — **Recit var sujet an Tan-goal en deus bet lec'h e ru Sant-Malani, e Montroulez, d'al Lun 24 eus a vis Here 1836, vardro unnek heur ha qart deus an nôs. Var ton ar Plac'h libertin.** 41 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (BN, Yn 480).

L'édition, parue en 1836, a été tirée à 500 ex. (D. Bern., *Ann.*, oct. 1917, p. 500).

a) Mss. Lédan, VII, 216-225; à la fin : A. Lédan.

1002. — **Recit var sujet eun den iaouanc naontek vloaz hen eus bet ar grueldet da laza he Dad hag he Vamm-goz. (1-4). Var don : Ar pevar den Maleürus.** 31 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 31 :

Ann nep hen eveus grêt ar recit ha nevez
Voar sujet eun den iaouank cruel ha didalvez,
Eur baleour dre ar vro, Iann ann Taoc he hano
Hag a souet dec'h ar baradoz, goude heur ar maro.

à la fin : Propriété de Taoc, et Merrer.

— **Recit Composet gant Ian an Taoc Var sujet eun den iaouank a neus bet ar grueldet da lazan e Vam ha de hacha a dammou. (4-8). Var don : Ar Guin hag an Dour.** 19 c. de 10 v. de 7 et 6 p. alt.; signé dans le c. 19 :

Nep a neus gret ar c'hompez, — Deuz ar recit nevez, — Zo guinidig a Blouigneau — O chom e Montroulez, — Eur baleour dre ar vro — Yan an Taoc e hano, — Partout elec'h ma zin — Ag a souet dec'h breman — Eur peoc'h eternal er bed-man — Ar baradoz er fin.

à la fin : Propriété de Taoc et Merrer. — V. n° 944.

in-8°; 8 p.; Montroulez. — Moulet e ty J. Mauger, ru e (sic)
Brest, 11. (P).

1003. — **Recit var sujet un exempl erruet gant tri maleurus.** V. n° 264 D.

1004. — **Recit var sujet eur proses zo bet entre eur Belek ag eur C'haner Brezonek.** V. n° 1095 B.

1005. — **Recit voar vue santes Philomel.** Voar don *santes Anna*. 27 c. de 4 v. de 15 p.; signé dans le c. 27 :

An hini en deus recitet ar vue a Philomel
A form ar c'hopi genta, ep paper na pluen,
A so ur paour invalid, privet a sclerigen
Abaoue an oad a zeiz mis; e hanô *Yan ar Gocn*.

— in-8°; 4 p.; *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer, Imprimer, ha Librer.* (Guech-all, plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon).
(O).

1006 A. — **Regiment ar merc'het yaouanc.** (1-2). *Var eun ton Gallec*. 12 c. de 8 v. (et diskan de 4 v.) de 6 p.

— **Chanson nevez daou zen yaouank deus a gaër Montroulez.** (2-3). *Var eun ton Gallec*. 9 c. de 6 v. de 8, 7 et 6 p.

— **Eun demezi gret gant ar Vam.** *Var ton : Rosette*. 14 c. de 6 v. de 6 p.

à la fin : *Propriété réservée.* Le Brun. — in-4°; 4 p.; s. l. n. d.
(VT).

a) in-8°; 4 p.; Moulet e Brest, e ty E. Jourand, ru Baris, 91, e St-Martin
(J).

b) in-8°; 4 p.; (à la p. 3, entre les deux chansons :) Landerneau. — Imprimerie J. Desmoulins.
(O).

c) (à la p. 2, à la fin de la 1^{re} chanson :) Desmoulins, Imp.-Relieur, Landerneau.
(DB).

1006 B. — **Regiment ar merc'het yaouank.** V. n° 401.

1007. — **Reglamant a vue.** 29 c. de 2 v. de 8 p. [au haut et au centre de la page, bois qui représentait un Christ sur la croix, autant qu'on peut en juger par ce qui reste : tout le haut droit de la page manque.] — placard in-4°; recto seulement; s. l. n. d. [17^e ou 18^e siècle; Périer, à Quimper?]

(VT : exempl. collé sur une feuille de papier blanc : des endroits manquent, là où le placard avait été plié).

1008. — **Reglamant ar yoankis tre Quimper a Guenet.** 78 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 75 :

Ar zoma zo composet gant er voant Kerervé
Deus canton Arzano, canton Loquenole,
Ya ar son ma zo rimet gant eur galon fidel
Entre feunteun ar Folgoat ac e chapel santel.

— in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (O).

a) in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (GL).

1009 A. — **Reglen conduijou fal ar bed : maleur d'an neb o euillo.** (1-6). *Var eun ton neve.* 41 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; signé dans le c. 25 :

Clevid resita an ano — Dre fos malissou blamet — En gador ar pron en eur vro — Eb na reson na sujet, — Scrifet e *Olier Merger* — Var gayerou e ganton, — Ag an etat a menuzer — Eo e occupacion.

— **Polardic a Mari Gabesen, deus a Kerever-Breton.** (7-8). *Var eun ton danç Paribolen.* 13 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.

in-8°; 8 p.; *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer, Imprimer ha Librer.* Guech-all plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon, hac e traon ru Sant-Malani. (Roz.).

1009 B. — **Reglen conduijou fal ar bed : maleur d'an neb o euillo.** 41 c. — in-4°; 4 p.; *Imprimet e ty V. Guilmer, e Montroulez.*

(BN, Yn 485 : cachet dép. légal, n° 43, année 1860).

1010. — **Reglen var sujet conduijou fall ar bed maleur d'an nep ho euillo.** (par Louis Le Brun). V. n° 985 B.

1011. — **Reglennou ar vue marvel.** *Var un ton convenabl.* 28 c. de 8 v. de 7 p.; signé dans le c. 28 :

An hini en deus gret ar zon — A zo bepret den yaouanc; — Ebars en lies fesson — En deus bet e chenchamant. — Quitaët en deus Lomikel — Evit heuil e blijadur, — N'eum c'hret c'habitant en Plestin, — Goelet a ra e avantur.

— in-8°; 4 p.; *E Montroulez, e ty V^{or} Guilmer.* (Le R).

1012 A. — **Relation demes a vue er payanès en em græt bellec, a devet en Rom evit punition.** *Voar un ton nevez.* 43 c. de 4 v. de 8 p. — in-8°; 4 p.; *Imprimet e Montroulez, e ty V^r Guilmer.* (Roz.).

1012 B. — **Buez eur payanès en em græt belec, hac evit punition a zo bet devet e Rom.** (3-6). *Voar eun ton nevez.* 39 c. de 4 v. de 8 p.

— **Guillemet al loudouren.** (7-8). *Var tòn sôn an dansou-: Tosteet amâ tud a skiant.* 10 c. de 5 v. de 15 p.

Chanson de P. Proux, extraite de *Canaouennou grêt gant eur C'hernewod* (Sant-Brieg. Guyon. 1898), p. 12-14.

in-8°; 8 p. (à la p. 1, titre avec gravure); Moulet e Montroulez, è ty J. Haslé, ru a Aiguillon, 8. — 1869. (G, e 45).

1012 C. — **Buez eur payanès en em græt belec hag evit punition a so bet devet e Rom.** V. texte de B. — in-12; 4 p.; 1881. — Moulet e Montroulez e ty an Itron Haslé, ru Brest 36. (J).

1012 D. — **Buez eur payanès en em græt belec hag evit punition a zo bet devet e Rom.** (1-4). V. texte de B. — (au bas de la p. 4 :) 1887. — Moulet e Montroulez, e ty an Autrou Letreguilly, ru Brest, 36.

— **Chanson an Amouroustet.** (paginé 1-2). 17 c. de 3, 5 ou 6 v. de p. diff.; à la fin : Leneindre.

— **Chanson ar souben les-guin-ardant.** (paginé 1-2). 12 c. de 4 v. de 12 p. (les c. 4 et 12 ont 6 v.); à la fin : Leneindre. — (au bas de la p. 2 :) 1888. — Imp. Haslé, Letreguilly, succ^r. Morlaix.

in-12; 8 p. (O).

a) (au bas de la p. 4 de la 1^{re} chanson :) Moulet e M., e ty an aoutrou J. Letreguilly, Rue Baris, 12. — (au bas de la p. 2 de la 3^{re} chanson :) Moulet e M., e ty J. Letreguilly, Ru Baris, 12.

(VT, où les 3 chansons sont séparées).

b) (au bas des p. 4, 2 et 2 :) Morlaix, imprimerie J. Letreguilly, 16 et 31, rue des Fontaines. (O).

1013. — **Relation truezus composet var sujet preizerez, muntr cabiten ar vatimant hanvet an Alexandr eus a Vourdel; muntr al letanant, ar mestr equipach, hac eus a bevar martolod; laeronciou, pillach, ha fausseres paperiou ar vatimant, erruet en Indes sav eol, ar 27 eus a vis Du 1837.** Var ton *ar Plac'h libertin*. 45 c. de 4 v. de 12 p. [par A. Lédan]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 487).

a) Mss. Lédan, VII, 234-243.

1014. — **Relation veritabl ha profitabl evit an oll da ober reparation da Zoue dimeus ar sacrilegeou ha profanationou a goumeter a enep e vajeste, abalamour d'ar c'hrimou coumetet er bloaz-mâ gant pevar den maleürus e parres Sant Georch, tost d'ar guær a Libourn en escopty Bourdel : voar ton *cantic an eternite*, pe ton *Baujard*.** (1-4). 28 c. de 4 v. de 13 p. — V. également n^o 217 C.

— **Cantic spirituel. Var sujet Apparition ar Verc'hes en Escopti a Artois, an devez qenta a vis even er bloas 1768** (1). (4-8). 38 c. de 6 v. de 7 et 6 p: alt. (il y a 2 v. par ligne, dans l'imprimé). — in-12; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (VT).

a) E M., eus a Imprimeri Lédan.	(BN, Yn 486)
b) E M., e ty Lédan, Imprimer.	(O).
c) E M., e ty Lédan, Impr.-Librer.	(G, c 21).
d) E M., e ty Lédan, ru ar Pave.	(M, b 9).
e) E M., e ty Lanoé, ru ar Pave.	(Q, a 32).

1015. — **Ren ar Verenn.** (par H. Pennarun). V. n° 1086.

1016 A. — **Reproc'h d'ann Tado ar (sic) d'ar mammo voar sujet eun nebeut a surveillanç pehini ho deus enn andret ho bugale.** (p. 1). Voar don : *Disquennomp holl a speret enn ifern da voelet.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 :

Chetu aze ma brois ebars eur ber gomzo,
Recitet d'ach eur guentel gant eun den hac a so
He hano Yan ar Minous, mab da Vari Vorvoan,
A chom en Pleuveur-C'hauter enn placen Sant-Drian.

— **Act ha reconnaissanç Groet enn honor da Vari, deuz tout enn oll Victorio a neus goneet Napoleon, a boes ma man voar ann Tron.** (p. 2). Var don : *Santes Mari mamm Doue, he pep amzer Gwerc'hes.* 15 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 15 :

Me ive, Yann ar Minous, a bedo evidoc'h
Pa mo bet eur faculte d'imitan ac'hanoc'h,
C'hui pere oll a galon enn n'em ro da Vari,
Hac ha ra deus he graço uzac'h mad, hac impli.

in-4°; 2 p.; Lannion, imprimerie J.-F. Le Goffic, libraire.
(D^r Le G).

1016 B. — **Reproch d'ann Tado ha d'ar Mammo Voar sujet nebeut a surveillanç pehini ho deus eun (sic) andret ho bugale.** (p. 1). V. n° 1016 A.

— **Dezolation eur plac'h hep goaz, a c'hoant dei da gavet unan. Laquet enn rimm gant Yann ar Minouz.** (p. 2). Voar don : *Ar*

(1) Les édit. postérieures portent : Var ton : *Guerz Sant Ugen.*

Rideler hac ar Piquier-Men. 25 c. de 6 v. de 8 p.; signé dans le c. 25 :

Ar c'hompositer dioutti [ar ganouen] — A zo eun denic dizourci — Voar o sujet [ar merc'het] breman a farz — Ho c'hober ze, vit-gour eo garz — Dre ma renq bénvan n'ho mesquo — A commzongt vil ouz he c'heno.

à la fin : Yann ar Minouz.

in-4°; 2 p.; Lannhuon, e ty Intanvez Ar Goffic, levrer.

(Q, h 30).

1017. — **Republikaned o klask boéd téo.** Var ton : *Je suis natif du Finistère.* 10 c. de 7 v. de p. diff. — in-12; 4 p.; Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru Aiguillon, 8. — 1871.

(BN, Yn 510 : cachet dép. lég., n° 6, année 1872).

1018. — **Reusiou Paris.** V. n° 77.

1019. — **Roit deomp labour. Son nevez savet ganth ar barz kastellat, Francis Moal « Alc'houeder Leon ».** 8 c. de 8 v. de p. diff.; à la fin : Francis Moal. — in-4°; 1 p.; (au verso :) Imprimerie G. Dulac St-Pol-de-Leon. (J).

1020. — **Rouanez ma c'halon.** 7 c. de 4 v. de 7 p., et diskan de 4 v. de 8 ou 9 p.; à la fin : François Benoît. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1934]. (J).

1020 *bis.* — **Rouantelez Naplez conkeuret gant ar Fransigien, e pemzec dez amser, ha laquet da Republic gant-o. Canaouen nevez (1-6).** Var ton brezonnec : *Ar bal Guerre; Diwar va scaon e toul va dor, Me vel Janedic var ar mor.* Pe var hini son ar maro : *Chetu me deud, o va mignon, Da lacat did renta rezon;* hac e leiz re all; Pe var an ton gallec : *Ah monseigneur! ah monseigneur!* 30 c. de 4 v. de 8 p. [p. 7-10 : Quelenadurez var ar gueriou azo merquet gant chifr; — p. 10-11 : Arrêté du Département ordonnant l'impression de cet ouvrage; — à la p. 12, une note manuscrite indique le chiffre du tirage : « Rendu 600 exemplaires au C^{en} D'erm le 30 ventôse an Sept. »] — in-8°; 12 p.; A Quimper, de l'Imprimerie de Barazer. (Q, 6051).

Sant Goulc'hen e pelerinach. — Sant Goulc'hen, Eskob a Leon. V. n° 124.

1021. — **Santes Vendroc, patrones Treff-lez. Cantic.** Ton : *Jesus, peguer bras ve.* 55 c. de 4 v. de 6 p. — in-12; 8 p.; Brest, Imprimerie de J. B. Lefournier. (BN, Yn 488).

Une édit., parue en 1836, a été tirée à 3.000 ex. (D. Bern., *Ann*, oct. 1917, p. 502).

1022. — **Santimantchou diveza an Autrou Branellec, Cure eus a Gastel-Paol, Dibennet er Revolution, Ha composet gantan e-unan.** Var ton : *Sanctorum meritis.* 26 c. de 8 v. de 6 p. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (BN, Yn 489).

a) *Cantiq an Otrou Branellec, Cure a Gastel.* (Mss. Lédan, II, 295-300).

1023. — **Sao Breiz-Izel.** (par Taldir-Jaffrennou). V. n^{os} 813, 1076 n^o 5, 1083.

1025. — **Sao var laëz !** War ton : *La Paimpolaise.* 3 c. de 8 v. de 6 p., et diskan de 9 v. de 9, 7 et 6 p. [Le nombre des vers des c. ne correspond pas à celui de la chanson de Th. Botrel]; à la fin : Eur C'hastellad. — in-4^o; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. [1933-1934]. (KL).

1026. — **Selerijenn ar loar.** (par Visant Coat). V. n^o 393.

1027. — **Secrejou ar Merc'hed.** (par Corentin Bouard). V. n^o 838 A et D.

1028. — **Sermon an Osteleryo. — Sermon an Ostisyen. — Sermon an Vombancerrien.** (Catal. Le Goffic, p. 2).

1029. — **Sikourit an dud a vor.** War ton : *La Paimpolaise.* 4 c. de 10 v. de 9, 8 et 5 p.; à la fin : Eur C'hastellad. — in-4^o; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (KL).

1030. — **Son al lostou ber.** (*Ton nevez*). 14 c. de 4 v. de 8 p., et refr. de 4 v. de 11 p. (le 4^e v. a 12 p.); à la fin : Claude Raoul. — in-4^o; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. [1933-1934]. (KL).

1031. — **Son an hini goz.** (par Mikeal Quéinec). V. n^o 898 A.

1032. — **Zon an Trec'h.** (par Ch. Rolland). V. n° 910 A.
- 1033 A. — **Son ar Bigouden.** (1-5). 26 c. de 6 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.
- **Guerz var pemp beuzet gant eun tad digalon.** — **Fanch-Mari Paul, a Dremaouezan, en deus beuzet he bevar grouadur hag he c'hreg, d'ar 25 a viz guengolo 1885, e Feunteun-Aon, e parres Guipavas.** (6-8). 22 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : M. Quéinec.
in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (VT).
- 1033 B. — **Chanson ar Bigouden.** 26 c. V. n° 1033 A.
— in-8°; 4 p.; s, l. n. d. [Jourand, à Brest]. (Q, h 6).
- 1034 C. — **Son ar Bigouden.** V. n° 481 B.
1035. — **Son ar boesoun.** (par A. Bars). V. n° 872 B.
1036. — **Son ar Botred mizerabl.** 19 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 1 a 6 v.; le c. 19 n'a que 2 v.) — in-4°; 1 p.; Moulet en Rom [=Moullérez ar Bobl — Keraez]. (J).
1037. — **Zon ar Brezel.** War don : *Guerz Santez Anna.* 22 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 21 et 22 (1) :
- Mar fot d'ac'h goût a klévet gant piou eo bet savet,
 Eo gant eun toër mein glaz deuz kanton ar Faouet.
 Zavet eo bet ar chanson vit 'n em divertissa;
 Gredan ket e fatchfê den o klevet he c'hâna.
- Mar fot d'ac'h goût ha klévet piou 'neuz græc ar rimou,
 Hanvet eo Lincy Germain, deuz Poul-ar-Foz Guiscriou,
 Ha, mar moc'h klask goût hano 'hini 'neuz é skrivet,
 E Rozed-Mellek Gourin e hallfoc'h hen kavet.
- à la fin : (Propriété réservée à Pierre Jouan). -- in-4°; 2 p.;
 Guingamp. imp.-lib. Bréban-Eveillard, 13 et 29, place du Centre.
 (GL).
1038. — **Son ar brezel anter galec anter brezonec 1914-1915-1916.** — **Great gand eur blevec bars an trancheou.** 32 c.

(1) Les indications données me paraissent assez fantaisistes.

de 4 v. de 7 p.; à la fin : Le Borgne. Au c. 29, renseignements sur l'auteur :

Le premier François Le Borgne — Deus a vourch Landeleau — Il a été très souvent — Didan ar goal deodo.

— in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (VT).

1039. — **Son ar Brezel etre Russet hag Japonet.** 29 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : H. Pennarun. — in-4°; 2 p.; Imprimerie P. Guillaume, 15, rue Kéréon, Quimper. [1905]. (O).

1040. — **Zon ar Brezellour hag he Verjelen.** (Revue par Charles Rolland). *Ton danz koz arvezet, war b'hini vijet kanet ive* « Kimiad ar zoudard yaouank ». 40 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Charles Rolland. — in-8°; 4 p.; Imprimerie Louis Boclé, 40, Place Thiers, Morlaix. [vers 1931]. (O).

1041. — **Son ar Butun.** (En o toues, Bretoned, Me gred n'en deus nicun...). (par P. Derrien). V. nos 343 B et 407 C.

1042. — **Son ar Butun.** (Eur potik bian pemzek vloa...). 39 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Jean-Marie Léon. — in-4°; 1 p.; Moullérez Ar Bobl. — Keraez. (J).

a) Moullérez Nevez, 18, ru Paris, Montroulez. (BT).

1043. — **Zon ar Chassourien.** (p. 1). Var ton (cor de chasse) : « *Ah! si j'avais des diamants, des bijoux, des couronnes!* » 7 c. de 10 v. de 9 et 8 p. alt., et 5 p.; à la fin : François Poher, Guerlesquin.

— **Kan an Alhoueder en miz mae.** (p. 2). Var ton : *J'ai deux Amours!* 4 c. de 8 v. de p. diff., et 2 refr. dont 1 final; à la fin : François Poher, Guerlesquin.

in-4°; 2 p.; (au bas de chaque p. :) Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (J).

1044. — **Zon ar C'hantonnier.** (p. 1). (*War an ton a gerot*). 20 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : *Gwerliskin*, 10 kenver 1900. Mab eur C'hantonnier. [Charles Rolland].

— Discours du barde Rolland aux Cantonniers des Côtes-du-Nord. (p. 2). en français.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. (J).

1045 A. — **Son ar c'hisou neve.** — **Iaouankiz Kemper ha tro var dro.** (1-5). 40 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Q*** [Quéinec].

— **Impalaer ar Russi lazet d'an drizec a viz Meurs 1881.** (5-8). 25 c. [V. n° 789 A]; à la fin : Mikeal Q***; A la suite de cette signature, cette note : « Va zoniou ne blijont nemeur d'ar Republikaned, mad eo, rak ho c'hassoni a ra enor d'an dud ho deuz feiz. »

in-12; 8 p.; Quimper, typ. de Kerangal. (VT).

1045 B. — **Son ar c'hizou neve.** — **Iaouankiz Kemper ha tro var dro.** V. 481 B.

1046 A. — **Son ar Garante barfet.** Var ton : *Ton humeur est, etc.* 29 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt. [en grande partie, en forme de dialogue entre « Ar Plac'h » et « An Den yaouank »]. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, Imprimer, e traon ru ar Vur. (Q, a 9 et 14).

- a) E M., e ty Lédan, e traon ru ar Vur. (V, f 25).
 b) E M., e ti Lédan, e ru ar Pave. (VT).
 c) M., Imprimeri A. Lédan, ru pont-an-Itron-Varia. (M, a 7).
 d) E M., e ty Lédan, Impr.-Libr., ru ar pave. (fiche Le Guennec).
 e) in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon. (Le R.).
 f) Moulet gant intanvez, Ar Goffic, e Lanhuon. (O).
 g) Lanhuon, intanvez Ar Goffik, levrer. (VT).
 h) Lannion, librairie M^{lle} C. Duchemin. (Q, h 37).

1046 B. — **Son ar Garante barfet.** (1-2). Var ton : *Malgré toute la tendresse.* 29 c. V. n° 1046 A.

— **Guers nevez santez Catherin.** (2-3). Var un ton nevez. 47 c. de 4 v. de 8 p.

A rapprocher n° 964, autre version de cette Guerz, récit d'un crime commis par un mari.

— **Litaniou ar maro mad laquet e Brezonec gant J.-P.-M. Le Scour [abbé].** (p. 4). prose bret.

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (VT).

1047. — **Son ar giziou koz hag ar giziou nevez.** V. n° 872 C.

1048. — **Son ar Goulenn-eured.** (par P. T.). V. nos 1084 A et 872 C.

1049. — **Son ar Mamou kaër.** *Ton nevez.* 11 c. de 4 v. de 8 p., et diskan de 4 v. de 12 p.; à la fin : Eur Kastellad. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (S).

1050. — **Son ar Martolod.** (par Ar Yeodet). V. n° 332 A.

1051. — **Son ar Mel.** 18 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : J.-L. Henry, gwenaner. — in-4°; 1 p.; Moullérez ar Bobl — Keraez. (J).

Son ar Merc'hed faro. V. n° 180.

1052. — **Son ar mevier diroll.** (par Hervé Tilly). V. n° 162.

Son ar Pillaouer. V. n° 78 F.

1053. — **Son ar plac'h yaouank koz.** 45 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Franseza ar Gerneusket, Seurez vanket ha plac'h iaouank koz. Evit kopi : Kolaik P. [Pennarun]. — in-4°; 2 p.; Quimper, imp. 18, rue des Boucheries. [de Kerangal]. (DB).

1054. — **Son ar Zoubenn leaz.** (1-5). 33 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

— **Kantik Santes Anna Prat-ar-Raz, e parres Ploneis.** (6-8). Ton : *Bale Arzur.* 18 c. et diskan de 3 v. de 8 p. in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (VT).

1055. — **Son ar souben leaz nevé.** V. n° 837 B.

1056. — **Son ar Vevierez hag ar c'horn butun kouëffet.** (par Hervé Tilly). V. n° 180.

1057. — **Son ar Votadek.** Air du *Pilliaouer.* 9 c. de 4 v. de 6 p., et refr. de 4 v. de 3 et 4 p. [élections municipales du Huelgoat en 1935]. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1935]. (KL).

1058. — **Son ar Wecherien.** 16 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Eur Kasklad. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1932]. (BT).

1059. — **Sôn Cletic al louarn.** 22 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Miro. — in-12; 4 p.; Kemper, imp. de Kerangal. (VT).

1060 A. — **Son eun den iaouank a zo bet trahisset gant he vrassa mignon.** Oar don : *Me 'm euz choazet eur vestrez.* 18 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 18 :

... Mar fot d'hoc'h gout ha klevet piou n'euz gret ar zon-men:
He hano zo Iann Boudik, euz a barrez Kerrien.

— in-8°; 3 p.; Kemperle, moulet e ty Th. Clairet. (Le R).

1060 B. — **Son eun Dên yaouank a zo bet trahisset gant he vrassa mignon.** V. n° 503.

1061. — **Son Euret ar Hernevat koz.** (p. 1). 18 c. de 4 v. de p. diff.; à la fin : Hervé Tilly.

— **Disput etre ar Hemener koz ag an ini yaouank.** (p. 2). 16 c. de 4 v. de 12-14 p.; à la fin : Hervé Tilly.

in-4°; 2 p.; Imp. Nouvelle, rue de Paris, 18, Morlaix. (J).

1062. — **Sôn gouel Roc'h Karlez.** (par Ch. Rolland). V. n° 870 C.

Son Herri Pêvar, roue Franç. (par de Goesbriand). V. nos 383 B, 577 et aussi 363.

1063. — **Kanoennou Lannic ar Men deuz Goyen** [Audierne]. — **Sôn Martolod Goyen.** (p. 2). Var tòn : *Conscrit Kastel-Pol.* 6 c. de 4 v. de 8 p., et diskan.

— **Jakez al Lez, Esquévienn.** (p. 3). Var ton : *Chülic a vérvêro.* 6 c. de 6 v. de 8 p.

in-4°; 3 p.; (à la p. 1, formant titre :) Douarnenez. — Imp. Jugant. (GL).

1064. — **Son Merc'hed bourg Plouneour-Menez.** 35 c. de 4 v. de 8 et 6 p.; à la fin : Sant-Fregant. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (K).

1065. — **Soun Merc'hed Kantonne** (*sic*) **Kastel [-Paol].** *En Ioun anavezet.* 6 c. de 8 v. de 8 p., et diskan de 6 v. de 6 p.; à la fin : Claude Raoul. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (K)

1066. — **Son Meriet Rosporden.** 13 c. de 4 v. de 7 ou 6 p. (vers impairs en breton, vers pairs en français); à la fin : François Benoît. — in-4°; 1 p.; s. l.; (au bas de la p. :) 2.407. — 12-5-37. (J).

Son Metik ha Kloarek Koat ar Rannou. (par Lescour). V. n° 848 D.

1067 A. — **Son nevez.** (Tostaït koz ha yaouank tud a bep kalite Da chilaou kana ar son...). (1-2). 29 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 29 n'a que 2 v.); signé dans les c. 25 et 26 :

... Mar moc'h kas gout piou neuz savet ar son
He hano zo Josephin Braban zo o hont hag o tont.
Ar plac'h-ma a gonto doc'h zo deuz parrez Gourin
N'em vanket ket ganthi, hi zo eur plac'h fin,
Ar plac'h a gonto doc'h ne c'hoar na skriva na lenn
Mez neuz pedet Doue da lakat nezi da gomprenn.

après le mot Fin : *Ar son-ma ve kanet var eun ton akordeon.*

— **Ar Bal.** (p. 2). 7 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 7 n'a que 2 v.); à la fin : Chef Braban, *doc'h Gourin.*

in-4°; 2 p.; Keraez, moullerez ar Bobl. (J).

1067 B. — **Chanson nevez.** (Tostaït koz ha yaouank, tud a bep kalite Da chilaou kana ar son,...). 11 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : François Benoît.

Bien que signée François Benoît, n'est que la copie des c. 1-3, 6, 7, 9, 11, 20-22 de *Son nevez* de Chef Braban. Il n'y a que le c. 4 de *Chanson nevez* qui pourrait être de François Benoît.

— in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1932]. (VT).

Son nevez savet gant eun den yaouank d'he vestrez araok mont da zoudard. (par Kolaik Pennarun). V. n° 447 B.

1068. — **Son nevez war sujet an amzer brezant Rimet gant Jean Leclech.** 18 c. de 6 v. de 13 p. (les c. 3 et 16 ont 4 v.; le c. 8 a 8 v.); à la fin : Léclech Jean, journalier à Krec'h-ty-dec'h, Maël-Pestivien (Côtes-du-Nord). — g^d in-8°; 4 p.; Guingamp. Imp. Toullec. (K).

Son nevez, var sujet ar goal deotou. V. n° 58 C.

1069 A. — **Son neve voar sujet bro ann aour C'hanvet ar C'haliforni.** Voar ton : *An Doue arc'hant.* 42 c. de 4 v. de 8 p. — in-4°; 2 p.; Imprimerie de J.-F. Le Goffic, Libr. à Lannion. (G, e 18).

1069 B. — **Son nevez var sujet Bro ann aour, hanvet ar C'hali-forni.** V. n^o 352.

1070. — **Son Pipi Talon.** (par Pierre Jaouan, dit Pipi Talon). V. n^o 76.

1071. — **Son Potred iaouank Plourac'h.** *War eun ton dans.* 12 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 12 :

'N hini 'neuz gret ar son-man 'gar ar botred iaouank;
Met evel ar Blourac'hiz na n'euz ket kavet stank.
E galon a zo bepred digor d'ho tigemur;
E hano, mar komprenet, 'zo Iann a Gerimer.

— in-4^o; 1 p.; Imprimerie du Peuple. — Carhaix. (J).

1072. — **Sôn Soubigou (1).** *War tòn : Ann Hani-goz.* 28 c. de 2 v. de 8 p., et diskan de 2 v. de 7 et 6 p. — in-8^o; 4 p.; (au bas de la p. 1 :) Typ. Caen. — A. Jaouen, s^r. (Q, 11.253).

1073. — **Zon Tolen ar Iaouankis komposet war sujet eur Zoudard hag he Vestrez.** 60 c. de 8 v. de 12 p.; signé dans le c. 60 :

... Mar koc'h o klask [gout] piou a neus komposet ar zon,
Man breman forrestour 'bars koad Toulalaëron,
Pa neuz hi komposet a voa zoudard iaouank,
Er grenadourien-Frans en divoued regimant;
Eur zon n'eo ket goel difeicil da gomposan,
Pez ve arri gand eunn den ve ezet da gontan.

à la fin : Rouzic, Louis, deus Roudouallec. — in-12; 12 p.; *Lannhuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer.* (O).

a) Lannion, librairie M^{lle} . C. Duchemin.

(VT).

b) in-4^o; 4 p.; s. l. n. d.

(Q, h 81).

c) in-4^o; 4 p.; Imprimerie Nouvelle (société coopérative), 18, rue de Paris, Morlaix. (O).

1074. — **Son va Dousik koant. Son ha ton nevez.** 10 c. de 4 v. de 8 et 9 p.; à la fin : Francis Moal. — in-4^o; 1 p.; *Moulet e Kastel-Paol e ti Saik Ar Manac'h.* [1931]. (D^r L).

(1) Cette pièce, politique, serait-elle de F.-M. Luzel? — D'une lettre de N. Quellien à Luzel, [Paris], 23 juillet [1885], j'extrais le passage suivant qui y fait allusion : « J'ai donné une traduction de votre *Son Soubigou* à la *Petite République Française*; je pense que cela paraîtra avant dimanche; au moins que l'on ne m'en veuille pas pour cela. Je parle de Hémon [le député de Quimper] et de vous. »

1075. — **Sonig ar Iar.** *War eun ton anaveet.* 9 c. de 6 v. de 8 p. — in-12; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lannhuon. (Roz.).

1076. — **Soniou Taldir evid ar Bobl.** 5 feuilles (1). grand in-fol^o; 2 p.

N^o 2. — **Disput etre ar Gwin, ar Jistr, ar Bier hag ar Chufere.** (p. 1). *War don kantik : Jezuz pegen braz eo.* 26 c. de 6 v. de 6 p.

— **Kanaouen ar republikaned gwenn.** *War don : Er Finister ez oun bet ganet.* 5 c. de 9 v. de p. diff.

— **Gwerz ar c'hleuziou.** *Da lavaret.* (p. 2). 15 c. de 3 v. de 10 p.

— **Kanaouen Ian Soudard.** *War eun ton gallaou anavezet.* 10 c. de 4 v. de 7 et 6 p.

— **Kanaouen ar Berejou koz.** *Ton : Ker Iz.* 15 c. de 4 v. de 8 p.

— **Petra eo ar Bretoned.** (prose). — **Petra eo ar Brezonek** (prose). — **Divunadennou.**

Saint-Brieuc. — Imp. St-Guillaume, 27, boulevard Charner. (J).

N^o 3. — **Krist Lann-Dreger.** (p. 1). *Da lavaret.* 12 c. de 6 v. de 12 p.

— **Ar C'hoziad paour.** *Var an ton gwenedour : Iaouank e oan en amzer-ze.* 10 c. de 4 v. de 8 et 6 p. (en forme de dial.).

— **Dalc'h sonj, o Breiz-Izel.** 4 c.

— **Ar Sant plastr.** (p. 1-2). *War don : Fontanella.* 23 c. de 4 v. de 8 p.

— **Kan-bale Tud Breiz.** (p. 2). *Ton anavezet.* 6 c. de 6 v.

— **Tri hunvre ar Barzik.** (Farserez da gonta). 10 c. de 4 v. de 8 p.

— **Al lapouz hag ar ier.** *Fablen nevez.* 48 v. de 8 p.

— **Divunadennou.**

Moulet e ti Ar Goaziou, en Montroulez. (BT).

(1) Je n'ai pas rencontré la feuille n^o 1.

N° 4. — **Disput etre ar Gwin, ar Jistr, ar Bier hag ar Chufere** (p. 1). V. feuille n° 2.

— **Kanaouen Ian Soudard**. V. feuille n° 2.

— **Kanaouen ar Festou-Noz**. Ton : *Me 'meuz eur botou iod*. 6 c. de 6 v. de p. diff.

— **Gwerz war maro eur plac'h iaouank**. (p. 1-2). Ton : *Ma c'halon a zo fraillet*. 10 c. de 4 v. de 13 p.

— **Disput etre eur Soudard hag eur Martolod**. (p. 2). *Ton dans tro*. 19 c. de 4 v. de 12 p.

— **Ar Sant plastr hag ar Sant dero**. War don *Fontanella*. Pe da lavaret. 23 c. de 4 v. de 8 p.

Keraez, Moullerez Ar Bobl. (O).

N° 5. — airs notés, sauf pour les deux dern. chansons.

— **Bro goz ma Zadou**. (p.1). 4 c. et diskan.

— **Sao Breiz-Izel d'an nec'h da vannielou**. 6 c.

— **Me ho salud tud a galon**. 6 c. de 5 v. de 8 p.

— **Ar goulmik**. (p. 1-2). 5 c. de 8 v. de 6, 5 et 7 p.

— **Kanaouen an daou C'halouper**. (p. 2). 8 c. de 3 v. de 8 p. et refr. de 2 v. de 7 p.

— **Malloz ar Barz koz o vervel**. 7 c. de 8 v. de 8 et 7 p.

— **Ma Bro**. 4 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.

— **Ma Mestrez kollet**. 4 c. de 8 v. de 7 et 8 p.

— **Kanaouen ar Martolod**. Ton *Paotred Plouillo*. 5 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Rolland hag Izabel**. Kanaouen goz dastumet gant Laterre ha Gourvil. 16 c. de 4 v. de 8 p. (le c. 16 n'a que 2 v.).

Extrait du volume *Kanaouennou Breiz-Vihan* publié par eux,

Moullèrez ar Bobl. — Keraez. (O).

N° 6. — **Klemgan nevez var dismantr al lestr « Liberté » c'hoarvezet ar 25 a viz gwengolo 1911**. (p. 1). Var don : *Paotred Plouillo*. 29 c. de 4 v. de 8 et 7 p. alt.

— **Kanaouen Ian Soudard**. V. feuille n° 2.

- **Kanaouen ar Martolod.** V. feuille n° 5.
- **Gouel Unvaniez Breiz ha Bro-C'hall (29 Here 1911).** — **Prinsez Tour Arvor.** (p. 1-2). 7 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.
- **Disput etre eur Soudard hag eur Martolod.** V. feuille n° 4.
- **Son evid an Eureujou.** 7 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.
- **An dennerien breton.** 4 c. de 8 v. de 11 et 10 p. alt., et diskan de 3 v. de 6 et 8 p.
- Keraez. — Moullerez ar Bobl. (GL).

Soudardet Breiz. — **Brezel ar Russi.** (titre d'une f. vol., dont les p. 1-6 comprennent un texte en prose). V. n° 923.

1077. — **Stad ar Brezel rû-vraz er gouan 1916 a 17. (Betag ma c'houlén Gwillou ar Peoc'h?)** Ton : « *Laëron braz Koat-an-Noz* ». air noté. 134 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Ch. Rolland. — in-8°; 16 p.; Moulet e ti A. Lajat, 31, Streat ar Feunteun. (J).

a) *Ar Brezel rû-vraz Beteg lec'h omp erru.* 2° édition. air noté. 138 c.; à la fin : Ch. Rolland. — in-8°; 16 p.; Moulet e ti A. Lajat, 31, Streat ar Feunteun. (O).

1078. — **Stereden ar mor.** Var don : *Kurunen aour ha perles an Itron Varia Remengol.* 36 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Kinniget gant J.-P.-M. Ar Skour Kloarek ha Barz Itron Varia Remengol d'he vignon ker, an Aoutrou G. Milin, Barz Laouenan Breiz.

V. *Telenn Remengol*, p. 38-50 : 33 c. (les c. 31-33 de l'édit. popul. ont été supprimés); la chanson n'est plus dédiée à G. Milin, mais au chanoine Baldini, curé de Rostrenen.

— in-12; 4 p.; Lannion, impr. Le Goffic (1).

(D^r Le G).

a) Lannion, impr. Le Goffic. (D^r Le G.).
 Cette édit. ne diffère de la précédente que par l'image de la Vierge au haut de la p. 1.

1079. — **Stourm L'Haï.** — **Combat entre ar Francichen hag ar Brussianet en pad ar siej, tost da Baris.** (1-4). 35 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Vincent Coat.

(1) Forme f. volante de 8 p. avec *Intaon al lochen* (n° 794 C)

— **Fallagries ar Gommun ru.** (1-4). *Var eun ton nevez.* 38 c. de 4 v. de 12 p.; signé dans le c. 38 :

Ar zon-man a zo gret bars en parous Kerien,
Gant Jean-Marie en Nent, n'em zerri eun drecen :
Doue da rei ar c'hraç da guement e c'hlevo
De n'em velet eun de assembles en envo.

in-8°; 8 p.; (au bas de chaque p. 4 :) 1871. — Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, ru (ou : rue) a Aiguillon, 8. — 708.

(Q, h 2).

1080. — **Tan-goall eur vatimant a vapeur.** [par A. Lédan]. V. n° 982.

1081. — **Tan-goall horrupl Hambourg, Kær gaer eus an Allamagn, c'hoarvezet en nosvez ar 5 d'ar 6 eus a vis mae presant 1842, hac en deus distrujet an darn-vuia eus ar guær maleurus-se.** [par A. Lédan]. V. n° 982.

1082. — **Tavarn an « Wel ket skler » Digemer liboudennou, Klud evit torradoù lapoused-nouz, Kemwerz Grac'hiri.** Ton : *Kimiad ar Zoudard pe ar Vot en Kerne.* 11 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : (Miz Kerzu 1927). Wel Skler (1). — in-8°; 2 p.; s. l. n. d. (J).

1083. — **Teir gwerz santel ar gwir Vreiziz Advoullet evid an ugentved gwech. Ha Kan-bale Unvaniez Breiz gant Taldir.**

— **Bro goz ma Zadou.** (p. 1). air noté. 4 c. et diskan.

— **Sao Breiz-Izel.** (Kan bale ar Vretoned). (1-2). air noté. 6 c. de 6 v.

— **Dalc'h sonj, o Breiz-Izel !** (Kanaouen an amzer dremenet). (p. 2). air noté. 4 c.

— **Kan-bale Unvaniez Iaouankiz Breiz.** (p. 2). Var don : *Ma mije bet eun tam paper gwen.* 6 c. de 5 v. de 8 p.

in-fol°; 2 p.; Keraez. — Moullerez Ar Bobl. (O).

a) Kenta mil var 'nugent (21° mille). — Keraez. — Moullerez Ar Bobl. (J).

b) Tride mil varnugent (23° mille). — Keraez. — Moullerez Ar Bobl. (O).

(1) Sous ce pseudonyme, Taldir a écrit : « Ywan Roskernaou deuz Poullaouen » L'auteur est Y. Le Bec.

1084 A. — **Tenzor Marianna. Son nevez war eun ton brudet savet gant Bastian B.** [Breton]. 10 c. de 2 v. de 7 et 6 p., et diskan de 5 v. de 5 p. (le 1^{er} v. a 6 p.).

— **Son ar Goulenn-Eured. Eur c'han-bale a wechall nevezet penn-da-benn gant P. T.** 10 c. de 2 v. de 8 p.

in-4^o; 1 p.; Moulerez Boclé, Montroulez — 1931. (K).

1084 B. — **Tenzor Marianna.** V. nos 1084 A et 872 C.

1085. — **Testamant Louis C'hoezec, Roue a Franç.** [par A. Lédan]; à la fin : Imprimet gant approbation. — in-8^o; 8 p.; E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan.

(fiche L. Le Guennec).

1086. — **Tinik Troc'h-Ialc'h.** (p. 1). *War eunn ton nevez.* 18 c. de 4 v. de 8 p.

— **Ren ar verenn.** (1-2). *War don : Merc'hed Ker-Ahez.* 10 c. de 6 v. de 8 p.

— **Daou Vignoun braz. — Ann Ankou hag ann Diaoul [o] c'hober ann evac'h (sic) kre.** (p. 2). *War eunn ton nevez.* 20 c. de 4 v. de 8 p.

à la fin : H. Pennarun. — in-4^o; 2 p.; Quimper, impr., 18, rue des Boucheries. [de Kerangal]. (O).

1087 A. — **Torfed al Len-du pe Mari-Anna-Louise Gloanec oajet a bevarzek vloaz, mouget a krouget d'an 19 a viz du 1887, gand ar muntre Pol Faine, potr-meliner, oajet a nao bloaz ha tregont; barnet da veza guillotinet gant Les-varn Kemper, ar 14 a viz ebrel 1888; guillotinet d'ann eil devez a viz even, var blassen ar foar, da bedir heur euz ar mintin.** (1-2). 26 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

— **Trubuliou hon amzer.** (p. 2). 14 c. de 4 v. de 8 p. [par Mikeal Quéinec].

in-4^o; 2 p.; Kemper, moulet e ti Ar. de Kerangal. (VT).

1087 B. — **Krim al Len-du.** (1-2). 26 c. de 4 v. de 8 p.

— **Gwerz Yvon Terrec En em grouget e prison Quimper, ar 6 a vis**

Eost 1891, gant aon rag he jujamant. (2-4). 24 c. de 4 v. de 13 p. in-4°; 4 p.; s. l. n. d. [Jourand, à Brest]. (BN, c 168).

1088. — **Torfet Corancez — Guerz savet da Brière Mumtrer (sic) a bemp eus he vugale.** (1-3). *Var eun ton trist.* 69 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : J.-L. Guillemin.

— **Le Crime de Corancez.** (p. 4). *Air de « La Paimpolaise »* 12 c. (en français).

in-4°; 4 p.; s. l. n. d. (Q, h 82).

1089. — **Torfet Guingamp. Guerz var varo kri Louiza Perret oajet a eiz vloas Commetet gant Pierre Omnès d'an 21 a vistenver 1901.** V. n° 248 B.

1090. — **Torfed Pantin Greed e kichen Paris e mis gwengolo er bloavez 1869.** (3-12). *War don : Ar Labourer...* pe : *Kimiad ar zoudard iaouank.* 67 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Vincent Coat.

A la p. 1, portrait de l'assassin Troppmann.

— in-12; 12 p.; (au bas de la p. 1 :) Montroulez, E ty J. Haslé, rue a Aiguillon, 8. — 1870.

(BN, Yn 500 : cachet dép. lég., n° 9, année 1870).

a) Torfed (1-11). — (au bas de la p. 12 :) Moulet e Montroulez, e ty J. Haslé, rue a Aiguillon, 8. — 1870.

(BN, Yn 501 : cachet dép. lég., n° 12, année 1870).

1091. — **Torfet Taule. — Combot, Yann, tacher, oajet a eur bloaz 51 (sic), guillotinet e Montroulez, d'ann 28 a viz Ebrel 1893, abalamour m'en devoa lazet, evit ho laerez, Janni Tanguy, ar verc'h, 38 vloaz, ha Jann Jaffrès, ar vam, 79 vloaz.** (1-6). 37 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

— **Brezel ann Dahomey, e 1892, e deuz padet pemp pe c'huec'h miz.** (7-8). *Ton : Ar serjant-major.* 11 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Mikeal Quéinec.

in-12; 8 p.; Kemper, moulet e ti de Kerangal. (O).

Torfet Youen Le Bon. V. n° 695 A-B.

1092. — **Torfedou ha barnediguez Eur vanden Brigantet d'ar maro.** (1-5). *Var ton : Guers Job al Lann.* 30 c. de 4 v. de 12 p.; à la fin : P. D. [Pierre Derrien].

— **An daou laer madelezes.** (6-8). Var ton : *Ar c'hiziou nevez.* 20 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : P. D.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty A. Lédan, ru ar Pave.
(BN, Yn 367 : cachet dép. lég., n° 1, année 1860).

1093. — **Trahison Amouroustet. Dedié da eur godisserez.** (1-5). Var an ton ancien. 31 c. de 4 v. de 13 p.

— **Chanson ar Guin-ardant, pe ar Jigoden.** (6-8). Var ton ar *Gazes.* 17 c. de 4 v. de 13 p.

in-12; 8 p.; E Montroulez, e ty Lédan, e traon ru ar Vur.
(B, b 6).

- a) **Trahison an Amouroustet...** — E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan. (R, a 12).
b) E M., eus a Imprimeri Lédan. (O).
c) (pap. blanc) E M., eus a Imprimeri Lédan. (R, c 9).
d) E M., e ty Lédan, ru Pont-an-Itron-Varia. (O).
e) **Trahison...** (Mss Lédan, VIII, 190-196); — **Chanson...** (id., VIII, 196-200).

1094. — **Trahison an Amouroustet pe ar foss promesse.** (1-4). Var ton : *Ar Serjant-Major.* 34 c. de 4 v. de 14-15 p.; à la fin : G. Merrer a Taoc.

— **Barnedigues ar Mevier dirag tribunal Doue.** (5-8). Var ton : *Sant Per.* 28 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans le c. 28 :

An ini en eus rimet ar reñt a nevez
Var a[r] varn'hedigues a gred e guirione
Guillaume Merer a Jean-Marie an Taoc o ano
A zouet dec'h ar barados goude eur ar maro.

à la fin : Taoc.

in-12; 8 p.; Montroulez, imp. P. Lanoé, succ. d'A. Lédan.
(A).

1095 A. — **Trahison ag injustis ar bed ingrat.** (1-4). Var ton : *Potret Plouillo.* 29 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : (*Propriété de l'auteur*). Louis Le Brun.

— **Amzer an drapo guen ha meulodi ar Republik.** (1-4). Var un *ton charmant.* 17 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : (*Propriété L. B.*)

in-12; 8 p.; (au bas des deux pages 4 :) Montroulez, imprimiri A. Chevalier, ru (ou : rue) Vrest, 11.
(V, c 56).

1095 B. — **Trahison ag injustis ar bed ingrat.** (1-5). *Ton Potret Plouillo.* 31 c.; à la fin : Le Brun.

— **Recit var sujet eur proses zo bet entre eur Belek ag eur C'haner Brezonek.** (5-8). 28 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Le Brun.

in-8°; 8 p.; Montroulez, Moulerez Hamon a Kervellec, ru Vrest, 36. (GL).

1096. — **Tri glôc'h, tri liou !** (p. 1). *Ton nevez.* 11 c. de 10 v. de p. diff.; à la fin : Ch. Rolland.

— **Votadec 1906 en Montroulez.** (p. 2). 26 c. de 4 v. de 13 p.; à la fin : Ch. Rolland.

Ces deux chansons politiques ont été faites pour soutenir la candidature socialiste de Y. Le Febvre.

in-4°; 2 p.; s. l. n. d. [impression morlaisienne]. (GL).

1097. — **Triouec'h den beuzet etre Douarnenez ha Treboul, d'an naontek a viz du 1883.** [par Mikeal Quéinec]. V. n^{os} 118 et 120.

1098. — **Tristidiguez ar vro.** (par François Rolland). V. n^o 458.

1099. — **Tro ar Merc'hed (Campagne électorale 1928).** 16 c. de 4 v. de 13 p. (le c. 16 n'a que 2 v.); à la fin : Corentin Tossier, Brennilis (Finistère). V. n^o 99. — in-8°; 2 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (J).

1100. — **Tro Zant-Brieg.** 6 c. de 2 v. de 8 p., et 2 diskan (dont 1 final) de 4 v. de 5 p.; à la fin : Dirider Breiz. — in-8°; 1 p.; Imp. Le Guen, Guégo succ^r. — Tréguier. (J).

1101. — **Trubuillou ar brezel.** 34 c. de 4 v. de 8 et 7 p. alt. (vers impairs en breton, v. pairs en français); à la fin : Hervé Tilly. — in-4°; 1 p.; Moulerez V. Jean, Montroulez. (GL).

1102. — **Trubuliou hon amzer.** [par Mikeal Quéinec]. V. n^o 1087 A.

1103. — **Tugdual ha Seva. Var an ton gallek : Combien j'ai douce souvenance.** 14 c. de 6 v. de 9, 8 et 2 p.; à la fin : Visant Coat. — in-12; 4 p.; 1884. Morlaix, typ. R. Haslé.

(V, c 31).

1104. — **Va Mamm gaer ha me. Son nevez, savet gant Claude Raoul.** 14 c. de 4 v. de 8 p., et refr. rit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [1936].

(BT).

1105. — **Var ar maleuriou horruhl êruet brema diveza dre ar gurunou, ar gourventennou avel foll ha dre ar grizill.** [par A. Lédan]. V. n° 221.

1106. — **Var ar Peoc'h Compozet gant an Otrou Vey.** Var ton : *Potret Loguivy.* 29 c. de 6 v. de p. diff. — in-12; 8 p.; E Montroulez, e ti Lédan, e ru ar Vur.

(B, b 14).

1107. — **Var lésen neves ar rouanteles Franç, Da citoyenet Finistère.** (3-22 : la p. 22 est chiffrée 20 par erreur). 108 c. de 4 v. de 8 p.; à la fin : Gréat a scrivet gant eur Procuror ar Gommun divar ar méas, guéch-all e querné. — in-8°; 22 p. et 2 p. bl.; (à la p. 1, formant titre :) E Landerne, eus a Imprimeri Teurnier ac Havard.

(VT).

a) Var ton : *Setu me êru, va mignon.* 107 c. (le c. 90 de l'imprimé manque ici). (Mss. Lédan, I, 437-465).

1108. — **Woar juget er brezel 1914.** Ton : *Evit kerzet.* 31 c. de 2 v. de 8 p. (le 1^{er} v. de chaque c. est répété 3 fois); à la fin : Erwoan Brenn-Berr, deuz Rostrenn. — in-4°; 2 p.; Guingamp, Imprimerie-Librairie Bréban-Eveillard, 13 & 29, Place du Centre. — 1914.

(GL).

1109. — **Victor Alma.** [par G. Poher, Instituteur à Ploudaniel].

* Fin 1854, le même M. Le Roux [V. n° 821] fit tirer 1.000 ex. in-4° de la chanson bretonne *Victor Alma*, la Victoire de l'Alma, fameuse bataille de la guerre de Crimée. » (*Courrier du Finistère*, 30 mars 1935, en chron. loc. de Ploudaniel). — Le bulletin de dépôt de l'imprimeur, du 28 décembre 1854, indique un tirage de 1.000 ex., pour le compte de Leroux (comm. de M. D. Bernard).

1110. — **Victor Sebastopol, Pe antre triomphant arme ar Francichen en kær gren Russianet, kemeret an 9 a vis kuengolo 1855.** Var ton : *Adieu, Pontreo.* 23 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : Propriété de l'Éditeur. P. Derrien. — in-4°; 2 p.; Moulet gant Ar Goffik, e Lanhuon.

(BN, a 44).

1111. — **Victoiriou Goneet gant ar Francichen var ar Russianet, abaoue mis Kuengolo (sic) 1854 betec han 30 a vis Mai 1855.** Var ton : *Adieu, Pontreo*. 39 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : P. Derrien. — in-4°; 2 p.; Lannion, librairie veuve Le Goffic. (Le R).

L'édition parue en 1855 chez J.-F. Le Goffic, a été tirée à 4.000 ex. (D. Bern. *Ann.*, oct. 1917, p. 507.)

1112. — **Votadec 1906 en Montroulez.** (par Ch. Rolland). V. n° 1096.

1113. — **Votadec 1928 en Taol-Montroulez.** 2^e et dernier tirage. *Ton a gerfot : Kaer a Iz pe eun all*. 54 c. de 4 v. de 8 p. [en faveur du candidat socialiste Bourgot]; à la fin : Ch. Rolland, Conseiller municipal de Guerlesquin, Délégué Cantonal, Républicain socialiste. — in-4°; 2 p.; Imprimerie Moderne, Morlaix. (O).

1114. — « **War bordig an dour** ». 7 c. de 6 v. de 8, 7 et 5 p.; à la fin : Ar barz Francis Moal « Alc'houeder Leon ». — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (J).

1115. — **War lère'h votadec miz Mae 1929.** [par Ch. Rolland]. V. n° 865.

1116. — **Yan ha Janned, Gourvezet tranqilamant en o goele, qein ouz qein, deiz qent gouel Sant-Yan, daou vloas hac antercant abaoue ma voent demezet, a deu dêze da sônj demeus a zeiz o eured, hac e talc'hont ar gonversation-mân.** Var ton : *Au premier de mes amours*. 15 c. de 8 v. de 7, 5 et 7 p.

[Imitation par A. Lédan d'une chanson de Désaugiers : *Souvenirs nocturnes de deux époux du XVII^e siècle*.]

— in-12; 7 p.; E Montroulez, Imprimeri Lédan.

(BN, Yn 495 : cachet dép. lég., n° 43, année 1851).

a) Var ton : *Souvenez-vous en*. à la fin : A. Lédan. (Mss Lédan, VIII, 278-281).

1117. — **Yan ha Janned, pe an differanç etre an Amourousien hac ar Priejou.** 13 c. de 4 v. de 8 p. — (p. 14-15 de la broch. *Jardin an Amourouset*, parue chez Lédan).

a) Mss. Lédan, IV, 5-8; à la fin : A.-L.-M. L. [Lédan].

1118. — **Yannik ar paotr-faro.** (par Yan ar C'haroff). V. n° 864.

Additions au Catalogue

(Nous donnons ici 35 feuilles volantes que nous avons connues au cours de la publication de ce travail).

1119. — **Ar Saozon en Tranzvaal** gant Ch. Rolland a Werliskin. War don : *Pillaouer Lokeffret*. 35 c. de 4 v. de 8 p., et diskan de 4 v. de 8 et 7 p. alt.; à la fin : Ch. Rolland. — g^d in-4^o; 2 p.; Imp. A. Chevalier. Morlaix. (O).

1120. — **Barz Ster-Aon**. (p. 6-7). 6 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.; à la fin : Evenik ar C'hlec'h, deuz bourc'h Landélo.

Aux p. 1-5 : **Canaouen ar Merc'hed**. 29 c.; même signature qu'à la p. 7. — V. n^o 399 B.

— petit in-12; 7 p.; (au bas de la p. 7 :) Morlaix, imp. A. Le Goaziou. (K.)

1121. — **Kanouen ar baotred alert'**. 13 c. de 4 v. de 12-13 p., et diskan de 4 v. de 6 p.; (à la fin :) Kanaouen composit gant Hyacinthe Ar Vaou deus Priel. — in-4^o; s. l. n. d. [Tréguier]. (O).

1122. — **Kanouen ar C'hermess**. (p. 1). Ton : *Son ar Vigouden* 18 c. de 6 v. de 8 p. (le c. 14 n'a que 5 v.), et diskan de 4 v. de 3, 5 et 6 p.

— **Son ar Goukou** (p. 2). Ton : *Au clair de la lune*. 11 c. de 8 v. de 6 et 5 p. alt.

[Les deux pièces, non signées, sont de Pierre Brélivet, de Pluguffan.]

in-4^o; 2 p.; Quimper. Imp. Cornouaillaise. (Q, 57)

1123. — **Kanaouen er Merc'hed yaouank « digourdi »**. War don : *Ar Chaloupé*. 14 c. de 2 v. de 13 p.; et refrain rit. de 1 v. de 9 p.; — (à la fin :) Hyacinthe Ar Vaou deus Priel. — in-8^o; 1 p.; s. l. n. d. [Le Guen, à Tréguier]. (O).

1124. — **Kanaouen ar Victoire**. 11 c. de 4 v. de 8 p., et diskan de 4 v. de 7 p.; (à la fin :) Zent Ar Vaou, Priel.

Chanson politique contre le parti de droite.

in-4^o; p. 1; s. l. n. d. [Le Guen, à Tréguier]. (O).

1125. — **Canaouen nevez, Var sujet al Labouriou pere so comprenet var an Hent-Bras-Houarn eus a Vrest da Sant-Briec.** 44 c. de 4 v. de 12-13 p. (le c. 37 a 6 v., le c. 44 n'a que 2 v.); (à la fin :) Yvon Mallégol, he hano, dec vloas ha tri-uguent so, hac en deus y composet en eur vala couez gant eur mecaniq; domistiq gant Pêr Calvez, ê commun Guimilliau, ê milin Ker-valanec. — in-8°; 4 p.; Typ. Desmoulins Fils, à Landerneau.

(V, vol. IV, n° 53).

1126. — **Kanaouen Potr ar frico hag ar Merc'hed.** War dôn : *Avec les pompiers.* 6 c. de 4 v. de 12-13 p., et diskan de 16 v. de 6 p.; (à la fin :) Hyacinthe Ar Vaou. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [Le Guen, à Tréguier].

(O).

1127. — **Chanson ar Briedelez.** War don : *La petite Bretonne.* 9 c. de 8 v. de 8 p., et diskan de 7 v. de p. diff.; (à la fin :) Hyacinthe Ar Vaou. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [Le Guen, à Tréguier].

(O).

1128. — **Chanson ar Monumant** [aux morts de la guerre 1914-18]. 33 c. de 2 v. de 13 p.; (à la fin :) Hyacinthe Ar Vaou, deus Priel. — in-8°; 2 p.; s. l. n. d. [Le Guen, à Tréguier].

(O).

1129. — **Chanson nevez.** (Ha rog monet da gommanç, mé ho ped tud yaouank...). 12 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Benoît François. — in-4°; 1 p.; (au bas et à gauche : 2964-5-4-39). [Impr. Cornouaillaise. Quimper].

(K).

1130. — **Chanson nevez Var zuget eun den yaouanc a quitat e vestrez.** 48 c. de 4 v. de 13 p.; signé dans les c. 47 (deux derniers vers) et 48 :

Nep neus composet eur zon ha zo breman contant
Oajet da bemp bloas varnuguent ha ma hoas den yaouanc.

He hano ha zo scrivet var ar memes paper
Guinidic deus a Guisriff, Piar-Mari Gerzider
Lois Couïc he zeo hano nep an deus he scrivet
Ha ro ive he avis quent eguet echuet.

(à la fin :) *Propriété réservée de l'auteur, Le Stang Joseph.* — in-4° obl.; 4 p.; s. l. n. d.

(V., vol. III, n° 38).

1131. -- **Chanson nevez war sujet Person Plourin.** Chant populaire (*War don Ar c'hijou nevez*). 32 c. de 6 v. de 8 p. (le c. 32 a 8 v.).

Les premières lettres des 7 premiers vers du c. 32 forment le nom de Rolland, auteur de la chanson.

— in-4°; 4 p.; Montroulez, A. Chevalier, mouler, 11, ru Vrest, hag 29, ru ar Feunteuniou. (O).

1132. — **Les Démocrates Plouescatais (Democratized Ploueskadis)** air noté en musique. 4 c. de 8 v. (et diskan de 4 v.) de 8 p.

[Trad. fr. dans la col. de droite. — Certains attribuent cette chanson à M. le député P. Trémintin, qui se défend d'en être l'auteur.]

— in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (O).

1133. — **Disput diwar-benn ar brago Entre Iann ha Jannet aket en rimm gant Iann Ar Minouz.** *War eun ton ezet.* 33 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Iann Ar Minous. — in-8°; 4 p.; Lannuon, intanvez Ar Goffic, mouler-levrer. (K).

1134. — **Disput entre daou den yaouank diwar ben an dimi** War don : *Ar martolod yaouank.* 15 c. de 3 v. de 15 et 13 p.; (à la fin :) Hyacinthe Ar Vaou. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (O).

1135. — **Eun Devez Eured.** Ton : *La belle Baigneuse.* 9 c. de 4 v. de 8 p., et diskan de 5 v. de 4, 8 et 7 p.; (à la fin :) François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [Impr. Cornouaillaise. Quimper]. (K).

1136. — **Gwerz ar Brezel bras.** War don : *Kêr Iz.* 26 c. de 4 v de 8 p.; (à la fin :) Chapelain Joseph, *Ar Groaz Nevez.*

Quelques lignes en breton avant la gwerz indiquent que l'auteur est « eur pôtr bihan pevarzek vloaz a gerz war roudou hon gwella barzed ».

in-4°; 1 p.; Lannion, Imprimerie A. Anger, rue Noël Donval, en face la Gare. (GL).

1137. — **Gwerz ar muntre Caër Kondaonet d'ar maro en Kemper d'ar bemp a viz du 1899** — Grêt gand Ch. Rolland a Werliskin. 48 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Ch. Rolland, *Gwerliskin d'ar bemp a viz kerzu 1899*. Puis vient le nota suivant :

NOTA. — Le barde s'excuse de trancher dans un sujet si peu poétique : Ce n'est que sur l'instance de bien des amis qu'il s'est enfin décidé à stigmatiser Caër, le plus grand criminel de son pays.

in-fol°; 2 p.; Morlaix. — Imprimerie F. Hamon, 19, rue de Brest, près la Poste. (O).

a) — 50 c. (les c. 19 et 20 de l'édit. précédente sont supprimés; les c. 10, 20, 22 et 36 sont ajoutés). — in-fol°; 2 p.; Morlaix. — Imprimerie F. Hamon, 19, Rue de Brest, près la Poste. (O).

1138. — **Gwerz Brezel yud ar Spagn (Ar Spagnolet en Franz)**. Ton : *Laeron Koat-an-Noz*. 32 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Ch. Rolland. — in-4°; 2 p.; Imprimerie Hamon, 18, rue de Brest, Morlaix; s. d. (fév. 1939). (1) (O).

1139. — **Gwerz nevez savet war gwalheur trist Lagny erruet d'an 23 a viz qerzu 1933**. (*War eun ton trist anavezet*). 12 c. de 6 v. de 8 et 7 p.; (à la fin :) Émile Gallic, *Kaner brezonek, Plougonven*. — in-4°; 1 p.; Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix. (O).

1140. — **Klemvan truezuz diwar ben Anna Koroller eus a Drébrivan, é Plozéved, lazet gand Iouen Ar Goaer, he fried, d'ann unekved deiz a viz mae er bloaz 1841**. War don : *Mari Ermanson*. 104 c. de 2 v. de 9 p.; signé ainsi à la fin dans 2 vers de 6 p. :

Barz Nizon a zavaz — Ar werz hag he skrivaz.

[Barz Nizon est le pseudonyme de La Villemarqué]. — in-12; 8 p.; Moulet gant Lion, Kemper, e miz éven, er bloaz 1843.

(notes Le R).

1141. — **Malheur spountuz Bodiliz**. 6 c. de 8 v. de 7 et 6 p. alt.; (à la fin :) Paotr Plouguer. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (K)

(1) C'est, je crois, la dernière gwerz composée par Ch. Rolland.

1142. — **Marjanik.** Ton : *La Mariole*. 4 c. de 8 v. de 5, 6, 7, 8 et 10 p., et diskan de 12 et 6 p.; (à la fin :) François Benoit. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. [Impr. Cornouaillaise, à Quimper] (K).

1143. — **Pardon braz Pont-L'Abbé d'ar seiz a viz Eost 38.** — Penn-Rener, Marcel Cachin, Senatour ar « Sein », en Pariz. Ton : *Breiz da virviken*, pe ton : *ar Gourenërien war he c'hed*. 6 c. de 12 v. de 8 et 10 p.; (à la fin :) *Da vignon koz* Ch. Rolland (Roll-Diroll). — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (O).

1144. — **Perag e choman paotr yaouank.** 12 c. de 4 v. de 8 et 9 p., et diskan de 2 v. de 8 p.; (à la fin :) Francis Moal. — in-4°; 1 p.; Moullet e Kastel-Paol e ti Fransez Ar Manac'h. (O).

1145. — **Pretantion an dud yaouank.** War dôn : *Quand on s'aime bien tous les deux*. 4 c. de 11 ou 12 v. de p. diff.; (à la fin :) Hyacinthe Ar Vaou. — in-4°; 1 p.; s. l. n. d. (O).

1146. — **Recit deuz eur c'hampagn Dek-a-Tri-Uguent.** 75 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Coussin, Gilles, *Zoudard an daouët-a-triuguent ar lign.* — in-12; 12 p.; 82. — Pempoul, E. Morin, Mouler-Levrer. — 1871. (O).

1147. — **Sal Dans ha Patronaj.** Ton : *Charleston*. 12 c. de 4 v. de 7 p., et diskan de 3 v. de 6 et 7 p.; (à la fin :) François Benoit. — in-4°; 1 p.; (au bas et à gauche :) 534 — 1-6-38. [Impr. Cornouaillaise, à Quimper]. (K).

1148. — **Son ar Goukou.** [par Pierre Brélivet]. V. n° 1122.

1149. — **Son neve var sujed Votadek 1906 hag ispisial var sujed an Aotrou Loeiz Dubuisson leshanvet « Potr e gorn-butun ».** *War eun ton kommun*. 32 c. de 2 v. de 8 p.; (à la fin :) Eur C'hernevad Iaouank. — in-4°; 1 p.; Imp. Le Goaziou-Jaffrennou, Carhaix. (K).

1150. — **Trubuilou an den yaouank.** 9 c. de 4 v. de 12 à 15 p., et diskan de 4 v. de 9 et 13 p. alt.; (à la fin :) Sent ar Vaou, deus Priel. — in-8°; 2 p.; Imp. Le Guen, Tréguier. (O).

1151. — **Trubuilou ar C'hantonier.** War dôn : *Me zo manet minor aboute an oad [a] bemp pla.* 13 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin :) Le Vaou Hyacinthe, Plouguiel. — g^d in-8°; 2 p.; Imp. Le Guen, Tréguier. (O).

1152. — **War sujet Chanson ar Bilgod.** 26 c. de 2 v. de 13 p.; signé dans les c. 25 et 26 :

An hini 'neus c'hoant da glevet, piou en euz ar zon composet
Ec'h ê Hyacinth ar Vaou 'bars 'n e amzer gollet

'N eus composet eur chanson da verc'hed costé 'n ôd
Evit ma deufont da ganan 'n eur vouez chanson ar bilgod.

in-8°; 2 p.; s. l. n. d. [Impr. Le Guen, à Tréguier]. (O).

1153. — **Votadek Lanhuon 6 Ebrel 1930.** (Ton : *Kroaz Mariig Plounêrin*). 20 c. de 4 v. de 13 p.; (à la fin du 18^e c. :) *Paotr koz Breiz* [Ch. Rolland]. — in-4°; 1 p.; *Moulet en ty Geffroy, Lanhuon.* (O).

1154. — **Youl ar Vretonet.** 7 c. de 4 v. de 12 p.; (à la fin :) Loeiz Ar Rouzic, *Me 'Sko, Tabouliner Meneiou Kerne, Gwen-gamp.*; (au début se trouvent les v. suivants :)

C'hoarzet 'neb a garo! — *M'Sko* va lez-c'hano, — *Ar Rouzic* va c'hano,
— *Breiz-Izel* va Bro, — *Breizad* biken na dreizo, — *Ha* va youc'h, ar bobl
en youc'ho.

in-4°; 1 p.; Editions d'Arvor — Guingamp. (O).

CORRIGENDA

A la note du n° 190, j'ai signalé que sur un exemplaire de la collection VT, le titre de **Cantic ar Barados** était suivi de la mention manuscrite « par M. Carnouët, ancien recteur de Plougonven ». Cette mention provient de M. Le Hir (1), celui qui a constitué le recueil factice dans lequel se trouve cet exemplaire. Ce nom de « Carnouët » ne figure pas sur la liste des recteurs de Plougonven donnée par L. Le Guennec dans sa Notice sur cette commune (Morlaix, Ed. de « Mouez ar Vro », 1922; in-8°, 288 p.), Des recherches que M. Le Goaziou a bien voulu faire à ma demande, dans les Archives de l'Évêché de Quimper, n'ont donné aucun résultat : aucun prêtre de ce nom.

M. Le Hir avait sans doute mal compris — ou retenu — le nom qui avait été prononcé devant lui. Cela ressort de la note suivante : « Chanté, dit-on, par S. Hervé, rajeuni par M. Le Nobletz, vulgarisé par M. Kernau (2), rect. de Plougonven, 1816 », que j'ai relevée à la table des matières, p. 346, de *Kantikou Eskopti Kemper ha Leon* (Quimperlé, Th. Clairret, 1865; in-12, 8 p. n. ch. — 349 p. — 72 et 20 p. d'airs notés en plain chant), réédition sous un autre titre de *Kanaouennou Santel* que le même auteur, l'abbé Henry avait publiées en 1842 (Saint-Brieuc, Prud'homme; in-12 xxiv — vij — 302 p. — 72 p. d'airs notés en plain-chant).

(1) Le Hir (Louis), économiste et jurisconsulte, né à Saint-Pol-de-Léon, en 1806, décédé à Paris vers 1880. Candidat aux élections législatives dans le Finistère (1848), il publia une profession de foi en breton.

En 1846, « frappé, enthousiasmé des beaux travaux de Le Gonidec », il conçut le projet d'une « Bibliothèque bretonne ou Documents écrits de la langue bretonne ». Cette Bibliothèque, en 8 vol. gd in-8° de 500 p. environ, devait comprendre des cantiques, sermons, poèmes, drames, contes en prose, gverziou, chants populaires (t. 1-5); un dict. breton-français (t. 6), un dict. français-breton (t. 7), une grammaire bretonne (t. 8). La publication ne devait être commencée que si l'on atteignait 600 souscriptions. Un prospectus de 12 p. in-8° (Bibl. Nat., X 33685) fut imprimé et seulement adressé à un petit nombre de personnes.

En 1872, Le Hir voulut reprendre son projet. L'abbé Le Bourdellès, recteur de Rospez, fit une communication, au nom de Le Hir, au Congrès qui se tint à Saint-Brieuc du 1^{er} au 10 juillet 1872. Il ne semble pas que cette nouvelle tentative ait eu plus de succès que celle de 1846.

(2) Dans sa Notice sur Plougonven, L. Le Guennec écrit : Kerneau, et nous donne sur ce recteur les renseignements biographiques suivants : né à Lézardrieux (C.-du-N.) le 9 janvier 1743, ordonné prêtre le 19 septembre 1767, recteur de Plougonven en 1780, président du Directoire du district de Morlaix (septembre 1790); arrêté comme insermenté (7 juillet 1791), emprisonné au château de Brest, déporté en Espagne; revenu comme recteur concordataire à Plougonven (1801); décédé à Plougonven le 5 mars 1813.

La date de 1816 est celle de la vulgarisation du cantique composé par l'abbé Kerneau. Ce cantique est-il, comme l'écrit l'abbé Henry dans sa note, le même que celui qu'avait « rajeuni » M. Le Nobletz. Il m'est bien difficile de le dire, n'ayant pas rencontré le texte dont ce dernier est l'auteur (1).

Cette question de savoir quel est l'auteur du **Cantic ar Barados** n'aurait qu'un intérêt assez secondaire, si le *Barzaz-Breiz* ne contenait pas, sous le titre **Ar Baradoz**, un texte dont 22 couplets — sur les 29 qu'il comprend — ressemblent étrangement à ceux de la feuille volante. La Villemarqué, dans l'argument des éditions 1839 et 1845, écrit que le **Cantic ar Barados** est généralement attribué au P. Michel Le Nobletz, opinion qui lui paraît soutenable, mais il ne peut croire qu'il est l'auteur du texte tel qu'il se lit dans les versions imprimées. Quelques lignes plus loin, il ajoute : « elles (les versions imprimées) ont perdu des strophes entières, des ornements pleins de grâce et de poésie que celles-ci (les versions orales) offrent encore. » Et, conclut-il, « nous n'hésitons pas à suivre les versions inédites », c'est-à-dire orales (2). C'est là une façon détournée, — bien dans la manière de La Villemarqué — de nous cacher la véritable source de son texte et de nous faire croire qu'il a recueilli ce cantique dans la tradition orale. Les 7 couplets (11-12, 18-20, 27-28) qui ne se trouvent pas dans le texte imprimé proviennent-ils de la tradition orale ou d'une autre source imprimée inconnue, ou bien ont-ils été composés par l'auteur du *Barzaz-Breiz*? Il est bien difficile de le dire.

(1) A la Bibliothèque de la Marine de Brest se trouve un ms. — n° 9419 — datant de la fin du 17^e ou du début du 18^e siècle, dans lequel M. du Botmeur a transcrit (p. 118-419, et Ogmantation, p. 1-87) un très grand nombre de cantiques et de gwerziou pieuses relatives à des saints et des saintes. Le D^r Dujardin, de Saint-Renan, qui, dans *Gwalarn* (décembre 1940, p. 61-65), nous a donné un aperçu de son contenu, a signalé la note suivante écrite par un des possesseurs du ms., au-dessus d'un cantique intitulé **Ar Baradoz** : « Le fameux cantique du Paradis dont parle M. de La Villemarqué dans son *Barzaz-Breiz* et dans sa *Légende bretonne* [lire : *celtique*; Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1859] est attribué avec raison à Michel Le Nobletz ».

Le D^r Dujardin a comparé le texte du ms. et celui du *Barzaz-Breiz* et a constaté qu'il n'y avait entre eux aucun rapport. Dans le ms., le cantique en question se trouve dans la partie où M. du Botmeur a transcrit — il le dit dans son « Discours » préliminaire — nombre de cantiques appartenant à l'ouvrage du P. Maunoir, *Canticon spirituel da zisqui an hent da vont d'ar Barados*. Il s'y trouve en effet (V. p. 69-73 d'une édit. de cet ouvrage parue à Quimper, chez Y.-J.-L. Derrien, s. d., mais entre 1779 et 1790). L'abbé Henry a inséré ce même cantique dans ses *Canaouennou* ou *Kantikoù* (édit. de 1842, p. 96-100; édit. de 1865, p. 265-270). A la table des matières de l'édit. de 1865, p. 346, l'abbé Henry donne le P. Maunoir comme étant l'auteur de ce cantique.

(2) Dans l'argument de l'édition de 1867, La Villemarqué maintient le point de vue exprimé dans les éditions antérieures sur la grande ancienneté du cantique. S'il nous cite l'abbé Kernau, — d'après l'abbé Henry — c'est pour nous dire que cet ancien « curé de Plougouven » donna une nouvelle vogue à ce cantique, en le faisant imprimer en 1816 pour être distribué dans les Missions.

Je n'ai pas relevé cette source imprimée, au n° 190, ne pouvant assurer que La Villemarqué avait utilisé le texte de la feuille volante. En effet, un texte identique de **Cantic ar Barados** avait paru, au moins dans un livre de piété que je crois antérieur ou contemporain, comme publication, à la feuille volante : c'est le livre *Taulennou ac oræsounou eus an oferen santel... augmantet eus à... ac eus à Gantic ar Barados*. Eil édition (Brest, Lefournier et Deperiers, 1828; in-32, 329 et 6 p. de Tables n. ch.) qui, aux p. 325-329, contient ce texte. Je n'ai pas vu la 3^e édition (1832), mais dans la 4^e édition (1836) le texte du Cantic se trouve aux p. 341-345. La Villemarqué a pu connaître ce livre de piété, dont les tirages furent importants : d'après les déclarations de l'imprimeur, la 2^e édition fut tirée à 5.000 ex., la 3^e à 8.000 (1); la 4^e dut avoir à peu près le même tirage.

* * *

Le n° 1028 est à supprimer. J'ai donné cette indication d'après le Catalogue de J.-F. Le Goffic, dans lequel les titres de ces trois « Sermons » se trouvent imprimés à la fin d'une liste de Cantiques.

Ces trois « Sermons », en prose, — probablement de Lédan, mais je ne puis dire si ce sont des traductions de textes français, — sont de petites brochures in-12, 16 p., parues chez Lédan (E. Montroulez, e ty Lédan, Imp.-Librer, s. d.), en vente chez quelques libraires de Bretagne, dont Le Goffic. Elles ont comme titre général : « Al lorc'h hac an Ostelery Diou sourcen a baourenten en Breiz-Izel ». Au bas de la p. 16 du *Sermon ar Vombancerien*, se trouve l'indication que devaient paraître successivement : *S. an Ostalerio* (en janvier), *S. ar Veventy*, *S. ar Merhet yaouanq Efereset*, *S. an Avocadet divar mæs* (Les demi-savants et demi-incrédules de campagne). — Je n'ai eu entre les mains que les trois brochures indiquées par le Catal. de J.-F. Le Goffic (n° 1028), et j'ignore si les autres ont paru.

(1) D. Bernard, *Annales de Bretagne*, octobre 1917, p. 501 et 502.

NOTES SUR LES AUTEURS DE CHANSONS

Alc'houeder Leon, pseudonyme de Moal (Francis).

Alexandre (abbé Jean-François), né à Morlaix le 23 avril 1804. Ordonné prêtre (5 août 1829), il est nommé vicaire à Brest-Recouvrance (6 août 1829). Quelques mois après, il est appelé à Quimper comme secrétaire de l'Évêché, fonctions qu'il garde jusqu'en 1847. Nommé curé-doyen de Pleyben (1847-1856), il est transféré à Saint-Melaine de Morlaix (1856-1859) : il devient ainsi le premier recteur de cette paroisse qui, supprimée à la Révolution et rattachée à Saint-Mathieu, fut reconstituée le 3 février 1856. Il revient à Quimper comme chanoine titulaire de la Cathédrale (1859). Il est décédé dans cette ville le 19 mars 1874.

Tôt après son retour à Quimper (1859), le chanoine Alexandre est chargé de diriger dans le diocèse l'œuvre de la Propagation de la Foi (en breton : *Breuriez ar Feiz*), à la fondation de laquelle il prêta son aide, pendant qu'il était secrétaire de l'Évêché. Cette œuvre avait un organe, *Lizeriou Breuriez ar Feiz* (1), qui publiait des traductions en breton d'articles ou de lettres parus dans les *Annales de la Propagation de la Foi*. Le chanoine prit une part très active à la rédaction de la revue. Il collabora également à la revue *Feiz ha Breiz* (2). Quelques poésies bretonnes de lui ont été publiées en 1845 par la *Revue de l'Armorique et de l'Ouest*. « Ar C'himiad », poésie composée après le Congrès

(1) Le 1^{er} n° de *Lizeriou Breuriez ar Feiz* porte la date de 1844, et a été imprimé chez Lion, à Quimper, mais le 3^e est imprimé chez Blot qui devient désormais l'imprimeur. — Une particularité mérite d'être signalée : les rédacteurs, rompant avec les traditions ecclésiastiques habituelles, acceptent les indications données par l'évêque de Quimper : le vocabulaire employé est débarrassé des mots français bretonnés, et l'orthographe est celle préconisée par Le Gonidec. La lettre de l'évêque, avec sa traduction en breton, a été reproduite en tête du 1^{er} n°, et il est utile de faire remarquer que La Villemarqué ne fut pas étranger à cette initiative très intéressante.

(2) C'est le 4 février 1865 que parut le 1^{er} n° de cet hebdomadaire, entièrement rédigé en breton.

de l'Association bretonne tenu en octobre 1855, a paru dans l'*Océan* (Brest), n° du 14 novembre 1855. — V. n° 888.

Allin (abbé), recteur de Bény. — V. n° 268 A.

Ar « Gwir gok », pseudonyme de Le Bec (Yves).

Ar Yaouanc (Allan). — V. Le Jeune (Alain).

Ar Yeodet, pseudonyme de Bocher (Auguste).

Bars (André). Originaire de Plouguerneau (Fin.), d'où son pseudonyme *Paotr Plouguerne*. Accompagné de sa femme, il allait sur les places, les jours de marchés, de foires et de pardons, chanter les chansons composées par lui ou par d'autres. Il est décédé à Brest, au début de 1934 à l'âge de 35 ans. — V. nos 34, 87, 100, 549, 839, 905, 1035, 1141. — Il a signé à tort la 1^{re} chanson du n° 872 B. (V. n° 872 A).

Barz Itron-Varia Remengol, pseudonyme de Lescour (J.-P.-M.).

Barz Keravel, pseudonyme de F. Guernisson.

Barz (ou **Barzer** (*sic*)) **Kerdevot**. Le catalogue dressé par l'abbé Guillerm (que j'ai cité à la note du n° 45) indique au n° 416 « Caugant de Landudal-Briec, Barz Kerdevot » comme étant l'auteur d'un *Kimiad an Aotrou Kont Paris...* — La revue *Feiz ha Breiz*, du 23 septembre 1880 au 19 mars 1881, a publié 8 gwerziou signées de ce nom (dont les nos 600 et 803); jusqu'au 15 janvier 1881, pour les cinq premières, le nom de *Barz Kerdevot* est précédé d'un C., ce qui tendrait à confirmer l'indication de l'abbé Guillerm. — A collaboré au *Courrier du Finistère* en 1886-1887. — V. nos 600, 803, 845.

Barz Mene Bre (1), pseudonyme de l'abbé Caris.

(1) Ce pseudonyme a été également utilisé par l'abbé Eugène Héry, qui était recteur de Kerfot, près Paimpol, quand il collabora, à partir de 1889, à la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Barz Nizon, nom bardique de La Villemarqué qui lui fut conféré à l'Eisteddfod d'Abergavenny (Pays de Galles), le 12 octobre 1838.

Barzik Kervarzin, pseudonyme de l'abbé Le Pon.

Bellec (Louis), né à Plestin. — V. n° 393.

Benoit (François). Né à Coray, le 6 novembre 1896. Ses parents tenaient une petite ferme d'un hectare et demi; ils eurent 10 enfants, dont 5 nés aveugles, au nombre desquels notre futur barde-chanteur. La vie eût été bien pénible pour cette famille nombreuse, si les voisins, compatissants, n'avaient contribué à leur venir en aide par des secours en nature (pommes de terre, et seigle, pour leur faire du pain).

F. Benoit s'est marié le 8 octobre 1918 avec Marguerite Hénaff. Il habite au lieu dit *Stang-Flustik*, à un kilomètre environ du bourg d'Elliant. Il s'emploie comme journalier, et ses compatriotes lui réservent quelque emploi approprié à sa cécité. C'est en raison du gain insuffisant qu'il retirait de ses journées, et des naissances qui se succédaient chez lui (il a eu 4 enfants, dont 3 sont actuellement vivants et bien portants), qu'il songea à composer quelques chansons en breton et à en tirer quelque profit. Il parcourut d'abord les communes environnantes : par compassion les auditeurs lui achetaient ses chansons. Puis plus tard il poussa plus loin ses sorties dans le Finistère et même les Côtes-du-Nord. Il ne chante que les chansons composées par lui. En dehors de ses tournées de chanteur forain, il reprend son métier de journalier. (Communication de M. Cotten, chapellerie, à Elliant.) — V. nos 25, 91, 94, 309, 336, 374, 381, 383 bis, 384, 388, 448, 498 B, 653 F, 1020, 1066, 1067 B, 1129, 1135, 1142, 1147. — Il y a lieu de lui attribuer les chansons suivantes qu'il n'a pas signées : nos 79, 382, 603, 909.

Bernard (R.), de Tournch (Fin.). — V. nos 517, 695.

Berthelot (Louis-Marie), né à Scaër (Fin.), vers 1849 (v. couplet 73), fils d'un maître sabotier. — V. n° 496.

Berthou (Yves), pseudonyme : *Alc'houeder Treger, Kaled-voulc'h*. Né à Lancañaff, en Pleubian (C.-du-N.), le 4 septembre 1861, d'une famille de cultivateurs. A l'âge de 12 ans, il commence ses humanités au petit séminaire de Tréguier; il les poursuit au collège de Lannion. Puis il devient élève de l'Institution Livet de Nantes, qui prépare des mécaniciens pour la marine. Après un an de séjour dans cette école, il contracte, le 24 septembre 1879, un engagement de cinq ans dans la marine; il bourlingue sur toutes les mers.

De 1884 à 1918, il est ingénieur civil dans diverses maisons de constructions travaillant pour la marine et l'industrie privée. Pendant son premier séjour au Havre (1884-1892), il retrouve Ch. Le Goffic, son ancien condisciple au collège de Lannion, alors professeur au Havre. Ch. Le Goffic et son ami, le poète Daniel de Venancourt, le poussent à écrire des vers : ce dernier lui apprend son métier de poète. En 1892, chez Godfroy, E. Berthou fait paraître son premier recueil de poésies françaises, *Cœur breton*, qu'a préfacé Ch. Le Goffic. Puis suivront bientôt trois autres, publiés par Lemerre, à compte d'auteur : *La Lande fleurie* (1894), *Les Fontaines miraculeuses* (1896), *Ames simples* (1896).

En 1898, Ervoan Berthou entre à la maison Niclausse, de Paris, comme directeur du bureau des études, maison à laquelle il restera attaché jusqu'en 1918, sauf une interruption de 13 mois (1900-1901) durant laquelle il viendra à Lancañaff, sa mère insistant vivement pour qu'il lui prête son aide dans l'exploitation de la ferme familiale qu'elle avait reprise après son deuxième veuvage. Cet essai ayant été défavorable, E. Berthou retourne à Paris à la maison Niclausse.

A partir de 1898, E. Berthou prend de plus en plus contact avec le mouvement breton, dont une renaissance se dessinait qu'avait marquée la création, à Morlaix, en 1898, de l'Union régionaliste bretonne. Il se met à écrire des poésies bretonnes que publieront les revues et journaux. Il adhère à l'U. R. B. en 1900 et la même année il devient membre du Gorsedd des Bardes, dont le Grand-Druide était alors Jean Le Fustec

(Lemenik) qu'il avait connu peu de temps après son arrivée à Paris. En 1913, quand Le Fustec donnera sa démission, ce sera E. Berthou que les Bardes éliront pour lui succéder, et il prendra le nom de *Kaledvoulc'h*.

E. Berthou quitte Paris en 1918 et se fixe définitivement à Pleubian dans la petite maison qu'il avait fait construire non loin de la mer, tout près de la ferme familiale. C'est là qu'il est mort, le 29 janvier 1933, dans une situation voisine de la misère, conséquence des troubles monétaires qui suivirent la guerre de 1914-1918. Jaffrennou a raconté dans *An Oaled* (1933, n° 44, p. 178-181) quelles furent ces dernières années pénibles de son ami. Je renvoie à son récit plein d'émotion contenue.

Collaboration à l'*Hermine*, le *Clocher breton*, *Ar Bobl*, *An Oaled*.

Œuvres : *Dre an Delen hag ar C'horn-boud* (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1904), *Lemenik, skouer ar Varzed* (1914), vie de Jean Le Fustec; *Ivin ha Lore* (1914); *Avalou-Stoup I* (1914). Ces trois derniers ouvrages imprimés par Toullec et Geffroy, à Guingamp, étaient en vente chez l'auteur, à Pleubian.

A consulter : *Ma Roudenn war ann douar*, par E. Berthou, (*An Oaled*, n° 45, 1933, p. 194-201); *Dernières années de la vie de E. Berthou*, par Jaffrennou. (*id.*, n° 44, p. 178-181); Jaffrennou, *Silhouettes bretonnes* — Yves Berthou (*Alc'houeder Treger*). (*R. de Bret.*, mars 1904, p. 233-242). — V. n° 813 e.

Beux (Mazé), né à Saint-Thurien (Fin.). — V. n° 352.

Bocher (Auguste), né à Duault (Côtes-du-Nord) en 1880. C'est en souvenir du séjour de quelques années qu'il fit tout enfant avec ses parents, à Ploulec'h, qu'il prit plus tard le nom bardique de *Ar Yeodet*. Son père, ayant été nommé garde de la forêt de Porthuault, A. Bocher vint habiter à Kerbernez, en la paroisse de Saint-Servais. En 1908-1909, il dirigea le journal l'*Echo du Finistère* fondé par l'imprimeur A. Lajat, à Morlaix. C'est à ce moment qu'il fit paraître un volume de *gwerziou* et de *soniou*, sous le titre de *Bleuniou Yaouankiz* (Morlaix, A. Lajat,

1909). — Il a collaboré à *Kroaz ar Vretoned* (dont il fut pendant quelque temps directeur avec son ami Y. Le Moal, le barde *Dir-na-dor*), à la revue *Ar Vro*, au journal *Breiz*, et à l'*Indépendance bretonne* (Saint-Brieuc). A. Bocher est également un conférencier breton, très goûté du public. — V. nos 513, 589, 1050.

Bodeur (abbé Toussaint), né à Plougasnou (Fin.), le 22 janvier 1825. Il fait ses études au collège de Saint-Pol-de-Léon, d'où il entre au Grand séminaire de Quimper.

Ordonné prêtre (25 juillet 1852), il est nommé vicaire à Plouider (6 août 1852), où il a pour collègue l'abbé J. Quéré qui, quelques années plus tard et sur son conseil, écrira des chansons bretonnes devenues populaires. Six ans après, l'abbé Bodeur est transféré, comme vicaire, à Saint-Pierre-Quilbignon. En 1865, il devient recteur de Loqueffret : il y meurt le 9 juillet 1870, âgé de 45 ans et 6 mois.

Dans *Feiz ha Breiz*, de 1867 à 1869, j'ai relevé sous sa signature un certain nombre de vies de saints (Sant Samson; Sant Paol, kenta eskop Leon; Sant Visant Ferrier; Sant Guennole; Sant Goulc'hen; Santez Genovefa). De ces vies de saints, une seule, je crois, a paru en brochure : *Buez Sant Goulc'hen* a eu deux éditions (Quimper, A. de Kerangal). — Il était également un des traducteurs des textes qui paraissaient dans *Lizeriou Breuriez ar Feiz*.

La chanson *Ar Pillaouer* est attribuée aussi, mais sans preuves, à l'abbé Queynec, ce recteur du Ponthou qui eut quelques démêlés avec Lescour (v. note du n° 619). Sur l'attribution à l'abbé Bodeur de la sône *Ar Pillaouer* voir l'article de J. Frison, *Le Fureteur breton*, III, p. 132-133, attribution qui est confirmée par G. Toscer, *id.*, p. 183. — V. n° 78 A-F.

Boniou (Hervé), né à Saint-Sauveur (Fin.), le 29 janvier 1893, laboureur. — V. n° 406 (les 2 chansons).

Bonneur, né à Saint-Thurien (Fin.), entre 1840 et 1842; était tisserand à Mellac. — V. n° 702 (et note).

Bouard (Corentin), de Collorec. Il a habité Bannalec (c. 44 du n° 838 A), et une petite bourgade près de Châteauneuf-du-Faou (c. 50 du n° 114 A). — V. nos 114, 473, 620, 800, 838 A-E, 1027.

Boudic (Jean), de Querrien (Fin.), menuisier et marchand de bois. — V. nos 435, 1060.

Bourhis (abbé Charles), né le 15 mai 1805 à Guimaëc. Ordonné prêtre le 5 juillet 1829, il fut successivement vicaire à Plouigneau (1^{er} juin 1831), à Carhaix (1^{er} janvier 1833), puis nommé recteur de Plouguer (5 janvier 1834) et enfin de Querrien (25 septembre 1847—1875). Il est mort le 17 décembre 1876. — V. n° 799.

Braban (ou **Brabant**) (Jef, ou Chef, ou Joséphine), de Gourin. Vêtue à la mode de sa commune, elle allait de foire en pardon, chantant et vendant ses chansons qu'elle faisait imprimer à Carhaix, à l'imprimerie d'*Ar Bobl*; elle était âgée d'environ 50 ans en 1910-1914. (Comm. de Jaffrennou). — V. nos 104 (2 chansons), 782, 1067 A (2 chansons).

Branellec (abbé Jean-Marie), né à Saint Frégant, alors trève de Guissény, le 12 novembre 1759. Il avait 19 ans quand il commença sa 6^e au collège de Saint-Pol-de-Léon. En 1784, il devint élève du Grand Séminaire de Léon. Il est ordonné prêtre le 22 septembre 1787. Au moment de la Révolution, il était vicaire à Saint-Pol-de-Léon. Recherché comme beau-coup de prêtres, il se réfugia chez une veuve Le Guen, où il fut pris. Emprisonné, il fut condamné et exécuté à Brest le même jour (17 avril 1794). C'est dans sa prison qu'il composa la gwerz sur ses derniers moments. L'abbé Inisan, dans *Emgann Kergidu* (Brest, Derrien, 1903; in-12, 333 p.), donne la traduction bretonne du jugement du tribunal révolutionnaire de Brest qui condamna l'abbé Branellec et la veuve Le Guen (p. 284-288) et reproduit à la suite (p. 289-193) le texte de la gwerz, sous le titre : *Kanaouen an Aoutrou Branellec*. Cette gwerz a été également réimprimée dans les deux ouvrages suivants : abbé Durand, *Ar Feiz hag ar Vro*, 1789-1814 (Vannes, de Lamarzelle, 1847; in-12, XXI —

397 p.), p. 276-283; — abbé Saluden, *Les Prêtres du diocèse de Quimper morts pour la foi ou déportés pendant la Révolution*, I, p. 195. — V. n° 1022.

Brélivet (Pierre), cultivateur, né à Pluguffan, où il est mort le 23 juillet 1940, âgé de 68 ans. Il a composé de nombreuses *gwerziou* et quelques cantiques. Quelques-unes de ses œuvres ont paru dans la revue *Feiz ha Breiz*. — V. nos 1122, 1148.

Brénéol (Alain). — V. Le Men (Lannic).

Brenn-Berr (Ervoan), de Rostrenen (C.-du-N.). Pseudonyme. — V. n° 1108.

Breton (Bastien), cultivateur. — V. n° 1084 A-B.

Briand (Pierre), cultivateur, né à Kerjosse, en Briec (Fin.), le 3 avril 1795, fils de Pierre Briand, juge de paix, qui fut député à l'Assemblée législative. Il est décédé à Kerjosse, le 3 mai 1848. — D'après Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne*, la chanson 1 du n° 411 A a été imprimée en 1819. Pierre Briand est très probablement l'auteur des deux autres chansons imprimées sur cette feuille.

Briand (Tugdual), demeurant à Quimper-Corentin. — V. n° 270.

Brizeux (Auguste), né à Lorient le 12 septembre 1803, décédé à Montpellier, le 3 mai 1858. La plus grande partie de son œuvre française est consacrée à la Bretagne. Le recueil *Telen Arvor* contient les poésies bretonnes qu'il a composées; il a publié également un recueil de proverbes bretons : *Furnez Breiz*.

On trouvera des renseignements détaillés sur la vie et l'œuvre du poète dans tous les manuels de Littérature française, les Anthologies qui ont donné des extraits de ses œuvres, et surtout dans la thèse magistrale de l'abbé Lecigne, *Brizeux, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits* (Paris, Poussielgue, 1898).

Barzonek pé Kanaouen ar Vretoned (n° 109) date de 1836. Ce chant à peine imprimé devint tout de suite populaire dans les milieux bretons de Paris (Assurances Générales), qui l'adoptèrent comme chant national. Brizeux, désireux de le faire connaître en Bretagne, adressa, le 21 juin 1836, cent exemplaires à l'imprimeur Eugène Blot, de Quimper, en le priant « de distribuer *gratis* ces cent exemplaires aux *chanteurs des campagnes* et pas à d'autres ».

Carer (Jean-Marie), cultivateur-propriétaire au manoir de Kermorial, en la commune de Baye (Fin.). Outre les chansons que je signale, j'ai rencontré quelques poésies signées de son nom, tirages à part du *Publicateur du Finistère*, journal de Quimperlé, qu'imprimait Th. Clairet.

En octobre 1858, Iann Carer chanta à Le Men, archiviste du Finistère, la chanson *Ar c'hemenner hag ar c'horred* que Luzel a reproduite dans *Gwerziou Breiz-Izel* (I, 134-136). Ce texte offre de très grandes ressemblances avec la pièce correspondante du *Barzas-Breiz* (édit. de 1839, I, 36-40). Il est vraisemblable que c'est une autre version de cette chanson, très répandue dans le pays de Quimperlé, qui a été utilisée par La Villemarqué. — V. nos 106, 161, 236, 623, 723.

Cariou (Gloea), de Plougastel (?). — V. n° 433.

Caris (abbé Michel), né à Plestin, fils de François Caris et de Barbe Coquart. Il était recteur de Plougras quand, malade, il se retira dans son pays natal. Il est mort à Plestin, le 2 juin 1864, âgé de 47 ans, à la suite d'une longue maladie.

Il avait pris part à la renaissance bretonne qui se produisit à la suite de l'appel patriotique fait par Brizeux aux prêtres de Bretagne (cette pièce de Brizeux se trouve dans le recueil *La Fleur d'or* ou *Les Ternaires*, livre V). L'abbé Caris y répondit par une pièce de vers « D'ar Vreiziz diwarbenn ho iez » qui, d'abord colportée manuscrite de presbytère en presbytère, finit par être imprimée en juin 1852 dans le journal *La Bretagne* (Saint-Brieuc). Ce texte de l'abbé Caris se trouve transcrit dans

les Mss. Lédan, VIII, 313-317. L'abbé Caris avait pris comme nom *Barz Mene Bre* (je crois qu'il fut un moment vicaire à Pédernec, commune située au pied de cette montagne). On lui doit quelques ouvrages de piété : *Kanaouenno ar gwir gristen* (Guingamp, Tanguy, 1851), *Miz kaer Mari* (Lannion, Le Goffic, 1856).

Consulter : H. de la Villemarqué, *Le Barde du Mene Bré* (M. l'abbé Caris). (*Rev. de Bret.*, juillet 1864, p. 52-57). — V. n° 922.

Caroff (Jean), cultivateur à Lannuguy, en Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix. Il était connu, même dans sa famille, sous le nom de *Ar Mab prodig* (le Fils prodigue), parce qu'il avait joué ce rôle dans la pièce du même nom de l'abbé Brignou. Ayant rompu à peu près toutes attaches avec sa famille qui habitait la ferme de Lannuguy, et sa belle-famille, de Pen-an-alé, également en Saint-Martin-des-Champs, il fut un moment docker sur les quais de Morlaix. Puis il s'exila je ne sais où. On n'a pu me dire à la mairie de Saint-Martin ni où, ni quand il est mort, mais il n'y a guère plus de trois ans qu'il a disparu. (Comm. de F. Gourvil, en 1940). — V. n° 864 (2 chansons).

Chapalain (abbé), originaire de Locronan. — V. n° 282.

Chapelain (Joseph). Pseudonyme : *Eostig ar Groaz neve*. — V. n° 1136.

Clech (abbé François-Marie), né à Saint-Melaine de Morlaix, le 2 janvier 1788, de maître Jean-François Clech, notaire royal (1), et de Marie-Jeanne Landouer.

(1) P. Levot (*Biographie bretonne*, II, 212) a donné la biographie du père de l'abbé Clech, qu'il fait suivre du résumé du système par lequel Jean-François Clech prétendait expliquer la constitution de toutes les langues. Cambry (*Voyage dans le Finistère*, édit. de Fréminville, p. 102-109) a exposé plus longuement ce système; G. Le Jean (*La Bretagne, son histoire et ses historiens*, p. 293-296) l'a plus succinctement exposé, et combattu.

Lédan I nous a conservé une longue gwerz de 54 c. de 4 v. de 12 p., *Reflexionou var sujet Doue hac an Den* (Mss, IV, 277-300), composée par « Clec'h noter e Plou-gasnou », à la suite de laquelle se trouvent quelques « observationou var ar Guerz amâ diarauc » du même Clec'h.

Au Grand Séminaire, — où il fut le condisciple et l'ami du futur évêque de Quimper, Mgr Graveran, « an Eskop gwenn », ainsi nommé à cause de sa belle chevelure blanche (v. n° 641), — il obtint le grand prix de morale. Ordonné prêtre le 22 février 1812, il fut successivement vicaire à Quimperlé (où son premier sermon sur ce texte *Capis hoc fit sensation*), à Saint-Mathieu de Quimper, à Plouigneau, à Lanmeur. Le 22 avril 1842, il est nommé recteur de Plougasnou. Il démissionne le 19 mai 1847 et entre le 19 octobre suivant à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon (maison destinée aux prêtres âgés et infirmes). Il en sort puis y rentre le 29 mars 1870, après diverses péripéties (1). Il y meurt le 7 février 1872, âgé de 84 ans.

L. Le Guennec nous apprend qu'à Plougasnou on parlait encore en 1906 avec une espèce de vénération craintive de *Clech-Bihan*, le recteur sorcier.

L'abbé Clech a collaboré, en 1842 et 1843, à l'*Echo de Morlaix* sous le pseudonyme du *Glaneur Celtomane*. Dans *Bleuniou Breiz* (Th. Clairet, Quimperlé, 1^{re} édit. 1862; 2^e édit. 1888), se trouve un fragment d'un long poème de lui sur la bataille d'Auray, dont le ms. complet se trouve actuellement entre les mains de Jaffrennou. — V. nos 794 A-D, 795 (tous les textes), 849, 924.

Coat (Simon-Marie), fils de Jean-Corentin-Thérèse Coat et de Marie-Joseph-Marthe Sourimant, est né à Morlaix, le 7 février 1776. Après avoir été employé de la sous-préfecture, il devint commissaire de police à Morlaix. Veuf de Barbe Tersec, il épousa en secondes noces Anne Le Coq. Il est décédé en sa demeure, rue Basse, section des Halles, le 9 septembre 1830. C'était un ami de l'imprimeur Lédan I.

(1) C'est vraisemblablement durant ces « diverses péripéties » — l'expression est de l'abbé Kerné, *Saint-Joseph...*, p. 335 — que l'abbé Clech fut « aumônier des Dames hospitalières à Saint-Pol-de-Léon » (P. Levot, *Biogr. bret.*, II, 212). Levot, en donnant cette indication, ne nous fournit pas de date de nomination, mais comme il écrit : « aujourd'hui aumônier... » et que son volume parut en 1857 — ou peut-être en 1856 si les diverses parties ont été publiées par livraisons — on peut supposer que l'abbé Clech exerça ces fonctions entre 1855 et 1857.

On trouve à la fin du vol. *Pastoral var guinivelez Jésus-Christ* (Morlaix. Lédan, er Pave, s. d.) un certain nombre de « Nouel nevez » signés « Le Coat, de Morlaix ». — V. nos 342, 437.

Coat (Vincent), né à Morlaix, le 27 janvier 1845. Il était le fils de Joseph (plus connu sous le nom de Job ou Jobic) Coat, dont a parlé A. Le Braz dans son *Théâtre celtique* comme auteur et impresario de pièces de théâtre en breton, et de Jeanne-Marie Le Roux. Comme son père, il était ouvrier à la manufacture des tabacs de Morlaix. Il a fourni à Luzel quelques contes populaires et 2 chansons bretonnes que Luzel a publiés. V. Coat a écrit de nombreuses poésies bretonnes, outre les gwerziou publiées sur feuilles volantes. En 1918, F. Gourvil m'a communiqué deux cahiers de ces poésies bretonnes, intitulés l'un *Sonigou* (Sonnets), l'autre *Telenn Breiz-Izell*. Sur la fin de sa vie, il était devenu un inoffensif pochard et prétendait, bien à tort, descendre de la famille noble de Kergariou, branche du Cosquer en Plounévez-Moëdec. Il est décédé à Morlaix, le 25 mars 1908, âgé de 63 ans. — V. nos 90, 144, 633, 637, 655, 657 bis, 681, 683, 685, 686, 713, 781, 810, 881, 1026, 1079, 1090, 1103; et peut-être n° 67.

Conq (abbé Auguste), né à Plouguin en 1874, ordonné prêtre en 1898. Successivement vicaire à Saint-Pol-de-Léon, recteur de Locquéolé. Depuis 1930 il est recteur de Plounéour-Trez. Un grand nombre de ses chansons ont paru dans *Feiz ha Breiz*, musique notée. Il a publié un recueil de chansons et de fables sous le titre : *Barzaz ha Soniou* (Brest, Imp. de la Presse Libérale; in-12, 104 p.; s. d. [vers 1935]). — Pseudonyme : *Pôtr* (ou *Paotr*) *Tréouré*. — V. nos 807 e et f, 874.

Cornec (L.), instituteur public. — V. n° 700.

Corre (Perrine). — V. n° 654.

Couic (Louis), de Guiscriff. — V. n° 1130.

Coussin (Gilles), originaire du Merzer (Côtes-du-Nord). Fit la campagne de 1870; fait prisonnier, il fut interné en Prusse (c. 74-75). — V. n^o 1146.

Coutellec (Jean-Marie). Pseudonyme : *Kloarek Trabrien*. Il est né à Trébrivan (C.-du-N.). Après des études au petit séminaire de Plouguernével, il entra dans l'administration des Contributions indirectes. A la fin de sa carrière, il était receveur à Loudéac. Après avoir pris sa retraite, il resta à Loudéac, où il est mort le 13 février 1910, âgé de 72 ans.

En 1911, sa sœur publia de lui sous le titre *Œuvres posthumes* (Keraez — Moullerez Ar Bobl) un recueil de poésies bretonnes, où se retrouvent les n^{os} 808 (ou 915) et 837 A-D.

Daniel (Y.). Pseudonymes : *Tredaner* (électricien), et *Leinad*. Né à Saint-Agathon, près de Guingamp, vers 1865. Il s'est retiré à Grâces-Guingamp, après avoir exercé la profession de chauffeur d'auto, à la maison Chareton-Droniou, de Guingamp. — V. n^{os} 56, 62, 128, 863, 885.

D'Erin (Jean-François-Ignace), né à Morlaix, paroisse de Saint-Melaine, le 31 juillet 1745, fils de Jean-Denis D'Erin et d'Anne-Marie-Thérèse Le Jeune. Il a huit ans quand son père est nommé « receveur des fermes du Roy » à l'entrepôt des tabacs de Landivisiau. A l'époque où son père mourut, en 1775, Jean-François était probablement en Hollande, à Amsterdam, où il s'était marié avec Jacqueline de Vriès, protestante. Revenu à Landivisiau, il prend la suite des fonctions paternelles. En 1789, il embrasse avec ardeur les idées nouvelles et à partir de 1793 on le trouve jouant un rôle assez actif dans les sociétés révolutionnaires qui s'étaient créées dans la commune. Il quitte Landivisiau, fin 1798, pour s'installer à Quimper comme « fabricant de tabac » : c'est la profession que lui donne l'acte de décès d'une de ses filles morte le 17 mai 1800. Il devient entrepreneur quand le gouvernement prend à son compte le monopole de la fabrication et de la vente du tabac. A sa mort survenue le 19 mars 1808,

son acte de décès le qualifie seulement de « marchand ». — V. nos 32, 1020 bis; et peut-être n° 420.

Consulter : C. Le Mercier d'Erm, Un barde jacobin. — Jean-François D'Erm (1745-1808). (*Le Consortium breton*, juin 1927-juin 1928).

Derrien (Pierre-Jacques), né à Morlaix, le 1^{er} juin 1822, fils de Guillaume Derrien, fossoyeur, et de Marie-Perrine Rivoal. Il décède à l'hospice de Morlaix le 3 janvier 1865; il était veuf de Louise Clech. Son acte de décès le qualifie de « praticien ». En 1858 sur l'acte de naissance de son fils Pierre-Marie Hyacinthe (23 janvier) et l'acte de décès du même (18 septembre), il était qualifié d' « homme de lettres ». (Comm. F. Gourvil).

Pierre Derrien a collaboré à l'*Echo de Morlaix*. — V. nos 11, 14, 57, 74, 111, 173, 174, 569 A, 624, 820, 997, 1041, 1092, 1110, 1111.

Dervé (Jean). — V. n° 489.

Desmoulin (Jules). Pseudonymes : *Flour-Bruk R. de K.*, et *Flower's Bruk Breiz-Izel*. Imprimeur à Landerneau. Né à Landerneau le 1^{er} juillet 1858 et y est décédé le 23 janvier 1922. — V. nos 859, 871.

D'Herbais de Thun (comte Eugène). Originaire de Roscoff. Il était maire du Faouët-Lanvollon (C.-du-N.). Il est décédé à Paris en mai 1936, à l'âge de 72 ans. En 1920, il fut élu vice-président de la Fédération régionaliste bretonne, et en 1926 président. Auteur de quelques chansons bretonnes, dont *Paotred Rosko*, *Noz kalanna*, devenues aussi populaires que *Dousik koant* (n° 807 k).

Dilasser (Guillaume-Marie) né au Cloître. — V. n° 35.

Dirider Breiz, pseudonyme. — V. n° 1100.

Droniou (Jean). Originaire des environs de Lannion. Avant la guerre 1914-1918, il était missionnaire de la religion anglicane

au Havre : c'était un élève et disciple du pasteur G. Le Coat, de Trémel (v. ce nom). — V. n° 64.

Du Boishardy (Guillaume). Né à Landerneau, paroisse de Saint-Houardon. Ayant obtenu son diplôme d'apothicaire, il vint à Morlaix. Le 25 avril 1649, il épouse à l'église Saint-Mathieu de Morlaix la fille d'un apothicaire morlaisien, Jacqueline Bourguignony : son beau-père lui cède son officine. Sa femme étant morte peu de temps après la naissance de leur cinquième enfant (15 février 1656), Guillaume du Boishardy, sieur du Pratmeur, — il est ainsi qualifié sur son acte de mariage, — renonce à son métier d'apothicaire. Il vend son officine à son beau-frère Mathieu Le Court, sieur des Isles, marié à demoiselle Françoise Bourguignony, et entre dans les ordres. Il était prêtre en 1661 : à cette date on le trouve desservant d'une petite chapelle de Ploujean, dédiée à Sainte Geneviève. En 1671, il était revenu habiter Landerneau, d'où il alla s'occuper de la réception de sa fille Jeanne du Boishardy, dame du Cozquer, qui désirait devenir religieuse bénédictine au couvent de Morlaix. On ignore la date de sa mort, comme celle de sa naissance. — V. nos 125 et 779 A-B. On lui doit encore le texte breton (en prose) de *Ar buguel fur da dri bloas*, traduction d'un livret de colportage, plusieurs fois imprimé dans la " Bibliothèque Bleue ", dont les premières éditions datent de la fin du XV^e siècle ou du commencement du XVI^e siècle.

Consulter : Messire G. du Boishardy, apothicaire, prêtre et poète breton au XVII^e siècle, par Louis Le Guennec, recueilli dans le vol. *En Breiz-Izel-Autrefois*. 4^e vol. des œuvres publiées par la Société des Amis de L. Le Guennec.

Du Cleuziou (Adrien-Emmanuel Raison), né le 17 juin 1827 à Landerneau, décédé à Saint-Brieuc le 4 avril 1900. — V. nos 97, 533.

Eostig ar Groaz neve, pseudonyme de Chapelain (Joseph).

Eostic Kerneo, pseudonyme. — V. n° 303.

Eostik Kreisker, pseudonyme. — V. Stéphan (Fanch).

Eur barzik kos soudard. — V. n° 627.

Eur belec a Escopti Treguer (1809). — V. n° 209.

Eur beleg demeus a Gastel-Paol. — V. abbé Kérébel.

Eur Breizad. — V. n° 798.

Eur Breiziad. — V. n° 96.

Eur C'hastellad (ou **Kastellad**). — V. Moal (Ifik).

Eur C'hernevad iaouank. — V. n° 1149.

Eur C'hernevot. — V. n° 150.

Eur Glazik. Pseudonyme de Quéinec (Mikeal).

Eur Kasklad. — V. n° 1058.

Ewanik. — V. n° 146.

Favé (Jean). Né à Plounéour-Trez en 1826; avocat à Quimper, puis régent de collège à Landerneau, et médecin à Kerlouan.

Collabora à l'*Indépendance bretonne* (Saint-Brieuc), l'*Océan* (Brest), le *Journal de Rennes*.

Nombreux articles dans *Feiz ha Breiz* depuis 1871.

C'était un maître de la langue bretonne qu'il parlait « comme l'oiseau chante »; mais le colonel Troude lui reprochait d'écrire parfois le même mot, dans la même page, de plusieurs façons différentes. (R. Kerviler, *Bio-bibliog. bretonne*). — V. n° 84.

Feutren (Yvon). — V. n° 394 (en collaboration avec Guillou Homo).

Flour-Bruk R. de K., et **Flower's Bruk Breiz-Izel**. Pseudonymes de Jules Desmoulins.

Fustec (Jean), domicilié à Saint-Martin de Morlaix. — V. n° 741 (les deux pièces).

Fustec (Jean-Marie), né à Trémel-Plestin (C.-du-N.), demeurant à Saint-Martin de Morlaix. C'est peut-être le même que le précédent. — V. n° 403 A-B.

Gallic (Émile), sacristain à Plougonven (Fin.). — V. nos 165, 719 A-B, 723 A-B, 844, 973, 1139.

Godest (Juluan), né en 1849 à la Chapelle-Neuve (C.-du-N.), près Plougonver. Venu habiter aux abords de Callac, il était connu dans la localité sous le nom de *Juluan al Laez*, parce qu'il vendait du lait de porte en porte. Dans ses dernières années il avait écrit ses Mémoires en breton (fort registre de 350 pages) où se trouvent mêlés prose et vers. Juluan Godest a légué son ms. à Jaffrennou, qui en a publié quelques chapitres dans la revue *An Oaled* (1928-1929 ou 1930), sous le titre de : *Buez eur paour kez kouer*.

Le chansonnier Th. Botrel, s'étant intéressé à Juluan Godest, sur la recommandation de Jaffrennou, fit éditer à ses frais une brochure contenant quelques gwerziou de notre barde paysan : *Gwerziou poblus*, savet gant Juluan Godest, Mérour en Kallak. (Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1904).

Juluan Godest est mort, à Callac, dans un âge avancé, à une date que j'ignore (après 1909). — V. nos 172, 199, 745.

Goësbriand (Pierre-Désiré de), né à Kerdaoulas, en Saint-Urbain, le 24 juillet 1784. A été maire de Saint-Urbain et juge de paix à Daoulas. Il est décédé à Kerdaoulas, le 5 juin 1853.

Outre les chansons indiquées ci-dessous, de Goësbriand a publié : *Fables choisies de La Fontaine*, traduites en vers bretons. (Morlaix, V. Guilmer, 1836); *Gwerz emgann an tregont a Vretonet a enep tregont Sauz*,... (Morlaix, V. Guilmer, 1837).

Dans un article paru dans la *Revue de l'Armorique*, 15 octobre 1843, p. 172-178, La Villemarqué a comparé la gwerz sur le combat des Trente avec une autre sur le même sujet, *Stourm ann Tregont* appartenant au *Barzaz Breiz* (seulement à partir de l'édition de 1845), composée, nous dit-il, par « un poète

populaire breton, contemporain de l'événement, dont les montagnards de l'Arrez ont retenu les chants ». Sans méconnaître les qualités réelles de la gwerz composée par de Goës Briand, La Villemarqué n'hésite pas à considérer *Stourm ann Tregont* comme supérieure. Le piquant de l'histoire, c'est que *Stourm ann Tregont* est parmi les pièces du célèbre recueil, une de celles dont l'authenticité comme chant véritablement populaire a été mise très sérieusement en doute. — V. nos 195, 363, 379, 737.

Gourvil (Francis). Nom de barde : *Barr-Ilio*. Né à Morlaix le 5 juillet 1889. Il exerça d'abord la profession de tailleur, et travailla quelque temps en cette qualité chez Pierre Jaouan, dit *Pipi Talon* (voir ce nom). C'est à cette époque, et probablement sous l'influence de L. Le Guennec, qu'il commença à s'intéresser à la « matière » bretonne. Avec ce dernier et quelques autres, il fonda à Morlaix un petit cercle breton : le local, où ils se réunissaient, était une modeste mansarde ou grenier dans une maison sise à gauche sur les escaliers qui de la place Thiers conduisent à l'église Saint-Melaine. Le départ de Morlaix de quelques-uns des membres les plus actifs — parmi lesquels Gourvil — amena la disparition du petit groupement. En 1909 en effet, F. Gourvil quittait sa ville natale pour aller à Carhaix travailler sur son métier de tailleur : Carhaix l'attirait à cause du rayonnement qu'exerçait le mouvement breton créé par Jaffrennou avec le journal *Ar Bobl* et la revue *Ar Vro*. C'est dans ce journal et cette revue que parurent ses premiers articles en breton et ses premiers essais de poésies bretonnes.

A ses moments de loisirs, F. Gourvil s'occupait à recueillir des chansons populaires bretonnes : il en avait pris le goût pendant qu'il travaillait chez *Pipi Talon*, dans l'atelier duquel on chantait beaucoup tout en tirant l'aiguille ou en maniant le fer à repasser. A Carhaix, à peine arrivé, il avait fait connaissance de l'ouvrier imprimeur H. Laterre (*Bodlann*) qui lui aussi s'intéressait à la chanson bretonne. Tous deux réunirent ce qu'ils avaient rassemblé et en collaboration publièrent le recueil *Kanaouennou Breiz-Vihan* (Keraez, Moullerez *Ar Bobl*,

1911; in-12, XVI-182 p.; airs notés), que préfacèrent A. Le Braz et M. Duhamel; Jaffrennou y joignit quelques vers à l'adresse des deux auteurs. Cette publication, devenue aujourd'hui introuvable, est intéressante, bien qu'elle se ressente trop de la méconnaissance très excusable que les deux jeunes collecteurs avaient de la chanson populaire imprimée ou déjà recueillie.

Vers 1909, la librairie Le Goaziou, de Morlaix, désira publier une nouvelle édition de *Buez ar pevar mab Emon* (1), que réclamaient fréquemment les campagnards du Bas-Tréguier. Mais cette nouvelle édition elle la désirait avec des retouches qui porteraient non sur le fond mais sur le vocabulaire trop émaillé de mots français habillés à la bretonne. F. Gourvil pressenti accepta de faire ce travail de retouche. Il se mit à l'œuvre mais reconnut bien vite que c'était chose impossible sans refaire en entier le vieux mystère : il n'y avait guère de vers susceptibles d'être conservés. Le premier projet fut donc abandonné et, d'accord avec l'éditeur, Gourvil écrivit la *Buez* en prose : son texte suivait le mystère pas à pas (Morlaix, Le Goaziou, 1911; in-12, 326 p.). Quoi qu'en dise l'auteur qui y voit un « péché de jeunesse », sa *Buez* a de la valeur, et j'avoue que j'ai pris plus de plaisir à y suivre les multiples aventures des quatre frères que dans le vieux mystère. Ce n'est cependant pas l'avis du public campagnard trégorois qui lui préfère toujours la vieille *Buez* en vers.

Grâce au concours de quelques personnalités bretonnes, au nombre desquelles il faut surtout citer A. Le Braz qui l'avait

(1) De tous les ouvrages bretons parus pendant le XIX^e siècle — les ouvrages de piété et le *Barzaz-Breiz* mis à part — *Buez ar pevar mab Emon* est celui qui a eu le plus grand nombre d'éditions. Voici les dates de ces diverses éditions : 1818, 1833, 1843, 1866 (ces 4 éditions ont été imprimées par Lédan I et II), 1882, 1892 (ces deux dernières par P. Lanoë, successeur de Lédan II). J'ai eu entre les mains toutes ces éditions, sauf celle de 1882, dont je donne la date d'après V. Tourneur (*Rev. Celtique*, XXIV, 1903, p. 258, note 1), en faisant remarquer que Lédan II avait vendu son imprimerie et sa librairie à P. Lanoë en novembre 1880, avec prise de possession le 1^{er} décembre, et qu'il mourut à Morlaix le 3 août 1881. Une 7^e édition — reproduction du texte de 1848 — a paru en 1928 par les soins de M. G. Le Mercier d'Erm, grâce aux libéralités de Lady Mond, née Manac'h (de Belle-Isle-en-Terre).

Luzel raconte quelque part qu'il tenait de Lédan II (il n'a pas connu Lédan I) que son père et lui avaient vendu, entre 1818 et 1866-1880, plus de dix mille exemplaires de *Buez ar pevar mab Emon*.

pris en grande affection lors de la publication de *Kanaouennou Breiz-Vihan*, F. Gourvil obtint du Conseil Général du Finistère une bourse d'études. Cette bourse lui permettait d'aller à la Faculté des Lettres de Rennes entreprendre des études de linguistique bretonne, vers lesquelles son esprit était de plus en plus attiré. L'enseignement de M. Pierre Le Roux le mit à même d'approfondir les connaissances qu'il possédait de sa langue maternelle et d'apprendre le gallois qu'il ignorait. En 1914, il se rendit au Pays de Galles pour se perfectionner dans la langue galloise. Il y était encore quand éclata la guerre. Les difficultés de communications l'obligèrent à rester là-bas quelques semaines de plus qu'il n'avait prévu. Quelque temps après sa rentrée en France, il fit, dans le Nord-Finistère et le Bas-Tréguier, en compagnie de *Pipi Talon*, son ancien patron, une campagne de discours en breton destinée à faire rentrer l'or dans les caisses de la Banque de France : leur campagne commune fut couronnée de succès. En 1916, il conçut le projet de publier, pour les soldats et les matelots bretons mobilisés, une série de petits fascicules, sous le titre général : *La Chanson Bretonne au Front*. Deux fascicules seulement ont paru : *Soniou koz brezonek* (Rennes, Fr. Simon, 1916; in-12; 16 p.); *Dibab Barzonegou ha Kanaouennou Barzed an XIX^{et} kantved* (Morlaix, Le Goaziou, 1916; in-12, 36 p.). Ne pouvant être soldat à cause de son infirmité native, et désireux toutefois de servir la France, F. Gourvil demanda à entrer dans le contrôle postal : à Pontarlier et à Dijon, où il séjourna, il était principalement chargé de surveiller la correspondance en breton qu'écrivaient ou recevaient nos soldats.

La guerre terminée, F. Gourvil revint à Morlaix, et ouvrit sur la place Thiers une librairie à l'enseigne de « *Ti Breiz* ». Dans le même temps, avec l'appui financier de quelques ardents Bretons auxquels il s'était ouvert de son projet durant les derniers mois de 1918 ou les premiers de 1919, il fonda à Morlaix un hebdomadaire, *Mouez ar Vro*. Malgré sa formule heureuse, ce journal ne répondit pas à l'attente que ses promoteurs avaient fondée sur lui : seuls, ou à peu près seuls, les Bretons lettrés qui forment le fond de clientèle de tout ce qui se publie

en breton donnèrent leur adhésion et s'abonnèrent. *Mouez ar Vro* disparut après un an et quelques mois (13 septembre 1919 — 1^{er} janvier 1921).

Peu après, Gourvil commença à collaborer à *La Dépêche de Brest*, en adressant à ce journal des articles sur le Finistère et la « matière » de Bretagne. Cette collaboration, assez espacée d'ailleurs, ne dura que quelques années. Quelques-uns des articles sur le Finistère furent repris par lui un peu plus tard et, remaniés, mis au point, formèrent des pages du magnifique ouvrage *En Bretagne* qu'imprima en 1929 l'éditeur Arthaud, de Grenoble : c'est un des meilleurs livres qui aient été écrits sur la Basse-Bretagne. D'après ce qui m'a été dit, ce livre est celui de la collection « Les Beaux Pays » qui a eu le plus vif succès : deux éditions dont chacune a été tirée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Quand, sous la direction littéraire de Jaffrennou, parut le *Consortium breton* (février 1927), Gourvil y commença la publication, avec notes et traduction, du manuscrit de Jean Conan que L. Le Guennec avait découvert, vers 1911, dans la Bibliothèque du château de Lesquiffiou : *Avanturio ar citoian Jean Conan a Voengamb*. Le pauvre tisserand, qui habitait alors la commune de Trédrez, au convenant de Kerautret, y racontait en vers les campagnes auxquelles il avait pris part comme soldat, pendant la Révolution. Cette publication est restée malheureusement inachevée, et on ne peut que le regretter.

Vers 1931 ou 1932, F. Gourvil abandonna la librairie et devint rédacteur à l'*Ouest-Eclair*, avec résidence à Morlaix. La collaboration qu'il a donnée à ce journal est déjà considérable, et la liste de ses articles remplirait plusieurs pages. Les sujets qu'il aime à traiter sont relatifs à Morlaix et sa région, sous les aspects historique et économique. De temps en temps, et dans la mesure où la rubrique des faits-divers le permet, il y publie également des notes d'onomastique bretonne (noms de familles) que les lecteurs suivent avec un grand intérêt et qu'ils réclament plus fréquentes. Dès 1917, dans l'*Union Agricole* de Quimperlé,

que dirigeait alors le barde *Abalor* (Léon Le Berre), et ensuite dans *Mouez ar Vro*, il en avait déjà fait paraître sur les noms de familles et de lieux. C'est actuellement son étude de prédilection : l'abondante documentation qu'il a déjà rassemblée et qu'il ne cesse d'accroître, jointe à ses connaissances linguistiques fait de lui le Breton qui connaît le mieux le sujet.

Pendant les quelques années que parut la *Tribune*, de Morlaix (18 juin 1932 — 6 février 1937), sous le pseudonyme de *Queffleut* — le Queffleut est une des deux rivières de Morlaix — F. Gourvil a commenté les faits de l'actualité dans un « Carnet » hebdomadaire. De temps en temps cependant il délaissait ces commentaires pour évoquer quelques souvenirs de sa jeunesse ou sur ses amis, ou pour parler d'un ouvrage ou d'un auteur intéressant la Bretagne. J'avoue bien humblement que ces « carnets » d'un autre genre avaient mes préférences.

La Société d'Études de Morlaix, dont il a été un des « ressusciteurs », l'a nommé son vice-président.

Il est un autre aspect de F. Gourvil dont je voudrais parler, avant de terminer, car il me semble que si je l'omettais, je ne donnerais pas de lui une physionomie complète : c'est son talent de chanteur. Il a commencé à se révéler au public depuis 1919, si je ne me trompe, et sa renommée n'a fait que grandir. Il n'est guère de réunion bretonne ou de congrès, même de banquets, où, quand on le sait présent, on ne réclame de lui quelques chansons, et il s'exécute avec bonne grâce. Sa belle voix est aimée du public, et l'on apprécie en lui l'intelligence avec laquelle il interprète le texte qu'il chante, ce qui n'est pas toujours le fait de quelques autres chanteurs connus. Les sociétés de Bretons, en Bretagne et hors de Bretagne, ne font pas en vain appel à son concours. Dans ces concerts bretons qu'on lui demande d'organiser, il sait se montrer à l'occasion un conférencier averti, dont le souci est, par son commentaire, de mieux faire goûter les mélodies qu'il va chanter.

En plus de la collaboration aux journaux et revues que j'ai indiqués, il y a lieu d'ajouter : *Buhez Breiz*, *La Bretagne touris-*

tique, Morlaix-Plages, le Bulletin de la Société d'Etudes (Morlaix).
— V. nos 122 (sous le pseudonyme de *Pôtr Montroulez*), 656
(en collaboration avec *Pipi Talon*, mais de Gourvil).

Guéguen (Marie-Françoise). Le dernier couplet du n° 831 indique que la gwerz a été composée par une personne née à Landivisiau, demeurant à Lanarvily.

Guenveur (François), né à Plouégat-Guerrand. Il a habité pendant quelque temps l'île de Saint-Domingue (v. titre du n° 546). A été maire de Plouégat-Guerrand sous l'Empire; il y est mort en 1826, Il faisait partie de l'Académie celtique. (Communication F. Gourvil). — V. nos 159, 329, 519, 520, 524, 546, 899.

Guernisson (François-Marie). Pseudonyme : *Barz Keravel*
Né à Morlaix le 28 juin 1827. Était surveillant à la Manufacture des tabacs. Il est décédé à Morlaix, rue des Brebis, le 29 mai 1861, âgé de 33 ans 11 mois. — V. note 1 du n° 822. — V. nos 15, 73, 766, 822.

Guillemin (J.-L.). — V. n° 1088.

Guillerm (Jean-Marie). — V. n° 770. On trouve son nom à la fin du n° 399 A; cette pièce est de Le Clec'h père.

Guillermic (abbé Placide-Marie), curé de Bégard. En 1869, il avait 92 ans. — V. n° 530 et la note.

Guillermic (Yves). — Il y avait un colporteur et chanteur de chansons de ce nom, et à sa mort sa femme continua son métier de chanteur, jusqu'à 1914 environ, époque à laquelle elle fut victime d'un accident provoqué par le petit train qui va de Guingamp à Carhaix. — Mais est-il bien l'auteur des chansons qu'il a signées? — V. nos 395, 398, 413, 417 A, 421, 427 A-D, 819, 987.

Guillou (abbé Jean). Né à Cléder, au village de Kerfiat, le 2 décembre 1830. A cinq ans, il vient habiter le presbytère de

Plouvorn où son oncle, l'abbé Caër (un frère de sa mère), était recteur. Il fait ses études au collège de Saint-Pol-de-Léon. Ordonné prêtre le 2 juin 1855, il est nommé professeur au collège de Lesneven. Deux ans après, il est placé à la tête de l'école communale de Plouguerneau (1857-1863). Après avoir été successivement vicaire à Hanvec (14 septembre 1863), à Lanhouarneau (18 août 1865), Mgr Sargent le nomme recteur de Locmaria, aux portes de Quimper, afin de lui permettre de collaborer plus activement à la revue *Feiz ha Breiz*, mais en même temps lui conseille de travailler à une vie de saint, mettant à sa disposition la collection des Bollandistes du Grand Séminaire. L'abbé Guillou écrivit *Buez Sant Theodot, patron an hostisien* : cette vie du saint cabaretier d'Ancyre parut d'abord dans *Feiz ha Breiz* (6 mai-23 septembre 1871), puis en volume (Quimper, de Kerangal, 1872) (1). Le 21 mars 1872, l'abbé Guillou fut nommé recteur de Penmarch : il y est mort le 1^{er} septembre 1887.

En plus du petit ouvrage que je viens de citer, on lui doit de très nombreux cantiques, parmi lesquels celui si connu de « Patronez dous ar Folgoat ». L'abbé Guillou avait été chargé de revoir le recueil de Cantiques officiel du diocèse de Quimper : il a retouché ceux qu'il conservait et en a composé d'autres pour remplacer ceux qu'il supprimait.

On lui doit encore : *Petites étymologies bretonnes*, d'après MM. Pictet, Zeuss, Davies, Lorédan, Larchey (*sic*), etc, par J. Guillou (Quimper, Arsène de Kerangal, 1882 ; in-8°, 159 p.). C'est un ouvrage sans grande valeur.

Sa collaboration à la première revue *Feiz ha Breiz* est importante : la plupart des poésies ou des articles sont signés I. W. (Iann Willou). — V. n° 16 et la note.

Guyader (Jean-Louis). Né à Plestin (C.-du-N.), auprès de Toul-an-Héry. Habitaît à Tréduder. F. Gourvil m'apprend

(1) M. F. Vallée a republié ce petit ouvrage dans le journal *Kroaz ar Vretoned*, en rectifiant l'orthographe de l'auteur. C'est ce texte qui a servi à M. l'abbé J.-M. Perrot pour établir la réédition parue en 1922 sous le titre *Christo*, avec des illustrations : une biographie de l'abbé Guillou, signée par M. l'abbé Perrot, précède le texte.

qu'il a dû également habiter Plouaret pendant assez longtemps, et qu'il l'a connu chantant sur les places, à Morlaix pour la Foire-Haute (*Foar an Nec'h*), entre 1905 et 1910. — V. n° 366 (les 2 chansons).

Guyomarc'h (Guillaume-Joseph). Maire de Trédarzec. — V. n° 378, et cf A. Le Braz, *Le Théâtre Celtique*, p. 506.

Héléouet (J.-M.). — V. n° 362.

Hemery (Marie-Anna), fileuse, de Plonévez (sans autre précision). — V. n° 392 A-B.

Henry (Jean-Louis). Pseudonyme : *Ar Gwenaner*. Né à Loqueffret (Fin.), le 3 novembre 1861. Fils de cultivateur, et cultivateur lui-même; s'occupa beaucoup d'apiculture. Conseiller municipal, puis maire de Lennon, où il habita. En 1919, il fut élu député du Finistère, au scrutin de liste; ne fut pas réélu en 1924. Décédé à Kernivinen, en Lennon, le 27 février 1940.

En 1906, il a fait imprimer à Carhaix, à la « moullerez dre dan » d'*Ar Bobl*, une petite brochure de 36 p., *Ar Gwenan*, sur un sujet qu'il connaissait si bien et dont il avait une longue pratique. — Collaboration à : *Ar Vro*, *Ar Bobl*, *Courrier du Finistère*. — V. n° 1051.

Hernot (Yves), né à Plouaret le 14 février 1820. D'abord maçon, puis tailleur de pierres. En 1844, il se fixe comme sculpteur à Lannion : de sa maison sont sortis de nombreux calvaires. Il a écrit de nombreuses gwerziou, quelques cantiques et aussi quelques chansons politiques le plus souvent signées *Eur c'hoz masouner*. Il est mort à Lannion en février 1890.

Sur son œuvre de sculpteur on peut consulter la longue gwerz composée par Yann ar Minouz (n° 975), la plus longue que je connaisse : 317 c. de 4 v. de 13 p. — V. nos 81, 893.

Héry (Louis), cultivateur à Kervourou, en Maël-Carhaix. — V. n° 625.

Homo (Guillou). — V. n° 394 (en collaboration avec Feutren, (Yvon).

Iann a Gerimer. — V. n° 1071.

Jaffrennou (François) est né le 15 mars 1879 à Carnoët, dans la Cornouaille des monts, où son père était notaire. Sa mère, Anna Ropars, de Bolazec, était une fervente Bretonne (1).

Ses parents, quand il a douze ans environ, l'envoient faire ses humanités à l'Institution Notre-Dame de Guingamp. Pendant les deux ou trois années qu'il y passa, il rimait des sonnets et des gwerzes bretonnes, au grand désespoir de ses maîtres. Il va continuer et terminer ses études à l'École Saint-Charles, de Saint-Brieuc. Il était en seconde dans cet établissement (1895-1896), quand il fit la connaissance de M. F. Vallée, qui l'avait fait demander au parloir. M. Vallée, après quelques visites, soumit à Jaffrennou un projet qu'il nourrissait : créer à Saint-Charles un cours de breton. Tous deux, en unissant leurs efforts, parvinrent à en faire une réalité : M. Vallée se chargea d'aller trouver le Directeur de l'École et d'obtenir l'autorisation, Jaffrennou de recruter des élèves parmi ses camarades. Ayant tous deux réussi, le cours de breton commença modestement avec six élèves et Jaffrennou en plus. L'année suivante le nombre en avait doublé.

Ses études étaient à peine terminées qu'en août 1898 eurent lieu de belles fêtes bretonnes à Ploujean et à Morlaix : comme conclusion, ce fut la fondation de l'Union régionaliste bretonne, avec comme président, Anatole Le Braz. Les Bretons bretonnants qui étaient accourus et prenaient part aux délibérations obtinrent que fut créée une section de langue et de littérature bretonnes : M. F. Vallée fut désigné comme président et Jaffrennou comme secrétaire.

En 1898-1899, Jaffrennou passe une année à Morlaix : chaque semaine, dans le journal *La Résistance*, il publie une « page

(1) A la mort de sa mère survenue en 1913, Jaffrennou, avec un zèle pieux et filial, publia un choix de *gwerziou* composées par elle : En envor euz Anna Ropars (1839-1913) — Eun dibab euz he gwerziou. (Keraez, Moullérez Ar Bobl, 1913).

bretonne ». Au début de 1899, il fait paraître son premier recueil de poésies bretonnes, *An Hirvoudou* (Saint-Brieuc, R. Prud'homme), qui reçoit du public breton un accueil enthousiaste. En juillet, Jaffrennou se rend au Pays de Galles, avec une délégation pour assister aux fêtes bardiques de Cardiff, et à l'Eisteddfodd qui s'y tint le mardi 18 juillet, il reçoit et le titre de barde et le nom de *Taldir ab Herninn*. Le 20 août de cette même année, la troupe de Ploujean qui s'était illustrée, au mois d'août précédent, en représentant le vieux mystère de Saint Gwenolé, joue de lui, à Ploujean, une petite comédie en trois actes, *Ar Bourc'hiz lorc'hus* (Morlaix, F. Hamon, 1899), dans laquelle il ridiculise un bourgeois qui se dit antibreton. C'est aussi à peu près à cette même époque qu'à Saint-Michel-en-Grève, il fonde le *Ti Kaniri Breiz*, de concert avec Y. Berthou, A. Lajat, F. Even et quelques autres.

En octobre 1899, Jaffrennou va à Rennes faire son droit, ses parents désirant faire de lui soit un notaire, soit un avocat ou un magistrat. Tout en étudiant les différents Codes, il n'oublie pas qu'il est Breton. Deux mois environ après son arrivée à Rennes, il fait la connaissance du directeur de l'*Ouest-Eclair*, alors à ses débuts, plutôt difficiles, et obtient de lui de publier dans le journal, tous les lundis, deux colonnes de breton. Cette innovation fut heureuse pour le journal, car elle influa sur la vente dans les départements bretonnants. Quelques mois après, Jaffrennou fondait à Rennes la Fédération des Étudiants bretons, dont il devenait le président. Au mois de juillet, c'est la publication de son deuxième recueil de poésies, *An Delen dir* (Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1900), dont le succès fut égal, sinon supérieur, au premier.

Son service militaire accompli en partie au 48^e de Guingamp, en partie au Peloton des Dispensés, à Saint-Brieuc, sa licence de droit terminée, Jaffrennou revient à Carnoët, travailler avec son père, dans la pensée de devenir notaire comme lui. Tout en transcrivant des actes sur papier timbré, il songe à publier une revue bretonne qui rassemblerait autour d'elle tous les Bretons bretonnants. Et il vient à Morlaix chercher un impri-

meur pour mettre son projet à exécution. Il trouve en Alexandre Le Goaziou, qui dirigeait l'imprimerie de sa mère, le Breton le plus apte à le comprendre. Le projet est mis au point et, après une circulaire adressée à un millier environ d'abonnés probables qui donna des résultats plutôt inespérés, le premier n° d'*Ar Vro* paraît le 1^{er} mars 1904. Devant le succès, Jaffrennou et A. Le Goaziou décident de s'associer, pour créer à Carhaix une imprimerie destinée à publier et *Ar Vro*, et un journal bilingue, *Ar Bobl*, chargé de répandre, dans un milieu plus étendu, les idées régionalistes et bretonnes. Autour de cette revue et de ce journal s'étaient groupés tous les écrivains, bretons et français, qui s'étaient fait un nom dans le mouvement régionaliste breton.

Il serait trop long de rapporter ici ce que fut l'activité bretonne, toujours bien grande, de Taldir durant la période qui va de la fondation de ces deux organes à leur disparition, en août 1914, occasionnée par la guerre qui éclata entre la France et l'Allemagne. Il n'est guère d'événement touchant au mouvement breton auquel il n'ait pris part. Il y a lieu cependant de rappeler qu'en 1911, grâce à la générosité de M^{me} Lemonnier, il publia *Breiziz*, anthologie avec des notices bio-bibliographiques, encore à consulter malgré certaines inexactitudes et erreurs : c'est en effet le seul ouvrage qui permette d'avoir une vue d'ensemble sur le mouvement littéraire breton au xix^e siècle. En 1913, il obtint le grade de Docteur de l'Université de Rennes avec une thèse écrite en breton sur Prosper Proux : en la publiant, Taldir y adjoignit les œuvres publiées par l'auteur et un certain nombre de pièces inédites.

La guerre achevée, durant laquelle, comme ses compatriotes, il a fait son devoir dans les divers postes qu'il a occupés, Jaffrennou rentre à Carhaix. Les conditions nouvelles, créées par quatre ans d'hostilités, ne lui paraissent pas favorables pour reprendre le combat régionaliste, et il cède son imprimerie. Son activité bretonne s'affirme désormais en prenant part à toutes les manifestations ayant trait à la langue, au costume et à la danse. Mais son effort le plus grand il le donne au Gorsedd.

Sous sa direction, la société des Bardes prend une ampleur jusque là inconnue, et les fêtes qu'il préside, chaque année, dans des localités choisies aux quatre coins de la Bretagne bretonnante, rivalisent avec celles que donnent, à peu près à la même date et l'*Union régionaliste bretonne* et le *Bleur-Brug*. A la mort d'Y. Berthou, Taldir est élu Grand Druide par les Bardes.

En 1927, Jaffrennou devient administrateur et directeur littéraire du *Consortium breton*. Quand, après juin 1928, cette revue mensuelle disparut par suite de certaines circonstances, il fonde, avec un comité, une autre revue, mais trimestrielle, destinée à la remplacer. *An Oaled*, sous son habile direction, connaît une prospérité et un succès qui n'ont fait que grandir. La guerre ayant éclaté en septembre 1939, Jaffrennou a annoncé la suspension de la revue avec le n° du dernier trimestre de 1939. — V. nos 123 (1), 171, 703, 804, 807 a-c, 813 a-c, 1023, 1076 (nos 2, 3, 4, 5 (sauf la dern. chanson), 6), 1083.

Œuvres : En dehors de celles déjà citées, il y a lieu de mentionner : *Barzaz Taldir* I (Paris, H. Champion, 1903); II (Carhaix, Imprimerie du Peuple, 1911); III (Rennes, « L'Ouest-Éclair », 1923); Taldir Barde, *Choix de Poèmes*. (Paris, E. Figuière, 1933); *Teatr Brezonek poblus*. (Keraez, Moullerez ar Bobl, 1911); *Gériadur gallek-brezonek* (Keraez, Moullerez ar Bobl, 1913).

A consulter : H. de la Guichardière, *Fanch Jaffrennou, Barz « Taldir ab Herninn »* (*Rev. de Bretagne*, sept. et nov. 1904, février et août 1905); — F. Jaffrennou, *La Genèse d'un mouvement*. Articles, doctrines et discours (Carhaix, Impr. du Peuple, 1912); — Taldir, *Envoradennou* (*An Oaled*, nos 49, 53, 66 et 68). — Ch. Le Goffic, *Dans la Cornouaille des Monts*. (François Jaffrennou, dit Taldir) (*L'Ame Bretonne*, II, p. 24-36).

Jaouan (Pierre-Marie), plus connu dans la région morlaisienne sous le nom de *Pipi Talon*, est né au Guerlesquin, le 12 août 1869. Il était le fils de Jean-Marie Jaouan qui périt assez tragi-

(1) V. Jaffrennou, Origine du Bro goz ma Zadou (*An Oaled*, n° 52, 1935, p. 163-165).

quement à Pleyber-Christ, le 4 juillet 1876, et de Marie-Jeanne Le Calvez. En 1888, il se maria à Plourin-Morlaix à Marguerite-Perrine Moyou, née à Plouigneau le 7 août 1862. (Communication F. Gourvil.)

Pipi Talon était tailleur d'habits. Il a longtemps habité au Bruly, en Locquéholé, lieudit situé au Bas de la Rivière de Morlaix. Le regretté L. Le Guennec l'a connu, vers 1905-1910, à l'époque où, les mois d'été, il villégiaturait avec sa mère, au Bruly, dans la maison même qu'habitait Pipi Talon. Dans un des articles de la série qu'il avait commencé à faire paraître dans *La Résistance* (de Morlaix), sous le titre : *Les vieilles routes Morlaisiennes* (1), il nous a tracé un portrait très vivant et suggestif de Pipi Talon, conteur et causeur. Comme un grand nombre de ses confrères tailleurs, Pipi avait la langue bien pendue et la répartie prompte : il était difficile de le prendre sans vert.

C'était aussi un chanteur populaire au-dessus de la moyenne, à la voix agréable, et sachant mettre en valeur les chansons dont se composait son répertoire. J'ai de lui une petite brochure qu'il fit imprimer vers 1923, contenant une partie de ce répertoire : *Kanaouennou brudet e Breiz-Izel, kanet gant ar barz « Pipi Talon »*, qu'il vendait entre deux chansons.

Il possédait également un certain talent oratoire, et il savait comment parler à la foule qui l'entourait. Dans les premiers mois de la guerre 1914-1918, la Banque de France (de Morlaix) le mit à contribution, en vue de faire rentrer l'or que détenaient les particuliers : ses petits speeches, adaptés à ses auditeurs, obtinrent un résultat très appréciable.

Vers 1922, Pipi Talon quitta la Bretagne pour la Normandie. Il est mort à Saint-Lô (Manche), à la fin de décembre 1933.

V. n^{os} 76, 1070; et 656 (en collaboration avec F. Gourvil; cette dernière chanson s'est vendue à plus de 10.000 exemplaires).

(1) La Société d'Études de Morlaix a tenu à rendre un pieux hommage à la mémoire de L. Le Guennec, décédé à Quimper, le 22 septembre 1935, en reproduisant, dans son *Bulletin* de 1936, une partie des articles de cette série restée inachevée. Un tirage à part de cette reproduction a été offerte aux adhérents de la première heure par la Société « Les Amis de Louis Le Guennec » : *Sur les vieilles routes Morlaisiennes* (Morlaix, Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, 1936; in-8°, 53 p.).

Joncour (Dominique), de Pont-l'Abbé. — V. n° 400 (les 3 chansons).

Jouan (Pierre). Était originaire de Carnoët (C.-du-N.). Je l'ai connu pendant et après la guerre 1914-18, encore assez jeune à cette époque (25-30 ans). Il portait le costume de la Montagne. Il était aveugle. (Communication F. Gourvil). — V. n° 1037.

Keravis (Jean), pseudonyme. — V. n° 526.

Kérébel (abbé Yves), né à Brélès (Fin.), le 21 mars 1762. Ordonné prêtre en 1787. Vicaire à Saint-Pol-de-Léon en 1790, il y est renommé en 1804. Il est mort recteur de Plounévez-Lochrist le 3 avril 1809. D'après de Kerdanet (*Notices chronologiques...* Brest, G.-M.-F. Michel, mars 1818; in-8°, iv — 503 p.). il a mis en rimes bretonnes l'*Histoire de Joseph*, celle de *Job*, et la *Parabole de l'Enfant prodigue*. — V. nos 127, 130; et peut-être n° 281.

Kerhervé (Yves), « deus canton Arzano, canton Loquenolé » (c. 75). — V. n° 1008.

Kerlannig (Y.), c'est le pseudonyme qu'utilisa tout d'abord M. Delalande, avant de prendre définitivement celui de Kerlann. — Né à Morlaix. Instituteur dans le Finistère. A pris la direction de la revue *Ar Falz* après la mort de son fondateur Y. Sohier. — V. n° 872 A.

Kerloc'h (Charles). — V. n° 347.

Klaoda. Ce nom représente peut-être Klaoda ar Prat. — V. n° 805.

Kloarek Koat-ann-Noz. Pseudonyme de J.-M. Le Jean.

Labory (H.). Menuisier, originaire de Plogastel-Saint-Germain (Fin.). Il est décédé à Kermorvan, en Clohars-Fouesnant, le

29 novembre 1892, à l'âge de 61 ans (Communication Le Goaziou).
— V. nos 152, 339, 468, 925.

Lallour (Jean-Marie-Auguste), né le 20 juin 1812, à Quimper, fils de Jean-Marie Lallour et de Julienne Le Flahec. Il était instituteur primaire privé, quand le 9 avril 1850, il épousa à Quimper Marie-Françoise Thépault. Quelque temps après, il partit pour l'île de la Réunion, où il fut professeur d'anglais au Lycée. Revenu en France, il séjourna successivement à Paris, Toulon et Bordeaux. Dans cette dernière ville, il vivait « du produit de quelques ouvrages en vers qu'il plaçait à domicile ».

De retour à Quimper, il déposa à la mairie, le 22 septembre 1863, une demande d'ouverture d'une école libre à Quimper. Cette requête fut rejetée par le Préfet, bien que Lallour fût pourvu du brevet de capacité délivré par l'inspecteur d'Académie de Rennes, le 23 septembre 1839. Motif du refus : il n'était pas prouvé qu'il eût déjà exercé les fonctions d'instituteur. (D'après un Dossier de la série T, Archives du Fin. — Comm. D. Bernard.)

Dans les deux derniers couplets d'une gwerz faite par lui (n° 760), A. Lallour a donné quelques renseignements le concernant : « Auguste Lallour, de Quimper, second fils du maire. Il a été douze ans matelot, ou maître d'école, ou marchand. A nouveau, il est à Quimper, maître d'école rue des Gentilshommes ». L'autre édition (760 a), qui est antérieure, puisque Lallour la date à la fin du 12 juillet 1849, a un autre dernier couplet : « Il a été 12 ans absent de la maison, soldat, commis ou maître d'école. Il est aujourd'hui à Châteaulin, chez son oncle, sur le quai ».

Je ne sais à quelle époque ni où il est mort, mais certainement après 1870 (v. n° 31). — V. nos 31, 48, 51, 560, 760, 908.

La Villemarqué (Théodore-Hersart de), né à Quimperlé (Fin.) le 7 juillet 1815, y est décédé le 8 décembre 1895, dans sa propriété de Keransker. Pseudonyme : *Barz Nizon*.

Les dictionnaires biographiques, les Anthologies qui ont publié des extraits du *Barzaz-Breiz* (p. ex. *Les Poètes du Terroir*,

par Ad. van Bever) ont donné les points essentiels de sa vie. J'y renvoie. Ceux qui souhaitent de plus amples détails consulteront la biographie que lui a consacrée son fils Pierre Hersart de la Villemarqué : *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres* (Paris, Champion, 1926; in-8°, 215 p.) (1).

Sans vouloir étudier les nombreux problèmes soulevés par le *Barzaz-Breiz*, dont la publication rendit célèbre le nom de La Villemarqué, il est permis d'indiquer que l'étude des « feuilles volantes » ouvre de nouveaux aperçus sur la « composition » de cet ouvrage si discuté. Dans les notes des nos 264 D, 564, 956 et aux « Addenda et Corrigenda », j'ai signalé des sources que La Villemarqué n'a jamais indiquées. Il en est d'autres, « livresques » celles-là, qu'il n'a pas non plus avouées. En rapprochant ces découvertes de quelques faits touchant la vie de La Villemarqué et des déclarations qu'il fit à Luzel le 30 mars 1890, j'ai été amené à modifier la conception habituelle qu'on se fait de la façon dont fut « composé » le *Barzaz-Breiz*. Je me propose, si mes loisirs et les circonstances me le permettent, de revenir sur ce sujet avec plus de détails.

Le *Barzaz-Breiz* nous montre La Villemarqué collecteur de chansons. Mais il a aussi composé des chansons destinées à être chantées et vendues sur la place publique. Dans le précédent Catalogue, on ne trouvera mentionnées que deux chansons; je ne saurais dire s'il en a composé d'autres.

Pour *Ar Bragou moan* (n° 45), ainsi que je l'ai écrit dans la note, il y a lieu de faire quelques réserves, puisque l'abbé Henry, d'après certains, en serait l'auteur. Je ne connais le n° 1140 que par les indications que j'ai trouvées dans les dossiers de M. P. Le Roux. M. P. Le Roux, qui a rencontré ce *Klemvan Truezus* il y a une trentaine d'années, me rappelle qu'il avait été très frappé en lisant cette gwerz, « tellement elle différerait par sa platitude et son manque d'intérêt des pièces du *Barzaz-Breiz* ». Il y a lieu de remarquer aussi — et ceci peut prêter

(1) Une édition, destinée à la famille seule, avait paru antérieurement (Vannes Lafolye, 1898; in-8°, 263 p.). Les deux éditions diffèrent légèrement : des documents donnés en 1898 n'ont pas été reproduits en 1926 et un certain nombre de passages ont été remaniés.

à réflexion — que La Villemarqué mit deux ans, sinon à composer, du moins à faire imprimer une complainte qui, pour être plus actuelle et avoir plus de succès, eût demandé à être publiée peu de temps après l'événement.

J'ai réservé pour la 2^e partie du Catalogue de la Chanson populaire bretonne — chansons recueillies dans la tradition orale, se trouvant dans les manuscrits, revues, journaux ou ouvrages spéciaux — une publication de La Villemarqué qui aurait pu être signalée dans la partie consacrée à la Chanson populaire publiée sur feuilles volantes : *Barzaz pe Ganaouennou Breiz, dastumet enn enor d'ar vro gant ann aotrou Theodore Hersart de la Villemarqué* (E. Paris, e ti Delloye, levrier ar Vreiziz; E Breiz-Izel, e ti ann holl levrierien euz ar vro; in-8^o, 24 ou 16 p. (1), avec illustrations par Ernest Boyer).

Cette publication en effet, dans l'intention de La Villemarqué, était destinée à être vendue — et elle l'a été sans aucun doute — par des chanteurs ambulants, sur les places publiques, comme il ressort des passages suivants extraits d'une lettre de l'abbé Henry à La Villemarqué, en date du 26 ou 27 avril 1845 (2) :

« L'édition pour le Peuple et qui semble plutôt l'édition des habiles seuls capables de l'apprécier m'épouvante. Elle sera chantée et achetée, mais payée? Non, pour la Patrie, ce n'est pas trop beau; mais pour le paysan, c'est trop : très peu parmi ces jeunes gens auront la prévoyance de conserver les livraisons, pour en former un recueil. Chaque feuille achetée à la foire ou au pardon, sera pliée, crottée, chiffonnée 36 fois, par la main de toutes les jeunes filles et des enfants. Que deviendront alors vos beaux dessins? Le sacrifice me paraît très fort, pour une telle fin. Que la couverture soit illustrée, et même une ou deux livraisons, passe! mais tout ce recueil, ce n'est pas sage! La pensée de faire chanter et de débiter les *Kanaouennou*, par

(1) Certains exemplaires de cette publication — le mien par exemple — n'ont pas les p. 17-24.

(2) Le barde Abalor, à qui je dois communication de cette lettre, en en prenant copie à Keransker, avec l'autorisation de M. Pierre Hersart de la Villemarqué, avait négligé d'indiquer la date exacte du jour et mois de l'année 1845. J'ai déduit la date d'après l'acte de décès de l'aveugle dont il est question à la fin de la lettre.

feuillet, est excellente. C'est la bonne manière de les rendre populaires (1), tenez-y, mais à moindre frais.....

...Jean-Marie, notre aveugle (2), sur lequel vous comptez... je vais l'enterrer demain. Il est mort, cette nuit. Mais nous avons aussi un autre aveugle, jeune homme... qui va même chanter au lutrin à la paroisse... il fera notre affaire, au moins dans l'arrondissement, car peut-être on ne le laissera pas aller plus loin... ».

On voit que c'est bien à tort que quelques auteurs ont considéré *Barzaz pe Ganaouennou Breiz* comme un « prospectus » du *Barzaz-Breiz*, c'est-à-dire comme antérieur à l'édition de 1839, et cela faute d'avoir lu, sans doute, ce qu'écrivait La Villemarqué dans « *Kentel diwar-benn Kanaouennou Breiz* » (p. 3-6), courte préface en breton qu'il a mise à sa publication.

Cette brochure contient trois pièces qui ont été extraites — mais il y a des variantes — du *Barzaz-Breiz* : **Al Labourerien** (p. 8-10), **Ar Baradoz** (p. 12-16), **Buhez Sant Ronan, Mignon braz da Labourerien Kerne ha Leon** (p. 11-24); — sur la couverture on trouve les textes suivants : **Kroaz Doue Kanaouennou Breiz** (p. 2), **Meuleudi Itron Varia Breiz** (p. 3-4).

Œuvres : voir D. Bernard, *Bibliographie de La Villemarqué* (*Annales de Bretagne*, XXXV, 1923, p. 369-387; il y a eu un tirage à part : Paris, Champion, 1923; in-8°, 20 p.) — on trouvera également des renseignements bibliographiques dans *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, p. 133-150, 199-210.

Le Bars (Jean-Michel), ancien marin d'Audierne. — V. n° 136.

Le Bars (Pierre), probablement originaire de Goudelin (C.-du-N.). — V. n° 643 (composé en 1867).

(1) « Les rendre populaires »! — N'est-ce pas là jeter, involontairement, une très grosse pierre dans le jardin de La Villemarqué?

(2) Jean-Marie Le Naour, 50 ans, mendiant, né à Riec, domicilié à Quimperlé, fils de feu Jean Le Naour et de Jeanne Le Teillec, célibataire, décédé le 26 avril 1845, à une heure du matin, à l'hospice. (Extrait de l'état civil de Quimperlé, dont je dois la communication à M. Le Gall, rédacteur en chef de l'*Union Agricole et Maritime*, de Quimperlé).

Le Bars (René), originaire de Tréguier. — V. nos 335, 503, 747 A-B, 752 A-B.

Le Bec (Yves), né à Roskornaou, en Poullaouen, en 1885. Fils de cultivateurs. D'abord cultivateur. A été conseiller municipal et adjoint au maire de sa commune. Depuis quelques années, il est concierge du Musée départemental, à Quimper.

Quelques poésies de lui ont paru dans la revue *Ar Vro*, le *Consortium breton*, le *Petit Breton* (supplément hebdomadaire de l'*Ouest-Eclair* pour le Finistère).

V. n° 1082, sous le pseudonyme de « Wel ket Skler » (d'après Jaffrennou); — n° 646, sous le pseudonyme Ar « Gwir gok » (d'après Ch. Rolland).

Le Bihannic (Jean), de Laz (Fin.). — V. nos 179, 397.

Le Borgne (François), de Landeleau (Fin.). — V. n° 1038.

Le Bras (Charles). Né à Châteauneuf-du-Faou (Fin.), le 16 janvier 1860, où son père, originaire de Plestin-les-Grèves (C.-du-N.) était instituteur. Après des études secondaires au collège de Morlaix, il entre dans l'enseignement primaire en 1878. D'abord adjoint à Châteauneuf-du-Faou (avec son père), puis devient directeur d'école à Sibiril (1882), à Cléder (1883) où il reste 19 ans. En 1901, on lui confie la direction de l'école de Carhaix : il garde ce poste jusqu'à sa mise à la retraite (1918).

A partir de 1892, il a collaboré à l'*Hermine*, puis à *Ar Vro*. En 1930, il a réuni une partie de ses œuvres dans le volume *War an delen, an abardaez*. (Carhaix, Éditions « Armorica »). On lui doit encore un petit recueil de *Six Cantiques bretons* (en français), dont les airs harmonisés sont de M. l'abbé Mayet.

Nommé Druide au Gorsedd des Bardes, il a pris le nom de *Drouiz Keraez*. Il est décédé à Carhaix, le 13 mars 1936, âgé de 76 ans. — V. n° 807 d.

Le Bris (Jean) pourrait être de Bulat ou des environs (v. c. 1, 35 et 36). — V. n° 377.

Le Brun (Louis), né à Plouigneau (Fin.), le 8 janvier 1841. Ses parents, Louis Le Brun et Marie-Anne Le Brigant, tenaient le moulin du Prat, situé en cette commune. Lui-même fut meunier comme son père. J'ignore à quelle date et par suite de quelles circonstances il cessa d'exercer cette profession, et s'il en prit une autre avant de devenir chanteur ambulante.

Parmi ses chansons se trouvent quelques-unes à tendances politique et anticléricale. Elles ont été écrites à une période — dernières années du XIX^e siècle et premières du XX^e — où les luttes politiques et religieuses étaient assez vives dans certaines régions de la Basse-Bretagne. Les journaux politiques de toutes nuances publiaient de temps à autre des chansons de ce genre. Louis Le Brun, je crois, est l'un des premiers, sinon le premier, à avoir produit ces chansons sur la place publique. Ce fut pour lui la cause de quelques désagréments, dont on trouve trace dans les nos 387 et 1004. Il était veuf pour la deuxième fois quand il est mort le 15 novembre 1911, à l'Hospice de Morlaix. — V. nos 2, 9, 101, 322, 330 A-B, 387, 422, 423, 544, 554, 558, 581, 582 A-B, 610, 668, 673 A-B, 687, 688, 694, 758, 792, 817, 818, 843 A-D, 851, 984, 985 A-B, 986, 988, 989, 991, 996, 1004, 1010, 1095 A-B.

Peut-être faut-il lui attribuer : nos 23, 434, 601, 980 A-C, 1006 A-B.

Lecavalier (F.). Ce nom doit très vraisemblablement représenter le nom breton de : Marrec. — V. nos 385, 386, 455 B.

Leclech (Jean), journalier à Crec'h-ty-dec'h, en Maël-Pestivien (C.-du-N.). — V. n° 1068.

Le Clech (Yves) père, de Landeleau. — V. nos 399 B (que Guillerm a signée au n° 399 A), 1120.

Le Coat (Guillaume), né à Trémel (C.-du-N.), le 27 août 1845. Par sa mère il était le petit-fils du fabuliste G. Ricou. Envoyé par les protestants en Angleterre pour faire ses études, il revint

ensuite à Trémel, comme pasteur protestant et il y passa le reste de son existence. Il est décédé le 1^{er} mars 1914, à l'âge de 69 ans.

Ce fut un polémiste ardent, et il batailla ferme pour ses idées religieuses et pour les idées républicaines, principalement dans le *Lannionnais*. On lui doit une traduction complète de la Bible en breton (1), un recueil de Cantiques bretons destiné à ses coreligionnaires, de nombreux Almanachs, etc. — V. n° 605 (et note n° 552).

Le Coz (René). — V. nos 370, 509.

Lédan (A.). — Voir sa biographie pages 409-420, — V. nos 28, 30, 39, 55, 83, 108, 115, 131, 134, 156, 221, 239, 272, 291, 451, 515, 534 A-B, 535, 545, 547, 597, 599, 630, 666, 674, 692, 698, 704 A-B, 705, 706, 710, 730, 734, 746, 754, 771, 778, 791, 796, 869, 892, 933, 934, 938, 967, 976, 977, 978, 979, 981, 982, 995 A-B, 1001, 1013, 1080, 1081, 1085, 1105, 1109, 1116, 1117; peut-être n° 1018 (voir n° 77).

Le Dizès (François), de Saint-Eloi (Fin.), fils de laboureur. — V. nos 85, 321, 815.

Le Gall (abbé), originaire, je crois, de Saint-Michel-en-Grève. — V. n° 786.

Le Gall. — V. n° 561.

Le Gillard (Guion). ou **Le Guillard**, domestique à Pont-Huon en Plouézec. — V. nos 222, 441.

Le Graët (Guillaume). — V. n° 543.

Le Guen (Jean-Marie), fils de Pierre Le Guen et de Marie Henry, est né à Plougrescant le 24 décembre 1774. Il avait trois ans environ quand ses parents quittèrent cette commune

(1). Sur cet ouvrage, V. le c. r. par A. Le Braz (*Annales de Bretagne*, juillet 1891, p. 654-658), et réponse de G. Le Coat (*id.*, novembre 1891, p. 151-153).

pour s'établir à Plouguiel : « Il y a 710 mois que Yan ar Guen habite à Plouguiel », écrit-il dans le dernier couplet d'une chanson composée en 1836 (V. n° 959).

Les parents de Yan étaient de modestes journaliers et leur gain certes était bien modique. L'enfant — aveugle depuis l'âge de sept mois — fut-il, pendant quelques années du moins, réduit à la mendicité, comme nous le disent deux de ses biographes (1)? C'est possible, mais je préfère croire que, bien-faisants comme le sont les Bretons en général envers les deshérités de la vie, les gens de Plouguiel qui employaient les parents de Yan autorisaient le père ou la mère à se faire accompagner de leur petit aveugle, et cela avec d'autant plus d'empressement que l'enfant, vu son infirmité, ne devait guère être turbulent, et qu'il manifestait peut-être déjà cette gaieté de caractère, cette vivacité d'esprit que l'on signalera plus tard chez lui. Ces qualités n'étaient pas pour déplaire à ces ménagères bienfaisantes, si l'on ajoute que l'enfant, à mesure qu'il grandissait, cherchait à leur rendre de menus services dans la mesure où le lui permettait son infirmité.

À l'âge de douze ans, en compagnie de son père, il commence son apprentissage de journalier, et ce métier il l'exercera pendant les quinze années suivantes, sans avoir d'autre préoccupation,

(1) Voici les passages de ces deux biographes auxquels je fais allusion :

« Aveugle peu de mois après sa naissance, dans la misère la plus profonde, ses premières années se passèrent dans la mendicité. Il exerçait cette triste profession les jours de foire et de marchés, les dimanches dans les bourgs. D'un esprit triste et rêveur, il y écoutait avec avidité les plaintes, les dialogues rimés, dont le chant était alors si fréquent. De là, et à l'âge d'environ 20 ans, il conçut l'idée de composer lui-même, et d'aller dans tous les lieux d'alentour chanter lui-même aussi les malheurs, les catastrophes, quelquefois les satyres (*sic*) qu'il avait versifiés. » (Coll. Penguern, t. 93, f° 95 : Notice sur Yan ar Guen. Cette notice a été composée par un correspondant anonyme de Penguern).

« Il (Yan) perdit ses parents dès l'âge le plus tendre et fut recueilli par des pauvres de son voisinage... Tous les chemins (à Plouguiel) sont bordés de ces talus appelés *kleuiou* improprement. Dans l'épaisseur d'un *kleu*, l'on creusa un trou, et c'est dans cet abri que l'enfant aveugle passait sa journée en implorant la charité des passants. Les autres enfants lui tenaient compagnie, et lui, curieux déjà, leur demandait des renseignements sur les êtres et les choses. Quand quelqu'un venait à passer sur la route, le petit Yan se faisait raconter par ses amis tout ce qu'ils savaient. Malgré sa terrible infirmité, le jeune aveugle connut de bonne heure tous les habitants de la contrée. » (E. Berthou, *Le Clocher breton*, octobre 1910, p. 2000).

comme il nous l'apprend dans une *gwerz* qu'il a composée « voar e vue » (1) :

N'em oa nemet daouzec vla pa oan eet gant va zad
 Hac e hon bet pemzec bla gantan o labourat
 Deus an eil ty d'eguille o c'honit va zam boet,
 Ha nemerd gand va labour ne oan quen occupet.

Ces indications sont intéressantes, surtout si on les confronte avec le récit quelque peu dramatique qu'Olivier Souvestre prête à Yan ar Guen, p. 88-89 du roman *Mikaël, kloarek breton* (paru en 1862). Mikaël rencontre, vers 1858, l'aveugle au pardon de Rumengol et lui demande à quelle occasion et dans quelles conditions il devint poète ambulancier. Et Yan répond que c'est en 1792, à Quimper, par une belle matinée de juillet. Une foule bruyante se trouvait sur la place Saint-Corentin. Yan demande à l'enfant qui le conduisait ce qui se passait, et lorsqu'il apprend qu'on enrôlait des volontaires parce que la frontière était menacée d'invasion, il se fait mener sur la rive gauche de l'Odet, non loin de Locmaria, et là, couché sur l'herbe, il compose dix couplets, qu'il revient chanter à la foule. Devant le succès qu'il obtient — pécuniaire surtout — Yan ar Guen décide de vivre désormais du produit de ses chansons.

Dans son article *Sur la piste de Yann ar Gwenn*, Ch. Le Goffic a discuté le récit d'O. Souvestre et conclu en disant que « la vérité semble bien être... qu'Olivier Souvestre a inventé de toutes pièces le personnage de Fantik [nom donné à l'épouse qui l'accompagnait à Rumengol], comme il a imaginé sa rencontre avec le vieux barde ». (2).

Les renseignements qui suivent, tirés de la même *gwerz... voar e vue*, ne font que confirmer le jugement de Ch. Le Goffic.

(1) *Gwers neve groet gant Yan ar Goen o sonjal voar e vue. Voar don : Santes Anna ar Palud*; 20 c. de 4 v. de 13 p. — Je ne connais cette *gwerz* que par un ms. appartenant à M. le Dr C. Laurent, médecin de la marine, de Brest. Ce ms., acheté chez un bouquiniste, en même temps que quelques autres, semble provenir des papiers d'H. Violeau. Ce ms., d'écriture inconnue, mais du début du XIX^e siècle, a été écrit sous la dictée : les c. 5-6, 12-13, 19-20 ne sont pas transcrits à leur place; ils se trouvent sur un 3^e feuillet, avec des renvois.

(2) Il est bien difficile d'admettre et le récit prêté à Yan ar Guen, et la rencontre de Yan avec O. Souvestre, c'est-à-dire de son héros Mikaël, en 1858, puisque Yan ar Guen est mort en 1849.

A 27 ans — c'est-à-dire en 1801 — Yan ar Guen prit la détermination d'aller battre les chemins :

War ben neuze e oan en oad a zeis bla voarnuguent
Hac e liquis em speret monet da vale hent.

C'est sans doute comme chanteur ambulante, puisqu'il ajoute que c'est à ce même âge qu'il commença à composer des chansons (1) :

Seiz vloa voarnuguent a oan pa hon bet commencet
Da ober zonio neve, pa gueven ar sujet.

Si Yan connaissait les chemins de Plouguiel au point d'y cheminer seul, il en allait différemment, maintenant qu'il s'agit d'aller de bourg en bourg pour exercer le métier qu'il vient de choisir. Force lui est d'avoir un guide sûr, dévoué. Il eut la joie de trouver un compagnon à peu près de son âge, un homme de confiance :

Eur c'hamarad a choasis, un den a gonfiang
Grêt ur c'honje en zervich ar Roue deus a Franç.
En pad c'hoec'h vloa e omp bet o vale assambles
O tivertissa an dud en quer ha voar ar mes.

Au bout de six ans, la mort enleva à Yan son compagnon. Le voilà « un den abandonet » !

Mais le 23 juin 1806 (2), Yan ar Guen, exerçant la « profession de chanteur de chansons », épousait à Plouguiel Marguerite

(1) Tout en acceptant ce que dit Yan ar Guen, il y a tout lieu de supposer qu'avant cette date il s'est essayé à composer sur des faits locaux des *rimadellou* qu'il chantait aux veillées d'alentour, et que devant le succès obtenu il ait pris la détermination d'aller chanter de ci de là.

(2) Et non pas le 23 juin 1810, comme le dit Le Goffic. L'auteur de l'*Ame Bretonne* reproduisant l'acte de mariage dont il avait pris copie, j'avais accepté cette date quand ce travail paraissait dans les *Annales de Bretagne* (nos 1 et 2, 1941), et j'avais été amené à me demander comment Yan ar Guen avait pu continuer sa profession ambulante. Mais il est évident que Le Goffic a lu Dix là où on avait écrit Six. L'erreur est incontestable quand on remarque l'âge des mariés et leur date de naissance figurant dans l'acte. Ce rapprochement établit la date du mariage : Yan, né en 1774, est âgé de 32 ans et son épouse, née en 1779, est âgée de 26 ans.

D'autre part dans sa gwern, Yan ar Guen dit aussi s'être marié à 31 ans. L'erreur me semblait donc évidente quand M. Louis Le Dall, receveur des douanes à Landerneau, me communiqua la copie de cet acte de mariage qu'il s'était fait délivrer en 1937. Collaborant au *Journal de Tréguier*, M. Le Dall voulait y écrire une biographie de Yan ar Guen en la faisant suivre d'une étude sur la douzaine de chansons qu'il avait réussi à se procurer. On ne peut que regretter que M. Le Dall (le barde *Rouzie Ar Menhir*), dont on a justement apprécié les *Contes Nocturnes*, n'ait pas pu réaliser son projet. Reposant sur des renseignements inédits, glanés dans le pays même, cette étude aurait été une vivante et poétique évocation du barde aveugle.

Petibon, filandière, née à Plouguiel, le 1^{er} juillet 1779, fille de feu Anthoine Petibon et de Louise Le Du mendiante

Yan ar Guen, dans sa gwerz, s'exprime ainsi sur son mariage :

Pa voan ur bloa ha tregont e hon bet dimezet
D'eur feumelen agreabl hac e deus ma soignet.
Bevet hon deus assambles en union Doue
Hac e reomp, mar gellomp, bete fin hon bue.

Désormais Marharit Petibon — qui survivra à son mari — accompagnera Yan dans ses tournées. Les différents témoignages que Ch. Le Goffic, probablement vers 1909-1910, a recueillis sur elle, « à Plouguiel et ailleurs, la représentent comme une accorte commère qui n'avait pas froid aux yeux, comme on dit, dont l'humeur n'était pas toujours des plus commodes ». Quand Yan chantait, Marharit lui donnait la réplique dans les parties dialoguées.

De leur mariage naquirent sept enfants, « un tyad bugale », dont trois seulement vivaient à l'époque où Yan composa la *gwerz... voar e vue* (2).

Un poète anonyme, qui a écrit une chanson sur Yan ar Guen (n° 52), cinq ans après sa mort, vers 1854, nous dit que Yan composait ses chansons dans l'âtre de la cheminée où était placé son « studi » : « En face de lui était sa femme qui cochait une baguette de saule. Chaque couplet comportait une coche et personne, avec ses deux yeux, personne, sinon l'aveugle, ne pouvait voir ce qui était composé » (3). Sa chanson terminée, Yan la dictait à quelqu'un de son voisinage sachant écrire, et

(1) « Il (Yan) perdit ses parents dès l'âge le plus tendre... » Cette indication d'E. Berthou est certainement inexacte, puisque dans l'acte de mariage de Yan, que reproduit Ch. Le Goffic (*L'Ame bretonne*, IV, p. 105), les noms de son père et de sa mère ne sont pas accompagnés du mot *feu* ou *feue*, comme l'est celui du père de Marguerite Petibon.

(2) Cette *gwerz* a été composée très vraisemblablement vers 1836-1837, à l'époque où « dans un journal de Saint-Brieuc on fit un éloge de ses compositions et on appelait sur lui, sur son infirmité, et sa mission, un secours du département » (Coll. Penguern, t. 93, f° 95 r° : Notice sur Yann ar Guen. D'après certains indices, cette Notice me paraît avoir été écrite vers 1852-1853).

(3) « E gopi var un ibil a ra gant e gontel », dit Yan ar Guen lui-même (vers 4 du c. 21 du n° 955 : voir texte au n° 936 B). — Le correspondant de Penguern donne les indications suivantes : « Là au bruit des vagues et des cris plaintifs des oiseaux de mer, assis dans les beaux tems au pied d'un fossé, près d'un feu d'herbe, en son foyer quand il faisait mauvais, il composait, branlant sans cesse sa tête en avant par un mouvement égal et précipité. Armé d'une cheville et d'un couteau, il faisait par l'un une entaille sur l'autre à la fin de chaque couplet. L'œuvre accomplie, il allait la réciter et la faire écrire chez un voisin capable. » (Coll. Penguern, t. 93, f° 95 v°).

c'est muni de ces manuscrits qu'il allait faire imprimer ses chansons (1).

C'est vers Morlaix qu'il se dirigeait. Là étaient établis ses imprimeurs habituels qui étaient tantôt, et le plus souvent, les Guilmer, tantôt A. Lédan père. Yan allait d'autant plus volontiers à Morlaix qu'il y retrouvait sa nièce Marie-Louise Lemoigne (2), mariée à un modeste journalier employé au port de commerce, Jean Nicolas, originaire de Perros.

Avec ses chansons fraîchement imprimées, serrées dans un sac de cuir qu'il portait sur le dos à la façon d'un soldat, Yan prenait le chemin du retour. Il s'arrêtait en cours de route pour chanter les jours de marchés et de foires dans les bourgs du Tréguier où il était assuré du succès. « Quand Yan ar Guen, nous dit le poète anonyme, s'arrêtait au coin de la place, il disparaissait vite au milieu de la foule la plus grande. Au premier mot de la chanson, on riait de tout cœur, et si la matière (de la gwerz) était triste, on pleurait à la fin du chapitre... »

Comment vivait-il pendant ses tournées? Il eût été intéressant pour nous de le connaître. Malheureusement ses contemporains ou ses biographes ont omis ces renseignements. Descendait-il dans les très modestes auberges où on logeait « à pied et à cheval », et y faisait-il bombance, en compagnie de Marharit, les jours où les recettes avaient été plus fructueuses que de coutume? Ou bien demandait-il l'hospitalité dans quelque ferme où il était certain de trouver un lit improvisé dans un coin de l'écurie que l'on garnissait de paille fraîche ou dans le grenier rempli de foin?

Sa tournée terminée et son stock de chansons nouvelles épuisé, Yan rentrait chez lui, à Crec'h-Suliet, dans la modeste chaumière qu'il avait construite ou fait construire sur les bords du bras de mer qui s'étend devant. Il y revenait pour passer la mauvaise saison, peu propice à ses tournées de chanteur, mais la

(1) Sur les « secrétaires » de Yan ar Guen, voir Ch. Le Goffic, *L'Ame bretonne*, IV, p. 115-116. V. aussi note du n° 349.

(2) Originaire de Plouguiel, Marie-Louise Lemoigne, avant son mariage, avait accompagné son oncle « lorsque celui-ci venait à Morlaix faire imprimer ses plaintes chez Lédan », écrit Marie-Paule Salonne, dans un article consacré à Jean Nicolas son bis-aïeul maternel, *Bretagne*, mars-avril 1931, p. 73).

bourse suffisamment garnie pour attendre qu'il pût se remettre en route. Et il composait de nouvelles chansons.

Parmi les chansons que nous avons de lui, le plus grand nombre se rapporte à l'actualité : crimes (1), naufrages, accidents, inondations, événements plus ou moins sensationnels, etc... S'il nous dit qu'il était « douguet voar an neventizo » (dernier c. du n° 660), il n'y a pas lieu de s'en étonner. A son époque, — comme avant et même longtemps après lui, — la chanson imprimée a tenu lieu de journal pour les acheteurs : pour la modique somme de deux sous, prix habituel des feuilles volantes, l'acheteur avait connaissance des faits divers les plus saillants, et cela lui suffisait.

Quand l'actualité ne lui fournissait aucun sujet, il lui fallait trouver quelque thème à développer qui plût à son public. C'est ainsi probablement qu'il a composé ces « Disput », dont j'ai relevé environ une demi-douzaine. Ce genre de chansons qui rappelle les jeux-partis du moyen âge, comme le fait remarquer Ch. Le Goffic, avait la faveur du public, avant Yan, et il la gardera même après lui. Des bardes lettrés de nos jours ne l'ont pas dédaigné, et le succès a couronné leurs essais.

Yan ar Guen a composé aussi des cantiques : il nous l'apprend dans le dernier couplet du n° 659 (voir le texte au n° 1000). Ces cantiques, il va sans dire, étaient destinés à être chantés non dans les églises, mais sur les places publiques par Yan et ses auditeurs. Ils valent bien les cantiques formés de lieux communs que l'on chante dans les offices et dont le mérite réside surtout dans la bonne intention de leurs auteurs et leur versification correcte. L'influence qu'exerçaient ces cantiques de Yan sur le public dut être assez grande. Le poète anonyme y fait sans doute allusion, dans la strophe suivante : « A peine levé, Yan rimait sur le jubilé, et quand il avait chanté sa sône (*e son*), tous étaient prêts à faire retraite »; et plus loin encore : « Il n'y a aucun prédicateur qui fût autant écouté. Oui, Breiz-

(1) Par deux fois, Yan ar Guen et Lédan ont traité le même sujet : le n° 666 (Lédan) correspond au n° 948 (Yan ar Guen); — le n° 710 (Lédan) correspond au n° 961 A (Yan ar Guen).

Izel, tu aimais suivre les leçons de cet aveugle ». Je n'ai signalé qu'un cantique de lui, sous le n° 1005. J'aurais pu — ou dû — également citer le suivant : **Cantic spir. var ar Mission bet en Pleuyel** (Plouguiel) **er bla 1839**. Et peut-être doit-on lui attribuer cet autre, non signé, imprimé chez V. Guilmer : **Cantic en honor an Itron-Vari-a-Guir-Sikour, deus a Guer a Guengamp**.

Une autre catégorie de ses chansons mérite également d'être signalée. Ce sont les pièces qu'il faisait sur commande : conscrits désespérés de se séparer de leurs douces et d'aller au service militaire; amoureux désolés que leurs parents contrarient leurs sentiments; chansons pour mariages, etc... Yan, sollicité, s'exécutait avec bonne grâce, et avec les remerciements des intéressés fiers d'être l'objet d'une chanson, il recevait encore quelques écus d'argent, ce qui pour lui n'était pas à dédaigner. Grâce aux indications qu'a données Ch. Le Goffic (*L'Ame bretonne*, IV, p. 121) d'après la vieille femme d'Yzen-Laouen, Françoise Le Quer, j'ai pu identifier la pièce de ce genre qu'il fit sur l'un de ses gendres, Jacques Raison : c'est le n° 823.

La popularité de Yan ar Guen, ainsi que je l'ai dit, a été grande pendant sa vie. Après sa mort, survenue à Plouguiel le 29 décembre 1849, son souvenir est resté vivace dans le peuple, surtout dans le Tréguier. Ses chansons également ne sont pas toutes oubliées, mais les personnes qui les chantent ignorent le plus souvent qu'elles sont de lui. Rien d'étonnant à cela : la disparition du couplet final dans lequel Yan les signait (quand il les signait) en est une des raisons, mais il en est une autre, c'est que le peuple, à l'encontre des chercheurs, s'embarasse peu de savoir qui a composé ce qu'il chante. Dans ces conditions il est bien difficile, on le conçoit, de connaître le nombre de celles qui ont survécu dans la mémoire populaire, parce que nous ignorons et les titres de toutes les chansons qu'il a composées et signées, et les titres de celles qu'il n'a pas signées. Pour celles que nous savons être de lui, nous avons un témoignage de cette survivance par les collecteurs de chansons : leurs manuscrits ou leurs publications en font foi. Il y en a quelques-unes dans la coll. Penguern; Luzel, dans les *Soniou* (II, 252) a donné

quelques strophes, recueillies par lui, du n° 346; M. E. Ernault, sous le titre *La Nourrice et les Voleurs (Mélusine, III, col. 184-186)* a publié une version du n° 947 A, recueillie à Trévélec (C.-du-N.), qui provient sans aucun doute du texte publié par Le Goffic, à Lannion et reproduisant celui de chez Guilmer en 1839, sauf le dernier couplet.

A consulter : Prosper Saint-Germain, *Maison d'un poète breton (Magasin pittoresque, juin 1842, p. 43-44)*; — A. Brizeux, *Les Bretons*, chant XXII (1); *Les Ternaires (ou la Fleur d'or)*, livre III : Lettre à un chanteur de Tréguier (2); — Notice sur Yann ar Guen (Bibl. Nat., Coll. Penguern, fonds celtique, t. 93, f°s 95-96); — X., *Ar C'haner Yan ar Guen* (v. n° 52 du présent catalogue); — O. Souvestre, *Mikael, kloarek breton*, p. 87-90 (Paris, Poulet-Malassis, 1862; in-12, 225 p.); — Luzel et A. Le Braz, *Soniou Breiz-Izel*, t. I, p. XXV-XXVI de la Préface d'A. Le Braz; — A. Le Braz, *Au Pays des Pardons*, p. 129-132 (Paris, C. Lévy, 1900); — E. Berthou, A la mémoire du barde Yan ar Gwenn (*L'Hermine*, 20 décembre 1894, p. 130-134), première rédaction qui sera développée dans : E. Berthou, *Le Trégor à travers champs. — Les Bardes errants : Yann ar Gwenn (Le Clocher breton, octobre et novembre 1910)*. Le texte breton de cette dernière étude a paru dans *Le Consortium breton*, février 1928, p. 187-190; — Ch. Le Goffic, *L'Ame bretonne*, 1^{re} série, p. 7-11 (une édition illustrée, parue quelques années plus tard contient un portrait de Yan ar Guen); — 4^e série, p. 102-128 : Sur la piste de Yann ar Gwenn. (Je crois que cet article avait paru précédemment dans *Le Breton de Paris*, 19 novembre 1911); — Jos Kervigou (Louis Le Guennec), *Les Chansons de Yann ar Gwenn* (feuilleton du *Petit Breton*, supplément hebdomadaire de l'*Ouest-Eclair* pour le Finistère, 5 octobre 1924; article reproduit dans : Louis Le Guennec, *Vieux Souvenirs Bas-Bretons*, p. 189-193; Quimper, Édition de la Société « Les Amis de Louis Le Guennec », 1938; in-8°, 276 p.).

(1) Les détails dont s'est servi Brizeux pour peindre le barde ont été puisés par lui dans l'article du *Magasin pittoresque*.

(2) V. note du n° 492 A.

V. (signées par lui) nos 289, 345, 346, 348-351, 354-359, 361, 507-508 (c'est la même chanson), 562, 563, 565, 566 A-B, 573, 659-661, 823, 825 A-C, 939, 940, 946 A-B, 947 A-B, 948, 951, 952 A-B, 955-957, 959, 961 A-B, 962, 970 A-D, 974, 1000, 1005. — (non signées, mais que je lui attribuerais volontiers) nos 344, 353, 360, 478 A-D, 492 A-F, 662, 664, 709, 960, 965, 1003.

Le Guen (Yvon), né vers 1878-1879. — V. n° 410.

Le Guennec (abbé Joseph), recteur de Carnoët. — V. n° 210.

Le Guiffant (Alain ou Jean), de Bannalec, fils de paysan. — V. nos 777, 868.

Le Guyader (Guillaume), né à Plestin, était allé habiter Recouvrance, probablement après avoir été marin. — V. n° 824 A-B.

Le Hir. Soldat au 91^e de ligne, habitait Morlaix vers 1880. — V. nos 166, 629.

L'Hostis (Efflam), de Plestin, vivait à la fin du XVIII^e siècle. — V. n° 670.

Leinad. Pseudonyme de Daniel.

Le Jean (Jean-Marie). Pseudonyme *Kloarek Koat-ann-Noz*. Il est né le 16 juin 1831, à Plounérin (C.-du-N.), fils nature de Barbe Le Jean; son grand-père était tisserand. Il fut baptisé *solennellement* le lendemain par l'abbé Quéméner, frère de mon grand-père maternel. Le parrain de l'enfant, Jean-Marie Le Jean, était sacristain : c'est sans doute la raison du baptême solennel.

Aucun renseignement sur lui jusqu'à l'année 1856, où on le trouve instituteur à Loc-Envel, petit bourg situé contre la forêt de Coat-an-Noz (c'est l'origine de son pseudonyme). Déjà il est en relation avec le barde-marchand de vins Lescour, de Morlaix, avec lequel il correspondra jusqu'à la mort de ce dernier (1870).

En 1857, Le Jean est nommé instituteur à l'école primaire supérieure de Guingamp. Quand il se marie (pour la première fois) en 1858, il se fait nommer à Trédarzec. Neuf mois après il perd sa femme, et tôt après il se remarie avec Françoise Caris, veuve du greffier Le Gueut, de Tréguier. A nouveau veuf en 1859, Le Jean sollicite de quitter Trédarzec et de revenir à Guingamp. Il est fait droit à sa demande. C'est durant la période de son deuxième séjour à Guingamp que Le Jean manifestera le plus son activité littéraire : il publie des gwerziou dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, le *Conteur breton* (Rennes); d'autres, grâce sans doute à la générosité toujours bien grande de Lescour à son égard, paraîtront sur feuilles volantes; il compose également des cantiques et traduit en breton le *Paroissien romain*, qu'imprimera H. Vatar, de Rennes; malheureusement l'édition presque entière sera détruite dans l'incendie qui consuma les magasins de l'imprimeur en 1875 (1) : il ne subsiste de ce travail de réelle valeur, dit-on, que les cent exemplaires qui avaient été déjà vendus. C'est également durant cette période qu'il recueillera des manuscrits de mystères bretons, qui feront plus tard partie de la collection L. Bureau, de Nantes.

Le 19 avril 1872, Le Jean perd sa troisième femme, Augustine Robillard, de Guingamp, qu'il avait épousée le 19 avril 1870. Le chagrin que lui causa ce troisième deuil, la malchance qui paraissait le poursuivre furent sans doute les raisons qui le poussèrent à s'adonner à la boisson. Il est envoyé en disgrâce à Pontrieux, à Collinée. Peut-être menacé d'un nouveau déplacement, Le Jean donne sa démission et se réfugie à Paris ou aux environs, muni probablement d'une lettre de recommandation de Luzel, qui était son ami, à l'adresse de H. Gaidoz, alors directeur de la *Revue celtique* qu'il avait fondée. Les biographies de Le Jean indiquent qu'il mourut à Paris, en 1876, à l'hôpital. Ce décès, s'il est survenu en 1876, n'a pu avoir lieu que dans les derniers mois de cette année-là. A la date du 11 octobre 1876, je trouve ces quelques lignes dans une lettre

(1) « *Paroissien en langue bretonne*, 1874; toute l'édition, moins 100 exemplaires, brûlée dans l'incendie ». A. DE LA BORDERIE, *Hippolyte Vatar*, Rennes, 1894 (p. 49-50).

de Gaidoz à Luzel : « Je viens de recevoir la visite de Lejean qui a quitté Montmorency et cherche une place à Paris! Sur la garantie que vous m'avez donnée de son honnêteté, je l'ai envoyé à Blot, directeur de l'*Instruction publique* et à Defodon, directeur du *Manuel de l'Enseignement primaire*. Mais le pauvre homme a contre lui d'avoir l'air un peu fou, de ne pas sentir comme il se rend ridicule avec les histoires de sa troisième et intrigante épouse, et puis — d'avoir l'haleine alcoolique. » Que devint-il après cette visite, je l'ignore.

V. nos 847, 852, 853, 894 (d'après une lettre de Le Jean à Lescour, 23 décembre 1857); — et peut-être n° 920.

Consulter les lettres de Le Jean à Lescour publiées par Taldir-Jaffrennou (*An Oaled*, 1931-1932, nos 38-39) : ces lettres s'espaient entre le 12 novembre 1856 et le 4 juillet 1858. Il est regrettable que la publication n'ait pas été continuée.

Le Jean (Pierre), originaire de Plouerin (*sic* = Plounerin?) dans le Tréguier. Habitant Quimper. — V. nos 501, 678 A-B.

Le Jeune (Alain) est le nom à l'état civil de celui qui, dans ses chansons, signe **Allan ar Yaouanc**. Mendiant aveugle, demeurant à Pen-ar-Quinquis, en Pleyber-Christ (Fin.). Dans le n° 148 il se dit « fermeur » d'eur marquis (le m^{is} Barbier de Lescoët, au chau de Lesquiffiou) : ce mot « fermeur » est à traduire, je pense, par locataire.

A propos de ce n° 148, le préfet du Fin. écrit au Ministre à la date du 5 avril 1854 : « Bien que cette œuvre n'ait en elle-même rien de remarquable, elle est appelée à produire un excellent effet sur les populations rurales de mon Département. Je me suis empressé d'en autoriser l'impression et le colportage... Je viens de lui accorder une gratification qu'il a d'autant plus méritée qu'en composant ses vers il n'avait nullement l'intention de la provoquer ». Le 10 avril, le sous-préfet de Morlaix annonçait qu'il envoyait à Allain Le Jeune un mandat de dix francs « à cause de sa chanson à la louange de Napoléon 1^{er} ». — V. nos 148 et 949 (surtout la note).

Le Jeune (abbé Guillaume), né à Lannilis (diocèse de Léon), le 12 mars 1735. Prêtre le 11 mars 1758. Il était recteur de Plougoulm, depuis le 22 juillet 1784, quand il fut arrêté pour ne pas avoir prêté serment. Interné 4 mois au château du Taureau (17 décembre 1792-17 avril 1793), il fut déporté sur la côte de Brême (Hanovre), avec 28 autres ecclésiastiques (1). Au Concordat, il reprit la direction de sa paroisse de Plougoulm. Il y est décédé le 28 mars 1807. Il était membre de l'Académie celtique.

Auteur de très nombreux cantiques, dont quelques-uns furent insérés dans le recueil *Canticou spirituel composet evit usaich ar Missionou* (1784). Eur Missioner breizad (le P. Bourdoulous, S. J.) écrit à propos des cantiques de l'Abbé Le Jeune : « Ces cantiques ne manquent pas de mérite, au point de vue des idées; mais, la langue y est plus française que bretonne, et cependant l'auteur était membre de l'Académie celtique! Ils ont été en usage jusque vers la fin du XIX^e siècle. A cette époque, la plupart ont cessé de figurer dans les nouveaux recueils. » (*Feiz ha Breiz*, janvier 1905, p. 14). — V. n^o 285.

Le Maréchal (abbé J.). Pseudonyme : *Blei Lann-Vaus*. Né à Moustoirac en 1878. Écrivain de langue vannetaise. La chanson, devenue si populaire mise en dialecte de Léon, fut couronnée en 1902 au Concours de l'Union régionaliste bretonne. — V. n^{os} 78 D, 807 i, 813 d.

Le Men (Lannic), pseudonyme de Alain Brénéol. Né à Audierne. Instituteur dans le Finistère. Actuellement (1940) instituteur dans l'Eure. — V. n^{os} 797, 1063.

Le Minoux (Jean). — Il écrit : Minouz, dans ses chansons — fils de Jouan Le Minoux, âgé de 25 ans, profession de marchand, et de Marie Le Morvan, âgée de 32 ans, filandière, est né à Lézardrieux (C.-du-N.) le 25 novembre 1827. Décédé, le

(1) Dans une lettre, du 26 mai 1793, écrite à son évêque, Mgr. de la Marche, réfugié à Londres, il a relaté son internement et sa déportation dans le Hanovre. V. *Annales de Bretagne*, XXXIV, 1920 p. 269-272).

21 juin 1892, à Pleumeur-Gautier, où il s'était marié à Marie-Françoise Le Moullec.

A. Le Braz (*Au Pays des Pardons*, p. 121-141) a raconté la vie de Yann, qu'il rencontre — ou suppose rencontrer — un jour de pardon à Rumengol, où l'un s'était rendu pour chanter et vendre ses chansons, et l'autre pour noter la physionomie d'une de nos « panégories » bretonnes. Aussi bien que lui, je ne saurais dire ce que fut cette existence d'enfant, rebelle à toute discipline, qu'attirait déjà la vie au grand air, et celle de l'homme mûr et père de famille qui préférerait aller de bourg en bourg, de pardon en pardon chanter ses chansons, menant ainsi une vie plutôt misérable mais qui avait au moins pour lui l'agrément d'être libérée de toute entrave. Je prie le lecteur de se reporter au livre de Le Braz.

Qu'on me permette cependant de faire quelques remarques qui n'ôtent rien d'essentiel au récit de Le Braz.

L'enfant tant aimée de Yan, dont la perte le poussa à délaisser sa femme et ses autres enfants, s'appelait Marie-Yvonne; elle mourut non à l'âge de six ans, comme dit Le Braz, mais à celui de huit ans, le 27 décembre 1874. Je dois ce détail à M. P. Le Roux qui a été si aimable de faire à mon intention quelques recherches dans les registres de l'état civil de Pleumeur-Gautier.

« C'est par blocs de dix, de vingt mille exemplaires que le poète faisait imprimer ses élucubrations. » (p. 133). Pour avoir indiqué un tel chiffre, il apparaît qu'A. Le Braz n'a jamais compulsé les déclarations qu'obligatoirement faisaient les imprimeurs quand ils imprimaient quelque chanson. Le tirage était ordinairement de 1000 à 3000 exemplaires, et encore ce dernier chiffre était-il exceptionnel. On composait à nouveau le texte quand le tirage précédent était épuisé ou à peu près, et que la chanson obtenait du succès. N'ai-je pas lu quelque part que la gwerz *Ar roue Gralon ha Kear Is* avait été répandue presque aussitôt que parue, à plus de 100.000 exemplaires. La 1^{re} édition de cette gwerz d'O. Souvestre, parue chez Le Goffic à Lannion, avait été tiré à 2000 exempl. (déclaration de l'imprimeur) et les tirages suivants, assez espacés, ne furent certainement pas supérieurs. Même en comptant toutes les éditions publiées par

d'autres imprimeurs (J. Haslé, Letreguilly, A. Lajat) on est loin, très loin même, d'atteindre la moitié du chiffre donné.

Que dire de l'entrevue de Yann ar Minouz et de Yann ar Guen, dans la très modeste chaumière que ce dernier occupait avec sa femme à Crec'h-Suliet? J'ai tout lieu de croire qu'elle n'est pas plus réelle que la rencontre de Le Braz avec Yann ar Minouz au pardon de Rumengol. Les indications que nous donne Le Braz (p. 129) relativement aux dernières années de Yann ar Guen ne correspondent pas à la réalité. Yann n'était pas « alors retiré sous la tente » : il a composé et chanté jusqu'à la fin de sa vie. Moins certes, et ses déplacements, vu son âge, étaient aussi moins lointains. De l'année même de sa mort (1849) — à cette date Yann ar Minouz avait 22 ans — nous avons de Yann ar Guen une gwerz, imprimée chez Le Goffic, à Lannion « en l'honneur de Louis-Napoléon, et de la République française » (n° 939). Yann faisait imprimer, en vue de chanter et de vendre. Si l'on s'en rapporte à ce qu'a dit Le Braz du barde aveugle dans la préface des *Soniou* (p. XXV—XXVI), on constate que les renseignements qu'il possédait sur sa vie n'étaient pas bien grands : ni date de naissance, ni date de décès. On peut donc supposer que Yann ar Guen n'est mort que lorsque Yann ar Minouz avait déjà une certaine popularité. De là à supposer une entrevue entre les deux bardes il n'y avait qu'un pas. Bien que je la croie inventée de toutes pièces, le lecteur n'aura pas lieu de se plaindre.

A. Le Braz avait connu Yann ar Minouz et avait pu se rendre compte de la popularité réelle dont il jouissait auprès du public trégorois. Mais cette popularité était moins grande que celle de Yann ar Guen; elle était aussi de moins bon aloi. Il y avait chez lui un certain laisser-aller, dont riait le public mais qui ne le détournait pas de lui. Y. Berthou raconte cette scène assez pittoresque :

« C'est sur la Levée (1) de Tréguier que je le vis se livrer un jour à une mimique d'un comique intense. Je ne sais plus s'il

(1) Cette *Levée* est la grande place de Tréguier, où se dresse depuis quelques années la statue d'E. Renan.

improvisait ou s'il psalmodiait de mémoire, toujours est-il qu'une lacune se produisit dans ses idées. Un proverbe affirme que « qui se sent morveux se mouche ». Yann faisait allusion à un morveux, soit au propre, soit au figuré. Or, ni en breton, ni en français, le mot ne pouvait sortir. En désespoir de cause, Yann se prit le nez entre le pouce et l'index et fit en sorte que tout le monde comprit ».

Au cours de mes recherches, j'ai trouvé deux autres textes qui nous le montrent exerçant sa profession de chanteur :

« Yann [ar] Minous... était au haut de la Levée [de Tréguier], il faisait aller sa tête de droite à gauche pour marquer la mesure, passait la feuille à un acheteur, interrompait sa plainte pour le remercier. Un salut à J. L..., puis il continua sans s'occuper si la vente marchait, saisi du feu sacré, grisé par ses propres vers... » (F^{ois} Prima, *Mablouis*, p. 83).

Le second est tiré d'une petite notice que lui consacra l'*Indépendance bretonne* (de Saint-Brieuc) dans son n° du 2 juillet 1892, quelques jours après sa mort :

« *Tostéet d'am chileo...*, chantait Yann dans nos bourgs, et l'on approchait, surtout les gamins. On faisait cercle, Yann au milieu chantait, battait la mesure avec sa tête et ses gros sabots de bois, ses chansons étalées devant lui. Il les vendait un sou ou deux sous pièce; c'était son seul moyen d'existence. »

Dans l'article dont j'ai donné plus haut un passage, Y. Berthou nous fournit un autre renseignement sur Yann ar Minouz qui a aussi un certain intérêt, quand il nous parle de sa voix : « il avait une voix nasillarde du plus déplorable effet, au point que son nom aurait pu être Yann ar Manouz ». Cette voix nasillarde des chanteurs et chanteuses qu'il eut l'occasion d'entendre avait vivement frappé Bourgault-Ducoudray, lors de la mission qu'il accomplit en août 1881 pour recueillir les mélodies populaires de la Basse-Bretagne. Le musicien dit même que « les Bretons ont ceci de singulier que, pour eux, chanter du nez n'est point un défaut; c'est, au contraire, une qualité indispensable pour que l'exécution soit véritablement fine et raffinée » (1).

(1) *Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne*. Préface, p. 7.

S'il avait eu l'occasion d'entendre Yann ar Minous, il aurait pu noter que le plus populaire des bardes chanteurs de son temps ne faisait pas exception à la règle.

Les chansons qu'il a composées roulent sur les sujets les plus divers. Mais il ne me paraît pas que, à l'exemple de Yann ar Guen, Lédan et d'autres, il en ait fait sur les crimes et les faits sensationnels de son temps. Du moins, je n'en vois pas dans le nombre, restreint, de celles que j'ai eues entre les mains. Les chansons, dont je n'ai que les titres, ne semblent pas appartenir également à cette catégorie. En existe-t-il parmi les 300 que lui attribue Ch. Le Goffic, nombre au sujet duquel j'ai fait des réserves dans l'Introduction?

A consulter : La mort d'un barde. (*L'Indépendance bretonne*, de Saint-Brieuc, 2 juillet 1892); — E. Berthou, Le Trégor à travers champs. — Les Bardes nomades : Yann ar Minous (*Le Clocher breton*, septembre 1910); un texte breton de cette étude a paru dans *Le Consortium breton*, janvier 1928, avec reproduction d'un portrait de Yann ar Minouz par Th. Salaün; — A. Le Braz, *Au Pays des Pardons*, édit. de 1900, p. 121-141; — Ch. Le Goffic, *L'Âme bretonne*, 1^{re} série, p. 11-15 (Paris, Champion, 1908; in-12, VIII-415 p.); — une édit. illustrée parue en 1911 donne la reproduction du portrait de Yann ar Minouz par Th. Salaün; — François Prima, *Mablouis*, scènes de la vie bretonne, p. 82 et 199 (Paris, P. Godefroy, 51, boul. Saint-Michel, 1909; in-12, IV-405 p.). — V. nos 3, 38, 70, 133, 155, 164, 313, 373, 525, 550, 571, 574, 616, 769, 784, 801, 809, 879, 975, 1016 A-B, 1133.

Le Moigne (Louis). — V. n° 467.

Leneindre (en breton : Ann Nent), de Querrien (C.-du-N.). — V. nos 200, 293, 301, 332 A-B, 380, 548, 617, 785, 932, 968.

Léon (Jean-Marie). — V. n° 1042.

Léon (V^t). — V. n° 175.

Léon (abbé Vincent), né à Cléder, le 17 octobre 1800, fils de Jean Léon et de Françoise Caer. Tonsuré le 14 août 1825, sous-diacre le 23 décembre 1826, diacre le 8 juillet 1827. Au Grand-Séminaire de Quimper, il était du même cours que l'abbé Henry, le futur aumônier de l'Hospice de Quimperlé.

Voici ce que dit à son sujet l'abbé Kerné, *Saint-Joseph ou Bel-Air...* (in-8°; Morlaix, 1901), p. 326 : « Diacre de Cléder, entré le 27 juin 1831 [à la maison de repos Saint-Joseph pour les prêtres âgés et infirmes], sorti six mois et demi après. Il vécut dans sa famille, habillé en laïque. Très intelligent mais ayant un penchant prononcé à la boisson. Finit par se corriger, à donner en tout le bon exemple. Écrivit *Soun an Odevi* (1), auquel il donna pour épigraphe : *Experto crede Roberto...* ». — V. n° 139.

Le Pon (abbé). — Né à Plourivo (C.-du-N.), le 24 juillet 1848. Ordonné prêtre (28 février 1874), il fut nommé professeur au petit séminaire de Tréguier (1874-1883). Vicaire de la cathédrale de Tréguier (1883-1891). Les 7, 8 et 9 septembre 1890, eurent lieu à Tréguier des fêtes mémorables pour inaugurer le nouveau tombeau érigé à saint Yves dans la nef de la cathédrale. Le dernier jour, l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier nomma chanoine honoraire l'abbé Le Pon. En lui conférant ce titre bien rarement accordé à un vicaire, l'évêque récompensait le prêtre qui avait été l'un des plus actifs organisateurs de cette grandiose manifestation religieuse, mais encore et surtout l'auteur d'un nouveau cantique à saint Yves, dont les paroles, chantées sur l'air martial de *Lez-Breiz* (*Barzaz-Breiz*), s'accordaient pleinement avec les sentiments intimes des nombreux pèlerins. A. Le Braz, présent à ces fêtes, nous dit à propos de ce cantique chanté aux processions qui se déroulaient à travers les rues de la petite cité pendant le *Triduum* : « Ce cantique de saint Yves, entonné à tue-tête par plus de cinq mille voix, montait en une clameur formidable et roulait au loin comme

(1) Le titre exact est : *Instruction var ar Gwin-ardant laqueat e rim.* (Landerneau, Desmoullins, 1849.)

un hymne de guerre ». Il n'est guère de Trégorois qui ne connaisse ce cantique dont le refrain est :

Na n'eus ket en Breiz, na n'eus ket unan,
Na n'eus ket eur zant evel sant Ervoan. (*bis*)

Tôt après, le 4 avril 1891, le chanoine Le Pon était nommé recteur de la grande paroisse de Plougrescant, au pays de sainte Eliboubane et de saint Gonéry qu'il célébrera également dans des cantiques. Il y est décédé dans la nuit du 24 au 25 juin 1898.

Auteur de nombreux cantiques et de poésies de circonstance destinées à être chantées. Il a collaboré à *Keloio ar Fe*, organe de *Breuz ar Fe* (diocèse de Saint-Brieuc), *Feiz ha Breiz* (l'ancienne), la *Revue de Bretagne et de Vendée*, *Kroaz ar Vretoned*, *l'Hermine*.

L'abbé Le Pon a utilisé de nombreux pseudonymes. Voici ceux que j'ai pu identifier : *J. Lezaouen* (il quitta en 1870 ses études au Grand Séminaire de Saint-Brieuc, pour devenir brancardier avec les mobiles bretons) *Laouenan ar C'halvar*, *Laouenan Zant-Ervoan*, *Laouenanig Zant-Ervoan* (*Revue de Bretagne, l'Hermine*), *Kure Trogeri* ou *Traougeri*, *Barzik Kervarzin*, *Koneri Plouvouskan*.

A consulter : A. de la Borderie et Barde du Mene-Bre (abbé Héry), articles nécrologiques (*Rev. de Bret.*, juillet 1898, p. 60-65); L. Tiercelin, Le chanoine Le Pon (*L'Hermine*, octobre 1898, p. 48).

Le Pouènot (Louis), de Gourin. — V. n° 460.

Le Quéré (F.). Évangéliste protestant. Habite Trémel (C.-du-N.). — V. nos 86, 299, 493, 497; et probablement n° 7.

Le Reste. Cantonnier, de Tourc'h (Fin.). — V. nos 602, 775.

Le Roux (abbé Yves-Marie), né le 29 décembre 1760 à Saint-Thégonnec, paroisse de l'évêché de Léon. Il fit ses études secondaires et théologiques à Saint-Pol. Ordonné prêtre le 24 septembre 1785; recteur de Commana, le 14 août 1789. A la Révolu-

tion, il se réfugia d'abord à Jersey, puis en Espagne. Pendant le temps de son exil dans ce dernier pays, il fut chantre, nous dit l'abbé Kerné (*Saint-Joseph...*, p. 34), chantre ou à Tolède ou à Saragosse. Rentré en France au Concordat, il reprit la direction de la paroisse de Commana. Plus tard il fut nommé curé de Plouzévédé. Il cessa ses fonctions le 1^{er} juillet 1828 et devint directeur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon. Après avoir démissionné le 19 juillet 1836, il resta dans la maison, et y mourut le 23 mars 1837. Il fut enterré le lendemain à Saint-Thégonnec, sa paroisse natale.

Outre la chanson *Ar Spillen* (n° 89 A-B), qui devint très vite populaire, il a composé quelques autres pièces de vers que Lédan I nous a conservées dans ses Manuscrits (Bibl. mun. Morlaix).

Le Rouzic (Louis), de Guingamp. Surnommé « Me 'Sko », parce qu'il était tambour. — V. n° 1153.

Lescour (abbé J.-P.-M.). — V. nos 229, 238 A-B.

Je crois que c'est à tort que j'ai fait la différenciation indiquée à la note du n° 238 A. Le futur *Barz Itron-Varia Remengol*, fils d'un riche paysan, a fait un séjour au Grand Séminaire, comme le fit également G. Milin.

Lescour (Jean-Pierre-Marie), en breton **Ar Skour**. Pseudonyme : *Barz Itron-Varia Remengol*. Né à Hanvec (Fin.) le 2 mars 1814, fils de Jean Le Scour, propriétaire et de Marie-Anne Laurent.

Après des études classiques commencées assez tardivement et faites soit au petit séminaire de Pont-Croix, soit au collège de Saint-Pol-de-Léon, Lescour entra au Grand Séminaire de Quimper. Il y passa au moins deux ans : il reçut la tonsure le 30 juillet 1836 et les ordres mineurs le 22 juillet 1837. C'est pendant son séjour au Grand Séminaire (1) qu'il composa les

(1) Une vingtaine d'années plus tard, un des séminaristes de son cours, l'abbé J. Guéguennou, deviendra recteur de Saint-Martin de Morlaix (10 septembre 1857), et ainsi le recteur de Lescour. Avant son mariage, Lescour demeurait à Morlaix, du côté du Pouliet, près de la route de Plourin, c'est-à-dire non loin du Tribunal.

deux cantiques (nos 229, 238 A-B) que j'ai attribués à tort à un abbé Lescour qui n'est autre que notre futur barde (v. le nom précédent). J'ignore ce que fit Lescour quand il quitta le séminaire. Probablement il alla à Brest se créer une situation, puisque c'est de cette ville que Jaffrennou (1) le fait venir quand Lescour acheta une charge de greffe à Morlaix.

Il était depuis trois ou quatre ans greffier auprès du Tribunal Civil de Morlaix quand, le 31 décembre 1844, il épousa M^{lle} Angéline Boulineau, fille d'un négociant en vins et brasseur de cette ville (paroisse de Saint-Martin). Il céda alors sa charge de greffier et prit la suite du commerce de son beau-père. Il a été juge au tribunal de commerce de Morlaix.

Les déplacements qu'il faisait, dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, pour vendre ses vins, le mirent en relations assez suivies avec les bardes lettrés. Lescour fut secourable à quelques-uns d'entre eux qui n'étaient pas fortunés, et il lui arriva fréquemment de publier à ses frais leurs gwerziou, surtout quand celles-ci étaient consacrées à Notre-Dame de Rumengol, pour laquelle il avait une véritable dévotion.

Dans les dernières années de sa vie, il songea à réunir en volumes la plus grande partie des poésies bretonnes qu'il avait composées ou publiées. Deux recueils ont paru : *Telenn Remengol* (Brest, J.-B. Lefournier, 1867; in-12, 179 p. et 10 p. d'airs notés par P. Thielemans), que préfaça son ami J.-M. Le Jean (*Kloarek Koat-ann-Noz*); *Telenn Gwengam* (Brest, U. Piriou, 1869; in-12, xj—XII—346 et 12 p. d'airs notés par P. Thielemans). Au nombre des pièces qu'il n'y a pas insérées, se trouvent certaines qui ont trait à sa querelle avec l'abbé Queynec, recteur du Ponthou : la raison en est, sans aucun doute, la lettre que lui écrivit l'abbé Chatton à propos de ces pièces, et que cite Jaffrennou dans son article (v. note du n° 619).

A. Le Braz (*Au Pays des Pardons*, édit. 1900, p. 140-141) soulève un problème qu'il nous est bien difficile de résoudre,

(1) *Le Consortium breton*, février 1928, p. 124.

quand il fait dire à Yann ar Minouz (1) qu'il rencontre au pardon de Rumengol, à propos de Lescour : « De méchantes langues, il est vrai, ont prétendu que ses meilleures pièces n'étaient pas de lui, que d'autres y avaient mis leur talent et qu'il n'avait eu la peine que d'y mettre son nom. Il y a beaucoup d'exagération dans ces racontars. Je dois dire toutefois que *Plac'hik Eussa* — le morceau le plus achevé incontestablement de sa *Telenn Remengol* — est une très ancienne gwerz qu'il s'est appropriée et dont il s'est contenté d'épurer la forme. Enfant, je l'ai entendu chanter à mon père. Il la fredonnait, en poussant la navette, et cela sur un air si lent et si triste qu'il nous faisait pleurer tous. »

Je ne sais jusqu'à quel point ces « méchantes langues » avaient raison ou non. Il n'est pas cependant inutile de faire remarquer qu'avec le temps on est arrivé à lui attribuer des chansons qui ne sont pas de lui, parce qu'elles étaient imprimées sur feuilles volantes en même temps que d'autres signées de son nom. J'ai signalé le fait pour **Intaon al lochenn** (v. note du n° 794 A). Peut-être en faut-il dire autant pour **Ar Gwennili**. Quant à **Gwerz ar Roue Gralon ha kear Is** (qui est d'O. Souvestre), on la trouve encadrée d'un texte en prose et d'une **Pedenn** (2 c. de 4 v. de 8 p.), qui tous deux se retrouvent dans *Telenn Remengol*.

Le 14 août 1869, Lescour adressait aux principaux écrivains bretons un appel qu'il signait avec J.-M. Le Jean, G. Milin, Luzel et P. Proux. Il leur demandait de se réunir le 31 août à Morlaix, en vue de fonder une société qui prendrait la dénomination de *Breuriez Breiz-Izell*. La réunion eut lieu à la date indiquée et malgré le petit nombre des membres présents — sept seulement — la société fut créée, les statuts votés et le bureau désigné. Lescour en devenait le président. Dans les derniers jours de décembre, paraissait un bulletin imprimé chez A. Lédan fils, à Morlaix (in-8°, 63 p.) : ce fut le premier et le dernier. La société ne donna plus signe de vie.

(1) Ces propos me semblent plutôt l'écho de conversations entre Luzel et Le Braz.

D'aucuns ont expliqué l'insuccès de cette *Breurie* par la mort de Lescour survenue un an après. Ce n'est pas, je crois, la véritable raison. Il y en a même plusieurs : l'esprit dans lequel elle avait été créée, les rivalités qui mettaient aux prises les adversaires et les partisans de La Villemarqué, et enfin la tournure que voulait lui donner Lescour.

A une date que j'ignore (1), avait été fondée une *Breurie Breiz*, dont le « penn-sturier » ou président était La Villemarqué. La seule façon dont cette société manifestait son existence consistait à décerner à quelque barde un diplôme signé du président (Kermarker) et de T. R. eil-sturier, que je n'ai pu identifier. C'est ainsi que Luzel reçut son diplôme avec le nom de *Barz Breiz*. Jamais de réunion de la *Breurie*. Par contre, le président, « arc'hkeleenner ar iez » régentaient d'une façon plus ou moins occulte les lettres bretonnes (on faisait le silence sur telle œuvre, ou on n'en parlait que quelques années après qu'elle avait paru, etc.). Certains considéraient la chose comme abusive. Au nombre de ces mécontents se trouvaient Luzel et P. Proux : on peut s'en rendre compte par leurs lettres pleines de critiques et d'allusions à l'égard de l'Archibarde, comme ils désignaient entre eux La Villemarqué. D'autres se contentaient de murmurer *in petto*.

A la suite de sa brouille avec l'auteur du *Barzaz-Breiz*, vers 1863-1864, Luzel chercha le moyen de déposséder celui-ci de l'autorité et de l'influence qu'il exerçait. C'est ainsi qu'il songea à une *Breurie* nouvelle, plus agissante que celle existant, ayant des « réunions périodiques pour discuter paisiblement, en famille, et fixer quelques points controversés de grammaire, d'orthographe et de ponctuation, aujourd'hui livrés à l'arbitraire et au caprice de l'écrivain ». Ce projet — d'une « Académie bretonne » avant la lettre — qu'il traçait ainsi en 1866, il crut

(1) Voici les seuls renseignements que j'ai trouvés sur la *Breurie Breiz*. Ils sont extraits d'une lettre de Luzel à Gaidoz (2 janvier 1870) : « Fondée il y a près de 30 ans, sous la présidence de M^r De Lavillemarqué, mais qui ne s'est jamais réunie qu'une seule fois, à Lannion, encore le Président n'y était-il pas. » — 30 ans, dit Luzel. Il doit y avoir là une erreur de sa part. C'est, à mon avis, après l'édition de 1845, que La Villemarqué acquit sa renommée auprès des lettrés bretons.

qu'il allait le voir se réaliser en 1869. Le contentement qu'il manifesta, après la constitution de la société, surtout parce qu'il avait réussi à écarter La Villemarqué et sa « coterie malsaine qui gâte tout ce qu'elle touche », ne fut pas de longue durée. Le bulletin paru, Luzel se montra peu satisfait : Lescour de sa propre initiative avait modifié quelques-uns des articles des statuts votés, inséré dans ce bulletin « des pièces à son éloge, de sorte que la Breuriez, jusqu'ici, pourrait fort bien s'appeler *breuriez ar skour* », et enfin, « sur la couverture, ajouté : *Société de Bardes bretons! — ô Bardisme!!* » Le 18 janvier 1870, il écrit à D'Arbois de Jubainville : « C'est encore une affaire manquée, je le crains bien, ou tout au moins, à réorganiser ». Dès lors, il se désintéressa de la *Breuriez*.

D'autre part, des adhérents de la première heure et d'autres, tous dévoués à La Villemarqué et qui auraient voulu qu'il en devînt le président à vie, boudèrent la *Breuriez* en apprenant par des indiscrétions que, dans l'esprit de quelques promoteurs, — Luzel était surtout visé, — elle était destinée à combattre l'auteur du *Barzaz-Breiz* et son influence.

Dans de pareilles conditions, il était bien difficile que la *Breuriez Breiz-Izell* durât longtemps. De nom elle vécut tant que vécut Lescour, de fait elle était morte à peine fondée.

Lescour mourut à Morlaix le 19 août 1870. Sa mort passa inaperçue. Ni Luzel ni La Villemarqué ne lui consacrèrent la moindre notice. Seul J.-M. Le Jean, l'ami fidèle et reconnaissant, lui rendit hommage, en composant à sa mémoire une Élégie que publia, sans plus, la *Revue de Bretagne* (septembre 1870).

A consulter : Comptes rendus de *Telenn Remengol* par Mauriès (*L'Océan*, de Brest, 8 nov. 1867 et suiv.; tirage à part : Brest, Lefournier, 1867; in-12, 23 p.); — par Fanch Ar Moal (F.-M. Luzel) (*Le Publicateur du Finistère*, 23 novembre 1867); — par H. de la Villemarqué (*Rev. de Bret.*, janvier 1868); — par G. Milin (Saint-Brieuc, F. Guyon, 1868; in-12, 16 p.).

C. r. de *Telenn Gwengam* par H. Le Gouvello (*Rev. de Bret.*, mars 1870).

F. Jaffrennou, *P. Proux* (Keraez, Moullerez « Ar Bobl », 1913; in-12); — F. Jaffrennou a publié des lettres adressées à Lescour par O. Souètre, dit Souvestre (*Le Consortium breton*, année 1928); par G. Milin, J.-M. Le Jean, l'abbé Hingant, l'abbé P. Herpin, Luzel, La Villemarqué (*An Oaled*, années 1931 et 1932).

V. nos 13, 24 A-B, 26, 47, 72 A-B, 112, 117 A-B, 119, 208, 608 A-B, 619, 641 A-B, 788, 848 A-C, 1078. — On lui attribue à tort n° 794 A-E (voir note n° 794 A). — Egalement de Lescour nos 229, 238 A-B (voir abbé Lescour).

Ar Vaou (Hyacinthe), de Plouguiel. En 1939, H. ar Vaou a eu 52 ans. Il est complètement aveugle, depuis l'âge de 4 ans. Ne sachant ni lire ni écrire; il dicte ses chansons, le plus souvent à une de ses nièces qui habite à Langoat. Les airs sont français en grande majorité et d'actualité. Il a composé environ 129 chansons dont une vingtaine seulement n'ont pas été imprimées. (Comm. Dr Dujardin.) — V. nos 8, 153, 1121, 1123, 1124, 1126-1128, 1134, 1145, 1150-1152.

Longeard (Pierre), de Pleubian. — V. n° 157.

Louet (Alexandre), horloger, originaire de Leuhan (Fin.). — V. n° 930 A-B.

Lucas (abbé J.-P.-M.). — V. nos 137, 138, 212, 213, 684.

Luzel (François-Marie), né le 6 juin 1821, à Keranborn, alors en Plouaret, où ses parents faisaient valoir une grande ferme. Tout enfant, il assista aux veillées qui se tenaient chez lui les soirs d'hiver, et il fit ainsi connaissance avec nos traditions populaires. Les veillées de Keranborn étaient renommées et fréquentées par les conteurs et les chanteuses des environs. Les récits merveilleux, les *gwerziou* et les *soniou* qu'il y entendit laissèrent sur son esprit une impression si vive et si profonde que, quelques années plus tard, il conçut le projet — auquel son oncle maternel, Julien-Marie Le Huërou, ne fut sans doute pas étranger, — de les recueillir et de les publier, de peur qu'ils ne

disparussent pour toujours avec ceux qui les savaient. Cette noble tâche il la poursuivit jusqu'à ses derniers jours, à travers les vicissitudes de sa vie et la diversité de ses situations.

Après des velléités médicales (1), — ses parents désirant qu'il fût médecin, — et peut-être d'études de droit, Luzel entre dans l'enseignement : en octobre 1847, il est maître d'études au collège de Lorient; en juin 1848, il est nommé régent de 8^e au collège de Dinan. Pour une question de dictées choisies avec « un peu de légèreté et d'inconséquence », Luzel est envoyé à Pontoise (octobre 1851), « comme mesure d'*administration* bien plutôt que comme mesure *disciplinaire* » dit le rapport de l'inspecteur (on disait alors : recteur) d'académie des Côtes-du-Nord. En septembre 1854, étant toujours à Pontoise, Luzel sollicite un congé d'un an; le ministre le lui accorde. L'année suivante, alors qu'il espérait reprendre ses fonctions, là ou plutôt en Bretagne, le ministre lui renouvelle d'office son congé. Luzel ne rentre dans l'Université qu'en février 1858 en acceptant un poste de maître répétiteur au lycée de Nantes. Au mois d'octobre de cette même année, au moment où ses chefs songeaient à lui confier un nouveau poste de régent, Luzel se fait nommer par le préfet Féart employé à la préfecture de Rennes. Il y trouve, comme camarade de bureau, Ad. Orain qui, quelques années plus tard, se mettra à recueillir les contes et les chants populaires de l'Ille-et-Vilaine. Cette vie de bureaucrate ne devait guère convenir et plaire à Luzel, car il sollicite un nouveau poste de régent : au mois d'octobre 1860 il est nommé régent de 5^e au collège de Quimper. En juillet 1862, pour des raisons qui nous paraissent bien mesquines à présent, Luzel est envoyé en disgrâce au collège de Landerneau. Il refuse ce

(1) Pendant qu'il était étudiant à Paris, le 10 septembre 1845, Luzel fut chargé d'une mission en Bretagne « à l'effet d'y recueillir les chants et poésies populaires en langue bretonne ». A. Le Braz (*Théâtre celtique*, p. 157) dit que c'est « probablement sur la recommandation de Pitre-Chevalier » que cette mission lui fut accordée par le ministre de Salvandy. Il n'en est rien. Luzel se recommanda seulement auprès du ministre du souvenir qu'avait laissé dans l'Université son oncle Le Huërou. Cette mission, pour laquelle il reçut 300 francs, ne donna pas de résultat très appréciable. C'est sans doute pour cette raison que les demandes qu'il fit dans la suite (15 août 1846, 15 juillet 1847, 1^{er} août 1849, 14 juillet 1858) ne furent pas prises en considération.

nouveau poste et songe même un moment à envoyer sa démission. Il écrit sa lettre, mais se ravise, et laisse les choses en suspens. Il reste à Quimper et s'occupe à publier, en collaboration avec l'abbé Henry, aumônier de l'hospice de Quimperlé, le mystère de *Santez Triphina hag ar roue Arzur* (Th. Clairet, Quimperlé, 1863).

De Keranborn où il est revenu dans sa famille, Luzel sollicite (novembre 1863) du Ministre une mission en Basse-Bretagne, en vue d'y recueillir les manuscrits des vieux mystères bretons. Grâce à la recommandation d'E. Renan avec lequel il était entré en relations en 1858, le ministre accorde la mission. Une abondante moisson de manuscrits, principalement dans les Côtes-du-Nord, sera le résultat des pérégrinations de Luzel à travers nos trois départements bas-bretons. Sa mission terminée, le 7 octobre 1864, Luzel est nommé régent de 7^e au collège de Lorient. Il ne quittera ce poste qu'aux grandes vacances de 1868, quand le ministre V. Duruy, sur une nouvelle recommandation d'E. Renan, lui confie une autre mission : recueillir en Bretagne « tous les documents pouvant servir à l'histoire, à la philologie, à la mythologie comparées des peuples celtiques », mission renouvelée d'année en année jusqu'en 1873. Cette période (1868-1873) est féconde en résultats : Luzel recueille un nombre considérable de contes et de chansons populaires, matériaux dans lesquels il puisera pour ses publications postérieures. En 1873, il savait qu'il laissait encore inexplorés bien des coins de la Basse-Bretagne, et qu'une prolongation lui aurait été accordée s'il la demandait et surtout s'il la faisait appuyer par E. Renan. Pourtant il décide d'en rester là, et il s'occupe à publier le 2^e volume des *Gwerziou Breiz-Izel* (1874), dont le 1^{er} volume avait paru en 1868, chez le même éditeur de Lorient, Corfmat.

Peu désireux de redevenir professeur de classes élémentaires, peut-être dans un collège loin de Bretagne, Luzel accepte de venir diriger à Morlaix un journal politique républicain (1874-1880). Avec les années, cette situation de polémiste toujours sur la brèche lui pèse de plus en plus, et il sollicite une place

de juge de paix, de préférence à Plouaret, où il pourrait encore, à ses moments de loisir, s'occuper à recueillir contes et chansons. Il vient à peine de recevoir sa nomination pour Daoulas (Fin.) que son ami, le député de Quimper, Louis Hémon, le pousse vivement à demander le poste d'archiviste du Finistère, vacant depuis la mort de R.-F. Le Men (2 septembre 1880). Luzel refuse, et prend possession de son poste. Louis Hémon insiste à nouveau, et d'une façon tellement pressante, que Luzel, après avoir hésité et sollicité les avis de ses amis H. Gaidoz et d'Arbois de Jubainville, accepte de formuler sa demande. Cette demande, chaudement appuyée par le préfet du Finistère et le député Louis Hémon, est agréée par le ministre (1881). En 1890, Luzel, en collaboration avec A. Le Braz publie 2 vol. de *Soniou*. C'est également pendant son séjour à Quimper que parurent 2 vol. de *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne* (1881), et 3 vol. de *Contes populaires de Basse-Bretagne* (1887), mais c'est pendant son séjour de quelques mois à Daoulas que s'engagèrent les pourparlers en vue de leur publication.

Luzel conserva ses fonctions d'archiviste jusqu'à sa mort survenue à Quimper, le 26 février 1895.

Les volumes de contes publiés par Luzel sont loin de contenir tous ceux qu'il a recueillis. Dans les revues et les journaux, il y en a un nombre assez considérable.

Luzel a publié en 1865 un recueil de poésies bretonnes sous le titre *Bepred Breizad* (Morlaix, J. Haslé). D'autres ont paru dans les revues et journaux signées le plus souvent de son nom Luzel (en breton : *An Uhel*, ou *An Uc'hel*), mais quelquefois aussi du pseudonyme Fanch Ar Moal (1).

On trouvera dans les *Annales de Bretagne*, tomes X et XI (avril et novembre 1895), une Bibliographie de l'œuvre de Luzel dressée par Prosper Hémon. Bien qu'elle soit incomplète,

(1) Extrait d'une lettre que Luzel écrivait de Plouaret, le 19 novembre 1872, à J. Salaün, qui l'attaquait dans l'*Océan* à propos de sa brochure sur l'*Authenticité des chants du Barzaz-Breiz* :

« ... A propos de... Fanch ar Moal, je croyais que vous saviez parfaitement que c'était un pseudonyme que j'avais adopté pour publier quelques poésies de moi, et plusieurs imitations aussi, — surtout dans le *Conteur breton*, pour n'y pas voir mon nom figurer trop souvent. Ce n'était pas un... secret pour les autres bardes, Lescour, Proux, Le Jean, etc... ».

elle contient cependant l'essentiel de ses œuvres et publications. J'y renvoie le lecteur.

A consulter : A. Le Braz, *Théâtre celtique*, passim; — A. Le Braz, Luzel. Lettre à M. Louis Terrier, datée de Quimper le 1^{er} mars 1895 (*Union Agricole*, de Quimperlé, 3 mars 1895); — A. Le Braz, F.-M. Luzel (*Bull. Soc. Arch. du Fin.*, 1895, p. XI-XIV : Luzel est envisagé comme membre de la Soc. Archéol., dont il était un des vice-présidents); — A. Le Braz, Le dernier Barde (*Les Débats*, 5 mars 1895, reproduit dans *Rev. des Provinces de l'Ouest*, mars 1895); — A. Le Braz, Lettres inédites de Sainte-Beuve [à Luzel] (*Figaro*, 25 sept. 1895) (1) ; — Ch. Le Goffic, De Keramborgne à Pluzunet (Perrine Luzel. — Marguerite Philippe.). (*L'Ame Bretonne*, II, p. 37-55.) — V. nos 5, 59, 88 A-B, 632, 1072.

Maguet (Hervé-Marie), né à Commana (Fin.) vers 1875. — V. nos 294, 445.

Mallégol (Yvon), garçon meunier à Kervalanec, en Guimilliau (Fin.). — V. n° 1125.

Malmanche (Tanguy), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le 7 septembre 1875. Son père était commissaire de la Marine. Sa famille étant revenue habiter Brest, l'enfant fit ses études au lycée de cette ville. Il passait ses vacances au manoir du Rest que ses parents possédaient au village de Locmaria, en Plabennec. Tout auprès du manoir se trouvait un moulin que tenait le ménage Coant : l'enfant aimait à s'y rendre chaque jour, attiré par Marie Rous, — nom de jeune fille de la femme Coant, — qui savait de si belles histoires et dont le répertoire était inépuisable. « Par elle, a-t-il écrit, j'ai connu les gens de sa race, leur philosophie candide et profonde. Par elle, j'ai touché du doigt le cœur des hommes et l'âme des jeunes filles. » Ces impressions

(1) La conclusion de cet article de Le Braz demanderait à être révisée. Le Braz, bien qu'ayant vécu pendant neuf ans environ auprès de Luzel, était loin de connaître exactement la vie de celui qu'il appelait son maître. — Il y a également quelques inexactitudes dans la biographie qu'il a tracée de Luzel dans le *Théâtre celtique*.

d'enfance ont laissé une trace profonde sur l'esprit de M. Malmanche et dans les pièces dramatiques qu'il écrira plus tard.

Ses études secondaires terminées, il devint étudiant à Rennes, puis il alla se fixer à Paris.

C'est dans l'*Hermine*, revue fondée à Rennes en 1889 par le poète L. Tiercelin, que M. Malmanche fit paraître ses premières poésies bretonnes (octobre, décembre 1898, juillet 1901, février 1904). De septembre à décembre 1900, la même revue publia de lui, avec trad. franç. en regard, *Marvaill ann Ene Naounek* (Le Conte de l'Ame qui a faim), conte dramatique en deux veillées, en vers libres. Le jour de la Toussaint 1901, le conte fut représenté au manoir du Rest : Tanguy Malmanche tenait le rôle de Jean Marec, Marie Rous celui de la Mère, et Urien Coant celui de L'Ancou.

En 1903, M. Malmanche fonda la revue mensuelle bretonne, *Spered ar Vro* (Paris, 4, rue Léopold Robert) : la revue n'eut que 4 numéros, d'août à novembre. Dans les deux premiers nos on trouve quelques poésies bretonnes signées du nom du directeur. Peu de mois après parut en volume *Marvaill ann Ene Naounek* (Paris, Éditions de « Spered ar Vro », 4, rue Léopold-Robert, 1904; in-8°, 60 p.). La pièce fut jouée à Paris, le lundi de Pâques 1905 (24 avril) sur la scène de l'Athénée Saint-Germain. Elle obtint un gros succès. M. G. Esnault a rappelé dans *Buhez Breiz* (novembre 1924) ses souvenirs de la représentation dont il avait été le promoteur et à laquelle il prit une part active en jouant le rôle de Jean Marec.

Sous les auspices de la Société « La Bretagne », en 1904-1905, M. Malmanche professa un Cours pratique de langue bretonne. Un résumé de ce cours parut en 1907 sous le titre : *Le Memento du Bretonnant...* par Tanguy Malmanche, Ancien Élève de l'École pratique des Hautes-Études (Paris, Secrétariat de la Société « La Bretagne », 40, rue du Cherche-Midi; G. Beauchesne, 117, rue de Rennes, s. d.; in-8°, 77 p.).

A Courbevoie (Kromhent), où il est venu habiter, comme « mestr-gof », il imprima lui-même, du 7 septembre 1922 au 5 janvier 1923, *Gurvan ar marc'hek estranjour*, mystère en trois

jours et une éternité. L'ouvrage ne fut tiré qu'à 50 exemplaires et porte le nom de « Ad. Le Goaziou, leoricier e Kemper » sur la couverture et la page de titre (in-12, 150 p.). C'est sans doute dans les mêmes conditions que fut imprimé le volume paru chez Perrin, à Paris en 1926 : *La vie de Salaün qu'ils nommèrent Le Fou, suivi du Conte de l'âme qui a jaim* (in-12, LXIV — 236 p.), puisqu'on lit à la p. 236 la mention : Imprimerie de Spered ar Vro à Courbevoie. Les deux pièces qui composent ce volume sont en version française seulement. Il y a lieu de faire remarquer que la traduction du *Conte* est une transformation du texte paru précédemment en 1900 et 1904.

La Revue *Gwalarn*, dans son n° double de septembre-octobre 1931 a publié le texte breton de *Ar Baganiz*, pièce en trois actes, en vers, dont la version française avait été jouée, avec succès, plusieurs fois, à Paris, au Théâtre de l'Œuvre au milieu du mois d'avril de la même année.

M. Malmanche a encore en réserve une autre pièce *An Intanvez Arzur* (La veuve Arzur).

Ainsi qu'on vient de le voir, M. Malmanche est surtout un auteur dramatique. Le n° 559 est, je crois, la seule chanson qu'il a publiée.

Sur son œuvre dramatique consulter : P. Dottin, Le théâtre breton contemporain (*Revue de France*, 15 août 1924, art. reproduit dans *Buhez Breiz*, novembre 1924); — Henri Gouhier, Un matin chez Tanguy Malmanche, suivi d'un extrait de l'acte II des *Paiens* (*Rev. des Jeunes*, 10-25 décembre 1926); — Ch. Chassé, Tanguy Malmanche et Bernard Shaw (*La Dépêche de Brest*, 18 et 26 mai 1927); — Ch. Le Goffic, Tanguy Malmanche et le théâtre celtique (*Echo de Paris*, 13 avril 1931); — Ch. Chassé, Une première bretonne à Paris (*La Dépêche de Brest*, 22 avril 1931); — René Petiet, Les *Paiens*, compte rendu (*La Bretagne à Paris*, 25 avril 1931); — R. Ménoret, Les étapes léonardes de Tanguy Malmanche (*L'Ouest-Eclair*, édition de Brest, 19 juin 1937); — Tanguy Malmanche, Le miracle de Saint Salaün (*La Dépêche de Brest*, 1^{er} août 1937); — Tanguy Malmanche, *La Vie de Salaün qu'ils nommèrent Le Fou...* Introduction.

Manach. — V. sa biographie aux imprimeurs (Saint-Pol-de-Léon). — V. n° 738.

Marec (François), fils de Louis Marec et de Henriette Helin, est né à Plouisy, le 19 floréal an XII (9 mai 1804). Il exerçait la profession de tisserand. Il était veuf de Marie-Jeanne Pouliquen, quand il décéda le 30 octobre 1879, à l'Hospice de Guin-gamp, âgé de 76 ans. — V. nos 135 (1), 255.

Mazévet (Yves-Marie) « cloarec », né à Ploumagoar (C.-du-N.). — V. n° 327.

Mercier (Charles). Bricoleur et colporteur de chansons. — V. n° 618.

Mercier (Olier). — Menuisier, assez nomade : a habité Lan-néanou (d'où il serait peut-être originaire), Morlaix, Nantes. — V. nos 304, 405, 936 A-C, 966 A, 966 B (les 2 premières chansons); et très probablement n° 929.

Merer (Guillaume), fils de Merer Nicolas, cultivateur, et de Thomas Claudine, ménagère, est né à Locquirec (Fin.) le 5 juillet 1843. Il était journalier à Morlaix chez Yves Herpe, marchand de paille, 38, rue Basse, quand il mourut le 25 mars 1890, à cette adresse. Yves Herpe fut l'un des deux témoins qui déclarèrent le décès. M. Manach (v. ce nom aux imprimeurs) m'a appris que Merer ne savait ni lire ni écrire, et ignorait le français; il vendait ses chansons à P. Lanoë, l'imprimeur, contre un certain nombre d'exemplaires. — V. nos 402 A-B, 424, 450, 499, 568, 604, 651, 657, 711, 720, 721, 744, 834, 937; et peut-être n° 679. — Quelques chansons sont signées avec Taoc : voir à ce nom.

Messenger (Yves-Marie), originaire de Plounéour-Menez (Fin.). — V. n° 483.

(1) L'autorisation de colportage fut refusée à J. Haslé pour cette impression, par le Ministère de l'Intérieur, le 16 juin 1874. (Archives du Fin., série M, colportage 1839-1875).

Michel (Yves), de Plouec (C.-du-N.), habitait à Saint-Clet. — V. nos 167 et 168.

Milin (Gabriel), né le 3 septembre 1822 à Kermoruz — vieux manoir transformé en ferme — en Saint-Pol-de-Léon. Il avait environ six ans, quand un frère de son père, recteur de Santec, le prend chez lui. Son oncle lui donne ses premières leçons de latin, de grec... et de français, puis l'envoie au collège de Saint-Pol. Ses études secondaires terminées, G. Milin entre au Grand-Séminaire de Quimper, qu'il quitte treize mois après, doutant de sa vocation religieuse. Il vient à Brest et entre au port comme commis aux écritures (1847). Il est mis à la retraite en 1882. De mai 1883 à avril 1884, il prend la direction de la revue *Feiz ha Breiz* qu'il ne put relever malgré tout le zèle et le talent qu'il montra. A la disparition de cet hebdomadaire, G. Milin vint habiter l'île de Batz : sa troisième femme en était originaire et y possédait quelque bien. Pendant quelque temps, G. Milin fut maire de la commune; les tracas qu'il eut à supporter, le poussèrent à donner sa démission. Ses dernières années il les consacra à l'étude du breton et à parfaire une traduction en vers bretons des Psaumes, restée inédite. G. Milin est mort à l'île de Batz le 27 novembre 1895.

L'œuvre bretonne de G. Milin est assez abondante. J'indiquerai seulement : *Marvailloù grac'h koz* (Brest, Lefournier, 1867), traduction de fables de La Fontaine; *Furnez ar geiz* (id., 1868), recueil de proverbes bretons dont la plupart sont traduits de proverbes ou sentences français; *Gwechall-goz e oa...*, contes extraits de manuscrits de G. Milin, parus d'abord dans la revue *Buhez Breiz*, et ensuite en volume (Quimper, Le Goaziou, 1924). En collaboration avec le colonel Troude, G. Milin a publié : *Jezuz, skouer ar Gristenien* (Brest, Lefournier, s. d. [1863 ou 1864]), traduction de l'Imitation, avec des commentaires traduits de Lamennais; *Ar Marvailloù brezounek pe Marvailloù brezounek* (Brest, Lefournier, 1870); *Divizou gallek ha brezounek* (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1858). — G. Milin a publié de nombreuses poésies bretonnes dans l'*Océan* (Brest), *Feiz ha Breiz*.

A consulter : Guichon de Grandpont. Vie de G. Milin, en tête de *Penaos karet Jezuz-Krist* gant Sant Liguori, traduction de G. Milin. (Brest, Imp. du Courrier, 1900). — Lettres de G. Milin à Lescour, publiées par Jaffrennou (*An Oaled*, 1936, p. 109-123 et 191-208). — V. nos 201, 234. — La version d'**Ann hini goz** (n° 27) qu'il indique comme recueillie, est très probablement composée par lui.

Miro. — Pseudonyme. — V. n° 1058.

Moal (Fanch ar), pseudonyme de Luzel.

Moal (Francis), né à Saint-Pol-de-Léon. Son père Hamon Moal, dit Toutik, était bedeau à la cathédrale. Il fut apprenti à l'imprimerie Manach, à Saint-Pol, de 1911 à 1912 : il avait alors, me dit M. Manach, environ 14 à 15 ans. — Devint maçon. — Fin 1938 il est devenu contremaître à la sucrerie de Pithiviers (Loiret) (*An Oaled*, n° 67, p. 84). — V. nos 80, 514, 595, 596, 648, 652, 768, 880, 882, 883, 897, 1019, 1074, 1114, 1144.

Certaines de ses chansons, chantées par lui-même, ont été enregistrées sur disques.

Moal (Ifik), frère du précédent, un peu plus jeune. En 1938 il m'a été dit qu'il était agent de police à Brest. — V. n° 884. — Sous le pseudonyme **Eur C'hastellad**, il a publié nos 846, 876, 878, 906, 1025, 1029, 1049.

Mordellet (Gilles), de Lanrodec. Au c. 80 du n° 331, il se donne comme « jeune écrivain », né en 1820, la veille de la fête de la Vierge, pendant l'Avent (7 décembre), et indique qu'il avait 283 mois (soit 23 ans et 7 mois), quand il composa sa chanson.

Morice (Louis). Pseudonyme : *Pen-Dero*. — V. nos 537, 764.

Naour (Nicolas), tisserand, originaire du Moustoir (C.-du-N.) (c. 19 du n° 830). — V. nos 105, 319 A-C, 521, 830; — réédition de la 2^e pièce du n° 22 B (voir note 1).

Nayrot (abbé), curé de Plestin (C.-du-N.) en 1819, pourrait bien être l'auteur des deux **Buez** (n° 140), qu'il adressa à Lédan en mai ou juin de cette année-là en vue de leur impression. Leur auteur, si ce n'est pas l'abbé Nayrot, est certainement un lettré. La source de ces deux pièces est sans conteste la vie de saint Eflam par le P. Albert Le Grand. De Kerdanet l'a reconnu, en insérant les trois quarts des deux **Buez** (514 vers sur 680) dans les notes de sa réédition des *Vies des saints de Bretagne* du P. Albert Le Grand (Brest, E. Anner. 1835 ou 1836).

Le *Barzaz-Breiz* contient aussi une **Buhez Sant Eflam**. Je ne crois pas me tromper en disant que La Villemarqué en est l'auteur et qu'il en a pris les éléments dans les deux **Buez** précédentes. Sauf toutefois le dernier couplet destiné, semble-t-il, à détourner les soupçons : « Afin que vous n'oubliez point ces choses, qui n'ont jamais été dans aucun livre (je souligne), elles ont été tournées en vers, pour être chantées dans les églises. »

Nemo (Ian). Pseudonyme. — V. n° 776 A-B.

Olier (A.), instituteur public. — V. n° 701.

Ollivier (Ronan), de Scaër. — V. nos 58, 390.

Paotr ar Parc. Pseudonyme. — V. n° 532.

Pôtr Montroulez. Pseudonyme de F. Gourvil.

Pôtr Plougonven. Pseudonyme (peut-être d'Émile Gallic?). — V. n° 298.

Paotr Plouguerne. Pseudonyme d'André Bars.

Paotr (ou Potr) Tréouré. Pseudonyme de M. l'abbé Conq.

Pen-Dero. Pseudonyme de Louis Morice.

Pennarun (Hervé-Nicolas), né à Landrévarzec (Fin.), le 27 février 1871. Il était domestique au Lycée de Quimper, quand

il se maria le 25 octobre 1893, à Quimper, à Anne-Marie Kerourin, couturière. Il fut nommé concierge au même Lycée, peu de temps après son mariage. Devenu veuf, le 3 décembre 1899, il épousa en secondes noces Anne-Marie Marrien. Pennarun est décédé, le 13 mai 1919, à Quimper, place Claude Le Coz, c'est-à-dire au Lycée, où il était toujours concierge.

M. P. Allier de Beurmann, ancien élève d'A. Le Braz au Lycée de Quimper, croit que H. Pennarun faisait corriger ses chansons par Le Braz. — V. nos 19, 29, 49, 61, 65, 66, 113, 372, 447 A-B, 538, 592, 642, 645, 840, 896, 1015, 1039, 1053, 1086. — Je n'ai pas rencontré les deux chansons suivantes que j'ai trouvées signalées : *Guerz Caër*, *Guerz Malavoi*.

Pipi Talon. Pseudonyme de Pierre Jaouan.

Piriou (Jean-Marie). — V. n° 132.

Plessan (Guillaume). Devait habiter dans les environs de Gourin, puisque dans le c. 48 il parle d'aller, le lundi matin, au marché de cette localité. — V. n° 498 A.

Poher (François), boulanger né au Guerlesquin (Fin.), le 24 septembre 1900. — V. nos 71, 802, 1043.

Poher (G.), instituteur à Ploudaniel (Fin.). — V. nos 37, 102, 708, 821, 999, 1109.

Poupon (Jean), colporteur, né à Plourin-Morlaix, en 1804 (Arch. du Fin., série M, colportage 1839-1875). — Lédan, imprimeur à Morlaix, avait ouvert dans sa *Feuille d'annonces* une souscription pour le monument Le Gonidec à ériger au cimetière de Lochrist, au Conquet. Dans la liste, le nom de « Jean Poupon, aveugle, chanteur breton, de Plourin » y figure (n° du 12 janvier 1839) pour la somme de 5 centimes. Dans la même liste, on trouve aussi « Proux, autor *Canaouenno eur C'hernevod* » pour la somme de 1 franc; M. et M^{me} de Saint-Prix, propriétaires, 10 frs. — V. n° 833.

Proux (Prosper), né le 20 octobre 1812 à Poullaouen (Fin.). Son père était contrôleur aux mines de plomb argentifère qu'on y exploitait, et exerçait en même temps la charge de maire de la commune. L'enfant avait à peine sept ans quand son père mourut. Sa mère, née du Parc de Kerret, vint habiter le Guerlesquin d'où elle était originaire et où vivait encore sa propre mère. Quelques années plus tard, Proux perdit et sa mère qui s'était remariée, et sa grand'mère. Resté orphelin, il est envoyé par son tuteur faire ses études d'abord au collège de Saint-Pol-de-Léon, puis au lycée de Lorient. Il semble qu'il n'a pas entièrement fini ses études, quand il se fait marin, par désir d'aventures. C'est du moins ce qui ressort de la lettre qu'il écrivit à Luzel le 24 août 1865, dans laquelle il lui dit qu'en 1827 il avait fait le voyage de Terre-Neuve. De retour en France, il revient au Guerlesquin pour de là, quelque temps après, aller à Quimper en vue de s'engager dans l'armée : on le verse dans la cavalerie Réformé à la suite d'une ruade de cheval reçue sur le genou, Proux une nouvelle fois revient au Guerlesquin (1832). Il entre comme commis chez le receveur de l'enregistrement, M. Billette, qui s'attacha beaucoup à lui. C'est à partir de cette époque qu'il écrit les chansons dont il formera le premier recueil qu'il publiera, *Cánaouennou grêt gant eur C'hernewod* (Saint-Brieuc, Guyon aîné, 1838; in-12, 36 p.). Le livre, paru sans nom d'auteur, eut un succès énorme dans la région, et tous savaient à qui l'attribuer. Le clergé, ému par le caractère assez grivois ou gaulois de certaines pièces, fit tous ses efforts pour retirer le livre de la circulation : mesure qui n'empêcha pas la propagation des chansons par la voie orale, si elle n'y contribua pas. Ces chansons ne sont pas encore oubliées dans la région.

En 1839, P. Proux se maria à Plouigneau, et se rangea. Sur les conseils de son beau-père et aussi de M. Billette qui ne cessait de lui prodiguer des conseils, Proux se mit à étudier les lois et règlements de l'administration. Le 28 octobre 1843, il fut nommé percepteur au Guerlesquin. Il y aurait sans doute terminé sa carrière, si des négligences dans le service ne l'avaient contraint à demander son changement. Le 27 février 1858 il

fut nommé en la même qualité à Saint-Renan. C'est l'exil. Il ne paraît pas s'être corrigé, puisque « des circonstances fatales et imprévues » ainsi qu'il l'écrit à Luzel le 30 décembre 1863, le forcèrent à donner sa démission (16 janvier 1863). Il revint à nouveau à son port d'attache, au Guerlesquin. Désœuvré, il chercha quelque situation. Grâce au concours de son ami le barde Lescour, il obtint la représentation d'une maison de vins en gros de Sète, et, à la fin de 1866, il vint habiter Morlaix, sans doute pour être plus au centre de ses affaires. Il y mourut le 11 mai 1873.

Luzel, alors à Plouaret, en apprenant cette triste nouvelle quelques jours après, écrivit à sa mémoire une élogie où, comme il l'écrit dans la lettre de condoléances qu'il adressa au fils de Proux, il a « essayé de rendre un juste éloge à l'ami que nous sommes tant à regretter ». Cette élogie parut dans l'*Echo de Morlaix* du 1^{er} juin 1873.

Œuvres : *Canaouennou grêt gant eur C'hernewod*. C'est de ce recueil qu'ont été extraites par les imprimeurs les chansons publiées sur feuilles volantes; — *Bombard Kerne*, Jabadao ha Kaniri. (Guingamp, P. Le Goffic, 1866; in-12, X-117 p.).

A consulter : F.-M. Luzel, Préface de *Bombard Kerne*; — *Prosper Proux* (1811-1873) — Studiaden var e vuez, e lizerou e varzoniez, gant F. Jaffrennou (Taldir). A la suite de ce travail, Jaffrennou a reproduit les œuvres de P. Proux, publiées et quelques inédits. (Keraez, Moullerez « Ar Bobl », 1913; in-12, 253 p.). — V. nos 21, 69, 401, 540, 594, 761, 828 A-B, et 870 A-C (avec la restriction indiquée par Ch. Rolland).

Quéinec (Michel), né le 28 janvier 1849, à Pluguffan, en pays « glazic » : C'est ce qui explique la signature *Eur Glazic* à la fin des deux pièces du n° 672 (1). Il fut pendant de longues années concierge au Grand-Séminaire de Quimper : les gamins du voisinage s'amusaient à aller sonner la cloche pour avoir le plaisir de le voir venir sur le seuil les menacer d'un fouet; ils

(1) Ces deux pièces avaient paru, signées : X..., dans *Feiz ha Breiz*, la *Guerz* n° du 25 février 1882, le *Cantik* n° du 11 mars 1882.

l'avaient surnommé « Fouestik ». Le 25 avril 1898 — il a 49 ans — il se marie à Jeanne-Marie Clorennec. Avec sa femme, il prend un commerce de chapellerie, 11, rue Kéréon, à Quimper. Il est décédé le 5 décembre 1909. — V. nos 92, 116, 118, 120, 129, 196, 235, 541, 622, 639, 653 A-E, 672, 729, 731, 733, 740, 756, 767, 789 A-B, 854, 873, 875, 898 A-B, 1031, 1033 A-C, 1045 A-B, 1054, 1087 A-B, 1091, 1097, 1102.

Quéré (abbé Jean), né à Plouénan (Fin.), le 15 mars 1825. Après avoir fait ses humanités au collège de Saint-Pol-de-Léon, il entre au Grand-Séminaire de Quimper (1846). Ordonné prêtre le 28 juillet 1850, il est nommé vicaire à Riec, d'où en 1855 il fut transféré à Plouider pour raisons de santé. A Plouider, il se lie d'amitié avec l'abbé Bodeur (v. ce nom) qui l'engage à écrire des poésies en breton. En 1856, il devient vicaire à Saint-Louis de Brest : c'est dans ce poste qu'il écrivit la plupart de ses chansons, des fables traduites de La Fontaine, et une grammaire bretonne. Il est nommé recteur de Moëlan en 1865, et curé de Châteaulin en 1874; il est fait chanoine honoraire en 1877. Il est mort à Châteaulin le 24 septembre 1898.

L'abbé C. Jézégou, qui avait été son vicaire à Châteaulin, s'est occupé, avec un zèle pieux, d'éditer un recueil de sermons de l'abbé J. Quéré, et un volume de chansons, poésies et fables : *Kanaouennou Kerne* (Brest, imp. du Courrier, 1900). L'abbé Favé a donné de ce dernier volume une analyse dans le *Bull. de la Soc. Archéol. du Fin.*, 1900, p. LIX. — V. n° 807 g et h.

Quiec (Yves), de Pronevel. — V. n° 121.

Raison (Pierre), fils d'un « pauvre laboureur », né à Pleumeur-Gautier (C.-du-N.). Tailleur d'habits. Décédé à Pleumeur-Gautier le 11 avril 1903 : il était veuf de Thérèse Petibon. — (Com. M. Pierre Le Roux). — V. nos 20, 178, 297, 463, 477, 479, 486, 488, 588 A-C; — et peut-être 681, signé P. R.

Rannou (C.), de Saint-Michel-en-Grève (C.-du-N.). Instituteur primaire. Candidat à la députation en 1848, il lança une profes-

sion de foi qui eut un certain retentissement. Il avait choisi pour devise : « Bien-être à tous et pour tous », et le triomphe de son programme devait amener « le bonheur au dedans et l'honneur au dehors ». Cette profession de foi lui valut d'être destitué. Il tenait une auberge à Saint-Michel-en-Grève, où il est mort en janvier ou février 1869. — Pseudonyme : *Barz Roc'h-Allaz*.

J. Rousse (*La Poésie bretonne au XIX^e siècle*, p. 68) dit que ses vers ne furent point réunis en volume. Il y a là une légère erreur. Je possède de lui une brochure in-8° de 38 pages (Lannion, A. Anger, s. d.) intitulée : *Eun neubeut Gwerziou brezonek*, où figurent entre autres le n° 626 et le chant *Laouénédigez da oll barzet Breiz!* signalé par J. Rousse comme ayant paru dans le *Bas-Breton* (de Châteaulin) du 3 août 1861.

Raoul (Claude). — V. n^{os} 1030, 1065, 1104.

Roll-Diroll. Pseudonyme de Ch. Rolland.

Rolland (Charles) est né en 1862 à Lannéanou (Fin.), aux abords de Coat-ar-C'herno. Son père était cantonnier (d'où la signature du n° 1044); sa mère était originaire du pays de Plestin (C.-du-N.). En écoutant sa mère chanter les vieilles gwerziou et soniou qu'elle avait apprises dans son enfance, le jeune Charles prit goût aux vieilles chansons et les apprit à son tour. A l'âge où, devenu plus grand, il pourra fréquenter les veillées, il les chantera et y mêlera de temps en temps des *rimoustadennou* de sa composition.

Il accomplit cinq ans de service dans la marine, comme « skrivanier 'bars er vortaolodet », c'est-à-dire fourrier. Il avait déjà fait deux ans en France, quand il fut désigné pour embarquer sur le *Navarin*, bateau qui devait conduire à Nouméa et un détachement de troupes pour la relève et des condamnés aux travaux forcés à destination de la Nouvelle-Calédonie. C'est avant cet embarquement, en 1882 et 1883, que ses premières chansons furent publiées sur feuilles volantes chez Mme Haslé, à Morlaix (n^{os} 829 et 414). Un mois après son arrivée à Nouméa,

Ch. Rolland quitta le *Navarin* pour la *Dives*, bateau chargé de visiter les principales stations de ces colonies lointaines et de faire la liaison entre elles. Deux ans durant, il sera vaguemestre sur la *Dives*. En dehors de ses heures de service, il se réunissait aux marins bretons éloignés comme lui du pays natal, et avec eux il causait du pays et chantait :

N'hag a bed gwech ne m'eump ket, 'vit terri houm anui,
 Kanet zouniou Breiz-Izel pep hini he hini,
 Diwar bount hor batimant, en eur c'hoing a goste,
 Ruskellet war ar mor bras dirak lagad Doue.

Pendant son séjour là-bas il composa des poésies bretonnes en l'honneur de Breiz-Izel; il célébrera également Guerlesquin qu'il avait adopté comme sa commune natale, probablement parce qu'il y avait fréquenté l'école primaire et qu'il y avait acquis de bons camarades d'enfance tels que ces « Gwill et Ambazik Jaouenn, Gwillou Kojean, Pipi Lirzin a tri mab ar Gwegan a Gernalenn » auxquels il dédiera la pièce intitulée *Bez eur gwir Vreizad* qu'il fera en revenant en France. C'est vraisemblablement là-bas aussi qu'il écrivit les premiers chapitres de *Avantur eur mortaolet yaouank a Vreiz-Izel* (1), poème breton fait sur le modèle de *Avanturiou eun den yaouanq a Vreiz-Izel* (Morlaix, Lédan, s. d.; in-12, 39 p.).

Rentré en France, et libéré du service, Ch. Rolland revient au Guerlesquin. Il s'y établit comme horloger; quelques années après il adjointra à ce commerce celui d'une chapellerie. Entre temps, et pendant quelques années seulement (vers 1900) il est facteur des postes au Guerlesquin, mais il donnera sa démission : je crois que des démêlés avec le député de sa circonscription n'y furent pas étrangers.

De très bonne heure, les luttes politiques l'attirent : Ch. Rolland se donne tout entier — car c'est un convaincu — à la propagande qu'il fait en faveur des idées socialiste et anticléricale et des candidats qui les soutiennent. Il a la parole facile et abondante; ses discours sont sans apprêts, pleins de verve et mêlés de réparties vives, promptes et justes.

(1) L'exemplaire que j'ai eu entre les mains était en assez mauvais état, pour avoir traîné longtemps dans la poche. La page de titre et les derniers feuillets manquaient. Je ne puis donc dire chez qui il a été imprimé.

« Je me souviendrai constamment de la première rencontre que je fis de vous. C'est dans un wagon de 3^e classe sur la petite ligne de Lannion à Plouaret. Dans le compartiment touchant le mien, sept ou huit paysans écoutaient, les mains aux genoux, un gaillard de fière mine qui, debout au milieu d'eux, discourait d'une voix retentissante, dominant de son verbe sonore le fracas du train. Il avait les traits animés, le geste large, le regard plein de feu, la parole naturellement éloquente. Il fulminait contre les bourgeois, contempteurs des vieilles traditions, renégats du vieil idiome. Et les invectives imagées se pressaient sur ses lèvres avec une abondance homérique. Et je demandai, séduit, captivé moi-même par la chaleur communicative qui se dégageait de sa personne, quel était donc ce magnifique apôtre campagnard.

» — Comment? se récria-t-on, vous ne connaissez pas Rolland, Charles Rolland, du Guerlesquin?... » (1)

Il n'est pas, à mon avis, de portrait qui nous dépeigne mieux ce qu'était Ch. Rolland propagandiste. Tel nous le montre A. Le Braz, dans ces quelques lignes, discourant devant un auditoire assez restreint, tel vous pouvez vous le figurer devant une assistance plus nombreuse, soit dans une auberge, soit au milieu d'une foule amassée autour de lui sur la place publique ou dans un pardon. Son public, — bien qu'il n'accepte pas toujours ses idées, — l'écoute avec intérêt, car Ch. Rolland lui parle dans la langue que ce public apprécie le mieux, le breton. En outre, comme avec lui la chanson, politique ou non, ne perd jamais ses droits, et qu'il sait mieux que personne combien son public des régions du Poher et du Bas-Tréguier aime à entendre chanter, Ch. Rolland, chaque fois qu'il le peut ou le juge nécessaire, ne manquait jamais d'associer des chansons à sa propagande.

Les chansons politiques constituent, si je ne m'abuse, la plus grande portion de son œuvre imprimée sur feuilles volantes. Bien qu'écrites avec verve elles n'en forment pas la meilleure partie. A distance, ces chansons ne produisent pas sur nous

(1) A. Le Braz, Lettre-préface pour le vol. *Ar Vezventil!* de Ch. Rolland.

l'impression qu'elles faisaient sur ses auditeurs : les sous-entendus et allusions nous échappent. Je ne suis pas le seul à le penser, comme me l'avoua Ch. Rolland lui-même, le 2 mars 1939, la dernière fois que je le vis, chez moi, où il était venu me dire bonjour en passant.

L'Union Régionaliste Bretonne, fondée à Morlaix en 1898, avait créé des concours de poésies bretonnes (soniou et gwerziou) : Ch. Rolland y prit part, et il obtint presque toujours des récompenses, bien qu'il eût de redoutables concurrents comme T. Le Garrec, Dirnador (Y. Le Moal), Gab Liskildry (abbé G. Lefèvre), Ch. Guennou, etc... Au Congrès de 1900, sur la proposition de Ch. Le Goffic, on mit au concours pour l'année suivante une pièce de théâtre populaire sur l'alcoolisme, « Ar Vesventi ». Une dizaine de pièces furent présentées. Ch. Rolland obtint le 3^e prix avec sa pièce *Ar Vezventi!* T. Le Garrec eut le 1^{er} avec une pièce portant le même titre, et Dirnador le 2^e avec *Marivonik Abrant*. Cette décision du jury mécontenta fort Ch. Rolland qui s'attendait à être classé premier. Il s'en prit aux membres du jury, et particulièrement à M. E. Ernault, avec lequel il engagea une polémique en vers.

Je crois que par la suite il s'abstint de prendre part aux concours de l'U. R. B.

Pendant la guerre de 1914-1915, Ch. Rolland nous a montré un autre aspect de son talent de barde : il écrivit de nombreux chants guerriers où il exaltait le courage de nos soldats. Il allait les chanter dans les communes de sa région préférée : le succès de certains d'entre eux fut suffisamment vif pour avoir eu deux ou trois éditions tirées à plusieurs milliers d'exemplaires.

Ch. Rolland a écrit aussi quelques chansons en français.

On remarquera qu'au pied de ses chansons, après son nom, se trouve très fréquemment le titre de « Conseiller municipal de Guerlesquin ». Ch. Rolland était très fier de cette marque de sympathie à lui témoignée par ses compatriotes.

Il est décédé au Guerlesquin dans les derniers jours de février 1940.

Œuvres : outre les chansons publiées sur feuilles volantes, on peut citer : *Avantur eur mortaolet yaouank a Vreiz-Izel* (in-12); — *Ar pevar mab Hemon*, mystère breton en une journée et cinq actes (Morlaix, F. Hamon, 1900; in-8°, 157 p.) : les actes 1, 4 et 5 sont de T. Le Garrec; les actes 2 et 3 de Ch. Rolland; — *Ar Vezventil* (Morlaix, F. Hamon, 1901; in-8°, 12 p. n. ch. — 143 p.); — *Kaniri nevez Bro Breiz* (Guingamp, P. Le Goaziou, 1901; in-8°, 23 p.) : cette brochure, qui a eu deux éditions, contient des traductions en vers bretons de plusieurs chansons françaises connues; — *Da Baolret stard Breiz* (Tréguier, A. Ourgant, s. d. (1902); in-8°, 7 p.); la 2^e édition porte le titre : *D'an Dud a Iliz* (Morlaix, A. Chevalier, 8-902; in-12; 15 p.); — *Gwerz Ernest Renan a Landreger* (Morlaix, M^{me} Chevalier, s. d.; in-8°, 16 p.); — *Klemgan Fanch-Mari Luzel* (1) (Morlaix, A. Chevalier, s. d. (1906); in-8°, 16 p.); etc...

Des poésies bretonnes de Ch. Rolland ont paru dans *L'Hermine* (1895 et 1898); *Mouez ar Vro* (1920); *Le Petit Breton* (1926 et 1927).

A consulter : A. Le Braz, Lettre-Préface (datée : Quimper, Stang-ar-C'hoat, 17 juin 1901) du vol. *Ar Vezventil* par Ch. Rolland. — Lagadec (F. Jaffrennou?), Charlez Rolland, avec portrait (*An Oaled*, année 1934, p. 148-152). — V. nos 12, 17, 42, 43, 46 A-B, 60, 68, 365, 414, 452, 631, 671, 735, 755, 759, 806 A-B, 813 f, 829, 850, 857, 858 A-C, 860, 865, 867, 902, 910 A-B, 911, 912, 927, 1032, 1040, 1044, 1062, 1077, 1096, 1112, 1113, 1115, 1119, 1131, 1137, 1138, 1143, 1153. — V. aussi à 870 B-C,

Rolland (François), né à Loqueffret (Fin.), fils d'un meunier; avait commencé des études à Ploërmel pour devenir frère

(1) C'est à la demande d'A. Le Braz que Ch. Rolland composa ce *Klemgan* en l'honneur de Luzel. Voici en effet ce que lui écrivit à ce sujet A. Le Braz, à la date du 3 avril 1895 : « ... Que n'écrivez-vous l'élegie (*Klemgan*) de François-Marie Luzel, notre dernier hard! Voilà un beau sujet et digne de vous tenter. Essayez quelque chose dans le même genre et adressez-le moi. Je le ferai publier. Je suis sûr que, dans sa tombe, mon vieil ami en tressaillera d'aise. ». Le *Klemgan* fut en effet publié par les soins d'A. Le Braz dans *L'Hermine*, 20 déc. 1895, p. 106-118. Ch. Rolland le publia en brochure quand fut inauguré à Plouaret, le 2 septembre 1906, le buste de Luzel.

Lamennais; en quittant Ploërmel, il apprit le métier d'horloger qu'il exerçait à Loqueffret (c. 27 et 28 du n° 458; et c. 26 du n° 1098).

Rouziç (Louis), de Roudouallec (Fin.). — V. n° 1073.

Ruppe (François), né à Spézet (Fin.), le 17 juillet 1851. Il fit ses études jusqu'à la 4^e inclusivement chez les Pères du Saint-Esprit à Langonnet (Morbihan); peut-être les termina-t-il au Collège de Quimper. Devenu soldat, il parvint au grade de sergent-major. Les gens du pays ayant atteint ce grade devaient être bien rares, car F^{ois} Ruppe en était particulièrement fier et en parlait toujours avec enthousiasme.

Après son mariage, le 4 mars 1871, il remplit les fonctions d'expert, tout en tenant une auberge-restaurant. De 1881 à 1885, il fut maire de Spézet; il succédait à son frère Émile (1873-1880) qui lui-même succédait à son grand-père Jean-Marie (1837-1873), époux de Thérèse de Latouche. — Après 1885, F^{ois} Ruppe devint receveur-buraliste à Spézet et le resta jusqu'à sa mort, survenue le 1^{er} juillet 1921. (Comm. M. l'abbé Ruppe.) — V. nos 485 A-C (1), 466.

R... (abbé Jⁿ-L^{is}). — V. n° 718.

Saint-Fregant. Pseudonyme. — V. n° 1064.

Seven (Jean-Marie). — V. n° 409.

Sidanner (Louis), né à Morlaix, le 11 décembre 1855. Fils de Jean et de Catherine Le Jolu, époux de Marie-Anne Le Mat, décédé à Morlaix le 10 octobre 1906.

Ouvrier relieur d'abord chez Victor Jean, puis chez Le Goaziou. Il a écrit : *Eur Pesk-ebrel*, c'hoari fentuz en tri arvest, renket

(1) Il n'y a aucune indication d'air pour cette chanson, comme pour le n° 466. Mais il est probable que ce devait être un air bien connu. Comme cette chanson est devenue très populaire (le nombre des éditions l'indique suffisamment) l'air sur lequel elle se chantait a été pris pour un air original. Aussi trouve-t-on un certain nombre de chansons avec cette indication : *Var ton ar Sergent-major*. La même chose est survenue à *Gwerz ar roue Gralon* d'O. Souvestre.

gant an Aotrou L. Rennadis [nom de Sidanner retourné], avec une préface en français de F. Manach. (Montroulez, Moullet e ti Le Goaziou, 1900; in-8°, 102 p.). Cette pièce en trois actes met en scène une farce formidable que lui avaient montée quelques camarades de l'atelier Le Goaziou où il travaillait à ce moment. Peu de temps après son impression, la pièce fut représentée au Patronage Saint-Martin, de Morlaix, et Sidanner tint à jouer lui-même le rôle du mystifié. F. Gourvil, dans un « Carnet » signé Keffleut, a raconté tout au long cette affaire qui amusa beaucoup les Morlaisiens (*La Tribune*, 12 octobre 1935). — V. n° 722.

Simon (Jacques), né au bourg de Querrien (probablement C.-du-N.), le jour de la Circoncision (1^{er} janvier) 1847. c. 105 et 106 du n° 472.

Simon (Mathurin), du canton de Bourbriac (C.-du-N.). A composé sa chanson le 18 mai 1844 (c. 36 du n° 292).

Sinquin (Charles), né à Scaër, village du Moustoir; Fils de cultivateur. Il avait 324 mois quand il composa cette chanson datée de 1873. Il serait donc né vers 1846. (v. c. 37 du n° 835), — V. nos 306, 835.

Sourimant (Yves). — V. n° 567 A-B.

Souêtre (Olivier-Michel), dit **Souvestre**. Né le 27 décembre 1831; ses parents étaient meuniers au moulin du Prieuré, en Plourin (Fin.). A 19 ans, il entre au Grand-Séminaire de Quimper; il n'y reste qu'un an. C'est vers ce moment qu'il composa sa gwerz *Ar roue Gralon* qui allait devenir populaire. A 20 ans, il tire au sort, a un mauvais numéro et est affecté dans l'infanterie de marine : au bout de deux ans il est libéré comme fils aîné de veuve. Il revient à Morlaix où sa mère tenait un débit de boissons, place du Dossen. Pendant les années 1855-1857, il voyage pour la maison de vins Lescour (le barde). En 1858 il va habiter Paris. Il entre comme employé de bureau à la

C^{ie} d'Orléans. En 1862, il publie chez Poulet-Malassis le seul roman qu'il ait composé, *Mikaël, kloarek breton* : Lescour, sans aucun doute, paya les frais d'impression. Les lettres qu'il écrivait à Lescour montrent qu'il est de plus en plus attiré par les idées révolutionnaires, ce qui ne devait guère plaire à son protecteur, et je crois que la rupture eut lieu plus tôt que ne l'indique Jaffrennou. Ce qui me permet de le supposer c'est que, dans la 2^e édition du n^o 119, la dédicace de la chanson *An hini a garan*, « A M^{me} Angelina Lescour » a remplacé la dédicace primitive « A mon cher ami, Olier Souvestre, barde du Mene-Hom » (1). A la mort de Lescour (1870), il était devenu un révolté; il combat avec les communards en 1871 et reçoit une balle dans la gorge. Sorti de l'hôpital, il ne peut plus désormais s'exprimer à haute voix. La C^{ie} d'Orléans n'ayant pas voulu le reprendre, il se fait correcteur d'imprimerie, puis il entre au Comptoir d'Escompte. Après 1871, il a composé de nombreux chants révolutionnaires, dont quelques-uns ont connu la notoriété dans ces milieux. Olivier Souêtre est décédé à Paris le 30 décembre 1896, et enterré le lendemain au cimetière de Bagneux. — V. n^o 649 A-B.

A consulter : Léon Durocher. La seconde vie d'Olivier Souvestre (*Le Fureteur breton*, fév.-mars 1914, p. 90-93). — Taldir-Jaffrennou. Olier Souêtre, dit Souvestre. (*Le Consortium breton*, III, février-juin 1928, où se trouvent reproduites de nombreuses lettres de Souêtre à Lescour).

Stéphan (François). Pseudonyme : *Eostik Kreisker*. Né à Saint-Pol-de-Léon, vers 1904 (en 1939 il avait approximativement 35 ans). Tailleur d'habits, d'abord rue des Carmes, puis Grande-Rue. (Comm. M. Manach). — V. n^{os} 147 et 648 (en collaboration avec Francis Moal).

Taldir. Nom bardique de Jaffrennou.

Taoc (Jean-Marie), né à Plouigneau, en 1852. Il a été infirmier à l'hospice de Morlaix du 1^{er} septembre 1873 au 9 avril 1874 :

(1) Cette 2^e édit. a été imprimée chez J.-F. Le Goffic. Or celui-ci est décédé le 26 décembre 1864.

Chanson an infirmerien (v. n° 302) est un souvenir de ce séjour. C'est après qu'il est devenu chanteur ambulant. Suivant ce que m'a appris Ch. Rolland, Taoc serait décédé en 1911. — V. nos 302, 484, 527-529, 552, 590, 726-728, 941-945, 983, 992-994, 1002; — en collaboration avec Merer (Guillaume), nos 107, 990, 1094.

« **Testard** (Jean-Michel) (1), sieur de La Roche, négociant au Passage Saint-Jean, en Plougastel-Daoulas.

» J.-M. Testard avait réputation de celtisant. A diverses reprises, sous la Révolution, les administrateurs du département et du district de Landerneau le chargèrent de traduire en breton des documents officiels. Dans un arrêté du Conseil général du Finistère, en date du 29 juin 1793, nous lisons : « Il sera fait une adresse bretonne aux citoyens du Finistère. Le citoyen Testard, négociant, demeurant au Passage de Plougastel, connu par son civisme et ses talents, sera invité de se charger de cette composition. »

» J.-M. Testard fut député de sa paroisse à l'assemblée de la sénéchaussée à Quimper, en avril 1789, député du canton de Plougastel aux assemblées électorales du département et du district de Landerneau en 1791 et 1792. » (2)

De Kerdanet indique que Testard est mort au Passage de Plougastel en 1794, à l'âge de 82 ans.

Testard, écrit de Kerdanet, « avait traduit plusieurs odes d'Horace en vers bretons »; « on connaît, en Basse-Bretagne, sa chanson du Maréchal ferrant » (c'est le n° 324 du Catalogue), dont il cite le premier couplet.

Si M. Savina nous a donné des renseignements sur Testard, dans sa communication à la Société Archéologique du Finistère sur « La Tour d'Auvergne amateur de chansons bretonnes », c'est parce qu'en compulsant aux Archives Nationales un dossier provenant du tribunal révolutionnaire de Brest, il y a trouvé une

(1) De Kerdanet, *Notices chronologiques...*, p. 393, lui donne comme prénoms : Paul-Étienne-Jean.

(2) *Bulletin de la Soc. archéol. du Fin.*, 1935, p. 62-63 : article de M. Savina cité plus bas.

lettre de La Tour d'Auvergne où il est question de Testard, accompagnée de la copie de deux chansons faites par Testard. Voici le passage de cette lettre adressée à Malescot de Kerengoué, avocat à Morlaix, « du château de la Haye, le 14 mars 1791 » : « ... Voulant reconnaître le cadeau que M. du Timeur m'a remis de votre part d'une chanson bretonne de M. Testard, il m'a fallu aller à Carhaix y prendre celles du même auteur que j'ai transcrites ici et qui vous feront le plus grand plaisir si vous ne les connaissez pas déjà. » Les deux chansons transcrites sont : **Bal breton** (Ne meus quet gallet réusi Ar merc'het zo deut d'am pedi...); **Chanson** (Biron en doa hoant dançal A da Zestain roï ar bal...). Cette dernière chanson ne nous était pas inconnue : Lédan l'a transcrite dans ses *Manuscrits*, I, p. 226-228 (Bibl. Mun. Morlaix); G. Milin l'a publiée dans le *Bulletin de la Société Académique de Brest* (t. IV, années 1864-1865, p. 115-117). Je l'ai trouvée également dans la Coll. VT., manuscrite — l'écriture et le papier datent du début du XIX^e siècle — et au verso du feuillet est transcrite la chanson française dont le texte breton n'est que la traduction presque mot pour mot.

Tilly (Hervé). Cultivateur à Kergloff, près Carhaix, très connu avant 1914 comme chanteur forain. Traînant une voiturette à chien, il s'installait dans les marchés et chantait ses œuvres, la plus grande partie imprimée à « Ar Bobl ». Il vit retiré aujourd'hui (1939) dans une maisonnette au bord de la route de Kergloff à Collorec. Il est presque aveugle, et doit avoir dans les 75 ans. (Comm. F. Jaffrennou.) — V. nos 151, 162, 180, 511 A-B, 570, 1052, 1056, 1061, 1101.

Tossier (Corentin), né le 30 janvier 1876 au bourg de Brennilis (Fin.), fils de Yves Tossier et de Catherine Rognant. Ex-instituteur libre. Après avoir habité Jersey et l'Angleterre, il s'était retiré dans son pays natal vers 1925. Barde du Gorsedd Il est décédé à Quimper, célibataire, le 12 juin 1933, où il était installé commerçant (pommes de terre). (État-Civil de Quimper. — Comm. de F. Jaffrennou.) — V. nos 99, 1099.

Tredaner. Pseudonyme de Daniel.

Trévarin (Pierre). Cultivateur, né à Scaër; habitait au village de Kervelegan. — V. n° 325.

Vey. — V. n° 1106.

Vorc'h (Corentin), de Rosporden. — V. nos 841, 931.

Wel ket Skler. Pseudonyme de Le Bec (Yves).

Yvon. — V. nos 323, 615, 691.

IMPRIMEURS ET ÉDITEURS (1)
DE CHANSONS
POPULAIRES SUR FEUILLES VOLANTES.

J'avais d'abord songé à présenter les imprimeurs ou éditeurs dans l'ordre alphabétique; j'ai préféré un autre classement qui m'a paru plus rationnel, par localités et dans chaque localité, par imprimeries. Ce classement, s'il a ses inconvénients, a aussi un grand avantage : tout en donnant l'histoire d'une maison, il nous permet de nous rendre compte pourquoi tel imprimeur ou éditeur a continué à publier telles feuilles que l'on trouvait déjà chez son ou ses devanciers. En prenant le fonds, il avait également la propriété des chansons qu'avaient vendues les auteurs.

Pour remédier en grande partie au classement non alphabétique, j'ai placé en tête de chaque localité un tableau où sont indiqués ceux qui font l'objet d'une notice et, à la fin de ce chapitre (page 450), on trouvera une table des noms dans l'ordre alphabétique.

A consulter : GAUTIER (abbé Toussaint), *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne* (Rennes, Imprimerie de F. Péalat, rue de Bordeaux, 1857; in-8°, 62 p.) : cette étude avait d'abord paru dans le journal *Le Progrès*; — DOM PLAINE, *Essai historique*

(1) Tous les imprimeurs ou éditeurs de chansons ne sont pas compris dans les notices qui suivent. Il y en a quelques-uns sur lesquels je n'ai fait aucune recherche.

sur les origines et les vicissitudes de l'Imprimerie en Bretagne (*Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre-novembre-décembre 1875) : dans les parties qui nous intéressent, Dom Plaine suit T. Gautier et reproduit une partie de ses inexactitudes; — R. KERVILER, *Essai d'une Bibliographie des publications périodiques de la Bretagne* (Rennes, J. Plihon et Hervé) : 2^e fasc., *Côtes-du-Nord* (1885; in-8^o, 57 p.); 3^e fasc., *Finistère* (1891; in-8^o, 75 p.); — R. KERVILER, *Bio-Bibliographie bretonne* (Rennes, Plihon).

Pour Brest : L. DELOURMEL, *L'Imprimerie à Brest — Les Malassis (1685-1813)*. (*Bulletin de la Soc. Académ. de Brest*, années 1902-1903, p. 35; — Je cite d'après le tirage à part, in-8^o, 42 p.); — L. DELOURMEL, *Les premiers imprimeurs brestois* (*La Dépêche de Brest*, 6 et 20 juin 1927).

Pour Quimper : *Les Aventures d'un Brestois de Quimper* [Y.-J.-L. Derrien] (*Courrier du Finistère*, 16 novembre 1940, en 4^e page) : L'auteur anonyme de cette biographie de Derrien doit être M. le chanoine Cardaliaguet, directeur de cet hebdomadaire.

BREST

- I. Le Fournier (Allain) → Lefournier (Jean-Baptiste I) et Deperiers → Lefournier (Jean-Baptiste I) → V^{ve} J.-B. Lefournier → Lefournier (Jean-Baptiste II) et son frère Alfred → D. Derrien (librairie et maison d'éditions); Société anon. *l'Océan* (imprimerie) (avec comme directeurs F. Halégouët, H. Griesheim, A. Dumont) → Soc. an. de la Presse Catholique.
- II. Gauchlet.
- III. Michel (Guillaume) → V^{ve} Michel → Rozais → Come.
- IV. Anner (Pierre) → Anner (Édouard) → Roger fils → Gadreau.
- V. Proux (A.) et C^{ie} → Le Blois.
- VI. Jourand (E.).
-

I

Allain Le Fournier n'a pas édité de chansons ou de gwerziou pieuses sur feuilles volantes; du moins je n'en ai pas rencontré. Il mérite cependant une notice parce qu'il est le fondateur de cette importante librairie et maison d'éditions qui, au cours du XIX^e siècle — de 1820 à 1894 environ — a imprimé ou publié de très nombreux ouvrages ou opuscules en langue bretonne, des chansons et surtout des cantiques sur feuilles volantes.

Le Fournier (Allain) est né, le 16 décembre 1750, à Agon (Manche), près de Coutances. Il fit son apprentissage en librairie chez Hovius, libraire à Saint-Malo, et son compagnonnage chez Le Roy, libraire à Caen.

J'ignore à quelle époque il vint à Brest, mais il y était déjà depuis quelque temps quand il sollicita de passer, devant la Chambre syndicale des Imprimeurs et Libraires de Rennes, son examen d'aspirant à la maîtrise de libraire pour la ville

de Brest. Parmi les pièces et certificats qu'il eut à produire, il y en a, en effet, quelques-uns qui lui ont été fournis et légalisés à Brest (1).

Le 20 mars 1782, Allain Le Fournier subit, à Rennes, l'examen permettant de « juger de sa capacité en librairie, conformément à l'arrêt du Conseil du 30 août 1777 concernant la réception des libraires et imprimeurs ». Les huit questions suivantes lui furent posées : 1^o Quels sont les livres prohibés et deffendus? — 2^o A quoy reconnoit-on un livre contrefait de l'édition originale? — 3^o Quelle est la forme des livres, et combien de pages ont les feuilles suivant les formats? — 4^o Qu'est-ce que la bibliomanie? — 5^o Quelle est la connoissance de la bibliographie? — 6^o Quelles sont les belles éditions connues, en librairie ancienne et moderne? — 7^o A quoy doit-on s'attacher principalement en librairie, dans la conduite de son commerce? — 8^o Quelles sont les qualités d'un bon libraire?

Allain Le Fournier « ayant satisfait avec sagacité à toutes les questions qui luy ont été faites », les examinateurs — au nombre de huit, et tous libraires — se trouvèrent unanimes à « donner acte à l'aspirant de sa capacité en librairie ».

Les pièces produites, en vue de cet examen, n'avaient pas été « trouvées en bonne forme, faute de légalisation ». L'examen eut lieu cependant, et ce n'est qu'à une séance, tenue le 8 avril suivant, qu'elles furent acceptées par la commission, Le Fournier ayant fait le nécessaire dans l'intervalle. Voici la liste de ces pièces, telle que nous la fournit le procès-verbal de la séance : 1^o extrait de baptême; — 2^o certificat de catholicité délivré le 14 février 1782, par M. Prud'homme, recteur de Saint-Louis de Brest, légalisé le 26 mars par M. Bergevin de Loscoat, sénéchal de Brest; — 3^o certificat de bonnes vie et mœurs, donné à Brest, le 16 février 1782, par M. Bergevin, fils, procureur du roy à Brest; — 4^o attestation d'apprentissage en librairie, donnée par M. Hovius, de Saint-Malo, le 1^{er} mars 1779, légalisée le

(1) Les procès-verbaux de la réception d'Allain Le Fournier comme libraire, extraits du registre de délibération de la Chambre Syndicale des Imprimeurs et Libraires de Rennes, ont été publiés dans *Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques*, t. I, p. 219-222 (publication de la Société des Bibliophiles Bretons).

4 avril 1782; — 5^o attestation de compagnonnage donnée par M. Le Roy, libraire à Caen, le 2 mars 1782, légalisée le 20 mars 1782; — 6^o certificat d'être congru en latin et grec, donné par M. de Châteaugiron, professeur du collège de Rennes, le 8 février 1782, attesté par M. Cobrye, préfet du collège et vu de M. Fageole, principal; — 7^o autre certificat de bonnes vie et mœurs délivré, le 26 mars 1782, par M^r Bergevin du Loscoat, sénéchal de Brest.

Un arrêt du Roi en son Conseil d'État privé, en date du 7 octobre 1782, ratifia le rapport de la Chambre syndicale des Imprimeurs et Libraires de Rennes. Il ne restait plus à Allain Le Fournier qu'à prêter « le serment en pareil cas requis devant les lieutenants de police des villes de Rennes et de Brest ». Dès que cette formalité fut remplie, Le Fournier put donc s'établir maître libraire à Brest, probablement au n^o 49 de la Grand'Rue, où il habitait en 1794-1795 (1).

M. L. Delourmel écrit que « le libraire Derrien fut remplacé à Brest par Allain Le Fournier » (2). Cela semble quelque peu douteux : Y.-J.-L. Derrien avait quitté Brest, en 1779, pour devenir imprimeur à Quimper, en épousant dans cette ville, le 3 août 1779, la veuve de l'imprimeur Marin Blot qui, par acte du 7 janvier 1779, s'était démise en sa faveur; nous avons vu qu'Allain Le Fournier n'avait pu s'établir qu'à la fin du mois d'octobre 1782, lorsque lui fut notifié l'arrêt du Conseil d'État privé et qu'il eut prêté les serments prévus. Mais peut-être Derrien, en quittant Brest pour Quimper, a-t-il conservé sa librairie en la faisant gérer par un commis : ce commis a pu être Allain Le Fournier. Dans ce cas, on peut s'étonner que, au nombre des certificats fournis par Le Fournier lors de son examen de libraire, il ne s'en trouve pas qui lui ait été délivré par Derrien.

Je n'ai rien trouvé le concernant depuis l'époque de son installation jusqu'à 1789. Le 16 novembre 1789, l'administration

(1) En 1794, la Grand'Rue était devenue rue de la République. Plus tard elle deviendra rue Impériale, rue Royale, pour reprendre son nom de Grand'Rue. Actuellement elle s'appelle rue Louis-Pasteur.

(2) L. DELOURMEL, *L'Imprimerie à Brest — Les Malassis*, p. 27 du tirage à part.

communale de Brest adresse au Garde des Sceaux une requête demandant qu'Allain Le Fournier soit autorisé à ouvrir une seconde imprimerie, Malassis ne pouvant suffire à tous les travaux. Cette requête était faite, sans doute, à l'instigation du futur bénéficiaire qui, dès juillet 1789, appartenait au comité particulier du conseil, comme délégué des Imprimeurs et Libraires. A la date du 2 février 1790, l'administration communale revint sur la question, sa précédente requête n'ayant pas abouti. On lit dans le procès-verbal de la séance :

« ... M. Lefournier, député des imprimeurs et libraires, a rappelé au Conseil l'inutilité des démarches faites auprès de M. le Garde des Sceaux en conséquence de son arrêté du 16 novembre dernier. Ce membre a représenté, en même temps, qu'il essayait dans ce moment, de la part de M. Malassis, imprimeur en titre à Brest, des oppositions formelles, en vertu du privilège qui l'autorisait à exercer exclusivement, en cette ville, la profession d'imprimeur. »

A la suite de cet échec et de ces oppositions de la part de Malassis, il ne semble pas que Le Fournier ait persisté dans son projet, même après que l'Assemblée nationale, en février 1791, eût décrété l'abolition des maîtrises et permis ainsi à chacun d'exercer la profession de son choix, pourvu qu'il payât patente.

Les temps troublés sont propices aux jalousies et aux dénonciations : Le Fournier en fit l'expérience. Le procès-verbal de la séance du Conseil du 10 mars 1791 enregistre une protestation de sa part contre les bruits selon lesquels « il correspondrait avec les auteurs et distributeurs d'écrits incendiaires imprimés en faveur de l'aristocratie sacerdotale, tandis qu'il est notoire qu'il s'est fait un devoir de renvoyer tous ceux de pareille nature qui lui ont été adressés sans sa participation ».

En 1792, la ville de Brest manqua d'assignats de deux livres et de dix sous. Le conseil, dans sa séance du 5 août, décida de mettre en circulation des « billets de confiance » pour une somme de 20.000 livres, en demandant aux citoyens de contribuer à gager les billets émis par des versements à la caisse de la commune. Au nombre des vingt-trois citoyens qui versèrent

les 20.000 livres demandées, figure Le Fournier pour une somme de 300 livres.

La sympathie qu'il montra, dès le début, aux idées révolutionnaires, nous explique pourquoi, le 17 mars 1790, Le Fournier fut nommé « notable », puis officier de la milice nationale, et enfin, le 18 avril 1795, officier municipal. Toutefois, il semble n'avoir joué qu'un rôle très effacé dans les événements qui se déroulèrent à Brest, de 1789 à 1795. Quand le calme revint dans les esprits, Allain Le Fournier abandonna son activité politique (1) pour ne plus s'occuper que de sa librairie.

Le 24 avril 1812, âgé de 62 ans, toujours célibataire, ayant un revenu en rentes de 2.000 francs, il sollicita une place de juge de paix. Il ne semble pas que sa demande ait eu de suite. L'année suivante (1813), il acquit de la veuve de Romain-Guy Malassis, née Schérer, le fonds d'imprimerie et de librairie que celle-ci avait conservé après le décès de son mari (8 novembre 1812). Il achetait ce fonds non pour lui, mais pour l'un de ses neveux, Jean-Baptiste Lefournier : la librairie, à ce moment, fut sans doute transférée dans le local qu'occupaient précédemment les Malassis.

Allain Le Fournier est mort à Brest, le 5 octobre 1814.

Comme ouvrage sur la langue bretonne édité par lui, je n'ai trouvé ni vu mentionnée qu'une réédition de la *Grammaire française-celtique ou française-bretonne*, par le P. Grégoire de Rostrenen (A Brest, chez Allain Le Fournier, Libraire, Rue de la République, N° 49; in-12, xvi-192 p.). Cette réédition parut en l'an III (1794-1795); malheureusement, l'imprimeur a omis d'y mettre sa signature.

Le Fournier (Jean-Baptiste) (2) et **Deperiers** (Pierre-Clair), tous deux neveux d'Allain, prirent sa suite. Déjà, dès 1812, — et même peut-être antérieurement — ils étaient associés à

(1) Les 26 et 27 mars 1797 eurent lieu des élections à la municipalité de Brest. Lefournier obtint 92 voix, mais il refusa, de même que Malassis qui avait obtenu 61 voix. (P. LEVOT, *Histoire de Brest*, tome V, p. 57.)

(2) Il y a lieu de remarquer que l'état civil écrit ce nom de famille en deux mots, tandis que sur les ouvrages édités par lui et ses successeurs le nom est imprimé en un seul mot.

leur oncle. Ce qui le montre, c'est qu'à la date du 26 août 1812, R. Malassis fils « déclare avoir l'intention d'imprimer pour le compte de MM. Lefournier et neveux, libraires à Brest, un ouvrage ayant pour titre : *Recueil de types de calcul à l'usage des Marins*, par M. Letourneur, lieutenant de vaisseau » (1).

L'année suivante, le 16 août 1813, la veuve Malassis fait une déclaration d'impression où nous trouvons la même formule « pour le compte de Messieurs Lefournier et neveux, libraires à Brest ». L'ouvrage qu'elle a l'intention de réimprimer pour eux, sans changement, a pour titre *Éléments de la grammaire française*, par M. L'Homond (*sic*), professeur émérite en la ci-devant Université de Paris; il sera tiré à 1.500 exemplaires. Cette déclaration est suivie du nota : « Le seul changement qui sera fait [dans cette réimpression] est que l'on mettra au bas du frontispice, de l'Imprimerie de la Veuve Malassis, à Brest, Chez Lefournier et neveux, libraires, rue Impériale, n° 84. » Ce nota nous permet de constater qu'à la veille de son achat de l'imprimerie et librairie Malassis, Lefournier habitait au bas de la Grand'Rue (2), et qu'il avait quitté le n° 49.

Le Fournier (Jean-Baptiste) est né à Agon (Manche), le 8 décembre 1778. Il est le fils d'un frère d'Allain, Pierre-François Le Fournier, capitaine de navire, et de Marie-Anne Le Huby, son épouse. En 1791 — Jean-Baptiste est alors âgé de 13 ans — il perd son père « présumé péri en mer ». Son oncle Allain l'adopte et le fait venir à Brest, parfait son instruction, puis l'initie à sa profession de libraire. Plus tard, en 1813, quand Allain achète le fonds d'imprimerie des Malassis, c'est à Jean-Baptiste qu'il le destine. Avec les presses, la veuve Malassis transmettait également le brevet d'imprimeur « conservé », accordé à son mari par le décret du 5 février 1810 qui, à Brest, limitait à trois cette catégorie d'imprimeurs (Malassis, Michel et Binard). On peut supposer qu'après cet achat — et peut-être auparavant,

(1) Cet ouvrage, in-4° de 2 feuilles 1/2, devait être tiré à 200 exemplaires : 175 ex. sur papier, et 25 ex. sur peau d'âne.

(2) Rue Louis-Pasteur actuellement.

par suite du voisinage et des bons rapports qui existaient entre les Malassis et les Le Fournier — Jean-Baptiste apprit son métier d'imprimeur. En 1816, son brevet d'imprimeur lui fut renouvelé.

Le 21 mai 1821, à l'âge de 42 ans, Jean-Baptiste épousait, à Brest, Étienne-Sophie Moreau, née dans cette ville le 16 prairial, an IX (5 juin 1801), fille de Louis-Joseph Moreau, négociant, et de Sophie-Agnès-Étienne Rendu. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, au nombre desquels Jean-Baptiste et Alfred, que nous retrouverons plus loin.

Deperiers (Pierre-Clair) est, lui aussi, originaire d'Agon où il est né le 28 août 1771. Il est le fils de Pierre-Clair Deperiers et de Marie-Magdeleine Le Fournier, sœur d'Allain et de Pierre-François. Je ne sais à quelle date il vint à Brest auprès de son oncle. Peut-être y vint-il en même temps que son cousin Jean-Baptiste.

Deperiers se maria sur le tard, à 62 ans. Il épousa, à Brest, le 16 avril 1834, Jeanne-Françoise-Louise Adam, marchande, née à Brest, le 19 juin 1785. Cinq mois environ après, le 8 août 1834, Deperiers mourait.

On a vu plus haut qu'Allain Le Fournier avait acheté l'imprimerie des Malassis pour son neveu Jean-Baptiste. La signature « Imprimery J. B. Lefournier, ru Royal, n° 86 » que l'on trouve soit au verso de la page de titre, soit à la dernière page des volumes édités par les deux cousins, montre bien que seul Jean-Baptiste s'occupait de l'imprimerie. Ceci est confirmé par des actes d'état-civil : Jean-Baptiste, sur son acte de mariage, est qualifié d'« imprimeur libraire », tandis que, sur le sien et sur son acte de décès, Deperiers n'a pour profession que celle de « libraire ». L'association entre les deux cousins n'existait donc que pour la librairie et la maison d'éditions.

C'est vers 1819-1820, semble-t-il, que Le Fournier et Deperiers commencèrent à publier des ouvrages en langue bretonne. Le premier ouvrage, comme date, que j'ai relevé, est un recueil

de *Canticou spirituel evit usaich ar Missionou* (1). Le succès qu'obtint ce volume, dont la première édition est de 1820, les détermina sans doute à continuer dans cette voie.

Après le décès de son cousin et associé Deperiers (8 août 1834), Jean-Baptiste Lefournier resta seul à la tête de l'affaire, aidé vraisemblablement par sa femme. Quelques années plus tard, dans les premiers jours de janvier 1839, il mourut âgé de 61 ans (2).

La **veuve Lefournier** prit alors la direction de la librairie, de la maison d'éditions et de l'imprimerie. En 1846, elle confia l'imprimerie à son fils aîné, Jean-Baptiste, âgé de 23 ans — il était né à Brest, le 2 novembre 1823 — auquel, le 27 mars de cette même année, avait été accordé un brevet d'imprimeur. Une des premières initiatives du jeune homme fut de fonder et imprimer le journal *L'Océan* (3).

A la fin d'avril 1851 (4), la veuve J.-B. Lefournier se retira des affaires, laissant aux deux enfants qui lui restaient (5) **Jean-Baptiste-Louis-Étienne**, déjà nommé, et **Joseph-Alfred-Auguste** (né à Brest, le 16 octobre 1827), la librairie et la maison d'éditions qu'elle avait conservées. Elle vécut encore de longues années auprès de ses enfants. Ce n'est, en effet, que le 8 septembre 1878 qu'elle décéda, à Lambézellec, à l'âge de 77 ans.

En 1851, nous nous trouvons devant une association analogue à celle qui, de 1814 à 1834, avait existé entre J.-B. Lefournier I

(1) Du vivant de Deperiers, ces *Canticou* eurent encore trois autres éditions. En 1878, ils atteignaient leur 10^e édition. Toutes ces éditions ne sont pas entièrement identiques.

(2) Dans sa *Feuille d'annonces* (Morlaix), numéro du 12 janvier 1839, Lédan consacra les quelques lignes suivantes à son confrère : « Une des principales maisons de Librairie et d'Imprimerie de la Basse-Bretagne vient de perdre, en M. J.-B. Le Fournier, un des hommes les plus honorables de cette profession. Né dans le département de la Manche, il habitait Brest depuis l'âge de 13 ans. »

(3) Le premier numéro de ce « Journal des Intérêts Maritimes et Constitutionnels » parut le 1^{er} juin 1846. La collection de ce journal est intéressante à consulter : de nombreuses poésies en langue bretonne y ont été publiées, ainsi que des articles de critique littéraire sur les ouvrages bretons ou ceux s'occupant de la Bretagne. *L'Océan* a cessé de paraître en juillet 1891.

(4) A la date du 30 avril 1851, le nom de la Veuve J.-B. Lefournier disparaît des réclames qu'insérait *L'Océan* pour la librairie et les ouvrages qu'elle éditait.

(5) Elle eut deux autres enfants : Félicité-Jeanne-Marie, née à Brest le 25 février 1826, décédée le 11 juin 1827; et Alain-Marie-Auguste, né le 1^{er} août 1829, décédé le 21 juin 1832.

et Deperiers. L'imprimerie, que Jean-Baptiste Lefournier II dirigeait depuis 1846, reste sous sa direction (1), comme l'indique la signature « Imprimerie J. B. Lefournier ena » ou « Imp. de J. B. Lefournier aîné » que l'on trouve à la fin des ouvrages édités, mais la couverture et la page de titre de ces mêmes ouvrages portent : « E ty J. B. hac A. Lefournier, Leorierien, ru Vraz, 86 »; ce qui nous indique que Jean-Baptiste est l'associé de son frère Alfred — prénom usuel de Joseph-Alfred-Auguste — pour la librairie et la maison d'éditions.

Commerçants très actifs et avisés, les deux frères donnèrent à leur librairie et à leur maison d'éditions une impulsion nouvelle. Ils la développèrent même, en créant, en 1859, à Quimper, 56, rue Kéréon, une succursale à la tête de laquelle ils mirent un de leurs commis, J. Salaun (2), dont ils avaient remarqué la vive intelligence. Celui-ci, grâce à son aménité et à ses aptitudes commerciales, fit prospérer rapidement le modeste magasin du début. Quelques années plus tard, pour s'attacher davantage leur employé, et reconnaître le dévouement et l'activité qu'il n'avait cessé de montrer, les frères s'associèrent avec lui pour cette succursale (3).

En août 1877, Jean-Baptiste Lefournier céda son imprimerie à la société anonyme de *L'Océan* qui venait d'être constituée. La société transporta l'imprimerie 11, rue Kléber. Je reviendrai

(1) Peut-être même, — et je le croirais assez, — l'imprimerie était-elle sa propriété personnelle.

(2) J. Salaun obtint son brevet de libraire à Quimper, à la date du 2 février 1859. Salaun (Jean-Marie), né à Lambézellec, le 12 janvier 1831, décédé à Quimper, le 30 décembre 1885. Il entra tout jeune à la maison Lefournier comme apprenti relieur.

Après son arrivée à Quimper, il devint, sous différents pseudonymes (Bragou-Berr, p. ex.), un collaborateur assez actif du journal *L'Océan*. Articles de polémique surtout. Au nombre de ces articles, on peut citer ceux dans lesquels il prit fait et cause pour La Villemarqué contre Luzel qui venait de publier sa brochure *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz* (Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1872; n-8°, vi-47 p.). — J. Salaun est l'auteur d'un assez grand nombre de cantiques, français et bretons, qui sont devenus vite populaires, et le sont demeurés : *Reine de l'Arvor, nous te saluons; D'hor mam Santez Anna, etc...*

Le nom de J. Salaun figure, à partir de 1859, sur les ouvrages édités par les frères Lefournier. J. Salaun a également édité, sous son nom seul, quelques ouvrages, de piété principalement.

(3) Après la mort de J. Salaun, cette association persista encore quelques années avec son fils, J. Salaun, qui prit sa suite. La librairie fut transférée, en 1912, au 7, rue Saint-François, où elle existe toujours, tenue par M. Le Goaziou qui l'acquiert en 1919.

plus loin sur cette cession. Quant à la librairie qui, comme l'imprimerie, était sise 86, Grand'Rue, ce n'est qu'un peu plus tard qu'elle fut installée 85, rue de Siam (1). Jean-Baptiste Lefournier put dès lors consacrer toute son activité à la librairie et à la maison d'éditions dont il assurait la marche avec son frère et associé Alfred. Quelqu'un qui a connu les deux frères pendant cette période me disait à leur sujet : « Les deux frères Lefournier fréquentaient toute la grande société de Brest, ils étaient reçus à la Préfecture maritime... C'étaient de véritables aristocrates que jamais un client ne voyait dans le magasin de vente; ils faisaient les affaires de loin, dans leur bureau où ils ne recevaient que les auteurs et fournisseurs avec lesquels ils avaient de grosses affaires à traiter, avec cela, d'une grande loyauté en affaires, ils étaient très estimés dans toute la Bretagne. » (2)

Jean-Baptiste Lefournier semble s'être retiré des affaires peu de temps avant de mourir (3), puisque son acte de décès (Brest, 13 janvier 1891) le qualifie de « rentier ».

En 1892 et 1894, sur les pages de titre de volumes (4), on trouve la signature : « E ti J.-A. Lefournier, Leorier-Guerzer, ru Siam 85. » Ces initiales « J.-A. » représentent sans aucun doute, les lettres initiales des premiers prénoms de Joseph-Alfred-Auguste Lefournier, que nous avons vu associé à son frère Jean-Baptiste. Alfred Lefournier, qui mourut à Brest en

(1) *Buez an Aotrou Mikel Nobletz* (s. d.; in-12, XIII-288 p.), par le P. BLEUZEN, S. J., a paru en 1879. Sur la page de titre on a : « Brest, J. B. hac A. Lefournier, Leorierien, ru Vraz, 86 », tandis qu'à la page 288, on lit la signature : « Brest. — Moulet e ti Halegouët, ru Kleber, 11. » — Les mêmes particularités se remarquent pour le *Toull al Lakez*, par l'abbé Lan INISAN (petit in-12, 67 p.), dont l'Imprimatur est daté du 21 juin 1878.

(2) La marque de libraire des deux frères Jean-Baptiste et Alfred est constituée par les initiales LF dans un écusson, le tout surmonté par une banderolle sur laquelle se lit la devise *Feiz ha lealdet* (Foi et loyauté).

(3) Voici deux ouvrages parus, l'un en 1889, l'autre en 1890, sur lesquels figure, à la page de titre, le nom de Jean-Baptiste avec celui de son frère Alfred : « J. B. hac A. Lefournier, leorierien » : *Kenteliou hag Istorioù a skuer vad...* par l'abbé Goulven MORVAN (in-12, XII-503 p.; s. d., les approbations sont de 1889); — *Histor an Testamant coz hag an Testamant nevez*, par l'abbé Gabriel MORVAN, recteur de Pluguffan, 5^e édit. (in-12, x-327 p.; 1890) : cet ouvrage est édité par J. Salaun, Quimper; avec son nom, il porte cette indication : « J. B. hac A. Lefournier — 1890. »

(4) *Miz ha Buez Santes Anna*, par l'abbé PÉRON, curé de Châteauneuf-du-Faou (1892); — *An devez christen*, par l'abbé CANEVET, 4^e édit. (1894).

septembre 1907, avait vendu, en 1895, sa librairie à l'un de ses employés, D. Derrien. Avec la librairie, D. Derrien acquit également le fonds des éditions Lefournier : c'est ce qui explique pourquoi il réédita quelques-uns des ouvrages appartenant à ce fonds. D. Derrien mourut, le 7 décembre 1933, après avoir cédé à un de ses fils, André; peu de temps après, en 1936, la librairie fut transférée 56, rue Émile-Zola (anciennement rue Saint-Yves), dans le local précédemment occupé par la librairie Le Borgne. M. André Derrien est mort le 28 mars 1937; sa veuve continue.

Je reviens, ainsi que je l'ai dit plus haut, sur la cession de son imprimerie par Jean-Baptiste Lefournier. Celui-ci avait, en 1846, fondé *L'Océan*, journal qui soutenait ses idées politiques et religieuses auxquelles il était très attaché. Son désir était que le journal continuât à paraître, même quand il cesserait d'être imprimeur (1). C'est avec cette préoccupation, et pour concilier ses intérêts financiers avec ses idées politiques, qu'il fut amené à fonder, avec quelques amis, la Société anonyme de *L'Océan*, à laquelle il vendit son journal et son imprimerie.

La cession eut lieu à la date du 15 août 1877, comme l'indique la déclaration obligatoire que J.-B. Lefournier adressa, le 22 août suivant, au préfet de Quimper. Les bureaux de la Société anonyme et du journal *L'Océan* étaient installés 18, rue Saint-Yves, tandis que l'imprimerie du journal se trouvait 11, rue Kléber, et était dirigée par F. Halégouët (2).

(1) *L'Océan* continua à paraître tant que vécut Jean-Baptiste Lefournier. Celui-ci mourut le 13 janvier 1891; six mois après, le 1^{er} juillet 1891, le journal cessa sa publication. Les abonnés reçurent en compensation *Le Courrier du Finistère*, hebdomadaire catholique et légitimiste, fondé le 17 janvier 1880 par F. Halégouët.

(2) F. Halégouët, en 1871, devait être prote ou contremaitre chez Lefournier : cette année-là il est gérant de *Brest-Gazette*, quotidien qui n'eut que 10 numéros (25 mars-3 avril 1871) et qui était imprimé par J.-B. Lefournier.

Il est une feuille volante portant la signature « Brest, moulet e ti F. Halegouët », qui permettrait de supposer que F. Halégouët était établi imprimeur à son propre compte 11, rue Kléber, en 1873 : c'est celle qui contient *Kantik Pelerinêl Tremenou* (in-12, 4 p.; s. d.), dont l'Imprimatur est daté : Quimper, le 13 septembre 1873. Cette feuille volante ne doit être qu'une réédition du Cantique indiqué, postérieure à la constitution de la Soc. anon. *L'Océan*.

D'ailleurs il est à remarquer que tant que subsista la société anonyme, les ouvrages et opuscules imprimés par elle portent généralement « Imp. F. Halégouët » ou « Imp. A. Dumont »; on trouve également, mais plus rarement, « Soc. anon. de *L'Océan* ».

Dans le courant de 1884, F. Halégouët fut remplacé par H. Griesheim (1). Pour peu de temps, puisqu'en avril 1885, Ambroise Dumont lui succéda. Dix ans plus tard, avril-juin 1895, la Société anonyme de *L'Océan* fut dissoute et une nouvelle société, la « Société anonyme de la Presse Catholique » acheta l'imprimerie et l'hebdomadaire le *Courrier du Finistère*, qui avait été fondé, en 1880, par F. Halégouët.

Quatre ans plus tard, la nouvelle société s'installa dans l'immeuble qu'elle avait acquis et transformé, 4, rue du Château, où elle existe toujours, mais avec un nom qui a été légèrement modifié, en 1912 : « Société anonyme de la Presse Libérale du Finistère. »

Les Lefournier, de 1819 à 1894, ont imprimé ou édité de très nombreux ouvrages en langue bretonne. De la longue liste de ceux que j'ai relevés ou que j'ai eus entre les mains, je donnerai un certain nombre de titres.

a) Livres de piété : *Heuriou brezonec ha latin...* par Ch. LEBRIS, (nombreuses édit. : 1827, 1833, 1838, 1841, 1853, s. d. (1861 ou 1862), autre s. d. (vers 1872)); — *Introduction d'ar vuez devot*, réédition en 1873, d'après la 1^{re} édit. parue en 1710; — *Abrege eus an Aviel gant Meditationou*, par MARIGO (6 ou 7 éditions, dont une en 1866 et 2 autres s. d. en 1873, 1884); — *Buez ar Zent...*, par MARIGO, lakeat e brezoune Leon gant an Autrou Perrot, person a Blougonvelen (8 éditions, dont : 1846, 1865, 5^e s. d. (2), 6^e s. d. (1879), 8^e s. d. (1894)); — *Heuriou ar C'hristen mad*, par l'abbé V. ROUDAUT, curé de Ploudiry (2^e édit. en 1862, 3^e en 1872); — *Sceul ar Barados*, par le même (1881); — *Sounjit er-vad pe Reflexionou var ar pevar fin diveza*

(1) Hubert Griesheim, de Griesheim (Alsace) était venu à Brest installer une imprimerie, 29, Grand'Rue (V. n° 489). Il dut vendre son imprimerie à la Soc. anon. de *L'Océan*, en devenant directeur de l'imprimerie.

Voici la seule autre impression que j'ai rencontrée portant le nom de Griesheim : *Guerzennou evit pelerinet Santes Anna Vened*, petit in-12, 15 p. — Brest, Imprimerie Hubert Griesheim (de Griesheim, Alsace), s. d. Peut-être n'est-ce qu'une impression faite non pendant qu'il exerçait à son propre compte, mais pendant qu'il était à la Soc. anon. de *L'Océan*?

(2) Les quatre premières éditions portent à la page de titre : « Eus a Imprimiri J.-B. Lefournier, hena, ru Royal, 86. » A partir de la 5^e on trouve : « E ti J.-B. hac A. Lefournier, leorierien... » Ce changement eut pour cause l'achat par les éditeurs de la propriété de l'ouvrage.

(1824); l'édition de 1839 a été tirée à 2.000 ex.); — *Sonjit er-vad enn ho finvesiou diveza lakeat a nevez e brezounek* gant G. MILIN, s. d. (1869); — *Miz Mari an I.-V. Lourd*, traduit du français de H. Lasserre, par la sœur Anna de Jésus (M^{lle} Le Bastard, de Mesmeur), s. d. (1875); — *Buez an Tad... Julian Maner*, par le P. BLEUZEN, S. J., 2^e édition, s. d. (1878) (1); — *Buez an Aotrou Mikel Nobletz*, par le même, s. d. (1879).

b) Ouvrages de linguistique et autres : *Colloque français et breton* (au moins 9 éditions, dont les suivantes : 1816, 1823, 1846, 1862 (6^e édition) (2), 1870, 8^e édition s. d. (avant 1877), 9^e édition s. d. (entre 1877 et 1884)); — *Fæçoun neves evit disqui lenn e berr amzer, gant ma vezo heuliet ar brononciation naturel eus al lizerennou*, gant Y. POULLAOUEC, instituteur e Sant-Renan (1829; tiré à 1.500 ex.); — *Dictionnaire français et cello-breton*, par A.-E. TROUDE (1842) (3); — *Nouveau dictionnaire pratique français et breton*, par A.-E. TROUDE (1869; 3^e édition en 1886 (4)); — *Nouveau dictionnaire pratique breton-français*, par A.-E. TROUDE (1876); — *Manuel à l'usage des élèves des écoles primaires*, par l'abbé PERROT, curé de Taulé (3 éditions s. d. : la 1^{re} fut tirée à 8.000 ex.); — *Furnez ar Geiz eus a Vreiz*, par G. MILIN (1868) : recueil de proverbes bretons, dont un certain nombre ont été traduits du français par l'auteur; — *Ar Marvailler brezounek pe Marvaillou brezounek*, dastumet gant A. TROUDE ha G. MILIN (1870) (5); — *Emgann Kergidu ha traou-all c'hoarvezet e Breiz-Izel e-pad dispac'h 1793*, par l'abbé INISAN (1877 et 1878, 2 vol. in-12) (6); — *Kenteliou hag Istoriou a skuer vad*, par l'abbé Goulven MORVAN (s. d. (1889)) (7);

(1) La 1^{re} édition avait paru en 1876, chez de Kerangal, à Quimper.

(2) Le texte de cette édition a été révisé par le colonel Troude.

(3) En 1869, quand parut la 2^e édition corrigée de ce *Dictionnaire français-breton*-Troude fit détruire les exemplaires qui restaient de l'édition de 1842, environ un millier.

(4) 3^e édition, si l'on compte l'édition de 1842 comme la première.

(5) Des sept contes que contient l'ouvrage — avec traduction française en regard — six ont été recueillis par G. Milin. La préface (Araok lenn) est également de ce dernier.

(6) Une nouvelle édition en un volume a paru, en 1902, chez D. Derrien, successeur des Lefournier.

(7) Recueil de récits, fables publiés par l'auteur dans la revue *Feiz ha Breiz*, pendant qu'il en était le rédacteur en chef (4 février 1865-31 mars 1877).

— *Histor ar Vreiz komposet gant L. M. D. K.* (1855; in-12, 180 p.) (1); — *Istor Breiz ou Histoire populaire de la Bretagne racontée par un chercheur de pain* (sur la page de titre : par une Fille du Saint-Esprit), 4^e édit. complétée et augmentée (1894 sur la couv., 1893 à la p. de titre; in-12, 828 p.) (2); — *Mignoun ar Vugale*. Kenta darn, par A.-E. TROUDE (1855) (3); — *Paotred koz Plouzall*, par F. P., Barz Sant Gwennolé [abbé Poullaouec], vers 1860; — *Marvaillou grac'h koz*, fables, par G. MILIN (1867); — *Eun teskad gwirionesiou. Bugale ar Pesketaer*, par G. MILIN (1867; in-12, 16 p.); — *Eil teskad gwirionesiou*, par G. MILIN (s. d.; in-12, paginé 17-20); — *Telenn Remengol*, recueil de poésies bretonnes, avec trad. fr. en regard, par J.-P.-M. LESCOUR (1867); — *Gwersiou Remengol*, par J.-P.-M. LESCOUR (in-12, 36 p.; 1867) : recueil de quelques poésies extraites de *Telenn Remengol*.

II

Gauchlet (François-Paul), fils de François Gauchlet et de Renée Riché, son épouse, est né à Alençon (Orne) vers 1766 (4). « Gauchlet, ancien commis chez Malassis, venu d'Alençon à Brest en 1786, s'établit en 1793 au n° 25 de la rue de la République (Grand'Rue) ou place des Fontaines (place Médisance)... Il fut à Brest l'imprimeur des Représentants (5). »

Le décret du 5 février 1810 le comprit, avec P. Anner et Audran, au nombre des imprimeurs de Brest, « tolérés » leur vie durant. En juillet (ou août) 1816, on lui renouvela son brevet d'imprimeur. Mais déjà, à cette époque, ses affaires périclitaient.

(1) L'auteur est M^{lle} Le Bastard de Mesmeur, en religion Sœur Anna de Jésus. Cette première édition ne comporte que le texte breton.

(2) La 2^e édit. a paru en 1863 chez Prud'homme, Saint-Brieuc; des éditions ont été signalées dans la Bibliographie de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, juin 1869 et octobre 1878, comme ayant été publiées par Lefournier, à Brest.

(3) A partir de cet ouvrage, tous ceux que je vais citer portent « Eus a Imprimiri J. B. Lefournier hena », et non « E ti J. B. hac A.Lefournier, Leoricrien ». Ces volumes auraient-ils été imprimés au compte de l'auteur ?

(4) Je déduis cette date, approximative, de l'âge indiqué sur son acte de décès (état civil de Brest).

(5) L. DELOURMEL, *L'Imprimerie à Brest — Les Malassis*, p. 39.

Il mourut à l'hospice de Brest, le 3 mars 1820, âgé de 54 ans; il était veuf de Marie-Guillemette Le Douarin : le nom de sa femme permet de supposer qu'il s'était marié à Brest, après son arrivée en Bretagne.

En 1821, son outillage fut vendu après faillite, et acheté partie par J.-B. Lefournier et partie par Lédan, de Morlaix.

Voici les quelques ouvrages bretons que j'ai relevés, ayant été imprimés par Gauchlet : *Vocabulaire nouveau ou Colloque français et breton*. Ouvrage très-utile à ceux qui sont curieux d'apprendre l'une ou l'autre de ces deux Langues. A Brest, de l'Imprimerie de Gauchlet, place des Fontaines, n° 25. s. d. (in-12; 160 p. — 9 p. n. ch.); — *Ar Boquet spirituel eus ar Mission hac eus ar Retret, peini a gompren ur reglamant a vuez*. An XII (1804) (in-12, 177 p.) : c'est une réédition d'un ouvrage de Charles Le Bris, prêtre (1); — *An A B C, pe quenta Levr*, Dre an Cⁿ T. ar Yaouanc (Le Jeune). An IX (1801).

P. HÉMON (*Fureteur breton*, octobre-novembre 1913, p. 15), signale une brochure imprimée par Gauchlet : *Liberté, Ingalité, Fraternité*. — En hano ar Bobl ar Franc. Ar Representant eus ar bobl e quichen contessiou Brest ac an Oriant. Brest, 25 Pluviouse an eil bloas eus ar Republic Franc, udan ac indivisibl [13 février 1794]. Brochure in-12 de 32 pages (destinée à la vulgarisation de la pomme de terre).

III

Michel (Guillaume) fit son apprentissage en 1790-91 à Paris, où il est peut-être né, vers 1769 (2). Il s'établit à Brest, 30, rue de la Rampe, en même temps que le faisait P. Anner, nous apprend M. L. Delourmel (*L'Imprimerie à Brest — Les Malassis* p. 40).

(1) La première édition de ce recueil de cantiques, parut en 1698 sous le titre de *Canticou spirituel var an oll exerciçou eus a ur guir Gristen*. Cet ouvrage reparut en 1702 sous un titre différent : *Canticou spirituel var guement so requis ha necesser da ur C'hristen evit e siluidiguez*.

(2) En 1810, Michel avait 43 ans. G. Michel fut chargé de rédiger le Catalogue de la belle bibliothèque que laissait l'abbé bibliophile Béchenec (1728-1804). Le Catalogue imprimé par Michel parut en 1807. P. Levot qui cite ce travail (*Biographie bretonne*, I, 75) qualifie Michel de « bibliographe distingué ». Michel avait fait ses humanités au Collège de Montaigne, à Paris.

A la suite du décret du 5 février 1810, Michel fut compris au nombre des imprimeurs « conservés ». Le 24 septembre 1814, il fut nommé « Imprimeur du roi » à Brest. Michel est mort à Brest, en 1822 ou 1823. Sa veuve conserva l'imprimerie et, en 1829, la vendit à Rozais, son neveu qui mourut en 1833.

En plus de l'unique feuille volante signalée de lui dans le Catalogue (n° 737), voici les seules impressions en langue bretonne que j'ai pu relever, sorties de ses presses : *Ar Recit guirion eus a vuntr an duc a Verry, niz Roue Franç.* E Brest, e ty Michel, Imprimer ar Roue, s. d. (in-12, 4 p.); — *Abrege eus a gaptivite ag eus a varo Louis C'huezec, Roue a Franç, Marie-Antoinette, e bried, ... gant P.-D. DE GOESBRIAND* (in-12, iij-53 p.; hezre 1818); — *Abrege eus a Vuez Cathelineau... lequat e Bresonec gant Jacqès ABALAN, scolaër e bourg Plouescat* (in-12, 59 p.; 1823 — le bulletin de dépôt, en date du 23 février 1823, indique un tirage de 1.000 ex.).

IV

Anner (Pierre), fils de Charles Anner et d'Élisabeth Chameroy, est né à Maranville (Haute-Marne) vers 1769 (1).

« A cette époque (2) deux nouveaux imprimeurs vinrent s'établir à Brest : MM. Pierre Anner (rue Royale, 54) et Michel (rue de la Rampe, 30) » (3). Ainsi s'exprime M. L. Delourmel. Mais, dans mes recherches, j'ai rencontré un document qui tendrait à montrer que cette date d'installation, comme imprimeur, donnée par M. Delourmel doit être reculée de quelques années. C'est la page de titre d'un volume imprimé, en 1807, par R. Malassis fils. J'en transcris le texte mot pour mot :

Extrait du règlement concernant l'exercice et les manœuvres de l'Infanterie. *Du premier Août 1791.* — École du soldat. École de peloton. — A Brest, chez R. Malassis fils, Imprimeur-Libraire; *Et chez P. Anner, Libraire, rue des Sept-Saints, n° 49, 1807.*

(1) Cette date, approximative, est déduite de l'âge qui lui est donné sur son acte de décès (état civil de Brest).

(2) C'est-à-dire entre 1800, date à laquelle R. Malassis fils succède à son père, et 1802, date de son mariage avec Marie-Anne Schéerer (26 avril 1802).

(3) L. DELOURMEL, *L'Imprimerie à Brest — Les Malassis*, p. 40.

On constatera que, dans cette signature, Malassis ne donne pas à P. Anner la qualification d' « Imprimeur-Libraire » comme à lui-même, mais simplement celle de « Libraire ». Si, à cette date de 1807, P. Anner avait été vraiment imprimeur, on peut considérer comme bien mesquine l'omission faite par Malassis. Quant à l'adresse « 54, rue Royale » (ou Grand'Rue) que M. Delourmel donne à P. Anner en 1800-1802, on la trouve bien en 1834 (1), mais entre 1807 et 1834 on en trouve une autre, en 1818 : 25, rue Royale (2).

Quoi qu'il en soit, P. Anner était établi imprimeur et libraire à Brest, quand parut le décret du 5 février 1810. Ce décret fixa à quatre pour la ville de Brest le nombre des imprimeurs « conservés », c'est-à-dire pouvant avoir un successeur, et à trois celui des imprimeurs « tolérés » leur vie durant. P. Anner se trouvait parmi ces derniers. Il prit place dans la première catégorie, y remplaçant Binard (F.-M.), imprimeur et éditeur, 6, rue de la Comédie, quand celui-ci, le 24 août 1813, se vit supprimer son privilège d'imprimeur « conservé ».

Quelques années plus tard, en 1821, pour avoir contrevenu à l'article 14 de la loi du 21 octobre 1814, Pierre Anner se vit retirer son brevet d'imprimeur.

Mais il obtint, le 13 décembre 1821, que ce brevet fut transféré à son fils aîné **Honoré Anner**.

Mais, en juillet 1828, Honoré Anner cédait ce brevet à son frère **Édouard-Hippolyte**.

Bien que Pierre Anner ait été privé, en 1821, de son brevet d'imprimeur, on constate le maintien de la raison sociale « P. Anner et fils » durant la vie du père.

En 1835-1837, on trouve des impressions nous montrant le père et le fils associés : au verso du faux-titre des *Vies des*

(1) La page de titre des *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert LE GRAND, réédition de Kerdanet, porte : « Chez P. Anner et Fils, imprimeurs-libraires, éditeurs, rue Royale, 54 ».

(2) C'est celle que l'on rencontre sur un ouvrage imprimé par P. Anner : *Soirées bretonnes, ou recueil de poésies diverses*. Première année. A Brest, de l'Imprimerie de P. Anner, rue Royale, n° 25. Sans date, mais au verso de cette page de titre, l'indication d'envoyer à l'adresse de P. Anner les poésies que l'on désirera faire insérer dans le recueil de 1819, permet de dater la première année de 1818.

Saints, d'Albert Le Grand, réédition de Kerdanet, on lit : « Imprimerie de P. Anner et Fils », et sur la page de titre du même ouvrage : « Se trouve chez P. Anner et Fils, imprimeurs-libraires, éditeurs, rue Royale, 54 » (1).

Pierre Anner est décédé à Brest, le 12 avril 1840, à l'âge de 71 ans. Son acte de décès le qualifie d' « ancien imprimeur-libraire et négociant (2) ».

Anner (Édouard-Hippolyte), fils et frère des précédents. J'ignore le lieu et la date de sa naissance. Il est probable qu'il était né avant que son père ne vînt s'établir à Brest. Le brevet d'imprimeur enlevé à son père lui fut transmis, à la condition qu'il transférât les presses et l'imprimerie dans un autre local.

Tandis que la librairie restait toujours rue Royale (3), l'imprimerie fut installée au 32, rue Saint-Yves, adresse que l'on trouve dans les *Annuaire de Finistère* de 1834 à 1837, avec celle de 54, rue Royale (librairie), dans les *Annuaire de Brest* (4) de 1841 et de 1842, avec également celle de la librairie. On la trouve encore sur la page de titre de deux volumes imprimés, l'un en 1847 : « E Brest, Eus a Impr. Édouard Anner, rù Sant-Yoen, 32 » (5), et l'autre en 1854 : « E Brest, lekeed e gouaskerez gand Edouar Anner, Ru Sant Ivon 32 » (6).

Toutefois il y a lieu de signaler qu'en 1835 (7) on lit : « Brest, Imprimerie E. Anner, Rampe, 55 » sur la couverture des *Vies des Saints* d'Albert Le Grand, réédition de Kerdanet déjà citée.

L'explication la plus plausible de ces deux adresses doit être que le local du 32, rue Saint-Yves, se trouvant insuffisant par

(1) L'*Annuaire de Finistère* de 1834-1835-1836-1837, donnent comme « imprimeur à Brest » : « P. Anner et Fils », avec les adresses suivantes : 54, rue Royale et 32, rue Saint-Yves.

(2) Pendant la période où il a cessé d'être imprimeur, P. Anner aurait-il exercé un commerce quelconque ?

(3) E. Anner dut céder ou liquider sa librairie entre 1842 et 1847 : à cette dernière date il n'est plus fait mention de sa qualité de libraire sur la page de titre d'un volume signalé dans une des notes qui suivent.

(4) E. Anner est l'imprimeur de ces *Annuaire de Brest*.

(5) *Al levr kenta evid diski len Brezonec, dre genteliou eaz ha mad* (1847).

(6) *Testament Nevez hon Aotrou hag hor Salver Jesus-Christ* (1854).

(7) C'est la date qui se lit au dos de la couverture imprimée. La page de titre porte celle de 1837.

suite de l'extension que prenait son affaire, E. Anner fut amené à en chercher un autre. Il est probable que c'est après 1854 que l'imprimerie fut transférée entièrement au 55, rue de la Rampe. En 1863, le transfert était définitif, comme l'indique l'adresse donnée sur la page de titre de l'ouvrage suivant (réédition) imprimé à cette date : *Testamant Nevez hon Aotrou hag hor Salver Jesus-Christ*. E Brest, Lekeed e gouaskerez gand Edouar Anner, Rû ar Ramp, 55. — 1863.

Édouard Anner fut le fondateur-propriétaire et directeur du journal l'*Armoricain*. Il fut adjoint au maire de Brest.

E. Anner vendit son imprimerie à Rogér fils, en 1867, et dut rester à Brest où il est vraisemblablement décédé, à une date que j'ignore.

Dans le Catalogue, j'ai oublié de signaler deux feuilles volantes imprimées par les Anner. Je répare ici cette omission :

a) **Chanson composet a neve voar sujet daou zen yaouanc**, (p. 1-2). V. n° 956. Manquent ici les c. 5 et 6 de l'édition Guilmer.

— **Chanson composet voar sujet daou den a neve dimeset**, (p. 3-4). *Voar un ton neve*. 17 c. de 4 v. de 13 p.

in-8°, 4 p.; E Brest, eus a imprimiri P. Anner et fils.

(Le R).

b) A ajouter aux différentes éditions signalées au n° 331 : **Chanson ar seiz sqient naturel**. — in-12; 11 p.; Brest — Édouard Anner, Imprimer-Librer.

(Q, i 34).

Les impressions en langue bretonne faites par les Anner ne paraissent pas avoir été très nombreuses. J'indique celles que j'ai relevées : *Traduction de la Charte de 1814*, que je trouve signalée dans le Catal. de la Bibl. de Quimper, t. II, p. 219; — *Poésies bretonnes*. Essai de traduction en langue celtique, par un élève de troisième du Collège de Quimper. Signé A. G. de Keridreuf [Alain Gouzien] (1814); — *Darniou eus an Aviel* (1844), brochure de propagande protestante; — *Al levr kenta, evid diskil len Brezonec, dre genteliou eaz ha mad* (1847). Cet opuscule, de 30 pages, in-12, est l'œuvre du pasteur J. Jenkins, de Morlaix; — *Historiou eus ar Bibl santel, tennet diwar an*

Destamant koz. Troet e brezonec eus a ul labour gret gand C.-G. BARTH (petit in-12; 4 p. n. ch. — iv — 161 p.; — E Brest, Lekeed e gouaskerez e ti Édouard Anner, Rû Sant-Ivon, 32. — 1853). Ce petit ouvrage fut édité à 2.000 ex., aux frais de la Société des Traités Religieux de Londres. L'auteur de la traduction est Guillaume Le Jean (1); — *Testamant nevez hon Aotrou hag hor Salver Jesus-Christ* (1854, 1863 et 1866).

Le successeur d'Édouard Anner, en 1867, est toujours désigné sous le nom de **Roger Fils** car son père dirigeait d'autre part une librairie et une imprimerie lithographique (2). Roger fils est né vers 1834, probablement à Brest.

En novembre 1868, l'imprimerie de Roger fils passa à Gadreau.

De ses impressions en langue bretonne, je ne connais que les deux suivantes : *Var an anaoudegez er religion* (in-12; 15 p.; au bas de la p. 15 : Brest. — Imprimerie Roger Fils, 55 Rampe. 1868); — *Un displeg var fallentez ha goal-effejou ar pec'hed a vezventi* (in-12; 20 p.; au bas de la p. 20 : Brest. — Gwaskerez Roger, Mab. — 1868). Ces deux brochures ont été éditées pour le compte du pasteur J. Jenkins, de Morlaix.

Gadreau (Jean-Prosper) est né à Brest, le 5 octobre 1844. Il est le fils de Michel Gadreau, tailleur d'habits, qui avait épousé à Brest, le 16 octobre 1833, Joséphine Broquet. Les Gadreau sont de souche vendéenne.

Pendant six ou sept ans, Gadreau fut clerc de notaire (3) à Brest, chez M^e Poullaouec. Dans le courant de l'année 1868,

(1) Né à Plouégat-Guerrand (Fin.), le 1^{er} février 1826, décédé à Paris en février 1872, au retour d'un voyage en Turquie. Il a publié une *Histoire de Morlaix* (Morlaix, V^{or} Guilmer, 1847), *La Bretagne et ses Historiens* (Nantes, Guéraud, 1850). Guillaume Le Jean est surtout connu comme explorateur.

(2) Roger (Martin-Eugène) est né à Rouen, le 11 avril 1811. Il se fixa à Brest, en 1833, comme « lithographe ». Le 16 mai 1845, il obtenait l'autorisation d'ouvrir une librairie, 42, rue d'Aiguillon. Mais ce fut en vain qu'il sollicita, en 1852, un brevet d'imprimeur « typographe » pour son fils, âgé de 18 ans.

Peut-être obtint-il pour lui-même ce brevet, en 1856, car, après la disparition de Roger fils, on trouve Roger père, libraire, lithographe et imprimeur. En 1875, il exerçait encore ces trois métiers au 32, rue Saint-Yves. En 1884, on trouve à cette adresse la maison Evain-Roger, « ancienne maison E. Roger père, fondée en 1834 ». (M^{me} Evain était une demoiselle Roger.) Evain-Roger fut l'imprimeur de l'*Union Républicaine* de 1877 à 1884.

(3) Ancien principal clerc de notaire, lit-on dans une annonce pour sa maison d'imprimerie qu'il a insérée, p. 98 de l'*Almanach de Léon et de Cornouaille pour 1877*, édité par lui.

il acquit l'imprimerie de Roger fils, successeur d'Édouard Anner. Un brevet d'imprimeur lui fut concédé à la date du 3 novembre 1868; le 18 novembre, il prêtait le serment prévu par la loi. L'imprimerie resta dans les locaux de la rue de la Rampe, 55, jusqu'en 1877. Le 22 septembre de cette année, il écrit au préfet du Finistère lui déclarant qu'il transporte 99, rue de Siam — il habitait déjà à cette adresse, en 1868 — « ses bureaux, magasins, ateliers servant à son industrie, avec tout son matériel typographique et lithographique ».

J'ignore à quelle date il quitta le 99, rue de Siam, pour s'installer « rue Monge, 26, et rue du Petit-Moulin, 3 » : il se trouve à cette nouvelle adresse en 1902, comme le montre la signature qu'on lit à la dernière page (p. 191) d'un volume — *Annaik — Lili ha roz gouez*, par P. Pronost — qu'il imprima pour le compte de D. Derrien, libraire, 55, rue de Siam, à Brest.

En avril 1895, Gadreau se retira des affaires et alla habiter Paris. Toutefois, il restait propriétaire de son imprimerie qu'il faisait gérer par un de ses employés, Louis Bourgeon, à qui il la vendit vers 1909 (1).

Gadreau (Jean-Prosper) est mort à Paris, le 25 septembre 1906.

Cet imprimeur a montré une très grande activité : de ses presses sont sortis de nombreux journaux et revues, à existence plus ou moins longue, dont on trouvera la liste dans l'ouvrage de Kerviler. Peu nombreuses sont les chansons sur feuilles volantes imprimées par lui, et elles sont plutôt politiques.

Comme ses prédécesseurs Anner et Roger fils, Gadreau a imprimé des ouvrages et des brochures en breton édités par les protestants en vue de la propagande : *Lezen Doue e comsiou ar Scritur santel*, etc.; — *Merc'h al Lesaër*; — *Doctrin an Aviel*; — *D'an aotrou Kerleau ar Scritur santel*, nouvelle édition (2);

(1) Ce Louis Bourgeon était prote à l'imprimerie Gadreau, quand il en prit la direction. Vers 1921, Bourgeon céda son imprimerie et se retira dans la banlieue de Paris. Il revint à Brest vers 1935-1936, où il est décédé quelque temps après, en 1937 ou 1938.

(2) Les bulletins de dépôt de ces quatre brochures (23 novembre 1869) indiquent qu'elles furent imprimées pour le compte de M. Jenkins, pasteur à Morlaix : les trois premières furent tirées chacune à 6.000 exemplaires; la quatrième ne fut tirée qu'à 4.000 exemplaires.

— *Testamant nevez hon Aotrou hag hon Salver Jesus-Christ*, d'après la version grecque (1870ë peut-être autre édit. en 1872) (1). — *Himnou ha Canticou a gelen-vad hag a veuleudi da Zoue*, par le pasteur J. KENKINS (1871ë peut-être autre édit. en 1875).

Dans les derniers mois de 1871, Gadreau a imprimé pour le compte de H. Gaidoz et F.-M. Luzel, *Almanak Breiz-Izel Grêt evit ann Dud diwar ar Meaz evit ar blavez biseost 1872*. C'était une tentative intéressante qui n'eut pas malheureusement le succès auquel pouvaient prétendre les promoteurs (2). Quelques années plus tard, en 1876 et 1877, je trouve imprimés par Gadreau un *Almanach de Léon et de Cornouaille*, en français et en breton; on y relève des textes bretons de Luzel, mais non surnés.

V

Proux (A.) et C^{ie}, 10, rue Neptune, à Brest. Cette imprimerie est probablement celle fondée par Michel et qui fut achetée par Come, en 1833. Déclarée en faillite, le 7 janvier 1839, l'imprimerie Come et Benetbeau fut acquise par Prosper-Jean-Jacques-Auguste Proux, gérant du journal l'*Armoricaïn*, dont le directeur Alex. Bouet était son beau-frère.

En 1845, Proux, partant à Paris, vendit à Charles **Le Blois** (3).

VI

Jourand (E.), que l'on trouve établi imprimeur, soit au 91, rue de Paris (rue Jean-Jaurès actuelle), soit à Coat-ar-Guéven, est très vraisemblablement le même que cet Ernest Jourand, né à Lézardrieux (C.-du-N.), le 18 avril 1848, qui, en novembre 1886, devient gérant de l'*Union Républicaine du Finistère*, dont

(1) Tiré à 3.000 exemplaires (Déclaration du 29 octobre 1869).

(2) C'est H. Gaidoz qui eut l'idée de cet Almanach. Il demanda des articles à d'Arbois de Jubainville, L. Havet, etc.; lui-même en écrivit. Tous ces textes furent traduits en breton par Luzel, qui y a inséré en outre quelques poésies bretonnes écrites par lui, et un conte en breton.

(3) Ancien ouvrier de Lefournier, il avait, en 1835, ouvert une librairie rue Royale. Le 5 avril 1851, Le Blois fut déclaré en faillite et le matériel fut acheté par Anner et Lefournier qui restaient seuls imprimeurs typographes à Brest.

l'imprimerie spéciale est située 11, rue de la Mairie, à Brest. Quelque temps après, ce journal deviendra *La Dépêche de Brest*.

Les feuilles volantes imprimées par E. Jourand doivent être datées des dernières années du XIX^e siècle : elles se signalent par leur mauvaise impression.

CARHAIX

Imprimerie du Peuple (ou d'Ar Bobl). — Cette imprimerie en société fut fondée à Carhaix, le 1^{er} août 1904, par **Alexandre Le Goaziou** (1) et **Taldir-Jaffrennou** (2), en vue de publier le journal breton-français *Ar Bobl*. Elle s'installa d'abord rue des Carmes, puis, le 1^{er} septembre 1906, avenue de la Gare, 14, dans un immeuble que venait de faire construire Jaffrennou (3). Au mois de novembre suivant, Alexandre Le Goaziou appelé à faire son service militaire céda ses droits dans la société à Jaffrennou.

En 1918, Jaffrennou vendit son imprimerie à **Pierre Le Troadec** qui transféra les ateliers, 1, avenue de la Gare. Pierre Le Troadec est décédé à Carhaix, le 3 janvier 1940.

Outre le journal *Ar Bobl*, l'imprimerie publiait la revue mensuelle *Ar Vro* : ce journal et cette revue cessèrent de paraître en 1914, lors de la déclaration de guerre. Un assez grand nombre d'ouvrages bretons, d'opuscules et de chansons sur feuilles volantes sont sortis de cette imprimerie. Parmi les ouvrages et les opuscules on peut citer :

Ar Gwenan, par J.-L. HENRY, deuz Lennon (in-18, 36 p.; 1906); — *Fablennou troët euz a Latin en Brezounek*, par G. RICOU, 3 fascicules (1910); — J.-M. COUTELLEC, *Œuvres posthumes* (in-12, 31 p.; 1911); — *Barzaz-Taldir*, eil leor, par JAFFRENNOU (in-18, XXXII-304 p.; 1911); — *Teatr Brezonek poblus*, par JAFFRENNOU (in-18, 208 p.; 1911); — *Sinatur an eil Testamant*, pièce en un acte, par LÉON LE BERRE (*Abalor*) (in-12, 50 p.; 1911);

(1) Léon Le Berre (le barde *Abalor*) a consacré un article plein de sympathie à son ami Alexandre Le Goaziou, lorsque celui-ci mourut, le 19 mars 1922, à Kerjean, en Plougasnou. (*Buhez Breiz*, mai 1922, p. 167-169.)

(2) Voir sa biographie aux Auteurs.

(3) Sur les débuts de cette imprimerie on consultera *Envoradennou*, par JAFFRENNOU. (*An Oaled*, années 1938 et 1939, nos 66 et 68.)

— *Kanaouennou Breiz-Vihan* (in-18, xvi-182 p.; 1911); — *Breiziz* (1810-1910) (in-18, 296 p.; 1911); — *Ganedigez eun Emzao* (Skridou, reolennou, ha prezegennou, 1898-1911) (in-8°, 207 p.; 1912); — *Breiz Divarvel*, dibab sonigou brogar (in-12 n. ch.; s. d. [1913]); — En envor euz Anna Ropars (an Itron Jaffrennou). *Eun dibab euz he gwerziou* (in-18, 47 p.; 1913); — *Prosper Proux*. — Studiaden war e vuez, e lizerou, e varzoniez, par JAFFRENNOU (in-12, 254 p.; 1913); — *Marvailhou evit ar Vretoned* (pevare levr), par KLAODA AR PRAT (in-18, 254 p.; 1914); — *Hor Bro epad ar Revolusion*, par l'abbé C. JÉZÉGOU in-8°, 254 p.; 1918 : (cet ouvrage a été achevé d'imprimer par Pierre Le Troadec).

CHATEAULIN

I. Le Goff (Charles).

II. Corcuff (A.).

I

Le Goff (Charles) père achète, en 1870, l'imprimerie tenue à Châteaulin, par Amelot (1864-1870) : cette imprimerie avait été fondée, en 1839, par Martin qui, en 1858, eut pour successeur son gendre Léopold Chavignaud (1858-1864) (1).

L'imprimerie est transférée, en 1874, dans le local où elle se trouve actuellement, 18, quai de Brest, après avoir été installée précédemment dans plusieurs quartiers de la ville : Champ de Bataille, impasse du Marché couvert, quai de Brest (ancien café Bergeron).

En février 1891, à la mort de Charles Le Goff père, son fils Charles, né en 1862, prend la suite, et la dirige encore aidé par son fils Christian.

(1) En 1858, L. Chavignaud a publié *Manuel breton-français*, classé par ordre de matières à l'usage des écoles primaires, rendant facile et rapide l'étude du français, par J.-M. TOULLEC, instituteur à Huelgoat. — Nouvelle édition en 1862; celle-ci est suivie d'une série de problèmes. — La 3^e édition de ce *Manuel* a été éditée par M^{me} Roger, libraire, 11, Grande-Place, Morlaix (in-12, x-156 p.; 1865) et imprimée par A. Le Flem, à Tréguier.

L'imprimerie Le Goff continue à faire paraître le journal hebdomadaire *Le Bas-Breton*, actuellement un des doyens de la presse bretonne; en 1858, année où il parut, il continuait *L'Écho de Châteaulin*, fondé, en 1841, par Martin.

II

Corcuff (A.), d'abord installé libraire comme successeur de Nédélec, créa une imprimerie peu de temps après, à l'instigation du curé-archiprêtre de Châteaulin, le chanoine Le Roy, qui lui fit imprimer son *Bulletin paroissial*. Il se retira des affaires en 1936 : il céda sa librairie aux M^lles Centur; l'imprimerie fut acquise par François Pichon qui, en 1937, la vendit à M. Scaon, son possesseur actuel.

A. Corcuff a édité *Kountadennou*, le premier volume de contes publié par l'abbé C. JÉZÉGOU [in-12; VIII-264 p.; s. d. (1909)], mais il le fit imprimer par F. Paillart, à Abbeville.

GUINGAMP

- I. Jollivet (Benjamin) → Rouquette → V^{ve} Rouquette → Anger-Rouquette → Anger (Léon).
- II. Tanguy (Yves) → Tanguy (Pierre) → Le Goffic (Pierre) → Éveillard → V^{ve} Éveillard → Éveillard-Bréban → Bréban → Thomas et Éditions Thomas → Éditions d'Arvor.
- III. Le Goaziou (Pierre) → Toullec et Geffroy → Toullec.

I

Jollivet (Filbert-Benjamin), fils d'André Jollivet et de Rade-gonde Coulon, est né à Saint-Benoît-du-Sault (Indre), le 29 messidor an XII (18 juillet 1804).

J'ignore où il fit son apprentissage d'imprimeur. B. Jollivet a créé la première imprimerie de Guingamp. T. Gautier et

Dom Plaine disent qu'il s'installa après 1830. Ce qui est certain, c'est qu'il devait y avoir déjà quelque temps qu'il était établi à Guingamp quand de ses presses sortit l'ouvrage suivant portant sur sa page de titre la date de « guenver 1833 » : *Explication an doctrin christen en brezonec; ha da guentan, explication ar Gredo, composet gand an autro Guillermic, person Callac* (in-12, 328 p.) (1). La même année, « août 1833 », il mit en vente une réédition de la *Grammaire française-celtique ou française-bretonne* du P. GRÉGOIRE de Rostrenen.

Son activité d'imprimeur et éditeur d'ouvrages bretons ou relatifs à la Bretagne se maintint pendant les années suivantes : en 1834, il réimprime, avec quelques corrections, en 2 volumes in-8°, le *Dictionnaire français-breton* du même P. GRÉGOIRE de Rostrenen (2); de 1835 à 1837 (ou 1839), il réédite l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* par Dom MORICE (20 vol. in-8°).

Le 14 octobre 1834, il épousa à Guingamp Marie-Anne Guyomard. Par ce mariage, il entra dans une des familles les plus considérées de la ville : le père de sa femme, Pierre-Marie-Augustin Guyomard, ancien marchand de draps, joua un rôle non dépourvu de grandeur comme maire de la ville pendant les années troubles de la Révolution, et comme député à l'Assemblée Nationale (3).

Benjamin Jollivet est l'auteur de *Les Côtes-du-Nord*, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département (4 vol. in-8° : 1854, 1854, 1856, 1859).

(1) L'imprimatur pour cet ouvrage a été donné le 11 mai 1832.

(2) Voici comment, dans son article « L'Avenir de la langue bretonne » (*Rev. de l'Armorique*, 1842, p. 128), H. de la Villemarqué jugeait et l'imprimeur et l'ouvrage qu'il rééditait : « Le meilleur dictionnaire que nous possédions, celui de Le Gonidec, ils [les imprimeurs, c'est-à-dire B. Jollivet, puisque c'est la seule réédition du dictionnaire qui ait été faite] se gardent bien de le publier; mais ils impriment, réimpriment, font répandre à profusion partout le glossaire en jargon mixte du P. Grégoire de Rostrenen, qui, du moins, se rendait justice, en avouant avec candeur son ignorance du breton, et doit la plupart de ses mots à Le Bris et autres écrivains non moins incorrects, mais bien plus coupables que lui. »

Le Gonidec a fait œuvre utile et méritoire, mais il n'est pas inutile de faire remarquer que les sources du *Dictionnaire cello-breton* de Le Gonidec (1821) sont surtout livresques, et qu'au nombre de ces sources figure en bonne place « le glossaire en jargon mixte du P. Grégoire de Rostrenen ». Le P. Grégoire, dans son ouvrage, nous a donné une image fidèle de la langue bretonne parlée et écrite de son temps.

(3) V. LEVOT, *Biographie bretonne*, I, 886-887; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, III, 97-103; DUBREUIL, *Révolutionnaires de Basse-Bretagne, Pierre Guyomard* (*Annales de Bretagne*, 1910, p. 168, 298).

C'est entre 1854 et 1856 — entre la publication des 2^e et 3^e vol. des *Côtes-du-Nord* — que B. Jollivet se retira des affaires en vendant son imprimerie et sa librairie à Rouquette. Il resta habiter Guingamp; il est mort dans cette ville, rue de la Place, le 4 juin 1867.

En plus des ouvrages que j'ai déjà cités, voici les titres de quelques autres, imprimés par lui : *Tableau numéral français-breton et breton-français, ou concordance de la numération décimale et la numération complexe des Bretons*, par Sébastien KERDAVID (1845; in-8°, 76 p. et un tableau); — *Sermon grêt var maro Michel Morin, ...* (petit in-12, 47 p.; s. d.) : cette édition est beaucoup plus rare que celles de cette œuvre de Le Laë parues à Morlaix chez Guilmer et Lédan; — *Canticqo neve ... composit gant eur person canton* (1833); — *Testamant neve eus hon Otro hac hon Salver Jesus-Christ* (1853; in-12, 635 p.).

Rouquette (1) succéda à Benjamin Jollivet entre 1854 et 1856, puis vint la Veuve Rouquette (2). En 1888, après le mariage de M^{lle} Rouquette avec Anger (Alfred), de Pontivy, la raison sociale devint Anger-Rouquette. En 1941, l'imprimerie est entre les mains d'Anger (Léon), fils d'Anger (Auguste), de Lannion.

II

Tanguy (Yves-Marie), fils de Pierre Tanguy et de Catherine Gicquel, est né à Plaintel (C.-du-N.), vers 1793 (3).

Aux environs de 1824-1825 nous le trouvons régent au collège communal de Guingamp, créé après la Révolution : il y fut sans doute nommé à la demande de l'abbé Gautho, principal, qui, comme lui, était originaire de Plaintel. Il se maria à Guingamp, avec Jacqueline Tudot (ou Tудо).

(1) C'est Rouquette qui a imprimé les tomes 3 et 4 de l'ouvrage de B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*.

(2) D'après ce qui m'a été dit, Yann Ar Minouz (V. ce nom aux Auteurs) a fait imprimer chez la Veuve Rouquette, vers 1888, des chansons sur feuilles volantes qu'il chantait et vendait sur la place du Centre, les jours de foire. Je n'ai rencontré aucune de ces impressions.

(3) Date approximative donnée d'après l'âge indiqué à l'acte de décès (état civil de Guingamp).

Entre 1826 et 1829 (1), sa femme ouvrit une librairie rue de la Place. Il est probable qu'à la mort de sa femme (23 juillet 1831), Y. Tanguy abandonna l'enseignement pour s'occuper de sa librairie. Quelques années plus tard, avec l'aide d'un ouvrier qualifié, il créa une imprimerie à Guingamp « Traou al Leveen » (au bas de la Place), la seconde établie dans cette ville. Son imprimerie devait exister depuis quelque temps déjà quand, en 1837, il fonda l'*Echo des Côtes-du-Nord*, journal hebdomadaire d'annonces pour l'arrondissement de Guingamp.

Yves-Marie Tanguy mourut à Guingamp, le 25 juillet 1851, âgé de 58 ans. Son acte de décès le qualifie seulement d'« ancien professeur en retraite » (2).

De ses deux fils, qui tous deux apprirent le métier d'imprimeur, ce fut le second, Pierre-Marie, qui prit sa suite; l'aîné, Yves-François-Marie, était décédé le 14 novembre 1846, à l'âge de 20 ans.

Yves-Marie Tanguy est l'auteur des quelques poésies bretonnes suivantes réunies en une feuille volante de 8 pages (Coll. Gaidoz, e 23) : *Ar Malvran hac al Louarn*, imitation de la fable de La Fontaine, *Ar Malvram (sic) venjet*, *Al Louarn castizet*, *Dihun ar pastr-koz Lafontainn*, *Kimiadou eur paotr iaouank d'he vro*. Yves Tanguy, né en « pays gallo », avait donc appris le breton.

Tanguy (Pierre-Marie), fils et successeur du précédent, est né à Guingamp, le 26 juillet 1829. Il fit son apprentissage d'imprimeur chez son père.

Le 7 novembre 1853, il épousa, à Guingamp, Sophie-Marianne Gallais, fille d'Yves-Marie Gallais, marchand tanneur, et de Marie-Gabrielle Geffroy. Un de ses deux témoins au mariage est Paul-Jean-Marie Georgelin, 24 ans, ouvrier imprimeur à Guingamp.

(1) L'acte de naissance de son fils Yves-François-Marie (14 septembre 1826) qualifie Jacquette Tudo de « ménagère », tandis que celui de son autre fils, Pierre-Marie (26 juillet 1829), lui donne la profession de « libraire ».

(2) Sur l'acte de décès de son fils Yves-François-Marie, on le qualifie d'« imprimeur libraire ».

En 1862, il céda son imprimerie à Pierre Le Goffic. Il est très vraisemblable qu'à ce moment-là il échangea sa profession contre celle de son beau-père, dont il prit peut-être la suite. Lors de son décès (3 janvier 1871), l'état civil lui donne la profession de « marchand tanneur », domicilié à Guingamp, rue du Grand-Trotrieux.

La librairie créée, comme nous l'avons vu, entre 1826 et 1829, par Jacqueline Tudot (ou Tудо) fut conservée par les demoiselles Tanguy. En 1871, cette librairie réédita le volume *Canticou spirituel evid ar Missionou, ar retrejou, &c, approuwet gant Autronez an esquibien a Guemper hag a Zant-Briec*, dont deux éditions avaient été publiées par P. Tanguy (1854 et 1856) : l'édition de 1871 fut imprimée par V. Goupy, 5, rue Garancière, à Paris.

Voici les seuls ouvrages bretons imprimés par les Tanguy que j'ai relevés : *Abrege deus a Histoar Revolution Franç en pad he exil en Bro-Saoz*, par l'abbé A. LAY, recteur de Perros-Guirec (1839); — *Mis Mari consacret da Vari...*, par l'abbé J. LESCOF (1841); — *Explication an Doctrin christen* (1849; tiré à 1.000 ex.); — *Kanaouenno ar gwir Gristen*, par l'abbé CARIS (1851); — *Mis Mari*, par l'abbé CABEC (1852).

Le Goffic (Pierre-Marie), fils de Jean-François Le Goffic, imprimeur à Lannion, et de sa première femme, Marie-Louise Daniel, est né le 1^{er} mai 1837.

Il apprit son métier d'imprimeur chez son père. En 1862, il acheta le fonds d'imprimerie de Pierre Tanguy. La librairie étant restée entre les mains des demoiselles Tanguy, il en ouvrit une autre.

Tôt après son arrivée à Guingamp, il épousa dans cette ville, le 2 juin 1862, Catherine-Sophie Liégard.

Il est décédé à Guingamp, place du Centre, le 29 octobre 1884, à l'âge de 47 ans.

Pierre Le Goffic a imprimé un assez grand nombre de chansons sur feuilles volantes. Comme ouvrage breton, je ne connais que le suivant : *Bombard Kerne — Jabadao ha Kaniri*. Poésies bretonnes de M. Prosper PROUX (1866; in-12, x-117 p.).

Au décès de P. Le Goffic, l'imprimerie et la librairie furent achetées par Éveillard. On a ensuite les successions suivantes, sans que je puisse donner de dates pour chacune d'elles : Veuve Éveillard, Éveillard-Bréban, Bréban, Thomas, Éditions d'Arvor (juillet 1934). Thomas, puis la société les « Éditions d'Arvor » ont imprimé l'hebdomadaire breton *Breiz* — le rédacteur en chef en était Yves Le Moal (Dirnador) — qui a cessé de paraître avec le numéro du 12 août 1939.

III

Le Goaziou (Pierre), second fils d'Alexandre-Marie Le Goaziou, instituteur, et d'Antoinette Le Guilloux, institutrice, est né à Louargat (C.-du-N.), en 1859. Il n'avait que trois ans quand ses parents, en 1862, quittèrent Louargat et l'enseignement pour s'établir libraires à Guingamp, 37, place du Centre, prenant la suite de M^{me} Goater, née Uguen.

Dans la seconde moitié de 1884, Pierre Le Goaziou acheta à Morlaix, où son frère aîné Alexandre était déjà libraire, l'imprimerie qu'y tenait M^{me} Haslé, 36, rue de Brest. A la fin de 1885, il la céda à Letrégully et revenait habiter Guingamp. Un peu plus tard, vers 1889 vraisemblablement, il succéda à son père comme libraire. Ce n'est qu'en novembre 1894 qu'il installa une véritable imprimerie, dans les locaux situés derrière la librairie. Déjà, auparavant, il faisait quelques menus travaux d'imprimerie — vulgairement des bilboquets — avec une petite machine à pédale.

En avril 1908, il vendit son imprimerie à deux de ses ouvriers, Toullec et Geffroy. Il conserva sa librairie jusqu'en mars 1917 : à cette date, il la céda à Guidon qui n'achetait le fonds que pour en avoir l'emplacement afin d'y installer une épicerie. Pierre Le Goaziou se retira au Havre où il est décédé, en 1938.

Le Catalogue ne donne qu'une seule feuille volante (n° 526) imprimée par Pierre Le Goaziou, mais, d'après ce qui m'a été appris, il en a imprimé plusieurs autres. Voici les deux seules autres impressions de lui que j'ai rencontrées : *Kaniri nevez*

Bro-Breiz gant Ch. Rolland a Werliskin (1901; in-8°, 23 p.) : la « 2^e édition, revue et augmentée » contient principalement des traductions en vers bretons, par l'auteur, de plusieurs chansons françaises populaires (La Marseillaise, Le Biniou La Paimpolaise, Les Montagnards, Les Blés d'or, Les regrets de Mignon); — *Le Livre de la Bretagne*, recueil de morceaux choisis d'auteurs [français] ayant écrit sur la Bretagne (1901; in-12, vii-441 p.) : l'auteur de cette Anthologie est M. Louis Aubert, de Saint-Brieuc; A. Le Braz a écrit pour cet ouvrage une de ses meilleures préfaces.

Toullec et Geffroy, successeurs du précédent, n'ont pas, à ma connaissance, imprimé de chansons sur feuilles volantes, mais je donne sur eux les quelques indications que j'ai pu recueillir, pour compléter l'histoire de cette troisième imprimerie guingampaise.

Toullec (Louis) est originaire de Plouisy, commune limitrophe de Guingamp : il y est né, le 31 janvier 1875. Il travailla à l'imprimerie de la veuve Rouquette, avant de devenir, en novembre 1894, ouvrier imprimeur chez Pierre Le Goaziou, quand celui-ci créa son imprimerie. En septembre 1905, il quitta Guingamp pour aller à Quintin (C.-du-N.), s'installer comme patron imprimeur. Il vendit ce fonds à M. André (de Saint-Brieuc), quand il revint à Guingamp, en avril 1908, pour prendre, avec Geffroy comme associé, la suite de P. Le Goaziou.

Geffroy, ancien ouvrier de P. Le Goaziou, est né à Tonquédec, arrondissement de Lannion.

L'association Toullec et Geffroy prit fin en mars 1919 : à ce moment, Geffroy alla fonder une nouvelle imprimerie à Lannion. Toullec garda, seul, l'imprimerie guingampaise, qu'il tient encore actuellement (1941) : les ateliers se trouvent au 27 de la place du Centre; ils durent être transférés à cette adresse lorsque P. Le Goaziou vendit sa librairie (en 1917) à Guidon.

Voici quelques opuscules et ouvrages imprimés par Toullec et Geffroy : *Kevrin Barzed Breiz pe Reizadur ar Werzoniez*

Vrezonek (petit in-12, 36 p.; Paris, H. Champion, 1912); — *Ivin ha Lore*, poésies (in-12, 38 p.; 1914); — *Avalou-Stoup I* (in-12, 18 p.; 1914); — *Hostaliri Suratt troet diwar c'halleg Bernardin de Saint-Pierre* (in-12, 18 p.; 1916); — *Lemenik, skouer ar Varzed* (petit in-12, 181 p., 1914). Tous ces ouvrages sont d'Yves BERTHOU (*Kaledvoulc'h*), de Pleubian (C.-du-N.).

Toullec et Geffroy ont également imprimé les deux revues suivantes : *Le Fureteur breton*, d'octobre-novembre 1910 à août-septembre 1913; — *Brug* (1913-1914), dont le directeur était Émile Masson, professeur au lycée de Pontivy, et l'illustrateur, le peintre Lemordant.

LANDERNEAU

- I. P. Guyon et Fils.
- II. Teurnier et Havard.
- III. Desmoulins (Julien-Jacques) → Desmoulins (Pierre-Baptiste) → Desmoulins (Jules-Eugène-Marie) → V^{ve} J. Desmoulins.

I

Guyon. P. Guyon a exercé à Landerneau, après avoir quitté Morlaix (V. sa notice à Morlaix). Son fils, **Georges-Marie**, d'abord associé à son père, resta seul à la tête de l'imprimerie; en 1822, il alla s'établir à Saint-Brieuc. Georges-Marie est né à Morlaix, entre 1760 et 1770; il est le fils de Pierre Guyon et de sa première femme, Marie-Jeanne Boisson.

Le Catalogue de l'abbé H. Guillermin (1), sous les numéros 292 et 293, donne les titres de deux chansons qui, sans aucun doute, appartiennent à une même feuille volante imprimée par Guyon, Landerneau (2) :

(1) Quelques renseignements sur ce Catalogue sont donnés à la note du n° 45.

(2) Le titre du n° 292 permet de dater cette impression du temps de la Restauration, et de considérer Georges-Marie comme en étant l'imprimeur.

N° 292. **Chanson nevez composet evit ar joasüdet d'ar Roue.**
Var un ton nevez. 16 c. sans refrain;

N° 293. **Gavotennic.** *Var an ton gallec : Va com' tu pourras,*
larirette. 10 c. et un refrain.

Dans la colonne « Auteurs », l'abbé Guillerm a mis « probablement Theophil Mari Laennec » (1); dans celle des « Libraires ou éditeurs » : « Guyon. Landerne. »

Cette feuille volante ne figure pas dans mon Catalogue à cause de l'insuffisance des renseignements donnés par l'abbé Guillerm. Celui-ci, en dressant son Catalogue, avait surtout comme préoccupation de noter les airs sur lesquels se chantaient les chansons qu'il possédait ou qu'on lui communiquait; c'était un musicien.

Eur Missioner Breizad (P. Bourdoulous, S. J.) signale (2), de G.-M. Guyon, la publication suivante : *Instruccion eas a facil evit disabusi an dud simpl ac ignorant, troumplet en amser-ma e quever o Religion, dre gals a broposiou a discoursou faos, a repeleur dezo ouh pen nao bloaz-so. Composet evit gloar Doue a silvidiguez an eneuou gat eur beleg ex-Benedictin, Landerne.* E ty G.-M. Guyon. IX blavez eus ar Republiq. L'auteur de cette publication, écrite en très mauvais breton, est F. LESEC, vicaire assermenté à Lesneven.

D. Bernard, dans son étude *La Révolution française et la langue bretonne (Annales de Bretagne, XXVIII, p. 287-331)* énumère aux p. 310 et 314, quelques placards imprimés à Landerneau, par Guyon.

II

Teurnier (J.-L.) et Havard (N.). Les renseignements que j'ai pu recueillir sur ces deux imprimeurs se réduisent à peu de chose. La Bibliothèque de Nantes possède d'eux quelques placards imprimés pendant la Révolution. Ces placards, non

(1) Sur Théophile-Marie Laennec, père du célèbre médecin, voir P. LEVOT, *Biographie bretonne*, II, p. 84-85.

(2) *Feiz ha Breiz*, n° de sept.-oct. 1905, p. 143, note 1.

datés, généralement, portent tantôt le nom de J.-L. Teurnier, tantôt celui de N. Havard. On peut situer le séjour de nos deux imprimeurs à Landerneau entre 1791 et 1796 (1).

Leurs noms sont parfois associés, parfois séparés. En 1791 on voit les deux noms réunis comme « imprimeurs du district aux Capucins ».

Mais on trouve seul le nom de Teurnier à Brest en 1791 où, selon M. L. Delourmel, il s'était établi au Petit Couvent (2).

Par contre on trouve N. Havard seul à Quimper en 1792 où « imprimer an Departamant » il publie « Prospectus eur journal an departamant Finister » (3).

En sa qualité d'imprimeur des administrateurs du Finistère, N. Havard fut cité comme témoin au procès des 26 administrateurs (mai 1794). Il ne put achever sa déposition et fut emprisonné (4).

III

Desmoulin (Julien-Jacques), fils de Louis Desmoulin et de Marie Men, est né à Saint-Brieuc, le 1^{er} messidor an IV (19 juin 1796). Sur son acte de mariage, à Saint-Brieuc, il est qualifié de « relieur, demeurant à Landerneau » (5). Il épousa, le 26 septembre 1820, Julie-Françoise Chevalier, née à Saint-Brieuc, le 13 juillet 1796. Lors de la naissance de son premier enfant, Julien-Jules (31 octobre 1821), il habitait à Landerneau, rue du Pont : l'acte de naissance lui donne la profession de relieur. En 1822 et 1825, il est qualifié de « libraire » sur les actes de naissance de sa fille Marie-Louise (14 septembre 1822) et de son fils Pierre-Baptiste (18 juin 1825). C'est entre 1825 et 1832, qu'il devint imprimeur, sans que je puisse en préciser la date

(1) Le n° 1107, où l'on trouve les noms de Teurnier et Havard réunis, permet de supposer qu'ils furent associés pendant leur séjour dans cette localité.

(2) *Les premiers imprimeurs brestoises*. (*La Dépêche de Brest*, 20 juin 1927.)

(3) P. HÉMON, *Furcleur breton*, oct.-nov. 1913, p. 15.

(4) P. LEVOT, *Histoire de la ville et du port de Brest pendant la Terreur*. Brest 1871, in-8°, p. 314-315.

(5) Ses parents n'assistant pas au mariage donnèrent leur consentement par écrit; celui de la mère est daté de Landerneau, le 18 septembre 1820; quant au père il donna le sien de La Rochelle, à la date du 28 août.

l'acte de naissance de son quatrième enfant, Léontine (4 juin 1832), lui donne la profession d' « Imprimeur-Libraire ».

Il cessa d'exercer en 1851.

Desmoulin (Pierre-Baptiste), fils du précédent et de Julie-Françoise Chevalier, est né à Landerneau, rue du Pont, le 18 juin 1825. Le 24 janvier 1853, il se maria avec Françoise-Marie Bodros, institutrice, née à Landerneau, le 6 novembre 1828.

En juillet 1851 Pierre Baptiste avait pris à son compte l'imprimerie et la librairie que tenait son père. En 1854, son nom figure sur la page de titre d'un ouvrage s. d., dont l'Imprimatur, du 16 décembre 1854, indique que Pierre-Baptiste est autorisé à réimprimer cette *Imitation hor Salver Jesus-Christ*.

Devenu veuf, avec quatre enfants, dont Jules-Eugène-Marie que nous retrouverons plus bas, Pierre-Baptiste se remaria à Cléder (Fin.), le 9 septembre 1867, avec Marie Gand. Son domicile indiqué est 1, rue Lafayette, mais l'imprimerie est toujours rue du Pont (1). Il est décédé à Landerneau, le 8 décembre 1890.

Sa veuve a édité quelques ouvrages, mais comme la suscription ne porte que « Librèr », il y a lieu de supposer qu'après la mort de Pierre-Baptiste l'imprimerie passa entre les mains de :

Desmoulin (Jules-Eugène-Marie), fils du précédent et de Françoise-Marie Bodros, est né à Landerneau, 2, rue Lafayette, le 1^{er} juillet 1858. Le 22 juillet 1890, il épousa M^{lle} Blaise (Jeanne-Henriette), née à Brest, le 25 juin 1869, mais domiciliée à Landerneau. L'acte de mariage qualifie Jules Desmoulin de libraire. Son père étant décédé quelques mois après le mariage, Jules Desmoulin échangea, semble-t-il, la librairie qu'il tenait contre l'imprimerie qu'avait conservée sa belle-mère.

Jules Desmoulin est mort le 23 janvier 1922, 7, rue Lafayette, où avait été transportée l'imprimerie, dans un local qui avait servi précédemment de Halles à la ville (2).

(1) C'est la même maison.

(2) L'immeuble qu'occupait l'imprimerie a été construit, m'a-t-on dit, sur l'emplacement où se trouvait l'église Saint-Julien, une des paroisses de Landerneau, avant la Révolution : cette église dépendait de Ploudiry.

Après la mort de son mari, et jusque vers 1927 ou 1928, M^{me} Jules Desmoulin conserva l'imprimerie et la librairie, cette dernière ayant été transférée aussi du local de la rue du Pont, au 7 de la rue Lafayette. En 1923, je trouve *Miz an Anaoun* par l'abbé KERNÉ, 3^e édit. (in-12, 272 p.) avec la mention : « E Landerne, Moullet gant V^{ve} J. Desmoulin ru, (sic) Lafayette, 7. » C'est très vraisemblablement le dernier ouvrage portant le nom de Desmoulin imprimeur. Avec M^{me} J. Desmoulin, disparurent l'imprimerie et la librairie créées au début du XIX^e siècle (1). M^{me} J. Desmoulin est décédée, à Paris, le 5 janvier 1940, chez l'une de ses filles.

Les chansons sur feuilles volantes imprimées par les Desmoulin appartiennent, pour la plupart, à Desmoulin III. On en rencontre toutefois quelques-unes éditées par Desmoulin I et II : ce sont surtout des gwerziou pieuses.

Quant aux ouvrages sortis des presses des Desmoulin, ce sont, la plupart, des ouvrages de piété, écrits par des ecclésiastiques : l'abbé Le Roux, recteur de Kergloff; l'abbé Le Lez, recteur de Plouneventer, puis curé-doyen de Sizun; le chanoine Canévet; l'abbé Breton, décédé vicaire de Guilers; l'abbé Le Bail, curé de Plouzévéde; l'abbé Kerné, qui fut directeur de la maison de retraite des vieux prêtres, Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon. Les Desmoulin ont réédité des ouvrages de l'abbé Le Briz (*Heuriou bian*, dont il y eut au moins 6 éditions; — *Reflexionou profitabl var ar finvezou diveza eus an den...*), de l'abbé MARIGO (*Bues ar Sant*, au moins 3 éditions).

Parmi les ouvrages de piété, il y a lieu de citer tout particulièrement les suivants, remarquables par les qualités de style et la pureté du vocabulaire : *An Ene christen e bali an Eê*, par l'abbé V. ROUDAUT, curé de Ploudiry (cet ouvrage a eu 6 éditions); — *Buez Sant Fransez a Aziz*, par l'abbé A. INISAN

(1) MM. Caouissin frères, imprimeurs, occupent actuellement (1941) le local de l'ancienne imprimerie Desmoulin. Ils ne sont pas les successeurs des Desmoulin. En 1923, MM. Laurent et Olier créèrent à Landerneau, 4, rue Neuve, une nouvelle imprimerie. Après quelques années d'association, M. Olier se retira et M. Laurent continua seul. Vers 1933, M. Laurent transféra son imprimerie dans le local de l'imprimerie Desmoulin, 7, rue Lafayette. Après sa mort, survenue le 9 avril 1939, sa femme conserva l'imprimerie qu'elle vendit à MM. Caouissin frères, par acte en date du 18 novembre de la même année.

(1^{re} édit., 1889; 2^e édit., 1891), l'auteur d'*Emgann Kergidu* et de *Toull al Lakez*.

Voici enfin quelques autres ouvrages imprimés par les Desmoulins : *Supplément aux Dictionnaires bretons...*, par le traducteur du *Mensis Marianus*, du P. Jacolet et de l'Avenue du Ciel, *Bali an Eê* [abbé V. ROUDAUT] (in-4^o, VIII-111 p.; 1872) : il y aurait des réserves à faire sur certains paragraphes de l'« étude récréative et sérieuse » (p. 1-68) qui précède le supplément proprement dit; — *Supplément lexico-grammatical au Dictionnaire pratique français-breton du colonel A. Troude* (édition 1869), par J. [Jean] MOAL, aumônier à Brest (in-8^o, v-525 p.; 1890 : cet ouvrage qui porte « Imprimerie J. Desmoulins, rue Lafayette, 8 » a été, en réalité, imprimé par son père); — *Istor ar Mab Prodic*, pièce en 3 actes, par l'abbé B... [Brignou], recteur de Lanneuffret (in-18, VII-88 p., 1883).

Desmoulins (Julien-Jacques) a imprimé quelques opuscules, dont l'auteur est l'abbé Léon, de Cléder.

LANNION

I. Anger.

II. Le Goffic (J.-F.) → V^{ve} Le Goffic → M^{lle} C. Duchemin
et Mauger (Jules) → Mauger (Henry).

III. Geffroy.

I

Anger (Louis-Alfred). — Né le 15 février 1827. Le 10 décembre 1856, il obtint un brevet d'imprimeur; par un acte de vente qui datait du mois d'août précédent, il avait acheté l'imprimerie que Villedieu (Louis) tenait à Lannion, à l'angle de la rue Saint-Malo et de la place du Centre. Plus tard, il la transporta rue Noël-Donval où elle se trouve encore actuellement, toujours dirigée par ses descendants.

II

Le Goffic (Jean-François), fils de Pierre Le G., âgé de 30 ans, et de Magdeleine L'Hostis, âgée de 40 ans, est né, le 10 juillet 1815, à Lannion : ses parents, cultivateurs, faisaient valoir la ferme de Roudaroc'h, non loin de la ville. L'enfant, montrant une vive intelligence et une grande piété, est mis au petit séminaire de Tréguier. Il y reste quelques années, puis renonce à poursuivre ses études, ne se sentant pas de vocation pour la prêtrise à laquelle on le destinait.

Il vient à peine d'atteindre ses 19 ans quand, le 10 novembre 1834, il se marie à la fille d'un cultivateur de Rospez, commune peu distante de Lannion, Marie-Louise Daniel, de deux ans plus âgée que lui : l'acte de mariage le qualifie de « relieur », à Lannion. De ce mariage naquirent trois enfants, au nombre desquels Pierre-Marie (né le 1^{er} mai 1837), que nous trouvons, à partir de 1862, imprimeur-libraire à Guingamp. Sa femme meurt le 13 mai 1839; l'acte de décès lui donne la profession de « marchande », ce qui permet de croire qu'à l'atelier de reliure, J.-F. Le Goffic et Marie-Louise Daniel avaient ajouté un commerce de librairie.

Le 5 septembre 1842, J.-F. Le Goffic, « libraire et relieur », contracte un second mariage : il épouse à Lannion, Marie-Aimée-Alexandrine Le Tulle, née le 19 juin 1821, fille de François Le Tulle, maître de poste, et de Marie Juste. Aux trois enfants issus du premier mariage, vinrent s'ajouter douze autres enfants, dont les naissances s'échelonnent d'août 1843 à juillet 1863 (1).

(1) Parmi les enfants du second mariage, il y a lieu d'en citer deux : Alphonse qui, après des études de droit à Rennes, durant lesquelles il fit jouer au théâtre de cette ville une comédie désopilante, *L'Huitre et la Marmotte*, s'installa avocat à Guingamp : à sa mort, A. Le Brez lui a consacré un de ses meilleurs articles (*L'Hermine*, février 1893, p. 316-319); — Charles, le dernier-né de ces douze enfants (14 juillet 1863), le futur académicien, auteur de *La Paysse*, *L'Ame bretonne* et de très nombreux autres ouvrages.

Les deux frères, Alphonse et Charles, utilisèrent en collaboration le pseudonyme de Jean Kapékerne.

C'est vraisemblablement en 1848 ou 1849 que J.-F. Le Goffic créa son imprimerie, de laquelle sortirent tant de chansons populaires imprimées sur feuilles volantes. Il devait être depuis quelques mois imprimeur quand il fonda, en 1849, le journal d'annonces *Le Lannionnais*. En 1940, ce journal est entré dans sa 91^e année, et le propriétaire actuel est Édouard Mauger, fils d'Henry Mauger.

L'imprimerie était d'abord installée au n^o 3, rue des Capucins; vers la fin de 1863 ou au début de 1864, elle fut transférée presque en face, au n^o 6, dans une maison que J.-F. Le Goffic avait fait construire.

J.-F. Le Goffic est mort à Lannion, le 26 décembre 1864.

Outre les chansons sur feuilles volantes qu'il a imprimées, on lui doit également l'impression de quelques ouvrages de piété, tels que : *Miz Mari pe Levr d'ar Verc'hez* (1852; 2^e édit., 1860; 3^e édit., 1863); — *Miz kaer Mari-Kantiko*, par l'abbé CARIS (1856); et surtout celle de deux tragédies ou mystères : *Buez Santez Helena*, trois actes (1862); — *Buez Santez Genovefa*, trois actes (1864). Ces deux derniers ouvrages, devenus rares, avaient été imprimés, je crois, pour occuper les ouvriers quand le travail ne donnait pas.

M^{me} V^{ve} Le Goffic. A la mort de son mari, Marie-Aimée-Alexandrine Le Tulle — « Manon », comme l'appelaient ses parents — continua son commerce de librairie et prit la direction de l'imprimerie. Il ne semble pas que l'imprimerie ait périclité entre ses mains. On trouve, en effet, de nombreuses feuilles volantes portant la mention « mouler-levrer » ou « imprimer ha levrer » ou « imprimeur-libraire »; et aussi des ouvrages en langue bretonne, tels que : *Bizito da Zant Joseph* (1865); *Levr Bugale Mari*, par l'abbé CHATTON (1865; 2^e édit., 1869); *Bue an evuruzes Franseza a Amboaz, Dukes a Vreiz* [par l'abbé FROUIN, curé de Perros-Guirec] (1869); *Chansonio, compozet gant Y.-M. THOMAS, de Camlez* (1870); *Buez Louis Ennius*, tragedien en daou act (1871).

Au bout de quelques années, M^{me} Le Goffic céda l'imprimerie à l'un de ses gendres, Jules Mauger. Cette cession se fit, je crois, au cours de l'année 1873 (1). En cédant son imprimerie, M^{me} Le Goffic dut sans doute se réserver la propriété et le droit de reproduction de l'ancien répertoire de chansons publiées par elle et son mari. Les feuilles portant les mentions de « mouler-levrer » ou « imprimer ha levrer » ou « imprimeur-libraire » se situent entre 1865 et 1873, tandis que celles ne portant que les mentions de « levrer » ou « libraire » datent de la période allant de 1873 à 1889.

M^{me} Le Goffic est morte à Lannion, le 17 mars 1889.

Duchemin (M^{lle} Caroline-Félicie-Eugénie) est née, le 31 décembre 1856, à Morlaix, place Saint-Martin. Son père était surveillant de l'octroi.

Elle était employée à la librairie de sa tante, M^{me} Le Goffic, quand celle-ci mourut (17 mars 1889). La librairie ayant été mise en vente par jugement du tribunal, M^{lle} Duchemin en devint acquéreur à l'adjudication. Elle a cédé sa librairie en 1930, à M. Morin. Elle vivait encore en 1940.

M^{lle} Duchemin, à l'exemple de sa tante, a édité les chansons du fonds Le Goffic, qu'elle faisait imprimer chez Henry Mauger. Je ne puis préciser la date à laquelle elle cessa de les éditer; je crois, néanmoins, qu'on ne doit guère aller au delà des années 1910-1914. Ce qui motiva l'arrêt de ces éditions, c'est que ce répertoire, déjà vieux, avait cessé de plaire au public qui souhaitait quelque chose de plus « nevez ».

(1) C'est la feuille volante suivante, dont je donne le contenu, qui me fait indiquer cette date de 1873 :

Iron Vária Esperanz. War don : *Elez dez ar Baradoz...* pé don *Kelven*, 14 c. (et diskann) de 4 v. de 13 p.; à la fin : Lann-Huon, ann 28 a viz Eost 1873. Ervoan Hernot; avec un Imprimatur daté : Brioci, die primâ Septembris 1873. — In-12; 4 p.; Lannion, imprimerie J. Mauger-Le Goffic.

Entre l'Imprimatur et la signature de l'imprimeur se trouve cet avis : « Ce cantique se vend à la librairie de M^{me} Vve Le Goffic, à Lannion. »

En 1874, M^{me} Le Goffic édite une *Notice historique sur Lannion et ses environs*, par A. LE NEPVOU DE CARFORT, 2^e édit. La page de titre porte : Lannion, Veuve Le Goffic, libraire-éditeur, 6, rue des Capucins, 1874, tandis qu'au milieu de la page de garde, à la fin du texte et au milieu de la dernière page de la couverture (donc 3 fois) on trouve la mention : Lannion. Imprimerie J. Mauger-Le Goffic.

Mauger (Jules). — C'est en 1873, ainsi qu'il est dit plus haut, qu'il prit l'imprimerie Le Goffic. Il imprimait pour M^{me} Le Goffic les chansons dont elle s'était réservée la propriété. Il en a imprimé pour son propre compte, et celles-ci portent le nom de : J. Mauger-Le Goffic (1). Il garda l'imprimerie jusqu'en 1877 ou 1878, date à laquelle il la vendit à son frère Henry. Jules Mauger quitta Lannion et alla habiter Morlaix, sa ville natale, où nous le retrouverons. Je donnerai à cet endroit des renseignements biographiques sur lui.

Mauger (Henri-Édouard), successeur du précédent. — Il est né à Morlaix, le 6 août 1841. Il est le fils d'Édouard-Eugène-Médéric Mauger et de Marie-Justine Robineau.

Outre les chansons qu'il imprima pour son compte et celui des colporteurs, il imprima également les chansons qu'éditait M^{lle} C. Duchemin. L'imprimerie, quand il l'acheta, était située 6, rue des Capucins. Il la transféra, vers 1884, au n° 3, rue du Port, où elle se trouve actuellement. C'est son fils Édouard qui la dirige.

III

Geffroy, originaire de Tonquédec, commune voisine de Lannion. Ancien ouvrier imprimeur de P. Le Goaziou, de Guingamp, dont il prit la suite avec Toullec (Louis), en avril 1908. En mars 1919, quittant son associé, Geffroy vint à Lannion, créer une troisième imprimerie, qui est actuellement (1941) tenue par son fils.

De Geffroy, je ne connais qu'une feuille volante, le n° 1153.

(1) C'est au fils de J. Mauger, l'enseigne de vaisseau Georges Mauger, et à la femme de ce dernier, que Charles Le Goffic a dédié le conte de mère-grand qu'est le roman *Morgane* (Paris, A. Colin, 1898).

MORLAIX

- I. P. Guyon.
- II. F. Guilmer → V^{ve} Guilmer → V. Guilmer → J. Haslé
→ M^{me} Haslé → P. Le Goaziou → Letréguilly →
A. Lajat.
- III. Lédan I → Lédan II → P. Lanoë.
- IV. J. Mauger → A. Chevalier.
- V. Le Goaziou (Alexandre) → Boclé (Louis).
- VI. F. Hamon → F. Hamon et Kervellec → F. Hamon
→ Hamon (Louis).
- VII. V. Jean → Saillour.
- VIII. Imprimerie Nouvelle.

I

Guyon (Pierre). — Les premiers renseignements que l'on possède sur lui datent de 1761. A cette date, il tenait un magasin de librairie, rue Notre-Dame, à Morlaix. Il est permis de croire qu'il avait acquis le fonds de la veuve de Paul de Ploesquellec. Comme l'imprimerie que celle-ci continuait à tenir après le décès de son mari était supprimée à sa mort (26 mars 1764), par l'arrêt du Conseil d'État privé, en date du 12 mai 1759, Pierre Guyon ne put donc être que libraire et papetier. La suppression de cette imprimerie souleva des protestations de la part des autorités locales. Celles-ci représentèrent que la ville de Morlaix était éloignée de celles où se trouvaient des imprimeries; que cette ville était « une des principales et des plus peuplées de la Bretagne, le siège de cinq juridictions roïales, de différentes recettes des deniers de Sa Majesté, d'un collège et de plusieurs communautés où il y a noviciat, et qu'il s'y fait un commerce considérable ». Ces protestations finirent par être écoutées et, le 18 octobre 1767, un nouvel arrêt du Conseil d'État privé

ordonna le rétablissement d'une imprimerie à Morlaix. Pierre Guyon, libraire, fut désigné pour la tenir, par un arrêt en commandement, ce qui nous prive des renseignements qu'aurait pu fournir sur lui un arrêt rendu à sa requête.

Nous avons des ouvrages et des placards sortant de ses presses, à Morlaix, depuis son établissement jusqu'au mois d'avril ou mai 1792. Peu de temps après cette dernière date, sans que nous sachions exactement quand, P. Guyon quitta Morlaix pour s'installer à Landerneau avec son fils Georges. Nous ne savons pas les raisons qui le poussèrent à cette détermination. Vendit-il son fonds à François Guilmer, quand celui-ci voulut s'établir à Morlaix? Ou bien, voyant la clientèle le quitter, et craignant le pire, préféra-t-il céder la place à son nouveau concurrent, Morlaisien marié à une Morlaisienne? Il y a lieu aussi de faire remarquer que le civisme de P. Guyon, — s'il en montrait — devait paraître bien tiède aux « patriotes » de l'époque : n'avait-il pas, en 1789, imprimé un Mandement de Mgr Le Mintier, le dernier évêque et comte de Tréguier? Ce mandement avait soulevé d'ardentes discussions.

En l'an II (1793-1794), P. Guyon est installé à Landerneau. Sous la signature « P. Guyon et Fils », il y imprima divers opuscules politiques, décrets et proclamations de la Convention.

Le 30 floréal an V (19 mai 1797), il mourut âgé de 69 ans, dans son domicile de la rue du Château, à Guingamp (C.-du-N.). Son acte de décès qui le qualifie d'imprimeur, ne nous permet pas de savoir s'il était venu y installer une imprimerie.

Son fils Georges-Marie continua à exercer à Landerneau. Lors du décret du 5 février 1810 qui limitait le nombre des imprimeurs, il demanda, si son imprimerie était supprimée à Landerneau, à être autorisé à la transférer à Morlaix : il fut maintenu comme imprimeur « conservé ». En 1822, nous le trouvons établi à Saint-Brieuc où il créa une imprimerie qui allait prendre une grande extension au cours du XIX^e siècle, et qui existait encore en 1928. A la suite d'un incendie, elle fusionna en 1929 avec l'imprimerie Prud'homme pour devenir « Les Presses Bretonnes », 12, rue Poulain-Corbion.

Je répare ici une omission du Catalogue. La Coll. Penguern (Bibl. Nat.) contient dans le t. 111, où elle forme les f^{os} 123-126, une feuille volante imprimée par P. Guyon :

Relation veritable Ha remarquable demeus ar pez à so arruet an trivach à vis eost en Castel-Audren, en Pontreo, Sant-Briec, Porz-Louis à Sant-Malo, en Pondivy, ac en Quintin, ac en cals à blaçou all perez a vez reir da recita aman gant permission an otrou an Escop à Sant-Briec ac an otrou Ar^{ne}, Escop d'Ambrun (p. 1-2), prose bretonne.

— **Cantiq Nevéz Var sujet ar malheuriou bras en deveus gret an dour délug en breiz Isel var don an abat beuset pez** [lire : *pe*] *un ton nevez* (p. 2-7), 17 c. de 4 v. de 13 p. (les c. sont imprimés sur 7 ou 8 lignes).

— **Oraison devot en honor da Jesus Christ guir Redemptor ar bet** (p. 7), en prose.

(Au bas de la p. 7 :) Permis d'imprimer à Morlaix, le 11 Septembre 1773. Daumesnil. — in-12; 7 p. (à la p. 8, gravure : Christ en croix). Le bas des feuillets est en très mauvais état : les derniers vers de chaque page ont disparu en totalité ou en partie. Quant à la signature on ne lit que : A « Morlaix. Pier Imprime. »

Lédan, dans ses *Mss.*, VIII, p. 275-278, nous a conservé le texte d'une chanson imprimée par P. Guyon : **Chanson nevez en enor d'ar Roue ha d'an Nation**. Var ton : *An trivac'h Planeden*. 15 c. de 4 v. de 12 p. Les indications suivantes qui suivent la transcription permettent de supposer que Lédan avait sous les yeux l'imprimé sorti des presses de P. Guyon : « Permetet da imprima en Montroulez, 9 Here 1790. Sinet Y.-J. Denmat, Mër. R. Ameline. Guyon, imprimer. »

On ne connaît qu'un nombre assez restreint d'impressions faites à Morlaix par Guyon : environ une vingtaine d'ouvrages, opuscules, placards. Parmi ces impressions, quelques-unes seulement sont en langue bretonne : *Instructions succinctes sur les Accouchemens en faveur des sages-femmes des Provinces...* Par M. RAULIN,... Traduites et imprimées en Breton, sous les

yeux et par les soins de M. Bouestard de Latouche,... Première Édition (1). A Morlaix, chez P. Guyon, Imprimeur-libraire du Roi et de la Ville. 1774. Avec Approbation. L'ouvrage contient le texte français de M. Raulin, et la traduction bretonne, bien mauvaise d'ailleurs, de Bouestard de Latouche; — *Catéchisme du diocèse de Léon* (en breton), par ordre de Mgr de la Marche, évêque et comte de Léon (1779); — *Dictionnaire et Colloque françois et breton. Traduits du françois en breton par G. Quiquer de Roscoff*. Morlaix, P. Guyon, 1786, in-8° (2).

A ces ouvrages on peut ajouter : *Proprium Trecorense, seu officia propria Diœcesis Trecorensis Illustrissimi ac reverendissimi in Chr. Patris D. D. Joannis-Marci de Royère Treacor. Episc. jussu edita, et in Synodo Diœcesaná, anno 1769, ab eo adoptata*. — Le Prix est de 3 Liv. — Montis-Relaxi Apud P. Guyon Regis ac DD. Ep. Typ. MDCCLXX (1770). In-8°, 16 p. prélim. n. ch. — 454 p. — Le très bel exemplaire que j'ai vu, relié en maroquin rouge avec dentelles sur le plat et tranches dorées, porte l'*ex-libris* de l'abbé Tromelin, archidiacre et vicaire-général de Tréguier.

II.

Guilmer (François) est né à Morlaix (paroisse de Saint-Melaine), le 18 septembre 1758, fils de Mathieu Guilmer (3) et de Catherine Galon. Au sujet de ce qu'il fit dans sa jeunesse je ne sais rien de plus que ce qu'il en dit lui-même dans une lettre au Préfet du Finistère, dont j'aurai l'occasion de citer quelques passages :

(1) La page de titre porte bien cette indication. Je ne crois pas qu'il y ait eu une seconde édition.

(2) Je cite le titre et les indications de cet ouvrage d'après le Catal. de la vente de la Biblioth. de Burgaud des Marets, où il figure sous le n° 2115. — F. JAFFRENOU, *Barzaz-Taldir*, I, p. 411 en note (2^e édit.), mentionne également cette édition.

A. DE LA BORDERIE ne la signale pas dans son étude sur les *Colloques de Quiquer, de Roscoff* (*Archives du Bibliophile breton*, V, p. 45-107).

(3) Mathieu Guilmer était originaire de la paroisse de Saint-Martin de Monsigné, diocèse du Mans. En se mariant, le 22 novembre 1746, à l'église Saint-Melaine de Morlaix, avec Catherine Galon née en cette paroisse, Mathieu Guilmer montra la permission que lui avait accordée, pour contracter ce mariage, Monsieur de Santilly, capitaine commandant des invalides au château du Taureau près Morlaix. — De ce mariage naquirent neuf enfants; François fut le septième.

« (je n'ai) jamais eu que la profession de Libraire-Imprimeur, pour laquelle j'ai fait, dans ma jeunesse, un long et dispendieux apprentissage » (1).

Il épousa Marie-Jeanne Nicole, l'une des filles de Jacques Nicole, libraire à Morlaix. Vers 1787 ou 1788, il s'établit libraire à Saint-Pol, siège de l'évêché de Léon. Il y demeura environ quatre ans. T. Gautier écrit que « les troubles de la Révolution et la suppression de l'évêché de Léon, le (F. Guilmer) forcèrent à revenir à Morlaix où il établit une imprimerie qu'il dirigea jusqu'à sa mort » (2). La date de 1795 qu'il donne pour l'installation de F. Guilmer à Morlaix est trop tardive. Aux Archives du Finistère se trouve un placard imprimé par F. Guilmer dans les derniers mois de 1792 : « Adresse des citoyens composant la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, de Morlaix, aux citoyens agriculteurs du département du Finistère, 10 octobre 1792 » (11 p., texte breton et français) (3).

Dans une lettre qu'il adressait de Morlaix, le 26 septembre 1814, au Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie, F. Guilmer s'exprime ainsi : « Avant la révolution il n'y avait à Morlaix qu'un seul imprimeur qui avait le titre d'imprimeur du Roi, et qui jouissait en cette qualité des privilèges y attachés, le dernier titulaire était le sieur P. Guyon; je lui ai succédé immédiatement en 1791 » (4). Quelques lignes plus loin il dit encore : « J'exerce donc l'état d'imprimeur et de libraire dans la ville de Morlaix, depuis environ 23 ans, après avoir tenu la librairie à Saint Paul de Léon (arr^t de Morlaix) pendant les quatre années précédentes. »

Si l'on accepte cette date de 1791 comme étant celle de l'établissement de F. Guilmer comme imprimeur à Morlaix, il est difficile d'admettre qu'il ait été le successeur immédiat de Pierre Guyon. Celui-ci exerçait encore à Morlaix, en avril ou

(1) Archives du Finistère, Dossier des Imprimeries-Librairies 1810-1839.

(2) T. GAUTIER (abbé), *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne*, p. 35.

(3) Placard signalé p. 323 dans l'étude de D. BERNARD, La Révolution française et la langue bretonne (*Annales de Bretagne*, XXVIII, p. 287-331).

(4) Dans une lettre au Préfet du Finistère, en date du 11 avril 1810, F. Guilmer écrit en termes presque identiques, mais sans donner la date de 1791 : « le dernier (imprimeur de Morlaix) était le sieur Guyon et je lui ai succédé sans interruption ».

mai 1792, puisqu'il imprimait à cette époque, dans cette ville, un placard que j'ai signalé à son nom. Ou bien F. Guilmer s'est installé en 1791, usant du droit reconnu à chacun d'exercer la profession qu'il désirait pourvu qu'il payât patente (décret de l'Assemblée Nationale pris en février 1791), et il s'est donné à tort comme ayant succédé immédiatement à P. Guyon. Ou bien il est le successeur de P. Guyon, et il n'a pu, comme il l'écrit, s'établir en 1791, mais plutôt en 1792. Il est assez difficile de savoir si c'est à dessein ou non que F. Guilmer a légèrement modifié les faits. L'objet de sa lettre au Directeur général était d'obtenir le titre d'Imprimeur du Roi à Morlaix, ce qui lui permettait de garder ou d'avoir la fourniture des administrations et tribunaux.

F. Guilmer a été associé à l'un de ses frères comme l'indique la signature « E Montroules, e ty Guilmer Breudeur », qui se trouve sur une feuille volante de 8 p., la seule impression Guilmer que j'aie rencontrée comportant cette signature. La feuille volante n'est pas datée, mais son contenu (1) permet de supposer que l'impression est antérieure à la persécution qu'allait connaître la religion catholique, et que les frères Guilmer ne se seraient pas avisés d'imprimer des textes susceptibles de les faire considérer comme suspects : l'association doit dater de l'installation même. Le frère qui lui a été associé doit être Jean-Pierre, né à Morlaix le 22 juin 1753. Lors de la naissance (17 mai 1793) de Marie-Jeanne-Lucile I (2), fille de F. Guilmer, Jean-Pierre est un des témoins qui déclarent cette naissance, et l'acte de l'état civil le qualifie « aussi imprimeur ». Il est difficile d'indiquer combien

(1) Antretien etre Jesus hac ar Vugale, en o C'hommunion guenta (p. 1-6); — Cantic var ar Gommunion (p. 7-8). — in-8°, 8 p.; E Montroules, e ty Guilmer, breudeur. — Le premier cantique (peut-être aussi le second) est l'œuvre de l'abbé Dumoulin, mort curé de la Cathédrale de Quimper, en 1811.

M. P. H. (Prosper Hémon) cite, dans le *Fureteur breton*, février-mars 1906, p. 84, le titre d'une « proclamation ridiculement emphatique » que possèdent les Archives du Finistère : « Lorient, Bouestard et Grandpré, commissaires au nom de la Société populaire de Morlaix, Adresse aux marins de l'escadre en rade de Brest (7 octobre 1793). (Morlaix, Guilmer, frères, imp.). » La date à laquelle fut écrite cette proclamation ne laisse aucun doute qu'elle fut imprimée aussitôt. Et cette indication de M. Prosper Hémon vient corroborer mes déductions.

(2) F. Guilmer a eu deux filles portant ces prénoms. La seconde est née à Morlaix, le 20 messidor an IX.

de temps dura cette association. Quand elle prit fin, Jean-Pierre Guilmer devint employé de l'octroi de Morlaix : il mourut le 17 décembre 1828, « commis ambulant de l'octroi ».

Nous n'avons guère de renseignements sur l'activité de F. Guilmer imprimeur pendant la période révolutionnaire. D. Bernard signale seulement (1) une « Circulaire de Guilmer, imprimeur à Morlaix, pour lancer une feuille française-bretonne ». Malheureusement ce placard est incomplet et sans date. On ignore s'il donna suite à son projet. Les Archives des Côtes-du-Nord conservent un placard in-folio, s. d. (vers 1794), imprimé par Guilmer : c'est une proclamation — en breton et en français — aux habitants des districts de Rostrenen, Loudéac et Guingamp, signée par le général Danican, général de brigade, commandant l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Le 5 février 1810 parut le décret qui se proposait de limiter le nombre des imprimeurs. Ce décret, on le comprend, inquiéta F. Guilmer, car à Morlaix depuis 1805 existait une deuxième imprimerie, créée par Lédan, son ancien apprenti et prote. Le 11 avril 1810, Guilmer écrivit au préfet pour réserver ses droits à être maintenu contre son concurrent. « Mes droits pour être conservé, et au besoin, préféré à mon concurrent, sont ceux de mon ancienneté, d'avoir toujours exercé mon état, avec moralité, attachement au Gouvernement, et en tout point d'une manière irréprochable, de n'avoir jamais eu que la profession de Libraire-Imprimeur, pour laquelle j'ai fait dans ma jeunesse un long et dispendieux apprentissage, et d'être sans fortune, père d'une nombreuse famille — quoiqu'il ne me reste que deux enfans qui sont encore en bas âge. » Toutefois il demandait, si on le maintenait, qu'on indemnisât « suivant la Loi et les règles de la Justice, ainsi qu'il sera vu appartenir, l'autre Imprimeur (le sieur Lédan), établi à Morlaix depuis cinq ans seulement, si, contre mes souhaits, la suppression l'atteignait » (2).

Les deux imprimeries furent maintenues : F. Guilmer fut classé dans la catégorie des « conservés », tandis que Lédan

(1) *Annales de Bretagne*, XXVIII, p. 330.

(2) Arch. du Fin., Dossier des Imprimeries-Librairies 1810-1839.

l'était dans celle des « tolérés » leur vie durant. Le 11 juillet 1811, un brevet d'imprimeur était accordé à F. Guilmer et le 13 décembre suivant il prêtait serment à Napoléon.

Le 26 septembre 1814, Guilmer sollicita du Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie « l'autorisation de prendre le titre exclusif d'imprimeur du Roi à Morlaix ». Les événements politiques qui survinrent empêchèrent sans doute de donner à ce moment suite à sa demande. Mais s'il n'obtint pas cette satisfaction, il eut celle d'avoir les faveurs de l'administration. Le 15 juin 1816, le sous-préfet de Morlaix, chargé de fournir des renseignements sur les imprimeurs de la ville, adressait les suivants sur F. Guilmer : « parfait honnête homme, ami de l'ordre et s'est bien conduit pendant l'interregne ».

F. Guilmer, « imprimeur et marchand libraire, place de la Poissonnerie » (1) — *plaç ar Pesq'et*, disent les feuilles volantes, est décédé à Morlaix, le 2 décembre 1818.

Peu nombreuses sont les feuilles volantes imprimées par F. Guilmer. Voici les quelques ouvrages bretons que j'ai relevés, sortis de ses presses : *Prophecyou universel, pere a so bet greet gantan* [Nostradamus] *dan an* (sic) *oll pobl deus ar bed, evit pevar blavez, da gouzout eo ar blaveziou 1812, 1813 1814 a 1815* (in-8°, 4 p.) : le permis d'imprimer a été donné à Morlaix, le 1^{er} juillet 1812, par Le Grand, Adjoint; — *Tragedien Sant Guillarm, condit deus a Poetou* (in-12; 128 p.; 1815); — *Grammaire Cello-bretonne*, par M. LE FÈVRE prêtre (1818) : cet ouvrage a été cité par F. Vallée dans son *Rapport au Comité de préservation de la langue bretonne*, 1901, p. 25 du tiré à part (Association bretonne); — *Instructionou hac Oræsonou devot ... tennet eus an Heuryou Brezonec* (in-12, 24 p.; s. d.); — M. G. Esnault cite, p. 95-96 de son ouvrage *La Vie et les Œuvres comiques de Claude-Marie Le Laé*, une édition faite par F. Guilmer de : *Sarmon great var ar maro a Vikeal Morin*.

(1) F. Gourvil, qui connaît si bien son Morlaix, m'a appris que cette « plaç ar Pesq'et » était la petite rue bordée d'un côté par l'Hôtel de Ville, et de l'autre par les immeubles rattachés aujourd'hui à la place Thiers, depuis la pâtisserie Marie jusqu'à la librairie Le Goaziou excluse. — La librairie Guilmer devait donc se trouver du côté gauche de la place Thiers en regardant le viaduc, et dans la partie comprise entre l'immeuble Manach, avoué, et le magasin de bijouterie Prieur.

V^{ve} Guilmer, née Marie-Jeanne Nicole, fille de Jacques Nicole, libraire à Morlaix, et de Jeanne Philippe.

À la mort de son mari, elle conserva l'imprimerie et la librairie. En 1820, elle les céda à son fils Victor.

Comme impression bretonne sortant « Eus an Imprimiri Intanzez an Autrou Guilmer » je ne connais que le petit ouvrage suivant : *Canticou evit usaich ar Missionou hac ar Retrejou* (« *miz Ere* 1819 »; in-12, 35 p.) (1).

Guilmer (Victor-Marie) est né à Morlaix, le 25 prairial an VI (13 juin 1798) : il est le fils de F. Guilmer et de Marie-Jeanne Nicole.

Il fit son apprentissage d'imprimeur sous la direction de son père. En 1820, il prit la suite de sa mère. Le 17 novembre 1824, il épousa, à Morlaix, Marie-Yvonne Cailar, née à Lorient, le 12 frimaire an VIII (3 décembre 1800).

En 1823, V. Guilmer était toujours installé « Plaç ar Pesq'et, n° 4 », dans la maison précédemment occupée par ses parents. En 1837, on trouve une nouvelle adresse : « Guech-all plaç ar Pesqet, breman ru a Aiguillon, taust da blacen Audiern, hac e traon ru St. Malani » (V. n° 579). Afin de dater les feuilles volantes qui portent cette indication, il serait intéressant et utile de connaître l'époque exacte de ce transfert. Si le n° 970 A n'est pas une réédition, il est permis de supposer que le changement de domicile eut lieu avant l'impression de cette feuille, c'est-à-dire vers 1834. Mais peut-être est-il antérieur et remonte-t-il à l'année de son mariage. Le mot « guech-all » pourrait permettre de croire qu'en 1834-1835 il y avait déjà quelque temps qu'avait été effectué ce transfert, mais, dans cette formule, « guech-all » n'a, me semble-t-il, que le sens d' « auparavant ».

T. Gautier nous apprend (2) que V. Guilmer a été l' « inventeur de plusieurs procédés d'impression typographique, dont l'un

(1) Ce recueil, qui comprend 24 cantiques, fut imprimé à l'occasion d'une grande mission qui avait lieu à Lampaul-Guimiliau. Il est l'œuvre de l'abbé Cabon, alors recteur de cette paroisse, avant d'être nommé curé de Ploudiry. — Ce recueil avec des additions, a été réimprimé en 1826 et 1837 par V. Guilmer.

(2) *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne*, p. 35.

a été mentionné dans le journal *l'Illustration*, n° du 10 mars 1849. Admis à l'Exposition de 1855, M. Guilmer y présenta un cadre contenant les preuves de ses procédés, au nombre de cinq » (1).

En juillet 1863, V. Guilmer céda son imprimerie et sa librairie à J. Haslé. Le 29 mai 1867, il décédait à Morlaix, Grande-Place (auj. place Thiers).

Les feuilles volantes imprimées par V. Guilmer sont beaucoup plus nombreuses que celles imprimées par son père, mais bien moins nombreuses que celles imprimées par son confrère Lédan. Peut-être faut-il attribuer cela à la disparition de ces feuilles? Voici quelques impressions bretonnes (ouvrages, opuscules) sorties de ses presses : *Fablou Esop troët en Brezonec gant G. Ricou* (1828; in-12, 153 p.); — *Fables choisies de la Fontaine* traduites en vers bretons par P.-D. DE GOESBRIAND (1836; in-8°, II-33 p.); — *Gwerz Emgann an tregont a Vretonet a enep tregont Saux...* laqueet e rimou brezoneq gant P.-D. DE GOESBRIAND (1837; in-8°, 24 p.); — *Digwéziou Télémaq, mab Ulyss*, Lequet en brezoneq gant an Aotrou H. D'ERM (1845; in-12, 68 p.) : traduction des trois premiers livres des Aventures de Télémaque; — *Dialog etre un Doctor hac ur Buguel* (in-32, 32 p.; s. d., mais après 1835); — *Sermoun great var ar maro a Vikeal Morin*, par Claude-Marie LE LAÉ (in-12, 44 p.; s. d.; au moins 2 éditions); — *Preparacionou d'ar maro...* réédition de l'ouvrage de Charles LE BRIS, faite par l'abbé Tanguy, recteur de Saint-Thégonnec (1840; in-12, 88 p.).

Haslé (Jules-Auguste-Marie), fils de François Haslé, boulanger et d'Angélique Lorié, est né à Rennes, le 30 septembre 1839. Après avoir travaillé à Paris et en province, il était, en 1860, lithographe à Brest. Le 3 janvier 1861, il obtint un brevet « d'imprimeur-lithographe » pour Morlaix.

Le 11 août 1862, il épousait dans cette ville Rosalie-Marie-Mathurine Guével, née à Morlaix, le 6 juillet 1837, fille de

(1) Parmi ces procédés devait se trouver celui de la fabrication de la pâte à rouleaux. En vendant son imprimerie, M^{me} Haslé se réserva la propriété de cette fabrication. Elle continua donc à en fabriquer et parmi ses clients elle comptait l'Imprimerie Nationale.

feu Louis Guével, marchand de grains, et de Marie-Perrine Chapalan.

Le 28 septembre 1862 par transfert il reçut le brevet d'imprimeur « en lettres » (typographe) de V. Guilmer dont il achetait le fonds. Le nom de J. Haslé apparaît pour la première fois, le 11 juillet 1863, sur le journal *L'Écho de Morlaix*, fondé par V. Guilmer (1).

Sous l'Empire, il eut quelques tracasseries avec l'administration préfectorale pour les chansons qu'il imprimait. A propos de *Mez ann dud — Ar Milioner fals pinvidik* (V. n° 72 A), œuvre de Lescour, le préfet de Quimper écrivait au sous-préfet de Morlaix, en date du 29 mars 1867 : « L'œuvre du Sr Lescour a été imprimée chez Haslé, de Morlaix, qui n'a fait à la préfecture ni la déclaration ni le dépôt exigé par la loi. Je vous prie de donner en mon nom un avertissement sévère à cet imprimeur et de le prévenir que je n'hésiterais pas à déférer à M. le Procureur général la première contravention de ce genre qu'il commettrait. » A la même date, le préfet écrivait au sous-préfet de Brest « pour empêcher de chanter et de colporter une chanson bretonne intitulée *Mez ann dud — Ar Milioner fals pinvidik* qui paraît être dirigée contre un respectable ecclésiastique du Finistère ». — Par arrêté du 24 février 1870, le Ministre de l'Intérieur refusa à Haslé l'autorisation de colportage d'une chanson intitulée *Torfed Pantin* (2) qu'il avait imprimée. Pour l'avoir fait distribuer, Haslé, à l'audience correctionnelle de Morlaix du 14 avril 1870, fut condamné à 50 francs d'amende, et les colporteurs Lozach et Loriquet à cinq jours de prison.

(1) Il y a lieu de signaler que ce journal a publié de nombreux articles sur la Bretagne. Il faisait également une part à la langue bretonne : à partir de 1864 on y trouve des poésies bretonnes de F.-M. Luzel et de J.-P.-M. Lescour.

(2) J. Haslé a imprimé deux plaintes sur ce *Torfed Pantin* : n° 31 (auteur : Auguste Lallour) et n° 1090 (auteur : Vincent Coat). Le n° 31 a été imprimé fin novembre 1869 (le bulletin de dépôt de l'imprimeur, du 18 novembre 1869, indique qu'il tirera à 10.000 exemplaires, pour le compte de l'auteur); le n° 1090 a été imprimé en 1870, comme l'indique, sur les feuilles volantes, la signature de l'imprimeur, et au début de l'année, d'après les n° d'ordre du dépôt légal du Finistère sur les exemplaires qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale. Je ne saurais dire laquelle de ces deux plaintes fut l'objet de cette interdiction de colportage.

En 1876, M^{me} Haslé prit la direction de l'imprimerie qui périlchait par la faute de son mari : le 14 décembre 1876, elle avertissait de ce changement la préfecture de Quimper. Peu de temps après, en 1877 je crois, l'imprimerie changeait de local : elle fut transférée de la rue d'Aiguillon, n° 8 — où elle se trouvait depuis V. Guilmer — au n° 36 de la rue de Brest.

Malgré toute l'activité et l'énergie qu'elle montra, M^{me} Haslé ne put redresser la situation assez compromise. En novembre 1879, elle fut déclarée en faillite. Cette décision du juge-commissaire fut sévèrement jugée et atténuée, quelques jours plus tard, par l'obtention d'un concordat. A partir du 6 décembre 1879, elle reprit, en effet, l'impression du journal *Ar Wirionez* qui, pendant le temps que dura la crise, avait été imprimé à Brest par F. Halégouët (Voir ce nom aux imprimeurs brestois). Comme M^{me} Haslé continua à imprimer ce journal jusqu'à sa disparition (le dernier numéro porte la date du 16 août 1884), il y a lieu de supposer qu'elle continua également à exercer comme auparavant.

C'est très peu de temps après qu'eut cessé de paraître le journal *Ar Wirionez*, que Pierre Le Goaziou acheta l'imprimerie (1).

M^{me} Haslé, en se retirant, alla demeurer au n° 30 de la rue de Brest, où elle est morte, le 5 juillet 1907. Quant à Jules Haslé, il était décédé à l'hospice de Morlaix, le 12 août 1888 : sur son acte de décès se trouve la mention « sans domicile ».

Des chansons imprimées chez Haslé, la plupart sont dites « nevez » (nouvelles); toutefois on rencontre un certain nombre de rééditions du fonds de son prédécesseur V. Guilmer. Haslé a également réédité des brochures de ce même fonds, telles que : *Collocou familier etre un den curius hac eun den expert...*; — *Dialog etre eun doctor hac eur buguel* (en vers); — *Ar buguel fur da dri bloas* (en prose), traduit par G. DU BOISHARDY. On lui

(1) Quand on remarque que M^{me} Haslé vendit son imprimerie presque aussitôt que cessa de paraître le journal *Ar Wirionez*, on peut se demander si cette vente n'est pas la conséquence de la disparition du journal catholique et légimiste, et supposer que, après ses déboires financiers de novembre 1879, M^{me} Haslé, tout en assumant la direction, avait vendu son imprimerie au comité propriétaire du journal que présidait M. de Kergist.

doit également les rééditions suivantes : *Sarmoun great Var ar Maro a Vikeal Morin*, par LE LAÉ (in-12, 42 p.; s. d.). — *Tragedien Sant Guillarm condit eus ar Poelou* (in-12, 128 p.; la page de titre porte la date de 1869, tandis que sur la couverture se lit la date de 1872).

C'est J. Haslé qui a imprimé le recueil de poésies bretonnes de F.-M. LUZEL, *Bepred Breizad* (in-8°, XV-270 p.; 1865).

On rencontre, à la signature, sur certaines feuilles volantes le nom de « R. Haslé » précédé ou non de « M^{me} » (p. ex. nos 301, 426, 785, 829) : cet R représente le prénom usuel de M^{me} Haslé, Rosalie.

Le Goaziou (Pierre). C'est entre le mois d'août et le mois de décembre 1884 que P. Le Goaziou acheta l'imprimerie Haslé. Le 12 décembre 1884, en effet, P. Le Goaziou, habitant à Morlaix, 36, rue de Brest, fait à la préfecture de Quimper une déclaration d'après laquelle, à partir du 1^{er} janvier suivant, il va publier *le Morlaisien*, journal dont il sera le rédacteur et le gérant. Ce titre de journal était la propriété de l'imprimerie Haslé : il avait été fondé en 1876, et en 1878 il avait été l'objet d'un procès entre M^{me} Haslé et Sibiril, le gérant, qui représentait le comité républicain dont ce journal était l'organe. F.-M. Luze en était à ce moment le rédacteur en chef. M^{me} Haslé gagna son procès et le comité républicain fonda un nouveau journal, *l'Avenir de Morlaix*, qu'imprima J. Mauger.

P. Le Goaziou n'a conservé son imprimerie que 12 à 14 mois environ. Le 19 décembre 1885, Letréguilly annonçait dans *Le Morlaisien* qu'il s'était rendu acquéreur de l'imprimerie de Pierre Le Goaziou. Ce dernier, en quittant Morlaix, alla à Guingamp où nous le retrouvons.

Je ne connais aucune publication en langue bretonne — chanson sur feuille volante, ou ouvrage — sortie des presses de P. Le Goaziou, pendant son court séjour à Morlaix, que le n° 721 du présent catalogue.

Letréguilly (J.) succéda, comme on vient de le voir, à Pierre Le Goaziou, en décembre 1885. Je ne connais ni la date ni le

lieu de sa naissance et de son décès. On m'a dit qu'il était originaire de Normandie et qu'il venait de ce pays quand il acheta l'imprimerie.

Peu après avoir acheté l'imprimerie sise toujours 36, rue de Brest, il transféra ses ateliers 12, rue de Paris; un peu plus tard il les installa 16 et 31, rue des Fontaines, où ils se trouvaient quand, à la fin de 1906, il les vendit à A. Lajat.

Les chansons bretonnes sur feuilles volantes qu'il a imprimées appartiennent, en grande partie, au fonds Haslé et V. Guilmer, dont la propriété lui avait été transmise en même temps que l'imprimerie. En dehors de ces chansons, je ne connais de lui que l'impression bretonne suivante : *Prolog evit Buhez Santès Tryphina* (texte breton et trad. franç.; in-8°, 16 p., s. d. (1888), que Luzel avait spécialement composé pour la représentation de ce vieux mystère, joué à Morlaix les 14 et 15 avril 1888.

A la signature de quelques feuilles volantes (p. ex. n° 485 A b et c, 548 b, 1012 D) on constate que Letréguilly se donne comme le successeur de Haslé, et non de P. Le Goaziou. La raison en est, sans doute, que la maison Haslé était plus connue.

Lajat (Alfred) est né à Quintin (C.-du-N.), le 10 août 1872. Il commença ses études secondaires à l'Institution Saint-Joseph de Quintin et les termina à l'École Saint-Charles, à Saint-Brieuc. Il fut d'abord clerc de notaire. Sur les instances de M. F. Vallée il prit, en 1898, la direction de *La Résistance* de Morlaix. A la fin de 1906, il acheta l'imprimerie de Letréguilly. Il a cessé d'exercer en 1926. Avec lui disparaissait l'imprimerie fondée par F. Guilmer pendant la Révolution.

Parmi les publications bretonnes imprimées par ses soins, dont quelques-unes avec un certain luxe et un désir de faire mieux que ses confrères bretons, il y a lieu de citer :

Mouez ar Vro, hebdomadaire, dont le fondateur et rédacteur en chef était F. Gourvil (V. ce nom aux Auteurs de chansons); — *Buhez Breiz* (1), revue fondée par P. Mocaër, courtier maritime

(1) Sous cette première forme, la revue n'eut que 10 numéros (janvier-octobre 1919). La revue fut reprise à la fin de 1921, et fut imprimée à *La Dépêche* (de Brest) : numéro double 11-12 de la première année et 12 numéros par an de janvier à décembre 1924.

à Brest; — Quelques fascicules des *Notennou diwar-benn ar Gelted koz*, par Meven MORDIERN (René Le Roux) et F. VALLÉE; — AR YEODET (A. Bocher), *Bleuniou Yaouankiz* (1909); — NICOLAS (Maurice), *An Divroct* (1911). — Une de ses dernières impressions est : GUYOMARC'H (Theophile), *Ma Mamm*, poésie bretonne (31 a vis mae MDCCCCXXVI).

III

Lédan (Alexandre-Louis-Marie), fils d'Hervé Lédan, cordonnier, et de Françoise Le Duc, est né à Morlaix, rue du Mur, le 15 septembre 1777. Il fut baptisé le même jour à l'église paroissiale de Saint-Matthieu, et eut pour parrain M. Audren de la Boissière, et pour marraine M^{lle} Le Bras de Villeroche.

Il fréquenta l'école primaire de Creac'hjoli et reçut également quelques leçons de l'abbé Le Roux, chanoine de cette église collégiale de N.-D. du Mur, dont tout jeune Lédan avait été un des enfants de chœur (1). A l'âge de 14 à 15 ans — 1791 ou 1792, le jeune Alexandre entra comme apprenti imprimeur chez F. Guilmer. En 1795 — il avait alors 18 ans — Lédan s'engagea dans les compagnies franches formées dans le Finistère, et y parvint au grade de sergent-major (2). Puis il passa dans la légion de la Loire et de la Vendée. Vers la fin de son temps de service, il était employé, aux dires de son fils, à l'imprimerie qui avait été créée au port militaire de Brest (3). Libéré du service, Lédan revint chez son père à Morlaix, et F. Guilmer, son ancien patron, le prit comme prote à son imprimerie.

(1) V. note du n° 967. — Je connais de Lédan au moins deux cantiques signés « Eur c'hollistr còs eus a Ilis ar Vur » : *Cantic canet en Ilis Garlan* (Mss., VIII, p. 112-114), et *Cantic evit Benediction Ilis nevez ar Ponthou* (21 décembre 1845) (BN., Yn 315).

(2) C'est en souvenir de ce temps qu'il a signé « Eur serjant-majoc còs eus ar Republic genta » l'adaptation en vers bretons qu'il a faite de *La Marseillaise* (V. n° 869).

(3) Les Vicissitudes d'un imprimeur breton (Notes sur A.-L.-M. Lédan, Imprimeur-Libraire à Morlaix) par son fils. (*L'Union Agricole et Maritime*, de Quimperlé, 24 février 1923.) Malgré la mention « A suivre » qui se trouve à la fin de ce texte, il n'y a pas eu de suite. Ces notes publiées avaient été copiées sur un ms. appartenant à un prêtre du Morbihan, décédé vers 1883. Le directeur du journal, Léon Le Berre (le barde *Abator*) ignorait lequel était incomplet ou du ms. ou de la copie qui en avait été prise : « A suivre » avait été mis dans l'espoir qu'un lecteur pût compléter les notes parues.

C'est grâce à la générosité de l'abbé D... (1) — le même abbé D... qui s'était chargé des frais de l'apprentissage — que Lédan put s'établir comme imprimeur. L'abbé D... lui prêta l'argent nécessaire (2), et, en 1805, Lédan ouvrit une imprimerie et une librairie à Morlaix, rue du Mur (*e ru ar Vur*) (3). Je ne puis dire à quel endroit de cette rue il s'établit tout d'abord : peut être faut-il songer à la maison et à la boutique qu'occupait son père comme cordonnier (4). Dans la suite, il dut transférer son magasin au bas de cette même rue (*e traon ru ar Vur*), presque à l'entrée de la rue du Pavé (5), dans un endroit plus passager.

(1) Je crois qu'on peut identifier cet abbé D... avec l'abbé David, mort à Garland (Fin.) le 29 septembre 1844. Pour le cinquantenaire de prêtrise de l'abbé David, célébré à Garland le 23 août 1840, Lédan composa un Cantique (*Mss*, VIII, p. 112-114) qu'il chanta à la grand'messe, avec M. Coadou. Après la mort de cet abbé, Lédan dans une pièce en vers bretons (*Mss*, VII, p. 108-111) raconta les derniers moments et l'enterrement de celui qui fut son bienfaiteur.

Voici quelques renseignements biographiques sur cet abbé David (Jean-Michel). Né à Guingamp le 16 août 1765; ordonné prêtre en 1790 par Mgr Le Mintier, le dernier évêque de Tréguier; vicaire de Saint-Martin de Morlaix (1790-1792) et en même temps aumônier de l'hôpital militaire; prêta le serment; curé constitutionnel de Saint-Martin; recteur de Plouégat-Guerrand en 1802; fut interdit le 6 décembre 1805; nommé en 1814 percepteur à Guimaëc. Pendant qu'il exerça ces fonctions, il continua à confesser, malgré l'interdit qui l'avait frappé et les réprimandes de l'autorité ecclésiastique. Je ne sais à quelle époque il fit sa soumission. Lédan ne fut pas étranger à cette soumission, comme nous l'apprend son fils, dans ses « Notes » : « Aidé du concours puissant d'un des plus vénérables ecclésiastiques de l'arrondissement de Morlaix, il put faire revenir d'erreurs regrettables, à la fin de ses jours, cet homme au cœur généreux, mais à la tête un peu trop ardente. » Ce vénérable ecclésiastique est l'abbé de Lansalut, recteur de Garland, décédé à Morlaix le 19 mai 1845. L'abbé David, rentré dans le giron de l'Église, vécut le reste de ses jours à Garland, comme prêtre habitué.

(2) Lédan rencontrant un jour l'abbé D..., celui-ci lui demanda pourquoi il ne s'établissait pas. Lédan lui en donna la raison. « Eh! bien, lui dit cet homme généreux, combien te faut-il? J'ai quelques économies, tu aimes le travail et tu as de la conduite, tu me paieras quant tu pourras. » Quelques années après, Lédan, « à force d'économie, put se libérer entièrement envers son bienfaiteur qui n'avait pas voulu recevoir de lui le moindre reçu de la somme avancée si généreusement. Un des plus grands bonheurs que mon père éprouva, fut par la suite de pouvoir à son tour avancer une bonne partie de ses économies pour celui qui avait eu confiance en lui, et lui montrer du dévouement dans des moments difficiles ». (*Notes* de Lédan fils, v. note 3.) Ces moments difficiles au point de vue financier que traversa l'abbé David, doivent se placer entre l'année où il fut interdit (1805) et celle où il fut nommé percepteur à Guimaëc (1814), plus près de celle-ci que de l'autre.

(3) Les feuilles volantes qui portent *e ru ar Vur* sont certainement antérieures à celles qui portent *e traon ru ar Vur*.

(4) A l'époque où Lédan revint de Brest à Morlaix, son père malade ne pouvait plus travailler. Hervé Lédan mourut à l'Hospice de Morlaix le 5 mai 1806, âgé de 63 ans : il était fils de Guillaume Lédan, ancien bedeau, et de Françoise Lerrant.

(5) La rue du Pavé, depuis 1894, s'appelle la rue Carnot. — Quelques publications de Lédan portent comme adresse « er Pavé ». Le « Pavé » comprenait à cette époque — et cette dénomination n'est pas tout à fait oubliée à Morlaix — les pâtés de maisons situées dans la partie de la rue du Pavé où débouchent les rues du Mur et de Notre-Dame.

Ses affaires prospérèrent rapidement. Déjà il pouvait espérer grâce à son ardeur au travail, élever sa petite famille et rembourser tout l'argent qui lui avait été prêté, quand parut le décret impérial du 5 février 1810. Ce décret, pris en vue de limiter le nombre des imprimeurs, le jeta dans une grande inquiétude. Dès qu'il en eut communication officiellement, sans doute au début d'avril, par les soins de la sous-préfecture, Lédan obtint d'un certain nombre de personnalités morlaisiennes ou de la région des attestations sur papier timbré, légalisées et conçues à peu près toutes dans les mêmes termes, assurant qu'il possédait « toutes les connaissances relatives à son art » et que ses clients verraient « avec le plus grand plaisir lui conserver son état d'imprimeur ». Une lettre qu'écrivait, le 5 mai 1810, M. de Blois (de Morlaix) à Mgr Dombidau de Crouseilles, évêque de Quimper, permet de supposer que l'évêque intervint auprès de M. Portalis, en faveur de Lédan, à la demande de ce M. de Blois. Dans sa lettre, ce dernier remercie l'évêque de la bonne réception qu'il avait ménagée à Lédan, muni d'une recommandation de sa part. « Ma recommandation était fortement appuyée et toutes les personnes honnêtes de notre ville s'y intéressent autant que moi. M. Lédan est revenu comblé de l'accueil que vous avez bien voulu lui faire. Il a du reste reçu une lettre lui donnant beaucoup d'espoir. »

Le 18 avril, Lédan adressa au Conseiller d'Etat Portalis, Directeur de l'Imprimerie et de la Librairie, une longue pétition dans laquelle il exposait sa situation et le préjudice qui résulterait pour lui de la suppression de son imprimerie. J'en extrais les lignes suivantes :

« Agé de trente et trois ans, il y en a vingt que j'ai embrassé cette profession, et cinq que je l'exerce pour mon propre compte en cette ville. J'ai deux presses en action... Je me présente muni d'un Brevet d'apprentissage, avantage que j'ai, Monseigneur, sur un grand nombre de chefs d'Imprimerie; j'y joins celui de posséder l'idiome qui règne dans ces contrées, ce qui me donne la facilité de pouvoir utilement traduire et imprimer

tous les arrêtés que le Gouvernement se proposerait de faire circuler d'une manière particulière.

» Il est loin de moi le désir de me voir, au détriment de mon confrère (F. Guilmer), investi d'un Privilège exclusif; mon vœu le plus sincère est qu'il plaise au Gouvernement de nous maintenir tous deux; jamais je ne porterai atteinte à l'intelligence qui a toujours existé entre nous, mais ma qualité de père de famille, qualité qui ne peut que faire l'impression la plus favorable sur un cœur comme le vôtre, a dû me porter à chercher à éviter le coup qui pourrait menacer l'un de nous... »

Le 20 juillet 1811, une décision survint qui sauvegardait sa situation : un brevet d'imprimeur « toléré » lui était accordé. Le 10 décembre suivant, Lédan prêtait serment à Napoléon.

Il ne semble pas que Lédan ait manifesté une grande sympathie pour le gouvernement de la Restauration. Le sous-préfet de Morlaix, chargé par le préfet de fournir des renseignements sur les imprimeurs de la ville, donne les suivants sur Lédan, à la date du 10 juin 1816 : « S'est montré partisan de l'usurpateur pendant l'interrègne; se conduit bien depuis le retour du Roi; aucunes plaintes contre sa moralité; père d'une famille très nombreuse ». Ces renseignements laissent entrevoir que Lédan ne pouvait guère espérer les faveurs de l'administration; ils sont corroborés par ce passage des « Notes » dues à son fils : « Tracassé pour son opinion prétendue bonapartiste, on retira à mon père la fourniture de différentes administrations; avant tout mon père était fier de la gloire de la France ».

Par contre, quand la monarchie de Juillet arriva au pouvoir, Lédan s'y rallia tout de suite. Dès 1830, il imprime une *Buez Louis-Philip d'Orléans, rève ar Francisien* (in-12, 12 p. avec un portrait du roi), adaptation ou traduction bretonne vraisemblablement par lui d'après un opuscule français. Les Mss Lédan (Bibl. mun. Morlaix) (1) nous ont conservé un certain nombre de pièces en vers ou gwerziou — assez médiocres d'ailleurs — écrites par lui à propos d'événements heureux ou malheureux

(1) Sur ces Mss Lédan, voir LE GUENNEC, *En Breiz-Izel. - Autrefois* : Bibliographie des Mss Lédan, p. 225-227 (in-8° tellière, 266 p. — Édition de la Société « Les Amis de Louis Le Guennec », Quimper, 1940).

survenus à la famille royale. En les lisant, on a l'impression qu'il s'était attaché avec toute son âme à la nouvelle dynastie.

C'est grâce à un Gallois, le Rév. Thomas Price, un des promoteurs du mouvement gallois, que nous pouvons nous faire une idée de l'activité qui régnait à la librairie et à l'imprimerie de Lédan. Dans l'été de 1829, Th. Price, venant en « celte » à la découverte de ses frères, fit en Bretagne un voyage d'études dont il a laissé une relation (1). Durant ce voyage, il rechercha les antiquités de notre pays. Ayant appris qu'à Morlaix il y avait quelques vieux manuscrits, il vint dans cette ville. « Je trouvai bientôt le chemin du magasin de M. Lédan, le patriotique imprimeur et antiquaire qui, si je ne fais erreur, est en possession des seuls écrits en breton de quelque importance dans cette région. Il me les montra (2) avec le plus grand empressement et me permit de les examiner. » Laissons ces vieux manuscrits de mystères et arrivons au tableau qui s'offrit à ses yeux dans le magasin de Lédan (3) : « Si j'en juge par l'apparence de son magasin et de son entrepôt, il n'a pas à regretter de n'avoir pas été financièrement bien rémunéré, je trouvai ses magasins remplis de publications bretonnes et ses presses toujours employées à composer du breton comme le faisait apparaître l'apport des épreuves pendant mon séjour.

« Je vis de nombreux paysans parlant breton venir demander plusieurs « small tracts » (4) en breton. Cette classe du peuple formait la masse de sa clientèle. M. Lédan m'assura que les

(1) *Tour through Brittany*, publié dans *The Literary Remains of the Rev. T. Price*, « Carnhuanawc », vol. I., Llandovery, 1854. — Pol Diverrès a donné la traduction de nombreux passages de cet ouvrage dans la revue *Buhez Breiz* (octobre 1922-juin 1924). Cette traduction est restée inachevée, la revue ayant cessé de paraître avec le numéro de décembre 1924.

(2) Le Rév. Th. Price ne cite que les quatre mss suivants (je les cite d'après la traduction de Pol Diverrès) : *Tragédie de sainte Tréfinnan, princesse de Bretagne*; — *Tragédie de sainte Geneviève de Brabant*; — *Tragédie de Jacob et Joseph*; — *la Passion de Notre-Seigneur*. Le troisième de ces mss doit avoir été utilisé par Lédan pour la publication de *Trajedi Jacob Ieshanvet Israël* (1850). Il est curieux de constater que Lédan n'ait pas montré à Th. Price le ms. qui lui avait servi pour *Buez ar pevar Mab Emon* (1818), ou au moins une copie faite par lui sur un ms. antérieur. Lédan n'a pas transcrit cette pièce dans ses Mss.

(3) Les passages qui suivent n'ont pas été traduits par Pol Diverrès.

(4) Ces « small tracts » ne peuvent être que des feuilles volantes ou des opuscules sur des sujets pratiques que Lédan avait traduits ou composés en breton à l'usage des gens du peuple.

paysans bretons sont bien mieux disposés à développer le goût (« cultivate taste ») de la lecture que la même catégorie de personnes dans la France, et je puis ajouter, en confirmation de ce témoignage, que je ne crois pas à l'existence dans une autre partie de la France d'une imprimerie entièrement soutenue (« supported ») par la paysannerie et les classes populaires. »

Deux ans après, une autre visite que reçut Lédan nous montre la notoriété acquise par notre imprimeur. Dans l'été de 1831, J. Michelet, qui projetait d'écrire le *Tableau de la France*, fit en Bretagne un rapide voyage en vue de se documenter. Le 14 août, il était à Morlaix, ainsi que l'a établi M. A. Dupouy. Il alla voir Lédan qui lui fournit divers renseignements.

En 1833, le modeste imprimeur recevait la visite du philologue et économiste anglais Sir John Bowring, qui a publié de nombreuses anthologies de ballades populaires de divers pays et qui venait s'informer des poésies bretonnes.

En 1852, Lédan transféra sa librairie dans la maison qu'il venait de faire construire 11, rue du Pavé (maison occupée aujourd'hui par MM. Faou et Chauvin, armuriers). C'est là que, veuf de Marie-Perrine Barazer, il mourut le 17 avril 1855, après une longue et douloureuse maladie, en invoquant le nom de la patronne de Morlaix, Notre-Dame du Mur, qu'il avait tant aimée pendant sa vie et qu'il avait célébrée dans un Cantique composé le 8 septembre 1840 (1).

Lédan a été un de nos imprimeurs bretons les plus actifs. Avant de mentionner quelques-unes de ses impressions, je voudrais parler de lui comme auteur.

Lédan a beaucoup écrit en breton. J'ai signalé à son nom (V. page 302) une soixantaine de ses chansons ou gwerziou pieuses. Sauf un très petit nombre, ces pièces ne sont pas signées sur les feuilles volantes (2). Ces chansons et ces gwerziou pieuses,

(1) V. Mss. Lédan, VI, p. 320-322.

(2) Lédan nous a fourni les moyens de dévoiler cet anonymat par : 1° les Mss. Lédan (Bibl. Morlaix) dans lesquels il a transcrit un grand nombre de ses chansons, en prenant soin de les signer; — 2° le catalogue, incomplet, de ses œuvres qu'il a imprimé en juin 1842, catalogue que j'ai déjà signalé dans l'Introduction : *Canaouennou Brezonnec composeset gant... Lédan...*; — 3° les chansons, manuscrites et imprimées, qu'il adressa au Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, quand

il les faisait vendre par les chanteurs ambulants ou les colporteurs qui venaient s'approvisionner à son imprimerie ou à sa librairie.

Quelques-unes de ces chansons sont des traductions ou des adaptations de chansons françaises : l'indication *Var an ton gallec* permet déjà de le supposer quand Lédan ne nous l'apprend pas. Les Mss. Lédan contiennent encore des traductions faites par lui de poésies françaises : *Displijadur ur person, emigret e Bro-Saoz, adresset d'e Vatez Laurença* (1); — *Miliner Sans-Souci*, d'ANDRIEUX; — *Ar poelonç potin*.

On lui doit encore divers ouvrages et opuscules, dont une bonne partie est traduite ou adaptée du français : *Simon a Vontroulez... troët e brezonec eus a levr gallec Simon de Nantua dre an Autrou Lauranç de Jussieu* (1834; in-12, 288 p.) (2); — *Beilhadegou tud divar ar meaz, ... dre an A. NEVEU-DEROTRIE* (1835; in-12, VIII-174 p.); — *Conferançou curius, util hac interessant, evit amusant an dud divar ar meaz* (s. d.; petit in-12, 50 p.); etc.

Il a arrangé (*reizet*) — dans quelle mesure on ne peut le dire — cette *Buez ar pevar Mab Emon* qui fut le plus grand succès de sa librairie (3). Les éditions de 1818 et 1833 comportaient un acte en prose, le 7^e et dernier; à partir de la 3^e édition (1848), cet acte est en vers, et c'est Lédan sans aucun doute qui l'a versifié. — « Reizet » également par Lédan, les deux tragédies suivantes parues en 1850 en un seul volume in-12 de 310 pages : *Trajedî Jacob leshanvet Israël* (p. 1-139) et *Trajedî Moyses* (p. 141-310).

celui-ci, en 1852, fut chargé de recueillir les chansons populaires des provinces françaises. Lédan a apposé sa signature à la fin de ses chansons. En faisant parvenir son envoi, il affirmait que ces chansons composées et publiées par lui étaient devenues populaires dans la Bretagne. — Les chansons, imprimées, se trouvent en très grande partie dans la série Yn de la Bibl. Nat.; quelques-unes ont été cependant insérées, avec les chansons transcrites par Lédan, dans le tome V des Poésies populaires de la France, ms. n° 3342 des Nouvelles acquisitions françaises, f°s 202-208.

(1) Dans la collection VT, un exemplaire de cette poésie porte la note suivante écrite au crayon : « Traduit par M. Lédan sur le français de M^r D. Ménorval (oncle de M. de Quelen archev. de Paris), Émigré à Jersey (vers français). »

(2) Le texte français de Laurent DE JUSSIEU, *Simon de Nantua ou le marchand forain*, parut en 1818. Le ministre Guizot accorda une subvention de 500 francs pour encourager la diffusion de ce livre breton dans les écoles.

(3) Voir la note F. Gourvil (Auteurs) page 283.

Faut-il également le considérer comme l'adaptateur ou le traducteur des deux pièces suivantes que contiennent les Mss. Lédan : *Esop er Pales* (1) et *Trajedien Gabriel a Vergy* (2), ainsi que du poème *Hirvoudou ar Profet Jeremi* (3)? Il est difficile de se prononcer d'une façon certaine, Lédan n'ayant pas mis son nom à la fin de ces pièces et du poème.

Les productions personnelles de Lédan — tout comme d'ailleurs la plupart des autres ouvrages imprimés par lui — ne brillent pas par la pureté de la langue. Lédan, il faut bien l'avouer, n'écrivait ni n'imprimait pour les lettrés de l'école Le Gonidec : ce qui sortait de ses presses était destiné au peuple des campagnes et des villes. Ces lecteurs n'étaient nullement choqués comme La Villemarqué (4) de ce breton mélangé de mots français habillés à la bretonne. Lédan, à l'occasion, savait écrire en une langue plus pure, quand il s'adressait particulièrement aux lettrés. Sa poésie *Da Vemor ar Gonidec* (5) en est un exemple.

Il est enfin un autre aspect de l'activité de Lédan qui mérite également d'être souligné : il a été un des premiers collecteurs, sinon le premier, de chansons et de vieux mystères. Le fils Lédan, dans ses « Notes » (6) nous apprend que son père « employa ses loisirs à parcourir les campagnes et à rassembler toutes les poésies bretonnes qu'il put trouver. Il les acquit par des échanges, ou à prix d'argent, et put composer le recueil (7) le plus fort qui eût existé... »

(1) I, p. 43-217. Cette « comedi-heroïq » est la traduction de la comédie en 5 actes de Boursault, *Esopé à la Cour* (1701). — Dans le ms. 92 de la Coll. Penguern (Bibl. Nat.) il est fait mention à la page 2 d'un mystère *Esopé*, contenu dans le cahier 3 des mss. de M^{me} de Saint-Prix. Je ne saurais dire quel rapport il y a entre ces deux textes.

(2) III, p. 215-353. Vraisemblablement la traduction de *Gabrielle de Vergy*, tragédie par DE BELLOY (1777). — Il y a lieu de rappeler que Lédan a publié une gwerz, composée par lui vers 1830, sur *Gabrielle de Vergy* (V. n° 674).

(3) III, p. 5-213 : le texte breton est ici accompagné du texte français en vers. Le texte breton seul a été imprimé par Lédan en un petit in-12 de 99 p., s. d. (1824), tiré à 500 ex. (bulletin de dépôt du 3 décembre 1823).

(4) Sur les reproches que La Villemarqué adressait aux imprimeurs bretons, voir l'article : De l'Avenir de la langue bretonne (*Revue de l'Armorique*, 1842, p. 128) reproduit comme préface dans le vol. de l'abbé Henry, *Kanaouennou santel* (1842).

(5) V. Collection Vallée (Bibl. mun. Rennes), vol. V, pièce n° 38.

(6) V. note 3 du début de cette Notice sur Lédan.

(7) Ce recueil est sans aucun doute les Mss. Lédan (Bibl. mun. Morlaix).

Un heureux hasard, qui a mis entre mes mains quelques numéros épars du Bulletin de la « Société d'Émulation de Quimper » (1), m'a permis de constater l'exactitude du renseignement fourni par le fils de Lédan. Aux pages 2 et 3 de la couverture du n° de juillet 1834, se trouve :

« Fin eus a listen Labouriou brezonec, pere e zoun deut abenn da zatum... ». Suivaient 103 titres de ces « Labouriou brezonec », puis venait la note, également en breton, que je transcriis : « Pedit a ran nep piou benac en devez Guerziou, Rimou, Chansonniou, pe labouriou-all, en brezonec, pe imprimet, pe e scritur-dorn, da gaout ar vadelez d'o fresta din, pe da ober un echanch demeus ar re a bossedàn va-unan. Beza e zeus meur a hini hac a voar calz a draou dre vemor : o fedt a ran d'o recita din, evit ma scrifin anezo. Anfin, an oll Vretonet a dle ober o fossubl evit tachout da ellout conservi al labouriou scrifet var sujet hor mam-brô, ha n'en deo nemet en eur denna copiou outo, arauc o imprima, ec'h eller dont abenn eus a se (2). »

Aucune signature n'accompagnait cette « fin de liste » et la note terminale. Mais pour qui connaît les Mss. Lédan aucun doute n'est possible : la presque totalité des titres de cette « fin de liste » se retrouvèrent dans les tomes II, III et IV, et à peu près dans le même ordre.

Donc, en juillet 1834, Lédan recherchait encore des « labouriou brezonec ». Quand avait-il commencé à le faire? Lédan ni son fils ne nous ont donné de précision à ce sujet, mais il est permis de supposer qu'il a commencé ses recherches vers 1815 ou un

(1) Ce Bulletin sur la couverture porte le titre : « Société d'Émulation de Quimper » ; à la première page du fascicule, le titre est : *L'Ami du Cultivateur*. En 1834, Lédan, qui en était devenu l'imprimeur, traduisait en breton le texte français de M. du Châtelier, le rédacteur en chef. Chaque page comprend deux colonnes : dans l'une, le texte français, dans l'autre le texte breton. — Lorsque commença à paraître cet organe (15 mai 1833), c'était Combeau (Yves) qui faisait les traductions, mais son breton assez épuré et surtout l'orthographe de Le Gonidec qu'il utilisa, déroutèrent les lecteurs, et devant leurs réclamations, M. du Châtelier s'adressa à Lédan. — *L'Ami du Cultivateur* (en breton *Mignon al Labourer*) peut être considéré comme le premier essai de journal français-breton.

(2) D. Bernard me communique les renseignements suivants relatifs au début de cette liste : « Le début de la liste de *Mignon al Labourer* se trouve dans les n° 5 (mai 1834) et n° 6 (juin 1834). — Le titre de la première liste (mai 1834) est le suivant : « Listen labouriou brezonec, imprimet en hon imprimiri, gant ar re a bossedomp e scritur dorn ».

peu auparavant. Le tome I de ses Mss. — le seul qui soit daté — porte la date de 1815 : il contient surtout des chansons. D'autre part ce doit être sans doute vers cette époque que, par achat ou par communication, il se procura le ms. de *Buez ar pevar Mab Emon*, mystère qu'il édita en 1818 (1). On peut donc conclure que, bien des années avant qu'Émile Souvestre ait attiré l'attention des lettrés et des Bretons sur l'intérêt que présentaient les chansons bretonnes et nos vieux mystères, Lédan se préoccupait de les recueillir. Je ne serais même pas étonné que Lédan, avec la connaissance qu'il avait du sujet, ait contribué dans une très large part à documenter son compatriote morlaisien quand celui-ci, vers 1833-1834, écrivit les chapitres relatifs aux poésies populaires de la Basse-Bretagne et aux mystères bretons que contiennent *Les Derniers Bretons*.

Quel but se proposait Lédan en recueillant ces textes? Était-ce un but scientifique? Ne cherchait-il pas plutôt à sauver de l'oubli ou de la destruction ces textes écrits dans notre langue nationale? C'est vraisemblable, car Lédan était très attaché à la langue bretonne, bien que — à notre point de vue d'aujourd'hui — il la maltraitât quelque peu dans ses écrits. Mais on peut supposer qu'il poursuivait aussi un but utilitaire, si on peut ainsi s'exprimer : il recherchait des textes à publier en vue d'alimenter ses presses.

Quel que soit le but qu'il se soit proposé en recueillant des chansons, ou imprimées, ou manuscrites, ou n'existant que dans la tradition populaire, reconnaissons que Lédan a été dans ce domaine un véritable précurseur, et soyons-lui reconnaissants de nous avoir, grâce à ses Mss. (2) et à ses impressions, conservé un assez grand nombre de textes qui, sans lui, auraient sans doute été perdus pour nous.

On a vu plus haut que Lédan avait été un de nos imprimeurs les plus actifs. De ses presses sont sortis de nombreux ouvrages

(1) Je donne la date de 1815 pour la découverte de cette *Buez*, parce qu'il faut songer au travail à fournir : déchiffrer le ms. — on sait que ces mss ne sont pas toujours très lisibles, — le recopier et ensuite le « reiza » en vue de l'impression.

(2) Il y aurait quelques restrictions à faire sur la façon dont Lédan a transcrit les textes auxquels il a fait subir des corrections de son cru.

de piété (1). Parmi les autres se rapportant davantage à la littérature, je mentionnerai, en plus de ceux déjà cités au cours de cette notice :

Pastoral var guinivelez Jesus-Christ (in-12, 83 p.; s. d.) (2); — *Colloque français et breton, ou nouveau vocabulaire* (1828); — *Reflexionou christen var Revolution Franç.*, par l'abbé LE LAY (1836; réédit. en 1850) (3); — *Barzounegou var drubarderez Jusas*, par l'abbé Yves MOAL (1837) (4); — *Ar Breutaer Breizek, Oriad ar iez kaer Brezounek* (1843) (5); — *Rimou ha goulennoù evit an eureujou* (in-12, 60 p.; nombreuses édit., s. d.); — *Ar buguel fur da dri bloaz* (en prose), par G. DU BOISHARDY; — *Ar buguel fur, pe dialog etre un doctor hag eur buguel* (en vers) (nombreuses édit., s. d.) (6); — *Avanturiou un den yaouanq a Vreiz-Izel* (in-12; nombreuses édit., s. d.); — *Meuleudiguez*

(1) Sur la page de titre d'un certain nombre de ces ouvrages, de 1816 à 1845 se trouve la mention : « E ty Lédan, Impr. an Aotrou Eskop. »

(2) La date de publication est 1824. Dans la déclaration d'impression (29 octobre 1824), Lédan dit qu'il a l'intention d'imprimer cet ouvrage pour son propre compte, « comme éditeur et correcteur en langue bretonne ». Cette dernière indication laisserait-elle supposer que Lédan a quelque peu contribué à établir le texte de la *Pastoral*? Le bulletin de dépôt (26 novembre 1824) indique que cet ouvrage fut tiré à 500 exemplaires. — Dans *Neophilologus*, 1941, p. 161-185, M. Th. M. Chotzen, de La Haye (Pays-Bas), a publié en français une étude sur cet ouvrage : Une survivance des Mystères en Bretagne. La Pastorale de Poullaouen.

(3) Le bulletin de dépôt pour l'édition de 1850 est daté du 20 mars. Lédan y a mis cette note : « Je me déclare propriétaire de cet ouvrage comme un don que je reçus, en 1819, de mon vieil ami M. Nayrod (alors recteur de Plestin) du manuscrit autographe, qui était l'ancien camarade d'exil de l'auteur, de qui il le tenait. » — Voici encore un autre texte de Lédan, en breton, relatif encore à cet ouvrage : « Al loden guenta eus al labour gaer-mâ a so bet imprimet [où? je ne saurais le dire]; mes na gavet qet anezân en antier. Ur mignon côs, camarad a exil d'an autor, en deveus bet ar vadelez da rei din al labour en antier, scrifet memes eus a zern an A. L. [Autrou Lay]. Certen circonstançou o deveus bet retardet ma vije imprimet. » (*Bull. de la Société d'Émulation de Quimper*, juillet 1834, p. 2 de la couverture, col. 1.)

(4) Sur cet abbé Yves Moal (1782-1857), ancien recteur de Saint-Martin de Morlaix et sur son système orthographique du breton, on consultera : *Gwalarn*, nos 136-137, p. 392-422, étude de M. Y. LE GOFF, notaire à Gouézec (Fin.), dans laquelle il a publié des lettres de cet abbé Y. Moal à La Villemarqué, à l'abbé Henry, ainsi que des lettres de ces mêmes personnages à l'abbé Moal; — L. Lok. (D^r Dujardin), *L'abbé Yves Moal* (*Arvor*, nos des 17 et 24 août 1941).

(5) Opuscule de 46 p. in-8°, anonyme. L'auteur est l'abbé Y. MOAL (il signera un *Hent ar Groas*, 1843, chez Lédan, de ce pseudonyme Ar Breutaer Breizek) : c'est un plaidoyer en faveur de la langue bretonne. — Le *Hent ar Groas* se termine (p. 51-61) par des Proverbes bretons

(6) D'après DE KERDANET, *Notices chronologiques...*, p. 318, cet opuscule serait l'œuvre d'un abbé Le Gall, recteur de Guimilliau.

egin-gaer Cure Sant-Yan-ar-Bis (in-12, 15 p.; s. d.); — *Sermon grt var maro Michel Morin* (plusieurs édit., s. d.) (1).

Lédan (François-Marie-Alexandre), fils du précédent et de Marie-Perrine Barazer, est né à Morlaix, le 25 septembre 1809. Il fit ses études au collège de Saint-Pol-de-Léon (2). Ses anciens condisciples faisaient l'éloge de son caractère élevé et de la bonté de son cœur. Ses études achevées, il entra à l'imprimerie et, à la mort de son père (17 avril 1855), il prit sa suite. Un brevet d'imprimeur lui fut accordé le 3 juin 1856 (3).

Miné par la maladie, Lédan céda son imprimerie et sa librairie à l'un de ses ouvriers, Pierre Lanoë (décembre 1880). Huit mois après, le 3 août 1881, il décédait à Morlaix, Grande Rue; il était veuf d'Hortense-Catherine-Constance Giraud.

Dans l'article qu'il lui consacra au lendemain de sa mort (*Journal de Morlaix*, 6 août 1881), son ami A. Allier, professeur au collège, a fait un bel éloge des qualités morales de Lédan : « C'était un excellent cœur qui s'oubliait lui-même pour ne penser qu'aux autres. C'était surtout un honnête homme qui n'a connu que le devoir et qui n'a eu qu'une ambition, celle de faire le bien ». Et Pierre Lanoë, son successeur, nous confirme ce bel éloge : « Avant cela [d'avoir pris son imprimerie], nous avons été son collaborateur et nous avons pu apprécier les qualités de son cœur et la droiture de son caractère : c'était la probité et l'honnêteté même ».

L'activité de Lédan II comme imprimeur a été bien moindre que celle de son père, peut-être parce qu'il était moins hardi et

(1) Sur ces éditions de Lédan et celles des autres imprimeurs bretons (Guilmer, Jollivet), on consultera l'Introduction de M. G. Esnault à l'édition critique qu'il a donnée de ce poème de Le Laë, p. 95-99 (in-8°, 292 p.; Paris, Champion, 1921). Cet ouvrage avait paru précédemment dans les *Annales de Bretagne*, t. XXVI-XXIX; ce qui est relatif aux éditions, t. XXXIV, p. 336-340.

(2) En souvenir du séjour qu'y fit son fils, A. Lédan I a écrit une pièce de vers *Boneur ar Scolach composit evit distribution ar prisou, e scolach Castel, ar 16 a vis Eost 1839* (10 c. de 8 v. de 8 et 9 p., se chantant Var an ton gallec : *Rions, chantons, aimons, etc.*) et il a signé : « Gant tad eur Scolaër ancien demeus a Scolach Castel ». Il adressa quelques centaines d'exemplaires au Collège, pour être chanté aux parents des élèves de la campagne, présents à la distribution des prix.

(3) Les deux frères François-Marie et Édouard, qui depuis 20 ans travaillaient à l'atelier paternel, envisagèrent une association, mais on leur refusa le transfert collectif du brevet du père. François-Marie acheta l'imprimerie et la librairie à sa sœur et à son frère.

Plus tard, en 1868, Édouard sollicita en vain de pouvoir ouvrir à Morlaix une nouvelle imprimerie.

entreprenant (1). Il a imprimé quelques ouvrages de piété (le plus souvent des rééditions), des rééditions de *Buez ar pevar Mab Emon* (1866), du *Colloque français-breton, ou nouveau vocabulaire* (1860).

Il est très difficile de dater les chansons sur feuilles volantes parues chez Lédan I et II d'après leur signature d'imprimeur au bas de la dernière page. Le libellé varie d'une feuille à l'autre. J'ai relevé une trentaine de libellés différents, qui ne correspondent pas avec ceux que l'on trouve sur les ouvrages. Les formules *e ru ar Vur, e traon ru ar Vur* (sur papier vergé à la forme) peuvent sans erreur être attribuées à Lédan I. Mais comme la dernière se trouve également sur les feuilles volantes imprimées sur papier vélin (papier dit chimique), dont l'introduction dans l'impression ne remonte pas au delà de 1840-1842, on ne peut dire avec certitude si c'est une impression de Lédan I ou de Lédan II. — Les impressions portant A. (Alexandre) devant le nom de Lédan doivent être attribuées à Lédan II, de même que celles qui ont comme adresse « rue du Pont Notre-Dame », soit en breton (le plus souvent), soit en français. Il y a tout lieu d'être circonspect pour celles comportant *ru ar Pave* (ou *rue*, qui est une faute voulue, destinée sans aucun doute à différencier une édition d'une autre). J'ai dit qu'en 1852 Lédan I était venu s'installer rue du Pavé. Comme il est mort en 1855, il se peut qu'une partie des impressions portant cette adresse ait été imprimée de son vivant.

Lanoë (Pierre-Marie), successeur de Lédan II, est né à Rennes, le 30 avril 1856. Il est le fils d'Alexis-Jacques-Gabriel Lanoë, menuisier, et d'Anne-Renée Brunel.

Il fit sans doute son apprentissage à Rennes. C'est de Melun, où il était typographe, qu'il vint travailler en la même qualité

(1) Il ne se désintéressait pas de ce qui sortait de ses presses et pouvait aider à la vente des feuilles volantes, comme le témoigne cette lettre qu'il adressait le 15 octobre 1873 au préfet du Finistère : « Je viens vous prier de vouloir bien me permettre d'imprimer et de vendre la chanson intitulée : *Son Herri pevar*, à la place de *Ar Rouantbez imaginer*, parce que l'air de la première chanson plait davantage aux gens de la campagne ». La feuille n° 383 C est donc postérieure à la feuille n° 383 D, contrairement à l'ordre que je leur ai donné.

à Morlaix, chez Lédan II. Il ne devait pas y avoir longtemps qu'il avait quitté Melun — puisque l'un des témoins de son premier mariage est « Auguste Ballet, typographe, âgé de 22 ans, domicilié à Melun » — quand, le 18 février 1879, il épousa, à Morlaix, Marie-Augustine-Charlotte Lavache, couturière, née à Ploujean, le 31 juillet 1856 : c'était la fille de Guillaume-Louis-Marie, domicilié à Morlaix, rue de Brest, ouvrier imprimeur, probablement chez Lédan.

C'est vraisemblablement à la date du 1^{er} décembre 1880, que Lanoë prit la suite de Lédan : son nom apparaît le 4 décembre, pour la première fois, sur la manchette du *Journal de Morlaix*, fondé par Lédan I, en 1830.

Veuf le 29 janvier 1887, Lanoë se maria en secondes noces, le 5 septembre de la même année, à Fanny-Anne-Marie Le Guern, factrice, née à Lanmeur, le 10 mai 1859, domiciliée à Morlaix, rue du Pont-Notre-Dame (1).

Au moment où Lanoë prit la suite de Lédan, la librairie était installée 11, rue du Pavé : quelques années après, Lanoë transféra son magasin au n° 7 de la même rue (c'est la maison qu'occupe actuellement la bijouterie Fombaron), et lui donna le nom de « Librairie du Sonneur breton », motivé sans doute par la statue d'angle qui se voit encore sur cette maison, au coin des rues Carnot (ancienne rue du Pavé) et Notre-Dame.

Ses ateliers d'imprimeur étaient situés tout d'abord 38, rue du Mur (anciens ateliers Lédan); à une date que j'ignore, ils furent transférés 41, rue du Château (actuellement rue Édouard-Corbière), avec sortie place du Dossen. De ce qu'était, vers 1895-1896, cet atelier d'imprimerie dont le patron était plutôt occupé à fréquenter les cabarets, L. Le Guennec nous a donné un pittoresque aperçu : on trouvera ces pages dans la brochure *Les vieilles routes Morlaises*, où il a réuni un certain nombre d'articles publiés avec ce titre dans *La Résistance*, de Morlaix.

(1) M. Manach, ancien ouvrier de P. Lanoë, m'a appris que Lanoë, devenu veuf à nouveau, se maria une troisième fois, à Berthe Huitric. Je n'ai pas trouvé trace de ce mariage dans l'état civil de Morlaix.

Vers 1895-1896, Lanoë transféra sa librairie au n° 2 de la Grand'Rue. A ce moment déjà, ses affaires n'étaient plus très prospères, périlissant par sa faute. Quand il fut mis en faillite quelques années après, il quitta Morlaix pour Paris, où il redevint ouvrier typographe. Il demanda son admission dans un syndicat corporatif, alors que, patron à Morlaix, il avait été un adversaire pour le syndicat qui s'était créé à Morlaix et pour ses ouvriers qui en faisaient partie. J'ignore quand Lanoë est décédé.

Avec Lanoë disparaissait l'imprimerie fondée en 1805, par Lédan I.

Le nombre des feuilles volantes imprimées par P. Lanoë est relativement élevé. Ce sont plutôt des rééditions de publications faites par ses prédécesseurs. Il est à remarquer que les textes deviennent plus fautifs à mesure que la situation pécuniaire de Lanoë se fait plus mauvaise : l'aspect de ces feuilles laisse également beaucoup à désirer.

Comme opuscules et ouvrages en langue bretonne, voici ceux que j'ai rencontrés : *Ar Buguel fur* (s. d. — au moins 2 édit. : une « rue du Pavé », une autre « 2, ru Vras »); — *Avanturiou eun den yaouanq a Vreiz-Izel* (s. d.); — *Rimou ha Goulennou evit an eureujou* (rue Carnot, n° 7; s. d.); — *Buez ar pevar Mab Emon* (1882; autre édit. 1892).

IV

Mauger (Édouard-Jules) est né à Morlaix, le 31 août 1843. Il est le fils d'Édouard-Eugène-Médéric Mauger, directeur des Messageries Royales, âgé de 31 ans, demeurant rue d'Aiguillon (1), et de Marie-Justine Robineau.

Il épousa Marie-Louise-Amélie Le Goffic, née à Lannion, le 28 décembre 1845. M^{me} V^{ve} Le Goffic, sa belle-mère, lui céda, en 1873, l'imprimerie qu'elle tenait à Lannion, 6, rue des Capucins. Il conserva cette imprimerie jusqu'en 1877-1878, date à laquelle il la vendit à son frère aîné Henry.

(1) La maison où demeuraient les Mauger était située sur l'emplacement actuel d'une partie de la maison Larchier, épicerie en gros.

A ce moment, Jules Mauger vint s'établir à Morlaix, 11, rue de Brest comme « marchand de papiers et fournitures de bureaux ». Tôt après, le 21 juin 1878, il adressait à la préfecture une déclaration d'après laquelle il ouvrait à la même adresse une imprimerie-lithographie et une librairie. Quelque temps avant cette date, avaient surgi des difficultés entre M^{me} Haslé qui imprimait *Le Morlaisien*, et le comité républicain qui avait ce journal pour organe. M^{me} Haslé revendiquant la propriété du journal (1), les républicains souhaitèrent d'avoir un journal bien à eux et s'adressèrent à J. Mauger : *L'Avenir de Morlaix* prit la place du *Morlaisien* (2).

C'est ainsi que Luzel, qui avait commencé, dans *Le Morlaisien* (16 novembre 1878-5 février 1879), la publication de son recueil de contes, *Veillées bretonnes*, la termina dans *L'Avenir de Morlaix* (8 février-19 avril 1879; la préface parut dans le numéro du 26 avril), et aussitôt le volume fut mis en vente sous la firme de J. Mauger.

Jules Mauger est décédé à Morlaix, le 15 juin 1880 : il était veuf de Marie-Louise-Amélie Le Goffic.

Son beau-frère Chevalier prit sa suite.

En plus du volume de Luzel que je viens de citer, J. Mauger a encore imprimé : *Almanach de Léon et de Cornouaille*, pour les années 1879 (3) et 1880. Cet almanach est fait sur le modèle de celui qu'avait imprimé, à Brest, J.-P. Gadreau, en 1876 et 1877 : chaque almanach contient quelques articles politiques (en breton) de Luzel, un conte en breton et des gwerziou extraites des volumes *Gwerziou Breiz-Izel* qu'avait publiés Luzel, en 1868 et 1874; — *Histor ann dud divar ar maës a-raok ar Revolution*

(1) Elle était peut-être poussée par le comité légitimiste dont elle imprimait également le journal, *Ar Wirionez*.

(2) Luzel était le rédacteur en chef du journal républicain. Il le demeura après le changement de titre. — Dans les nombreuses lettres que nous possédons de lui à son ami H. Gaidoz, le fondateur de la *Revue Celtique*, il existe une très grande lacune, s'étendant de 1875 à 1879. Nous ne pouvons ainsi connaître les raisons de ces difficultés et ce qui motiva le changement d'imprimeur.

(3) « L'almanach de Léon et de Cornouaille, publié cette année en breton et en français, et qui compte 95 pages, a été vendu en quinze jours à 5.000 exemplaires. » Extrait d'une lettre de Luzel à P. Sébillot, citée dans la *Revue Celtique*, IV, p. 129.

Vraz 1789, brochure de propagande politique en vue des élections de 1880. Pendant un an, J. Mauger a également imprimé le *Bulletin de la Société d'études de Morlaix*, que continuera son successeur.

Chevalier (Alfred-Jules), fils de Louis-Victor Chevalier et de Virginie-Adeline Lerey (ou Leroy), est né à Alençon (Orne), le 18 novembre 1851. Il est, comme son prédécesseur, le gendre de M^{me} V^{ve} Le Goffic, dont il avait épousé l'une des filles, Louise-Anna, née à Lannion, le 14 octobre 1851. Il perdit sa femme peu de temps après son installation à Morlaix : elle mourut, en effet, le 21 février 1881.

Il transféra son imprimerie — après 1892 et avant 1896 — au n° 25 de la rue des Fontaines, dans l'ancienne salle de bal dite « Salle de Venise », tout contre l'imprimerie Letréguilly.

Quand il mourut à Morlaix, le 4 janvier 1896, sa seconde femme, née Berthe-Ernestine Devillers, conserva l'imprimerie, jusque pendant la guerre de 1914-1918, puis la céda à M. Guillou, originaire de Pleyber-Christ. Celui-ci transféra ses ateliers rue du Parc-au-Duc (1), puis se spécialisa comme lithographe.

Parmi les impressions sorties de chez Chevalier, il y a lieu de citer : *Almanach de Léon et de Cornouaille*, années 1883 à 1888 : il reprit la formule des almanachs imprimés par J. Mauger, après une interruption en 1881 et 1882; — *En Breiz-Izel*, poésies bretonnes, par J. CADIOU (1885); — *Ivona*, sorte de poème en langue bretonne, par le même auteur (1886); — deux petits volumes édités par les protestants : *Canticou a gelen-vad hag a veuleudi da Zoue* (1881), réédition; et *Beach ar C'hristen war-zu an Eurusted peur-baduz groet gant Ian Bunyan* (1886; in-16, 139 p.), traduction qui a été faite, je crois, par le pasteur G. Le Coat, de Trémel (C.-du-N.); — *Dictionnaire français-breton*, par H. DU RUSQUEC (in-4°, 492 p.; 1883-1886, en 7 fascicules).

(1) Je dois une partie des renseignements relatifs à l'imprimerie Chevalier à l'obligeance de M. Manach, ancien imprimeur à Saint-Pol-de-Léon.

A. Chevalier édita et imprima une revue, *Le Breton* (littérature, sciences et arts), qui n'eut que 10 livraisons (octobre 1883-juillet 1884).

V

Le Goaziou (Alexandre-Jacques), fils aîné d'Alexandre-Marie Le Goaziou, instituteur, et d'Antoinette Le Guilloux, institutrice, est né à Louargat (C.-du-N.), le 10 juillet 1852. Son père avait suivi, de 1842 à 1844, les cours de l'École normale d'instituteurs de Rennes, où il eut pour condisciple Nicolas Le Bras, père du futur auteur de *La Chanson de la Bretagne*; il était instituteur à Louargat quand, en 1862, il abandonna l'enseignement pour s'établir libraire à Guingamp.

Alexandre-Jacques Le Goaziou ouvrit une librairie à Morlaix, rue Gambetta, à la date du 1^{er} septembre 1880 (déclaration à la préfecture du 27 août 1880). Le 3 mai 1882, il épousa, à Morlaix, M^{lle} Jeanne Livinec (1). Vers 1890, il transféra sa librairie place Émile-Souvestre et y adjoignit un atelier de reliure. Au début de 1894, il créa une imprimerie, en vue d'imprimer *La Résistance* (de Morlaix), journal qui, depuis sa fondation (28 mars 1885), était imprimé par P. Lanoë. L'atelier de reliure et l'imprimerie occupaient le local de l'ancien théâtre de Morlaix, situé derrière la librairie.

A son décès, survenu à Morlaix, le 14 septembre 1897, M^{me} Le Goaziou assumait la direction de l'imprimerie et mit son fils aîné Alexandre, âgé seulement de 14 ans — il était né à Morlaix, le 21 septembre 1885 — à la « composition ». Dès que le jeune garçon connut bien son métier d'imprimeur, il devint chef de l'atelier. En 1904, Alexandre, enthousiasmé par la cause bretonne, alla à Carhaix avec Jaffrennou, y fonder l'Imprimerie du Peuple (ou d'*Ar Bobl*) (2). Dix-huit mois après, il partit

(1) Deux des fils de M^{me} Le Goaziou ont embrassé la carrière paternelle et maternelle, Adolphe et Pierre : l'un est libraire à Lorient, et l'autre à Quimper.

(2) Sur les débuts de cette imprimerie de Carhaix, on consultera *Envoradennou* par JAFFRENNOU (*An Oaled*, années 1938 et 1939, n^{os} 66 et 68).

pour faire son service militaire au 3^e R. A. de Brest. Ayant achevé son temps, Alexandre Le Goaziou resta à l'imprimerie de Morlaix, qu'il dirigea jusqu'à la guerre de 1914. Réformé en 1917, pour cause de santé, il reprit sa tâche d'imprimeur jusqu'à quelques mois avant sa mort, survenue le 19 mars 1922, à Kerjean, en Plougasnou.

M^{me} Le Goaziou se retira en 1920, cédant sa librairie et son imprimerie à son gendre L. Giblat. En 1926, L. Giblat vendit l'imprimerie à L. Boclé, tandis que M^{me} Le Goaziou reprenait la librairie qu'elle a tenue jusqu'au 1^{er} décembre 1941, date à laquelle elle a cédé à l'un de ses petits-fils Le Goaziou.

Bien des chansons et des cantiques ont été édités par l'imprimerie Le Goaziou. Parmi les ouvrages imprimés, il y a lieu de citer : *Eur Pesk Ebrel*, par RENNADIS (Sidaner) (1) (1900); — *Alan al Louarn*, pièce en un acte, par T. LE GARREC (2), suivie (p. 47-63) d'un certain nombre de Kanaouennou Brezounek (1903); — *Alanik al Louarn*, comédie en vers, par l'abbé Y.-M. PERROT, 2^e édition (3) (1900); — *Buez ar Zent*, par l'abbé Y.-M. PERROT (28 février 1911) : une adaptation de cette *Buez* en dialecte de Tréguier, par Y. LE MOAL (*Dirnador*), a paru chez le même éditeur, en 1912; — *Buez ar pevar Mab Emon*, adaptation en prose par F. GOURVIL (1), du mystère breton publié chez Lédan (1911); — *Mouez ar Goad*, pièce en six actes, adaptation par l'abbé Perrot, en dialecte de Léon, de la pièce en vannetais de l'abbé J. LE BAYON (1911); — *Mouez Meneou Kerne*, poésies bretonnes, par Filomena CADORET, avec une préface en breton d'A. Le Braz (1912); — *Janned d'Ark*, pièce en huit actes, par P. L., de Plougonven (1912); — *Sonjezonou devot*, par KLAODA AR PRAT (1913).

La petite revue *Arvorig*, que dirigeait Dirnador, a été imprimée par A. Le Goaziou, de janvier à août 1913 et d'août 1919 à décembre 1920.

(1) Voir ces noms aux Auteurs de Chansons.

(2) T. Le Garrec, ce maître stylistique breton, avait débuté par un volume de vers français, *Les Chants du Voyageur* (Morlaix, Le Goaziou, 1898).

(3) La première édition de cette comédie avait paru en 1905, à Brest, Imprimerie du Courrier du Finistère.

Boclé (Louis), né à Rennes, en 1885, de père morlaisien. Le premier Boclé installé à Morlaix était un douanier, originaire de Tréguidel (C.-du-N.) où il était né, en 1760; nommé à Morlaix vers 1785, il y est mort en 1847.

Louis Boclé fut élevé à Morlaix, par sa grand'mère. Après avoir fréquenté l'école des Frères, il entra en apprentissage à l'imprimerie Le Goaziou, en 1898. Il travaillait à Paris au moment où éclata la guerre de 1914-1918 qu'il fit au 19^e R. I. A sa démobilisation, il entra à l'imprimerie de *La Dépêche* (de Brest). A. Lajat, imprimeur à Morlaix, alla l'y chercher, en 1921, pour en faire le directeur de son imprimerie. En 1926, c'est-à-dire à l'époque où celle-ci prit fin, L. Boclé acheta le fonds d'imprimerie Le Goaziou qu'exploitait alors le gendre Giblat. Il resta dans le même local — l'ancien théâtre de Morlaix — jusqu'en 1928, date à laquelle il transféra ses ateliers 9 bis, rue Gambetta.

Il a fondé *La Tribune* (de Morlaix), journal politique (juin 1932-février 1937).

VI

Hamon (François), premier prote à l'imprimerie Le Goaziou, de Morlaix, créa, en 1898, une imprimerie à Morlaix, rue de l'Auditoire. Il se pourrait qu'il l'ait tout d'abord dénommée **Imprimerie du Commerce**. En 1899, il transfère son imprimerie 19, rue de Brest.

En 1904, on trouve **F. Hamon associé à Kervellec**. Après 1908, sans que je puisse préciser la date, l'association est dissoute et F. Hamon reste seul. Son fils Louis a pris sa suite. Depuis 1938, l'imprimerie se trouve au n^o 36 de la rue de Brest, dans une maison qu'il a fait reconstruire, en face des bureaux de la Poste.

Ouvrages imprimés par F. Hamon :

Buez sant Guennolé abbad, tragedienn. (in-8^o, 123 p.; 1898);
— *Ar Bourc'hiz lorc'hus*, comédie en 3 actes, par JAFFRENNOU (in-8^o, 32 p., 1899); — *Santez Trifina hag ar Roue Arzur*, mystère

en 5 actes, par Ch. GWENNOU (in-8°, xvi-215 p., 1899); — *Ar pevar Mab Emon*, mystère en 5 actes, par T. LE GARREC et Ch. ROLLAND (in-8°, 158 p., 1900); — *Ar Vezventi!* drame breton, par Ch. ROLLAND (in-8°, 12 p. n. ch. — 143 p., 1901); — *An Alvokad Patelen*, reizet en brezonek gant Guy HENRY (in-8°, 62 p., 1906); — *Meliner Bot-Cador*, traduit en breton, par Guy Henry, du drame en 3 actes de P. CADIOU (in-8°, 69 p., 1908); — *Reflexionou christen var Revolution Franç*, réédition du poème de l'abbé LE LAY (in-4°, 32 p., 1923).

VII

Jean (Victor) succéda à son père comme relieur. En 1899, il fonda une librairie, 3, rue Gambetta, à Morlaix. Plus tard, à une date que j'ignore, il y adjoignit une petite imprimerie qu'il céda à Saillour. La librairie fut achetée par Nédélec-Lintanff, et celui-ci la vendit, le 1^{er} décembre 1938, à F. Manach, le fils cadet de M. Manach, ancien imprimeur à Saint-Pol-de-Léon.

Saillour. — Successeur de V. Jean, est un ancien ouvrier de l'imprimerie Le Goaziou. Il a transféré son imprimerie place Cornic.

VIII

Imprimerie Nouvelle. — Cette imprimerie est une société coopérative d'ouvriers imprimeurs, fondée 18, rue de Paris, à Morlaix, le 12 décembre 1911. Le directeur, en 1939, est M. Jean Riou. A cette imprimerie ont été imprimées de nombreuses chansons populaires sur feuilles volantes.

PAIMPOL

Morin (Ernest) a exercé comme imprimeur et libraire, à Paimpol, de 1871 à 1875. Il eut des revers de fortune et quitta Paimpol au mois de mai 1875. L'hebdomadaire *Le Paimpolais*, qu'il imprimait depuis 1871, cessa alors de paraître.

Son matériel d'imprimerie fut acheté par Jean-Louis Leflem, qui s'établit à sa place. En 1877, J.-L. Leflem fit reparaître le journal de son prédécesseur, mais sous un nom différent, *Le Journal de Paimpol*.

Dans mon Catalogue je n'ai signalé qu'une seule feuille volante imprimée par E. Morin (n° 1146). En voici deux autres relevées dans la collection Kerlann et omises :

a) La **Disput**, de Yann ar Minouz (n° 571). Ici manque le c. 35, dans lequel l'auteur a signé. La feuille volante est datée de 1873; elle est donc antérieure à celle signalée parue chez Henry Mauger.

b) **Pelerinach Gœmgamb** (*sic*), **laket enn rimm kant** (*sic*) **Yann ar Minous**. Voar don : *D'ar goad pur 'e scuill horn Zalver, etc., etc.* 27 c. de 4 v. de 15 p.; à la fin : Yann Ar Minouz. Prix : Daou guennek. — in-8°; 4 p.; 219 — Pempoul, e ty E. Morin, Mouller-Levrer. — 1874.

Sur les fiches de la Bibl. mun. de Rennes, j'ai relevé l'impression suivante d'E. Morin : *Holl oberiou Doue roit meuleudi d'Ezhan*, par Ch.-F. GUENNOU (1873; in-12, 15 p.).

QUIMPER

I. Derrien (Y.-J.-L.) → Blot (Simon) → Blot (Eugène) → de Kerangal I (Arsène) → de Kerangal II (Arsène) → Impri-
merie Cornouaillaise.

II. Barazer.

III. Caën (J.-P.), dit Lion → Caën (Alphonse), dit Lion →
 Jaouen (Alain) → M^{me} Jaouen → M^{mes} Chavet et Bargain
 → M^{me} Bargain.

IV. Guillaume (P.).

I

Derrien (Yves-Jean-Louis), fils de Jérôme Derrien, libraire (1), et d'Anne-Françoise Mauduit, est né à Brest, le 2 octobre 1743 (2).

Jérôme Derrien désirait vivement que son fils devint imprimeur et s'installât à Brest en cette qualité, dans le cas où une deuxième imprimerie serait autorisée dans cette ville, en remplacement de celle de la veuve Camarec qui avait été supprimée à sa mort (31 décembre 1735), par application du règlement de 1704 qui ne prévoyait à Brest qu'un seul imprimeur. Il lui fit faire son apprentissage (3) non chez Malassis, avec le père duquel il avait eu quelques difficultés à la mort de la veuve Camarec, mais à Quimper, chez Simon-Marie Perier. Après un séjour de deux ans à Quimper (10 mai 1760-10 mai 1762), le jeune Derrien revint chez son père, muni de son certificat d'apprentissage donné par Perier, et d'une lettre, datée du 2 mai 1762, du S^r Perrinault, recteur du collège de Quimper, attestant que « le dit sieur Yves-Jean-Louis Derrien est congru en langue latine et scait lire le grec ».

Pendant trois ans, il aida son père dans son commerce de libraire. En avril 1765, il se rendit à Paris en vue de se perfec-

(1) Jérôme Derrien, établi d'abord maître relieur (sentence du 7 septembre 1733), puis maître libraire (sentence du 24 mai 1735), avait sa boutique de libraire depuis 1740 au bas de la Grand'Rue; de 1736 à 1739 il avait été installé dans la maison de la veuve Camarec, située rue du Quai.

(2) Je donne cette date d'après les notes de D. Bernard. G. LEPREUX, *Gallia Typographica*, IV, Bretagne, fait naître Y.-J.-L. Derrien le 28 décembre 1741, d'après le *Dictionnaire des Parlementaires*, II, 344 : cette date de 1741 ne concorde pas avec l'âge de 77 ans que donne l'acte de décès.

(3) Jérôme Derrien avait été apprenti imprimeur chez Romain II Malassis, à Brest (4 octobre 1716-10 octobre 1720). De 1727 à 1735, il aida la veuve Camarec à diriger son imprimerie, à la tête de laquelle elle était restée seule à la mort de son fils Antoine (8 décembre 1727), en faveur duquel s'était démis son père (21 février 1726), quelques semaines seulement avant de mourir.

tionner dans son état d'imprimeur par un « nouvel apprentissage chez le sieur Le Breton, premier imprimeur de Sa Majesté à Paris ». L'apprentissage terminé, Le Breton (André-François) lui délivra un certificat constatant qu'il avait travaillé chez lui du 30 avril 1765 au 1^{er} mai 1766. En même temps, Derrien obtenait du sieur Le Bel, recteur de l'Université, un certificat analogue à celui du recteur du collège de Quimper.

Jérôme Derrien qui avait déjà cherché — vers 1735, je crois, — à devenir imprimeur à Brest, renouvela sa demande en 1768, non pour lui-même, car il avait 70 ans, mais pour son fils. Sa requête fut appuyée par la Communauté de Brest qui souhaitait qu'il y eût deux imprimeurs dans la ville. Le subdélégué local de l'Intendant de Bretagne abonda aussi dans ce sens : il note, en effet, que Malassis, le seul imprimeur autorisé, « pour se dégager de toutes les charges de la ville, a obtenu un brevet qui l'attache particulièrement à la marine », que « la ville, plus peuplée qu'elle ne le fut jamais, se trouve dans le besoin d'un imprimeur particulier, puisqu'elle en avait deux, il y a 30 ans ». Malassis s'opposa à la demande formulée par Derrien et obtint gain de cause.

Devant cet insuccès, Yves-Jean-Louis Derrien sollicita d'être reçu libraire à Brest; une sentence du 21 octobre 1768 l'autorisa à remplacer son père devenu impotent.

Ce n'est que dix ans plus tard que le désir de Derrien d'être imprimeur put être satisfait, lorsqu'il se maria avec l'une des filles de son premier « patron », Marie-Jacquette Perier : celle-ci qui avait épousé Marin Blot, imprimeur, était devenue veuve en 1777. Ce mariage faisait de Derrien le beau-frère de celui qui s'était si vivement opposé en 1768 à son établissement comme imprimeur à Brest, Romain-Nicolas II Malassis, dont la femme, Jeanne-Marie-Gabrielle Perier (1), était la sœur de Marie-Jacquette. Je ne serais pas étonné que Malassis ait aidé sinon provoqué cette solution, car ce mariage avait pour lui l'avantage d'écartier définitivement de Brest un concurrent futur toujours possible.

(1) Le mariage avait eu lieu à Quimper, le 19 février 1772.

Marie-Jacquette Perier, qui après la mort de son mari avait conservé l'imprimerie, donna, le 7 janvier 1779, sa démission d'imprimeur « dans l'espoir de la (l'imprimerie) remettre au sieur Derrien auquel elle consentait à donner sa main ». Le mariage eut lieu le 3 août 1779 : il fut célébré dans l'église, aujourd'hui disparue, de N.-D. du Guéaudet, à Quimper, par Claude Le Coz, alors sous-principal du collège (1).

Le 7 juillet précédent, devant la « Chambre royale et syndicale des Libraires et Imprimeurs du département de la province de Bretagne à Nantes », Derrien avait subi l'examen prévu pour être reçu imprimeur et libraire (2). Par arrêt en date du 16 août de la même année, le Conseil d'État privé du roi autorisait Derrien à s'installer comme Imprimeur du roi à Quimper.

Dix ans plus tard éclata la Révolution. Il ne paraît pas douteux que Derrien se soit rallié au mouvement politique qui se produisit alors; peut-être même y était-il acquis déjà auparavant. Prit-il une part active aux événements qui se déroulèrent dans les premières années de ce mouvement? On pourrait le croire d'après les lignes suivantes extraites de la biographie que R. Kerviler a consacrée à notre imprimeur (3) : « Derrien, maître imprimeur à Quimper au moment de la Révolution, fut élu membre du district de Rostrenen, en 1790, et député des Côtes-du-Nord à l'Assemblée législative, en 1791. Il y fut membre suppléant du Comité de l'agriculture, mais je ne connais aucune motion de lui. » Il est juste de dire qu'antérieurement R. Kerviler avait donné (4) sur le membre du district de Rostrenen, puis député à l'Assemblée législative, puis membre du Conseil général des

(1) Le 26 mai 1780, Claude Le Coz deviendra principal de ce même collège; en 1791 il sera élu évêque constitutionnel de Rennes; en 1802 il deviendra archevêque concordataire de Besançon.

(2) Parmi les neuf pièces ou certificats qu'il présenta en vue de passer cet examen, il y a lieu de noter le mémoire de Mgr Toussaint-Conen de Saint-Luc qui fut évêque de Quimper de 1773 à 1790. Celui-ci attestait que « le suppliant a parlé la langue bretonne dès sa naissance et qu'il est très rare de rencontrer des imprimeurs qui l'entendent et puissent l'imprimer correctement », et qu'ainsi son établissement à Quimper sera « d'autant plus avantageux pour la ville et le diocèse de Quimper, que la plus grande partie des livres à l'usage de ce diocèse et de quelques autres portions des diocèses voisins s'impriment en langue bretonne qui est celle du peuple ».

(3) *Bio-bibliographie bretonne*, au nom Derrien.

(4) *Cent ans de représentation bretonne*, II, 26.

Côtes-du-Nord en l'an VII, des renseignements qui se rapportaient à un homonyme, Derrien Jean-Baptiste, cultivateur des environs de Rostrenen. Entre temps parut le *Dictionnaire des Parlementaires français* qui identifiait le député des Côtes-du-Nord à Derrien l'imprimeur quimpérois, et Kerviler mit la note suivante à la fin de son ouvrage : « Cette attribution me paraissant fort douteuse, j'ai demandé des preuves à l'obligeant éditeur de ce recueil, M. Bourlotton. Il me les a fournies telles, que j'ai dû rendre les armes. On devra remplacer la notice Derrien ci-dessus par celle du *Dictionnaire des Parlementaires*. »

La note suivante qui est extraite de l'ouvrage de l'abbé Pommeret, *l'Esprit public dans le département des Côtes-du-Nord* (1), tout en nous fournissant quelques nouveaux détails, ne nous apporte pas la solution de cette énigme : « Derrien Yves, né à Brest en 1741, cultivateur à Trébrivan, et imprimeur à Rostrenen, fut, en 1789, député de Trébrivan à la sénéchaussée de Carhaix, et devint, en 1790, membre du Conseil général des Côtes-du-Nord. Pendant la Terreur, il fut maire de Trébrivan et se retira ensuite à Quimper. »

De tout ce qui précède il semble bien résulter qu'on a confondu deux Derrien en un seul. J'aurais bien souhaité résoudre le problème, mais les circonstances présentes rendent assez difficiles les recherches et les déplacements. Quoi qu'il en soit, je crois que notre imprimeur n'a pas été le membre du district de Rostrenen, etc., et que pendant la Révolution il a toujours vécu à Quimper, s'occupant de son imprimerie (2), sauf les six ou sept mois que je vais signaler.

En 1792-1793, nous trouvons Derrien directeur de l'hospice civil de Quimper. En 1794, après l'exécution des 26 adminis-

(1) P.145, note 6.

(2) Dans la biographie de Claude Le Coz, par P. LEVOR (*Biogr. bret.*, II, 218), je relève l'écrit suivant de cet abbé, qui fut imprimé par Y.-J.-L. Derrien en 1790 : *Observations sur le décret de l'Assemblée nationale, pour la constitution civile du clergé et la fixation de son traitement, accepté et sanctionné par le Roi, le 24 août 1790, adressées aux citoyens du département du Finistère*. In-4°.

Le D^r Dujardin, de Saint-Renan, me signale une impression quimpéroise de la même année 1790, sans indiquer le nom de l'imprimeur : *Proclamation eus ar c'honseil general eus an departamant a Finister*, 4 p., in-4°. Comme à cette date de 1790, Derrien est le seul imprimeur exerçant à Quimper, il ne peut y avoir aucun doute sur la provenance.

trateurs du Finistère, le chef-lieu du département fut transféré de Quimper à Landerneau. Derrien fut réquisitionné comme imprimeur et dut aller avec son matériel s'installer à Landerneau dans l'ancien couvent des Ursulines. Au bout de six mois, il demanda qu'on l'autorisât à rentrer à Quimper avec son matériel. A son retour, il fut nommé membre du bureau de conciliation (1794-1795), puis membre du Conseil du District de Quimper (1795-1796). Son imprimerie continuait à fonctionner, puisqu'en 1798 et 1799, nous trouvons, sorties de ses presses, plusieurs lettres pastorales de l'évêque constitutionnel Yves-Marie Audrein.

Le 12 avril 1800, le Consul Bonaparte nomma Derrien conseiller de préfecture. Cette fonction lui valut d'être désigné à deux reprises comme préfet intérimaire du Finistère, en 1814-1815 : une première fois au départ du préfet de l'Empire, une seconde fois au départ du préfet de la Restauration. En 1805-1806, nous trouvons Derrien administrateur de l'hospice.

Le décret du 5 février 1810 pouvait lui donner quelque inquiétude au sujet de son maintien comme imprimeur. En avril 1810, Mgr Dombidau de Crouseilles, évêque de Quimper, intervint auprès de Portalis, le Directeur de l'Imprimerie et de la Librairie, en faveur de Derrien pour qu'il fût maintenu comme imprimeur à Quimper : l'évêque entretenait des relations personnelles avec Derrien qui était — nous venons de le voir — conseiller de préfecture, et en même temps imprimeur attitré de l'évêché. La démarche de l'évêque ne fut certes pas inutile. Derrien, le plus ancien des deux imprimeurs de Quimper, fut maintenu. Quant à Barazer, il vendit, en 1811, son imprimerie et sa librairie à Derrien.

De son mariage avec la veuve Blot, Derrien avait eu un fils, Romain-Marie, né en 1780, qui, au lieu de suivre la carrière d'imprimeur comme son père, préféra entrer à l'École Polytechnique (1796), puis dans le corps des Ponts et Chaussées où il fit une carrière illustre (1). L'imprimerie et la librairie échurent

(1) V. LEVOT, *Biogr. bretonne*, I, 505-506.

alors au fils de Marin Blot, Simon. Cette cession eut lieu en 1817. Cette même année, le 3 août, Derrien perdait sa femme (1).

Trois ans après, le 20 octobre 1820, Derrien mourait à Quimper, rue des Étaux (rue des Boucheries actuelle), âgé de 77 ans (2). Son acte de décès le qualifie simplement de « propriétaire ».

Derrien a imprimé de nombreux Canticou ou gwerziou pieuses sur feuilles volantes, mais toutes ces feuilles volantes ne comportent pas sa signature au bas de la dernière page. Les recueils nos 5572, 5897 et 5899 de la Bibliothèque de Quimper en contiennent un certain nombre. Une main inconnue, celle d'un prêtre probablement, a pris soin de mettre au haut de la première page l'une des mentions suivantes : « M. Derrien, à approuver par m. l'évêque » ou « M. Derrien renvoyé à l'évêque ». Ce qui nous permet, je crois, de considérer Derrien comme en étant l'imprimeur.

Assez rares sont les ouvrages bretons imprimés par Derrien que l'on rencontre. Ce sont pour la plupart des ouvrages de piété, principalement des rééditions : 1^o rééditions d'ouvrages du P. MAUNOIR : *Templ consacret da bassion Jesus-Christ*, s. d.; — *Canticou spirituel da zisqui an hent da vont d'ar Barados* (in-8^o, 120 p.; plusieurs rééditions) (3); — 2^o des rééditions d'ouvrages de Ch. LE BRIS : *Introduction dar vuez devot* (1780); — *Heuryou brezonec ha latin* (1780; une autre s. d. (1806); 1810); — *Instruction var an excellanç, ar froez... ar vreuriez ar Rosera* (s. d.); — *Collocou ar C'halvar* (1784; autre s. d.); — *Reflexionou profitabl var ar finvezou eus an den...* suivies de *Preparationou d'ar maro* (1784; autre s. d. (vers 1788)). — 3^o de l'abbé MARIGO : *Abrege an Aviel* (1808); — *Imitation hor Salver Jesus-Christ* lequet e brezonec Gant ur Belec eus a Escopti Querne (1783) (4). — ROPARS, recteur de Cast, *Instruc-*

(1) Marie-Jacquette Perier, fille de Simon-Marie Perier et de Jeanne-Marie Caris, était née à Quimper le 3 août 1751.

(2) Il est regrettable que l'acte de décès ne donne pas la date de naissance.

(3) Ces rééditions, toutes non datées, ne peuvent être identifiées que par les erreurs typographiques du texte qui ne sont pas les mêmes dans chaque édition.

(4) Ce « prêtre de l'évêché de Cornouaille » n'est autre que l'abbé Marigo, l'auteur de *Buez ar Sent*, comme nous le fait savoir l'Approbation de l'ouvrage donnée par M. d'Oixant (p. 12 n. ch. de l'édition de 1783) : « On peut espérer autant de succès de cet ouvrage que de la Traduction bretonne de la Vie des Saints que le même Auteur a donnée au Public. » Cette approbation est datée de Telgruc, le 19 décembre 1753. La 1^o édition serait donc de 1754. La 2^o édition est celle de 1783.

tionou christen pe ar Boquet eus ar Mission (1797). — *Hent ar Baradoz...* par l'abbé DUMOULIN (1805).

Enfin voici le seul ouvrage que j'ai rencontré, imprimé par Derrien, qui ne soit pas un ouvrage de piété: *Vocabulaire nouveau ou Colloque français et breton* (in-12; 173 p.; 2 édit. au moins, s. d., reconnaissables par la vignette de la page de titre : l'une vers 1798, l'autre vers 1810 ou 1811; cette dernière, d'après la déclaration de l'imprimeur, du 15 novembre 1810, a été tirée à 1.500 ex.).

Blot (Simon-Marie-Joseph-Marin), né le 1^{er} avril 1773 à Quimper, rue des Étaux, est le fils de Marin Blot, « avocat au Parlement de Normandie, directeur des fermes de Bretagne, imprimeur libraire du Roy, trésorier des Invalides de la Marine à Quimper » (1) et de Marie-Jacquette Perier. Il eut pour parrain son grand-père, Simon-Marie Perier, imprimeur libraire du Roy échevin de la ville et communauté, directeur des hôpitaux de Quimper, et pour marraine Françoise Grascet.

Il était toujours élève au collège de Quimper quand, le 14 juillet 1791, fête de la Fédération, il prononça un discours et prêta le serment au nom de ses condisciples. De 1792 à 1795 ou 1796, sa vie fut assez mouvementée. En 1792, il fut élu capitaine de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon de la Garde nationale. L'année suivante, en janvier, il partit pour Paris comme sergent-major de la division des fédérés envoyés par l'administration départementale pour protéger la Convention contre la Montagne, puis dirigés ensuite vers la Vendée. En juillet de la même année, il est dragon national; en décembre, lieutenant du bataillon du district de Pont-Croix. Après avoir été quelque temps réquisitionné comme imprimeur (décembre 1794), il devint canonnier garde-côte, puis revint sans doute travailler à l'imprimerie de son beau-père Derrien. A l'âge de 25 ans, le 10 germinal an VII (30 mars 1798), il épousa Françoise-

(1) Ce sont les qualifications que lui donne l'acte de naissance de son fils.

Hyacinthe Delyons, âgée de 22 ans, née à Quimper. L'acte de mariage lui donne la profession d' « imprimeur » (1).

C'est sans doute peu après, et grâce à la recommandation de son beau-père Y.-J.-L. Derrien, que Simon Blot devint employé de préfecture, d'abord expéditionnaire, puis sous-chef de bureau. Quand naît son fils Eugène, le 30 janvier 1802, l'acte de naissance qualifie le père d' « employé de préfecture ». En 1803, il est nommé percepteur des Contributions à Quimper, puis quelque temps après régisseur de l'Octroi. Il devait encore exercer ces dernières fonctions quand, en 1813, le gouvernement impérial le désigna comme contrôleur de l'Octroi à Ostende (Belgique), mais il ne put prendre possession de son poste, à cause de la présence de l'ennemi. En 1814-1815, pendant les Cent-jours, il est Commissaire des Fédérés à Quimper. Le 27 mai 1815, il fut nommé secrétaire général de la préfecture du Finistère, fonctions dans lesquelles il fut remplacé peu après la seconde Restauration.

Sa carrière administrative est terminée. Il revint à l'imprimerie, et en 1817, il prit la suite de son beau-père, non à la mort de Derrien, comme l'écrit R. Kerviler (2), mais quand Derrien se retira. Un brevet d'imprimeur lui fut accordé cette année-là, l'autorisant à exercer.

De 1817 à 1830, on constate que Simon Blot n'a brigué ni charge ni fonctions. Aurait-il ainsi manifesté son opposition au gouvernement de la Restauration, lui l'ancien révolutionnaire rallié à l'Empire? L'avènement de Louis-Philippe semble le faire sortir de la retraite qu'il s'était imposée. En août 1830, il est membre de la commission municipale; en octobre, il est élu conseiller municipal, et en novembre conseiller d'arrondissement. Élu maire de Quimper, en juin 1831, il donna sa démission, en 1832, pour devenir président du Tribunal de Commerce. L'année suivante il fut nommé conseiller de préfecture du Finistère, fonction qu'il conserva jusqu'en 1838. De ce moment jusqu'au

(1) Parmi les signatures de l'acte de mariage, il y a lieu de signaler celle de Th. Laënnec, père du célèbre médecin.

(2) *Bio-bibliographie bretonne*, s. v. Blot (Simon), à laquelle j'ai emprunté la plus grande partie des renseignements biographiques concernant S. Blot.

19 mai 1853, date à laquelle il mourut à Quimper, rue des Boucheries (ancienne rue des Étaux), il vécut en « propriétaire », seule qualification que lui donne son acte de décès.

C'est dans le courant de l'année 1831, probablement quand il devint maire de Quimper, que Simon Blot céda son imprimerie à son fils Eugène.

Blot (Eugène), fils du précédent et de Françoise-Hyacinthe Delyons, est né à Quimper, rue des Étaux, le 10 pluviôse an X (30 janvier 1802).

Il fit ses études au collège de Quimper. Quand elles furent terminées, Eugène Blot entra à l'imprimerie paternelle; en même temps qu'il y apprit son métier d'imprimeur, il y acquit les connaissances et les notions qui lui permettraient de diriger l'imprimerie, le jour où son père la lui céderait. Cette cession eut lieu le 25 mars 1831. Deux autorisations épiscopales en vue de la réédition de deux ouvrages de piété, parus en 1834 ont cette indication à la page de titre : « E. Quemper, E ty E. Blot, Imprimêr an Autrou 'n Escop ». Le premier, *Instruction var an excellang, ar froez... ar vreuriez ar Rosera*, a son autorisation datée du 12 janvier 1833, et n'indique que « M. Blot, notre Imprimeur à Quimper... » : le second, *Hent ar Barados, pe ar quir voyen da saveti an Ene*, a son autorisation datée du 18 novembre de la même année, et indique « M. E. Blot, notre Imprimeur ».

Le 21 juillet 1846, Eugène Blot fonda l'*Impartial du Finistère*, que continuera à imprimer son successeur.

Il fut l'imprimeur attitré de la préfecture et de l'évêché comme l'avaient été ses prédécesseurs. En 1851, les faveurs administratives lui furent enlevées pour être données à l'imprimeur Caën, dit Lion. Disgrâce, ou intrigues de la part de ce dernier ? Je ne crois pas. Ce fut plutôt pour la préfecture le désir d'avoir un imprimeur qui ne fût pas celui de l'évêché. E. Blot continua d'être l'imprimeur officiel de l'évêché, « mouller an Autrou 'n Escop ».

De son mariage avec Cécile-Marie Ollivry, née à Quimper, le 30 avril 1818, qu'il avait épousée le 24 janvier 1842, Eugène Blot avait eu un fils, Eugène-Hyacinthe-Marie, qui ne voulut pas suivre la carrière paternelle. Quand il songea à se retirer, Eugène Blot vendit son imprimerie à Arsène de Kerangal, en septembre 1862, avec prise de possession le 1^{er} octobre de la même année. Lors de cette cession, Blot quitta sa maison natale de la rue des Étaux (en 1862 elle se dénommait rue des Boucheries) pour aller habiter rue du Palais, où il mourut le 25 janvier 1867, âgé de 65 ans.

Simon Blot et son fils ont imprimé d'assez nombreuses chansons sur feuilles volantes : ils les imprimaient non pour leur propre compte, comme le faisait Lédan, mais pour celui des chanteurs ambulants et des colporteurs.

A l'exemple de Derrien, ils ont imprimé des ouvrages de piété en langue bretonne, toujours très demandés. Voici des rééditions de Ch. LE BRIS : *Heuriou brezonec ha latin* (1821, 1827, 1829, 1841); *Reflexionou profitabl var ar finvezou diveza eus an den, gant ar preparationou d'ar maro*, deux ouvrages en un vol. (1830, 1847); *Introduction d'ar vuez devot* (1833); *Collocou ar C'halvar gant Stationou hor Salver en e Bassion*, deux ouvrages en un vol. (1827); *Instruction var an excellanç, ar froez... ar vreuriez ar Rosera* (1834); — de MARIGO : *Buez ar Sænt* (1829, 1831 (peut-être), 1857); *Abrege an Aviel* (1832); — de l'abbé DUMOULIN : *Hent ar Barados* (1834); — de l'abbé ROPARS, recteur de Cast : *Instructionou christen pe ar Boquet eus ar Mission...* (1829). Pour le compte de Chapalain, libraire à Quimper, ils imprimèrent : *Canticou spirituel choased gant ur Belec eus an escopti Kerne evit usaich ar Missionou* (1823) : ce recueil fut tiré à 2.000 ex. (déclaration de S. Blot du 16 juin 1823).

Voici les titres d'autres ouvrages ne rentrant pas dans cette catégorie : *Colloque français et breton* (1840, 1854); — *Alphabet et Méthode de lecture en breton et en français*, par Sébastien DAVID, (1849; in-8°, 32 p.).

A la demande d'A. Brizeux, E. Blot imprima le petit ouvrage suivant : *Bué Sant Kôrintin grêt gad Albert ar Braz* [Le Grand]

euz a Vontroulez, *Bêlek ha Manac'h euz a urz ar Vreûdeür Prézégérien, troet e brézonek Kerné gad Iouen Jestin* [Gestin], *cûz ar Zalou, é Briek, ha kiniget d'ann Otrou Brizeux, he genvrôad, barz brézonek ha gallek* (in-8°, 15 p.; s. d.) : à la p. 16 se trouvait l'annonce que sans tarder paraîtraient d'autres Vies de saints, d'Albert Le Grand, traduites par le même: Bué Sant Pôl; Bué Sant Guennolé, etc. Mais le projet n'eut pas de suite.

De Kerangal (Arsène-Pierre-Ange Le Gal), fils d'Urbain-Yves-Antoine Le Gal de Kerangal et d'Angélique Pillot, est né à Locminé (Morbihan) le 13 août 1827.

Il était employé des Contributions Indirectes à Quimper, quand il épousa, le 17 janvier 1858, Marie-Françoise-Fany Darnajou, fille d'un négociant de cette ville. Le 1^{er} octobre 1862, Arsène de Kerangal devint rédacteur en chef du journal *L'Impartial du Finistère* qu'imprimait Eugène Blot. Il en est en même temps l'imprimeur-gérant. En août 1862, il recevait son brevet d'imprimeur successeur de E. Blot.

Au début de l'année 1865, il fonda la revue hebdomadaire *Feiz ha Breiz* (1), entièrement rédigée en breton.

Arsène de Kerangal est décédé le 8 avril 1902, à Quimper, 18, rue des Boucheries. Quelques années auparavant, à une date que j'ignore, il avait cédé son imprimerie à son fils aîné : son acte de décès le qualifie, en effet, d'« ancien imprimeur ».

Les publications en langue bretonne imprimées par de Kerangal sont très nombreuses : cantiques bretons sur feuilles volantes, chansons populaires — c'est l'imprimeur attitré de Mikeal Quéinec, — ouvrages de piété, recueils de cantiques, catéchismes du diocèse, tracts politiques en faveur de la monarchie. Parmi les ouvrages se rapportant plus spécialement à la littérature,

(1) Le premier numéro parut le 4 février 1865. L'abbé Goulven Morvan en fut le premier rédacteur en chef; comme collaborateur principal il avait son frère l'abbé Gabriel Morvan, recteur de Pluguffan (en breton : Pluguën). L'abbé Goulven Morvan s'étant retiré fin mars 1877, l'abbé Nédélec le remplaça comme rédacteur en chef, mais seulement pendant 5 à 6 mois. La revue *Feiz ha Breiz* entra vers cette époque, dans une période assez difficile. A plusieurs reprises elle cessa de paraître pendant quelques semaines. G. Milin fut le dernier rédacteur en chef. Il ne put, malgré ses efforts, la relever. Le dernier numéro porte la date du 26 avril 1884.

édités par lui, il y a lieu de citer : *Argad Abervrac'h* (1) par l'abbé GOULVEN MORVAN, le premier rédacteur en chef de *Feiz ha Breiz* (1868, in-12, 31 p.); — *Buez Sant Theodot, patron an hostisien*, par l'abbé J. GUILLOU (2) (1872, in-12, 174 p.).

De Kerangal (Arsène-Urbain-Guillaume Le Gal), fils du précédent, est né à Quimper, place Neuve, le 20 octobre 1858.

Le 13 avril 1896, il épousa, à Carhaix, Anne-Marie-Charlotte de Leseleuc, nièce de l'ancien évêque d'Autun.

Comme son père, il fut l'imprimeur de l'évêché (*mouller an Escopti*). En 1925, il céda son imprimerie à la « Société anonyme de la Presse Libérale du Finistère », et se retira à Bordeaux où il est mort quelques années plus tard. Après cette cession, l'imprimerie prit le nom d'**Imprimerie Cornouaillaise**.

II

Barazer (Pierre-Marie), sur lequel je ne possède aucun renseignement biographique (3), était installé imprimeur à Quimper, au moins dès l'an IV. En l'an VI (1797-1798) il imprima un placard sur le nouveau Calendrier républicain (4) et un *Annuaire du Finistère pour l'an VII* (in-12, 36 p.) (5). En l'an VII, il imprima la *Liste générale des Émigrés du département du Finistère, dressée en conformité de la loi du 25 brumaire an III, et de l'arrêté du directoire exécutif du 6 germinal an VII* (petit in-folio de ij-25 p.). Cette même année, sortit de ses presses, la seule feuille volante (v. n° 1020 bis) que j'ai rencontrée, imprimée par lui.

(1) Ce poème breton comprend environ 950 vers. Il a paru en 1868 sous l'anonymat. Une réédition a été donnée par le chanoine Abgrall, avec quelques mots de préface, dans le *Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère*, 1916, p. 3-64. Il y a eu un tirage à part, in-8°, 64 p. (Quimper, Leprince, 1916).

(2) Voir ce nom aux Auteurs de chansons.

(3) Son nom de famille permet de supposer qu'il était Breton ou de souche bretonne.

(4) D. Bernard a publié les textes breton et français de ce placard (*Annales de Bretagne*, XXVIII, 1913, p. 296-300).

(5) Cet *Annuaire* contient deux chansons républicaines attribuées à Laënnec, le père du célèbre médecin (KERVILER, *Périod. du Fin.*, n° 129).

J'ignore quelle décision fut prise à l'égard de Barazer, à la suite du décret du 5 février 1810. Fut-il maintenu comme imprimeur « toléré » ou bien son imprimerie fut-elle supprimée? Il est difficile de se prononcer en l'absence de documents. En 1811, il vendit son imprimerie à Derrien qui resta seul imprimeur de Quimper.

Voici la liste de tous les ouvrages ou opuscules imprimés par Barazer, que j'ai relevés : *Mandamant an Autrou Escop a Guemper, pehini a ordren ma vezo publiet ar C'hatechis evit usaich an oll ilisou eus Impalaerdet a Franç, ha pehini hebquen a vezo desquet en e Escoply* (1807); — *Catechis evit an oll ilisou omeus an Impalaerdet a Franç* (1807); — *Nouveau Dictionnaire eu Colloque françois et breton, très-utile pour ceux qui sont curieux d'apprendre l'une ou l'autre de ces deux langues* (1808); — *Imitation hor Salver Jesus-Christ* (1) (1809); — *Ar c'houlennou hac ar responchou an importanta eus ar c'hatechis nevez, quen bihan, quen bras, Lequeet e Guers brezounec gant Clerec, recteur de Camaret* (2) (1810).

P. Hémon dans le *Fureteur Breton* d'octobre-novembre 1913 (p. 16), signale aussi : *Discour prononcet gant ar citoyenn Chap-puis, administratour eus a Zepartement ar Finister, d'an decret a vis Messidor, derves Gouel al Labour-Douar*. « A Quimper, imprimerie de P. M. Barazer », 3 pages in-4°, s. d. [1798].

A cette liste d'ouvrages en breton, on peut ajouter : *Nouveau recueil de cantiques spirituels sur différents sujets de piété*. A Quimper, de l'Imprimerie de P. M. Barazer. 1806. In-12, 16 p. prélim. n. ch. — 270 p.

III

Lion (Aaron Caën, dit) — dont le père était né à Sarreguemines (Moselle), en 1755 — créa une librairie à Quimperlé, en mars 1815. Son fils **Jean-Pierre** dit **Lion fils**, né en 1795, à Brest, où il fit son apprentissage chez Michel, en 1813, ouvrit, vers 1830, une

(1) C'est vraisemblablement la traduction qui a été faite par Cl. Marigo, le recteur de Beuzec-Conq.

(2) C'est le Catéchisme de l'Empire mis en vers français. L'ouvrage fut tiré à 2.000 exemplaires, d'après la déclaration de Barazer en date du 10 août 1810.

imprimerie rue Izole, à Quimperlé. Mais, dès 1832, il demanda de la transférer à Quimper. Il ne l'obtint qu'en avril 1838 (1).

L'ouvrage de l'abbé Henry, *Buez sant Isidor, patromm al Labourerien* (in-12, xvi-327 p. — 5 p. n. ch.) porte à la page de titre : « È Quemper, Èmprimery Lion » et la date de 1839. En 1840, à Quimper, il imprima encore *Tenzor ar Gristenien*, par l'abbé TALGORN, dont il avait déjà imprimé une autre édition en 1837, à l'époque où il exerçait à Quimperlé. Du même abbé Talgorn, il avait aussi imprimé une *Buez Jesus-Christ*, traduite du P. de Ligny, s. j.

Jean-Pierre Caën, dit Lion, exerça comme imprimeur à Quimper jusqu'en 1857, date de sa mort. Les publications officielles qui étaient imprimées chez Eugène Blot et ses prédécesseurs, Simon Blot et Y.-J.-L. Derrien, passèrent, à partir de 1851 (2), à l'imprimerie Caën, dit Lion, qui devient dès lors, en quelque sorte, l'imprimerie de la préfecture.

En 1857, **Alphonse Caën, dit Lion**, succéda à son père : un brevet d'imprimeur lui est concédé à la date du 23 septembre 1857. Il prit comme associé Jean-Marie Schils, son ouvrier. L'association fut dissoute en 1860, et Alphonse Caën garda, seul, la direction de l'imprimerie jusqu'en 1877 (3), date à laquelle il la céda à son gendre, le Quimpérois Alain Jaouen. Alphonse Caën mourut à Quimper, en 1891.

Le 5 avril 1877, **Alain Jaouen** déclarait à la préfecture qu'il prenait la suite de son beau-père. Au décès de son mari, en 1909, **M^{me} Jaouen** continua à s'occuper de l'imprimerie jusqu'à sa mort, en 1912. Ses deux filles, **M^{mes} Chavet et Bargain**, la dirigèrent de 1912 à 1925. Depuis cette dernière date, **M^{me} Bargain**, s'en occupa jusqu'au 1^{er} janvier 1939, date de cession à son fils Edgard.

(1) Il faisait valoir que Quimper était le seul chef-lieu où il n'y eut qu'un imprimeur. Jean-Pierre Caën multiplia les démarches en 1832, 1834, 1836, 1837. En avril 1837, il fit intervenir près du ministre le préfet de Périgueux, le facétieux ancien sous-préfet de Quimperlé : Romieu.

(2) R. KERVILER, *Périodiques du Fin.*, n° 123.

(3) En 1869, l'imprimerie était installée « sur le port au vin, en face la halle, à Quimper », rue Astor actuelle ; en 1848, l'imprimerie était au Pont-Médard.

IV

Guillaume (P.) était venu de Lorient, vers 1904 ou 1905, pour créer, à Quimper, une imprimerie, en vue d'imprimer le journal *Le Réveil du Finistère*, organe d'un nommé Jouy, qui était répétiteur au Lycée de Quimper. Ce journal dura peu de temps, et P. Guillaume retourna à Lorient.

De P. Guillaume je ne connais pas d'autre impression que le n° 1039.

QUIMPERLÉ

Guffanti-Breton → Th. Clairet.

Guffanti-Breton ayant obtenu, au mois de septembre 1845, un brevet d'imprimeur à Quimperlé, acheta l'imprimerie qu'avait fondée Vallot, en novembre 1842.

Le premier numéro du *Publicateur du Finistère*, imprimé par Guffanti-Breton, parut le 4 octobre 1845. Ce journal, avec un changement de titre, remplaçait l'*Annonciateur de Quimperlé*, fondé par Vallot (1842-1845).

A ma connaissance, Guffanti-Breton a imprimé les deux ouvrages suivants : *Genes, pe. Levr ar C'henc'liez*, traduction de La Genèse, par l'abbé HENRY (in-8°; viij-226 p.; 1849); — *Buez hor Zalver Jezuz-Krist, great gant komzou ar pevar awieler*, par le même auteur (in-8°; ij-422 p.; 1858).

En 1860, il céda son imprimerie à Th. Clairet.

Clairet (Louis-Théophile), fils de Louis Clairet et de Louise Jaffray, est né à Lorient. Depuis août 1857, il tenait à Quimperlé, une librairie et un atelier de reliure, quand, le 27 mars 1860, il obtint la transmission du brevet d'imprimeur de Guffanti-Breton, dont il achetait le fonds. Il annonça sa prise de possession dans le *Publicateur du Finistère* (n° du 14 avril 1860), qu'impri-

mait son prédécesseur et qu'il continua. D'avril 1861 à mai 1874, F.-M. Luzel y a publié de nombreuses poésies et quelques contes recueillis par lui.

Th. Clairret était le gendre d'Édouard Corfmat, imprimeur et libraire à Lorient, 26, rue du Port, dont il avait épousé la fille, Louise-Victorine. Il était veuf, quand il mourut à Quimperlé, le 13 avril 1904, à l'âge de 71 ans. Son imprimerie fut achetée par M. Carré, qui avait fait son apprentissage chez lui.

Outre les chansons sur feuilles volantes indiquées dans le précédent Catalogue (1), Th. Clairret a imprimé quelques ouvrages bretons : *Levr ann Exod*, traduit par l'abbé HENRY (1861); — *Bleuniou Breiz* (1^{re} édit., 1862; 2^e édit. augmentée, 1888) : la plus grande partie des textes avaient paru précédemment dans le *Publicateur du Finistère*; — *Santez Tryphina hag ar roue Arthur*, mystère publié par F.-M. LUZEL, avec la collaboration de l'abbé HENRY (1863); — *Kantikou Eskopti Kemper ha Leon, choazet ha renket dre ghemenn ann Aotrou 'n Eskop Rene-Nicolas Sergeant*, par l'abbé HENRY (1865); — *Contes bretons*, publiés par LUZEL (1870) : quatre des Contes, sur les six que contient ce volume, avaient paru dans le *Publicateur du Finistère* (25 décembre 1869 — 9 avril 1870); — *Buez ann duk a Vourdel, Herri V*, par l'abbé HENRY (1872).

(1) Dans ses « Notes de voyage » publiées en tête de *Chansons et Danses des Bretons* (Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1889, in-8°, 300 p., dont 56 p. d'airs notés p. 241-296), N. Quellien a écrit : « Quimperlé a été le lieu de Bretagne où la littérature locale tenait le plus de place...; la librairie Clairret publiait seule autant de productions bretonnes que l'éditeur Lédan, de Morlaix, et les maisons Le Goffic et Anger, de Lannion, et les autres ensemble » (p. 34, note 1).

Il faut avouer qu'en hasardant une pareille affirmation N. Quellien ignorait totalement l'état des publications faites par les éditeurs bretons, à moins qu'il ne l'ait écrite que pour faire plaisir à Th. Clairret. En ce qui concerne les chansons, le précédent Catalogue contient le libellé d'environ 200 feuilles volantes parues chez Lédan, d'un nombre à peu près égal chez Le Goffic; il ne s'y trouve qu'une vingtaine de feuilles imprimées par Clairret, et encore quelques-unes ne sont-elles que des tirages à part de textes parus dans *Le Publicateur du Finistère*. Quant aux ouvrages en langue bretonne, je crois que Clairret n'a imprimé que ceux dont je donne la liste : on est loin de compte avec le nombre d'ouvrages imprimés par Lédan, Lefournier, de Kerangal, etc.

SAINT-POL-DE-LÉON

Manach → Dulac (Gabriel).

Manach (François), né à Morlaix, en 1873, fit son apprentissage d'imprimeur chez P. Lanoë, à Morlaix. Il devint prote en 1892; de là, il passa dans les mêmes fonctions, à l'imprimerie Le Goaziou, jusqu'en 1902. De 1902 à décembre 1910, il fut chef d'atelier à la Manufacture des Tabacs de Morlaix.

En décembre 1910, il s'installa, comme imprimeur, à Saint-Pol-de-Léon, d'abord rue du Pont-Neuf, n° 1; en 1911, il transféra son imprimerie rue aux Eaux, n° 5; en 1916, Grande-Place, n° 15. Il se retira des affaires en juin 1930, après avoir cédé à Gabriel Dulac, et revint habiter Morlaix.

F. Manach est l'auteur d'une chanson populaire (v. n° 738).

Dulac (Gabriel) venait de Maringues (Puy-de-Dôme), quand il acheta l'imprimerie de F. Manach. Il est décédé en décembre 1939, d'après ce qui m'a été dit, et sa veuve continue.

Comme son prédécesseur, G. Dulac a imprimé les chansons de Francis Moal, le barde populaire de Saint-Pol.

TRÉGUIER

Le Flem (Auguste) → V^{ve} Le Flem → Le Flem (Edmond)
→ M^{lle} Le Flem (Marie) → Ourgant → Le Guen →
Guégo.

L'arrêt du Conseil d'État privé du Roi, en date du 12 mars 1759, supprima l'imprimerie de Tréguier. Pierre La Porte, dit Levieil, qui la tenait, fut autorisé à la conserver sa vie durant. Il mourut en 1762.

Tréguier fut sans imprimerie de 1762 à 1858. En cette année 1858, **Auguste Le Flem** ouvrit, en face de la « Levée », une imprimerie et une librairie. Il exerça vingt ans. A sa mort, survenue

en 1878, sa veuve le remplaça, tout au moins jusqu'en 1881 ou 1882 (on trouve, en effet, jusqu'à cette date de 1882, des ouvrages portant la firme « Intanzev Ar Flem »). D'après R. Kerviler, c'est en 1884 qu'elle céda son affaire à son fils **Edmond**. Celui-ci mourut en 1895, et M^{lle} Marie Le Flem, sa sœur, prit sa suite. Le 1^{er} février 1897, elle vendit l'imprimerie et la librairie à Ourgant.

L'imprimerie Le Flem a surtout imprimé et édité des ouvrages de piété, et de nombreux cantiques sur feuilles volantes. Voici les titres des quelques impressions Le Flem que j'ai rencontrées : *Canticou spirituel evid ar Missionou, ar retrejou, etc.* (1862); — *Hent ar Groaz* (en vers, par l'abbé CABEC) (1865); — *Burzudo!* (recueil de poésies bretonnes, par l'abbé CABEC, recteur de Cavan) (1) (in-32, 42 p.; 1866); — *Bue sant Ervoan Landreguer...* gant eur c'hoz Person Tregeriad (1867); — *Éléments de Grammaire bretonne*, par l'abbé J. HINGANT (in-8°, XVI-235 p.; 1868); — *Manuel breton-français*, par J^h-M. TOULLEC instituteur à Huelgoat, 3^e édit. revue et augmentée (1865) : ce *Manuel* a été imprimé pour le compte de M^{me} Roger, libraire à Morlaix (2).

Le Flem a également imprimé, à partir de juillet 1866, date du premier numéro, la revue *Keloio prezegerez ar Fe*, qui était, pour la partie bretonnante du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, ce qu'était la revue *Lizeriou Breuriez ar Feiz* pour le diocèse de Quimper (V. la note à l'abbé Alexandre, Notices des Auteurs). La revue paraissait tous les deux mois. Parmi les collaborateurs, on peut citer : l'abbé Hingant, vicaire à Hengoat, l'abbé Abgrall, l'abbé Saliou, vicaire à La Roche-Derrien, l'abbé Le Pon, vicaire à Tréguier, l'abbé P.-M. Even, vicaire à Pleubian, etc.

(1) F.-M. Luzel a donné un compte rendu de ce petit ouvrage dans le journal *Le Lannionnais*, n^{os} des 3 et 10 novembre 1866, sous le pseudonyme de Fanch Ar Moal. Ce compte rendu a été reproduit dans *Le Conteur breton* (Rennes), 24 novembre 1866, avec la même signature.

(2) Voir la note 1 à l'Imprimerie Le Goff, de Châteaulin.

Ourgant qui, en 1897, avait acheté l'imprimerie et la librairie à M^{lle} Le Flem, les vendit en 1920, à **Le Guen**, instituteur. De Ourgant je ne connais que l'impression suivante : *Da Baotred stard Breiz*, par Ch. ROLLAND, du Guerlesquin (in-folio, 7 p.; s. d.) : cette poésie de 95 c., de circonstance fut imprimée à l'occasion de l'inauguration de la statue de Renan, à Tréguier; et quelques cantiques sur feuilles volantes : *Kanaouen brezounek da Jeanne Darc* (in-8°, 2 p. s. d. (1911)); — *Kantik Zant Ervoan* (N'en euz ket enn Breiz...), réédition, composé par l'abbé LE PON, alors vicaire à Tréguier (petit in-12; 4 p.); — *Pardon Sant Ervoan*. — *19 a viz Me*, par LAOUENANIG Z. E. (Zant Ervoan), qui n'est autre que l'abbé Le Pon; réédition (petit in-12, 4 p.).

En 1933, Le Guen vendit à **Guégo**, son premier ouvrier, l'imprimerie qu'il tenait depuis 1920, tandis que la librairie était acquise par M^{me} Perrot, qui la transféra dans un autre local.

Le Guen a imprimé des chansons sur feuilles volantes, dont on trouvera un certain nombre de titres dans les additions au Catalogue (pages 256-261).

TABLE DES PRINCIPAUX IMPRIMEURS ET ÉDITEURS BRETONS

- | | |
|---|--|
| <p>Anger, 390.
Anner Ed., 371.
Anner Honoré, 370.
Anner P., 369.</p> <p>Barazer, 442.
Bargain, 444.
Blot E., 439.
Blot S., 437.
Boclé, 428.</p> <p>Caën J.-P., 443.
Caën A., 444.
Chavet-Bargain, 444.
Chevalier, 425.
Clairet, 445.
Come, 375.
Come et Benetbeau, 375.
Corcuff, 378.</p> <p>Deperiers, 360.
Derrien D., 364.
Derrien Y., 431.
Desmoulins J.-J., 387.
Desmoulins J.-E., 388.
Veuve Desmoulins J., 389.
Desmoulins P., 388.
M^{lle} Duchemin, 393.
Dulac, 447.
Dumont, 364.</p> <p>Évain-Roger, 373.</p> <p>Gadreau, 373.
Gauchlet, 367.</p> | <p>Geffroy, 384-394.
Griesheim, 365.
Guffanti-Breton, 445.
Guillaume, 445.
Guilmer F., 398.
Veuve Guilmer F., 403.
Guilmer V., 403.
Guyon, 385 et 395.</p> <p>Halégouet, 364.
Hamon, 428.
Haslé, 404.
M^{me} Haslé, 406.
Havard, 386.</p> <p>Imprimerie nouvelle, 429.</p> <p>Jaffrennou, 376.
Jaouen, 444.
Jean, 429.
Jollivet, 378.
Jourand, 375.</p> <p>De Kerangal I, 441.
De Kerangal II, 442.</p> <p>Lajat, 408.
Lanoë, 421.
Le Blois, 375.
Lédan A., 409.
Lédan F.-M., 420.
Le Flem, 447.
Lefournier Alfr., 361.
Le Fournier Allain, 354.
Lefournier J.-B., I, 359.</p> |
|---|--|

- Veuve Lefournier J.-B., 361.
Lefournier J.-B., II, 361.
Le Goaziou A., I, 426.
Veuve Le Goaziou A., 426.
Le Goaziou A., II, 376 et 427.
Le Goaziou P., 383 et 407.
Le Goff, 377.
Le Goffic J.-F., 391.
Veuve Le Goffic J.-F., 392.
Le Goffic P.-M., 382.
Le Guen, 449.
Letréguilly, 407.
- Manach, 447.
Mauger E., 423.
Mauger H., 394.
Mauger J., 394 et 423.
- Michel, 368.
Morin, 430.
L'Océan, 362.
Ourgant, 449.
Presse libérale, 365.
Proux, 375.
Roger fils, 373.
Roger père, 373.
Rouquette, 380.
Rozais, 369.
Saillour, 429.
Salaun, 362.
Tanguy P.-M., 381.
Tanguy Y.-M., 380.
Teurnier, 386.
Toullec, 384.
-

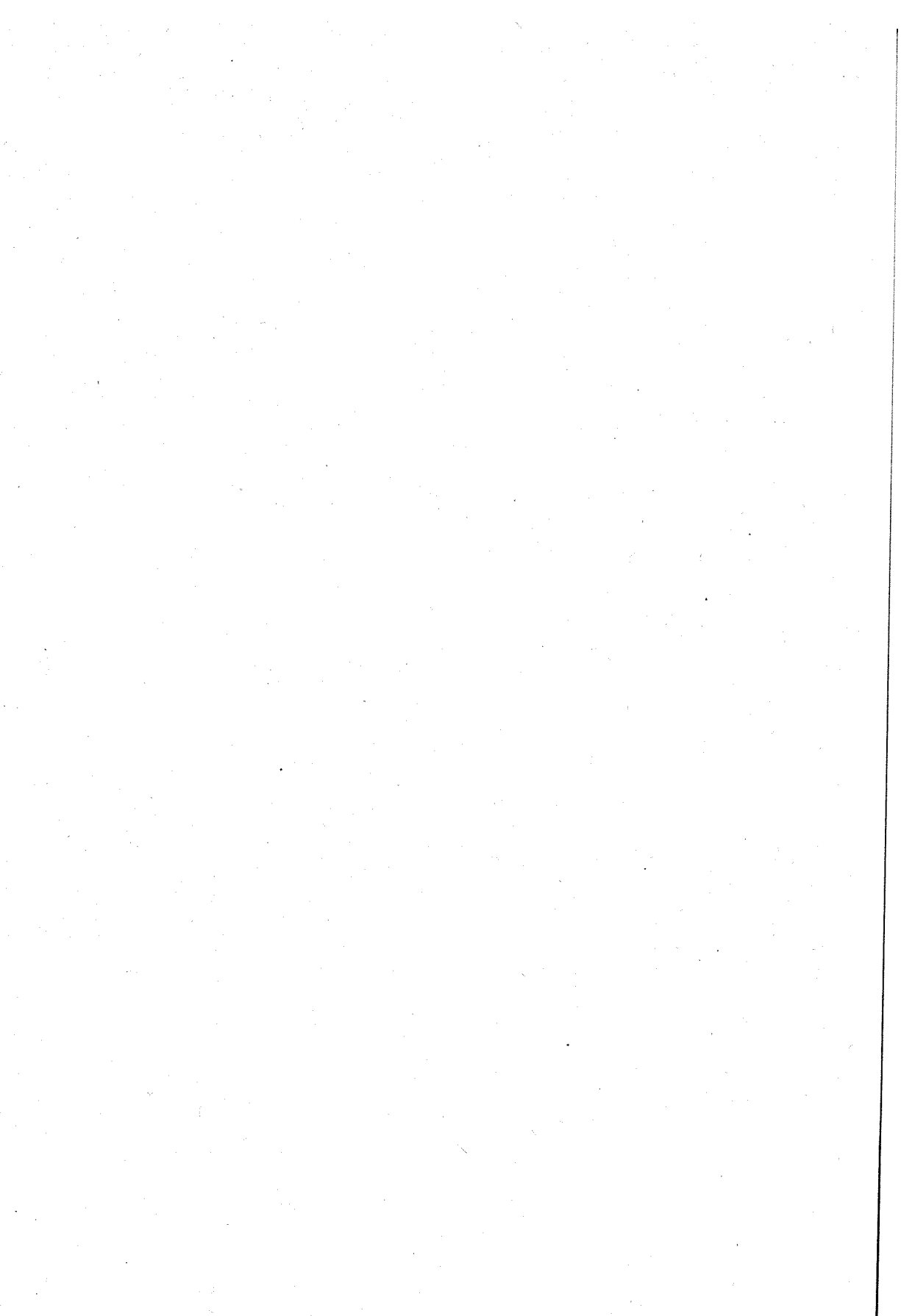


TABLE GÉNÉRALE

Préface.

Introduction.

Catalogue.

Auteurs.

Imprimeurs.
